A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08753163 2

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

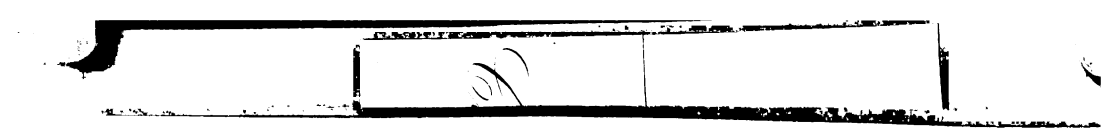

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
MAY. 1740.

A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER, ruë S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XL.

Avec Aprobation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
MAY. 1740.

A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER, ruë S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XL.

Avec Aprobation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

AVIS.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comédie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
MAY. 1740.

PIÈCES FUGITIVES, en Vers et en Prose.

ODE

Adressée à M. de Coetlosquet, *Evêque de Limoges, au sujet de son Entrée solemnelle dans sa Ville Episcopale.*

Disposez vos plus beaux atours,
Nimphes qui présidez aux rives du Permesse;
Partez, Soupirs, volez Amours,
Je ne résiste plus à l'ardeur qui me presse.

Digitized by Google

Allez, doux Tyrans de mon cœur,
Au Pontife nouveau présentez vos hommages ;
Dites-lui que son air vainqueur
Déja de tout son Peuple a gagné les suffrages.

✻

Dites-lui que de toutes parts
On rapelle l'éclat de cette Fête auguste ;
Où le charme de ses regards
Reçût de notre amour le tribut le plus juste.

✻

Oui, Prélat, dès cet heureux jour ;
Un chacun t'érigeant un Temple dans son ame ;
Pour Monument de son amour,
Y grava ton image avec des traits de flâme.

✻

A l'abri de cette fierté
Qu'inspire trop souvent une austere sagesse ;
On y voit avec liberté
Triompher la candeur, le goût, la politesse.

✻

Sous le Pinceau de la Vertu ;
On y contemple encor le zele, la constance ;
Le vice à leurs pieds abattu,
Respecte ton mérite, & tremble en ta présence.

✻

Ainsi,

Digitized by Google

Ainsi, par la faveur des Cieux,
Dans peu nous allons voir cette heureuse Contrée
Goûter un repos précieux,
Et retracer les temps de Saturne et de Rhée.

Mes présages ne sont pas vains.
Élevé de tout temps à l'Ecole des Sages ;
Et formé par leurs doctes mains,
D'un destin si flateur tu montres tous les gages.

Poursuis, de ce grave Nestor *
Que ton sang reconnoît, que l'Europe contemple ;
Pour ramener le siècle d'or,
Imite jusqu'au bout le glorieux exemple.

Moi cependant, à mes transports
Ajoûtant quelquefois les accens de ma Lyre,
J'irai par de tendres accords
Te peindre de mon cœur l'agréable délire.

L. I.

* *M. d'Argentré, Evêque de Tulle.*

LETTRE sur la Vie & les Ouvrages de Moliere, & sur les Comédiens de son temps.

PUisque vous n'êtes point rebuté, Monsieur, de ce que je vous ai déja écrit au sujet de notre illustre Poëte Comique, & sur lequel vous me pressez encore, je vais satisfaire du mieux que je pourrai à votre envie. Au reste, je ne croyois pas que Moliere fût aussi connu & aussi cheri en Allemagne; vous trouverez peut-être bien des minuties dans ces Lettres, mais je ne vous promets pas autre chose.

A l'égard des répetitions, je tâcherai de vous les épargner; & pour commencer, puisque vous avez une suite exacte des Mercures de France, je vous renvoye à celui du mois de Fevrier 1722. page 121. pour la *Princesse d'Elide*, ou les Plaisirs de l'Isle enchantée, Comédie-Ballet, représentée à Versailles au mois de May 1664. » Cette » Piéce réüssit, & la Cour ne traita point » avec séverité un Ouvrage fait à la hâte, » pour la divertir. Moliere n'avoit eû le » temps d'écrire en Vers que le premier » Acte, & la premiere Scéne du second. » L'aplaudissement du Prince, récompense

Digitized by Google

» auſſi juſte que flateuse pour Moliere, les » allusions vrayes ou fausses qui pouvoient » avoir quelque chose de myſtérieux, les » agrémens de la Muſique & de la Danse, » & plus encore l'espece d'yvreſſe que pro- » duisent le mouvement & l'enchaînement » des plaisirs, contribuerent au succès de » *la Princeſſe d'Elide.* Paris en jugea moins » favorablement; il la vit séparée des or- » nemens qui l'avoient embellie à la Cour, » & comme le Spectateur n'étoit ni au mê- » me point de vûe, ni dans la situation vive » & agréable où s'étoient trouvés ceux pour » qui elle étoit deſtinée, on ne tint compte » à l'Auteur que de la fineſſe avec laquelle il » dévelope quelques sentimens du cœur, » & de l'art qu'il employe pour peindre » l'amour propre & la vanité des femmes.

Cette Piéce fut donnée à Paris au mois de Novembre suivant, & fut joüée 24. fois de suite; la recette monta à 15200. liv. La Muſique du Divertiſſement eſt de Lambert, pour laquelle les Comédiens lui firent préſent de trente piſtoles.

On ſçait que cette Piéce eſt imitée de la Comédie Eſpagnole qui a pour titre, *El Desden con el Desden*, d'Auguſtin Moret.

Le Roy Louis XIV. donna le sujet des *Amans Magnifiques*, Comédie-Ballet, en cinq Actes en prose &c. Deux Princes ri-

Digitized by Google

vaux s'y disputent, par des fêtes galantes, le cœur d'une Princesse. Suivant cette idée générale, Moliere réünit à la hâte dans differens intermedes, tout ce que le Théatre lui pût fournir de divertissemens propres à flater le goût de la Cour. Le personnage de *Sostrate* est un caractere d'amant qu'il n'avoit pas encore exposé sur la Scéne; *Clitidas*, Plaisant de Cour, est plus fin que n'est *Moron* dans la *Princesse d'Elide*. Un Astrologue, dont l'artifice démasqué sert à détromper ses Grands d'une foiblesse qui fait peu d'honneur à leurs lumiéres, dédommage en partie de la singularité peu vraisemblable d'un dénouëment machinal. L'Auteur, qui par de solides réflexions, & par sa propre expérience, avoit apris à distinguer ce qui convenoit aux differens Théatres pour lesquels il travailloit, ne crut pas devoir hasarder cette Comédie sur le Théatre de Paris. Il ne la fit pas même imprimer, quoiqu'elle ne soit pas sans beautés pour ceux qui sçavent se transporter aux lieux, aux temps, & aux circonstances dont ces sortes de divertissemens tirent leur plus grand prix.

Dans l'*Etourdi*, qui est la premiere Comédie de Moliere, on doit observer que le Valet fourbe ne fait pas l'intrigue de la Fable, comme il le paroît d'abord; car il imagine toutes ses fourberies avec tant de jugement, qu'il

Digitized by Google

qu'il n'auroit besoin que de la premiere, pour arriver à ses fins ; mais l'Etourdi détruisant par son caractere tout ce que fait le Valet, & ce Valet se piquant de réussir, ils composent tous deux une intrigue, dont on peut dire que le caractere de l'Etourdi est le premier mobile. On reprocha à Moliere, que le Valet paroît plus étourdi que ce principal Personnage, puisqu'il n'a presque jamais l'attention de l'avertir de ce qu'il veut faire.

Le sujet de cette Piéce est pris dans l'*Inavertito*, Comédie Italienne en prose, composée par *Nicolo Barbieri*, dit *Beltrame*, imprimée en 1629.

Le Depit Amoureux, Comédie de Moliere, en Vers & en cinq Actes, fut joüé à Paris immédiatement après l'*Etourdi*. Ce sont particulierement les deux dernieres Scénes du quatriéme Acte qui donnent le titre à la Piéce. On ne peut mieux exprimer les mouvemens d'un cœur extrêmement amoureux, qui étant agité de jalousie, voudroit rompre avec l'objet aimé, sans pourtant en pouvoir venir à bout. On a toujours trouvé dans cette Comédie le déguisement d'une fille en garçon, peu vraisemblable, mais on admire la Scéne de la brouillerie & du raccommodement d'*Eraste* & de *Lucile*.

Moliere imita le sujet de cette Comédie de deux Piéces Italiennes, l'une intitulée l'*In-*

tereſſe di Nicolo Secchi, en Prose, imprimée en 1581. & l'autre d'un ancien Canevas ou Farce, joüée à l'impromptu, qui a pour titre, *Gli sdegni amorosi.*

Les Precieuses ridicules, Comédie en un Acte & en Prose, qui fut faite d'abord pour la Province; elle fut ſi aplaudie à Paris, qu'on la joüa quatre mois de suite, & l'on prétend que c'eſt à l'occasion de cette Piéce, que la Troupe de Moliere hauſſa le prix des places, qui alors n'étoient que de dix sols au Parterre.

Le Cocu Imaginaire. Cette Piéce fut joüée pour la premiere fois sur le Théatre du petit Bourbon le 28. May 1660. & l'on en donna 40. représentations de suite, quoiqu'en été. Elle a pour intrigue des aparences d'infidelité, qui font un jeu de Théatre fort agreable, & dont le sujet eſt pris d'un Canevas Italien joüé à l'impromptu, lequel a pour titre, *il Ritratto*, ou *Arlichino Cornuto per opinione.*

Don Garcie de Navarre, ou *le Prince Jaloux*, Comédie héroïque en Vers & en cinq Actes, fut représentée dans sa nouveauté le 4. Fevrier 1667. sur le Théatre du Palais Royal. Moliere y joüa le rôle du Héros de la Piéce, & l'on trouva qu'il n'avoit point de talent pour le Serieux, comme Comédien; la Comédie fut très-mal reçûë, ne se releva point

Digitized by Google

point de sa chute, & ne fut imprimée qu'après la mort de l'Auteur. Le sujet est tiré de l'Espagnol.

L'Ecole des Maris. Dans cette Piéce de caractere & d'intrigue, Moliere avoüoit lui-même avoir pris quelque idée des Adelphes de Terence; mais il faut convenir aussi qu'il a fait honneur à son original, & qu'il l'a surpassé. Cette imitation consiste dans les deux freres que Terence met sur la Scéne; celui qu'il nomme *Micion* est ici apellé *Ariste*, & son *Demea* est *Sganarelle*. Ce que Moliere fait dire à ces deux freres convient infiniment mieux, & leur Dialogue est si bien accommodé à nos manieres, qu'il n'y a pas lieu de soupçonner notre Auteur d'avoir ni traduit, ni même imité Terence. Les deux freres ici ne sont point mariés; ils sont les Tuteurs de deux filles qu'un de leurs amis leur a laissées, pour les épouser, ou pour les pourvoir, comme bon leur semblera. *Ariste* permet que *Leonor* voye le beau monde, & qu'elle aille vêtuë comme une fille de qualité, sans néanmoins donner dans le ridicule outré des modes. *Sganarelle* au contraire tient la sienne renfermée, & la traite rudement: l'une & l'autre sont parfaitement sages, & n'ont rien qui ressemble à *Eschinus* n'y à *Ctesiphon*. Pour Sganarelle, il conserve jusqu'à la fin son caractere d'homme sauvage & bizarre, ce qui n'est point dans Terence.

Digitized by Google

On trouve la Fable de cette Piéce dans la troisiéme Nouvelle du *Decameron* de Boccace. Le dénouëment de cette Comédie, passe pour le meilleur de toutes celles de Moliere, & l'on regarde cet Ouvrage comme le chef-d'œuvre des Piéces en trois Actes.

Les Facheux. Le Roy Louis XIV. donna à Moliere le caractere du Chasseur impertinent qu'on voit dans cette Piéce, & comme il n'entendoit point du tout la Chasse, ce Prince l'envoya de sa part au Comte de Soyecourt, qui étoit très au fait de cet exercice, & avec lequel Moliere fit la Prose de cette agréable Scéne, qu'il versifia ensuite en son particulier.

L'opinion la plus reçûë sur la Comédie des Fâcheux, est que Moliere en a tiré le sujet d'une ancienne Comédie Italienne, intitulée : *Le Case Svaliggiate*, ou, *Gli interrompimenti di Pantalone.* C'est la même Comédie que nous avons vû joüer par les Comédiens Italiens de l'Hôtel de Bourgogne d'aujourd'hui, sous le titre d'*Arlequin devaliseur de Maisons.*

Moliere n'étoit ni trop gras ni trop maigre ; il avoit la taille plus grande que petite, le port noble, la jambe belle ; il marchoit gravement, avoit l'air très-sérieux, le nez gros, la bouche grande, les lévres épaisses, le teint brun,

Digitized by Google

brun, les sourcils noirs & forts, & les divers mouvemens qu'il leur donnoit lui rendoient la phisionomie extrêmement comique. A l'égard de son caractere, il étoit doux, complaisant, généreux. Il aimoit fort à haranguer; & quand il lisoit ses Piéces aux Comédiens, il vouloit qu'ils y amenassent leurs enfans, pour tirer des conjectures de leurs mouvemens naturels.

La fécondité de Moliere est encore plus sensible dans les sujets qu'il a tirés des Auteurs anciens & modernes, ou dans les traits qu'il a empruntés d'eux. Toujours superieur à ses modéles, & en cette partie égal à lui-même, il donnoit une nouvelle vie à ce qu'il avoit copié. Les modéles disparoissoient, il devenoit original. C'est ainsi que Plaute & Terence avoient imité les Grecs. Mais les deux Poëtes Latins, plus uniformes dans le choix des caracteres, & dans la maniere de les peindre, n'ont représenté qu'une partie des mœurs générales de Rome. Le Poëte François a non seulement exposé sur la Scéne les vices & les ridicules communs à tous les âges & à tous les Pays, il les a peints encore avec des traits tellement propres à sa nation, que ses Comédies peuvent être regardées comme l'Histoire des mœurs, des modes, & du goût de son siecle; avantage qui distinguera toujours Moliere

Moliere de tous les Auteurs Comiques.

La Nature, qui lui avoit été si favorable du côté des talens de l'esprit, lui avoit refusé ces dons exterieurs, si nécessaires au Théatre, surtout pour les rôles tragiques. Une voix sourde, des inflexions dures, une volubilité de langue qui précipitoit trop sa déclamation, le rendoient, de ce côté, fort inferieur aux Acteurs de l'Hôtel de Bourgogne. Il se rendit justice, & se renferma dans un genre où ces défauts étoient plus supportables. Il eut même bien des difficultés à surmonter pour y réussir, & ne se corrigea de cette volubilité, si contraire à la belle articulation, que par des efforts continuels, qui lui causerent un hoquet qu'il a conservé jusqu'à la mort, & dont il sçavoit tirer parti en certaines occasions. Pour varier ses inflexions, il mit le premier en usage certains tons inusités, qui le firent d'abord accuser d'un peu d'affectation, mais auxquels on s'accoûtuma. Non seulement il plaisoit dans les rôles de *Mascarille*, de *Sganarelle*, d'*Hali*, &c. il excelloit encore dans les rôles de haut comique, tels que ceux d'*Arnolphe*, d'*Orgon*, d'*Harpagon*. C'est alors que, par la vérité des sentimens, par l'intelligence des expressions, & par toutes les finesses de l'art, il séduisoit les Spectateurs, au point qu'ils ne distinguoient plus

le

le personnage représenté, d'avec le Comédien qui le représentoit; aussi se chargeoit-il toujours des rôles les plus longs & les plus difficiles. Il s'étoit encore réservé l'emploi d'Orateur de sa troupe.

Claire-Elisabeth-Armande Gresin de Bejar, veuve de Moliere; elle épousa François Guerin, excellent Comédien de la Troupe du Roy, d'où elle sortit en 1694. Après la mort de son mari, elle entra dans la Troupe de la ruë Mazarine, lors de son établissement en 1673. Elle avoit la taille médiocre, mais un air engageant, quoiqu'avec de très-petits yeux, une bouche fort grande & fort plate, mais faisant tout avec grace, jusqu'aux plus petites choses, quoiqu'elle se mît très-extraordinairement, & d'une maniere presque toujours oposée à la mode du temps.

Lors du Reglement fait en 1681. elle avoit une part entiere à l'Hôtel de Guenegaud. Le portrait que fait *Cleonte* dans le troisiéme Acte du Bourgeois Gentilhomme, est fait d'après elle. Elle joüoit tous les grands rôles dans les Piéces de son mari, qu'il travailloit exprès pour ses talens. Elle avoit de la voix, & chantoit ordinairement avec la Grange, dans le second Acte du Malade imaginaire.

Genevieve Bejar, sa sœur cadette, épouse de M. Aubri, Actrice à l'Hôtel de Gue-

Digitized by Google

Genegaud en 1684. Il y avoit une troiſiéme ſœur morte avant 1673.

N. BEJAR, oncle des Dlles Bejar, joüoit le rôle de *la Fleche* dans l'Avare. Il avoit quitté la Troupe du Palais Royal avant la mort de Moliere.

N. DE BEAUPRE', Tante de la Dlle Marotte Beaupré, Epouſe de *Verneuil*. Elle étoit Actrice de la Troupe du Marais, & avoit quitté la Comédie avant la démolition de ce Théatre. C'eſt une des premieres Actrices qui ayent joüé en femme ſur le Théatre, car auparavant il n'y avoit que des hommes; c'eſt en quoi conſiſtoit ſon plus grand mérite. On lui fait dire dans le *Segreſiana* : » M. Cor-» neille nous a fait un grand tort; nous » avions ci-devant des Piéces de Théatre » pour trois écus, que l'on nous faiſoit en » une nuit, on y étoit accoûtumé, & nous » gagnions beaucoup. Préſentement les Pié-» ces de M. Corneille nous coûtent bien de » l'argent, & nous gagnons peu de choſe. » Il eſt vrai que ces vieilles Piéces étoient » miserables, mais les Comédiens étoient » excellens, & ils les faiſoient valoir par la » repréſentation.

N. VALIOTE, morte avant 1673. mere de la Dlle Chanvalon, bonne Actrice Comique du Théatre François, retirée depuis 18. ans.

N.

Digitized by Google

N. Duclos, excellente dans le grand Tragique, morte vers l'an 1673. mere, ou grand'-mere de l'Actrice inimitable du Théatre François, qui porte le même nom.

N. Petit de Beauchamp, dite *La Belle Brune*, grand'-mere maternelle du Sr du Boccage, Acteur de la Troupe du Roy. Elle étoit de la Troupe du Marais, & joüa d'original, dans une des Tragédies de P. Corneille le rôle de *Rodogune*, pour lequel le Cardinal de Richelieu lui fit présent d'un habit magnifique à la Romaine. C'étoit une excellente Actrice, grande & bien faite, d'une représentation avantageuse, morte en Allemagne, dans la Troupe des Comédiens du Duc de Zell.

Elle refusa d'entrer à l'Hôtel de Bourgogne, parce qu'on ne vouloit donner qu'une demi-part à son mari, qui avoit un talent singulier, pour joüer tous les déguisemens en femme.

N. Rozely, de la Troupe du Marais, excelloit dans les Rois & les Payſans.

A. P. P. de Chateauneuf, Comédien & Poëte, Auteur de *La feinte Mort de Pancrace*, Comédie en Vers de quatre pieds, en un Acte, représentée par les Comédiens de M. le Prince, en 1663.

N. Du Parc, ou *Gros René*, mort avant 1673. Sa femme étoit auſſi Comédienne; elle

Digitized by Google

elle étoit belle & bien faite, & danſoit très-bien ; elle brilloit aux Ballets du Roy dans les danses hautes ; elle faiſoit certaines caprioles remarquables, car on voyoit ſes jambes & partie de ſes cuiſſes par le moyen de ſa jupe fenduë des deux côtés, avec des bas de ſoye, attachés au haut d'une petite culotte.

N. NANTEUIL, Poëte ; il prenoit la qualité de Comédien de la Reine. On a de lui *L'Amour ſentinelle*, ou *Le Cadenat forcé*, Comédie, en 1672.

Le Comte de Roquefeuille, ou *Le Docteur Extravagant*, Comédie en un Acte, 1672.

Les Brouilleries nocturnes, Comédie, 1669.

Le Campagnard dupé, Comédie, 1671.

BEAUCHATEAU, morte à Verſailles le 6. Janvier 1683. C'étoit la plus ancienne Comédienne de l'Hôtel de Bourgogne en 1674. Elle avoit quitté la Comédie lors de la jonction des Troupes ; il lui fut accordé une penſion de 1000. livres par le Reglement de 1681.

D'ORGEMONT, mort avant 1673. étoit de la Troupe du Marais, fort bien fait de ſa perſonne, & très-capable dans ſa profeſſion ; il parloit bien & de bonne grace, ce qui lui fit conferer par ſes Camarades l'Emploi qu'on apelloit parmi eux en ce temps là de Harangueur de la Troupe ; il ſucceda au fameux Mon-

Digitized by Google

Mondory, qui avant lui faiſoit toujours les Annonces & les Complimens.

JUDITH DE NEVERS, dite *Guyot*, Actrice de Guenegaud en 1679. Après voir quitté la Comédie, elle fut longtemps à la porte pour recevoir les Billets. Elle mourut d'un coup à la tête, & par ſon Teſtament elle donna tout ſon bien aux Comédiens, par forme de reſtitution.

EDME VILLELAIN, Sr DE BRIE. Il ſucceda à Du Parc dans les Rôles de *Gros René*, & joüa d'original *Loyal* dans le Tartuffe. Il étoit difficile à vivre, & grand breteur; Moliere ne l'aimoit point: c'étoit le plus ancien Comédien, lors de l'Etabliſſement de la Troupe de Guenegaud.

PIERRE MESSIER, dit *Bellerose*, Comédien en 1629. & mort avant 1670. Acteur Tragique: on croit que c'eſt lui qui a joüé d'original le rôle de *Cinna* dans la Tragédie de ce nom. Il étoit en grande réputation du temps du Cardinal de Richelieu. On n'avoit point encore vû de ſi parfait Comédien dans la Troupe Royale de l'Hôtel de Bourgogne, dont il étoit l'Orateur: il annonçoit de bonne grace, parloit facilement, & ſes petits Diſcours faiſoient toujours plaiſir à entendre, par les traits nouveaux dont il prenoit ſoin chaque jour de les orner. *Floridor* lui ſucceda dans cet Emploi. Il a joüé le rôle du *Men-*

Digitized by Google

teur d'original. Le Cardinal de Richelieu lui avoit fait présent d'un habit magnifique pour le jouër, ce qui piqua si fort l'Acteur qui joüoit le rôle d'*Alcipe*, qui étoit fort inférieur au rôle du *Menteur*, qu'il fit valoir cet Alcipe autant & plus qu'il ne pouvoit valoir.

Dans les Mémoires du Cardinal de Rets, on voit que Mad. de Montbason ne pouvoit pas se résoudre à aimer M. de la Rochefoucault, parce qu'il ressembloit à Belleroſe, qui avoit, disoit-elle, l'air fort fade.

Louise Jacob, Epouse de Joseph du Landas, Sr Dupin, fille de *Monfleury*, & sœur de la Dlle Ennebault. Elle entra avec son mari dans la Troupe de la ruë Mazarine, lors de son Etablissement en 1673. Elle avoit auparavant été admirée sur le Théatre du Marais, où elle joüoit tous les premiers rôles sérieux & comiques. Elle avoit joüé la Comédie à la Cour d'Hanovre, d'où elle vint dans la Troupe du Marais.

Dorimont, Comédien de Mademoiselle, & Poëte, mari de *Marotte Ozillon*. Ses Piéces de Théatre sont l'*Ecole des Cocus*, ou *La Précaution inutile*, Comédie en Vers & en un Acte, 1661.

L'Inconstance punie, en un Acte en Vers, 1661.

La Femme industrieuse, en Vers, en un Acte, 1661.

Digitized by Google

La Comédie de la Comédie, ou *Les Amours de Trapolin*, en un Acte en Vers, 1662.

La Roselie, ou *Le Dom Guillot*, en cinq Actes en Vers, 1661.

L'Avare dupé, ou *L'Homme de paille*; en trois Actes en Vers, 1663.

Le Festin de Pierre, ou *L'Athée foudroyé*; Tragi-Comédie, 1665.

Le Médecin dérobé, Comédie.

MARIE DU MONT OZILLON, veuve de Dorimont, & de Pierre Ozillon, Portier fameux, par sa résistance & ses combats, &c. Elle entra dans la Troupe de la rue Mazarine, lors de son Etablissement en 1673. médiocre Actrice, mais fort considerée de la Troupe par raport à son mari. Elle avoit quitté la Comédie lors de la jonction des Troupes, & il lui fut accordé 1000. livres de pension annuelle lors du Reglement fait le 12. Avril 1679.

A. J. DE MONTFLEURY, Poëte Comique, fils du Comédien du même nom. On compte parmi ses Piéces de Théatre, *La Dame Médecin*, joüée à Guenegaud en 1678.

L'Impromptu.

Les trois petites Piéces de *la Didon lardée*. Voyez le Mercure de Janvier 1725. & celui d'Octobre 1726.

Digitized by Google

HYPERMNESTRE.

CANTATE.

Quelle fureur barbare arme les Danaïdes ?
Quelle vengeance ! ô Ciel ! quel funeſte courroux !
Alecton les anime, & leurs mains homicides
Aux cruautés d'un Pere immolent leurs Epoux.

Fils d'Egiptus ! triſtes victimes !
Le fer vous ouvre le tombeau.
Hymen ! faut-il que tant de crimes
Soient éclairés de ton flambeau !

Suſpends les coups que tu prépares
A tous ces Epoux malheureux.
Quoi ! parmi tant de cœurs barbares !
N'en eſt-il pas un généreux ?
Fils d'Egiptus ! triſtes victimes !
Le fer vous ouvre le tombeau.
Hymen ! faut-il que tant de crimes
Soient éclairés de ton flambeau !

Tandis que de ſes ſœurs la troupe criminelle
Execute ces noirs projets ;
Hypermneſtre, elle ſeule à ſon Pere rebelle,
Ne ſoüille point ſes mains du plus grand des forfaits.

Digitized by Google

Et par ces mots, que dicte une tendreſſe extrême,
Elle ſauve l'objet qu'elle aime.

Toi, que mon Pere furieux
Veut que je prive de la vie,
Fui, cher Epoux, quitte ces Lieux;
C'eſt mon amour qui t'y convie;
Profite d'un temps précieux.

Puiſſe la nuit, puiſſent les Dieux
Te ſauver de la barbarie
D'un attentat trop odieux!
Et de ton Epouſe chérie
Reçois les plus tendres adieux.

Toi, que mon Pere furieux
Veut que je prive de la vie,
Fui, cher Epoux, quitte ces Lieux;
C'eſt mon amour qui t'y convie;
Profite d'un temps précieux.

Elle dit, & l'Epoux frémit du coup terrible
Qui devoit le priver de la clarté du jour.
Seul, parmi tant d'horreurs, il trouve un cœur ſenſible;
Il doit ſon ſalut à l'amour.
Hypermneſtre à ſes yeux eſt encor plus aimable.
Quel deſeſpoir cruel de quitter tant d'apas!

Mais

Mais il céde au ſort qui l'accable,
Et la fuite bientôt le dérobe au trépas.

Amour, ſignale ta puiſſance,
Allume les plus tendres feux ;
Fais que dans les cœurs amoureux,
Tes traits étouffent la vengeance.

Dans la douce perſeverance
On goûte des plaiſirs heureux ;
Et c'eſt toujours pour la conſtance
Qu'un Amant doit former des vœux.

Amour, ſignale ta puiſſance ;
Allume les plus tendres feux ;
Fais que dans les cœurs amoureux ;
Tes traits étouffent la vengeance.

*Par M. B** d'Aix.*

SUITE

SUITE *du Mémoire Hiſtorique sur* la Foire S. Germain, *adressé à Mad. M.....* *par M. D. L. R.*

JE vous dois, Madame, les principaux éclairciſſemens que vous allez trouver dans cette seconde Partie de mon Mémoire, laquelle regarde l'Aliénation du Fonds & des Revenus de la Foire S. Germain : mais en faisant cette déclaration, je suis fâché de vous renouveller un ſouvenir également triste & précieux ; il ne le ſera pas moins pour moi, qui ai été honoré pendant un temps conſiderable, de l'amitié de feu M. votre digne Epoux, amitié soûtenuë par un des plus doux commerces de Litterature. Comme il étoit ſçavant & curieux en tout genre, il recueilloit tout ce qui lui paroiſſoit digne d'attention, ensorte qu'on trouvoit souvent dans ſon Cabinet bien des choſes également utiles & curieuses, qu'on auroit vainement cherchées dans les plus grandes & les plus fameuses Bibliothéques.

C'eſt, Madame, à cet eſprit d'attention pour les bonnes choſes, que je dois la premiere connoissance que j'ai euë d'un grand *Factum*, imprimé & composé exprès pour l'Abbé & les Religieux de S. Germain des

Digitized by Google

Prés, lorsqu'après plusieurs années écoulées, & beaucoup de Procedures en differens Tribunaux, l'Affaire de l'Alienation de la Foire fut portée au Conseil du Roy, où elle a été enfin définitivement décidée de la maniere, que je le dirai dans la suite. Quoique je n'eusse encore alors aucune vûë particuliere, je lus ce *Factum* avec plaisir; je le trouvai solidement écrit, & fort instructif. Mr M. m'a souvent invité d'en faire quelque usage pour le Public, qui ignore bien des choses sur ce sujet; mais chargé d'autres Affaires Litteraires plus pressées, je lui remis son *Factum*, comme une de ces Piéces rares qui ne se trouvent plus, & dont il faisoit un cas particulier. Peu de temps après, Dieu disposa de l'illustre ami que nous regrettons, & j'aurois été tout-à-fait privé des lumieres particulieres, qui me venoient souvent de son Cabinet, si vous n'aviez pas eû, Madame, la bonté de vous interesser un peu pour mes travaux Litteraires, en faisant chercher parmi ses Papiers, par une Personne éclairée & de confiance, ceux dont je pouvois avoir besoin. C'est ainsi que vous en avez usé à l'égard du *Factum*, dont je viens de parler, lequel j'avois perdu de vûë, & qu'il vous a plû de m'envoyer, aussi-tôt que j'ai eû l'honneur de vous le demander.

Je crois que je ne puis rien faire de mieux que

Digitized by Google

que d'en inſerer ici un Extrait, lequel en épargnant une aſſés longue lecture, ne laiſſera rien ignorer ſur le ſujet en queſtion. En voici d'abord le titre.

FACTUM pour M. le Cardinal de Furſtemberg, Abbé de S. Germain des Prés, Demandeur.

CONTRE *les ſoi-diſant Proprietaires des Grandes Halles, Loges couvertes, & Preaux de la Foire S. Germain, Défendeurs.*

Le Cardinal de Furſtemberg, après une mûre déliberation, voulut rentrer dans ſes Droits en l'année 1690. & commença une Procedure contre les Marchands Détenteurs, ſe diſant Proprietaires des mêmes Droits; mais ceux-ci s'étant oposés, il y eût Procès, intenté d'abord au Parlement, enſuite au Grand Conſeil, & enfin évoqué au Conſeil Privé du Roy, au Raport de M. Dorneton, Maître des Requêtes. Il y a lieu de croire que l'Exemplaire du *Factum* dont il s'agit ici, & que j'ai entre les mains, eſt le même, qui a ſervi au Raporteur pour ſon inſtruction particuliere; car la plûpart des marges ſont remplies de Remarques, de Notes & d'Obſervations à charge & à décharge, comme il convient de faire à un Juge éclairé.

Quoiqu'il en ſoit, le *Factum* commence par établir deux principaux Chefs de contes-

Digitized by Google

tation à juger, l'un concernant le Preau, l'autre concernant les Loges & Halles couvertes de la Foire. Le Cardinal Abbé prétend que le Preau lui apartient, & qu'il a droit de rentrer dans la proprieté des Loges & des Halles couvertes.

On entre enſuite ſommairement dans le Fait ; & pour abreger, ſans doute, on ſe contente de faire remonter le droit de Foire, dont l'Abbaye S. Germain eſt en poſſeſſion, aux Lettres Patentes du Roy Louis XI. données en l'année 1482. mais, comme je l'ai prouvé ailleurs, ce Droit eſt beaucoup plus ancien. Cependant en vertu de ce dernier titre, les Abbé & Religieux de S. Germain établirent la Foire dans le grand Emplacement où elle eſt aujourd'hui, qui leur apartenoit dès-lors, & ils y firent conſtruire de grandes Loges & des Halles pour les Marchands.

Les Receveurs de l'Abbaye loüoient en particulier chaque Loge : ce Droit de Location étoit annuel & inceſſible, un Marchand ne pouvant ceder que du conſentement du Receveur, &c. Même choſe s'obſervoit à l'égard du Preau, alors diviſé en pluſieurs Ruës, & chaque Ruë partagée en pluſieurs Loges, où les Marchands étaloient à découvert. Toutes les Réparations ſe faiſoient aux dépens de l'Abbé ; & c'eſt ainſi que

les

Digitized by Google

les choſes ſe ſont paſſées juſqu'en l'année 1614.

Alors, dit l'Auteur du Factum, l'Abbaye étoit poſſedée en Confidence par Madame la Princeſſe de Conty, qui y demeuroit & en joüiſſoit ſous le nom du Sr *Buiſſon*. Non contente des fruits, la Princeſſe ſongea à en vendre les fonds, & choiſit ceux dont elle crût tirer plus aiſément de l'argent comptant. Elle avoit obtenu dès 1609. de premieres Lettres Patentes ſous le même nom de Buiſſon, pour faire conſtruire des Maiſons dans l'Emplacement de la Foire, & elle avoit fait nommer des Commiſſaires.

Opoſition de la part des Marchands, leſquels furent deboutés par Sentences en 1610. & l'Abbaye maintenuë dans le Droit & la Poſſeſſion de toute la Foire. Les Marchands ſe pourvûrent au Conſeil du Roy; mais pendant l'Inſtance, la Princeſſe obtint en 1611. de ſecondes Lettres Patentes ſous le même nom, pour aliener les Loges de la Halle & le Preau de la Foire à cens & rentes & prix d'argent, au plus offrant & dernier Encheriſſeur, *à la charge d'employer les deniers au profit de l'Abbaye.* Les Marchands continuerent cependant leur empêchement dans l'Inſtance pendante au Conſeil.

Le Défenſeur du Cardinal de Furſtemberg obſerve ici, que les Droits de l'Abbaye

Digitized by Google

étoient alors mal défendus ; que la Princeſſe de Conty d'un côté, les Marchands de l'autre, plaidoient entre eux à qui s'en approprieroit les fonds, & ajoûte qu'enfin ils s'accorderent par un Partage, ſuivant lequel la Princeſſe eût dix mille Ecus d'argent comptant, & les Marchands le fonds entier. On pouvoit ajoûter que cela ſe paſſoit dans le temps de la Minorité du Roy Louis XIII. & que la Reine Régente étoit favorable à la Princeſſe de Conty. Telle fût la Convention faite en execution d'un Compromis du 11. Janvier 1614. & en conformité, les Parties paſſerent le 16. Decembre ſuivant un Arrêt, qui eſt le titre de l'Aliénation.

En l'année 1621. Louis XIII. devenu Majeur, ôta l'Abbaye à Madame la Princeſſe de Conty, & la donna à M. de Verneüil ; mais à cauſe de ſon bas âge, M. de Lamoignon fut chargé par ordre du Roy, de l'adminiſtration des Revenus. Ce Magiſtrat reclama auſſi-tôt contre cette Alienation.

En ce même temps, le Roy donna pluſieurs Déclarations, par leſquelles, attendu les diſſipations faites par les Confidentiaires &c. il permit aux Gens d'Egliſe de rentrer dans les Biens alienés, à quelque titre que ce fût, même par Arrêt. Autre Déclaration en 1641. qui leur donne la même faculté, & auſſi-tôt les Religieux de S. Germain firent ſignifier qu'ils

Digitized by Google

qu'ils entendoient rentrer dans la proprieté de la Foire.

Derniere Déclaration sur le même sujet, & aussi favorable aux Gens d'Eglise, donnée en l'année 1646. Alors M. de Verneüil, Abbé de S. Germain, forma sa demande contre l'Alienation, laquelle fut portée en la Grand-Chambre du Parlement, où il avoit une Evocation générale, formant incidemment opposition à l'execution de l'Arrêt de 1614. & il interjetta apel des Ordonnances des Commissaires, renduës en consequence de cet Arrêt.

Après plusieurs années de chicane, les Détenteurs se pourvûrent au Conseil. M. l'Abbé y réitera sa demande en cassation contre l'Arrêt de 1614. &c. Le Conseil retint le fond de l'Affaire, & il fut rendu quelques Arrêts en 1654. & 1657. en execution desquels lesquels les Parties continuerent leurs Procedures respectives, qui ne finirent cependant rien. Les Incidens se multiplient; on plaide de nouveau au Parlement, puis au Grand Conseil, Conflit de Jurisdiction, Instance en Reglement de Juges; enfin Arrêt du Conseil d'Etat, du 11. Avril 1692. lequel saisit de nouveau toutes les contestations au fond.

Tel étoit l'état de ce grand Procès pendant au Conseil du Roy, à peu près dans le temps

Digitized by Google

que le Factum, que je vais continuer d'abreger, a été composé.

L'Auteur poursuit la défense du Cardinal Abbé, en soûtenant que l'*Abbaye avoit droit de proprieté, & étoit en possession de la Foire, avant l'Arrêt de* 1614. ce qu'il prouve amplement par Titres & Actes possessoires, bien détaillés par ordre de dates &c.

Il met ensuite dans tout son jour *les Vices de l'Alienation de* 1614. Ce détail est encore fort long, je ne ferai qu'effleurer ce qui paroît de plus fort. » Lésion exorbitante, dit » le Défenseur, on donne un Fonds de deux » cent mille Ecus, qui raportoit dès lors » plus de trente mille livres de rente aux » Portes de l'Abbaye, pour dix mille Ecus » d'argent comptant, & une rente modique; » c'étoit donner le fonds pour une année de » joüissance. A quoi il faut ajoûter que tout » cela s'est fait, après avoir joüi en Confiden- » ce des Revenus de l'Abbaye depuis la mort » du Cardinal de Bourbon, arrivée en 1594. » jusqu'en l'année 1621.

Après cette longue discussion, on expose les Moyens de cassation contre l'Arrêt du mois de Decembre 1614. Titre de l'Alienation. Ils sont au nombre de quatre principaux, & paroissent solidement établis.

Cependant on ne dissimule point les *Fins de non-recevoir* proposées par les Marchands

Déten-

Digitized by Google

Détenteurs ; mais on les discute en même temps, & on en fait par ordre une longue réfutation.

L'Auteur prouve ensuite la justice & la solidité de la Procedure qui a été faite du Retrait de la Foire, en vertu de la Déclaration du Roy, de *1646.* commencée par M. de Verneüil en 1647. continuée par M. Pelisson, Oeconome, & reprise par le Cardinal de Furstemberg, sur laquelle il s'agissoit de prononcer.

Sur la fin du *Factum*, on traite sous un Titre particulier du *Preau de la Foire* ; & on prouve que la seule qualité de Seigneur en rend l'Abbé de S. Germain Proprietaire.

Ce qu'on apelloit alors *les petites Halles*, vient ensuite. C'est, dit l'Auteur, un Corps de Bâtiment détaché des grandes Halles, qui n'a jamais été aliené, & dont l'Abbé a toûjours été en possession : mais ceux qui s'en prétendoient Proprietaires, en ont rendu la joüissance inutile en bouchant les passages, ayant fait un mur d'un côté, & de l'autre s'étant emparé des clefs de la Porte Guisarde, qu'ils tiennent fermée toute l'année ; toujours sous prétexte de la fausse qualité de Proprietaires du Preau.

Le Factum est terminé par une Peroraison pathetique, & capable d'émouvoir en faveur des interêts temporels de l'Eglise, & de la

Digitized by Google

cause particuliere dont il s'agissoit dans cette Piéce.

Le Public fût assés long-temps dans l'impatience d'aprendre la décision de cette grande Affaire, pour laquelle on peut dire que rien ne manqua, longues Instructions, fortes Sollicitations de la part des Parties, lumieres & bonnes intentions de la part des Juges. J'aurois souhaité, Madame, trouver cette décision écrite à la suite du Factum qui m'a instruit, comme cela se pratique quelquefois : mais j'ai été obligé de revenir à notre Historien de l'Abbaye, lequel, après avoir beaucoup abregé toute cette matiere, qu'il a traitée d'ailleurs avec une modération qui lui fait honneur, dans son *IV. Liv. p.* 174. nous aprend en ces termes le Jugement contradictoire & définitif de ce long Procès.

» Enfin, le Conseil d'Etat Privé du Roy » ne jugeant pas à propos que l'Abbaye ren» trât en possession de la Foire entiere, parce » que plusieurs Familles en tiroient leur » subsistance, il ordonna en 1698. que le » Preau de la Foire seroit réuni au Domaine » de l'Abbaye, & que les Marchands ou au» tres qui joüissoient des Halles, seroient » maintenus dans leur possession, moyen» nant la somme de trente mille livres, » qu'ils payeroient une seconde fois au Car» dinal de Furstemberg, au profit de l'Abbaye,

Digitized by Google

» baye, parce qu'ils n'avoient pas fait don-
» ner d'emploi de la premiere ſomme, payée
» à Madame la Princeſſe de Conty.

Les Perſonnes les plus versées dans les Affaires, & les plus éclairées ſur ces matieres, trouverent qu'on ne pouvoit pas mieux juger en cette rencontre. Les Juges, diſoit-on, ont dû être embaraſſés; car ſi d'un côté l'Abbaye perd beaucoup par cette déciſion, un nombre conſiderable de Familles qui ne ſubſiſtent aujourd'hui que par le Revenu des Loges de la Foire, ſeroient d'un autre côté réduites à la mendicité. Plus d'un ſiécle entier, qui s'eſt écoulé depuis l'Alienation, a multiplié ces Familles, parmi leſquelles il s'eſt fait des Partages, des Donations, des Ventes, &c. enſorte qu'un Jugement contraire auroit mis partout le trouble & la deſolation, & c'eſt en ce cas qu'on auroit pû dire véritablement : *Summum jus ſumma injuria.*

Il me reſte, Madame, à vous expoſer, pour achever notre Hiſtoire, tout ce qui concerne la célebrité, le concours & la Police de la Foire S. Germain, ſans oublier ſes diſgraces & ſa décadence en de certains temps; ſans oublier, dis-je, l'uſage qui a été fait depuis du Preau de la même Foire, pour le bien Public, & pour dédommager l'Abbé de S. Germain de l'Alienation des autres

Digitized by Google

fonds, & enfin l'état préſent des choſes à cet égard, & c'eſt ce qui compoſera la derniere Partie de ce Mémoire.

La ſuite pour un autre Mercure.

L'AMOUR ET LA ROSE.

FABLE.

A Mlle R...

UN jeune Amour, échapé de ſa Mere ;
Et ſuivi des Ris & des Jeux,
Dans un Jardin délicieux
Voltigeoit d'une aîle légere.
Il rencontre une Roſe, elle charme ſes yeux ;
Il veut ſur l'heure en faire la conquête,
Avec empreſſement il y porte la main ;
Mais une Epine en le piquant l'arrête ;
Pour l'Amour, vain obſtacle, il y revient ſoudain ;
Et ſoudain encor il ſe bleſſe ;
Des Jeux, des Ris la troupe autour de lui s'empreſſe,
Avec ardeur cherche à le ſoulager ;
Et même, s'il vouloit en croire leur tendreſſe,
De ces Lieux dangereux il doit ſe dégager.
Le Dieu par un ſouris fait ſigne qu'on le laiſſe ;
Il redoute peu le danger ;

Digitized by Google

Il a recours enfin aux petits tours d'adreſſe,
Dont ſçavent les Amours uſer ſi finement.
Quand on obtient l'objet de ſa tendreſſe,
En effet qu'importe comment ?
De ſon Carquois doré le Dieu tire une fleche,
Et ſans aucun ménagement,
Belle Roſe, ſur vous le trait vengeur fait bréche ;
Votre fierté ſe trouve à ſon dernier moment.
Quoi ? pourriez-vous encor uſer de réſiſtance ?
Tôt ou tard à l'Amour il faut ſa récompenſe.
Enfin le Dieu vainqueur touche à l'heureux inſtant.
C'en eſt fait, vous cédez, d'un amour ſi conſtant
Vous avez comblé l'eſperance.
Amans, joignez l'adreſſe à la perſeverance.

ENVOI.

Charmante Iris, vous connoiſſez mon cœur ;
Combien de fois ſur les bords de l'Aronde,
Vous a-t-il en ſecret confié ſon ardeur ?
Mais, je ne puis le taire, eſt-il Amant au monde
Accablé de plus de rigueur ?
Devenez enfin plus traitable ;
N'allez plus de la Roſe imiter la façon,
Ou bien du Dieu, dont vous parle ma Fable,
Je me propoſe, Iris, de ſuivre la leçon.

Ch..... D....,

LET-

Digitized by Google

LETTRE écrite au R. P. Dom Jacques Duval, *de l'Abbaye de Saint Germain des Prés, par M.* Lebeuf, *Chanoine d'Auxerre, au sujet de l'antiquité prétenduë de la Ville de Nevers.*

JE ne crois pas, Mon Réverend Pere, qu'il ſoit beſoin de vous exciter à ſoûtenir votre ſentiment, touchant une Signature que l'on attribuë à un Evêque de Nevers, & qui ne peut pas lui convenir. J'entends parler de la Souſcription d'un Prélat nommé *Evodius* ou *Evotius* au Concile d'Arles, de l'an 314. Un Anonyme de Nevers vient de faire paroître dans le Mercure de France une Lettre, par laquelle je ne croirai jamais qu'il ait démontré ce qu'il prétend prouver. Sans doute vous avez déja amplement réfuté la premiere partie de cette Lettre. Permettez que je faſſe quelques remarques ſur la ſeconde, ſans prévenir les vôtres, & que comme membre de la premiere Egliſe ſuffragante de la Province de Sens, je marque la part que je prends à cette querelle.

On convient parmi les Critiques, que la Notice des Gaules a été rédigée vers le temps de l'Empereur Honorius. Cette Notice, dans ſa plus grande pureté, & telle que

Digitized by Google

que l'ont publiée les Sirmonds, les Duchênes, les Labbes, les Valois, & de nos jours, les RR. PP. Bouquet & Dantine, vos illustres Confreres, au premier Tome de leur incomparable Edition des Hiſtoriens de France; cette Notice, dis-je, ne met que sept Cités dans la Province Senonoise, en y comprenant même la Métropole. Les voici :

Provincia Lugdun. Senonia, Civitates numero septem.

Metropolis Civitas, Senonum.
Civitas Carnotum.
Civitas Autiſiodorum.
Civitas Tricaſſium.
Civitas Aurelianorum.
Civitas Pariſiorum.
Civitas Meldorum.

Où étoit donc alors Nevers ? Peut-on dire qu'il existât, malgré le ſilence d'une Piéce si autentique ? Oüi, il y avoit un Lieu dit *Nebirnum*, ou *Nevernum*, mais ce n'étoit pas une Cité ; ce n'étoit pas même un de ces Lieux apellés *Caſtrum* dans la Notice des Gaules, dont je viens de parler. L'Itineraire d'Antonin fait mention de *Nevernum*, comme étant sur une grande route entre *Decetia* & *Condate*. Mais de même qu'on ne peut pas dire que Dezize, ni Cône ayent été des Cités dans le temps de la redaction de cet Oüvrage, non plus qu'une infinité d'autres Lieux

Digitized by Google

Lieux, marqués dans cet Itineraire, on ne peut pas l'assûrer davantage de Nevers. Quelqu'un soupçonnera, peut-être, que le Copiste de cette primitive Notice des Gaules a omis une ligne, qui auroit dû porter ces mots : *Civitas Nivernenſium.* Mais ce soupçon, s'il étoit bien fondé, rejailliroit aussi sur l'énumeration qui est en tête, laquelle met, *Civitates septem*, & non pas *octo.* Ce n'est que dans des Copies d'une Ecriture plus récente, & remplies d'inexactitudes & d'additions manifestes, que l'on trouve la Cité de Nevers nommée avec les autres Cités marquées ci-dessus. Les Ecrivains & les Copistes, bien posterieurs à l'établissement d'un Evêché à Nevers, inferoient de cet établissement, qu'ils voyoient être déja ancien de leur temps, que c'étoit une faute d'omission dans les anciennes Copies, de n'avoir pas inseré Nevers dans le rang des Cités. Mais ces Ecrivains & ces Copistes donnoient dans l'illuſion. Ils pouvoient bien agir de bonne foi, en représentant Nevers comme l'une des Cités de leur temps ; mais il ne s'ensuit pas de-là qu'ils fussent bien fondés à soupçonner une faute dans les Copies primitives.

Ceux qui chercheroient la Cité de Nevers sous la premiere Lyonnoise, comme étant voi-

Digitized by Google

voisine de la Cité d'Autun, ne seroient pas plus heureux. Sous Honorius on ne connoissoit dans cette Province que trois Cités, *Civitates numero tres*, qui sont,

Metropolis Civitas Lugdunensium.
Civitas Æduorum.
Civitas Lingonum.

La Notice originale y joint

Castrum Cabilonense.
Castrum Matisconense.

On doit tenir pour bien certain, que comme il n'y avoit alors dans cette Province que ces cinq Lieux qui fussent murés, ou qui pûssent passer pour considerables, il n'y avoit aussi dans la Province Senonoise que les sept Lieux ci-dessus nommés: sçavoir Sens, Chartres, Auxerre, Troyes, Orleans, Paris, & Meaux. Comme donc on n'établissoit point d'Evêché dans les Lieux qui n'étoient pas considerables, si j'ai suffisamment prouvé que sous l'Empire d'Honorius Nevers n'étoit ni Cité, ni *Castrum*, il en faut conclure que sous ce même Empereur il n'y avoit point de Siege Episcopal en ce Lieu là, & par consequent qu'*Evotius* du Concile d'Arles, de l'an 314. n'a pas été Evêque de cette Ville.

J'estimerai infiniment l'autorité de M. Marion, Avocat célebre, nâtif de Nevers, quand il ne s'agira que de questions qui concer-

Digitized by Google

concernent la Jurisprudence ; mais non pas en celles qui regarderont l'Hiſtoire ancienne, ou la Géographie. Je viens de lire son Plaidoyer pour le Duc de Nevers au troiſiéme Tome de l'Histoire Généalogique des Pairs de France, page 690. Il y dit que César appelle Nevers *Nomodinum ad Ligerim*. Il fait assister un *Taurisianus Episcopus Civitatis Nivernensis* à un Concile d'Apamée, ou de Pamiers, *In Concilio Apamiensi*, dit-il. Il fait dire à Aimoin, que dans la Gaule Celtique, les Villes principales & plus connuës étoient Lyon & Nevers : *Ex his præcipuæ sunt notæ aut plus cognitæ Lugdunum & Nimodunum quam Niverniam vocant* ; quoique l'autorité d'Aimoin ne dût pas me toucher beaucoup en fait de Géographie, parce que je l'ai souvent trouvé en faute sur ces matieres, je dois cependant lui rendre ici justice, & faire sentir qu'il n'a pas dit ce que M. Marion lui fait dire. Vous sçavez, M. R. P. qu'Aimoin ne passe pas tout à coup de la Ville de Lyon à celle de Nevers, mais qu'il nomme seulement vingt-deux Villes entre Lyon & cette derniere. Il ne donne donc à *Nivedunum* que le dernier rang, & il n'assûre pas que ce *Nivedunum* ſoit Nevers, mais il se contente de dire que quelques-uns le croyoient. Peſez, je vous prie, la difference d'Aimoin, cité ci-dessus par M. Marion de Nevers, d'avec

Digitized by Google

d'avec Aimoin parlant lui-même : *Ex his præcipuæ sunt, noſtroque ævo plus cognitæ, Lugdunum, Cabillonum, Hedua quæ eſt Auguſtidunus, Senonis, Antiſſiodorus, Meldis, Treces, Pariſius, Carnotum, Genabum ubi nunc Aurelianis, Rothomagus, Ebroas, Oximus, Cenomannis, Lixovium, Nannetis, Venetus, Abrincatina, Andus quæ eſt Andegavis, Turonis, Bituriges, Nivedunus quam quidam Nivernis eſſe putant.*

N'admirez-vous pas, M. R. P. comment on continue à mettre tout en œuvre pour donner à la Ville de Nevers une antiquité qu'elle ne peut avoir ? Rien de plus mal imaginé, que ce que Cotignon a dit sur *Noxius*, qu'il croit avoir été le premier nom de Nevers. Ces sortes d'idées portent avec elles-mêmes leur réfutation. C'est une chose en effet curieuse, que de voir une Ville Celtique porter un nom Latin. Mais encore, où Cotignon a-t-il pris *Noxie* dans l'Inscription qu'il raporte ? Je fus informé il y a quelques années par un Chanoine de Nevers, que cette Inscription exiſtoit encore ; je le priai de me la figurer telle qu'elle étoit, ligne pour ligne, & d'y marquer les grandes lettres, ou lettres excedentes, & tout ce qui paroissoit obscur : il me fit ce plaisir, & je l'ai donné dans le II. Tome de mon Recueil imprimé en 1738. Or l'Inscription se trouve differente

Digitized by Google

rente en bien des chefs, d'avec celle que Cotignon a publiée. Elle est à Nevers en cinq lignes, & Cotignon la donne en deux. Cotignon y insere des ponctuations qui n'y sont pas; du nom du Dieu *Andegamulus*, Cotignon en fait trois mots; son *Noxie* n'y est aucunement. Donnez-vous la peine, M. R. P. de confronter les deux Editions, après quoi, vous direz hardiment, que cette Cité *Noxia* est une vraie chimere.

Un Sçavant du Bourbonnois nous a promis une Disssertation qui prouvera que c'est dans cette Province, & non à Nevers, qu'étoit le *Noviodunum Æduorum* des Commentaires de César. J'ai déja annoncé il y a longtemps cette découverte; & il ne tiendroit pas à moi qu'elle ne fût mise en évidence, si je pouvois disposer de mon temps & me transporter dans ce Pays-là. Faites ensorte, M. R. P. que la Lettre que j'ai l'honneur de vous adresser, puisse être connuë de ce Sçavant, afin qu'il se hâte de détromper Mrs de Nevers, qui s'accoûtument peu à peu à approprier à leur Ville, ce qui apartient visiblement à d'autres. Je crois, après tout, qu'il en faudra revenir au sentiment de ceux qui pensent que cette Ville n'a commencé à être réputée Cité, & à avoir des Evêques, que lorsqu'on a détaché de la Cité d'Autun, un certain territoire, pour le donner

Digitized by Google

donner à Nevers, & que cela s'est fait vers le temps des conquêtes de Clovis.

M. de Frasnay, dont les Ecrits ont occasioné votre Lettre & la mienne, fournit lui-même de quoi confirmer le soupçon que l'on a, que les Ecrivains de Nevers, faute d'Evêques, en ont emprunté des Villes qui portoient un nom assés aprochant de celui de leur Ville. Manquant de Légende, ils ont crû pouvoir aussi en emprunter ce qui est dit de S. Arige de Gap, & l'attribuer à leur S. Aré, *Aridius*; c'est dequoi M. de Frasnay blâme Coquille & Cotignon.

J'étois tenté au reste, de rendre publiques des Observations sur les Essais de M. de Frasnay, à mesure qu'il les a publiées dans le Mercure. J'avois alors l'esprit plus rempli des Faits qu'il raporte, que je ne l'ai à présent. Je me souviens cependant qu'il dit dans une de ses Lettres, que les principales Reliques de S. Ithier, Evêque de Nevers, sont à Nogent sur Vernusson, au Diocèse de Sens, à quelques lieuës de Gien. C'est un Fait que je puis lui contester, pour avoir été sur les Lieux. S'il avoit dit qu'elles y ont été, il auroit mieux rencontré. Il dit aussi que l'Eglise d'Auxerre fut longtemps sans Evêque, sous Charles Mártel; ce qui est très-faux, comme je le ferai voir dans l'Histoire que je prépare de ces mêmes Evêques. Il ajoûte un peu

Digitized by Google

peu après, que la Reine *Pédauque*, représentée à la porte d'une des Eglises de Nevers, est *Berthe*, femme du Roy Pepin. Il seroit besoin de l'accorder là dessus avec votre Confrere Dom Urbain Plancher, qui vient d'assûrer dans son premier Tome de l'Histoire de Bourgogne, page 503. que ce Pied d'oye est le *caractéristif* de la Reine Clotilde, Epouse de Clovis. Dans un autre endroit il place des Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Augustin à S. Martin de Nevers dès le IX. siécle. Parlant d'une certaine année de la fin du XI. siécle, il fait jeûner les Chanoines de Nevers le jour de S. Cyr, leur Patron, au lieu de dire la Vigile, comme Coquille l'a dit avant lui, page 62. Je pense pourtant que ce n'est qu'une faute d'inadvertance.

J'aurois conseillé à M. de Frasnay, avant que de publier ses Essais, de témoigner qu'il a jetté la vûë sur les Ouvrages de Dom Mabillon, de Dom Luc Dachery, de Dom Martenne, de M. Baluze, &c. Pourquoi, par exemple, oublie-t-il au IX. siécle, *Liudon*, Evêque de Nevers ? Il n'avoit qu'à ouvrir la Diplomatique de D. Mabillon, page 154. ou le Spicilege, Tome 2. page 591. il y eût lû à la fin d'un Acte de l'an 864. en faveur de l'Abbaye de S. Germain d'Auxerre : *Liudo vocatus Episcopus Sanctæ Nivernensis Ecclesiæ.*

Je suis &c. *Ce 20. Mars 1740.*

A

Digitized by Google

*A M. Greſſet, ſur ſa Tragédie d'*Edoüard III.

LOin d'ici ces Auteurs timides,
Qui craignent, par des homicides,
D'irriter nos cœurs & nos yeux,
Quand ta main fait périr un traître;
C'eſt faire, par un coup de Maître,
Ce que chacun attend des Dieux.
Celui qui meurt dans la Couliſſe,
Dans l'Eſprit eſt encor vivant;
Quand ſur la Scene il reçoit ſon ſuplice,
Il eſt vraiment puni, le Parterre eſt content.
Oui, nos premiers Auteurs vont ſuivre ton exemple.
Tu touches, le Monde étonné
A ſa ſurpriſe abandonné,
S'aprête à t'élever un Temple.
Triomphe; chacun aplaudit,
Et l'admiration l'emporte:
Du cœur de nos François tu ſçais ouvrir la porte;
Paris dans *Arondel* admire ton Eſprit.
J'aime à trouver en lui cette ame peu commune,
Qui ſçait aimer ſans interêts,
Qui nous fuyant dans la fortune,
N'attend que nos malheurs, pour combler ſes bienfaits.

L'Amour

Digitized by Google

L'Amour ne connoît point d'extreme ;
Immoler un Ami, c'eſt nous perdre nous-même.
Oui ; *Volſax* doit périr & c'eſt peu du poiſon ;
Le Poignard dans ſon ſein venge ſa trahiſon.
A flechir *Eugenie* un Prince amant conſpire,
Il offre à ſes faveurs la moitié de l'Empire.
Si le Trône ébloüit, *Vorceſtre* a des vertus.
Elevé par ſon rang, plus grand par ſes refus.
Il ſçait parler en Pere, en Pere il ſçait défendre
De livrer aux honneurs un cœur flexible & tendre ;
Il voit avec plaiſir qu'elle cede à ſes Loix.
Pous ſes Enfans un Pere eſt au-deſſus des Rois.
Ainſi ſe conſacrant au bien de la Patrie,
Il eſt prêt d'immoler & ſa Fille & ſa vie.
Qu'un Miniſtre prudent ſe diſtingue à ces traits !
Que tu poſſedes l'art d'animer les Portraits !
Tes Juges éclairés ſont charmés d'y connoître
Que dans le même inſtant l'Ecolier devient Maître ;
Mais pour tracer ſi bien un Miniſtre accompli,
Pouvois-tu te méprendre, en copiant *Fleury* ?

N'attends pas que ma voix te flate
Malgré tous tes heureux talens ;
Un bon Pere aime ſes Enfans,
Malheur à celui qui les gâte . . . .

D'Aire C. . . .

De Paris ce 20. Avril.

LET

Digitized by Google

LETTRE II. sur l'Amour & la connoissance des Beaux Arts.

IL y a des Curieux d'oſtentation, Monſieur, & il y en a beaucoup qui, uniquement pouſſés par la ſotte vanité de paroître Connoiſſeurs, & plus habiles qu'ils ne ſont en effet, n'ont d'attention, quand il s'agit du jugement d'un Tableau, ou autre Ouvrage quelconque, qu'au ton & à la déciſion des Grands, des Gens en place, des Artiſtes, & de ceux qui paſſent pour bons Connoiſſeurs, & qui ſouvent ſe préviennent, ne jugeant pas toujours avec la même juſteſſe & le même diſcernement; & ſoit par contagion, ou par baſſe complaiſance, ſoit par l'envie de paroître d'auſſi bon goût que les autres, & crainte auſſi de ſe donner quelque ridicule, ils aplaudiſſent à des choſes ſans mérite & inſipides, contre le témoignage réel de leurs lumieres, de leur goût & de leurs vrais ſentimens qu'ils étouffent. C'eſt de cette maniere que divers Morceaux ont une certaine réputation qu'ils ne méritent nullement. Eh! ſi l'on vouloit étendre cette morale plus loin, on trouveroit des Gens qui pour paſſer pour voluptueux & fins gourmets en Muſique, en Poëſie, en Eloquence,

Digitized by Google

en bonne chere même, se mortifient, jusqu'à l'ennui & au dégoût, pour paroître avoir une satisfaction complete, & se mettre ainsi par une fade complaisance, au niveau des Gens du bel air. L'esprit sera toujours la dupe du cœur.

Dans l'intention d'inspirer de l'amour & du goût pour les Beaux Arts, il ne faut rien négliger de ce qui peut donner quelque justesse à l'esprit, pour en juger. Un des moyens des plus sûrs pour acquerir cette justesse, c'est de se rendre compte à soi-même des impressions que le cœur & l'esprit reçoivent en voyant un Tableau attentivement, & en examinant si le Sujet représenté ressemble dans toutes ses parties à ce que le Peintre a voulu représenter. L'imitation est parfaite quand elle va jusqu'à tromper, & c'est le sublime de l'art qui produit dans le Spectateur ce plaisir, qu'on ne peut exprimer. Or tout homme raisonnable qui veut acquerir quelque goût & quelque justesse pour juger des Beaux Arts, sera sensible avec une médiocre aplication, aux beautés de la Peinture, de la Sculpture; &c. & éprouvera des sensations agréables, qui certainement augmenteront ses lumieres, ses connoissances & son amour pour les choses de goût. Je dis plus, il aprendra à réfléchir, à comparer, à combiner, & même à penser, sans compter bien d'au-

Digitized by Google

d'autres choſes auſſi utiles qu'agréables, comme l'Hiſtoire Ancienne & Moderne, & diverſes Epoques de grands Evenemens, que les Tableaux, les Tapiſſeries, les Statuës, les Bas-Reliefs, les Médailles, & les Pierres gravées nous repréſentent tous les jours.

A l'égard de l'expreſſion des Perſonnages qu'un Peintre introduit dans un Tableau, ou le Sculpteur dans un Groupe, tout le monde doit être en état d'en juger, car nous en voyons tous les jours des modéles devant nos yeux dans la vie civile, & le commerce du monde. Ceux qui fréquentent le Théatre, peuvent acquerir bien plus sûrement des lumiéres à cet égard, en mettant à profit les diverſes émotions que leur cauſent les ſentimens bien exprimés des diverſes paſſions des Acteurs, comme de plaiſir, de douleur, de colere, de crainte, d'eſperance, de terreur, de pitié, de deſeſpoir, d'amour & de haine, ainſi que la jalouſie, l'hypocriſie, l'audace, le découragement, l'affliction, &c. Les animaux ont auſſi leurs paſſions, mais, ſans doute, en plus petit nombre, qu'on peut exprimer avec juſteſſe, en imitant le vrai, ſans rien outrer par des grimaces, des attitudes & des airs de tête équivoques, qui diſent trop, ou ne diſent rien, &c.

Bien des Gens entrent dans un Apartement, dans une Galerie, &c. y ſont aſſés long-

Digitized by Google

temps, sans voir le quart de ce qu'il y a à voir, & sans s'arrêter à ce qu'il y a de plus remarquable, parlent beaucoup cependant, & ne disent rien de sensé, précipitant leur jugement sur tout, loüant ou blâmant sans reflexion, sans aucune intelligence, & sans se donner le temps de refléchir sur les impression qu'on a reçûës, pour parler en conséquence; & tout cela se fait ou d'un air gauche, embarrassé, ou en fanfaron.

Un Curieux intelligent qui entre dans un Cabinet, jette un coup d'œil général, & voit des yeux de l'ame plus encore que des yeux du corps, la disposition, l'arrangement, la symétrie, & l'effet du tout ensemble. Il joüit des diverses manieres & des differens talens, souvent contrastés, & même diamétralement oposés, des plus grands Maîtres, pour arriver au même but, qui est l'imitation. Rien n'échape à l'homme intelligent. Les Glaces, les Lustres, les Girandoles, leurs formes, leurs qualités, ainsi que des differentes Tables de Marbres précieux, Cabinets, Coffres & Boëtes de Laque du Japon, Bronzes & Figures de Marbre, Porcelaines de prix, Pendules & autres Ouvrages de Marqueterie; Tapisseries, Lits & Meubles de goût.

On entre dans le détail d'un Cabinet, en le parcourant, commençant par la porte, &

Digitized by Google

& en faisant le tour, donnant à chaque Morceau l'attention convenable, pour tâcher d'en conserver quelques traces dans l'esprit, & l'idée sera complette, si l'impression est agréable.

Si vous croyez, M. que ces reflexions soient bonnes à quelque chose, je les continuërai; mais je ne vous promets pas d'y mettre plus d'ordre, ni d'y employer plus de temps, ma chere paresse y perdroit trop. Je serois bien flaté, je vous l'avouë, si homme de Lettres comme vous êtes, & d'un goût aussi sûr que délicat, l'envie pouvoit vous prendre de mettre un peu votre bonnet de travers pour l'interêt des Beaux Arts, que vous aimez bien autant que moi, & me faire voir mon bec-jaune, sur ce que j'ai dit dans cet Essai, sur ce que je n'ai point dit, ou que je n'ai pas assés bien dit, & sur ce qu'on pourroit dire de mieux, pour exercer l'esprit & le sentiment, pour former le goût, & faire connoître & aimer les Arts. Mais, c'est une passion qui peut mener loin, dira quelque Cinique, sans délicatesse & sans sentiment; vraiment tous les excès sont très-condamnables, même dans la Piété, on en doit convenir & les combattre: cependant un fort honnête homme, un galant homme même, qui n'a ni passion, ni foiblesse, & qui n'a ni d'amour ni de penchant pour rien,

Digitized by Google

est un pauvre homme. D'ailleurs si on y dépense quelques sommes, il en reste toujours quelque chose, qu'on peut regarder comme un fonds ; au lieu que presque toutes les autres passions sont en pure perte, & on n'en peut pas joüir comme de celle-ci aussi longtemps, en tout temps, en tout lieu, sain, malade, jeune, vieux, &c.

Je suis, Monsieur, &c.

A Paris le 15. Avril 1740.

L'HIVER REVENU.

A Beille, reste coy dans le fond de ta *Rucho.*
L'Hyver tournoit le dos, mais c'étoit en *Sournois,*
Qu'il sembloit nous vouloir dérober son *Minois,*
Le traître veut encor faire encherir la *Buche.*

Tu grilles de sortir ; ah ! ne sois pas si *Cruche.*
Le triste Jardinier tapi dans son *Harnois,*
N'a pas dans son Enclos des fleurs pour un *Tournois.*
Et qu'y pourrois-tu donc picoter pour ta *Huche?*

Faut-il être, dis-tu, paresseux comme un *Chien?*
Non, mais il ne faut pas aller aussi pour *Rien,*
Et malgré les avis, trop tôt quitter son *Poste.*

Une

Digitized by Google

Une Guêpe imprudente en a déja *crevé.*
Cet exemple te doit arrêter sans *Riposte;*
Attens que les Zephirs viennent te dire *Ave.*

QUESTION IMPORTANTE,

Jugée au Parlement de Paris, le 16. Decembre 1739.

SI dans la Prévôté de Vaucouleur, sise en la Coûtume générale de Chaumont, tous les Fiefs sont de droit réputés *Fiefs de Danger*, sans que cela soit établi par un Titre particulier.

FAIT.

La Dame Marquise d'Alegré, comme Tutrice de ses Enfans mineurs, & ses Enfans majeurs, vendirent au Sr de l'Ecluse, le 4. Août 1732. les Terres de Maxey sur Voise, & d'Epiez, moyennant le prix & somme de 48000. liv.

La Terre d'Epiez est située dans la Prévôté de Vaucouleur, Coûtume de Chaumont; elle relève du Roy, à cause de son Château de Vaucouleur, dont le Sr Marquis Dessales est Engagiste.

L'Acquereur ne pouvant faire en personne

Digitized by Google

la foi & hommage pour la Terre d'Epiez, à cause d'une maladie, présenta sa Requête au Bureau des Finances de Champagne, pour y être reçû par Procureur, comme s'agissant d'un Fief de Danger qui ne devoit aucuns profits, mais seulement la foy & hommage, avec l'aveu & dénombrement.

Le Procureur du Roy consentit que la foi & hommage fût faite par un Fondé de Procuration, en payant par l'Acquereur pour les profits de Fief au Seigneur Engagiste, 3700. liv. attendu (portoit son Requisitoire) que si l'on pouvoit prouver par Titres la qualité de Fief de Danger, il y auroit lieu à la Commise, suivant l'Article 56. de la Coûtume de Chaumont, parce que l'Acquereur s'étoit mis en possession avant la foi & hommage.

Le Receveur Général des Domaines de Champagne consentit pareillement que la foi & hommage fût faite par Procureur, sous les mêmes conditions, & encore à la charge de fournir aveu & dénombrement dans le temps de la Coûtume.

Le Sr de l'Ecluse soûtint qu'on ne devoit proceder à aucune liquidation, parce que la Terre d'Epiez étant un Fief de Danger, il n'étoit dû aucun profit pour les mutations.

Le 25. Juillet 1735. le Procureur du Roy fit

Digitized by Google

fit saisir feodalement la Terre d'Epiez, avec assignation au Sr de l'Ecluse pour voir adjuger au Roy les fruits & revenus du Fief, tant que la saisie tiendroit.

Il intervint le 3. Août 1736. Sentence, qui ordonna la levée des fruits en pure perte au profit du Roy, à compter de 40. jours après la saisie feodale.

La Dame Marquise d'Alegré & ses Enfans, qui avoient pris le fait & cause du Sr de l'Ecluse, interjetterent apel tant de cette Sentence, que de la Saisie feodale, sur lequel ils firent intimer le Marquis Dessales, Seigneur Engagiste, & le Receveur du Domaine.

Pour Moyens contre la Sentence & la Saisie feodale, les Apellans disoient que la Terre d'Epiez étoit un Fief de Danger.

On apelle *Fiefs de Danger*, ceux qui sont sujets à tomber en commise, & ne doivent que foi & hommage, suivant l'Observation de Chassanée sur la Coûtume de Bourgogne, qui dit que les Coûtumes rigoureuses des Fiefs de Danger, par la facilité de tomber en commise, récompensent les Acquereurs & les Collateraux par l'exemption des profits.

Pour établir que la Terre d'Epiez étoit un Fief de Danger, les Apellans aportoient deux sortes de preuves, sçavoir la

Digitized by Google

Titre public, & les Titres particuliers.

Pour Titre public, ils alleguoient l'Article 56. de la Coûtume de Chaumont qui porte, qu'*au Bailliage de Chaumont il n'y a aucuns Fiefs de Danger, sinon en la Prévôté de Vaucouleur, ou s'il y a Fiefs de Danger qui sont de telle nature que le Vassal ne se peut ou doit mettre auxdits Fiefs, sans en avoir fait les foi & hommage..... autrement il commet son Fief, si tant étoit qu'il ne lui fût échû de pere ou de mere.*

Gousset, sur cet Article, observe que tous les Fiefs situés en la Prévôté de Vaucouleur, sont Fiefs de Danger, parce que les termes du Statut étant indéfinis, ont la même force & le même sens que si la proposition étoit universelle, affirmative. Il tire sa preuve de la Loi *Omnes populi*, suivant laquelle, *verba indefinita equipollent universali.*

On oposoit de la part des Intimés le sentiment de M. Charles Dumolin, qui combat cette opinion sur l'Article 56. de l'ancienne Coûtume, *num.* 32.

La Dame d'Alegré répondoit que la Pratique étoit l'Interprete le plus sûr des Coûtumes; que la Pratique étoit constante par des Jugemens & par un Acte de notorieté qu'elle raportoit; qu'il y en avoit donc déja assés dans le Droit, pour conclure que la Terre d'Epiez étoit un Fief de Danger.

Dans

Digitized by Google

Dans le Fait la Question se trouvoit décidée par des Titres particuliers.

1°. Par une Sentence de la Chambre du Trésor de Châlons, renduë en 1633. par laquelle le Procureur du Roy avoit conclu à la commise de la Terre d'Epiez, comme Fief de Danger.

2°. Par un Dénombrement rendu en la même Chambre le 23. Juillet 1644. où ladite Terre est reconnuë Fief de Danger.

De la part des Intimés, on disoit au contraire que la Coûtume de Chaumont ne porte point, que dans la Prévôté de Vaucouleur, tous les Fiefs soient de droit Fiefs de Danger, mais seulement qu'il y en a, ce qui supose qu'ils doivent être établis par des Titres particuliers : que tel est le sentiment de M. Charles Dumolin, *loco citato.*

Que dans le Fait il intervint Sentence au Bureau des Finances de Châlons, le 6. Avril 1725. qui liquida à 3500. livres les Droits dûs pour la vente de la Terre d'Epiez, faite au Marquis d'Alegré, mari de l'Apellante.

Que par un Dénombrement du 9. Avril 1725. la Terre d'Epiez n'est point dite Fief de Danger, mais chargée des Droits & devoirs, suivant la Coûtume de Chaumont.

Enfin on observoit que dans l'Extrait de la Chambre des Comptes, portant déclaration des Fiefs de Danger sis en la Prévôté de Vau-

Digitized by Google

couleur, on ne trouvoit point celui d'Epiez ; d'où les Intimés concluoient que les Droits de Vente en étoient dûs.

Par Arrêt du 16. Decembre 1739. la Sentence du Bureau des Finances de Châlons fut confirmée, avec amende & dépens ; ce qui juge que dans la Prévôté de Vaucouleur il n'y a de Fiefs de Danger, que ceux qui sont justifiés tels par des Titres particuliers, & que l'énonciation de la Coûtume n'est pas un Titre suffisant, parce qu'il ne faut pas conclure du particulier au général.

EPITRE A M. G***

Les Douceurs de l'Amitié.

Toi, dont l'aimable caractere
Sçait allier le sentiment
De l'Amitié la plus sincere
Aux Graces de ton enjoüement ;
Toi, qui loin du dehors sévere,
Que plus d'un Hypocrite affecte à tout moment,
Marchant toujours également
Dans un sentier caché qu'ignore le Vulgaire,
De la sagesse salutaire
Sçais recueillir le fruit charmant ;
Damon, sage Damon, de cet enchaînement

Qui

Digitized by Google

Qui par des liens agréables
Rend nos deux cœurs inséparables,
Je goûte avec transport le doux enchantement;
Et dans l'aimable empressement
Dont notre union est suivie,
Je sens qu'on peut trouver, en cela seulement,
Un bien le plus digne d'envie,
Un bien, dont la faveur jamais ne se dément.
Que ne te dois-je point, Ami, dont la tendresse
Sçait arrêter l'égarement
De ces troubles fougueux, où ma foible jeunesse
Se livre avec emportement;
De ces desirs, dont vainement
Je croirois voir cesser l'yvresse,
Si le flambeau de ta sagesse
N'éclairoit mon entendement;
De ces folles erreurs, que mon ame insensée
Suivroit toujours aveuglément,
Si ton amitié courroucée
N'en détruisoit le mouvement?
Ainsi sur la Plaine liquide,
A travers les horreurs des Ondes & des Vents,
L'Etoile du Nord sert de guide
A ces Nautoniers imprudens,
Dont on voit l'audace intrépide,
Oser, par le secours d'un frêle Bâtiment,
Braver l'inconstance perfide

Du

Digitized by Google

Du plus redoutable Element.
O ! tendre Amitié ! ma Minerve !
Loin du faste brillant qui séduit les Mortels,
Je vais, aux pieds de tes Autels,
Cueillir l'aimable fruit que ta faveur réserve
Aux Sages, que tes Loix comblent des biens réels.
Tu seras la seule Déesse
Dont j'adorerai les attraits ;
Mon cœur nourri de tes bienfaits,
Va, dans l'excès de sa tendresse,
A tes douces faveurs se livrer pour jamais.
Sans toi, de mon Printemps, j'eusse vû les années
Par mille noirs soucis fanées,
Devenir un tissu de maux ;
J'eusse vû les chagrins succeder à la peine ;
Et sans toi, la Parque inhumaine
Ne fileroit mes jours que sur de noirs fuseaux.
J'abjure dans tes bras cette erreur volontaire,
Dont mon cœur trop longtemps adopta les écarts,
Quand de la Reine de Cythere,
Aveugle, je suivois les brillans Etendarts.
Je quitte la troupe légere
Des Plaisirs inconstans, des volages Amours ;
La Beauté n'est que passagere,
L'Amitié peut durer toujours.
Loin des rebuts, loin des caprices,
Des mépris & des injustices,

Qu'une

Digitized by Google

Qu'une Belle prodigue à ſes adorateurs,
Dans le cœur d'un Ami ſenſible
Je trouve ſeul d'un ſort paiſible
Les ineſtimables douceurs.
Surpris du dédain de ſes charmes,
Que le fils de Venus éguise tous ſes traits,
Qu'il offre à mes regards les ſéduiſans attraits,
De l'infidelle Iris qui fit couler mes larmes;
Ce Dieu contre un repos que je goûte à jamais,
Ne fera qu'émouſſer ſes armes.
Voilà, Damon, les ſentimens
Que me dicte une amitié tendre;
Ils ſont ſinceres & conſtans,
Et tels que d'un Ami tu devois les attendre.
En liſant cette Epitre, où, par des traits divers
J'ai dépeint l'ardeur qui m'entraîne,
Tu m'y reconnoîtras; mon cœur eſt l'Hypocrêne
Où ma Muſe a puiſé ces Vers.

*Par M. B * * d'Aix.*

LET-

Digitized by Google

LETTRE de M. Cantwel, *écrite de Paris le* 13. *Avril* 1740. *à M. D. L. R. au sujet du Remede contre la Pierre.*

VOici, Monsieur, le Journal exact & circonstancié que je vous ai promis. Je fus apellé le 2. Octobre 1739. pour voir Mad. *Rottier*, Sœur de M. Rottier, Graveur & Orfévre du Roy, demeurant au Carrousel, vis-à-vis la Cour des Princes. Son poux étoit foible, languissant, & quelquefois intermittant; sa respiration très-gênée, la parole perduë, & le sentiment presque éteint. Elle avoit de fréquentes foiblesses, & quand elle en revenoit, elle faisoit de grands efforts pour vomir. Je lui ordonnai une Potion *antihysterique*, qui lui rendit la parole. Quelques lavemens émolliens & purgatifs, suivis de l'*Hypecacuana*, la mirent en état de retourner chés elle, car elle étoit alors en visite; elle dormit très-peu cette nuit-là.

Le lendemain matin elle eut de fréquentes foiblesses, qui furent suivies de tous les symptômes de son premier accès. J'ordonnai les mêmes Remedes que j'avois ordonnés la veille, avec moins de succès. Sur le soir elle eut un troisiéme accès plus violent que les précédens. J'ordonnai de plus forts *antihysteriques*,

Digitized by Google

hystériques, qui la jetterent dans des convulsions terribles, après lesquelles elle parut fort-tranquille, & une heure & demie après, entierement rétablie.

Vers les onze heures du soir, elle eut un retour de ses convulsions, & bien-tôt après, tous les symptômes de son premier accès. On crut qu'elle ne survivroit pas à cette attaque, parce que les Remedes, loin de la soulager, sembloient augmenter son mal.

A une heure après minuit (4. Octobre) je la fis saigner du pied, & j'eus la satisfaction de voir diminuer le mal, dès le moment que la veine fut ouverte; desorte que le pouls étoit tout-à-fait rétabli, & les accidens dissipés en moins d'un quart d'heure.

Le lendemain à 8. heures du matin, elle eut un cinquiéme accès, pour lequel je la fis encore saigner du pied, avec grand succès. Le même jour à 2. heures après midi, je la fis saigner du pied pour la troisiéme fois, ayant & les mêmes indications, & avec succès. Sur le soir je lui fis prendre trois grains de Tartre Emétique, qui produisirent un effet surprenant; la Malade dormit fort bien la nuit.

Le 5. Octobre, elle prit deux onces de *Manne* dans un petit Boüillon, & eut quelques défaillances; mais elle en fut bientôt remise.

Le

Digitized by Google

Le 7. il lui montoit souvent des chaleurs au visage ; on lui donna un lavement.

Le 8. elle eut un retour leger de son accès. Je la fis saigner du pied pour la quatriéme fois : les accidens disparurent, la Malade dormit, après quoi de fréquentes chaleurs lui monterent au visage, les Regles parurent, & aussi-tôt elle jouit d'une santé parfaite jusqu'au 22. & 23. du même mois, que la colique & le mal de tête la tourmenterent alternativement.

Le 24. elle eut un septiéme accès pareil au premier ; je la fis saigner du bras ; le lendemain & le surlendemain, elle le fut du pied, le bas-ventre étant tendu, & la vessie enflammée, de maniere que l'urine ne pouvoit passer. Après ces deux saignées, je la fis sonder, on apliqua des Cataplasmes émolliens à l'hypogastre, & on fit diverses fomentations au bas-ventre.

Le 27. j'ordonnai le demi-bain ; la Malade urina ce jour-là sans sonde, comme elle avoit fait auparavant après chaque saignée) & alla facilement à la selle.

Deux jours après, je changeai le demi-bain en bain entier, qu'elle prit deux fois par jour, jusqu'au 8. Novembre, & elle ne le cessa, que parce quelle se crut entierement guerie.

Le 10. Novembre, elle commença à être attaquée de la colique, sentit une douleur fixe

Digitized by Google

fixe dans le rein gauche, une douleur sourde dans la vessie, avec de fréquentes envies d'uriner, ce qu'elle ne faisoit que goute à goute, ne pouvant ni se baisser, ni se relever, & souffrant extraordinairement.

Ces symptômes me confirmerent dans l'opinion où j'étois depuis quelques jours, qu'elle avoit la Pierre ou la Gravelle, ce qu'elle ne pouvoit pas croire, 1°. Parce qu'elle ne s'étoit jamais aperçû de rien de pareil. 2°. Parce que le Chirurgien qui la sonda ne trouva pas de Pierre, quoiqu'il sentît un embarras manifeste dans la vessie. C'est pourquoi je me contentai de lui ordonner l'Huile d'Amandes douces avec le Syrop Violat, & quelques lavemens anodins.

Le 12. j'ordonnai deux onces de Manne, avec l'Huile d'Amandes douces; la Colique augmentoit toujours, je la crûs Néphrétique; & le lendemain 13. je déterminai la Malade à commencer les Remedes de Mlle *Stephens*, que M. le Docteur *Hartley*, un des Commissaires nommés par le Parlement d'Angleterre, pour l'examen de ces Remedes, m'avoit envoyés de Londres. Le soir du même jour, la Colique diminua, & l'urine fut un peu chargée.

Le 14. point de Colique, ni mal de tête, l'urine chargée, douleur fixe au côté gauche, poids dans la vessie, irritation fréquente au col

Digitized by Google

col de la veſſie, envie d'uriner. La Malade dormit un peu la nuit.

Le 15. & le 16. même douleur au côté, que le moindre mouvement aigriſſoit. Je fis sécher le sédiment de l'urine de la Malade, que je trouvai être une terre friable.

Les 17. 18, 19. & 20. douleur au rein gauche, poids dans la veſſie, envies fréquentes de lâcher de l'eau: l'urine très-chargée & forte, laiſſoit tomber au fond des verres une ſubſtance glaireuſe, avec un peu de gravier.

Le 21. point de changement.

Le 22. elle ſentit une douleur aiguë dans la veſſie & dans la cuiſſe gauche.

Les 23. 24. & 25. aux accidens du 22. ſe joignit un picotement dans la veſſie.

Les 27. 28. 29. & 30. elle fut fort ſoulagée, ſes douleurs diſſipées, ſon appetit entierement rétabli, & le ſommeil recouvré. Le premier Décembre, grand ſoulagement, ainſi que le lendemain.

Le 3. la malade ceſſa de prendre les Remedes, ſon urine étant très-claire.

Le 5. nouvelle attaque de Colique, augmentée le lendemain par un gravier aigu dans l'urine, & excoriation de l'uretre.

Le 7. la Colique étant augmentée, la Malade recommença les Remedes de Mlle *Stephens* à midi; la Colique diſſipée après les trois

Digitized by Google

trois premieres prises, les Regles parurent à six heures du soir.

Les 8. 9. 10. 11. & 12. beaucoup de sédiment dans l'urine, les Regles continuerent; elle prit les Remedes exactement.

Le 13. 14. 15. 16. 17. & 18. l'urine cruë, grande douleur au côté, Colique Nephrétique.

Le 19. l'urine sanguinolante, douleur aiguë au côté, Colique, vomissement, beaucoup de sédiment dans l'urine, avec un peu de gravier; un morceau de pierre gros comme un pois, avec plusieurs autres petits.

Les 20. & 21. elle fut fort soulagée. Le 24. quelques fragmens durs de pierre, quelques autres moins solides, avec deux ou trois écailles.

Le 25. l'urine sanguinolante, & le 26. douleur aiguë, Colique, point de sommeil, ainsi que le 27. Le 28. beaucoup de sable dans l'urine; & les 29. 30. & 31. elle rendit beaucoup de gravier, avec quelques morceaux de pierre.

Le premier Janvier 1740. les mêmes Phénomenes, & les 2. 3. 4. 5. & 6. beaucoup de sédiment, l'urine plus forte qu'à l'ordinaire, un peu de sable, moins de souffrance, plus de sommeil.

Le 7. les Regles qui continuerent le 8. le 9. & le 10. Les Remedes de Mlle *Stephens*

ne

Digitized by Google

ne dérangent point cette évacuation.

Depuis le 10. jusqu'au 20. la Malade se porta fort bien ; mais le 20. elle eut les mêmes accidens du 2. Octobre 1739. avec Colique, douleur au côté gauche, étouffement, mal de tête, envie de vomir, urine quelquefois verte, quelquefois blanche, quelquefois bourbeuse, & tous ces accidens continuerent à l'affliger de temps en temps, jusqu'à la fin du mois.

Fevrier 1740. jusqu'au 5. beaucoup de sédiment dans les urines, douleur au rein de temps en temps, point de douleur dans la vessie : on fit évaporer l'urine d'un verre, pour en examiner le fond, où l'on trouva une terre grise & friable.

Le 5. Colique, convulsions, respiration gênée, & tous les accidens du 2. Octobre 1739.

Le 6. plusieurs fragmens de Pierre, avec du gravier. Les Pillules dont la Malade commença l'usage le 20. Janvier, la soulagerent fort, & diminuerent la Colique.

Le 7. saignée du pied, pour les mêmes raisons qui avoient déterminé à la premiere. L'effet de cette saignée plus prompt que celui des autres ; la Malade fut soulagée à l'instant que la veine fut ouverte ; tous les accidens cesserent & les Regles parurent. On peut dire que les saignées du pied faisoient ici des especes de miracles. Le

Digitized by Google

Le 9. Regles arrêtées, mêmes accidens que le 7. Saignée du pied, les Regles reparoissent. La Malade est soulagée.

Le 10. urine sanguinolante, beaucoup de sable dans l'urine, & une écaille de pierre.

Les 11. & 12. urine fort chargée, la Malade se porte bien.

Les 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. & 21. elle se portoit quelquefois bien, quelquefois mal; plusieurs reprises de son mal du côté gauche; les deux derniers jours, palpitations, convulsions, mal de tête, Colique, douleur très-aiguë au rein gauche; urine cruë.

Le 22. elle rendit du gravier noir, quelques morceaux de pierre, deux écailles, ensuite du sable, qui la soulagerent beaucoup.

Les 23. & 24. elle se porta mieux.

Les 25. & 26. urine sanguinolante, quelques morceaux de Pierre.

Le 27. elle rendit 40. fragmens de Pierre dans deux verres d'urine, dont le plus petit étoit plus gros que la tête d'une épingle. Le plus grand étoit très-poreux, raboteux, couvert de sang, & de la grosseur d'un gros pois; ses urines étoient aussi très-sanguinolantes. Le 29. elle rendit un fragment de Pierre plus gros que celui du 27. couvert d'un sang caillé.

Mars 1740. depuis le premier jusqu'au 9. l'urine étoit fort chargée, & la Malade se portoit assés bien.

Les

Digitized by Google

Les 10. & 11. Colique Nephrétique, douleur aiguë au rein gauche, reſpiration gênée, palpitation de cœur, convulſions fréquentes, rétention d'urine, tenſion du bas-ventre, des bâillemens fréquens, froid au bout des ongles; elle fut ſaignée du pied, avec le ſuccès ordinaire.

Le 14. douleur aiguë au côté & à la veſſie; l'urine cruë.

Le 15. dévoyement. Les 16. 17. & 18. le dévoyement détermina à lui faire diſcontinuer l'uſage de la *Boiſſon ſavoneuſe*, que je remplaçai par celui des Pillules; elle eut beaucoup de douleur au côté, Colique & mal de tête; l'urine étoit cruë tous ces jours-ci.

Le 19. l'urine chargée; beaucoup de ſable blanc, gris & noir.

Le 20. douleur aiguë au côté, étouffement, convulſions, vomiſſement, irritation dans la veſſie; urine cruë.

Le 21. elle rendit 34. écailles larges, minces & angulaires, & des morceaux de Pierres raboteux & de differentes grandeurs; les uns & les autres, jaunâtres.

Le 22. elle rendit une grande écaille, très-ſolide, dure & preſque quarrée, aſſés épaiſſe, ayant environ cinq lignes d'un ſens, & trois & demi de l'autre: il eſt ſurprenant comment elle put paſſer, quoiqu'avec beaucoup de douleur.

Le

Digitized by Google

Le 23. l'urine sanguinolante, très-chargée le matin, cruë le soir.

Le 24. elle rendit 23. morceaux de Pierre, grisâtres, durs, angulaires, quelques-uns minces, les autres raboteux.

Le 25. beaucoup de soulagement. On fit évaporer ce jour-là l'urine qu'on avoit gardée dans plusieurs verres, & on trouva au fond environ deux onces de terre glaireuse; sur le soir l'urine fut cruë, & continua de même jusqu'au soir du lendemain. Alors la Malade commença à souffrir beaucoup du côté ureters & vessie. Ces douleurs étoient accompagnées de fréquentes convulsions, & efforts pour vomir. Enfin elle rendit un grand nombre de fragmens & écailles, qui tous ensemble pesoient deux scrupules & demi. Il y avoit une écaille convexe d'un côté, concave de l'autre, environ demi-pouce de long, large de 3. lignes, & épaisse d'une demie, vraie écorce d'une Pierre de la vessie; une autre triangulaire, plus mince, plus large, mais moins longue; les autres étoient de differentes grandeurs; elle souffrit beaucoup en les rendant.

Le 27. elle souffrit moins, rendit cinq petits morceaux de Pierre; son urine étoit chargée; elle eut quelques légeres convulsions, avec des nausées, douleurs au côté & ureters.

Digitized by Google

Le 28. elle se portoit mieux ; les morceaux de Pierre qu'elle avoit rendus jusqu'à ce jour, (sans compter ce qui s'en étoit perdu) pesèrent ensemble deux gros & demi.

Le 30. l'urine cruë, douleur au rein gauche & à la vessie.

Le 31. le bas ventre enflé & tendu, douleur à la vessie.

Le 1. Avril 1740. l'urine cruë, & le lendemain de même, avec douleur aux reins.

Le 3. l'urine cruë le matin, chargée l'après midi ; la Malade rendit sur le soir un grand nombre de fragmens & écailles, qui tous ensemble pesoient un gros & demi & 17. grains.

Le 4. douleur au côté gauche, urine cruë, moins de souffrance sur le soir, peu de sommeil.

Le 5. l'urine cruë le matin ; sur le soir elle rendit trois gros morceaux de Pierre, avec plusieurs petits, qui tous ensemble pesoient 24. grains. Il y en a deux, qu'on ne peut pas douter qu'ils ne soient de l'écorce exterieure d'une Pierre de la vessie, en ayant toutes les marques. La Malade n'a jamais tant souffert qu'en rendant ces morceaux.

Le 6. elle rendit environ 50. très-petits morceaux de Pierre, & en fut fort soulagée. Elle en rendit encore quelques-unes après midi.

Le

Digitized by Google

Le 7. & le 8. elle rendit plusieurs petits fragmens, l'urine étant tantôt claire & naturelle, tantôt cruë.

Le 9. & le 10. l'urine changea souvent de couleur, la douleur de côté très-grande. La Malade sortit les 10. 11. & 12. en chaise à Porteurs; le mouvement rendit la douleur de côté plus sensible.

La longueur de cette Lettre m'empêche de vous envoyer le détail des Experiences que j'ai faites sur differentes Pierres. Je vous les communiquerai dans la suite, avec quelques avis, pour ceux qui adminiſtreront, aussi bien que pour ceux qui voudront prendre ces Remedes. Je suis, &c.

* *BOUTS-RIMÉS proposés.*

REclus dans ma Maison comme Mouche en sa *Ruche*;
Ce rude & long Hyver me rend pis que *Sournois*;
Le feu depuis deux mois desseche mon *Minois*,
Enfin je suis réduit à ma derniere *Buche*.

De mon pauvre butin je n'ai plus qu'une *Cruche*;
Je n'ai dans mon gousset qu'un vieux denier *Tournois*;
Pour vivre j'ai vendu mon âne & son *Harnois*;

Digitized by Google

Les Collecteurs ont pris mon vieux Coffre & ma *Huche*,

J'ai pour me reposer le lit qu'avoit mon *Chien*;
Avec grand apétit, pour manger je n'ai *Rien*.
Pour surcroît de chagrin dans mon malheureux *Poste*,

Ma femme jour & nuit voudroit me voir *Crevé*;
Cent fois de même ton je lui rends le *Riposte*;
Comme elle a dit *Pater*, je récite l' *Ave*.

12. *Mars* 1740.

LETTRE écrite par M. le Président Bouhier de l'Académie Françoise, à M. D. L. R. sur une Médaille Grecque de l'Empereur Commode, &c.

LA Médaille Grecque, Monsieur, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, m'est doublement précieuse, tant par la main dont elle me vient, que par sa rareté; car elle avoit été jusqu'à présent inconnuë, & peut-être nous aidera-t-elle à en expliquer quelques autres, qui n'ont pas encore été bien entenduës.

Puisque vous souhaitez sçavoir ce que j'en pense,

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

Digitized by Google

pense, je vais tâcher de vous le dire le plus succinctement qu'il me sera possible.

Vous sçavez que la Médaille, qui est de moyen bronze, & parfaitement conservée, représente d'un côté la tête de l'Empereur Commode, couronné de lauriers à l'ordinaire, mais n'ayant encore au menton que très-peu de barbe. On lit à l'entour de cette Légende : AVT. KA. APH. KOMOΔOC. Au revers, il n'y a qu'un grand Casque avec cette Légende : BYZANTION ΕΠΙ. ΑΙ. ΠΟΝΤΙΚΟΥ ΗΡ.

Vous n'êtes point surpris, je pense, de trouver sur cette Médaille KA. APH. au lieu de KA. AYPH. Accoûtumé à manier ces sortes de Monumens de l'Antiquité, vous y avez, sans doute remarqué plusieurs pareilles fautes des Monétaires. Du reste, comme la lettre qui suit le K. n'est pas bien formée, je soupçonne qu'il y avoit, K. A. APH. c'est-à-dire, *Cæsar, L. Aurelius, &c.* Quoiqu'il en soit, l'air jeune de cet Empereur, fait juger que la Médaille a été frapée, soit pendant les dernieres années de Marc-Aurele, soit peu de temps après sa mort.

Le Casque du revers se trouve quelquefois sur les Médailles des Byzantins ; on le voit sur deux de Trajan, & encore sur d'autres de Commode. Il y a aparence qu'ils avoient choisi le Casque pour l'un de leurs

Digitized by Google

symboles, parce que peut-être on y en fabriquoit d'excellens. Il se peut faire aussi, que le Casque se mettoit sur les Médailles de Byzance, en mémoire du Héros Byzas, qui sur leurs Monnoyes étoit représenté avec cette armure en tête.

Pour ce qui est d'Ælius Ponticus, son nom se lit sur plusieurs Médailles des Byzantins; mais non pas toujours de la même maniere. Dans une de l'Empereur Macrin, on trouve: ΕΠΙ ΠΟΝΤΙΚΟΥ. Dans une autre du même, comme dans une de Lucille, & dans deux de Caracalle, on trouve: ΕΠΙ ΑΙ. ΠΟΝΤΙΚΟΥ. Dans une autre de Commode & de Crispine, il y a: ΕΠ. ΑΙ. ΠΟΝΤΙΚΟΥ Β. Dans une du Héros Byzas, comme dans d'autres de Lucille, de Commode & de Crispine, on trouve: ΕΠΙ. ΑΙ. ΠΟΝΤΙΚΟΥ Η. Dans une seconde du Héros Byzas, on lit: ΕΠΙ ΑΙ ΠΟΝΤΙΚΟΥ ΗΡ. Et dans une de Crispine, que le Sr Haym, en son *Tesoro Britannico*, *Part.* 2. *p.* 229. dit avoir vûë dans un Cabinet d'Angleterre, il y a trouvé ΕΠ. ΑΙ. ΤΟΝΤΙΚΟΥ. ΗΓ.

Mais il faut que dans la Médaille, dont parle le Sr Haym, la derniere lettre fut mal formée; car dans la nôtre il y a sûrement un P. parfaitement bien marqué, de même que dans une autre ci-dessus raportée. Elles se trouvent d'ailleurs confirmées par une troisiéme

Digitized by Google

siéme de Byzance, frapée en l'honneur de Marc-Aurele, avec cette Légende : ΕΠΙ ΑΝΑΝΤΙΚΟΥ ΗΡ. Ainsi on ne peut guére douter, que la derniere lettre du Sr Haym ne soit un P. & non un Γ.

Mais que signifient ces lettres H P ? C'est la seule difficulté qui puisse nous arrêter.

Le P. Hardouïn, expliquant une Médaille de Crispine, dans ses *Nummi Populorum*, où il y a simplement : ΕΠΙ. ΑΙ. ΠΟΝΤΙΚΟΥ Η. ΒΙΖΑΝΤΙΩΝ, avoit traduit cette Légende : *Sub Ælio Pontico Octies Prætore.* En quoi il avoit été suivi par M. Vaillant, en ses Médailles Grecques. Et depuis, le Sçavant Jésuite, *Oper. Select. p.* 779. *&* 788. changeant de sentiment, avoit crû que la lettre H. signifioit, Ἡγεμών. Explication qui a été adoptée, non seulement par le P. Jobert, *Sçienc. des Médaill. p.* 490. Edit. de 1727. mais encore par le Sr Haym, à l'endroit que j'ai cité, & par le R. P. Frœlich, en la derniere Edition de ses *Tentamina Rei Nummariæ, p.* 220. *& seq.*

Le premier sentiment du P. Hardouïn n'étoit pas soûtenable. Si la lettre H. avoit marqué la huitiéme Magistrature de Ponticus, il auroit fallu que cette Magistrature eût duré depuis le temps de Lucille, femme de Verus, jusqu'à celui de Crispine. Ce qui n'auroit pas été probable, à l'égard d'une

Digitized by Google

Dignité, qui devoit être annale, puisqu'un même homme en auroit été tant de fois revêtu.

D'ailleurs l'une & l'autre des Explications du P. Hardouïn sont détruites par les autres Médailles de Ponticus, où se trouvent les lettres H P. Ainsi il faut recourir à quelqu'autre conjecture, qui ne soit point sujette à contredits.

J'avois d'abord crû, que les lettres H P. pouvoient désigner quelque Epoque. Mais je suis bien-tôt revenu de cette pensée, quand j'ai consideré, que comme les mêmes caracteres se trouvent sur des Médailles de Ponticus, frapées en differens temps, il n'est pas possible qu'elles ayent marqué la même Epoque. D'ailleurs cette explication ne convient pas aux Médailles, où l'on ne trouve que la seule lettre H.

Un sçavant Antiquaire, dont vous avez bien voulu me communiquer les réflexions sur cette Médaille, soupçonne que ces lettres sont les premieres d'un second surnom de Ponticus, comme HPAKΛEIΔHC. Ce qui étant supposé, feroit évanoüir toutes les difficultés.

Je sçais bien qu'il y a des exemples de ces doubles surnoms chés les Romains; mais je ne me souviens pas que dans les Médailles il s'en trouve de désignés par des lettres, qui puissent convenir à plusieurs noms differens; cela y auroit laissé une ambiguité, que ne souffroient point ces sortes de Monumens.

Or les lettres dont il s'agit ne désignoient

Digitized by Google

pas seulement le nom d'Héraclide, mais encore celui d'Hercule, d'Hermogene, d'Hermes, d'Héraclite, d'Hermagoras, d'Hermocrate, d'Hermotime, d'Hérodote, d'Hérode, d'Hérophile, & une infinité d'autres. D'ailleurs, dans la Médaille de Marc-Aurele, avec la Légende: ΕΠΙ ΑΝΑΝΤΙΚΟΥ ΗΡ, il faudroit donc dire que cet Ananticus avoit un second surnom semblable. Mais ce qui met la chose hors de doute, c'eſt une autre Médaille de Commode, nouvellement découverte, & donnée au Public par le R. P. Frœlich, en l'endroit que j'ai cité ci-deſſus; car on y lit au revers: ΒΥΖΑΝΤΙΩΝ. ΕΠΙ. Μ. ΜΑΡΚΟΝ. Η. ΤΟ. Β. Ce qui prouve inconteſtablement, comme l'observe cet habile Antiquaire, que la lettre H. désigne une Magiſtrature.

Toutes réflexions faites, il me paroît plus vraisemblable, que les lettres H P. marquent le nom de Dignité que les Byzantins de ce temps là donnoient à leur premier Magistrat, & qui étoit, Ἥραρχος si je ne me trompe; car ce nom, qui se donnoit quelquefois aux Rois, signifioit proprement *Gardien, Protecteur, Commandant.* Dans Hésychius, Ἥραρος eſt expliqué, Βασιλεὺς, Ἄρχων, σκοπὸς, φυλαξ. Et plus bas: Ἥραρον, τὴν βασιλείαν, στρατηγὸν. Dans le grand Etymologique, ce mot eſt interpreté: Βασιλεὺς, ἢ κοσμοκρά-

Digitized by Google

En un autre endroit, il y cite un Vers, où un Berger eſt apellé, μήλων ἥρανος. Suidas en raporte un autre, où Juſtinien eſt apellé, γαίης ἥρανος. Et dans la belle Inscription d'Hérode l'Athénien, que Saumaise a commentée, la Déeſſe Minerve, comme Protectrice d'Athenes, eſt invoquée sous le nom de Ἀθηναίων ἐπήρανος.

On ne manquera pas de m'objecter, qu'il n'y a point d'exemple d'aucune Ville Grecque, dont le premier Magiſtrat ait été apellé ΗΡΑΝΟΣ. Il eſt vrai qu'on n'en a point encore trouvé. Mais en avoit-on beaucoup du titre d'ΗΓΕΜΩΝ, donné à un pareil Magiſtrat, quand le P. Hardoüin crût que c'étoit le nom, qu'on donnoit à celui de Byzance? Cependant d'habiles Antiquaires ne firent pas difficulté d'adopter cette conjecture. Il y a une infinité de semblables choses, que nous aurions éternellement ignorées, si le hazard n'avoit fait déterrer des Monumens, qui nous les ont aprises. Il faut esperer qu'on en déterrera encore beaucoup de nouvelles. Celle dont il s'agit, eſt aparemment de ce nombre. Pour recevoir ma conjecture, il suffit qu'elle soit autorisée du suffrage des Grammairiens Grecs, qui font Ἥρανος synonime d'Ἄρχων, & de Στρατηγὸς, qui dans d'autres Villes marquoient la premiere Magiſtrature.

Cela

Digitized by Google

Cela suposé, on ne sera pas surpris de voir la Dignité de Ponticus, désignée; tantôt par la simple lettre H, tantôt par ces deux HP, & celle d'Ananticus par le Monogramme HP. C'est la même chose dans toutes ces Médailles.

Il est vrai qu'on en trouve d'autres de la même Ville, & qui sont à peu près du même temps, lesquelles ont été frapées de l'autorité du Grand Pontife: ΕΠΙ. ΑΡΧ. ΑΥΡ. ΑΝΤΩΝΙΝΟΥ. ΕΠΙ. ΑΡΧ. ΑΥΡ. ΣΟΚΤΡΑΤΟΥ, &c. Mais il se pouvoit faire que cet honneur fût alternativement déféré au Grand Pontife, & au premier Magistrat. Ainsi cela ne doit pas nous arrêter, non plus que le sentiment particulier du P. Frœlich, qui croit que les lettres ARX. signifient ici *Archonte*.

Du reste notre *Ponticus* étoit de la Famille *Ælia*, qui devoit être considérable à Byzance, puisqu'on trouve encore sur des Médailles de Caracalle, & de Macrin, frapées en cette Ville, un *Ælius Capitolinus*, & un *Ælius Festus*, qui étoient peut-être fils de notre Ponticus. Dans une Inscription du Recueil de Gruter, DXVII. 10. il est fait mention d'un *P. Ælius Ponticus*; mais qui étoit sans doute, different de celui dont il s'agit.

Voilà, Monsieur, tout ce que je puis vous dire sur la belle Médaille, dont vous

Digitized by Google

avez bien voulu me régaler. Si vous imaginez quelque chose de mieux pour l'expliquer, je vous prie d'avoir la bonté de m'en faire part, & de me croire avec la plus vive reconnoissance, Monsieur, votre &c.

A Dijon ce 15. Août 1739.

L'AMOUR ET LE POETE,

DIALOGUE.

A Mad. D. B. C. D. P. E. L.

L'Amour. Jusques-à quand ton cœur rebelle
Se rira-t-il des fers dont je charge les Dieux ?
Philosophe capricieux,
N'est-il donc aucune Mortelle
Digne de captiver ton esprit & tes yeux ?

Le Poëte. Amour, sous ton fatal Empire
Je ne veux plus me rengager ;
J'en ai trop connu le danger,
Pour m'y laisser encor seduire.
La Sagesse & le Dieu qui sçait toucher la Lyre
Sous leurs Loix ont sçû me ranger ;
Amour, sous ton fatal Empire
Je ne veux plus me rengager.

L'Amour.

Digitized by Google

L'Amour. Quoi ! de la volage Uranie
Si pour toi je fixois les inconſtans deſirs,
Ne reviendrois-tu point par de nouveaux ſoûpirs
Oublier à ſes pieds le Dieu de l'Harmonie ?
Le P. J'euſſe affronté la mort au milieu des hazards,
Pour fléchir autrefois le cœur de l'infidele ;
Et dans l'extrême ardeur dont je brûlois pour elle,
Acheté de mon ſang un ſeul de ſes regards.
Par ſes mépris, l'ingrate a laſſé ma conſtance ;
Libre de ce fatal amour,
Avec un œil d'indifference
Je la verrois pour moi ſoûpirer à ſon tour.
L'Amour. Auprès de l'aimable Themire
Je t'ai vû quelquefois interdit & confus ;
Et dans tes regards j'ai ſçû lire
Le trouble de tes ſens émus.
Veux-tu qu'au cœur de cette Belle,
J'allume en ta faveur une flamme nouvelle ?
Le P. Pour l'embellir, Venus prodigua ſes tréſors ;
Mais que ſert ſans l'eſprit une grace frivole ?
Je n'adore point une idole
Qui n'a pour m'arrêter qu'un éclatant dehors.
L'Amour. Si ton cœur cherche la Sageſſe,
Et ne fait cas que du Sçavoir,
Sans doute Aminte doit avoir
L'art de captiver ta tendreſſe.

Le Poëte.

Digitized by Google

Le Poëte. Son Sçavoir affecté n'a plus pour moi
d'attraits,
Et les bruyans accès de sa fiere triſteſſe
Chez moi ne passerent jamais
Pour l'innocente & paiſible Sageſſe.
L'Amour. Quoi! mon bras qui dompta tant d'illus-
tres Amans,
Ne pourra de ton cœur briser les dures glaces?
Et quand même Daphné, cette Reine des Graces,
Daigneroit agréer les tendres sentimens,
Qu'un timide reſpect.... Eh quoi! ton cœur soûpire?
Eſt-cela ce grand cœur que la Sageſſe inſpire?
Le Poëte. Amour, de mon ſuperbe cœur
Tu ſçais bien trouver la foibleſſe;
De cette Nymphe avec adreſſe
Si tu peux être le vainqueur;
Je quitte les neuf Sœurs & le Dieu de la Lyre,
Et ſans vouloir jamais changer,
Amour, ſous un ſi doux Empire
Je cours alors me rengager.

M. Pierre Lenfumé, *Procureur Fiscal au Bailliage de Neuvy-Sautour.*

LET-

Digitized by Google

LETTRE de M. l'Abbé Lebeuf, *aux Auteurs du Mercure pour déterminer l'Anonyme qui leur a écrit à son sujet, à se faire connoître, ou d'envoyer ses Mémoires sur le Projet de la Description Hiſtorique du Diocèse de Paris.*

C'Eſt en vain, Meſſieurs, que j'ai promené mon imagination de tous côtés, pour deviner quelle eſt la Perſonne officieuſe qui vous a adreſſé dans le Mercure de Fevrier dernier, une Lettre par laquelle elle aplaudit à mon deſſein touchant la Description des Paroiſſes de la Campagne du Diocèse de Paris, & promet même de m'aider de ſes lumieres. J'ai eû mille ſoupçons ſur les cinq lettres initiales de ſon nom: & je ne rencontre rien qui me contente. Vous m'avez avoüé vous-mêmes, Meſſieurs, que vous ne la connoiſſez pas, ni ſon écriture. La même Perſonne employe les mêmes cinq lettres initiales à la fin des Bouts-Rimés que je viens de lire dans le Mercure d'Avril. De tout cela je n'en puis conclure autre chose, ſinon que l'Auteur de ces Observations ſur mon Projet, eſt Poëte, en même temps qu'Amateur de nos Hiſtoires Locales, & c'eſt ce qui acheve de détruire mes premiers

Digitized by Google

miers soupçons. Je me suis remis à la mémoire plusieurs Curés du Diocèse de Paris, que j'ai vû aplaudir à mon dessein; mais je ne sçais pas le nom de la plûpart, & je ne puis par consequent faire l'aplication de ces lettres initiales J. B. D. D. N. Il faut que cette Personne ait la bonté de se mieux faire connoître, afin que je puisse en conferer avec elle, & lui marquer ma reconnoissance de vive voix, de ce qu'elle promet de me fournir.

En attendant, je conviens que ce qu'elle me suggere de faire, enrichira beaucoup mon Plan, s'il est possible d'être informé des dates qu'elle souhaiteroit qu'on y mît, & du ressort de chaque Jurisdiction. Je ne me ferai point au reste, une loi de remplir sur chaque Village, ni les neuf Articles de son Mémoire, ni même les six du mien, parce qu'il y en a sur lesquels je sens que la matiere fournira peu. Je ne pourrai en dire que ce que j'en aurai apris, & ce que j'en aurai trouvé dans les dépoüillemens que je fais des Livres, soit imprimés, soit manuscrits. Il ne faut pas non plus s'attendre que toutes les Paroisses seront traitées suivant le même ordre, & selon la méthode qu'on observeroit dans des Tables, telles que celles du nouveau Poüillé de Chartres. Ce Plan seroit un peu trop ennuyeux pour les Lecteurs, & découvriroit trop évidemment, par le vuide qui y seroit quel-

Digitized by Google

quelquefois, les Points sur lesquels il a été impossible d'être éclairci.

Je pense donc que le plus expédient sera de traiter chaque Article, comme on feroit dans un Dictionaire Historique, sans s'astraindre à une méthode uniforme, comme s'y astraignoient ces Prédicateurs du XIV. & du XV. siécles, qui rangeoient toujours leurs preuves & leurs divisions & soudivisions de trois en trois; ce qui a fait que quelques-uns ont comparé leurs Sermons à un Jeu de quilles. Ainsi éviterai-je de suivre chronologiquement les neuf Articles qu'on me propose. Je dirai ce que je pourrai de chacun, tantôt dans un rang, tantôt dans un autre, & sans rien chiffrer, ou numeroter. Je suis persuadé que cette maniere d'éxecuter mon Projet, sera moins séche. J'espere m'étendre sur chaque Paroisse, bien autrement que n'a fait Garreau, dans sa Description de celles de Bourgogne, sur tout en ce qui sera historique; & je compte que mon Ouvrage pourra quelquefois admettre certaines petites discussions critiques. Quelques-uns vouloient aussi m'engager à sortir des bornes dans lesquelles je me suis renfermé, & à dire quelque chose des Paroisses limitrophes, comprises dans le Vexin, le Beauvoisis, le Senlisois, le Mulcien, les Pays Senonois & Chartrain, de la même maniere

Digitized by Google

que j'ai été obligé d'y passer en visi-
Diocèse de Paris ; mais je ne veux
être ma faulx dans la moisson d'au-
trui. D'ailleurs un récit de voyage aussi naïf qu'en a quelquefois mis Dom Martenne dans ses *Voyages Litteraires*, n'auroit pas été également goûté. J'aurois eu, par exemple, un Evenement singulier à raporter sur *Courdemanche*, qui est dans le Diocèse de Roüen, au-dessous de Pontoise, (*a*) mais cela pourra trouver un jour sa place ailleurs, & cela n'en sera pas moins singulier, pour être un peu vieux.

Pour revenir à la Personne qui se désigne par ces lettres J. B. D. D. N. ce seroit inutilement que je me fatiguerois à regarder ces lettres comme initiales, si au contraire ce sont les lettres finales des noms & qualités de cette Personne. L'Auteur de la Bibliothéque Chartraine, est le seul que je sçache s'être désigné à la fin de son Ouvrage, par les lettres finales de son nom, de son surnom, & de sa qualité. C'est une maniere de se cacher, qui donne trop la torture à l'esprit des Curieux ; & j'aime mieux avoüer mon peu de pénétration en fait de lettres initiales, que de croire que l'officieux Anonyme ait employé des lettres finales pour se déguiser. Je suis, &c.

A Paris ce 1740.

(a) *Cette Paroisse touche à celle de* Jouy-le-Moûtier, *qui est du Diocèse de Paris.*

Digitized by Google

SONNET

Sur les Bouts-Rimés proposés.

L'Abeille au mauvais temps s'enferme dans sa *Ruche* ;
Je me renferme auſſi voyant l'Hyver *Sournois*,
Qui s'aprête à geler mes doigts & mon *Minois*,
Et met dans mon foyer Cotret, Fagot & *Buche*.

Par ma Servante Alix je fais remplir ma *Cruche*
D'un Vin dont le flacon vaut deux Ecus *Tournois* ;
Cette douce liqueur m'échauffe en mon *Harnois*,
Et me fait viſiter mon Office & ma *Huche*.

Qu'un Uſurier, s'il veut, ait du mal comme un *Chien*,
Je ſerois un grand fou, ſi pour amaſſer *Rien*,
J'allois me fatiguer comme un Cheval de *Poſte*.

En ſe plaignant ſon pain, maint Avare eſt *Crevé* ;
Et ſi mes Heritiers condamnent ma *Ripoſte*,
Je les quitte du ſoin de me dire un *Ave*.

Le Maire.

On

On a dû expliquer l'Enigme & les Logogryphes du Mercure d'Avril par *la Lanterne, Marjolaine* & *Logogriphe.* On trouve dans le premier Logogryphe, *Mi, La, Re, Nil, Mil, Air, Laine, Lire, Marli, Orme, Ail, Rale, Rime, Major, Marie, Rome, Milan, Roi, Lion, Mai, Loire, Joie, Lime, Ami, Oeil, Jean, Mail, Limon, Melon, Moine*; & dans le second, *Orge, Lire, Re, Gloire, Pol, Horloge, Lie,* & *Oeil.*

ENIGME.

JE suis fait pour porter trois mâles dans mon sein,
Qui, quoique très-petits, sont plus durs que la pierre;
Souvent, pour mon malheur, on les met en lumiere,
Et pour nous tourmenter, chacun à son dessein.

D'un avide interêt on les bat, on s'escrime,
Et lorsque tout de bon on me frape le cul,
Je les produis au jour, chacun fait son calcul,
Plus on les trouve noirs, & plus on les estime.

Tous trois d'un cercle entier font l'unique entretien,
Il est du pour & contre, & selon leur naissance,
On achete bien cher le moment qu'on me tient.

Quand

Digitized by Google

Quand je suis en travail, il est aisé de voir
Que si je les conçois toujours dans l'esperance,
Souvent je les enfante avec le désespoir.

LOGOGRYPHE.

D'Athenes autrefois je faisois l'ornement;
Avec éloge encor on me cite souvent.
Je porte dans mon sein un Oiseau d'importance,
Un Fleuve d'Italie, une Ville de France,
Un Meuble qui préside au milieu d'un festin,
Un Dieu qui du Berger regle l'heureux destin;
Pour exercer en Cour toute ta Réthorique;
Un terme de Blason, un terme de Musique.
Prends quatre de mon tout, sans barque & sans bateau
Tu peux en sûreté te promener sur l'eau.

*De M******.*

NOUVELLES LITTERAIRES DES BEAUX ARTS, &c.

COURS ABREGE' DE PHYSIQUE, suivant les dernieres Observations des Académies Royales de Paris & de Londres, avec des

Digitized by Google

des Additions & corrections considérables. Par G. L. *le Sage*, 1739. *in*-12. *A Genève*, chés *Barillot*, Pere & Fils, vol. de 265. pages, sans un Avertissement qui sert de Préface, & une Addition mise à la fin, de 44. pages.

TRAITE' des Droits & des Prérogatives de l'ancienne Noblesse, & de ses preuves, suivant les Usages, tant anciens que modernes des Allemands, par M. *Gramer*. Tome I. 1739. *in*-4°. *A Leipsick*.

EXAMEN plus rigoureux des vertus qu'on avoit ci-devant attribuées gratuitement à certains Remedes, par lequel on fait voir en même-temps avec évidence la fausseté & la vanité d'un grand nombre de Traditions pratiques, & on montre la route qui conduit à faire un choix plus raisonnable des Drogues, & à procurer la guérison de diverses Maladies, en suivant les nouveaux principes de l'Art, par M. *Tralles*, 1740. *in*-4°. *A Breslau & à Leipsick*. L'Ouvrage est en Latin.

GENEALOGIE DIPLOMATIQUE de l'Auguste Maison de Hobsbourg, par le R. P. *Marguard-Herrgott*, Religieux Benedictin de l'Abbaye de S. Blaise. *A Paris*, chés François *Debure*, Libraire, Quai des Augustins, à l'Image S. Germain. Le prix de l'Ouvrage,

Digitized by Google

l'Ouvrage, qui eſt en 3. volumes *in-folio*, bien imprimé en grand & beau papier, eſt de 90. livres en blanc.

TRANSACTIONS PHILOSOPHIQUES de la Societé Royale de Londres, années 1733. & 1734. traduites par M. de *Bremond*. *A Paris*, chés *Piget*, Quai des Auguſtins, à l'Image S. Jacques. Vol. *in*-4°. de 280. pages, avec 338. Planches, onze détachées, sans y comprendre une Carte des Lieux, où les differentes longueurs du Pendule à secondes ont été observées, comprenant toutes les Observations qui en ont été faites par divers Aſtronomes de l'Académie Royale des Sciences, de la Societé Royale de Londres, &c. depuis 1670. jusques & compris celles qui ont été faites en 1735. 1736. & 1737. à Paris, en Amerique & en Laponie, par ordre du Roy, & de l'Académie Royale des Sciences, pour déterminer la figure de la Terre, avec les Tables calculées d'après ces Observations, par Mrs *Newton*, *Bradley* & *de Maupertuis*, dreſſée par Philipe *Buache*, de l'Académie des Sciences, Gendre de feu M. Deliſle, Premier Géographe du Roy, & de la même Académie, 1740.

ORAISONS FUNEBRES, prononcées par le P. *de la Rue*, de la Compagnie de Jesus. *A Paris*,

Digitized by Google

Paris, chés Pierre *Gissey*, ruë de la vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé, & chés Marc *Bordelet*, ruë S. Jacques, à S. Ignace.

ETAT DE LA LITTERATURE A BRESSE & dans le Bressan, depuis les temps qui suivirent de près la naissance de l'Imprimerie, c'est-à-dire depuis les dernieres années du XV. siécle, jusqu'au milieu du seiziéme. Premiere Partie, où sont compris les Ecrivains Bressans, qui ont éclairci les Poëtes Latins de l'age d'or & d'argent. Vol. *in*-4°. de 172. pages, sans la Préface. Seconde Partie, où sont compris les Ouvrages de Grammaire, d'Eloquece, de Poësie, de Philosophie, de 348. pages. *A Bresse*, de l'Imprimerie de Jean-Marie *Rizzardi*, 1739. *L'Ouvrage est en Latin.*

LES AMUSEMENS DE LA HOLLANDE, avec des Remarques nouvelles & particulieres sur le génie, les mœurs & les caracteres de la Nation, *in*-8°. 1739. *A la Haye.*

JANI PLANI ARIMINENSIS DE CONCHIS, &c. C'est-à-dire : LIVRE de *Janus Plancus* de Rimini, sur les Coquillages les moins connus; avec un Essai touchant le Flux & le Reflux de la Mer Supérieure sur le Rivage & dans le Port de Rimini. *A Venise*, de l'Imprime-

Digitized by Google

l'Imprimerie de J. B. *Pascal*, aux frais de l'Auteur, 1739. petit *in folio* de 88. pages, avec cinq Planches, contenant plusieurs figures de Coquillages.

NOUVEAUX AMUSEMENS DU CŒUR ET DE L'ESPRIT. Ouvrage Périodique. Tome cinquiéme, avec cette Devise : *Interpone tuis interdum gaudia curis.* Nombres 1. 2. & 3. qui se vendent à Paris, chés les Libraires des Feüilles Périodiques. *Le prix de chaque Feüille est de quatre sols.*

Cet Ouvrage, qui depuis trois mois avoit été interrompu, paroît sous une forme un peu differente. Au lieu de Brochures, on en promet exactement une Feüille tous les Mardis. La Lettre sur les Comédies Italiennes; les *Vœux à l'Amour*; *le véritable Amour*, nous ont parus jolis à la lecture. Les *Refléxions sur l'Amour*, sont fines & délicates, quoique peu favorables aux Dames.

» Il n'y a, *dit l'Auteur*, *page* 12. pour » ainsi-dire, que deux passions qui partagent » la vie de l'homme, l'amour & l'interêt; » toutes les autres ont leur source dans ces » deux-là. L'esprit humain ne s'occupe pres- » que jamais que de ce qui est relatif à l'une ou » à l'autre. On n'a qu'un temps pour se li- » vrer à la premiere; on a toute la vie pour » satisfaire la derniere.....

Digitized by Google

» J'oublie pour un moment que je suis » homme, (*page* 14.) je vais parler com- » me un Etre singulier, qui ayant quelque » temps vécu parmi les hommes & les fem- » mes, a été à portée de les connoître, & se » voit aujourd'hui chargé de raisonner sans » partialité, des passions des uns & des au- » tres. Je n'hésite point à décider que les » hommes sçavent mieux aimer que les fem- » mes, . . . Il est sûr que la vanité d'un hom- » me est plus flatée de l'amour d'une fem- » me, que celle d'une femme ne l'est de la » tendresse d'un homme. Quelque mérite » que possede un homme, il ne trouvera ja- » mais autant de femmes qui aspirent à son » cœur, qu'il y a d'hommes qui préten- » dent à celui d'une jolie femme . . . . .

» *Page* 17. Les femmes pourront peut être » nous reprocher d'aimer aussi par vanité; » mais la difference qu'il y a d'elles à nous, » c'est que nous ne faisons servir ordinaire- » ment qu'une femme à la fois à satisfaire » notre amour propre, & qu'une femme em- » ploye presque tous les hommes qu'elle voit » à contenter le sien. . . . . .

» Toutes ces reflexions ne concernent gué- » res que les femmes Françoises. Je conçois » aisément qu'il est des Pays où les femmes » aiment dans les regles. L'Espagne, l'Italie, » la Turquie, la Perse & les Indes, nous en » four-

Digitized by Google

» fourniront en abondance ; mais leur » tendreſſe & leur conſtance ne doivent » point nous étonner. Elles n'ont presque » point la liberté du choix ; il faut néceſſai- » rement qu'elles se bornent à celui qu'elles » ont fait une fois ; il eſt naturel qu'elles s'oc- » cupent continuellement d'un homme, qu'el- » les voyent uniquement, & à qui elles ne » peuvent, pour ainsi-dise, comparer per- » sonne ; au lieu qu'en ce Pays-ci la quanti- » té d'occasions qu'une femme a de nous » quitter, doit nous empêcher d'être sûrs que » nous sommes véritablement aimés.

Ce Siſtême ne mériteroit-il pas un bonne réfutation ? Voilà une belle occaſion pour les Cavaliers de venger le beau Sexe qu'on attaque si ouvertement.

Nous choisirons dans les Poësies l'Eſſai *d'une jeune Demoiselle, belle & bien faite*, comme dit l'Auteur dans sa seconde Feüille, *ornée des talens qui font réüssir dans le monde, & dont l'esprit est cultivé par des connoissances litteraires.*

Du beau titre d'Amant tout homme se décore ;
Dès le premier instant qu'il dit qu'il nous adore,
Je sens par les transports qu'ont pénetré mes yeux,
Qu'aucun ne doit porter ce titre glorieux.
L'un n'exige de nous une flamme constante,
Que pour voir de nos feux sa vanité contente ;

Digitized by Google

L'autre, moins orgueilleux, ne vient à nos genoux
Que chercher un plaisir qu'on n'obtient que de nous.

Toujours quelqu'interêt, quelque dessein les presse
De venir en nos cœurs exciter la tendresse.
Mon esprit défiant n'a jamais écouté
L'amour que je n'ai dû qu'à ma seule beauté.
Je prétens d'un Amant tenir l'amour sincere,
Seulement de mon cœur, d'un heureux caractere;
Je demande à le voir, par son penchant conduit,
Plus vain de ses soupirs que de ceux qu'il produit,
Que les soins differens qu'il aporte à me plaire,
Soient l'effet d'une ardeur forcée, involontaire;
Que, pour cacher ses feux, il recoure aux moyens
Dont je me servirois pour déguiser les miens;
Qu'enfin le seul espoir de ma reconnoissance,
A son amour pour moi ne donne point naissance;
Tels hommes à mes yeux sont des Amans parfaits,
Il ne s'en trouve plus .... je n'aimerai jamais.

Outre ce que nous venons de faire connoître de cet Ouvrage, il y a un *Eloge de la Sincerité*, qui eſt un Morceau écrit avec feu & nobleſſe. L'Auteur des *Amusemens* dit son sentiment sur les Spectacles de Paris dans sa troiſiéme Feüille. Voici ce qu'il dit au sujet de Pirame & Thisbé.

» J'ai deux raisons pour ne pas m'étendre
» beaucoup

Digitized by Google

» beaucoup sur le Poëme. L'une, que d'au-
» tres ont pû dans sa nouveauté, en décla-
» rer leur sentiment, & qu'il peut avoir été
» généralement adopté. L'autre, qu'on n'a pas
» grand mérite à faire des remarques sur un
» genre d'Ouvrage, où depuis *Quinault* il est
» permis de tout dire impunément, & où le
» bon & le mauvais ne se font pas mieux
» sentir l'un que l'autre. On ne connoît & l'on ne cite guére la plûpart des Opera
» d'aujourd'hui, que lorsqu'il est question
» de Musique. Aussi ne m'arrêterai-je qu'à
» celle de Pyrame & Thisbé.

» On n'a pas manqué, à la reprise de cet
» Opera, d'en faire une comparaison avec
» celui de *Dardanus*, qui l'avoit précedé....

Puis il s'exprime ainsi sur le Musicien des
» Indes Galantes : » Rameau, dans son Art,
» est ce que sont dans le leur, Marivaux &
» Boissy. Il vous aplique continuellement ; il
» épuise son sujet ; il vous réduit à examiner
» si ce qu'il vient de dire est juste & bien
» placé ; il vous ôte la liberté de le connoî-
» tre d'abord. J'ai vû Dardanus, mon esprit
» a senti un plaisir infini ; je vois aujourd'hui
» Pyrame & Thisbé ; mon goût, quelque
» difficile qu'il soit, n'a rien à desirer. D'où
» je conclus que *Rameau*, en chantant, pe-
» tille d'esprit, & que *Rebel* & *Francœur*,
» possedent un goût tout-à-fait délicat. Je

Digitized by Google

» laisse à décider lequel mérite plus d'éloges, » de l'homme d'esprit ou de l'homme de » goût, quand chés un même sujet l'un & » l'autre de ces avantages ne marchent point » de compagnie. L'homme de goût a sou- » vent l'esprit qu'il veut, au lieu que l'hom- » me d'esprit ne trouve pas toujours le goût » qu'il cherche.

Nous parlerons exactement de la suite de ces Feüilles, sur lesquelles nous sommes priés de donner les avis suivans au Public.

1°. Il faut s'adresser directement à la veuve PISSOT pour avoir de la premiere main ces Feüilles, & les quatre premiers volumes de cet Ouvrage, qu'elle donnera très-proprement reliés, pour la somme de *treize livres quatre sols*. C'est aussi dans cette Boutique qu'on doit adresser à l'Auteur les Lettres qu'on lui destine.

2°. Le prix de ces nouvelles Feüilles, dont l'impression est fort belle & sur du papier fin, ne doit pas être de plus de quatre sols, pour chacune, sans diminution, comme sans augmentation. La veuve PISSOT les donnera aux Libraires à trois sols & demi.

3°. Les 14. Brochures précédentes des *Amusemens* se vendent en détail chés le sieur MERIGOT, Quai des Augustins, près de la rüe Gist-le-Cœur, à l'Image S. Louis. Ces Avis pourront obliger les Lecteurs, qui sont bien

Digitized by Google

bien aises de sçavoir à quoi s'en tenir pour l'achat des Livres.

4°. Le Tome cinquiéme sera suivi promptement d'un sixiéme, & ainsi de suite sans nulle interruption, à ce que nous assûre l'Auteur.

TRAITE' de la Peinture ancienne, &c. contenant des Remarques sur l'Origine, le Progrès & la Décadence de cet Art chés les Grecs & les Romains; sur la haute idée que les Grands-Hommes de l'Antiquité s'en faisoient; sur la liaison qu'il a avec la Poësie & la Philosophie, & sur l'usage qu'on en peut faire pour l'éducation de la Jeunesse. On y a joint des Observations sur le Génie, le Caractere & les Talens de Raphaël, de Michel-Ange, de Nicolas Poussin, & de quelques autres fameux Peintres modernes, & sur le bon usage qu'ils ont fait des restes précieux de l'Antiquité, soit en Peinture, soit en Sculpture. Le tout enrichi de 50. Tailles-douces, qui représentent des Morceaux de Peinture ancienne, trouvés en differens temps parmi les ruines de l'ancienne Rome, & qui ont été parfaitement bien gravées d'après les Desseins originaux de Camille *Paderni*, Peintre Romain. Par Georges *Turnbull*. Cet Ouvrage, qui est *en Anglois*, se trouve *à Londres*, chés A. *Millar*.

Digitized by Google

PARALLELE du Cœur, de l'Esprit & du bon sens, *à Paris*, chés *Nyon*, fils, Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à l'Occasion, 1740. vol. *in*-12. de 156. pages, sans la Préface.

» J'ai tâché, dit l'Auteur, d'établir dans » un Ouvrage précedent, l'excellence de » l'homme par l'examen de son origine; il » lui manquoit encore d'être prouvée par la » façon dont l'homme peut user de ses pro- » prietés essentielles; & c'est ce que je me » suis proposé dans ce Traité, qui peut être » regardé comme une suite des pensées di- » verses sur l'homme. Loin qu'on ait man- » qué de matiere pour remplir ce Plan de » travail, on n'a eû qu'à se défendre des dé- » tails trop longs & trop circonstanciés, qui, » quelque multipliés qu'ils eussent pû être, » n'auroient encore rendu qu'une très-petite » quantité des Tableaux infinis, que tracent » aux yeux les diverses situations dans la so- » cieté des hommes. D'ailleurs on a crû qu'il » étoit suffisant d'indiquer par des maximes » & des observations génerales, quand & » comment l'homme doit suivre la voix du » sentiment, ou raisonner, en présentant » aux yeux des Lecteurs une espece de mi- » roir, dans lequel chacun peut se chercher. » Heureux ceux qui pourront ne pas craindre » la vérité de la glace, ou qui la chercheront » avec intention d'en profiter! Don-

Digitized by Google

Donnons à présent quelque idée particuliere de l'Ouvrage, *page* 18. » Il n'eſt point » étonnant que dans des choses simples, » dans des occasions ordinaires, ou dans des » affections douces, le bon sens soit une » premiere opération de l'esprit; c'eſt-à-dire » que l'on puiſſe toucher le point juſte des » combinaisons. Mais il n'en eſt pas de même des choses difficiles, ou des objets compliqués, sur lesquels les premieres opérations » de l'esprit sont ordinairement bien éloignées de ce point de rectification des sensations ou des idées, laquelle je nomme » bon sens. C'eſt auſſi ce qui fait qu'on connoît mal la trempe de l'esprit, tant qu'on » n'a pas vû un homme dans des conjonctures difficiles; & qu'il y a si peu de grands » hommes, ou d'hommes égaux aux grands » évenemens. Pour être tel, il ne suffit pas » d'avoir de l'esprit. Les idées, quelles qu'elles soyent, & en quelque genre que ce » soit, peuvent être saisies vivement & perçûës avec netteté; voilà ce que donnent » les lumieres de l'esprit; mais les déterminations qui en doivent naître par l'effet des » combinaisons, doivent être fondées sur le » jugement. Ainsi point de grands hommes » où le bons sens n'exiſte pas éminemment, » parce qu'un grand homme eſt celui qui » sçait faire de grandes choses, & que l'esprit seul ne les opere pas.

Digitized by Google

Il eſt aiſé de juger par cet échantillon, pris au hazard, que l'Auteur a fait, non-ſeulement une longue & ſérieuse étude du cœur humain, mais qu'il joint encore beaucoup de goût & de délicateſſe, aux ſentimens les plus épurés. On le reconnoît partout dans cet Ouvrage, ainſi que dans pluſieurs autres qui ſont ſortis de la même main; c'eſt-à-dire qu'on retrouve ſur chaque matiere qu'il traite, l'homme le plus rempli d'honneur, le Citoyen le plus zelé, en un mot, l'Ecrivain qui cherche avec le plus de bonne foi à ſe rendre utile à ſa Patrie, & s'il ſe pouvoit à tout le Genre Humain.

TRAITE DES MALADIES VENERIENNES, traduit du Latin de M. *Astruc*, Médecin Conſultant du Roy, &c. *A Paris*, chés Guillaume *Cavelier*, ruë S. Jacques, au Lys d'or, 1740. Volume *in*-12.

LE MINISTRE DE L'ABSOLUTION, ou le pouvoir de confeſſer, ſelon S. Thomas, contre l'Apologie du Livre intitulé: La Conſultation ſur la Juriſdiction & l'Aprobation néceſſaires pour confeſſer, *par le P. Bernard d'Arras*, Capucin, *à Paris*, chés *Deluſſeux*, 1740. Vol *in*-12.

INSTRUCTION ſur les Lettres de Change &

Digitized by Google

sur les Billets négociables, suivant l'Edit du Commerce, les Déclarations & Arrêts rendus depuis 1673. jusqu'à présent, & les Usages des Places & des Négocians. Seconde Edition, corrigée & augmentée. *A Blois*, & se vend *à Paris*, chés *David*, l'aîné, Quai des Augustins, & chés *de Nully*, au Palais. Volume *in*-12. 1739.

Bibliotheque Belgique, ou Catalogue des Ecrivains célebres des Pays-Bas, donné par Valere *André*, Aubert *le Mire*, François *Swest* & autres, augmenté & continué jusqu'en 1680, par M. *Foppens*, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Malines, *à Bruxelles*, chés Pierre *Foppens*, 1739. deux vol. *in*-4°. de 1233. pages, sans l'Epitre Dédicatoire & la Préface. *L'Ouvrage est en Latin.*

Musei Theupoli *Antiqua Numismata olim Collecta à Joanne Dominico Theupolo: aucta & edita à Laurentio Equite & D. Marci Procuratore, & Frederico Senatore Fratribus Theupolis.* 2. volumes *in* 4°. Venetiis M. DCC. XXXVI.

Voici l'un des plus beaux Ouvrages qui soient jamais sortis des Presses d'Italie, il contient le Cabinet entier des Médailles Antiques, Grecques & Romaines, de toute

Digitized by Google

grandeur & de tous métaux, recueillies avec beaucoup de soins & de dépense par l'illustre Jean-Dominique *Thiepolo*, augmenté par de nouvelles acquisitions, qui sont dûës à Laurent *Thiepolo*, Procurateur de S. Marc, & à Fréderic *Thiepolo*, Sénateur de Venise, Freres, lesquels ont publié ce Trésor entier dans les deux Volumes dont il s'agit ici. La Famille *Thiepolo*, pour le dire en passant, est une des plus considérables de la République de Venise. M. N. *Thiepolo* a été Ambassadeur en France, sous le Regne du feu Roy, & on sçait qu'il s'est acquité de son Ministere, avec beaucoup de sagesse & de dignité.

Plusieurs Extraits ne suffiroient pas pour entrer dans quelque détail au sujet de cet Ouvrage ; nous nous contenterons de raporter le Sommaire exact de ce qu'il contient, Sommaire qui fera connoître en même-temps l'ordre & l'arrangement de ce fameux Cabinet, lequel surpasse de beaucoup ceux des plus riches Particuliers, dont nous avons connoissance.

Il est divisé en neuf Suites principales.

La I. contient les Médailles Consulaires ou des Familles Romaines, en tout Métal.

La II. des Empereurs, en or & en argent, jusques à Gallien, & après Gallien, de tous Métaux.

La III. des Médailles frapées par ordre du

Digitized by Google

du Sénat, & marquées du S. C. toutes en Bronze.

La IV. des Colonies & des Municipes, auſſi en Bronze.

La V. Suite eſt des Médaillons (*Medaglioni*) en Bronze, & d'un petit nombre en argent.

La VI. des Grecs sous les Empereurs Romains, en bronze, & quelques-unes d'argent.

La VII. de la Ville d'Alexandrie, d'Egypte, sous les mêmes Empereurs, toutes de bronze.

La VIII. des Rois d'Egypte, de Judée, de Macédoine, de Sicile, de Syrie, &c. de tous Métaux, suivant l'ordre alphabétique.

La IX. & derniere Suite, des Peuples & de Villes libres, de toutes sortes de Métaux, & suivant le même ordre de l'Alphabet.

A la page 1309. du second Volume il y a une Addition, qui regarde principalement quelques Colonies omises. On y trouve une Médaille Grecque, qui nous a parû ſinguliere, c'eſt celle que la Ville de Césarée de Philipe, Colonie Romaine, fit fraper en l'honneur de l'Empereur Antonin Pie. Elle eſt un peu fruſtre du côté de la tête. On y lit cependant encore bien TI. AIΔ. AΔP..... & sur le Revers, KAI ΣAPIAΣ AIBANOT BΞT *Cæsarea Libani.* Anno cccc LXII. Antonin eſt encore repréſenté sur ce Revers debout, portant

Digitized by Google

portant de la main droite un *Labarum*, la main gauche abatuë.

La singularité de cette Médaille consiste principalement dans l'Epoque qui y est marquée & qui n'a point été connuë du sçavant Cardinal Noris, lequel dans son grand Ouvrage, *Annus & Epocha Syro-Macedonum*, &c. a fait une Dissertation exprès sur la même Ville de *Césarée de Philipe*, & sur les Epoques marquées sur ses Médailles, &c. Celle dont il est ici question, mérite l'attention particuliere de quelque bon Antiquaire.

Voici encore l'Annonce d'un Ouvrage du même genre, qui sera, sans doute, plaisir aux Antiquaires.

APPENDICULA *ad Numos Augustorum & Cæsarum, ab Urbibus græcè loquentibus cusos quos Cl. Vaillantius collegerat, concinnata, è Cimelio Vindobonensi cujusdam è Societate* JESU. *Honoribus perillustrium Prænobilium, Nobilium D. D. dum in antiquissimâ ac celeberrimâ Universitate Viennensi, Promotore R. P. Ludovico de Biel, è Societ. J. &c. suprema AA. LL. & Philosophiæ laureâ insignirentur, A Neo Doctoribus Collegis dicata. Viennæ, Typis Mariæ Theresiæ Voigtin, viduæ, Un. Typ.* 1. *vol. in-*12. *pag.* 148.

Ce Recueil, disent Mrs les Auteurs du Journal de Trévoux, de qui nous empruntons

tons cette Annonce, dans leur mois de Mars dernier, page 533. contient plus de deux cent cinquante Médailles frapées par les Villes Grecques, à l'honneur des Empereurs Romains, que l'Auteur n'a point trouvées dans M. *Vaillant*. Les explications qu'il en donne, sont d'ordinaire courtes, simples, & préciſes. Il y en a néanmoins de plus étenduës, quand le ſujet le demande. Elles fourniſſent de bonnes Remarques pour la Chronologie, l'Hiſtoire, la Fable, la Géographie.

Il eſt à ſouhaiter que cet Ouvrage ſoit bientôt connu en France, & tombe en d'auſſi bonnes mains que celles des Sçavans, dont nous venons de parler.

DISSERTATIO GLYTOGRAPHICA, *ſeu duæ Gemmæ vetuſtiſſimæ, Emblematibus & Græco-Artificis nomine inſignitæ, quæ extant Romæ in Muſæo Vittorio, explicatæ & illuſtratæ.* 1. vol. 4°. *Romæ Typis Zempetlianis* M. DCC. XXXIX.

Il s'agit dans ce Livre de deux belles Pierres gravées antiques, qui ſont dans un des plus curieux Cabinets de Rome, ſorties de la main d'un très-habile Artiſte, dont on voit le nom ſur l'Ouvrage, & expliquées par un ſçavant Antiquaire d'Italie.

ELEMENS DE FORTIFICATIONS, dédiés à S. A. M. le Prince Charles de Loraine, Grand Ecuyer

Digitized by Google

Ecuyer de France. Par M. *le Blond*, Professeur de Mathématiques des Pages de la Grande Ecurie du Roy. *A Paris*, chés C. A. *Jombert*, ruë S. Jacques 1739. *in*-12. de 230. pages, avec plusieurs de Planches gravées.

GENEALOGIA *Diplomatica Augustæ gentis Habsburgicæ, quâ continentur vera gentis hujus exordia, antiquitates, propagationes & prærogativæ, Chartis ac Diplomatibus n°. CM. LIV. maximâ parte hactenus ineditis asserta..... operâ & studio R. P. Marquardi Herrgott, Ordinis S. Benedicti, Congregationis S. Blasii in Nigrâ Sylvâ: in-folio magno, Viennæ Austriæ* 1737. 3. *Volumes. Se trouve à Paris, chés* de Bure l'aîné, *Quai des Augustins, à l'Image S. Paul.*

La Généalogie de l'auguste Maison d'Autriche, qui vient par les mâles de celle de Habsbourg, n'a été bien connuë que sur la fin du XII. siécle. Indépendamment de son ancienneté, on peut assûrer qu'il n'est rien de plus grand que d'avoir produit quinze ou seize Empereurs & un grand nombre de Rois, comme a fait cette illustre Maison.

M. *Theodore Godefroy*, donna lieu, par les doutes qu'il proposa, à examiner l'ancienneté des Princes de la Maison d'Autriche: mais le Pere Vignier, de l'Oratoire, sur l'inspection des Titres de Loraine, qui lui avoient

Digitized by Google

voient passé par les mains, ramena les Sçavans à des sentimens raisonnables, & montra que les deux Maisons de Loraine & d'Autriche venoient de la même souche, mais que par raport au Droit d'aîneſſe, la Maison de Loraine devoit avoir le pas sur celle d'Autriche.

Le P. Augustin Calmet, & le sçavant M. Eccard sont venus dans ce siécle; ils sont d'accord en quelque chose avec le Pere Vignier, mais ils l'abandonnent dès qu'il faut remonter aux temps les plus reculés de ces deux Maisons.

L'Histoire dont il s'agit ici, pleine d'un grand sçavoir & de profondes recherches, est dûë au Pere Herrgott, Religieux Bénédictin de l'Abbaye de S. Blaise, dans la Forêt Noire; le Pays de l'Europe, où l'on trouve le plus de Titres pour justifier l'origine de l'illustre Maison de Habsbourg. Nous avons eû le plaisir de voir ce Pere à Paris, à l'Abbaye de S. Germain des Prés, où il a perfectionné parmi les sçavans Religieux de cette Maison, le goût qu'il avoit pour les Sciences Eccléſiastiques & Historiques.

Le premier Volume de sa Généalogie de la Maison d'Habsbourg contient la partie Historique. Outre les Préliminaires de son Ouvrage, qui comprennent ce qu'il y a de dogma-

Digitized by Google

dogmatique & de critique, on trouve en six Livres, l'Hiſtoire ancienne de cette grande Maiſon. Rodolphe d'Habsbourg, élû Empereur en 1273. fait le ſujet du premier Livre; mais dans le ſecond, l'Auteur rétrograde depuis cet Empereur juſqu'à ſes Ancêtres les plus reculés. L'Auteur n'a pas de peine à remonter par Titres, juſqu'à Gontran le Riche, qui vivoit au milieu du X. ſiéle, & qui a été le neuviéme Ayeul de Rodolphe d'Habsbourg.

Mais faut il monter plus haut que Gontran le Riche? L'Auteur ſe ſert de Preuves Hiſtoriques, auxquelles il eſt quelquefois obligé de mêler de judicieuſes conjectures. Elles sont belles & ſçavantes, mais ce ſont toujours des conjectures, au moyen deſquelle P. Herrgott remonte encore à neuf générations; ce qui en fait dix-huit, depuis l'Empereur Rodolphe I. juſqu'à Ethie, Duc d'Allemagne au VII. ſiécle; c'eſt cet Ethie que l'Auteur regarde comme la Tige des deux Maiſons de Loraine & d'Habsbourg.

Dans le troiſiéme Livre de cette Hiſtoire, l'Auteur marque les deſcendans immédiats de Rodolphe, & dans les Livres ſuivans, il parle des differentes Branches de cette Maiſon. Il n'oublie pas même ſes plus belles Alliances; cette derniere partie fait le ſujet du ſixiéme Livre.

Ce

Digitized by Google

Ce Volume finit par les Actes du Martyre de S. Trutpert, & par la Fondation de l'Abbaye de Mury, en Suiſſe, Piéces eſſentielles pour l'Hiſtoire de la Maiſon d'Habsbourg. Les Actes de cette Fondation avoient été imprimés *in* 4°. en 1618. par ordre du Roy Louis XIII, & comme cette Piéce étoit fort rare, M. Ludwig l'a fait réimprimer dans sa Collection des Hiſtoriens d'Allemagne.

Le second & le troiſiéme Volumes contiennent une ample moiſſon de Titres, tirés la plûpart sur les Originaux. Il y en a 954, ils commencent à l'an 744, & finiſſent à l'an 1471, peu de temps avant que la Maiſon d'Autriche recueillît la riche Succeſſion de la Maiſon de Bourgogne, Branche de la Maiſon de France, dont celle d'Autriche tire ſes plus grands biens, & dont même elle conſerve encore l'Etiquette ou le Cérémonial.

On ne ſçauroit trop loüer le zéle de l'Auteur de cette Hiſtoire, qui a entrepris de faire connoître une Maiſon auſſi Auguſte, & ſur l'origine de laquelle on n'a eû pendant quelque temps que des idées confuſes; il a ſoin de réfuter par toute son Hiſtoire, ce que dit *Eneas Silvius*, qui, parlant de Rodolphe d'Habsbourg, l'apelle, *homo infimæ gentis.* Il réfute même un Auteur, dont l'Ouvrage a été imprimé dans les Pays Etrangers, &

Digitized by Google

il a dit que la Maison de Baviere a produ des Empereurs, avant qu'il y eût des Princes dans celle d'Autriche.

On remarque dans cette Histoire, que par raport à la Souveraineté des anciens Domaines, la Maison d'Autriche, ou plûtôt celle d'Habsbourg, ne le cede pas aux autres Maisons Souveraines de l'Europe.

D'ailleurs, pour ne parler ici que du Livre, on peut assûrer qu'il ne s'est encore rien imprimé de si beau, ni de si magnifique en Allemagne; & on ose assûrer qu'une aussi belle Edition n'est pas l'entreprise d'un simple Particulier; elle est dûë, sans doute, à la magnificence d'un grand Prince.

AVIS SALUTAIRES d'un Philosophe Chrétien, distribués pour chaque Jour du Mois, & traduits d'un Manuscrit qui a pour titre: *Christiana Philosophia Medulla, Opus ascéticum, Auctore* THEOPHILO RAURACO. 1. vol. *in*-12. de 344. pp. *A Paris*, chés *Prault*, Pere, Quai de Gêvres, au Paradis. M.DCC.XL.

Une Estampe fort bien gravée, orne le Frontispice de ce Livre, & en fait, pour ainsi dire, symboliquement l'Analise. LA FOI, principale figure du Tableau, tire un rideau, qui nous empêche de fixer nos regards sur les biens de l'Eternité, & les détourne des Amours, des Erreurs, & des Terreurs du Monde.

L'Es-

Digitized by Google

L'ESPERANCE entretient le Sage. LA CHARITE' profite de l'attention qu'il prête à l'Esperance, pour lui faire sentir l'impression du Divin Amour.

Un Enfant assis au pied de la Charité, représente le Génie d'une Piété solide, simple comme la Colombe, prudent comme le Serpent, qui empêche que la Foi ne cede aux prestiges de l'Erreur; que la crainte ne prévale sur l'Esperance, & que l'indifference & la tiédeur ne ralentissent l'ardeur de la Charité.

La seule Joye solide que nous puissions goûter en ce Monde, ne peut venir que de notre acquiescement aux vérités que la FOI nous revele, des consolations que nous procure l'ESPERANCE, & des tendres sentimens que la CHARITE' nous inspire : *Dedisti lætitiam in corde meo*; paroles tirées du Pseaume IV. & gravées au bas de l'Estampe.

Une Personne de Piété, qui a examiné cet Ouvrage, assûre qu'il est composé sur le modéle de l'incomparable Livre de l'Imitation de JESUS-CHRIST. On ne sçauroit mieux faire en deux mots l'éloge d'un Livre de Piété; & c'est, ajoûte-t-il, précisément ce qu'on peut dire à tous égards de celui-ci. Tout est sentence, lumiere, ardeur & sentiment dans l'Ouvrage dont nous parlons.

On a eû soin dans cette Traduction, d'en arrange-

Digitized by Google

arranger la matiere, autant qu'il a été poſſible, & de la diſtribuer de telle ſorte qu'il y en ait une portion, plus ou moins longue, pour chaque Jour du Mois ; & par-là on a eû en vûë de faire plaiſir aux Perſonnes pieuſes, qui aiment à trouver un certain ordre tout marqué pour leurs lectures. Tous les Gens de bien ſouſcriront ſans peine aux deſirs du Traducteur, qui ſouhaite ardemment à cet Ouvrage les mêmes bénédictions qu'il a plû à Dieu de répandre ſur ſon Modéle, & que les Fidéles étudient de plus en plus dans l'un & dans l'autre, cette véritable Philoſophie qui fait les Chrétiens, & dont S. Chryſoſtôme ne ceſſoit de faire l'éloge dans ſes Diſcours publics.

LA DECOUVERTE DES LONGITUDES, avec la Méthode facile aux Navigateurs, pour en faire uſage actuellement, par M. *de la Dreveriere*, *Sieur de Lille*. Se trouve *à Paris*, chés André *Cailleau*, ruë S. Jacques, près la Fontaine S. Severin, à S. André, 1740.

HISTOIRE de la derniere Révolution arrivée dans l'Empire Ottoman le 28. Septembre 1730. avec quelques Obſervations ſur l'état des affaires de la Ville & Empire de Maroc, par M. *de Crouzenac*, Gentilhomme Gascon, chés le même Libraire. Nouvelle Edition, 1740.

Digitized by Google

ELEMENS DE LA GEOMETRIE D'EUCLIDE, réduits à l'essentiel de ses principes, pour apliquer facilement la théorie de cette Science à la pratique. *A Paris*, chés J. B. *Samson*, Libraire, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, à S. Maur, volume *in*-12.

Nous avons fait connoître dans le premier Volume du Mercure de Décembre 1739. page 2788, la précision dans laquelle on devroit réduire les Elemens de Géométrie pour éviter la superfluité des principes; & afin qu'on puisse aprendre sans dégoût ceux qu'on aplique ordinairement à l'usage des Arts, & dans les démonstrations des Mathématiques.

Ceux qui voudront s'apliquer à cette Science, trouveront dans ces nouveaux Elemens des principes que l'on a tâché, autant qu'il a été possible, de rendre clairs & précis, pour éviter les défauts expliqués dans le Mémoire indiqué ci-dessus. On espere qu'avec le secours de ces principes on pourra en peu de temps en faire l'aplication dans toutes les pratiques de la Géométrie avec une facilité qui fera plaisir.

On imprime chés André *Cailleau*, ruë S. Jacques, LA BIBLIOTHEQUE DES PHILOSOPHES CHYMIQUES, *in*-12. en trois volumes, revûë, corrigée & augmentée, avec des Notes, par M. *de Richebourg*. Et LA RELIGION PROTESTANTE, convaincuë de faux dans ses Regles de Foi particulieres, par les pro-

pres

Digitized by Google

pres avœux & raisonnemens de ſes Défenseurs, par M. *Mainard*, *in*-12. 2. volumes.

Le même Libraire a réïmprimé L'HISTOIRE DU PEUPLE DE DIEU, en 10. volumes *in*-12. 1740.

On aprend de Rome, que *Jerôme Menardi* a achevé l'impreſſion du cinquiéme Tome du Recueil intitulé : *Deciſioni della bona Memoria di Monſignor Anſaldi.*

CHOIX de Poëſies Morales & Chrétiennes, dédié à M. le Duc d'Orleans, par M. *le Fort de la Moriniere.* Troiſiéme Tome. *A Paris*, chés *Briaſſon*, ruë S. Jacques, 1740. *in*-8°.

On a achévé d'imprimer *à Milan*, & on débite le dix-huitiéme Volume du *Corpus veterum Poëtarum Latinorum, cum eorumdem Italica Verſione.* Ce Volume contient les Satyres de D. Jun. Juvenal, avec la Traduction Italienne de M. Co. Camille *Silveſtri*, laquelle accompagne partout le Texte Latin, 1739. *in*-4°.

Le P. *Milanta*, Jacobin, & Profeſſeur dans l'Univerſité de Naples, vient de donner trois Volumes intitulés : *Exercitationes Dogmatico-Morales in propoſitiones proſcriptas à Sum. Pont. Alex. VII. VIII. & Innoc. IX.* dans leſquels il combat avec beaucoup d'érudition & de force, le ſentiment du R. P. *Viva*, Jesuite.

Le troiſiéme & dernier Volume d'Analiſe de M. *Marini*, Profeſſeur de Mathématiques à Naples, eſt ſorti de preſſe.

Pathologia Methodica Authore Franc. de Sauvages, Profeſſore Medicinæ, Monſpel. 1739. 180. pages *in*-12. Dans cette Pathologie l'Auteur s'éloigne de la route

Digitized by Google

route ordinaire des Galeniſtes & trouve mieux ſon compte chés les anciens Methodiques, Secte de Médecins, qui fleuriſſoit 300. ans avant J. C. il définit avec eux la maladie par un *aſſemblage ou concours de ſymptômes*; ainſi la pleureſie eſt le concours de cinq ſymptômes, l'œmoptyſie de deux, &c. il évite & rejette toute définition tirée des causes, parce que toutes ont été jusqu'ici hypothetiques & litigieuses, auſſi les bannit-il ces causes, de ſa Pathologie, il n'en admet que de claires & qui ſont démontrées, au moins ſont-elles méchaniques & à l'abri des disputes; telle eſt la cause prochaine des tumeurs, des maladies à écoulemens, &c. il trouve le langage des anciens Médecins plus conforme aux loix de méchanique que ne l'eſt celui des modernes; il tâche de le rétablir pour faciliter l'intelligence de ces mêmes anciens, tels qu'Hipocrate, Galien, Cœl. Aurelianus, &c.

Son Ouvrage eſt divisé en deux Parties, ſçavoir, en *Oetiologie* (ou Traité des causes des maladies, tant *prægumenes*, comme les vices des fluides, des ſolides, & il place là tant les maladies ſimples ou affections chirurgicales, que *procatartiques*,) & en *Nosologie*, ou Traité des maladies qui ne ſont que des aſſemblages de ſimptomes; & dans cette partie il employe la Méthode des Naturaliſtes, donnant d'abord les claſſes, ordres & genres des maladies, & enſuite les eſpeces ou la maniere de les établir, conformément au Livre qu'il donna en 1732. intitulé: *Claſſes nouvelles des Maladies*, dont on a donné dans le temps l'Extrait (au Journal des Sçavans.)

Le Traité des Symptômes, qui fait d'ordinaire la troiſiéme Partie des Pathologies, ſe trouve ici compris dans l'Œtiologie, tout y eſt méthodique & fondé ſur les loix des Méchaniques & de l'Hydrauliſque.

Digitized by Google

Il y a eû à Palerme, au commencement du mois dernier, plusieurs secousses de Tremblement de terre; la seconde a été si violente, que les Religieux de l'Observance, en ayant été effrayés, abandonnerent leur Convent, & à peine furent-ils sortis, que toute leur maison fut renversée.

MORTS de Personnes Illustres.

La Religion, la République des Lettres, & la Compagnie de JESUS en particulier, ont fait une perte considérable par le déces des RR. PP. Vander Bosch & du Sollier, tous deux dignes Auteurs, avec les RR. Peres Piney & Cuper, de la continuation du grand Ouvrage qui s'imprime à Anvers depuis plusieurs années avec tant de succès, sous le Titre de *Acta Sanctorum*, *&c.*

Nous avons apris la mort du premier par le III. Tome qui concerne les Saints du mois d'Août, à la tête duquel est son Eloge. Les Auteurs des *Mémoires pour l'Histoire des Sciences*, *&c.* ont crû, avec raison, devoir aussi de leur part un tribut de loüanges à la mémoire de ce sçavant Jesuite, & on trouve ce tribut parfaitement bien rendu au commencement de leur Extrait du troisiéme Tome dont nous venons de parler; & l'Eloge & l'Extrait sont deux Piéces qui instruisent de beaucoup de choses, & qu'on lit avec plaisir dans les *Mémoires* du mois d'Avril 1740. On est en particulier édifié de la politesse & des ménagemens qui regnent dans cet Ouvrage à l'égard des Ecrivains qui pensent differemment des Auteurs des *Acta Sanctorum*; par exemple, dans l'Article de sainte Claire de Montefalco, le Pere Luc Wanding est qualifié de *celebre & sçavant Auteur des Annales des Mineurs*, & dans un autre endroit, de *Docte Annaliste*, *&c.*

L'Article

Digitized by Google

L'Article de S. Louis, Evêque de Toulouse, & premier Evêque de Pamiers, est tout-à-fait curieux & dans l'Ouvrage des sçavans Jesuites d'Anvers, & dans l'Extrait des habiles Auteurs des *Mémoires* qu'on vient de citer, Article d'ailleurs important, s'agissant de la Vie d'un Fils de France, digne Neveu de S. Louis, Prince aussi distingué par son auguste Naissance, que par son éminente vertu; sur laquelle Vie on trouve ici de nouvelles lumieres & de quoi redresser quelques Ecrivains qui ont erré en traitant le même sujet.

Nous avons apris la Mort toute récente du Pere du Sollier, dans le même Journal, qui contient l'Extrait dont il est parlé ci-dessus.

Don Antoine de Napolis & Noronha, Conseiller du Conseil d'Etat, Grand-Vicaire du Patriarche de Lisbonne, & Académicien de l'Académie Royale de l'Histoire, mourut le 31. Janvier dernier, âgé de 46. ans.

Le 2. Mars, mourut à Madrid le P. Jean-Martin Granizo, connu par sa profonde Litterature; il étoit âgé de 90. ans, & il en avoit passé 75. dans l'Ordre des Minimes.

****

COUPLET sur l'Air de Joconde, *employé dans le second Volume du Mercure de Decembre* 1739.

Quand son Epoux est descendu
Dans la sombre demeure,
Comme si tout étoit perdu,
Faut-il qu'Aminte pleure?
Rire sous cape, c'est le mieux
Qu'Aminte

Digitized by Google

Qu'Aminte puisse faire ;
Perdre un Epoux avare & vieux,
C'eſt gagner un Doüaire.

TRADUCTION LATINE.

NUm, ſi tartareo ſpecu receptum
Pluto nunc cohibet ferus Maritum,
Quaſi cuncta forent ſimul ſepulta,
Effuſa lacryma decent Amintam?
Riſu quid melius, magisque dulce?
Subridere juvat, decetque Amintam
Avarum atque ſenem mori Maritum;
Cum dant Numina, quæſtuoſa res eſt.

J. C.

AVERTISSEMENT au ſujet du Mémoire Inſtructif ſur l'Armorial de France, publié par M. d'Hozier.

MR d'Hozier, Juge d'Armes de France, avertit que le Chef de ſes Bureaux ayant été révoqué depuis le mois d'Avril, la Nobleſſe ne doit plus s'adreſſer déſormais qu'à lui-même directement, ou à Mrs ſes Fils, reçûs en ſurvivance de ſes Charges ; & de plus, comme on a fait quelques changemens au Mémoire imprimé dans notre Mercure, on a jugé à propos de le faire réimprimer ici avec ces changemens.

MEMOI-

Digitized by Google

MEMOIRE sur l'Ouvrage intitulé : Armorial Géneral de la France.

QUoique le Juge d'Armes ait eû un ſoin particulier de faire diſtribuer dans les Provinces la Préface de l'Armorial Géneral de la France, dont le troiſiéme Volume eſt actuellement ſous Preſſe, peu de Personnes ont eû jusqu'ici une juſte idée de cet Ouvrage ; ſoit que l'envie qui accompagne d'ordinaire tous les Projets utiles, ait corrompu cette idée dans quelques-uns, ou que les autres ſe ſoient peu mis en peine de rectifier par l'examen, ce qui leur étoit venu d'abord en penſée ; ſoit enfin que la Préface ſoit tombée entre les mains de ces Personnes, qui pour s'épargner la peine de lire avec attention, croyent toûjours que ce qu'ils ont conçû d'abord, eſt ce qu'on vouloit leur faire entendre. Pluſieurs auſſi ſe ſont imaginés que l'Armorial Géneral n'étoit qu'une ſuite ou une imitation de l'Ouvrage qui portoit ce titre en 1696. qu'il ſeroit pareillement ſuivi de recherches & de circonſtances peu agréables aux Particuliers ; qu'il n'en réſulteroit qu'un avantage paſſager pour l'Etat, & que cet Armorial ſe verroit ſuprimé par les mêmes raiſons qui avoient cauſé la ſupreſſion du premier.

L'Armorial Géneral de la France, que le Juge d'Arme compoſe à préſent, ſuivant le droit de ſa Charge, a un objet tout different ; il ne l'a entrepris que pour ſatisfaire aux vœux de toute la Nobleſſe, pour réparer, autant qu'il ſeroit poſſible, les inconvéniens des uſurpations paſſées, & afin de mettre un obſtacle à celles que l'on auroit à craindre pour l'avenir.

Le Public a pû voir dans la Préface de cet Ouvrage, que le Miniſtere a regardé comme un point eſſentiel, la réformation des abus par raport aux Armoiries

Digitized by Google

moiries, aux Titres, aux qualités, & aux rangs depuis si long-temps confondus, qu'on n'a point trouvé de moyen plus sûr de remedier aux désordres, que de former un Catalogue général des Nobles, & que la Noblesse du Royaume avoit principalement en vûe ce Catalogue, lorsqu'assemblée à Paris en 1614. elle fit demander au Roy Louis XIII. par ses Députés, la création de la Charge de Juge d'Armes, création que ce Monarque accorda en même-temps, comme une grace & comme une chose nécessaire; or c'est ce Catalogue que le Juge d'Armes execute aujourd'hui, sous le titre d'Armorial Général. Par le moyen de cet Ouvrge, le Juge d'Armes met en sûreté les Titres & les dignités de la Noblesse; il expose aux yeux du Roy & de la Nation, ce que chaque Gentilhomme du Royaume a pû acquerir jusqu'à présent d'ancienneté, d'honneurs, de marques de fidelité & de service. Ceux à qui la Fortune semble avoir fermé les chemins à l'illustration, en leur refusant les moyens de paroître avec un certain éclat dans le Monde, y trouvent une heureuse occasion de faire valoir leur naissance distinguée. L'Histoire ne célebre d'ordinaire que les actions de ceux qui occupent les premieres places, & il est mille traits interessans pour les Familles moins élevées, que des détails généalogiques peuvent rapeller. D'ailleurs combien de services importans, soit dans l'Epée, soit dans les differens degrés de la Magistrature, demeureroient oubliés, ou seroient inconnus, s'ils n'étoient transmis à la posterité par des Monumens durables, exposés sous les yeux des Souverains, & capables de les exciter à répandre leurs bienfaits sur les héritiers du mérite & de la valeur de ceux qui se sont signalés à leur service?

Le Juge d'Armes, dans ses deux premiers Volumes, n'a pas, à la verité, assés dévelopé, au goût du

Digitized by Google

du Public, les vûës qu'il explique aujourd'hui, & pour des raisons particulieres, il a donné d'abord trop peu d'étenduë à quelques uns des Articles qui les composent ; mais aujourd'hui que la Nobleſſe s'empreſſe de ſe faire inscrire, & que le Juge d'Armes ſçait que chacun ſouhaite d'être inſtruit par des détails plus circonſtanciés, on a jugé à propos de donner aux Articles l'étenduë convenable, & de joindre, autant qu'il ſera poſſible, aux preuves fournies par les Familles nobles, les Faits autentiques qui ſe trouveront dans l'Hiſtoire, ce qui ne s'executera neanmoins qu'avec beaucoup de circonſpection, & de ſorte que le Lecteur ne puiſſe confondre les Faits tirés de l'Hiſtoire, avec les preuves généalogiques, pour leſquelles on n'admettra jamais que des Titres inconteſtables.

La Nobleſſe eſt le ſoûtien & l'honneur de la Nation, & pour cette raiſon elle joüit d'un rang diſtingué & de certains privileges ; elle ne doit donc rien négliger de ce qui peut conſtater ſes droits & les mettre à portée d'être généralement reconnus ; plus ils ſont grands, plus ceux qui les poſſedent doivent en être jaloux. En général on a adopté ce principe, & le ſuccès de certains Livres de Généalogie, en eſt une preuve ; les plus célebres ont été compoſés ſur des Manuſcrits tirés de la Bibliotheque de feus Mrs d'Hozier & du Bouchet, & de celle de M. Clairambault ; cependant les ſçavans Compilateurs, ſouvent privés de ces fameux guides, & gênés par des Mémoires de familles, ſe ſont mépris plus d'une fois au préjudice des Maiſons Nobles, en ſuprimant les degrés dont la preuve auroit coûté de trop longues recherches ; d'ailleurs on connoît la ſechereſſe de ces Ouvrages, qui ſurpaſſe celle qui eſt attachée à cette ſorte de travail ; l'obſcurité du ſtyle, les doubles ſens, les noms des Peres, des Enfans &

Digitized by Google

des Freres confondus de telle sorte, qu'il faut souvent chercher avec peine le Titre que chacun d'eux doit avoir ; les Femmes souvent prises pour les Meres, & ce qui augmente l'obscurité, c'est que dans ces occasions ils disent très-clairement le contraire de ce qu'ils veulent dire ; toutes ces choses sont des fautes considérables en matiere de Généalogie, où l'on ne peut répandre trop de clarté.

D'ailleurs tout le monde sçait que les Ouvrages que l'on vient de citer n'ont fait mention, pour la plûpart, que des principales Maisons de France, & qu'il y en a un grand nombre qui, pour n'avoir point fourni de Connétables, de Chanceliers, de Maréchaux de France, &c. n'en sont pas moins considérables, & méritent également d'être connuës. On sçait aussi qu'il est des Maisons, qui quoique très anciennes, sont, par-là même, l'objet de certaines préventions aussi fâcheuses qu'injustes. Ainsi le crédit & la fortune des Familles du premier rang, loin de devoir être pour elles un motif d'indifférence à l'égard d'un Ouvrage qui comprendra toutes les Familles Nobles en général, doit au contraire les flater, puisqu'il fera connoître au Public, peut être partagé sur cet Article, les Titres légitimes de leur prééminence.

A l'égard de la Noblesse moins distinguée, il n'y a point de Gentilhomme en France, qui ne se trouve dans le cas de retirer actuellement & pour l'avenir, de grands avantages de l'Armorial Général. Quel embarras pour la plûpart d'entre eux, lorsqu'il s'agit de rassembler leurs Titres pour placer leurs Enfans parmi les Pages du Roy, à S. Cyr, & dans les Chapitres ou Colleges qui exigent des preuves ? Après avoir fourni ces Titres au Juge d'Armes pour être inserés dans son Catalogue, ils seront en état de voir, d'un coup d'œil s'ils prouvent les degrés,

Digitized by Google

degrés, les alliances, & l'ancienneté requise par les differens Statuts des Etabliſſemens nobles ; ils éviteront par ce moyen une recherche toujours pénible, & que le défaut d'indices rend ſouvent inutile. Et combien de Maiſons déplorent aujourd'hui la perte de leurs anciens Titres, qui par cette précaution, mettront leur Poſterité à l'abri de pareils accidens ?

On peut ajoûter encore que l'Armorial Géneral, en raportant les alliances des Familles qu'il comprend, leur en renouvelle le ſouvenir, ainſi qu'au reſte du Public, & en quelque ſorte, les réünit de nouveau. Un Gentilhomme inférieur ou par le rang, ou par la fortune, peut y voir, ſi parmi les Maiſons élevées aux dignités & aux honneurs, il n'en eſt point quelques-unes à qui il apartienne, & de qui il ait droit de reclamer la protection & le ſecours.

Ces diférens motifs, qui prouvent l'utilité & la néceſſité d'un Armorial universel, n'ont point garanti cet Ouvrage de pluſieurs eſpeces de Critiques, la plûpart goûtées par ceux qui acceptent toujours ſans reflexion toutes ſortes de discours qui peuvent nuire ; & cependant une ſeule mérite qu'on y réplique.

Quelques-uns ont reproché au Juge d'Armes d'avoir trop ſouvent mêlé dans ſon Ouvrage la haute Nobleſſe avec celle qui joüit depuis peu de ce Titre. Ces Personnes n'ont point aſſés conſideré l'objet de l'Armorial, annoncé par ſon Titre même ; c'eſt parce qu'il eſt géneral qu'il eſt plus utile. Un ancien Gentilhomme croit-il perdre de ſon luſtre dans la ſocieté, parce qu'un autre Sujet du Roy, introduit après lui dans l'ordre de la Nobleſſe, eſt auſſi reconnu pour Gentilhomme, ou même pour ſimplement Noble, & qu'il joüit des prérogatives attachées

chées à cette qualité ? Chacun eſt conſervé dans ſon état.

L'objet de l'Armorial qui demande le mêlange des diférens degrés de la Nobleſſe, n'affoiblit en rien la diſtinction naturelle que donnent l'ancienneté & l'illuſtration ; au contraire il la fait mieux connoître, & loin de pouvoir être pour la Nobleſſe du ſecond ordre, un ſujet de mortification, c'eſt au contraire un moyen d'exciter une émulation générale. Dans les Armoriaux particuliers on a vû enſemble les plus grands noms avec les noms inférieurs, ſans inconvénient pour les uns, ni pour les autres.

Jamais aucun Ouvrage, qui intereſſera auſſi généralement le Public, & qui traitera d'une matiere auſſi délicate que celle de la Nobleſſe, ne paroîtra ſans exciter quelques plaintes. Mais qui en importunera le Public ? Sera-ce ces illuſtres Rejettons de Races anciennes, dont presque tous les degrés ſe comptent par autant de Héros ? Ou ceux, qui poſſedant en un degré inférieur une Nobleſſe acquiſe par la vertu & par des ſervices réels, témoignent leur reconnoiſſance par l'aveu public du bienfait ? Les murmures partiront ſeulement de certains intrus dans l'Ordre de la Nobleſſe, uſurpateurs des Titres qu'ils portent, & qui n'ayant pour en joüir d'autre droit qu'une grande fortune, tremblent à la vûë d'un Ouvrage qu'ils croyent capable d'éclairer le Public ſur leurs chimeres. L'amour propre s'éleve contre tout ce qui pourroit un jour le bleſſer, quelque éloigné qu'il ſoit ; poſſeſſeurs tranquilles d'une prééminence uſurpée, ils ſe récrient contre tout ce qui tend à les remettre dans leur état naturel, & pour cacher au Public le véritable motif de leur opoſition, ils feignent de craindre ſeulement pour les autres, lorſqu'ils ne redoutent que pour eux-

Digitized by Google

eux-mêmes ; ainſi, pour ſe mettre à l'abri de tout examen, ils décrient d'avance un projet dont leur chagrin & leur inquiétude fait encore mieux ſentir la néceſſité.

Au reſte, le deſſein de cet Ouvrage, loin d'allarmer personne, doit au contraire inſpirer de la confiance ; il n'eſt entrepris que pour conſtater l'état de toutes les Personnes Nobles du Royaume, qui repréſenteront leurs Titres ; jamais on n'a eû en vûë de pénetrer les ſecrets des Maisons pour les dévoiler ; ce n'eſt point leur Hiſtoire qu'on veut faire, mais ſeulement leur Généalogie. On peut, en ſuivant exactement la verité, ne rien dire de fâcheux pour les Familles, ni les dégrader par des anecdotes, ſouvent auſſi mal fondées qu'elles ſont injurieuses. On doit ajoûter encore que tout le monde ſçait que toutes les Provinces du Royaume, ainſi que la Capitale, ſe ſont vûës tour-à-tour & à diverſes repriſes, le théatre des guerres cruelles, & en proye aux ravages & aux incendies. Personne ne doit donc s'étonner ſi certaines Maisons, qui paſſent avec droit pour très-anciennes, n'ont pû néanmoins raporter au Juge d'Armes les Titres néceſſaires pour prouver cette ancienneté ; les bornes qu'il donne à leur Nobleſſe prouvée, n'annoncent rien contre leurs prétentions, d'autant plus que beaucoup de Gentilshommes, ſatisfaits de conſtater dans l'Armorial qu'ils le ſont, ſacrifient ſouvent l'avantage qu'ils retireroient d'une preuve plus étenduë, à la peine de raſſembler les Piéces néceſſaires pour la rendre complette ; d'autres étant Cadets, ne peuvent remonter que jusqu'à la ſéparation de leur branche d'avec celle de leurs Aînés, dont les Titres & les biens ſont fondus ſouvent dans des Maisons étrangeres.

Personne n'ignore auſſi qu'avant le Regne de

Digitized by Google

Charles VII. nos Rois accordoient rarement par Lettres, la Nobleſſe à leurs Sujets; ainſi quiconque peut faire remonter ſes preuves au-delà de ce Regne, c'eſt-à dire jusqu'au commencement du XV. ſiecle, doit paſſer à bon droit pour Noble de très-ancienne extraction. A l'égard de ceux qui ont eu effet obtenu cette grace du Prince, il y auroit une eſpece d'ingratitude à vouloir dérober à la Poſterité la connoiſſance d'un bienfait reçû; & comme ce bienfait ſuposoit alors des ſervices rendus, ce ſeroit, dans un ſens, mal entendre ſes interêts, que de le diſſimuler; les perſonnes qui voudroient en faire myſtere, donneroient lieu, ce me ſemble, de craindre ce qui pourroit en réſulter dans la ſuite.

Rien n'étant plus précieux que la confiance du Public, on ne peut trop entreprendre pour la mériter; & le Juge d'Armes, travaillant au plus grand projet qui ait jamais été tenté en matiere de Généalogie, il croit être obligé de rapeller ici ce que ſes Ancêtres ont fait en ce genre, & les ſecours qu'ils lui ont préparés.

Pierre d'Hozier, Seigneur de la Garde, en Provence, & Chevalier de l'Ordre du Roy en 1618. fut, pour ainſi dire, le reſtaurateur de la Généalogie en France. Cette Science, dont on connoît d'autant plus l'importance, qu'elle a été plus négligée & plus corrompuë, étoit avant lui dans un déſordre que l'on jugeoit presque irremédiable. On regarda alors comme un eſpece de prodige, que quelqu'un voulût ſe dévoüer à un travail auſſi pénible & auſſi ingrat; le Public récompenſa par l'eſtime la plus marquée, les talens & l'aplication de M. d'Hozier; & la Cour reconnut ſon zele d'une maniere très-diſtinguée. Il fut fait Juge d'Armes de France en 1642. après la mort de M. de Cueviers, & Conſeiller d'Etat en 1654. Louis-Ro-

ger

ger d'Hozier, auſſi Chevalier de l'Ordre du Roy, Gentilhomme ordinaire de Sa Majeſté, & Charles d'Hozier, ſon frere, Chevalier de l'Ordre de Saint Maurice de Savoye, poſſederent après leur Pere la Charge de Juge d'Armes de France, qu'ils exercerent conjointement, & ils ont eû pluſieurs fois l'honneur de recevoir des marques de la bonté du feu Roy, de celle de ſes Miniſtres, & de la conſidération du Public. Le Juge d'Armes ſe trouvant héritier des Charges de ſes Ancêtres (Charges dont S. M. a bien voulu accorder la ſurvivance aux deux Aînés de ſes Enfans,) il l'eſt auſſi de tout ce qu'ils avoient à grands frais raſſemblé de Mémoires ſur la Nobleſſe du Royaume; & ſon unique attention depuis pluſieurs années, a été d'augmenter à plus grands frais encore, un tréſor déja ſi conſidérable. Après cet expoſé de ſa ſituation à cet égard, le Juge d'Armes ne croit point manquer à la modeſtie, en disant que ſon zéle joint à cette quantité de Matériaux qu'il doit au travail de ſes Ancêtres, & au ſien, le mettent, ſans doute, plus en état que perſonne, de remplir le Projet de l'Armorial Géneral, en même-temps que ſa Charge donne à lui ſeul le droit de l'entreprendre.

La multitude des ſes occupations ne lui permettant pas de répondre auſſi promptement qu'il le voudroit aux demandes & aux affaires des Gentilshommes qui deſirent être inſtruits de ce qu'ils ont à produire pour l'Armorial Géneral, on les prie de ſe rapeller ce qui a déja été annoncé dans la Préface qui eſt à la tête des deux premiers Volumes, & qui a été diſtribuée ſéparément.

1°. Que le Juge d'Armes de France ne recevra au défaut des Titres originaux, ou premieres Groſſes, aucunes copies collationnées, à moins qu'elles ne ſoient délivrées ſur les Minutes, & enſuite dûement légaliſées.

2°.

Digitized by Google

2°. Que pour la preuve de chaque degré de filiation, il faut raporter au moins deux Actes, tels que Baptistéres, Contrats de Mariages, Testamens, Partages, Gardenobles, Tutelles, Hommages, Aveux, Dénombremens, Transactions, Sentences, Fondations, Procès verbaux de Noblesse pour Malthe, autres Ordres, & Chapitres Nobles, Provisions d'Offices, tant pour le Militaire, que pour la Robe; Commissions, Certificats de services, Arrêts ou Jugemens de maintenuë sur le fait de Noblesse, &c.

3°. Que ceux qui jugeront à propos, pour des raisons particulieres, de se renfermer à produire ces Arrêts ou Jugemens de Noblesse, justifieront au moins par Titres, leurs filiations, depuis celui de leur Famille qui aura obtenu ces Maintenuës.

On avertit de plus, que pour ne point priver la Noblesse réellement pauvre, de l'avantage qu'elle peut retirer d'un Ouvrage tel que celui de l'Armorial, le Juge d'Armes se chargera de tous les frais, sans exception, pour l'impression de leurs Articles. On prie seulement ceux qui se trouveront dans ce cas de pauvreté, de vouloir bien la justifier par un Certificat autentique, visé par l'Intendant de la Province; précaution qu'on croit devoir prendre, de crainte que l'on n'abuse, comme on a déja fait, du zéle que le Juge d'Armes a fait paroître en toutes occasions, & de son dévouëment pour la Noblesse, la plûpart ne faisant point assés d'attention à l'étenduë & à la peine des Ouvrages de Généalogie; on croit presque toujours payer trop cher, quand on ne paye que la vérité.

Comme on a renvoyé au Juge d'Armes plusieurs Lettres de certaines personnes, dont il avoit crû pouvoir se servir, & qui vouloient abuser auprès de la Noblesse de la confiance qu'il avoit eû en eux,

Digitized by Google

eux, elle eſt priée de ſe défier de leurs tentatives, & ceux qui voudront être inſtruits plus particuliérement encore, & avoir des éclairciſſemens qui auroient pû échaper, pourront s'adreſſer à M. d'Hozier lui-même ou à M. d'Hozier, ſon fils aîné, Généalogiſte du Roy, en ſurvivance, ou à M. d'Hozier de Serigni, ſon ſecond fils, Juge d'Armes de France, auſſi en ſurvivance.

On imprime actuellement un troiſiéme Volume, pour lequel la Nobleſſe a envoyé ſes Titres, & on a déja reçû beaucoup de materiaux pour le quatriéme Volume, que l'on imprimera de ſuite. Les Maiſons Etrangeres, autrefois ſous la domination Françoiſe, ou dont quelques Branches ſont actuellement établies dans le Royaume, ſeront auſſi reçûës pour l'Armorial, & comprises dans cet Ouvrage, en envoyant leurs Titres originaux.

On avertit de plus, que l'on s'eſt arrangé ſur la dépenſe de l'impreſſion & des Gravûres, afin de pouvoir donner aux Libraires de Province chacun des deux Volumes imprimés, & celui que l'on imprime, ſur le pied de 24. livres en blanc, petit papier; & 36. livres chaque Volume en grand papier.

Le Dépôt général de la Nobleſſe eſt chés M. d'Hozier, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, Maître des Comptes & Juge d'Armes de France, &c. vieille ruë du Temple, près la ruë S. François.

RENTRE'E & Prix des Académies.

LE Mardi 26. Avril, l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres, reprit ſes Séances par une Aſſemblée publique, à laquelle le Comte d'Argenſon préſida. On commença par la diſtribution des Prix, dont le premier, qui regardoit *les Loix*

Digitized by Google

Loix de l'Iſle de Crete, fut donné à M. *Culoteau*, Avocat du Roy à Châlons, en Champagne; & le ſecond, qui rouloit ſur *l'état des Sciences en France depuis la mort du Roy Robert, jusqu'à celle de Philipe le Bel*, fut donné à M. *Lebeuf*, Chanoine d'Auxerre. A cette diſtribution ſuccederent quatre Lectures.

M. l'Abbé *Sallier*, lût un Mémoire pour éclaircir l'Hiſtoire de *Guillaume Poſtel*, tiré d'un Manuſcrit original, ſigné de la main du même *Poſtel*.

M. l'Abbé *Souchay*, lût un ſecond Mémoire ſur les *Sectes Philoſophiques*.

M. *Fourmont*, l'aîné, lût une Diſſertation, dans laquelle il montre que les *Septante* n'auroient pû faire leur Verſion du Texte Hébreu, telle qu'elle eſt, s'il n'y avoit eû de leur temps des *Points voyelles*.

M. l'Abbé *Vatry*, lût un Diſcours, qui eſt le commencement d'une *Hiſtoire Critique des Poëmes Dramatiques Grecs*, & dans lequel il recherche l'origine de la Tragédie, & parle de ſes progrès juſqu'à *Teſpis*.

PRIX proposé par l'Académie Royale des Sciences pour l'année 1742.

FEu M. Roüillé de Meſlay, ancien Conſeiller au Parlement de Paris, ayant conçû le noble deſſein de contribuer au progrès des Sciences, & à l'utilité que le Public en pouvoit retirer, a legué à l'Académie Royale des Sciences, un fond pour deux Prix, qui ſeront diſtribués à ceux, qui, au jugement de cette Compagnie, auront le mieux réüſſi ſur deux differentes ſortes de Sujets, qu'il a indiqués dans ſon Teſtament, & dont il a donné des exemples.

Les Sujets du premier Prix regardent le Siſteme général du Monde, & l'Aſtronomie Phyſique.

Ce

Digitized by Google

Ce Prix devroit être de 2000. livres, aux termes du Testament, & se distribuer tous les ans. Mais la diminution des Rentes a obligé de ne le donner que tous les deux ans, afin de le rendre plus considérable, & il sera de 2500. livres.

Les Sujets du second Prix regardent la Navigation & le Commerce.

Il ne se donnera que tous les deux ans, & sera de 2000. livres.

Parmi les excellentes Piéces qui ont été envoyées pour le Prix de 1740. *sur la Cause Physique du Flux & Reflux de la Mer*, il s'en est trouvé quatre, entre lesquelles l'Académie n'ayant pû établir de raison de préférence, tant par raport au même fond de sisteme, qu'à des sistemes differens, elle s'est déterminée à les couronner toutes quatre en égale part, & elle espere marquer par-là de plus en plus sa parfaite neutralité dans ses jugemens. Ces quatre Piéces, selon l'ordre de leur réception, ou de leur N°. & sans autre distinction, sont,

N°. 7. qui a pour devise, *Hinc deprimor, erigor illinc*, dont on ignore l'Auteur.

N°. 8. qui a pour devise, *Deus nobis hæc otia fecit*, dont l'Auteur ne s'est pas déclaré.

N°. 11. qui a pour devise, *Opinionum commenta delet dies, natura judicia confirmat*, dont l'Auteur est M. *Mac-Laurin*, Professeur de Mathématiques à Edimbourg, & Secretaire de la Societé des Sciences de cette Ville.

Et N°. 20. qui a pour devise, *Cur nunc declivi nudantur littora ponto*, &c. dont l'Auteur est M. *Euler*, Professeur de Mathématiques à Petersbourg.

L'Académie propose pour le Sujet du Prix de l'année 1742. l'*Explication Physique de l'Attraction réciproque de l'Aiman avec le Fer, la Direction de l'Aiguille aimantée vers le Nord, sa Déclinaison & son Inclinaison.*

Les

Digitized by Google

Les Sçavans de toutes les Nations, ſont invités à travailler ſur ce ſujet, & même les Aſſociés Etrangers de l'Académie. Elle s'eſt fait la Loi d'exclure les Académiciens régnicoles de prétendre aux Prix.

Ceux qui compoſeront, ſont invités à écrire en François, ou en Latin, mais ſans aucune obligation. Ils pourront écrire en telle Langue qu'ils voudront, & l'Académie fera traduire leurs Ouvrages.

On les prie que leurs Ecrits ſoient fort liſibles, ſurtout quand il y aura des Calculs d'Algebre.

Ils ne mettront point leur nom à leurs Ouvrages, mais ſeulement une Sentence ou Devise. Ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur Ecrit un Billet ſéparé & cacheté par eux, où ſeront avec cette même Sentence, leur nom, leurs qualités & leur adreſſe, & ce Billet ne ſera ouvert par l'Académie, qu'en cas que la Piéce ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix, adreſſeront leurs Ouvrages à Paris, au Secretaire perpétuel de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce ſecond cas le Secretaire en donnera en même-temps à celui qui les lui aura remis, ſon Recepiſſé, où ſera marquée la Sentence de l'Ouvrage & ſon numero, ſelon l'ordre ou le temps dans lequel il aura été reçû.

Les Ouvrages ne ſeront reçûs que juſqu'au premier Septembre 1741. excluſivement.

L'Académie à ſon Aſſemblée publique d'après Pâques 1742. proclamera la Piéce qui aura remporté ce Prix.

S'il y a un Recepiſſé du Secretaire pour la Piéce qui aura gagné le Prix, le Tréſorier de l'Académie délivrera la ſomme du Prix à celui qui lui raportera ce Recepiſſé. Il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de Recepiſſé du Secretaire, le Tréſorier

Digitized by Google

sorier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au Porteur d'une Procuration de sa part.

Cette Académie tint son Assemblée publique le 27. du mois dernier, à laquelle préfida M. le Comte de Maurepas.

M. de *Fontenelle*, ouvrit la Séance en proclamant les Piéces qui ont remporté le Prix de cette année. On vient de voir dans le Programme quelles sont ces Piéces.

M. de *Jussieu*, l'aîné, lût ensuite un Memoire sur l'utilité que la Botanique doit retirer de la publication d'un Recueil considérable de Plantes, gravées par les plus habiles Maîtres, sous le Regne de Louis XIV. Mais comme il n'y a encore qu'une partie de ces Plantes qui soient décrites par feu M. *Marchand*, Pensionaire de cette Académie, & que le plus grand nombre de ces Descriptions manque, M. de Jussieu & les autres Botanistes de l'Académie, comptent travailler à ces Descriptions, pour parvenir à la publication de ce Recueil.

M. de *Reaumur*, lût un Mémoire sur une nouvelle maniere de faire la Porcelaine, ou l'Art de transformer en Porcelaine le Verre le plus grossier, tel que les Bouteilles dans lesquelles on renferme le Vin.

M. *Cassini de Thuri*, lût ensuite un Mémoire sur la nouvelle mesure qu'il vient de faire des degrés du Méridien depuis Paris jusqu'à Perpignan; il résulte de ces Opérations que les degrés vont en diminuant vers l'Equateur, d'où il suit l'aplatissement de la Terre vers les Poles.

M. *Lemeri* finit la Séance par un Mémoire d'Anatomie, sur le trou ovale, dont il ne pût lire que

le

Digitized by Google

le Titre, parce que le temps de la Séance ne lui permit pas d'en faire la lecture.

Nous donnerons quelques Extraits de ces Mémoires.

Leçons gratuites de Mathématiques.

M. *de Prémontval*, avertit le Public que l'ouverture des Conférences, qu'il s'eſt engagé de donner tous les ans, ſe doit faire par un Discours ſur l'origine, les progrès & l'utilité des Mathématiques.

Ce nouveau Cours aura trois Parties. Dans la premiere, on expliquera un abregé ſuffisant de Géométrie, pour ſervir de Préliminaire aux deux autres.

Dans la ſeconde, on donnera les principes généraux de la Méchanique, avec leur aplication aux trois ſortes de Machines ſimples, les Cordes, les Leviers, & les Plans, auxquelles toutes les autres peuvent ſe raporter.

Dans la troiſiéme, qui occupera le reſte du Cours, on démontrera la Sphere artificielle, ſes diverſes eſpeces & ſes uſages, pour l'intelligence des Syſtêmes du Monde.

On s'eſt proposé cette année de ne choiſir que des choſes qui ne fuſſent point trop difficiles & trop abſtraites; & l'on a pris ſoin de les diverſifier, pour en rendre l'étude plus agréable. On a crû ne devoir faire même en quelque ſorte qu'entamer les matieres, parce qu'on a reconnu que dès qu'elles ſont trop aprofondies, elles ne ſont plus du tout propres à être traitées dans les Aſſemblées un peu nombreuſes, quelque aplication qu'on pût y aporter. C'eſt un inconvénient inévitable des Exercices publics; & l'on doit convenir que leur utilité conſiſte quelquefois moins dans la quantité des choſes que l'on y aprend effectivement, que dans celles qu'ils donnent occaſion d'aprendre enſuite de ſoi-même.

C'eſt

Digitized by Google

C'eſt toujours beaucoup que d'être mis ſur les voyes; & c'eſt le principal avantage qu'on ſe flate de procurer aux jeunes gens, auxquels on a particulierement en vûë de ſe rendre utile.

Les Conferences ſe tiendront, à l'ordinaire, trois fois la ſemaine, les Mardis, Jeudis, & Samedis, depuis deux heures après midi jusqu'à quatre, & continuëront jusqu'aux Vacances prochaines, pour recommencer ensuite ſur de nouvelles matieres.

On ne demande absolument d'autre reconnoissance des ſoins qu'on ſe propose de prendre, que l'attention & l'aſſiduité néceſſaires pour en profiter. L'expérience des deux années précedentes, fait esperer qu'on ne ſe ſera pas inutilement flaté de l'obtenir.

L'adreſſe eſt ruë & Montagne Sainte Géneviéve, à la Porte Cochere vis-à-vis le College de la Marche, au ſecond Apartement, ſur le derriere.

Ceux qui auront de ces Billets, ſont priés de vouloir bien ſe prêter au desir qu'on a de ſervir le Public, en avertiſſant les personnes de leur connoiſſance.

PLAN d'un Livre d'Anatomie, pour être imprimé avec des Couleurs naturelles.

Le Livre ſera de la grandeur du papier grand Aigle, & contiendra environ ſoixante Tables ou Chapitres; ſes parties ſeront repréſentées de grandeur avec des Couleurs naturelles, & accompagnées d'une ample & ſçavante Explication; elles ſeront toutes faites ſur des Tableaux nouveaux, peints d'après Nature, avec une correction & une exactitude dont on n'a pas vû d'exemple jusqu'ici; on peut ſe flater d'atteindre à ce point de perfection, non-seulement parce que rien ne ſera fait que ſous les yeux & la direction des plus grands Anatomiſtes, mais encore parce

Digitized by Google

parce que ces Anatomistes possedent eux-mêmes l'Art du Dessein & la Peinture, circonstances essentielles pour faire quelque chose de supérieur & de très-correct. Des Connoisseurs & Curieux de l'Anatomie, desirant avoir ces Ouvrages mis en execution, offrent d'y contribuer volontairement à ces conditions :

1°. Les Contribuans recevront pour chaque Pistole à avancer, deux Tables ; tellement qu'ils auront le Livre entier pour douze Louis d'or, avec la prérogative qu'ils pourront avoir jusqu'à dix Exemplaires du Livre pour le même prix.

2°. L'Ouvrage sera commencé incessamment, & la premiere Table livrée en six mois, & suivie d'une ou de deux Piéces chaque mois après.

3°. Le Livre ne sera pas vendu après, pour moins de seize Louis d'or.

J. C. *le Blon*, Inventeur, offre de livrer pour nantissement aux Contribuans, pour chaque Pistole avancée, un Portrait du Roy, ou telle de ses Estampes qu'ils voudront, lesquelles on lui rendra lors de la délivrance des Tables Anatomiques.

Au commencement de Juin, il paroîtra une grande Carte, dont voici le Titre : *Plan du Système Solaire, avec les Orbites des Planettes & des Cometes connuës*, dressé sur la Carte Angloise de M. *Wiston*, & sur les Tables des Cometes de M. *Halley*, suivant les principes de M. *Newton*.

Cette Carte est traduite pour la plus grande partie sur celle qui a été imprimée en Anglois par M. *Wiston*, mais on a jugé à propos d'y faire plusieurs additions & changemens considérables ; le Cercle exterieur a 22. pouces de diametre, & les 4. Angles qu'il laisse au papier, sont remplis d'ornemens qui ont raport au Sujet ; le tout est sur une feüille du plus grand

Digitized by Google

grand papier Imperial, que les Marchands apellent grand Aigle ; on a collé à chaque côté de la Carte une bande de papier de la largeur d'un *in-folio*, où l'on trouve l'explication de ce qui eſt repréſenté.

Cette Carte ſe vendra une livre 16. ſols, chés *Montalant*, Libraire, ſur le Quai des Auguſtins.

ESTAMPES NOUVELLES.

Vüe de Flandres, Eſtampe en large, avec beau Paysage, Village, & un Clocher, quatre Figures, & Moiſſon, très-bien gravée par le ſieur *le Bas*, d'après un Tableau original de *D. Teniers*, du Cabinet de M. de Lorangere. *Elle ſe vend, ruë de la Harpe, vis-à-vis la ruë Percée, chés l'Auteur*, Graveur du Roy. Il grave actuellement ſon Pendant.

Il paroît depuis la fin de l'année derniere, une très-belle Eſtampe en hauteur, gravée avec toutes les fineſſes de l'Art & toute la nobleſſe que le caractere comporte, par le Sr *Georges-Fréderic Smidt*, qui a parfaitement réüſſi. On la trouve chés lui, ruë Galande, au premier Caffé en entrant par la ruë *S.* Jacques. C'eſt le Portrait jusqu'aux genoux, très-reſſemblant & très-bien hiſtorié de Louis DE LA TOUR D'AUVERGNE, COMTE D'EVREUX, Lieutenant Géneral des Armées du Roy, Colonel Géneral de la Cavalerie Françoiſe & Etrangere, Gouverneur de l'Iſle de France, &c. d'après le célebre Peintre du Roy, HYACINTE RIGAUD, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, lequel a été très-bien ſecondé par le Graveur, qui marche ſur les pas de l'illuſtre *Drevet*. Cette Gravûre a donné lieu de peindre le cœur de ce Seigneur dans ces Vers, pour être mis au bas de ſon Eſtampe.

De

Digitized by Google

De l'homme vertueux être le Protecteur,
Du mensonge ennemi, du vrai l'ami sincere;
Affable au malheureux, sensible à sa misere,
Génereux, droit, secret, c'est le Portrait du Cœur.

Le Desintereſſé.

L'ENFANCE, Eſtampe en large, gravée par M. *Moyreau*, chés lequel on la vend, rue Galande, vis-à-vis Saint Blaiſe, d'après le Tableau original de feu M. *Raoux*, d'une très-ingénieuse & noble compoſition. * On lit ces Vers au bas, de la compoſition de M. de *l'Isle*, qui donneront une idée complette de l'Eſtampe.

Les plaiſirs innocens ſont de ſource divine,
Et du ſein de la volupté
Nous tirons tous notre origine,
Dans les bras de ſa mere un jeune enfant badine;
A peine du Soleil voyons-nous la clarté,
Que nous cherchons des Jeux la flateuse habitude.
L'une de ſa poupée arrange l'attitude,
L'autre enfle du Savon des Globes pleins de vent,
Qui d'un âge plus mûr annonçent bien ſouvent
Le vuide des plaiſirs dont on fait ſon étude.

* *M. Moyreau grave actuellement les quatre Ages, d'après les quatre Tableaux du même Auteur, du Cabinet du Chevalier d'Orleans, Grand-Prieur de France, dont les dimenſions ſont de 4 pieds de large, ſur 26. pouces de haut.*

Digitized by Google

Il paroît aussi une autre nouvelle Estampe en large d'après Ph. *Wouvermans*; c'est un Paysage qu'on a intitulé: LE REPOS. L'Estampe est de la même grandeur que le Tableau, & c'est la huitiéme que le Sr *Beaumont*, grave d'après le même Maître. Elle se vend chés lui, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë de la Parcheminerie.

La Suite des Portraits des Grands-Hommes & des Personnes Illustres dans les Arts & dans les Sciences, continuë de paroître avec succès chés *Odieuvre*, Marchand d'Estampes, Quai de l'Ecole; il vient de mettre en vente, de la même grandeur:

CHILDEBERT II. XVII. Roy de France, mort en 711. après 17. ans de Regne, dessiné par A. *Boizot*, & gravé par *Aveline*, le jeune.

GEORGES, CARDINAL D'AMBOISE, Archevêque de Roüen, Ministre d'Etat, mort à Lyon le 25. May 1510. âgé de 50. ans, peint par *J. F.* & gravé par *P. J.*

MICHEL RICHARD DE LA LANDE, Sur-Intendant de la Musique du Roy, né à Paris le 15. Décembre 1657. mort le 18. Janvier 1726. peint par *Santerre*, & gravé par *Mathey*.

THOMASO ANELLO, DIT MASANIELLO, qui fit soulever Naples le 7. Juillet 1647. né à Amalfi, tué par ceux de son parti le 16. du même mois, peint par *F. D.* & gravé par *A.*

Le même *Odieuvre*, qui va nous donner un nombre considerable de Portraits de Rois, de Généraux, de Prélats, & d'autres Personnes Illustres, n'a pas manqué de mettre dans cette Suite le Portrait du Cardinal de Fleury; mais comme ce n'est pas assés de faire connoître un si grand Homme par quelques traits particuliers, le même Marchand a

Digitized by Google

fait graver son Portrait dans une grande Planche, où il a rassemblé tous les atributs qui lui conviennent. Il paroît recevoir gracieusement d'une main la Terre, qu'il releve, & à laquelle il a par ses soins procuré l'abondance qui regne dans la plus belle Partie de l'Europe, occupée par les François; de l'autre côté, la Foi reçoit tous ses hommages & toute son attention. Au-dessus on voit la Justice satisfaite de l'administration des Loix, en rendre hommage à l'intégrité & aux profondes lumieres du Ministre, aux pieds duquel paroît un Chien, parfait modele de la fidelité. Plus bas, sur le devant de l'Estampe, on voit le fameux Diogene, qui ayant à la fin trouvé l'Homme qu'il cherchoit, avec sa lanterne, se fixe, & le regarde avec une attention extrême. De l'autre côté, sur la même ligne, on voit trois Génies, dont le premier est celui de la France. On ne dira rien davantage de toute la composition, qui ne fait qu'un seul Groupe; c'est aux Curieux & aux Connoisseurs à en aprécier l'ordonnance & la Gravûre. Il y a au bas de la Planche les quatre beaux Vers de M. de *Linant*, que nous avons déja raportés.

A SON EMINENCE

M. LE CARDINAL DE FLEURY,

Ministre d'Etat.

CLotho, qui présidez à ce premier instant,
Où la Figure humaine éclôt & se débrouille,
Rechargez votre quenoüille
En faveur d'un Mortel, dont le zele constant
Rend la France paisible & le Trône éclatant.
Lachesis,

Digitized by Google

Lachesis, prolongez sa gloire,
Filez pour lui de nouveaux jours.
C'est pour les Filles de Mémoire
Que vous en étendrez le cours.
Gardez-vous d'une Sœur cruelle,
Evitez son fatal Ciseau;
L'Europe prend part au fuseau
Chargé d'une trame si belle.

Il paroît une nouvelle Méthode d'aprendre l'Ecriture Sainte, qui a pour titre: *l'Histoire Sacrée de la Providence & de la conduite de Dieu sur les hommes, depuis le commencement du Monde jusqu'aux temps prédits dans l'Apocalipse, représentée en cinq cent Tableaux, gravés d'après Raphaël & autres Maîtres, & expliquée en Latin & en François, par les paroles même de l'Ecriture Sainte, suivant le Texte de l'Ancien & du Nouveau Testament, dédiée à la* REINE, *par le sieur* Marne, *Architecte & Graveur ordinaire de Sa Majesté.* Corrigée & augmentée de Planches Vignettes & Sommaires historiques pour l'intelligence de chaque Livre de l'Ancien & du Nouveau Testament.

Cet Ouvrage complet forme trois Volumes petits *in folio*, & on peut dire, sans exagerer, qu'il n'a point encore parû de Recueil des Histoires Sacrées de l'Ancien & du Nouveau Testament, que l'on puisse comparer à celui-ci, tant pour la beauté des Desseins, que pour le nombre des Planches. Et pour ne laisser rien à desirer, & mettre cet Ouvrage à la portée de tout le monde, on a gravé au bas de chaque Planche, non-seulement le Sujet qu'elle contient en géneral, mais encore une explication Latine & Françoise de ce Sujet, & le précis de ce

Digitized by Google

que les Livres Saints en disent. Par ce nouveau Livre on peut, sans être obligé de lire un grand discours, qui quelquefois ennuye, apprendre généralement toute l'Histoire Sainte, & en connoître les Tableaux & Tapisseries, & cela en se récréant l'esprit & se nourrissant le cœur par les yeux.

On peut inserer ces mêmes 500. Tableaux dans d'autres Livres qui traitent de la même matiere, comme dans le Peuple de Dieu du R. P. *Berurier*, en 8. Volumes *in*-4°. & dans la Bible de Sacy. On en fournira sur telle grandeur de papier que l'on souhaitera.

L'Auteur demeure à Paris, ruë du Foin, en entrant par la ruë de la Harpe, au Heaume, quartier de Sorbonne.

CATALOGUE des Ouvrages qui se vendent à Paris, chés J. P. le Bas, *Graveur du Roy.*

La Tentation de S. Antoine,
Le Bon Pere,
L'Ecole du Bon goût,
Le Vieillard content,
Le bon Mari,
Le Berger amoureux,
Les Joüeurs de Boules,
} de D. *Teniers.*

Foire de Venise,
Les quatre Heures du jour,
Halte des Gardes Françoises,
Halte des Gardes Suisses,
} de *Parrocel.*

S. Antoine, prêchant aux Poissons, de *Salvator Rosa.*
S. Antoine prêchant aux Oiseaux, *le Bas, inv.*
Livre de Paysage, pour aprendre à dessiner à la plume, *le Bas, inv.*
Recueil de divers griffonnemens.

L'Amant

Digitized by Google

L'Amant aimé, *le Bas*, *inv.*
Le Temps mal employé, *par le même.*
Les cinq Sens de Nature, de *D. Teniers.*
Danse à l'Italienne, de *Parrocel.*
Départ pour la Chaſſe à l'Italienne, *du même.*
Réjouiſſances Flamandes, de *D. Teniers.*
Les Quatre Elemens, *du même.*
Pierrot & ſa progéniture,
Les Gentilles Villageoises,
Les Belles Vandangeuses, } *le Bas inv.*
Une Sainte Therese.
Suite de Sujets deſſinés d'après l'Antique, par Edme *Bouchardon*, Sculpteur du Roy, & terminés au Burin par *J. P. le Bas.*
Fête de Village, de *D. Teniers.*
Colin-Maillard.
Détachement de Cavalerie.
Ha tes de Gardes Suiſſes.
Repas à l'Italienne, de *N. Lancret.*
Le Pot au Lait.
La Chaſſe à l'Italienne, } de *Wouvermans.*
Marche Comique, de *Paterre.*
Livre à Deſſiner par principes.
L'Alliance de Bacchus & de Venus, de *Coypel.*
Rendez vous de Chaſſe, de *Van Falens.*
La Solitude, de *D. Teniers.*
Vûë de Flandres, *du même.* 1740.
L'Arc-en-Ciel, ſeconde Vûë de Flandres, *du même.* 1740.

Ces Planches, nouvellement gravées, ſe débitent chés l'Auteur, ruë de la Harpe, chés un Fayancier, vis-à-vis la ruë Percée.

On nous aſſûre que M. *Chycoineau*, Premier Médecin du Roy, ayant vû la guérison d'un grand Prélat, qui avoit des Boutons, Rougeurs & Dartres

Digitized by Google

au visage depuis plus de huit ans, lequel a gratifié la Dame de Leſtrade, ci-devant Mlle de Rezé, qui l'a guéri, d'une Penſion ſa vie durant, & que M. Chycoineau ayant apris d'ailleurs la guérison de pluſieurs Personnes conſiderables, par les Remedes composés par Mad. de Leſtrade depuis plus de 40. ans, a bien voulu, pour l'utilité & le ſoulagement du Public, donner ſon Aprobation pour les débiter.

Ces Remedes ſont, une Eau pour la guériſon des Dartres vives & farineuses, Boutons, Rougeurs, taches de rouſſeur, & autres Maladies de la Peau.

Et un Baume blanc, en conſiſtance de Pommade, qui ôte les cavités & les rougeurs après la petite Verole, les taches jaunes & le hâle, unit & blanchit le teint.

Ces Remedes ſe gardent tant que l'on veut, & peuvent ſe transporter partout.

Les Bouteilles de cette Eau, ſont de 2. 3. 4. 6. livres & au-deſſus, ſelon la grandeur.

Les Pots de Baume blanc, ſont de 3. livres 10. ſols, & les demi Pots de une livre 15. ſols.

Mad. Leſtrade demeure à Paris, ruë de la Comédie Françoise, chés un Grainetier, au premier étage; il y a une Affiche au-deſſus de la porte.

Le Sr *Neilson*, *Chirurgien Ecoſſois*, reçû à S. Côme, pour la guériſon des *Hernies* ou *Descentes*, traite ces Maladies avec beaucoup de ſuccès, par le ſecours des *Bandages Elaſtiques*, qu'il a inventés pour les Hommes, Femmes & Enfans. Ces *Bandages* ſont fort aprouvés, non-ſeulement parce qu'ils ſont très-légers & commodes à porter jour & nuit, mais auſſi ils ſont très-utiles par raport à leurs reſſorts, qui compriment la partie malade, ferment exactement l'oüverture qui a permis la *Descente*, & réſiſtent aux impulſions que font les parties

Digitized by Google

ties intérieures, soit à cheval ou à pied. En envoyant la mesure, prise autour du corps sur les *Aines*, marquant sur-tout l'*état* de la Descente, & le côté malade, on est assûré de les avoir justes, aussi-bien que ceux qu'il fait pour le *Nombril*.

Il donne son avis, & selon l'âge & le tempérament, il prépare des Remdes qui lui sont particuliers, & convenables à ces Maladies.

Pour les Chasseurs & ceux qui courent à Cheval ou en Chaise, qui prêchent, chantent, dansent, font des Armes, &c. continuellement exposés à ces Maladies, il a aussi inventé des *Bandages Elastiques* très-légers, commodes & nécessaires à porter pendant ces exercices, ou d'autres violens, pour se garantir des maux, & prévenir les incommodités qui arrivent tous les jours.

Sa demeure est à Paris, ruë Dauphine, au Coq, d'or, au premier Apartement. Il ne reçoit point de Lettres, sans que le port en soit payé.

Le Roy ayant acheté du Sr *Meunier Callac* son Remede, lui en a accordé la joüissance sa vie durant, & après son décès, Sa Majesté le rendra public. Il s'est retiré à S. Germain en Laye, ruë de Poissy. Les Personnes qui souhaiteront s'adresser à lui pour son Remede, auront la bonté d'affranchir le Port des Lettres. Le Public est averti que l'on trouve chés le Sr *Merigot*, Libraire, Quai des grands Augustins à Paris, un petit Imprimé de la Ptisanne pour les Maladies secrettes, de la composition du Sr Meunier Callac.

La Dame veuve *Bailli*, assûre que quelques Particuliers abusant de la foi publique pour contrefaire les *Savonettes* de la fabrique du feu Sr Simon Bailli, son Mari, y mettant les mêmes marques & se donnant pour Possesseurs du même Secret; elle se

Digitized by Google

trouve obligée d'avertir le Public qu'il n'y a qu'elle qui poſſede le Secret des *Savonettes legeres de pure Creme de Savon* & les *Pains de Pâte incorruptible pour les mains*. Le tout ſe débite toujours dans ſa Maiſon, ruë du Petit Lion, vis-à-vis la ruë Françoiſe, à l'Image S. Nicolas. Son nom eſt ſur chaque Piéce.

La Dlle *le Gendre*, Eleve de la Dlle *Loyau*, Couturiere de la Reine, & du Sr *Riber*, Tailleur pour les Corps de Cour, avertit qu'elle fait tout ce qu'il y a de plus nouveau pour les modeles d'Habits de Céremonie, Robes de Cour, & Robes d'Enfans, comme celles des Dames de France. Sa demeure eſt *ruë S. Denis, au Cheval rouge, au premier Appartement, près la ruë Darnetal.*

QUESTION sur le bon Goût, &c.

On nous prie de propoſer la Queſtion qui ſuit. J'ai ſouvent oüi dire à d'habiles Gens, que plus le bon Goût eſt porté à la perfection, plus il eſt menacé d'un edécadence prochaine. Il regnoit à Rome dans les derniers temps de la République & ſous les premiers Empereurs, il tomba par degrés, & enfin ſe perdit entierement. A quoi atribuer une Révolution ſi funeſte & ſouvent ſi prompte? C'eſt ce qui n'a pas encore été bien éclairci. J'ai auſſi remarqué que lorſqu'une fois on a paſſé dans les Sciences le véritable point de la perfection, on en eſt plus éloigné que lorſqu'on ne l'a pas encore ateint. L'expérience a prouvé la verité de cette eſpece de Paradoxe. Vous intereſſeriez, ſans doute, le Public ſi cette Queſtion qu'on vous prie de propoſer, étoit traitée à fond.

On commencera dans les premiers jours de Juillet prochain, & l'on continuëra les jours ſuivans, à l'Hôtel de Louvois, ruë de Richelieu, la Vente de la Bibliotheque de feu M. le Maréchal Duc d'Eſtrées,

Digitized by Google

trées, la plus considérable qu'on ait encore vûë à Paris, chés un Particulier, par le choix de plus de quarante mille Volumes des plus rares & des plus singuliers en tous genres, par les Cartes Géographiques & Maritimes de tous les Pays, dont plusieurs ont été dessinées sur les Lieux & sous ses yeux, à très-grands frais; cette Vente se finira par celle des Suites de Médailles antiques, Consulaires & Imperiales d'argent, grand & moyen Bronze; par une Suite de Monnoyes de France, depuis le commencement de la Monarchie en or & en argent, & par le Recueil des Estampes de ce Seigneur, qui par leur nombre, leur choix & la beauté des Epreuves, répond à la magnificence de la Bibliotheque.

Le Catalogue en est imprimé chés Jacques *Guerin*, sur le Quai des Augustins, en deux gros Volumes *in*-4°.

On y vendra aussi deux Globes Sphériques, Céleste & Terrestre, d'une beauté admirable, montés très proprement, qui ont près de cinq pieds de diametre.

On y exposera en vente grand nombre de Tableaux des premiers Maîtres.

On propose de vendre la Bibliotheque, les Cartes, les Estampes & les effets ci-dessus en gros ou en détail, conjointement ou séparément; les Curieux pourront s'adresser pour en traiter, à l'Hôtel d'Estrées, ruë de l'Université, soit avant ou pendant la Vente.

Barbou, Libraire, ruë S. Jacques, près la Fontaine S. Benoît, vient d'imprimer un Discours Latin, prononcé depuis peu par le R. P. de la *Sante*, Jesuite, Professeur de Rhétorique, au College de Louis le Grand. Le Sujet de ce Discours est, *Combien l'Empire de l'Opinion a de force & peu de stabilité.* Nous comptons en donner bien-tôt l'Extrait.

Digitized by Google

CHANSONETTE;

Envoyée à Mlle de Bonnail, *qui n'a que cinq ans & demi, & que l'on peut regarder comme un chef-d'œuvre pour l'esprit & la beauté.*

JEune Manon, qui n'est pas enchanté
De votre esprit & de votre beauté ?
Les Ris, les Graces,
Volent sur vos traces ;
Mille charmans apas
Suivent partout vos pas.

GAVOTTE BACCHIQUE.

A Quoi bon former tant de vœux
Pour les biens, les honneurs, la gloire ?
Veut-on vivre toujours heureux ?
Il faut toujours aimer ou boire.

✻

Avec toi, charmant Dieu du vin,
Regne une éternelle allegresse ;
Le pouvoir de ton jus divin
L'inspire même à la vieillesse.

✻

Je

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND

Digitized by Google

Je plains celui qui n'est qu'Amant ;
Prenez plûtôt Bacchus pour Maître ;
On peut être heureux en aimant ;
En bûvant on est sûr de l'être.

✻

Mais voulez-vous qu'aucun retour
Ne trouble un état si paisible ?
Aimez & bûvez tour-à-tour,
Votre bonheur est infaillible.

MUSETTE.

UN Berger sincere
Dans un Bois charmant,
Voyant sa Bergere,
Chantoit tendrement :
Il est des Amours
Qui durent toujours.

✻

La Bergere fine
Répond doucement,
Sans lui faire mine
De voir son tourment,
Il est des Amours
Qui durent toujours.

✻

Digitized by Google

Le Berger s'avance
Pour conter ses maux ;
Son Récit commence
Par ces tendres mots :
Il est des amours
Qui durent toujours.

✻

Aime moi, ma Belle,
Je languis pour toi ;
Je serai fidelle,
J'en jure ma foi ;
Il eſt des amours
Qui durent toujours.

✻

La jeune Bergere
Dit avec rigueur,
Il faut pour me plaire
Convaincre mon cœur,
Qu'il est des amours
Qui durent toujours.

✻

Le Berger s'écrie,
Tircis changera
Quand la Bergerie
Aux Loups s'ouvrira :

Il

Digitized by Google

Il est des amours
Qui durent toujours.

⁂

Doutez-vous, Bergere,
Qu'on n'aime à jamais?
Dans cette Onde claire
Voyez vos attraits;
Il est des amours
Qui durent toujours.

⁂

A ses pieds il vole;
L'ingrate s'enfuit;
Mais peine frivole,
L'Amant la poursuit:
Il est des amours
Qui durent toujours.

⁂

On en veut médire;
La Bergere en rit;
Le Berger soupire;
Et partout écrit:
Il est des amours
Qui durent toujours.

ENVOI.

Imitons, Silvie,
Ces Amans heureux;

Passons

Digitized by Google

Passons notre vie
Dans de tendres nœuds :
Il est des amours
Qui durent toujours.

✻

Comblez mon envie ;
Mon feu durera,
Tant que la Prairie
Aux Moutons plaira.
Il est des amours
Qui durent toujours.

SPECTACLES.

EXTRAIT de la Comédie du Marié sans le sçavoir, *en Prose & en un Acte, représentée pour la premiere fois par les Comédiens François à Fontainebleau, le 22. Octobre dernier, & à Paris le 8. Janvier suivant.*

ACTEURS.

Le Baron, — *le Sr de la Thorilliere.*
Le Marquis, } fils du Baron — *le Sr Montmenil.*
Le Chevalier, } fils du Baron — *le Sr Grandval.*
Lucile, jeune veuve, — *la Dlle Gaussin.*
Lisette, Suivante de Lucile, — *la Dlle Quinault.*

Le

Digitized by Google

Le Notaire, *Le Sr Dubreüil.*
Poitevin, Laquais de Lucile, *le Sr Fierville.*

QUoique cette Piéce, dont M. *Fagan* eſt l'Auteur, n'ait pas eû le même succès que bien d'autres qui sont sorties de la même plume, on ne sçauroit disconvenir des beautés qui y sont répanduës & qui ne démentent point l'eſtime qu'on a conçûë pour ſes productions. En voici le Sujet.

Lucile, jeune veuve, a herité d'un oncle, qui ne lui laiſſe ſon bien qu'à condition qu'elle ſe mariera en ſecondes nôces avec l'un des deux fils d'un Baron à qui il devoit ſa fortune; le Baron ſe met en devoir d'executer les dernieres volontés de cet Ami reconnoiſſant, & pour le faire dans l'ordre le plus naturel, il propose d'abord un Hymen qui lui paroît ſi avantageux, à l'aîné de ſes Enfans, qu'on apelle le *Marquis* dans la Piéce; mais comme il ne veut pas hazarder un mariage désagréable pour l'une des deux Parties, ou pour toutes les deux à la fois, il ſe laiſſe conduire par la Suivante de Lucile, qui vrai-ſemblablement doit ſçavoir ce qui ſe paſſe dans le cœur de ſa Maîtreſſe.

Cette Suivante s'apelle Liſette; ella a fait entendre au Baron que Lucile panche plutôt du côté du Chevalier que du côté du Marquis, ſon frere aîné, & le Baron, qui n'enviſage

Digitized by Google

visage que le bonheur de ſes Enfans & celui de la fille de ſon Ami, s'eſt prêté au ſtratagême qu'elle lui a conseillé. Cela paroît dans ce qu'elle dit à Lucile, ſa Maîtreſſe, dès le commencement de la premiere Scene; voici ſes propres termes. *Non, je ne vous écoute plus, Madame. Faire un bon mariage, éviter d'en faire un mauvais, ſont deux objets aſſés intereſſans, pour ne les pas négliger, & je vais, malgré vous, travailler à vous rendre heureuſe.*

Lucile lui en dit aſſés pour la déterminer à achever un ouvrage où ſon cœur prend tant de part, quoiqu'elle ne s'explique qu'à demi.

Le Chevalier eſt aimé préférablement au Marquis; cette préference eſt fondée ſur les differentes qualités des deux freres. Voici le Portrait que *Liſette* fait du Marquis, parlant à Lucile.

Convenez de bonne foi, que le Marquis que l'on vous propoſe, n'eſt qu'un homme vain, préſomptueux, aimant par ſyſtême, jaloux par orgueil, ſe croyant un Héros en amour, & n'en ayant que le pédantiſme. Que le Chevalier, au contraire, modeſte & timide à l'excès, eſt un homme qui croit n'être point fait pour plaire, qui croit même ne point aimer, qui d'ailleurs, peu frapé des défauts de ſon frere, eſt plein de reſpect & de ſoumiſſion pour lui, & n'oſe lever les yeux ſur une femme, qu'il croit devoir être ſa belle-ſœur.

On

Digitized by Google

On voit assés par ces deux Portraits, que Lucile a dû se déterminer en faveur du Chévalier; elle quitte Lisette, en la priant de venir au plutôt lui aprendre le succès du stratagême qu'elle a conseillé au Baron; ce dernier en vient instruire les Spectateurs dans la seconde Scene. Voici comme il parle à Lisette.

Je reviens de chés mon Notaire; je lui ai dit que, sans vouloir faire d'injustice à mon fils le Marquis, j'avois mes raisons pour ne point terminer son mariage avec Lucile, & que je voulois que le Contrat que l'on devoit faire en son nom, fût le Contrat du Chevalier; mais dis moi donc encore une fois, pourquoi ne pas agir ouvertement en tout ceci?

Voici les raisons que Lisette aporte pour justifier la néceſſité du stratagême qu'elle a imaginé.

Eh! Monsieur, songez donc quels sont leurs caracteres; je vous réponds que, sans cet artifice, Lucile qui doit épouser l'un de vos fils, n'épouseroit jamais ni l'un ni l'autre. Irions-nous, pour décider du sort du Chevalier, le mettre dans une situation, où rien ne le soûtiendroit contre sa propre retenuë? Lui donner à combattre les hauteurs & les séductions continuelles du Marquis, & par conséquent risquer de découvrir nos intentions, sans être sûrs que l'on aura la liberté de les suivre? Non, il faut avoir recours

Digitized by Google

recours à une précaution, qui d'abord nous rassûre nous-mêmes contre le danger de sonder le cœur du Chevalier inutilement, & qui, lorsque nous croirons pouvoir nous déclarer en sa faveur, lui donne la hardiesse d'y souscrire & mettre un obstacle insurmontable aux entreprises du Marquis.

Tout le monde doit convenir que rien n'eſt mieux imaginé que cette innocente supercherie de Liſette, qui, pour faire voir qu'elle a tout prévû, ajoûte : *Si nous nous trompions, & que nous vinssions à découvrir que le Chevalier n'a pour nous que de l'indifference, cet engagement ne seroit rien : ce seroit une simple erreur de Notaire, & quoique l'on passe pour être engagé quand on a signé son Contrat, la vérité est qu'on ne reste pas marié malgré soi, pour une signature.*

Comme tout n'eſt que trop tiré au clair par ces deux premieres Scénes, nous paſſerons légerement ſur toutes les autres, qui ont parû très-bien traitées par l'Auteur. Le Notaire vient, le Contrat à la main, on le ſigne ſans en entendre la lecture ; l'indifference du Marquis pour toute formalité embarraſſante, a autoriſé l'Auteur à riſquer ce petit defaut. Lucile demande du temps juſqu'à la conſommation ; le Marquis y conſent, au grand étonnement du Chevalier, qui ne ſçait pas encore qu'il aime. Cet étonnement

Digitized by Google

nement donne lieu à Lucile d'avoir un éclaircissement avec lui ; la Scéne qu'ils ont ensemble eſt très-délicate ; c'eſt dans cette Scéne qu'il s'aperçoit pour la premiere fois qu'il aime ; il demande pardon à Lucile d'avoir voulu preſſer un mariage ſi fatal aux interêts de ſon cœur ; voici la meilleure raison qu'il allegue pour ſe disculper.

Il faut que dans cet instant, frapé de vos apas, moi qui ne connois rien aux regles de l'amour, j'aye été emporté au-delà des délicatesses qu'il exige, & que me mettant à la place de mon frere, j'aye dit en moi-même, je veux prononcer au plûtôt le dernier serment, puisque le dernier serment doit m'unir pour jamais à une personne aussi parfaite.

Le Chevalier, aimant autant qu'il eſt aimé, obtient facilement ſon pardon ; on déclare au Marquis la tromperie qu'on lui a faite ; il en eſt picqué ; mais comme ſon amour n'eſt pas à beaucoup près auſſi violent que celui du Chevalier, il ſe conſole aiſément de la perte de Lucile.

Le 12. Mai, l'Académie Royale de Muſique donna une Repréſentation des *Talens Lyriques*, pour les Acteurs, comme cela ſe pratique toutes les années à l'ouverture du Théatre ; on ajoûta à cette Piéce l'Acte des *Sauvages*, du Ballet des *Indes Galantes*, dont on a donné l'Extrait dans le Mercure du mois de Mars 1736. page 534.

Le 17. on remit au Théatre le *Ballet des Sens*, dont

Digitized by Google

dont le Poëme eſt de M. Roy, & la Muſique de feu M. Mouret. Il avoit été donné pour la premiere fois le 5. Juin 1732 compoſé de cinq Entrées ; on n'en donne aujourd'hui que les trois premieres, qui ſont l'*Odorat*, le *Toucher* & la *Vûë*. La Dlle le Maure y chante dans la troiſiéme Entrée le Rôle de l'*Amour*, qu'elle avoit joüé dans la nouveauté de ce Ballet; & elle le joüe & le déclame, non ſeulement avec la plus belle voix qu'on ait jamais entenduë, mais encore avec le naturel le plus ſimple, le plus noble & le plus vrai. Nous ſommes ſûrs que le Public ne nous démentira pas ſur ce juſte tribut d'éloges que perſonne n'a peut-être jamais ſi bien mérités. Mais comme tous les talens ne ſont pas renfermés dans une même perſonne, il eſt juſte de faire remarquer que les Dlles Erremens & Fel, qui joüent dans la même Entrée, ont mérité les aplaudiſſemens de ce même Public, à côté de la célebre Actrice dont les graces & les talens ſont au dernier période de la perfection.

Les Rôles de la premiere Entrée de *Leucotoé*, de *Clytie* & du *Soleil*, ſont très-bien remplis par les Dlles Fel & Erremens, & par le ſieur Jelyot, dont les grands talens ſont ſi connus. Ceux de la ſeconde Entrée, de *Laodamie*, de *Proſerpine*, de la *Prêtreſſe*, de *Proteſilas*, & de *Diomede*, par les Dlles Julie, Monville, Bourbonnois, & par les Srs Berard & le Page ; & ceux de la troiſiéme Entrée, de l'*Amour*, de *Zephire*, d'*Iris* & d'*Aquilon*, ſont joüés par les Dlles le Maure, Fel, Erremens, & par le Sr Albert.

On peut voir l'Extrait qu'on a donné de cet Opera dans le Mercure de Juin 1732. I. Vol. page 1196.

A

Digitized by Google

A Mlle LE MAURE,

Représentant l'Amour dans le Ballet des Sens, à l'Acte de la Vûë.

POur enflâmer les cœurs, pour enchanter les yeux,
L'Amour ne pouvoit faire mieux
Que d'emprunter ta voix & ta figure;
Mais pour le bonheur de nos feux
Il ne pouvoit choisir plus fatale parure;
Voi combien la Nature
En va souffrir de maux;
Ce Dieu jaloux des biens de son Empire,
En devenant l'objet des transports qu'il inspire,
Des deux Sexes Amans va faire des Rivaux.

Le 11. Mai, les Comédiens Italiens donnerent la premiere Représentation d'une Comédie Italienne en trois Actes, qui a pour titre, *Arlequin au desespoir de ne pas aller en prison.* Cette Piéce, dont le Rôle d'Arlequin est susceptible d'un continuel jeu de Théatre, est joüé par le Sr *Constantini*, dans le goût Italien.

Le 16. on donna une autre Piéce Italienne en trois Actes, intitulée, *les deux Anneaux Magiques*, dont le principal Rôle est joüé avec aplaudissement par le même Acteur qu'on vient de nommer; voici à peu près le Sujet de la Piéce.

Mario, jeune homme de famille, d'une conduite assés dérangée, a deux Maîtresses, qui sont *Flaminia* & *Silvia*, dont il est également amoureux.

Arlequin

Digitized by Google

Arlequin ne pouvant être payé de 200. écus que Mario lui doit, obtient une Sentence pour le faire mettre en prison ; Mario en étant averti, a recours à deux Bagues qu'il a eües autrefois d'un fameux Magicien, dont la vertu est telle, que si quelqu'un a mis l'une de ces Bagues à son doigt, il est pris par tous ceux qui le voyent pour celui qui porte l'autre Bague, & ce dernier prend la figure de celui à qui il a donné la premiere Bague.

Mario trouve le secret de faire tomber, par une fourberie de Scapin, son Valet, une des deux Bagues entre les mains d'*Arlequin*, qui sur le champ prend, aux yeux de tout le monde, la figure de Mario, & celui-ci prend celle d'Arlequin. Ainsi Arlequin est arrêté par les mêmes gens qu'il avoit chargés d'arrêter Mario. Cette équivoque, qui continuë très-souvent dans le cours de la Piéce, forme plusieurs Scénes très-plaisantes, dans lesquelles Arlequin est pris pour Mario par Flaminia & par Silvia, ses Maîtresses. *Rosette*, Maîtresse d'Arlequin, prend Mario pour son Amant ; & *Pantalon*, pere de Mario, trompé par la vertu des deux Anneaux Magiques, lui donne l'argent qu'il croit donner à Arlequin, pour empêcher qu'on ne mette son fils en prison. La Bague d'Arlequin passe successivement entre les mains du *Docteur* & de *Lelio*, ce qui forme un nouvel incident, qui se dénouë enfin par le Mariage de Mario & de Flaminia, par celui de Lelio avec Silvia, & d'Arlequin avec Rosette.

La même Piéce avoit déja parû sur le même Théatre le 13. Mai 1717. avec succès ; elle ne fait pas moins de plaisir aujourd'hui.

La Dlle Sidonie *Vicentini*, fille du défunt Arlequin, & le Sr *Constantini*, qui remplace ce dernier, ont été reçûs le mois dernier à la Troupe Italienne du Roy.

Le

Digitized by Google

Le 18. les mêmes Comédiens donnerent une Piéce Italienne en cinq Actes, qui a pour titre, *Arlequin Dévaliseur de Maisons*, dans laquelle Arlequin & Scapin ont tout le jeu de la Piéce. Cette Comédie avoit déja été repréſentée ſur le Théatre du Palais Royal le 27. Mai 1716. ſous le titre de *Pantalon Amant malheureux*, ou *Arlequin Dévaliſeur de maiſons*, ou *la Caſa Svaligiata*. Il y a beaucoup d'aparence que Moliere a tiré le Sujet de ſa Comédie des *Fâcheux* de ce Canevas ; voici en peu de mots ce qui le fait conjecturer.

Pantalon eſt fort amoureux de Flaminia, qui ne l'aime point, mais comme la fortune de cette Dame eſt très-médiocre, ſon Valet Scapin conſeille à ſa Maîtreſſe de feindre d'aimer Pantalon, qui eſt fort riche, afin d'en tirer tout ce qu'elle pourra ; c'eſt ce qu'elle ne manque pas de faire par toutes ſortes d'artifices & de flateries. Pantalon demande par grace à ſa Maîtreſſe qu'il puiſſe du moins la voir un jour en particulier, n'ayant pas encore été chés elle ; Flaminia lui donne un rendez-vous, auquel Pantalon ſe propoſe bien de ne pas manquer. Quand il eſt prêt de s'y rendre, Scapin envoye à Pantalon differentes perſonnes ſous differens déguiſemens, & ſous des prétextes frivoles, pour amuſer le bon homme. Ces importuns l'obſedent & l'amuſent ſi fort, malgré l'envie qu'il a de ſe débarraſſer d'eux, qu'ils lui font manquer l'heure du rendez-vous. Ce qui occaſionne la ruptute de Pantalon avec ſa Maîtresse.

Le 24 on repréſenta ſur le même Théâtre la Comédie du *Jeu de l'Amour & du Hazard*, dans laquelle le Sr Gaſpard *Gaſparini*, né à Veniſe, âgé de 26. ans, débuta pour la premiere fois dans le Rôle de l'*Amoureux*, qu'il joüa avec intelligence. Ce Vénitien a paſſé fort jeune en France, & il paroît que la Langue Françoiſe lui eſt très-familiere.

Digitized by Google

Le 28. les mêmes Comédiens donnerent la premiere Représentation d'une petite Piéce Françoise, en Prose & en un Acte, intitulée *les Ombres parlantes*. Elle fut suivie d'un Ballet Pantomime, qui a pour titre, *les Rendez-vous nocturnes*, dont la composition ingénieuse & l'execution sont très-aplaudies. Les pas du Ballet sont du Sr *Riccoboni*, & les Airs de Violon, du Sr *Blaise*.

Le 2. Mai, les Comédiens François reprirent l'agréable petite Comédie de l'*Oracle*, qu'on a revûë avec le même plaisir que la premiere fois qu'elle a été donnée. Elle fut précedée de la Tragédie de *Mitridate*. Nous donnerons dans le prochain Journal la description du Ballet qu'on a ajoûté à la fin de l'Oracle.

Le Théatre François vient de faire une perte très-considérable, en la personne du sieur *Charles Claude Botot d'Angeville*, Acteur Comique très-intelligent, fort naturel, simple, naïf & même original dans quantité de Rôles, tels que ceux de *Chicaneau*, dans les Plaideurs, du *Philosophe*, dans le Bourgeois Gentilhomme, de *Thomas Diafoirus*, dans le Malade imaginaire, & quantité d'autres, qu'il rempliſſoit au gré du Public. Il fut reçû dans la Troupe du Roy en 1702 & débuta dans le Rôle sérieux de *Ladislas*, dans la Tragédie de *Venceslas*, de Rotrou. Il s'est retiré après Pâques, Doyen de la Troupe. Son neveu, frere de la Dlle Dangeville, lui succede presque dans tous les Rôles.

VERS.

Digitized by Google

VERS à M. le F. de L. Capitaine au Régiment de Cavalerie d'Anjou, qui a joué à Grenoble le Rôle de l'Aga, dans la Tragédie de Mahomet II. *& celui du* Financier, *dans la Comédie du* Philosophe Marié.

O Toi qui causas nos allarmes
Sous la Robe de Musulman,
Qui nous fis rire jusqu'aux larmes,
Sous un comique accoûtrement,
Deliſle, aprens nous par quels charmes
Tu sçais unir ſi finement
Deux talens qu'au bords de la Seine
Firent briller séparément
Et la Torilliere & Dufresne.
Quand ton œil noir & plein de feux
M'annonce cette ame ſévere
Et ces conseils impérieux
De l'inflexible Janiſſaire,
Je sens hériſſer mes cheveux,
Les pleurs inondent ma paupiere;
Mais quoi! la fierté de tes yeux
Se change en morgue financiere.
Ah! je cede à ce que tu veux,
Sans que mon ame délibere.
Des mouvemens impétueux
Je paſſe à la vapeur legere

Digitized by Google

De ce rire délicieux,
Charme des Mortels & des Dieux;
N'eſt-ce point de blanche Magie
Que tu tiens les ſecrets charmans
De faire, au gré de ton envie,
Rire & pleurer les bonnes gens?
Par ma foi, je n'en doute mie,
Moi qui ſçais qu'un de tes Parens
Sçut réveiller par ſes accens
Une pauvre Reine endormie
Depuis trois ou quatre mille ans;
Qui chanta ſi bien dans ſon temps
Sa belle & touchante manie
Pour le Doyen des inconſtans;
Or, il l'a ſi bien rajeunie,
Qu'elle doit vivre encor long-temps,
Et ſe plaindre avec harmonie,
Jusqu'à nos derniers deſcendans.
Puiſſe un jour le Dieu de la Lyre
Au milieu de nous tranſporter
Ce frere, des beaux Vers le Sire!
Puiſſiez-vous ici diſputer
Des Beaux-Arts l'adorable Empire!
Et qui des deux doit l'emporter,
Lui, par l'heureux talent d'écrire,
Toi, par le don de réciter?

NOU-

Digitized by Google

NOUVELLES ETRANGERES.

AFRIQUE.

LEs Guerres Civiles qui ont regné dans le Royaume de Maroc depuis la mort de Muley Ismael, ſont enfin terminées. Muley Abdalla a été reconnu Roy, tant par l'Armée des Noirs, que par le reſte des Habitans, & ſes deux Concurrens Muley Muſtardy & Muley Hamet Lariba, ont été contraints de ſe retirer dans les Pays voiſins. Le ſeul Pacha de Tetuan perſiſte dans ſon refus de ſe ſoûmettre à Muley Abdalla, & loin d'avoir recours à ſa clémence, il paroît affecter de le braver, en faiſant des courſes dans les environs de Tetuan, & en faiſant mourir tous les Partiſans de ce Prince qui tombent entre ſes mains. Un Juif, nommé Ruben Ben Quilly, lequel étoit Favori du Roy, ayant eû ce malheur, a été étranglé par ordre du Pacha.

POLOGNE.

ON mande de Warſovie, que les Conſtitutions du Royaume de Pologne ne permettant pas aux perſonnes qui n'y établiſſent pas leur réſidence, d'y poſſeder certains Fiefs, la Ducesſe de Boüillon a vendu tous ceux de cette nature, qu'elle tient de la ſucceſſion du Prince Sobieski, ſon Pere, au Prince de Radzivil, qui s'eſt engagé de ſatisfaire les deux fils du Chevalier de S. Georges ſur les droits qu'ils ont à cette ſucceſſion.

Digitized by Google

ALLEMAGNE.

SElon la Liſte qu'on a reçûë à Vienne des préſens que le Grand Seigneur doit envoyer à l'Empereur, leur valeur eſt de 300000. florins, & ils conſiſtent en une Tente magnifique à la Turque ; un Cheval Arabe, avec le Mords & les Etriers d'or, garnis de Pierreries ; une Aigrette de Diamans ; pluſieurs Tentures de Damas & de Satin, avec des deſſeins en broderie ; un grand Vaſe d'argent, pour faire boire les Chevaux, & deux chaînes de même métal, pour les attacher ; deux Houſſes brodées d'or ; trente-deux Piéces d'Etoffes de Soye de Turquie & des Indes ; un Tapis de pied ; cent morceaux d'Ambre ; 500. Dragmes d'un Baume très-précieux ; beaucoup d'Eſſences de Perſe & des Indes, & pluſieurs Caiſſes de Médicamens.

Le 28. Avril, le Comte d'Uhlefeldt fit ſon Entrée publique à Vienne, avec le même cortege dont il doit être accompagné à ſon Entrée dans Conſtantinople. Cette comparſe fut très-magnifique. M. l'Ambaſſadeur partit du Convent des Auguſtins, ſitué près de la porte de Stuben, & la marche ſe fit dans l'ordre ſuivant.

Quatre Fouriers, précedés de trois Tambours & d'un Fifre ; M. de Mulbourg, Adjudant de la Garde à cheval ; 60. Soldats, ayant à leur tête cinq Sergens & cinq Caporaux. Mrs Ridenger & d'Omero, Couriers pour l'Orient, en habits d'écarlatte, galonnés d'argent, avec leurs chaînes & leurs Médailles ; l'Ecuyer de l'Ambaſſadeur, quatre de ſes Palfreniers ; 12. Chevaux de ſelle, avec des caparaçons de velours jaune, brodés d'argent, conduits chacun par un Palfrenier ; 8. Trompettes & un Timballier, vétus comme les deux Couriers du Levant ; le Maître d'Hôtel & 19. autres Domeſtiques

Digitized by Google

ques de l'Ambaſſadeur, avec des habits d'écarlatte, galonnés d'or; le Comte François-Antoine d'Uhlefeldt, frere de l'Ambaſſadeur, & Maréchal de l'Ambaſſade, devant lequel marchoient ſa Livrée & quatre Coureurs, dont les pourpoints étoient de drap d'argent & le jupon de drap d'or, galonné de points d'Espagne d'argent; 9. Gentilshommes de l'Ambaſſadeur, marchant trois à trois & vétus d'habits magnifiques; M. de Gudenus, portant un Etendart de Damas jaune, brodé d'argent, avec des franges d'argent, & au milieu duquel étoient d'un côté les Armes de l'Ambaſſadeur, & de l'autre un nuage ſous lequel on voyoit paroître un Arc-en-Ciel, avec ces mots, *Redeunt in claustra Procella*; 8. autres Gentilshommes de la ſuite du Comte d'Uhlefeldt; onze Enfans de Langue; M. Elie Linerky, Interprete des Langues Orientales; Mrs Hinck & Mantelli, donnés pour Secretaires à l'Ambaſſadeur par le Conſeil de Guerre; M. de Monmartz, premier Interprete de l'Empereur & Sécretaire du Conſeil de Guerre, ſuivi de ſes Domeſtiques à pied; le Chevalier Henri de Bencklern, Sécretaire de l'Ambaſſade; quatre Aumôniers de l'Ambaſſadeur, avec des habits de drap violet & des veſtes de velours de la même couleur. L'Evêque de Tribunetz, lequel doit accompagner le Comte d'Uhlefeldt; les Comtes de Saint Julien, de Korulinsky, de Brandeis, de Hamilton, de Hohenfeldt, de Hardegg, & de Berthold; le Marquis de Velcredi, & le Baron de Wicque, qui feront auſſi le voyage de Conſtantinople, avec cet Ambaſſadeur, & qui étoient précedés de leurs domeſtiques; le Comte de Goes, portant un Etendart de drap d'argent, avec des franges d'or, ſur lequel étoit d'un côté l'Aigle Impérial, & de l'autre un Œil, avec ces mots, *Deo Duce*; deux Suiſſes de

Digitized by Google

l'Ambaſſadeur, trente de ſes Domeſtiques, en habits d'écarlatte, garnis ſur toutes les coûtures d'un galon d'argent entre deux galons de ſa Livrée; douze Heyduques qui portoient chacun une Maſſe d'argent, & qui avoient des pourpoints de Satin jaune, galonnés d'argent, & des Manteaux d'écarlatte; l'Ambaſſadeur à cheval, & dont l'habit étoit de Brocard d'argent, brodé d'or; un de ſes Ecuyers; douze Pages, avec des habits de velours ponceau, garnis de points d'Espagne d'argent, & des veſtes de tiſſu d'or à fleurs d'argent; la Garde de l'Ambaſſadeur, compoſée de 32. Grenadiers du Régiment de Collowrath, & qui étoit précedée de Hautbois & de Cors de chaſſe, & ſuivie de ſix Tambours, de deux Fifres, & de deux Fouriers, tous avec la Livrée du Comte d'Uhleſeldt, M. de Rubingshauſen, Capitaine dans le même Régiment, & qui commande cette Garde; un autre Officier du même Régiment, portant un Drapeau, ſur lequel l'Aigle Impérial étoit repréſenté; huit Mulets de l'Ambaſſadeur, avec des couvertures de velours jaune, brodées d'argent, & des Sonnettes d'argent. La marche étoit fermée par un Détachement de la Garniſon de Vienne, lequel avoit à ſa tête un Lieutenant avec onze Sergens, quatre Fouriers & deux Tambours.

L'Ambaſſadeur, en arrivant au Palais, trouva les Compagnies de la Garde ſous les Armes, Tambours apellans & Enſeignes déployées, & toutes les perſonnes de ſa Suite ayant mis pied à terre dans la premiere cour, il entra ſeul à cheval dans la ſeconde. Le Marquis de Peſora, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or & Premier Chambellan de l'Empereur, faiſant les fonctions de Grand-Chambellan, reçût le Comte d'Uhlefeldt à la porte de l'Antichambre, & il le conduiſit dans la Chambre du

Digitized by Google

du Conseil, où l'Empereur donna audience publique à ce Ministre. L'Empereur remit au Comte d'Uhlefeldt ses Lettres de Créance, & après que le Comte d'Uhlefeldt eut baisé la main de S. M. I. tous les Gentilshommes de la Suite de cet Ambassadeur, furent admis au même honneur.

Le Comte d'Uhlefeldt fut ensuite conduit à l'audience de l'Imperatrice, & à celles de la Grande-Ducheſſe de Toſcane & de l'Archiducheſſe Leonore Wilhelmine. Après ces audiences il retourna hors de la Ville avec le même cortege, & il ſe rendit à la Maiſon de la Comtesse de Kinski, où il avoit fait préparer un grand repas pour toutes les Perſonnes de diſtinction qui l'avoient accompagné. Outre ſa table, on en ſervit pluſieurs autres pour les gens de ſa ſuite & pour les Soldats de ſa Garde.

Cet Ambassadeur a dû partir le 15. de ce mois pour Conſtantinople, d'où l'on a reçû avis que l'Ambassadeur du Grand Seigneur étoit déja en chemin, pour ſe rendre à Vienne avec une Suite de près de 500. perſonnes.

Le Pere Hildobrand s'étant excuſé d'accepter la place de Confeſſeur de l'Empereur, cette place a été donnée au Pere Ignace Kollet, Préfet des Hautes Etudes du College des Jéſuites de Vienne.

On écrit d'Hanover, que la rigueur de l'Hyver ayant réduit les Habitans de la Campagne dans une très grande miſere, & que la plûpart manquant des choſes néceſſaires, la Régence a fait ouvrir les Magaſins de bled, établis dans cette Ville & dans quelques autres de cet Electorat. Ces Lettres ajoûtent qu'on y fournit à crédit aux Payſans tout le bled dont ils ont beſoin pour ſe nourrir & pour enſemencer leurs terres, & qu'à l'égard des Pauvres qui ſont dans l'impuiſſance de s'engager à payer dans la ſuite les grains qu'ils reçoivent, on leur en

Digitized by Google

distribuë gratuitement une quantité proportionnée à la nécessité dans laquelle ils se trouvent.

ITALIE.

NOus avons apris de Rome, que le Cortege du Duc de S. Aignan, lorsqu'il alla le 24. du mois dernier à l'Audience du Sacré Collége, étoit de 12. Carosses, atelés chacun de six chevaux, & de deux Caleches précedés de 24. Valets de pied, habillés de neuf. Au côté du Carosse dans lequel il étoit, marchoient 10. Pages, en habits de velours jaune, brodés d'argent, & un pareil nombre de Suisses, vétus de ses Livrées, avec de riches Baudriers.

Il alla descendre à l'Egliſe de S. Pierre, d'où il se rendit à l'Apartement du Prince Chigi, Maréchal du Conclave, lequel le conduisit à l'audience des Cardinaux.

Il est à remarquer que trois de ces magnifiques Carosses dont on vient de parler avoient été faits pour cette Céremonie. Celui dans lequel étoit cet Ambassadeur a été peint & Sculpté par deux des plus habiles Artistes de Rome; il est doublé de velours cramoisi, avec de grands Cartouches en broderie d'or. L'Impériale est semblable au dedans du Carosse, & au lieu de Pommes, il y a huit petits Enfans de Bronze, qui tiennent chacun un Lys à la main.

Cinquante-deux Prélats & un grand nombre de Gentilshommes François & Romains, accompagnerent le Duc de S. Aignan, & M. Saporiti, Archevêque d'Anazarbo, M. Ferroni, Archevêque de Damas, & Assesseur du S. Office, M. de Carolis, Archevêque de Trajonopoli, M. Spada, Archevêque de Theodosie, & Vice-Gérent du Cardinal Vicaire, M. de Rossi, Archevêque de Tarse, & Lieutenant

Digitized by Google

nant du même Cardinal, prirent place dons ſon Carosse.

Le Duc de S. Aignan ayant présenté ſes Lettres de Créance au Cardinal Ruffo, Chef de l'Ordre des Evêques, & M. Levizzani, Sécretaire du Sacré College, en ayant fait la lecture, observant de ſe découvrir toutes les fois qu'il nommoit le Pape, le Roy de France, le Sacré College & l'Ambassadeur; le Duc de S. Aignan prononça un très-beau Discours, auquel le Cardinal Ruffo répondit. L'Ambaſſadeur étant retourné à ſon Palais avec le même cortege, donna à dîner à toutes les perſonnes qui l'avoient accompagné.

Ce que nous venons de dire ſur ce ſujet, n'eſt que le précis d'une ample Relation, imprimée à Rome en Italien, laquelle contient le détail de toute cette magnifique Céremonie; ſa longueur & le peu de temps qui nous reſte pour la traduire, nous empêche de l'inſérer ici; mais nous ne pouvons nous diſpenſer d'en détacher l'excellent Discours que le Duc de S. Aignan adreſſa avec autant de graces que de dignité, au Sacré College. Le voici dans la même Langue qu'il a été prononcé.

EMINENTISSIMES SEIGNEURS,

Honoré par le Roy, mon Maître, du caractere de ſon Ambaſſadeur Extraordinaire auprès du S. Siége, en poſſeſſion depuis plus de huit ans d'en exercer toutes les fonctions, en vertu de la Lettre de Créance que je remis au feu Pape, lors de mon arrivée. Qu'il me ſoit permis de croire que ces Titres auroient ſuffi pour me procurer l'avantage de paroître devant VOS EMINENCES, *en ne leur laiſſant d'ailleurs rien à deſirer de mon attention reſpecteuſe ſur tout ce qui concerne les formalités du Céremonial; je ne vois rien qui n'eût dû m'autoriſer dans cette confiance, mais S. M. bien aiſe de rendre la Commiſſion dont je ſuis chargé, encore*

Digitized by Google

plus intereſſante pour Vos Eminences, a voulu que la nouvelle Lettre de Créance que je viens de leur remettre, achevât de les convaincre de la diſtinction des ſentimens qu'Elle aura toujours pour le Sacré College.

La réponſe dont elle eſt accompagnée au ſujet du funeſte Evenement qui vous tient raſſemblés, a fait connoître à Vos Eminences, quels ont été les regrets que le Roy mon Maître a donnés à la perte d'un Pape auſſi recommandable que Clement XII. par ſon amour pour la juſtice & le bien public, ſa générosité, ſa magnificence, & ſur tout par la droiture de ſes intentions; un Eloge tel qu'il le mériteroit, ſeroit au-deſſus de ma portée; entreprendre d'ajoûter aux expreſſions de S. M. m'expoſeroit au riſque de les affoiblir.

Ce dont je ne puis me diſpenſer, ſans manquer à ce qu'exigent de moi les ordres du Roy mon Maître, eſt de vous rapeller, Eminentiſſimes Seigneurs, l'importance du choix que vous devez faire pour donner un digne ſucceſſeur au Souverain Pontife que la mort vient de nous enlever. Il ne m'appartient pas d'entrer dans le détail de tout ce qui ſeroit à deſirer en lui; les beſoins de la Religion & du S. Siege vous ſont connus; aucun de vous n'ignore ſes obligations, & votre zéle épuré de tout interêt humain, autant qu'il le doit être, ſçaura écarter les difficultés qui peuvent retarder encore la réünion de vos ſuffrages en faveur d'un Sujet dont le mérite ait de quoi juſtifier la préference que vous lui aurez donnée.

S. M. en me preſcrivant d'offrir à Vos Eminences toute l'aſſiſtance qu'elles jugeroient néceſſaire, ſans y mettre d'autres bornes que celles de ſon pouvoir, ne fait que vous donner une nouvelle preuve du zele pour les interêts du S. Siege, qui lui a été tranſmis par ſes glorieux Prédeceſſeurs. Il ſeroit inutile de remettre ſous vos yeux en combien d'occaſions il en a vû & reſſenti les effets; une juſte reconnoiſſance doit vous les rendre préſentes,

Digitized by Google

présentes, & le Titre de FILS AÎNÉ *de l'Eglise, que le Roy mon Maître seul, est en droit de prendre, dont la possession lui est acquise depuis tant de siecles, & qu'il ne cessera jamais de regarder comme la plus belle des Prérogatives attachées à sa Couronne, vous est un garant bien sûr qu'il sçaura toujours en remplir également les devoirs, & s'en montrer digne.*

ISLE DE CORSE.

LE neveu du Baron de Neuhoff ayant été joint par quelques Bandits de Fiumorbo, dont on a brûlé les maisons, parcourt les Montagnes de Conca & Boniface, sans doute pour épier quelque occasion de s'embarquer. Comme il n'a aucune demeure fixe, & qu'il est accompagné de gens qui connoissent tous les défilés, on commence à craindre qu'il ne s'échape d'autant plus qu'il est habillé à la maniere du Pays.

On a apris depuis qu'il a quitté les Montagnes de Conca, & qu'il a regagné celles de Ziccaro, ayant trouvé le moyen d'y pénétrer par des endroits dont on n'avoit pas crû qu'il osât tenter le passage, mais qu'il est dans un état si miserable qu'on ne doute pas qu'il ne périsse bientôt de façon ou d'autre.

D'autres Lettres marquent qu'il continuë de roder dans les environs de Talaro & de Fiumorbo avec une trentaine de vagabonds qu'il a divisés par bandes, qui vivent de rapines comme lui, & qu'il a enlevé le pain de la queste d'un Convent de Religieux mandians, situé dans ces Cantons.

Et enfin on mande en dernier lieu, que ce Baron est toujours dans les montagnes avec une troupe de Bandits aussi déterminés & aussi miserables que lui.

Digitized by Google

Il a été attaqué dernierement par un petit nombre de Corſes, fideles à la République de Genes, à la tête deſquels étoit M. Ignace Capone, mais il s'eſt défendu en deſeſperé, & M. Ignace Capone a été tué, ainſi que quelques-uns de ceux qui l'avoient ſuivi.

On a reçû avis que le Baron de Neuhoff, après avoir parcouru l'Allemagne, étoit actuellement à Cologne, & qu'il avoit deſſein de paſſer en Angleterre.

Le 14. Avril, on fit à Genes, avec la ſolemnité accoûtumée, la Proceſſion qui ſe fait tous les ans à pareil jour, & il y a aſſiſta vingt-deux Confréries, dont la moins nombreuſe étoit d'environ cent cinquante Pénitens, qui avoient tous un flambeau à la main.

ESPAGNE.

DOn Blaise de Lecee, qui commande les Gallions, a mandé au Roy d'Eſpagne qu'il les avoit fait décharger, & que tous les effets, qui étoient ſur ces Vaiſſeaux, avoient été mis en ſûreté.

Le 15. du mois paſſé, deux Frégates du Roy, nommées *la Saint Etienne* & *l'Hermione*, revenant de Buenos-Ayres, d'où elles ont raporté une ſomme conſiderable en argent, & une grande quantité de cuirs & de laine de Vigogne, entrerent dans la Baye de Sant Andero avec un Brigantin Anglois, chargé de vin, dont elles ſe ſont emparées.

On a apris par les équipages de quelques Vaiſſeaux venus des Indes orientales, que les Indiens voiſins de la Ville de Goa ayant fait une tentative pour la ſurprendre, le Gouverneur de la Ville étoit ſorti avec une partie de la garniſon pour les attaquer, & qu'après pluſieurs combats dans leſquels

Ils

Digitized by Google

ils avoient eû toujours du desavantage, il les avoit obligés de se retirer.

PORTUGAL.

ON mande de Santarem, que les Insectes causant beaucoup de dommages dans les Campagnes des environs, on avoit fait, pour obtenir la cessation de ce Fleau, une Procession Solemnelle à laquelle tout le Clergé Seculier & Regulier avoit assisté, & dans laquelle on avoit porté le corps de Sainte Irene, & qu'on avoit observé un Jeûne de trois jours par ordre de Don Antoine Freire, Vicaire Général de la Ville.

GRANDE BRETAGNE.

LE Contre-Amiral Haddock a rendu compte au Roy par ses dépêches, des mesures qu'il a prises pour mettre Port-Mahon en état de faire une longue résistance, si les Espagnols en entreprennent le Siége, & il a mandé à S. M. que tous les ouvrages qu'Elle a ordonné d'ajoûter aux Fortifications de cette Place, sont achevés, qu'il n'y a point de malades parmi les Soldats de la garnison, laquelle est composée de 3000. hommes, & qu'il n'en a encore deserté aucun; que plusieurs Vaisseaux de l'Escadre Angloise croisent continuellement devant le Port, pour prévenir toute surprise, & que la Ville est très-bien fortifiée du côté de la terre.

On a apris par un Vaisseau arrivé de la Nouvelle Angleterre, que M. Thomas Newton ayant fait une descente dans l'Isle d'Hispaniola, avec un petit nombre d'hommes & une Chaloupe de 30. tonneaux, il avoit pillé le Lieu de Porto di Plata, après

Digitized by Google

après en avoir surpris le Fort, dont il avoit démonté les canons.

Les dernieres lettres qu'on a reçûës de Savanah, dans la nouvelle Géorgie, marquent que le Général Oglethorpe s'étoit emparé des deux Forts le Picola & le Saint François, qui apartenoient aux Espagnols.

Le Duc d'Argyle a été dépossedé de toutes ses Charges, à l'exception de celle de Grand Maître de la Maison du Roy, en Ecosse, laquelle raporte 2000. liv. sterlings par an, et il a dû partir pour Edimbourg.

Les derniers avis reçûs de Londres portent, que le 10. de ce mois, à deux heures après midi, le Roy se rendit à la Chambre des Pairs avec les cérémonies accoûtumées, et que S. M. ayant mandé la Chambre des Communes, fit le discours suivant.

MYLORDS ET MESSIEURS,

Le zéle que vous avez marqué pour me mettre en état de soûtenir la guerre juste & nécessaire, dans laquelle je me trouve engagé, est pour moi une nouvelle preuve de votre attachement pour l'honneur & l'interêt de ma Couronne & de mes Royaumes. Comme une entreprise si interessante pour la Nation est l'objet principal de notre attente & de nos soins, la justice de notre cause & le succès heureux que nos armes ont eû jusqu'à ce jour, nous donnent lieu d'esperer qu'avec le secours de la Protection Divine nous pourrons avoir une favorable issuë.

MESSIEURS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

Je vous remercie du subside que vous m'avez accordé pour le Service de cette année, & vous pouvez être assûrés que je l'employerai à l'usage pour lequel vous le destinez.

MYLORDS ET MESSIEURS. *Je vous ai ci-devant*

Digitized by Google

devant recommandé l'union & la bonne intelligence, comme la chose qui peut le plus contribuer à terminer notre entreprise avec honneur & avec avantage, à nous faire obtenir de la Cour d'Espagne la justice & la satisfaction qui nous sont dûes pour les torts & les injures sensibles faites à nos Sujets, & à assûrer à ces derniers la liberté du Commerce & de la Navigation. Je vous exhorte encore à présent, d'augmenter & d'entretenir cette union mutuelle dans vos Provinces respectives. L'interêt commun de la Nation doit être capable de nous faire parvenir à cette fin desirée. Nos ennemis ont déja éprouvé les effets de notre juste ressentiment; ils voyent mes Royaumes dans un tel état de défense, que si la bonne harmonie y subsiste toujours, toutes leurs tentatives deviendront vaines & sans effet; ils peuvent aussi s'apercevoir que le Commerce & la Navigation de nos Sujets sont autant protegés, que la nature & les circonstances d'une guerre maritime peuvent le permettre, & qu'au contraire les branches les plus considerables de leur Commerce ont reçû plusieurs dommages. Les heureuses suites de mes efforts & l'ardeur avec laquelle vous les avez secondés dès le commencement de cette guerre, me donnent lieu d'en attendre un succès égal à nos justes esperances, & qui répondent aux préparatifs que je fais pour continuer la guerre dans les endroits les plus convenables & de la maniere la plus efficacité.

Dans le moment qu'on aprit à Londres la premiere nouvelle de la prise faite par les Vaisseaux *le Lenox*, *le Kent* & *l'Oxford*, du Vaisseau Espagnol la *Galice*, de 70. canons, on avoit debité que ce Vaisseau étoit accompagné de deux Bâtimens de la même Nation, lesquels transportoient des troupes dans l'Isle de Mayorque, & on avoit publié sur cette action differentes circonstances qui ne se sont pas confirmées. Ce Vaisseau a été conduit à

Pors-

Porſmouth, & depuis qu'il y eſt arrivé, on a ſçû qu'il étoit de l'Eſcadre Eſpagnole, partie du Ferol, & qu'il avoit été ſéparé de cette Eſcadre par un coup de vent qui l'avoit fort endommagé.

Don Pedre *Auguſtin de Genera*, qui commandoit ce Vaiſſeau, ayant voulu retourner au Ferol pour le faire réparer, rencontra les Vaiſſeaux *le Lenox* & *le Kent*, chacun de 70. piéces de canon. Il se battit contre ces deux Vaiſſeaux pendant huit heures, avec toute la valeur imaginable; il attaqua d'abord le Vaiſſeau *le Lenox*, & il lui emporta deux Mats; il combattit enſuite le Vaiſſeau *le Kent*, & il ne ſe rendit que lorſque l'arrivée du Vaiſſeau *l'Oxford* l'obligea de ceder au nombre. Cette action qui s'eſt paſſée le 29. du mois dernier à la hauteur du Cap Ortugal, en Galice, à 30. lieuës du Ferol, fait beaucoup d'honneur au Capitaine Don Pedre Auguſtin de Genera & aux Officiers qui étoient avec lui, & ceux qu'on a amenés à Londres, ſont traités avec beaucoup d'égards.

On a reçû avis que le Vaiſſeau de guerre *l'Ipſwick*, de l'Eſcadre du Contre-Amiral Haddock, avoit pris un Armateur Eſpagnol, & en avoit coulé un autre à fond, & que le Vaiſſeau *la Panthere* s'étoit emparé de deux Armateurs de la même Nation. Un Bâtiment Anglois, commandé par le Capitaine Crimes, a été pris par un Armateur Eſpagnol dans la Manche, en venant de la nouvelle Angleterre.

HOLLANDE & PAYS-BAS.

LE prix du Pain étant conſidérablement augmenté à Bruxelles, une partie de la populace s'attroupa le 4. de ce mois, & enleva tout ce qu'elle trouva dans les Boutiques des Boulangers, contre leſquels elle ſe ſeroit portée à de plus violens

Digitized by Google

sens excès, si la garnison n'étoit accourue pour apaiser le desordre. Il y a eû aussi pour le même sujet quelque tumulte à Gand, où les Artisans ont insulté les Magistrats & ont pillé les maisons de divers Particuliers. On a été obligé, pour faire rentrer ces Séditieux dans leur devoir, de renforcer la garnison de la Ville par plusieurs détachemens qu'on a fait venir de Mons, d'Ath & d'Ostende.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

Le 29. Avril, le Roy fit dans la Plaine des Sablons la revûë du Régiment des Gardes Françoises, & de celui des Gardes Suisses, lesquels firent l'exercice, & défilerent en présence de Sa Majesté. Monseigneur le Dauphin accompagna le Roy à cette revûë, à laquelle la Reine se trouva, & Madame de France.

Le Roy & la Reine partirent de Versailles le 5. de ce mois, pour aller passer quelque temps au Château de Marly. L. M. revinrent à Versailles le 28.

Le 13. Monseigneur le Dauphin alla chasser dans son petit Parc de Noisy, & tua plusieurs piéces de gibier; le lendemain, ce Prince prit le divertissement de la Paume. Le 15. il alla se promener à Marly, après avoir assisté au Salut, & le 16. ce Prince monta à cheval au Manege.

Le

Digitized by Google

Le 24. Avril, Dimanche de *Quasimodo*, on célébra dans l'Eglise des RR. PP. Cordeliers du Grand Convent de Paris, la cérémonie ordinaire de la Confrerie des *Chevaliers, Voyageurs & Palmiers du S. Sepulcre de Jerusalem.* Les Confreres s'assemblerent à huit heures du matin dans cette Eglise, d'où ils partirent avec la Procession pour se rendre à l'Eglise du S. Sepulcre, ruë S. Denis, en passant par le grand Châtelet, où (suivant le pieux usage de cette Confrerie, commencé en 1727. & heureusement continué jusqu'à présent) ils délivrerent beaucoup de Prisoniers pour dettes, lesquels accompagnerent la Procession.

Au retour de l'Eglise du S. Sepulcre à celle des Cordeliers, la Messe fut chantée au grand Autel, en Grec, suivant la coûtume. Il y avoit les années précedentes après l'Offertoire, un Sermon prononcé en Grec comme la Messe; on a jugé à propos cette année de prêcher en François, & de supprimer le Grec, pour évirer le retardement considerable que cette cérémonie aportoit à l'Office, on n'a conservé seulement (pour se conformer à l'ancien usage) que le texte du Sermon Grec, que l'on prononce aujourd'hui en François; c'est M. l'Abbé Regnault, Docteur en Théologie, & Confrere de l'Archiconfrerie, qui l'a prononcé cette année.

Le 26. Fête de l'Ascension, on exécuta au Concert Spirituel du Château des Tuilleries, deux Motets à grand Chœur de M. Blanchard, Maître de Musique de la Chapelle du Roy, qui furent suivis de deux *Concerto* joués par les Sieurs Guignon & Blavet, après lesquels le Concert fut terminé par le *Benedictus Dominus*, Motet de M. de la Lande.

Le premier Mai, le Roy entendit à son lever une simphonie des Hautbois de sa chambre, & à

son

Digitized by Google

son dîner, une suite d'Airs de la composition de M. Destouches, Surintendant de la Musique du Roy, qui furent exécutés par les Vingt quatre, avec beaucoup de précision.

Le 2. & le 4. la Reine entendit en Concert le Ballet des *Indes Galantes*.

Le 7, le 9, & le 11, la Cour étant à Marly, on chanta devant la Reine le Prologue & les cinq Actes de l'Opéra d'*Omphale*.

Le 14, le 16, & le 18; on exécuta celui de *Callirhoé*.

Le 21 & le 23, on concerta l'Opéra de *Telemaque*, & le 28, L. M. étant de retour à Versailles, entendirent les derniers Actes de la même Piéce. Ces trois derniers Opéra sont de la composition de M. Destouches, & les rôles furent très-bien remplis par les Dlles Mathieu, de Romainville & Lenner, & par les sieurs Jelyot & Benoît, qui reçurent tous beaucoup d'aplaudissemens, ainsi que les Chœurs & toute la Simphonie.

On a apris de Nanci, que le 10 du mois dernier on ouvrit la Chasse de S. Sigisbert, Roy d'Austrasie, & qu'on fit voir le corps de ce Saint à toute la Ville. Il est encore fort entier, & s'est si bien conservé, qu'on diroit qu'il n'y a que peu de temps qu'il est mort, quoiqu'il y ait près de 1100 ans. Les Habitans de Nanci l'invoquent dans leurs besoins presans.

On a apris en même temps que le 5, le 6, & le 7 du même mois, on fit dans l'Eglise des Cordeliers de la même Ville, l'Anniversaire du Duc Leopold et de Charles V. Ducs de Loraine. Toute la Noblesse et une grande affluence de peuple, y assisterent.

On mande de Lûneville du 8 de ce mois, qu'on

y

y célebra le même jour la Fête de S. Stanislas, dont le Roy de Pologne, Duc de Loraine, porte le nom; L. M. entendirent une Messe Solemnelle, chantée par la Musique, et célebrée par l'Evêque de Toul.

La Reine donna ensuite un grand dîner au Roy, à toute la Cour et à plusieurs Seigneurs et Dames de la Province. Après le repas, il y eut grand Concert, et le soir un Bal public, qui dura jusqu'à trois heures du matin; il fut ouvert par le Roy et par Madame de Lambertî, Epouse du Capitaine des Gardes du Corps de S. M. On y distribua toutes sortes de rafraichissemens en abondance. Les Seigneurs et les Dames de la Cour y parurent en Habits très-riches et de bon goût, et il y eut à l'entrée de la nuit des Feux que tous les Habitans firent allumer devant leurs portes. Les Comtes de Bellisle et de Segur assisterent à cette Fête qui étoit fort brillante.

Nous avons apris un peu tard, que le 8 Mars dernier il fut célebré dans l'Egliſe Paroissiale de Briançon, un Service funebre avec l'apareil le plus magnifique, le concours de tous les Ordres de la Ville, et d'un Peuple infini, pour le repos de l'ame de feu M. d'Angervilliers, Ministre et Sécretaire d'Etat de la Guerre. L'Oraiſon funebre fut prononcée par M. le Curé avec beaucoup de succès, en préſence de l'Etat Major, du Génie, des Officiers de la Garnison, des Officiers de Juſtice, des Conſuls et de tout le Corps de Ville. On n'a guére vû dans cette Eglise de pareille cérémonie, exécutée avec tant d'ordre, de goût et de magnificence, que l'a été celle dont il s'agit ici.

On a parlé dans le Mercure de Mars dernier, du nouveau Spectacle, avec ſept changemens de Déco-

Digitized by Google

Décorations, qui représente *la Descente d'Enée aux Enfers*, donné au Public, pendant les trois semaines de Pâques, qu'a duré ce Spectacle. Le Chevalier *Servandoni* qui en est l'Auteur, en donna la derniere représentation le 14 Avril, Dimanche de Quasimodo.

Le 26 Mai, jour de l'*Ascension*, on en donna encore une représentation avec un très-grand concours, et pour satisfaire à l'empressement du Public, on en donnera encore deux autres le 5 Juin prochain, Fête *de la Pentecôte*, et le 16 du même mois, jour de *la Fête-Dieu*.

Nous aprenons de Marseille du 13 Mai, que M. le Commandeur de Piolenc a été nommé par le Grand-Maître de l'Ordre de Malthe et par son Conseil, Plénipotentiaire de cet Ordre dans les Cours de Vienne, de Rome et de Naples; il y a tout lieu d'espérer un heureux succès dans les Affaires importantes dont ce Commandeur vient d'être chargé, tout le monde connoissant son mérite et sa capacité. Il est Commandeur d'Espaillon, en Provence, dans le grand Prieuré de S. Gilles.

La place de Conseiller d'Etat, vacante par la mort de Jean-Baptiste Desmaretz de Vaubourg, a été donnée à Julien-Loüis *Bidé*, *Seigneur de la Granville*, Breton, d'abord Conseiller au Grand Conseil en 1711, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, en 1715. Intendant en Auvergne, et en dernier lieu de la Flandre Françoise, depuis le 21 Mars 1730.

Gaspard-Cesar-Charles *Lescalopier*, né le 19 Mai 1706. reçû Conseiller et Commissaire aux Requêtes du Palais du Parlement de Paris, le 2 Avril 1727. puis Maître des Requêtes de l'Hôtel

du

Digitized by Google

du Roy en 1733. a été nommé Intendant de la Généralité de Montauban en Languedoc, au lieu de feu Alexandre-Jacques Briçonnet, mort sur le point de se rendre à cette Intendance.

BENEFICES DONNE'S.

LOUIS-François *Néel de Crestot*, Prêtre, du Diocèse de Roüen, Licencié ès Loix, Conseiller-Clerc au Parlement de Normandie, où il a été reçû le 24. Août 1719. Chanoine et Trésorier de l'Eglise Cathédrale, et Vicaire Général du Diocèse de Bayeux, Abbé Commandataire de l'Abbaye de N. D. de Silly, O. de Prém. D. de Seez, au mois de Mai 1728. puis de celle de S. Fériol d'Essomes, à Château-Thierri, O. S. A. D. de Soissons, au mois de Decembre 1733. et qui a été Député de la Province de Roüen à l'Assemblée générale du Clergé de France de 1730. a été nommé à l'Evêché de Seez, vacant du 6. du mois d'Avril dernier par le décès de Jacques-Charles-Alexandre Lallemant, dernier Titulaire.

L'Abbaye de S. Paul de Verdun, O. Prem. vacante du 28. Fevrier dernier par la mort de Pierre Otthoboni, Cardinal, Doyen du Sacré College, a été donnée à Pierre *Guerin de Tencin*, Cardinal, du 23. Fevrier 1739. Archevêque et Prince d'Embrun, Abbé et Comte de Vezelay, Diocèse d'Autun, du 15. Avril 1702. et de Troisfontaines, Dioc. de Châlons sur Marne, du mois de Mai 1739.

Celle d'Elan, O. Cit. D. de Rheims, vacante auſſi du 28. Fevrier dernier par le decès de Charles-François de Châteauneuf de Rochebonne, Archevêque de Lyon, à.... *de Dillon*.

Celle de S. André de Clermont, en Auvergne, O. Prém. vacante par la mort de Jean-Antoine de Nevenstein, à...., *de Scey*. Celle

Digitized by Google

Celle de S. Georges des Bois, O. S. A. D. du Mans, vacante du 14. Mars dernier, par la mort de Dominique-François Hamon des Roches, à.... *de Lannoy.*

Et celle de N. D. du Mont lès Provins, O. Cit. D. de Sens, à Sœur.... *de Maupeou.*

LA FRANCE HEUREUSE.

POUR soulager Atlas Hercule infatigable,
Soutenoit la voûte des Cieux;
Un effort si prodigieux
Ne fut jamais que l'objet d'une Fable:
Mais voici pour l'Histoire un sujet véritable,
Pour aider à Louis d'un plus réel fardeau
A soutenir le poids immense,
Un Dieu qui veille au bonheur de la France
Fit naître, et lui conserve un Hercule nouveau.

Par M. Aubert, Curé de Valras, au Comté Venaissin.

SUITE de la Promotion d'Officiers Generaux, du 15. Mars 1740.

MARECHAUX DE CAMP.

PHILIPE Auguste *de Voluire de Ruffec*, Comte du Bois de la Roche, apellé le Comte de Voluire, Commandant en Bretagne, Brigadier des Armées du Roy du premier Fevrier 1719. et Chevalier

Digitized by Google

valier de l'Ordre Militaire de Saint Loüis, ci devant Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Garde de S. M.

N. *de Jaunay*, Lieutenant Général d'Artillerie, ayant le Département de la Haute et Basse Bretagne, Brigadier du premier Fevrier 1719. ci-devant Commandant de la 2e Ecole des Bombardiers.

N. *Le Brun*, Lieutenant Colonel du Régiment de la Couronne, et employé en Languedoc, Brigadier du 20. Fevrier 1734.

N. *Quenaut de Clermont*, Ingénieur, Brigadier du 11. Mai 1734. ci-devant Directeur des Fortifications des Places des trois Evêchés.

Joseph-Marie *de Couet*, *Marquis de Marignane*, en Provence, premier Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevau-Legers de la Garde du Roy, Gouverneur des Isles de Portecros, dans la rade d'Hieres, et Brigadier du premier Août 1734.

N. *Sénéchal*, *Sieur des Bournais*, Commandant à Bitche, Brigadier du premier Août 1734. ci-devant Exempt des Gardes du Corps, Mestre de Camp de Cavalerie, et Maréchal des Logis de l'Armée d'Allemagne dans la derniere Guerre.

N. *de Menou de Cuissy*, apellé le Comte de Menou, Enseigne des Gardes du Corps du Roy dans la Compagnie de Villeroy, où il étoit auparavant Exempt, Brigadier du premier Août 1734. Le Chevalier de Menou, son frere, est Exempt des Gardes du Corps dans la même Compagnie, & Mestre de Camp de Cavalerie. Ils ont un frere aîné, Lieutenant de Roy de la Ville et Château de Nantes, & ci-devant Colonel d'un Regiment d'Infanterie. Ils sont fils de feu Charles de Menou, Seigneur de Cuissy sur Loire, en Sologne, et de Jacqueline de Cremeur de Gas.

Charles-Yves Thibaut *de la Riviere du Plessis*, *Comte*

Digitized by Google

Comte de la Riviere, de Ploeuc, et de Murs, en Bretagne, Marquis de Paulmy, en Touraine, Gouverneur de Saint Brieux, Sous-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roy, Brigadier du 20. Août 1734.

BRIGADIERS D'INFANTERIE.

N. *d'Erlack*, du Canton de Fribourg, Capitaine d'une Compagnie du Régiment des Gardes Suisses.

Alfonse *de Riencourt d'Orival*, Capitaine d'une Compagnie du Régiment des Gardes Françoises, depuis le premier Mars 1729. Il entra dans ce Régiment en 1705. et y a été successivement Enseigne, Sous-Lieutenant, et Lieutenant en 1708.

N. *de Seedorff*, Colonel d'un Régiment Suisse, ci-devant Brendley, par Commission du 13. Août 1738.

Jacques-Jerôme *Hosdier de la Varenne*, Capitaine d'une Compagnie du Régiment des Gardes Françoises, depuis le premier Septembre 1726. Il est entré dans ce Régiment en qualité de Sous Lieutenant en 1711. et il y fut fait Lieutenant en 1718. Il avoit d'abord servi en qualité de Capitaine dans un autre Régiment.

Bernard-Loüis *Pinon*, Capitaine d'une Compagnie du même Régiment des Gardes depuis le 23. Janvier 1727. et ci-devant Lieutenant dans le même Régiment, depuis le 21. Octobre 1718. Il avoit auparavant servi dans la Marine, et il avoit été Officier de Vaisseaux.

Pierre-François *de Montaigu*, Seigneur de la Brosse, Capitaine d'une Compagnie du Régiment des Gardes Françoises, depuis le 15. Mars 1727. Il entra dans ce Régiment en 1714. et y fut fait Lieutenant en 1720.

N. *de Schmidberg*, Lieutenant Colonel du Régiment d'Alsace.

Digitized by Google

N. *d'Hennesy*, Lieutenant Colonel du Régiment Irlandois de Bulkeley.

Claude *de Chamborant de la Claviere*, Lieutenant Colonel du Régiment d'Enghuien.

N. de *Valenceau*, Lieutenant Colonel, Commandant un Bataillon du Royal Artillerie.

N. *Comte de Borstel*, Premier Lieutenant Géneral d'Artillerie.

Loüis-François, *Marquis de Thiboutot*, en Caux, Lieutenant Géneral d'Artillerie au Département de l'Iſle de France et Arſenal de Paris.

Henri *Chevalier des Mazis*, Lieutenant Géneral d'Artillerie, en Lionnois, Beaujolois, &c.

N. *Baron de Mestay*, Lieutenant Géneral d'Artillerie, en Champagne.

N. *Chevalier d'Abouville*, Lieutenant Géneral d'Artillerie, Commandant en chef l'Ecole d'Artillerie, établie à la Fere, en Picardie. Il est parlé de lui, à l'occasion de son mariage, dans le Mercure d'Avril 1739. page 810.

N. *de Thibergeau*, Sieur de la Motte-Thibergeau, Ingénieur.

N. *Perdriguier*, Ingénieur.

N. *de Raseaud*, Ingénieur.

BRIGADIERS DE CAVALERIE.

Jean *de Nugent*, Lieutenant Colonel du Régiment de Cavalerie de Fitz-James, avec Brevet de Mestre de Camp.

Charles-François, *Marquis de Calvieres*, Ecuyer ordinaire du Roy, Exempt de ses Gardes du Corps, et fait Aide-Major de la Compagnie de Villeroy, le 21. Septembre 1733. Mestre de Camp de Cavalerie.

Charles *Roussel de Tilly*, Maréchal des Logis de la Cavalerie Légere de France, depuis le mois de Mars 1722. frere de François Roussel de Tilly, Evêque d'Orange.

Charles-

Digitized by Google

Charles-Marie *de Choiseul, Marquis de Beaupré*, Baron d'Is et de Meuvi, Seigneur de Daillecourt, apellé le Comte de Choiseul, Lieutenant Géneral au Gouvenement de Champagne, qui a été successivement Capitaine dans le Régiment d'Orleans, Cavalerie, Guidon, puis Enseigne des Gendarmes d'Orleans, Mestre de Camp de Cavalerie, fait Sous-Lieutenant des Chevaux-Legers Dauphins, le 25. Mars 1734. et Capitaine-Lieutenant le 15. Mars 1738. puis des Gendarmes de la Reine le 15. Mars dernier. On l'a confondu dans le Mercure d'Avril dernier, page 809. à l'article du remplacement fait dans la Gendarmerie, avec Cesar-Gabriel de Choiseul, Seigneur, Comte de la Riviere, apellé auſſi le Comte de Choiseul, de la Branche des Seigneurs de Chevigny. Celui-ci, ci-devant Sous-Lieutenant des Gendarmes Ecossois, est depuis le mois d'Avril 1739. Mestre de Camp, Lieutenant du Régiment de Conti, Cavalerie.

Eugene-Eleonor *de Béthisy, Marquis de Mezieres*, Grand Bailly d'Epée des Villes et Citadelles d'Amiens et de Picardie, fait Guidon des Gendarmes Ecossois le 11. Août 1722. Mestre de Camp de Cavalerie, par Commission du même jour, depuis Enseigne de la même Compagnie, et en dernier lieu Sous-Lieutenant des Gendarmes de Berri, le 11. Fevrier 1739.

Loüis-Elizabeth *de la Vergne de Monteynard, Comte de Tressan*, Enseigne des Gardes du Corps du Roy dans la Compagnie Ecossoise, auparavant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Anjou, avec Brevet de Mestre de Camp.

N. *Testu de Balincourt*, Exempt avec Commission de Mestre de Camp, & en dernier lieu Enseigne des Gardes du Corps dans la même Compagnie Ecossoise, depuis le mois de Decembre 1738. Il eſt

Digitized by Google

frere de Claude-Guillaume Testu, Marquis de Balincourt, Lieutenant Géneral des Armées du Roy, et Gouverneur de Mont-Dauphin.

Pierre *de Montesquiou d'Artagnan*, Seigneur de Maupertuis, Fontaine-Archere, &c. neveu du feu Maréchal de Montesquiou, et apellé d'abord le Chevalier d'Artagnan, et depuis son mariage avec la Dlle Bombarde de Beaulieu en 1739. le Comte de Montesquiou, d'abord Capitaine et Major du Régiment de Montesquiou, Infanterie, puis Capitaine dans celui de Normandie, et ensuite Cornette de la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roy au mois de Janvier 1726. Enseigne le 5. Janvier 1729. et en dernier lieu second Sous-Lieutenant de cette Compagnie le premier Juillet 1738.

Jean-Georges de Caulet, Marquis de *Gramont*, Enseigne des Gardes du Corps du Roy dans la Compagnie de Charost, depuis 1735. et auparavant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Anjou, avec Commission de Mestre de Camp.

N. *de Felix*, *Marquis du Muy*, Lieutenant de Roy de la Ville d'Antibes, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaulegers Dauphins, du 15. Avril 1738. ayant été auparavant Sous-Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, et ensuite Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Berri le 14. Août 1733.

N. *de Borel*, *Chevalier de Manerbe*, de Normandie, successivement Capitaine de Dragons dans le Régiment de Lautrec, depuis Rochepierre, Exempt des Gardes du Corps, Aide-Major de la Compagnie de Villeroy, Mestre de Camp de Cavalerie, et enfin Aide-Major Géneral des Gardes du Corps, le 21. Septembre 1733.

N. *de Perussis*, du Comtat d'Avignon, apellé le Marquis

Digitized by Google

Marquis de Perussis, successivement second Cornette de la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roy en Novembre 1727. Premier Cornette en Janvier 1729. Second Enseigne en Janvier 1737. et enfin Premier Enseigne de cette Compagnie le premier Juillet 1738. Il est neveu de feu Louis de Bannes, Comte d'Avejan, mort Capitaine Lieutenant de cette Compagnie le 23. Mai 1738. étant fils de Jacques-Joseph de Perussis, Seigneur de Barles, en Provence, et de Mondevergues, et de Marie de Bannes d'Avejan, sœur de ce Comte.

Loüis *de Bouschet*, *Marquis de Sourches*, Grand Prevôt de France, en survivance, Cornette de la Compagnie des Chevaux-legers de la Garde du Roy, et Mestre de Camp de Cavalerie.

Joseph-Antoine *Fourgier*, *Marquis de Wargemont*, Seigneur de Sorel, Droeüil, Wanel, &c. en Picardie, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roy, après en avoir été d'abord Guidon et Enseigne.

N. *de Montboissier de Beaufort*, *appellé le Vicomte de Canillac*, Premier Enseigne de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roy, dont il fut reçû Cornette au mois de Mai 1728.

Blaise-Marie *d'Aydie*, Cadet de la Branche des Seigneurs des Bernardieres, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem. Il fut d'abord successivement Sous-Lieutenant, Lieutenant et Capitaine d'Infanterie depuis 1707. jusqu'en 1714. Il passa ensuite à Malthe pour faire ses Caravannes. A son retour, il fut fait Capitaine de Dragons Réformé, et ensuite Mestre de Camp Réformé. Il obtint au mois de Septembre 1729. une place d'Enseigne des Gardes du Corps dans la Compagnie d'Harcourt. Il en devint en dernier lieu Lieutenant en 1733.

Digitized by Google

Louis *de Coëtlogon*, *Vicomte de Loyat*, apellé *le Comte de Coëtlogon*, d'abord Lieutenant dans le Régiment du Roy, puis reçû Cornette de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde le 30. Mai 1731. et ensuite second Enseigne de cette Compagnie en 1734. On a raporté son mariage avec Marie Magdeleine de Johanne de Saumery, dans le Mercure de Mars 1736. page 611. et la mort de son pere dans celui de Fevrier 1734. page 402.

Henri *Fitz-James*, *Duc de Fitz-James*, Pair de France, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, par Commission du 16. Mars 1733. et Gouverneur du Haut et Bas Limosin, depuis 1734.

N. *Chevalier de Beauvais*, Lieutenant Colonel d'une des Brigades du Régiment Royal des Carabiniers.

Le 20. Mai, le Prevôt des Marchands, accompagné des Echevins, s'étant rendu à la Grand'-Chambre du Parlement, représenta à la Cour, les Gens du Roy présens, que la longueur de l'hyver et l'intemperie des saisons ayant ralenti l'accroissement des biens de la Terre; la crainte que ce retardement ne diminuât l'espérance d'une récolte abondante, les engageoit à recourir à Dieu par la puissante protection de Ste Génévieve, et à la Cour, pour la suplier d'ordonner que la Chasse de cette Sainte fût découverte, ce qui fut accordé, et en conséquence, la Cour rendit un Arrêt qui fut porté le même jour à l'Abbé de Ste Genevieve, lequel fit découvrir aussi-tôt la Chasse au son de toutes les cloches de cette Abbaye Royale, &c.

Le même jour, l'Archevêque de Paris fit publier un Mandement sur le même sujet, dont voici la teneur.

Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille des Comtes

Digitized by Google

Comtes de Marseille du Luc, par la Miséricorde Divine, et par la grace du Saint Siége Apostolique Archevêque de Paris, &c.

Les Prieres que nous avons fait faire pour demander à Dieu un temps favorable aux fruits de la Terre, n'ayant point encore été exaucées, il est de notre devoir d'en ordonner de nouvelles et de plus solemnelles, pour accélerer un secours qui devient chaque jour plus nécessaire. Si la charité de JESUS CHRIST doit nous rendre sensibles à l'état de tant de familles indigentes, dont un Hyver long et rigoureux a augmenté la pauvreté et la misere, elle ne peut nous permettre de négliger les moyens que nos Peres ont souvent employés avec succès, pour détourner les fleaux dont ils étoient menacés, ou pour faire cesser ceux dont la main de Dieu les avoit frapés.

A CES CAUSES, pour seconder le zele des premiers Magistrats qui nous ont exposé à ce sujet les vœux et les besoins du Public, après en avoir conferé avec nos vénérables Freres les Doyen, Chanoines et Chapitre de notre Eglise Métropolitaine, Nous ordonnons, qu'outre la Collecte intitulée, *Ad postulandam aëris serenitatem*, que les Prêtres récitent depuis quelque temps à la Messe, conformément à l'ordre qu'ils en ont reçû de notre part, on dira, à genoux, dans toutes les Eglises de cette Ville et de notre Diocèse, à l'issuë de la principale Messe, le Trait, *Domine, non secundùm peccata nostra*, avec le Verset *Ostende*, et l'Oraison pour les fruits de la Terre; et à l'issuë des Vêpres, les Litanies des Saints, et ce, pendant neuf jours consécutifs, à compter pour la Ville de Paris, du Samedi 21 du présent mois; et pour le reste du Diocèse, du jour qui suivra immédiatement la réception de notre présent Mandement. Nous exhortons le Clergé et

Digitized by Google

le Peuple de Paris et des autres lieux voisins de cette Capitale, de visiter en procesſon, pendant ledit temps, l'Eglise de Notre-Dame et celle de Sainte Geneviéve, où les Chasses de Saint Marcel et de cette Sainte Patronne seront découvertes : et afin que le Service Divin n'y soit point troublé, les Curés et autres Superieurs conviendront avec nos vénérables Freres de notre Eglise Métropolitaine, et avec les Sieurs Abbé, Prieur et Religieux de Sainte Geneviéve, du jour et de l'heure, auxquels les Processions pourront se rendre dans leurs Eglises : Nous exhortons pareillement les Curés des Lieux trop éloignés de Paris pour qu'ils puissent venir visiter processionellement leſdites Eglises, de faire des Processions dans leurs Paroisses, de la maniere la plus édifiante et la plus propre à exciter la confiance et la pieté de leurs Peuples. Nous recommandons à ceux qui assisteront auxdites Processions, d'y paroître dans un extérieur très-recueilli, d'y porter un cœur contrit et humilié, et de demander à Dieu, par l'intercession de tous les Saints, et particulierement par celle de la très-Sainte Vierge, le pardon des crimes qui pourroient attirer sur nous les châtimens du Ciel, et éloigner ses bienfaits. Si vous mandons, &c.

Il y eut auſſi un Mandement publié à l'Abbaye Royale de S. Germain des Prés, lequel ayant le même objet, mérite d'être pareillement raporté.

JEAN-BAPTISTE FLOYRAC, Grand Prieur de l'Abbaye Royale de S. Germain des Prés, immédiate au S. Siége, & Grand Vicaire de S. A. S. Monſeigneur le Comte de Clermont, Prince du Sang, Abbé Commandataire de ladite Abbaye : A tous les Fideles de notre Juriſdiction, *Salut*, en Notre Seigneur.

Dieu toujours juſte n'afflige ſon Peuple, qu'en puni-

Digitized by Google

punition de ses déreglemens. Un hyver aussi long et aussi rigoureux que celui que nous venons de passer, nous doit faire sentir tout le poids de son indignation, et nous obliger à reconnoître par un aveu sincere, que c'est à juste titre que le Ciel nous refuse les secours ordinaires, dont nous avons un besoin extrême, *justè pro peccatis nostris affligimur.* L'indigence qui accable tant de pauvres familles, et qui nous menace encore par le peu d'aparence d'une moisson suffisante; moisson que nous esperions devoir nous dédommager de la disette que nous souffrons, nous presse, à l'exemple de nos Peres, à recourir par nos ferventes prieres, au Pere de miséricorde, qui n'a jamais refusé le pain de chaque jour à ses Enfans. Fussions-nous réduits à la même extremité que le Prophete couché sur son fumier, eussions-nous, comme lui, les lévres colées à nos dents, faisons, par nos gémissemens une sainte violence au Pere Celeste. Son Fils adorable nous est garant de sa clémence, quand nous le prierons en son nom.

A ces causes, pour entrer dans les vûës publiques, nous ordonnons, qu'outre la Collecte *ad postulandam serenitatem*, que nous avons déja prescrite à tous les Prêtres qui celebreront la Messe dans notre Eglise, on chantera à genoux pendant neuf jours après la grande Messe le Trait *Domine, non secundùm peccata nostra &c.* Après Complies on fera la Procession autour de l'Eglise, en chantant les Litanies des Saints, et pour rendre nos prieres plus favorables, on découvrira la Chasse de notre glorieux Patron saint Germain, dont on a si souvent éprouvé la puissante protection auprès de Dieu, et on chantera à son honneur un Repons avec l'Oraison, qu'on joindra à l'Oraison *ad postulandam serenitatem.* Nous exhortons de plus les Fideles de

Digitized by Google

joindre leurs ferventes prieres à celles que l'Eglise fait pour leurs pressans besoins. Donné en l'Abbaye Royale de S. Germain des Prés le 20. Mai 1740. *Signé*, Fr. JEAN-BAPTISTE FLOYRAC, Grand Prieur, et Vicaire Géneral de S. A. S. *Et plus bas*, Par Commandement du R. P. Grand Prieur et Vicaire Géneral de S. A. S. Signé, Fr. *Jean-François de Brezillac.*

L'Abbé de Sainte Geneviéve fit aussi publier le même jour le Mandement qu'on va lire.

FRANÇOIS PATOT, Abbé de l'Abbaye Royale de Sainte Geneviéve au Mont de Paris, dépendante immédiatement du Saint Siége, et Superieur Général des Chanoines Réguliers de la Congrégation de France : Aux Chanoines Réguliers de notredite Abbaye, et à toutes autres Personnes dépendantes de notre Jurisdiction Abbatiale ; SALUT. Le Seigneur irrité contre son Peuple exige de nous des vœux ardens, des prieres ferventes, des gémissemens qui partent d'un cœur contrit et humilié pour desarmer son bras vengeur, et l'engager à nous faire sentir les effets de ses anciennes misericordes. Allarmés à la vûë de notre propre indignité, recourons à la puissante Protection de ceux qui assûrés de leur salut, s'interessent pour nous, et sont prêts à présenter nos vœux à l'Agneau sans tache, si, jaloux de leurs vertus, nous sommes fideles à les imiter. Les Siécles qui nous ont précedé, nous instruisent d'âge en âge de la puissance de celle que nous révérons comme la Patrone et l'Ange Tutelaire de cette Capitale du Royaume. Donnons-lui de nouvelles marques de notre confiance, et secondons le zele et la pieté de Mrs les Prévôt des Marchands et Echevins de cette Ville, qui se sont adressés à Mrs du Parlement, pour demander que la Chasse de

Sainte

Sainte Geneviéve soit découverte ; ce qui a été accordé par l'Arrêt rendu cejourd'hui.

A ces causes, Nous ordonnons, conformément à l'Arrêt du Parlement de ce jour ; Que la Chasse de Sainte Geneviéve, Patronne de Paris et du Royaume, sera entierement découverte cejourd'hui, dont la Ville sera avertie par le son de toutes les Cloches de notre Abbaye ; que le même jour on commencera les Prieres publiques par un Salut qui sera fait après Complies, et demain Samedi, par une Messe solemnelle, que Nous célebrerons pontificalement à neuf heures du matin ; que pendant le temps que la Chasse demeurera découverte, l'on dira au Grand Autel des Messes, depuis cinq heures du matin jusqu'à midi, et que tous les soirs après Complies, sera fait un Salut, qui commencera par une Procession dans l'Eglise, à laquelle on chantera, 1°. Les Litanies, *Aufer à nobis*, &c. 2°. L'Antienne de Sainte Geneviéve, *O felix ancilla*, &c. Le Trait, *Domine, non secundùm*. L'Antienne de la Vierge, *Sub tuum præsidium*, & *Domine, salvum fac Regem*. Et l'Antienne *Da Pacem*. Le ℣. *Salva nos, Domine, ex inquinamentis nostris.* ℟. *Voca frumentum & multiplica illud, & non imponas nobis famem.* Les Oraisons : La premiere, *Pro ubertate fructuum. Concede nobis, Domine, omnes fructus terra, & semina cuncta subtus terram posita, congruam cœli temperiem impertiendo, & intercedente Beatâ Virgine Genovefâ, ad maturitatem perducere digneris. Per Dominum*, &c. Seconde, de la Vierge, *Concede nos.* Troisiéme, de Sainte Geneviéve, *Præsta quæsumus.* Quatriéme, pour le Roy, *Quæsumus, omnipotens Deus.* Cinquiéme, pour la Paix, *Deus, à quo sancta desideria.* Nous ordonnons de plus, que pendant que la Chasse demeurera exposée à la Dévotion des Fideles, tous les Prêtres

Digitized by Google

qui célebreront la Messe dans notre Eglise, continueront de dire la Collecte intitulée dans le Missel, *Ad postulandam aëris serenitatem*, avec la Secrete et Postcommunion propres : Et enjoignons à tous les Chanoines Réguliers de cette Abbaye, de faire en leur particulier des Prieres pour obtenir de Dieu qu'il exauce son Peuple, et accorde un temps favorable. Donné à Paris en notre Abbaye Royale de Sainte Geneviéve, le 20. Mai 1740. *Signé*, Fr. FRANÇOIS PATOT, Abbé de Sainte Geneviéve. *Et plus bas*, Par mon Réverendissime Abbé, Fr. *Regnier*, Sécretaire.

La saison est toujours fort retardée, et aujourd'hui 31. Mai, tout le monde est encore en habits d'hyver, et l'on n'a presque pas cessé d'avoir du feu.

MORTS.

LE nommé Guillaume Garnier, Cabaretier, demeurant dans le Bourg de Loche en Touraine, y est mort depuis quelque tems, dans la cent cinquiéme année de son âge.

Le nommé *Jean Pesqué*, est mort dans la Paroisse d'Alieres, Diocèse de Couzerans, dans la 107 année de son âge. Son pere avoit vecu 108 ans & suivant la tradition du Pays, son Ayeul étoit mort, âgé de 132 ans.

Jeanne-Marie-Loüise *Bourgeoisy*, veuve de Christophe Cavelier de Montcomble, mourut à Paris le 18 Avril dernier, dans la 109 année de son âge.

De Angelique des Acres de l'Aigle, épouse de Louis

Digitized by Google

Loüis de Karuel de Merey, Gentilhomme du Duc d'Orleans, avec lequel elle avoit été mariée au mois d'Avril 1736, mourut à Vernon, sur la fin du mois de Février dernier, quelques jours après être accouchée d'un garçon, outre lequel elle laisse une fille nommée Loüise de Karuel, née à Vernon le 17 Novembre 1738. Cette Dame qui étoit dans la 46 année de son âge, étant née le 18 Juin 1704, étoit 3e fille de Jacques Loüis des Acres, Marquis de l'Aigle, Lieutenant de Roi en Normandie, & Brigadier des Armées de S. M. & de deffunte De Marie Chopin, sa premiere femme, morte au mois de Septembre 1723.

Le 29 Mars, François *de la Vove*, appellé *le Chevalier de Tourouvre*, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Loüis, ci-devant Colonel du Régiment de Vermandois, où il avoit été long tems Capitaine; & qu'il obtint au mois de Janvier 1706, après la mort d'Antoine de la Vove, Marquis de Tourouvre, son frere aîné, qui en étoit Colonel, & Brigadier des Armées du Roi, mourut à Paris, âgé d'environ 63 ans. Il étoit aussi frere puîné de feu Jean Armand de la Vove de Tourouvre, Evêque & Comte de Rhodès, mort le 18 Septembre 1733. Ils étoient fils d'Antoine de la Vove, Seigneur, Marquis de Tourouvre, au Perche, de la Guimandiere, Autheüil, Randonnai, Brezolette, la Poterie, le Plessis, S. Gilles, la Motte d'Iversay, &c. & de De Marie de Remefort de la Grilliere. La Maison de la Vove, dont l'ancien nom étoit Loüel, est d'une ancienne Noblesse du Perche, où est située la terre de la Vove dans les Paroisses de Corbon, & de Courcerant. Elle porte de sable à six besans d'argent, posés 3, 2 & 1.

Le 8 Avril D. Adelaïde-Candide-Marie-Loüise *de Brancas-Villars*, Dame du Palais de la Reine de

de Pologne, Ducheſſe de Loraine, & de Bar, & épouſe de Claude-Guſtave Chretien de Salles, Marquis de Bullegneville, Gouverneur de Vaucouleurs, en Loraine, Colonel du Regiment d'Infanterie des Landes au ſervice de France, & Chambellan du Roi de Pologne, Duc de Loraine & de Bar, mourut à Nancy, âgée environ de 30 ans, & fut inhumée le 9 dans l'Egliſe de la Paroiſſe de S. Epure. Son mariage eſt raporté dans le Mercure de Février 1730, p. 422, où l'on a marqué de qui elle étoit fille.

Le 12, Loüis-Joseph *Chalmette*, Seigneur de Limiers, Rilly, Villeneuve, &c. & Conſeiller-Secretaire du Roy, Maiſon, Couronne de France, & de ſes Finances honoraire, mourut dans un âge avancé. Il avoit épouſé au mois d'Octobre 1701, Marguerite Paſquier, morte le 16 Novembre 1726, fille d'Antoine Paſquier, Notaire au Châtelet de Paris, mort Secretaire du Roy, & de Marie-Françoise Denis. Il en laiſſe Antoine Loüis Chalmette, reçu Conſeiller au Parlement de Paris à la 4e Chambre des Enqueſtes, le 24. Janvier 1725. Loüis-Joſeph Chalmette de Rilly, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Maiſon & Société de Sorbonne du 29 Octobre 1732, & une fille mariée au mois de Mars 1729, avec Pierre Nicolas Poiſſon, Seigneur de Bardy, Conſeiller-Secretaire du Roy, Maiſon, Couronne de France, & de ſes Finances, Greffier en Chef des Requeſtes de l'Hôtel.

Le 20, Jean-François *Penet*, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maiſon Royale de Navarre du 5 Aouſt 1700, & Curé de la Paroiſſe de S. Landri en la Cité à Paris, mourut âgé d'environ 70 ans.

Le même jour, Charles-Balthaſar *de Clermont-Chaſte*,

Digitized by Google

Chaſte, Comte de Rouſſillon en Dauſiné, Seigneur de Chaſte & de Charpey, ci-devant Sénéchal de Velai, & autrefois Meſtre de Camp du Régiment de la Reine, Cavalerie, mourut à Paris, âgé d'environ 82 ans. Il étoit frere aîné de feu Loüis Annet de Clermont-Chaſte, Evêque & Duc de Laon, Pair de France, mort le 5 Octobre 1721, & de François Alfonſe de Clermont-Chaſte, Premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orleans, dont on a raporté la mort dans le Mercure de Janvier dernier, p. 175. Celui qui vient de mourir, avoit été marié deux fois, comme on peut le voir dans l'Hiſtoire des grands Officiers de la Couronne, où la généalogie de ſa Maiſon eſt raportée t. 8, p. 924. Il laiſſe de ſa 2e femme une fille unique fort jeune; & il ne reſte plus de ſon premier mariage que François Ferdinand Comte de Clermont Chaſte, Lieutenant de Roy de la Province de Dauſiné, Maréchal de Camp des Armées du Roy du 18 Octobre 1734, dont le frere aîné Loüis, Marquis de Clermont-Chaſte, eſt mort dans la derniere guerre des bleſſures qu'il avoit reçuës à la Bataille de Guaſtalla, le 19 Septembre 1734, ayant été fait Maréchal de Camp le premier Août précédent.

Le 21, *Pomponne Mirey*, Conſeiller, Notaire & Secretaire du Roy, & de la Cour de Parlement de Paris, Receveur des Conſignations des Requeſtes du Palais, mourut âgé d'environ 70 ans. Il avoit épouſé au mois de Septembre 1700, Eliſabeth Severt, fille de feu Aimé Severt, auſſi Conſeiller, Notaire & Secretaire du Roy, & de la Cour du même Parlement, ancien Avocat, & ancien Bâtonnier des Avocats, Receveur des Conſignations des Requeſtes du Palais, & de Jeanne-Angelique le Roux; il laiſſe d'elle deux filles, dont l'aînée eſt veuve de Michel Camus d'Eſtouches, Brigadier

Digitized by Google

gadier des Armées du Roy, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, & Controlleur Général de l'Artillerie de France, mort le 25 Mai 1731, & la cadette, mariée avec Henri de Gaillarbois, Seigneur, Comte de Marcouville, ci-devant Enseigne de la Compagnie des Gendarmes Ecossois.

Le 25, Nicolas *Gaillard*, ci-devant Lieutenant Général des plaisirs du Roi pour la chasse, mourut à Paris dans la 92 année de son âge, étant né le 3 Janvier 1649. Il étoit veuf de Catherine Jonnot, morte le 3 Juin 1726, de laquelle il laisse Marie-Therese Gaillard; mariée le 26 Mars 1718, avec Jean-Nicolas de Pleurre, Seigneur de Romilly, Conseiller honoraire de la Grand'Chambre du Parlement de Paris, dont elle est la seconde femme, & dont elle a des enfans; & Geneviéve-Charlotte Gaillard, mariée au mois de Mars 1728, avec Charles-Claude Renouard, Président à la Cour des Aides; & Conseiller honoraire au Parlement de Paris, dont elle est aussi la seconde femme, mais sans enfans.

Le 26, Jean-Baptiste *Desmaretz*, Seigneur de Vaubourg, Baron de Cramailles, Conseiller ordinaire, & Sous-Doyen des Conseils d'Etat & Privé du Roy, & Doyen des Maîtres des Requêtes honoraires, mourut à Paris dans la 85 année de son âge. Il avoit été reçu Conseiller au Parlement de Paris le 4 Avril 1678, puis Maître des Requestes le 17 Mars 1681. Il fut ensuite Intendant successivement à Pau en Bearn, au mois d'Août 1685, en Auvergne en 1687, en Lorraine en 1691, & en Franche-Comté en 1698, jusqu'en 1700, qu'il fut nommé au mois d'Août à l'Intendance de Rouen, qu'il n'accepta point. Il fut fait Conseiller d'Etat au mois de Juin 1709. Il étoit le 3e fils de Jean-Baptiste Desmaretz, Conseiller du Roy en ses Conseils,

&

Digitized by Google

& Tréſorier Général de France à Soiſſons, mort le 24 Octobre 1682, âgé de 77 ans, & de Marie Colbert, morte à 76 ans le 19 Avril 1703, laquelle étoit ſœur du grand Jean-Baptiſte Colbert, Miniſtre d'Etat, & Controlleur Général des Finances. M. de Vaubourg avoit été marié le 8 Janvier 1682, avec Marie-Magdeleine Voyſin, morte le 9 Mai 1711, âgée de 45 ans, fille de Jean-Baptiſte Voyſin, Seigneur de la Noiraye, Maître des Requeſtes Ordinaire de l'Hôtel du Roy, & Intendant en Touraine, Anjou & le Maine, & de Magdeleine Guillard. Il laiſſe d'elle Paul Etienne Deſmareſtz, Baron de Cramailles, qui a été reçu ſucceſſivement Conſeiller au Châtelet en 1712, & au Parlement de Paris, à la premiere Chambre des Enqueſtes, le 21 Février 1714, & enfin Conſeiller d'honneur au même Parlement en 1738. Il n'eſt point marié; & Henriette-Magdeleine Deſmareſtz, veuve ſans enfans de Charles d'Angennes, Marquis de Poigny, Colonel du Regiment Royal la Marine, & Brigadier des Armées du Roy, tué à la Bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709. elle avoit été mariée avec lui le 20 Février 1702.

Le même jour, Jean-Loüis *de Louet* (ou plûtôt *Louvet*) dit *l'Abbé de Nogaret*, Prieur d'Aujargues, mourut à Paris âgé de 83 ans, 20 jours, étant né au Château d'Aujargues, Diocèſe de Niſmes, le 5 Avril 1657. Il étoit oncle de Loüis Louvet de Murat de Nogaret, Marquis de Calviſſon, ou Cauviſſon, Baron des Etats de Languedoc, Colonel d'Infanterie, & Commandant pour le Roy dans la Ville Maaſeillargues en Lavaunage.

Le 27, Sœur Marie *de Boulainvilliers*, dite de Ste Urſule, Religieuſe de l'Hôtel-Dieu de Chaumont en Vexin, mourut en ce Convent dans la 95 année de ſon âge, étant née le 20 Février 1646.

Elle

Elle étoit fille aînée de François de Boulainvilliers, Seigneur de Neüilly, Hadencourt, Mezières, dont il eſt parlé dans le Mercure de Février 1736, p. 390, à l'occaſion de la mort de la Dame de Fontette de Vaulmain ſa 2e fille. Il en avoit eu une 3e morte il y a 20 ans Religieuſe dans le même Convent de l'Hôtel-Dieu de Chaumont. Il avoit eu auſſi 4 fils, dont 2 furent tués étant Mouſquetaires de la Garde du feu Roy Loüis XIV. comme il a été remarqué dans le Mercure ci-deſſus cité. Le 3e Chanoine Regulier de la Congrégation de France, mourut Prieur de Chailles dans le Diocèſe de Blois, & le 4e mourut garçon.

Le 28, Nicolas-Joſſe *le Pelletier de la Houſſaye*, Abbé Commandataire de l'Abbaye de Hambie, O. S. B. D. de Coutances, qui lui fut donnée le 8 Mai 1721, mourut à Paris dans la 44 année de ſon âge.

Le 29, Ceſar *des Mazis*, Ecuyer, Capitaine des Gardes du Prince de Dombes, pour le Gouvernement de Languedoc, mourut à Paris, âgé de ſoixante-neuf ans, & fut enterré le lendemain à Saint Paul, ſa Paroiſſe. Il étoit fils de Henri des Mazis, Seigneur de Brieres les Scellés, S. Leger, Boinville & Chalo S. Mnard près d'Eſtampes en partie, Capitaine au Regiment de Noirmoûtier, & d'Elizabeth le Roux, ſa femme, laquelle étoit fille d'Etienne le Roux, Seigneur de Marmontagne, & de Châteaupers, Conſeiller & Maître d'Hôtel du Roy, & de Marguerite Vaillant de Champvalin. Celui qui vient de mourir avoit épouſé au mois de Février 1711. D. Marie-Madeleine Sciot, ajourd'hui ſa veuve, de laquelle il laiſſe 4 fils, qui ſont dans le Service, & une fille. La famille des Mazis eſt d'une ancienne Nobleſſe du Baillage d'Eſtampes; elle tire ſon origine connue

&

Digitized by Google

& certaine d'un Jean des Mazis, Seigneur de Brieres les Scellés, de Groslieu, &c. qui étoit Echanson du Duc de Bourgogne, en 1429, & qui fut depuis Gouverneur des Villes & Châteaux d'Estampes, & de Dourdan. Il avoit épousé Jeanne du Broullard, fille de Guillaume, Seigneur de Badouville, Chambellan du Roy, & de Marguerite d'Orgemont. Le Chevalier Henri des Mazis, Lieutenant Général d'Artillerie, qui a été compris dans la promotion des Brigadiers d'Infanterie, du 15 Mars dernier, est frere de celui qui vient de mourir.

Le 30, Dame Marie-Loüise-Adelaïde *Durey*, épouse d'Etienne Claude d'Aligre, Seigneur de la Riviere, la Foreſt, le Favril, Boiſlandri, Fretigny, vieux Château, &c. Préſident du Parlement de Paris, avec lequel elle avoit été mariée le 21 Fevrier 1726, mourut âgée de 34 ans, laiſſant des enfans. Elle étoit 2e fille de Jean-Baptiſte Durey de Vieuxcourt, Seigneur de Meïniéres, Tourneville, Préſident honoraire du Grand Conſeil & de Louïse le Gendre.

Le 2 Mai, Pierre-Marc-Antoine *Gouffier*, Comte de Caravas & de Passavant, Chef du nom & des Armes de la Maison de Gouffier, & le seul qui restât de la Branche des Ducs de Rouannois, mourut dans son Château de Passavant en Anjou, âgé de 66. ans, 4. mois. Il étoit fils de feu Armand-Loüis Gouffier, Comte de Caravas & de Passavant, Baron de Doué, & d'Elizabeth de Ripperda de Solms, Hollandoise, sa femme; & il avoit épousé Loüise-Françoise de Lestang, fille de Jacob de Lestang de Ry, d'une ancienne Noblesse de Poitou, Commandant pour le Roy dans les Ville & Château de Saumur & Pays Saumurois, & de Loüise de Sainte-Eslan. Il n'en a eu que des filles, dont l'aînée

Digitized by Google

l'aînée Armande-Loüise Gouffier a épousé le 4. Septembre 1726. François-Loüis Gouffier, Marquis de Thois, Baron de Doué & de Catheux, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Loüis, & Mestre de Camp de Cavalerie, qui en a des enfans mâles & femelles; & la cadette Adélaïde Gouffier, est Prieure perpétuelle du Prieuré de la Fougereuse en Poitou, Frontieres d'Anjou.

Le 5. Marie-Anne *Besnard de Maisons*, épouse de Loüis-Gabriel Bazin, Marquis de Bezons, Maréchal de Camp des Armées du Roy, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Cambray & Pays Cambrésis, avec lequel elle avoit été mariée le 8. Novembre 1723. mourut au Château de Maisons, près de Bayeux en Normandie, âgée de 34. ans. Elle laisse des enfans. Elle étoit fille de Jacques Besnard, Seigneur de Maisons, ci-devant Maître d'Hôtel du Roy, & de Marie-Magdeleine de Sabine de la Quieze.

Le 12. Alexandre-Jacques *Briçonnet*, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, depuis le 12. Janvier 1731. ci-devant Conseiller au Parlement de Paris, où il fut reçû le 7. Decembre 1725. Intendant de la Généralité de Montauban en Languedoc, nommé au mois de Mars dernier, mourut à Paris, dans la 35e année de son âge, étant né le 18. Juillet 1705. Il étoit second fils de feu Guillaume Briçonnet, Comte de Millemont & d'Auteüil, Président de la troisiéme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, mort le 31. Janvier 1713. & de D. Charlotte Croiset, sa veuve; & il avoit été marié le 21 Decembre 1733. avec..... Thibert des Martrais, fille unique de Jacques Ennemond Thibert, Sr des Martrais, Conseiller-Secretaire du Roy, Maison, Couronne de France & de ses Finances, ancien Receveur des Consignations

Digitized by Google

tions du Conseil & du Parlement, mort le premier Septembre 1734. & de Marguerite-Magdeleine de la Grange-Trianon, sa premiere femme.

Le 13. Sœur..... *Joubert de la Bastide de Châteaumorant*, ancienne Abbesse de l'Abbaye Royale de Maubuisson, de l'Ordre de Cîteaux, Diocèse de Paris, mourut dans le Monastere du Précieux Sang, ruë de Vaugirard à Paris, où elle s'étoit retirée. Elle étoit Religieuse Professe de l'Abbaye de Penthemont, du même Ordre de Cîteaux, & elle avoit été nommée en premier lieu le 15. Août 1706. Abbesse de Moncé, Diocèse de Tours, d'où elle fut transferée au mois de Juin 1709. à l'Abbaye de Maubuisson, dont elle donna sa démission en 1719. Elle étoit fille de feu Annet Joubert de la Bastide, Seigneur-Comte de Châteaumorant en Angoumois, & de Françoise de Costentin de Tourville.

Le même jour, Pierre-Philipe *Levêque*, Seigneur de Gravelle, de la Tour d'Auvers & Challoup, Doyen des Maîtres ordinaires de la Chambre des Comptes de Paris, en laquelle Charge il avoit été reçû le 30. Mai 1686. ayant été auparavant Substitut du Procureur Général du Parlement, mourut, âgé de 83. ans. Il étoit fils unique de Philipe Levêque, Conseiller-Secretaire du Roy & de ses Finances, ancien Echevin de la Ville de Paris, Administrateur de l'Hôtel-Dieu & de l'Hôpital des Incurables, mort le 23. Janvier 1706. & de feuë Marguerite Bazin. Celui qui vient de mourir, étant veuf sans enfans, de Marie-Elizabeth Huerne, morte le 9. Septembre 1695. fille de Philipe Huerne, Auditeur en la même Chambre des Comptes, se remaria le 30. Septembre 1697. avec Geneviéve-Michelle Guillois, fille de Michel Guillois, Conseiller au Châtelet, & ancien Echevin de Paris, & de Catherine Doyneau. Il laisse d'elle Michel-Philipe Levê-

Digitized by Google

Levêque, Seigneur de Gravelle, Guignonville, &c. resté fils unique, reçû Conseiller au Parlement de Paris, à la troisiéme Chambre des Enquêtes, le 22. May 1720. & marié le 15. Fevrier 1729. avec Marie-Barthelemye Thoynard, fille aînée du Fermier Général de ce nom.

On donnera deux Volumes du Mercure le mois prochain, pour pouvoir employer plusieurs Piéces que nous croyons dignes d'interesser le Lecteur.

TABLE.

PIECES FUGITIVES. Ode à l'Evêque de Limoges, 831
Lettre sur la Vie & les Ouvrages de Moliere, & sur les Comédiens de son temps, 834
Hypermneſtre, *Cantate*, 850
Suite du Mémoire sur la Foire S. Germain, 853
L'Amour & la Rose, *Fable*, 864
Lettre au sujet de l'antiquité prétenduë de la Ville de Nevers, 866
Vers à M. Greſſet, sur ſa Tragédie d'Edoüard III. 875
Lettre II. sur l'amour & la connoiſſance des Beaux-Arts, 877
L'Hyver revenu, Bouts-Rimés, 882
Queſtion importante, &c. 883
Epitre ſur les Douceurs de l'Amitié, 888
Lettre au ſujet du Remede contre la Pierre, 892
Bouts-Rimés remplis, 903
Lettre ſur une Médaille Grecque de l'Empereur Commode, & figure, 904
L'Amour & le Poëte, *Dialogue*, 912

Digitized by Google

Lettre pour déterminer l'Anonyme à se faire connoître, &c. au sujet du Diocèse de Paris, 915
Sonnet, 919
Enigme, Logogryphes, &c. 920
NOUVELLES LITTERAIRES DES BEAUX-ARTS, &c. 921
Livre sur les Coquillages, 924
Nouveaux Amusemens du Cœur & de l'Esprit, 925
Traité de la Peinture ancienne, &c. 931
Parallele du Cœur & de l'Esprit, 932
Antiqua Numismata olim Collecta, &c. 935
Appendicula ad Numos Augustorum & Cæsarum, &c. 938
Généalogie de la Maison d'Autriche, &c. 940
Avis salutaires d'un Philosophe Chrétien, 944
Elemens de la Géométrie d'Euclide, 947
Exercitationes Dogmatico Morales, &c. 948
Pathologia Methodica, &c. *ibid.*
Morts de Personnes Illustres, 950
Couplet de Chanson traduit en Latin, 951
Avertissement & Mémoire sur l'Armorial de France, 952
Rentrée des Académies & Prix proposés, &c. 963
Leçons gratuites de Mathématiques, 968
Plan d'un Livre d'Anatomie, pour être imprimé avec des Couleurs naturelles, 969
Estampes nouvelles, &c. 971
Vers au Cardinal de Fleury, 974
Histoire Sacrée de la Providence & de la conduite de Dieu, &c 975
Catalogue des Ouvrages en Taille-douce du Sr le Bas, 976
Chansonnette, Gavotte Bacchique & Musette, 982
Spectacles. Le Marié sans le sçavoir, &c. 986
Ballet des Sens & Vers à la Dlle le Maure, 991
Les deux Anneaux Magiques, &c. 993
Arlequin Dévaliseur de maisons, 995
Vers à M. le F. sur la Tragédie de, &c. 997

Digitized by Google

Nouvelles Etrangeres, Afrique & Pologne, 999
Allemagne, Présens du G. Seigneur à l'Empereur & Entrée publique à Vienne, &c. 1000
Italie, Audience du Duc de S. Aignan, & Comparse, son Discours au Conclave, &c, 1004
Isle de Corse. Espagne & Portugal, 1008
Grande-Bretagne, Hollande & Pays-Bas, 1009
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 1013
Bénefices, &c. 1018
La France heureuse, *Vers*, 1019
Suite de la Promotion d'Officiers Généraux, Maréchaux de Camp, *ibid.*
Brigadiers d'Infanterie, 1021
Brigadiers de Cavalerie, 1022
Prieres à Ste Geneviéve, Arrêt du Parlement & Mandemens de l'Archevêque de Paris, de l'Abaye de S. Germain des Prés, & de celle de sainte Geneviéve, 1026
Morts, 1032

Errata d'Avril.

PAge 663. ligne 22. livrer, *lisez*, traîner. P. 801. l. derniere, d'Autichamp, *ôtez ce mot.* P. 802. l. 2. Villeroy, *l.* Charoſt. P. 808. l. 4 Brigadier, *l.* Lieutenant Géneral.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 836. ligne 11. les, *lisez*, les. P. 838. l. 21. *Ritralto*, l. *Ritratto*. P. 843. l. 6. Greſin de, *l* Greſinde. P. 859. l. 20. lesquels, *ôtez ce mot. ibid.* l. 19. picoter, *l.* picorer. P 893. l. 22. ayant & les, *l.* ayant les. P. 900. l. 6. ongles, *l* doigts P. 901. l. 13. ureters & veſſie, *l.* du côté des ureteres et de la veſſie. Même page, ligne dern. au côté & ureters, *l.* aux ureteres. P. 904 l. 8. le, *l.* la. P. 952. l. 3. du bas, notre, *l.* le. Ibid. l. 2. du bas, faire, *ôtez ce mot.*

La Medaille gravée doit regarder la page 905
La Chanson notée, la page 982

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
JUIN. 1740.
PREMIER VOLUME.

A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER, ruë S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XL.

Avec Aprobation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE generale eſt à Monſieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comédie Françoiſe, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent ſe ſervir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-inſtamment, quand on adreſſe des Lettres ou Paquets par la Poſte, d'avoir ſoin d'en affranchir le Port, comme cela s'eſt toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaiſir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-ſeulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui ſouhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adreſſes à M. Moreau, qui aura ſoin de faire leurs Paquets ſans perte de temps, & de les faire porter ſur l'heure à la Poſte, ou aux Meſſageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
JUIN. 1740.

PIE'CES FUGITIVES, en Vers et en Prose.

L'AMOUR DE LA PATRIE.
ODE.

LOin de moi cet Amour profane,
Fruit d'une folle passion,
Que l'austere Raison condamne;
Que proscrit la Religion.
Je hais ces flambeaux homicides
Allumés par les Euménides,
Pour le malheur de l'Univers.

Digitized by Google

C'eſt un amour plus légitime,
Que la ſolide gloire anime,
Qu'il faut célebrer dans mes Vers.

*

Reine qu'on adore à Cythere,
Ton ſein ne l'a jamais porté;
Il ne reconnoît point pour frere
Le pere de la volupté.
Enlevement, meurtre, carnage,
Villes réduites au pillage,
De ton Fils ce ſont-là les Jeux.
Rome tant de fois triomphante
Devoit à l'amour que je chante
Son éclat, ſes ſuccès heureux.

*

Ouvre ton ſein, Ville guerriere;
C'eſt toi, Coclés, vous, Fabiens;
Que j'y vois ſervir de barriere
A vos illuſtres Citoyens;
Pour rendre aux Tarquins la Couronne,
En vain Porſenna l'environne;
Elle alloit recevoir ſa loi.
Fier Scévola, ton cœur ſublime
Deſarme un vainqueur magnanime;
Le Tibre n'aura plus de Roy.

*

César

Digitized by Google

César eſt moins grand à Pharſale,
Quand, furieux, le fer en main,
Il prend la Pourpre Imperiale
Dans un Camp teint de ſang Romain;
Qu'il ne le fut au ſein de Rome,
Quand de Tyran il devient homme,
Pour le bonheur de ſes Sujets;
Et lorſque d'un front moins ſévere
Il y brigue le nom de Pere,
Et l'achete par ſes Bienfaits.

✠

Contre cette Armée intrépide
De Germains armés contre nous;
Si cet amour fut notre guide,
Il ſeconda notre couroux;
Il fit de nos Villes guerrieres
Sortir des Légions entieres;
Et dans le cœur de nos Céſars
Portant le mépris de la vie,
Le ſeul amour de la Patrie
Les ſoûtenoit dans les hazards.

✠

Le Sage Auteur de la Nature
Grava de ſon doigt tout puiſſant
Au cœur de toute Créature
Ce généreux & doux panchant;

Digitized by Google

Sur ces ramparts réduits en cendre
Un Héros meurt pour les défendre.
C'eſt des mains de ce même Amour
Que je vois ſortir cette chaîne
Qui nous attache & nous entraîne
Au Dieu qui nous donna le jour.

✻

C'eſt en vain que tu cours le Monde ;
Infatigable Voyageur ;
La Terre en miracles féconde
N'a rien qui retienne ton cœur.
A peine ſorti du Rivage,
Ton Vaiſſeau, de l'humide Plage
Sillone les flots périlleux,
Que vers le lieu de ta naiſſance,
Dont tu pleures déja l'abſence,
Tu tournes malgré toi les yeux.

✻

Un Berger préfere le Hêtre
Aux plus magnifiques Lambris ;
Et le Hameau qui l'a vû naître
A ſes yeux eſt d'un plus grand prix.
Froids Habitans de la Norvege,
De vos climats couverts de neige
Venez joüir de nos Saiſons.
Quoi ! ces Lieux ſont pour vous ſans charmes !

Vous

Digitized by Google

Vous fuyez, vous verſez des larmes !
Vous ſoûpirez pour vos glaçons !

*

Montagnes qui me vîtes naître ;
Rians Côteaux, aimables Bois,
Vous me verrez bien-tôt paroître ;
Bientôt vous entendrez ma voix.
Fleuve orgueilleux, ce beau rivage
Où le Louvre reçoit l'hommage
De la Nayade de tes Eaux,
Ne vaut pas la rive charmante
Que baigne la Marne naiſſante,
En s'échapant de ſes Roſeaux.

Par l'Abbé Godard.

Digitized by Google

DISCOURS sur le Sujet proposé par l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, pour le Prix d'Eloquence, qui sera jugé le 3. May 1740.

L'Elevation dégrade souvent les Hommes; en les faisant connoître.

S'Il est rare de trouver des Hommes qui aportent en naissant les qualités qui caractérisent & distinguent les grands mérites, il est du moins aussi rare d'en trouver qui ne s'enflent point des talens reçûs, ou acquis par une étude sérieuse & pénible, pour posseder les Charges & les Emplois qui partagent les differens états.

Il en est à qui la naissance ou la protection tient lieu de tout mérite; d'autres, que l'opulence & les richesses placent sans distinction dans les grandes Charges: de-là vient le dérangement dans l'ordre du monde, & pour l'ordinaire la cause de la perte & de l'avilissement des ambitieux.

Les Hommes aiment l'élévation, & cependant ils la haïssent; ils l'aiment, parce qu'ils croyent y trouver ce qui flate leurs passions, l'honneur, les richesses, & le plaisir: ils la haïssent, parce qu'elle leur fait sentir la privation où ils sont par eux-mê-

mo

Digitized by Google

mes de ces biens qu'ils aiment ; ils l'admirent & ils la mépriſent tout enſemble, quelle contradiction ! Ils l'admirent, parce qu'ils en ſont ébloüis ; ils la mépriſent, parce que leur orgüeil les porte à ſe faire un fantôme de grandeur & une élévation imaginaire qui leur fait mépriſer & mettre fort au-deſſous d'eux ce qui fait l'admiration des hommes du commun.

Le monde n'envisage que félicité dans les places éminentes, parce qu'il n'en voit que la ſurface & les dehors aparens, qui ſont toujours trompeurs : il n'y a que ceux qui connoiſſent à fond ces états, & qui les rempliſſent avec les lumieres requiſes, qui en reſſentent les peines interieures.

Plus on eſt élevé dans le monde, plus on doit craindre. Tous les yeux ſont fixés & arrêtés ſur l'homme en place. Ce qu'on oublieroit volontiers dans un homme du commun, eſt examiné d'une maniere plus attentive & plus particuliere ; tout devient un fantôme dans un homme élevé : parole, action, démarche, bienfait même, tout eſt marqué au coin de l'envie, & on n'oublie rien pour diminuer & effacer, s'il eſt poſſible, l'eſtime qu'en avoient conçûe les autres hommes. Dans l'élévation, l'homme a beſoin d'une vertu au-deſſus du commun, pour n'être point ébranlé par les ſecouſſes

Digitized by Google

auxquelles il eſt exposé : il lui faut une force extraordinaire pour réſiſter à tous les revers & à toutes les tempêtes du monde ; il faut une ſageſſe conſommée, pour ſoûtenir avec patience & ſans être ébranlé, les revers & les diſgraces qu'on eſſuye dans les grandes places ; car que n'en coûte-t-il pas pour suporter les traits satyriques & les calomnies d'un concurrent ? pour ſouffrir ſans murmure les plaintes & les reproches des Superieurs ? Souvent même à quoi n'eſt-on pas exposé, quand il s'agit de servir leurs paſſions, & qu'il faut balancer son devoir & sa fortune, eſſuyer les railleries & le mépris des inferieurs, être l'objet de l'envie & de la jalouſie de ſes égaux, & être le triſte témoin, qu'il n'arrive que trop ſouvent que ceux qui ont le plus de crédit ſe plaiſent à rabaiſſer & à humilier ceux que leur naiſſance & leur mérite devroit élever au-deſſus d'eux ?

Mais ſi l'élévation dégrade ſouvent les hommes en les faiſant connoître, c'eſt parce que la plûpart, toujours hors d'eux-mêmes, ne conſultent point aſſés leur propre cœur. On ſe croit capable de tout ; on entreprend tout ; on n'examine rien, & on ſe précipite avec le torrent.

L'un, héritier d'une Charge conſidérable, cherche avec empreſſement les moyens d'y être reçû & conservé, sans examiner qu'on n'eſt

Digitized by Google

n'eſt pas toujours héritier des talens & des vertus de ſes ancêtres : l'autre, s'apuyant ſur ſes richeſſes, redouble d'efforts, & s'élance, pour ſortir de la pouſſiere & de l'obſcurité de ſa naiſſance : ſans talens, ſans éducation, & ſouvent même privé de ces vertus morales qui ſont l'honnête homme, on le voit dans les plus grandes places. En effet, quels moyens injuſtes n'employe pas celui qui veut s'élever à quelque prix que ce ſoit ? Tout rempli de ſon deſſein, il n'écoute ni Religion, ni Raiſon ; tout lui convient, pourvû qu'il réüſſiſſe ; il ſe prête à tout, il tente tout. Si l'entrée lui eſt fermée d'un côté, il s'avilit & ſe rétréſſit, pour ainſi dire, pour franchir les barrieres, même les plus ſacrées ; & ſouvent ce n'eſt qu'à la faveur du crime & des paſſions les plus honteuſes, qu'il obtient ce que la Nature, ſon incapacité, l'équité & la juſtice, avoient droit de lui refuſer. Qu'il eſt rare qu'une entrée auſſi vicieuſe ne précipite l'un & l'autre dans mille malheurs ! On voit le premier accablé ſous les reproches que lui ont attiré ſon ignorance & ſes imprudences, (heureux même ſi les Manes de ſes ayeux n'en ſont point insultés !) Le ſecond, en annonçant par ſes actions & ſes paroles, l'eſpece de néant d'où il eſt ſorti ; tous deux enfin, trouver leur honte & leur ignominie dans

Digitized by Google

une place qu'ils ont si visiblement usurpée.

Il y a dans le monde deux sortes de grandeurs, grandeurs d'établissement, & grandeurs naturelles; les premieres dépendent de la volonté des hommes, & sont, pour l'ordinaire, l'effet du hazard, de la coûtume, ou de l'interêt; les secondes sont dûës à la Nature, mais elle ne fait pas toujours présent aux hommes des attributs & des apanages qui sont propres à la véritable grandeur.

L'ambition, l'orgüeil & l'interêt sont les grands ressorts qui font mouvoir tous les hommes: de-là dérivent tous les maux qui inondent la surface de la terre: c'est la source de ce torrent empoisonné, qui submerge en partie tous les états de la societé civile; ce sont ces guides trompeurs qu'on consulte, pour s'élever dans les Charges, & pour remplir les Dignités; après cela est-il étonnant qu'on soit avili dans l'élévation, puisque toutes les actions ne respirant que le langage des passions, on distingue facilement les ressorts qui font agir?

L'ambition fait tout oser & tout entreprendre; l'orgüeil soûtient tout avec audace; & l'interêt, en séduisant le cœur déja corrompu, fait dans tous les états des prévaricateurs.

L'homme est né pour la société; il ne peut, sans manquer à ce qu'il lui doit, se dispenser

Digitized by Google

ser d'obliger & de servir ceux qui la compo-sent; mais pour leur être utile, il faut qu'il ait une juste confiance qu'il est dans l'état qui lui est propre. Tout l'essentiel est que l'entrée dans cet état ne soit point vitieuse; rarement une fausse démarche se répare-t-elle dans cette occasion.

Il ne faut donc que consulter son propre cœur, & sentir le poids accablant & les obligations des Charges & des grands Emplois, pour être utile à la société dans l'exercice des Dignités, & ne point trouver sa honte & son humiliation dans la source de la gloire & de l'élévation.

Mais ne peut-on pas regarder comme un prodige un cœur droit & sincere, qui ne s'enorgüeillit ni des talens de la Nature, ni de ceux qu'il a acquis par une étude sérieuse, dont il sçait faire l'usage que la société a droit d'éxiger de tous les hommes?

Car il ne s'agit pas de se procurer une vie de Philosophes Epicuriens, douce & tranquille, en ne se mêlant de rien; il ne s'agit pas non plus, & il seroit même honteux, de mener une vie voluptueuse, ou de paroître isolé, & de ne tenir à rien; il faut être attaché par état à quelque chose dans la vie, & par le desir & les dispositions d'obliger les hommes paroître dépendant, quoique libre;

Digitized by Google

bre : c'eſt cette dépendence & cette obligation mutuelle de servir les autres, qui fait l'ame de la société, & qui nous fait entreprendre quelque chose pour son utilité, malgré les traverses qui s'y rencontrent.

Quoique les difficultés qu'il faut ſurmonter dans les places éminentes, ne ſoient pas toujours des marques qu'on n'y eſt pas apellé, les bons ſuccès ne ſont pas auſſi des preuves certaines de vocation : la confiance d'une entrée légitime dans un état, doit ſeule calmer nos craintes, & en nous engageant à travailler avec ferveur, elle peut ſeule nous faire ſuporter les peines & les amertumes inséparables de l'élévation.

Les qualités du cœur & de l'eſprit ſont néceſſaires à toutes les conditions & à tous les états, mais le renverſement qui regne dans l'ordre du monde, vient de la mauvaiſe aplication qu'on en fait ; tel homme avec un talent médiocre se seroit acquis une réputation de probité dans un etat inferieur ; il auroit été utile aux autres, mais pour avoir ſervi le langage des paſſions dans lui ou dans les ſiens, pour avoir obéï, le voilà dans un poſte diſtingué, ſouvent même fort au deſſus de lui, & preſque toujours au préjudice d'un autre qui en étoit vraiment digne ; tel homme, dis-je, tombe dans des excès & des imprudences qu'il n'auroit point commises,

ſi

Digitized by Google

ſi en conſultant ſon propre cœur, & non ſon ambition, il ſe fût tenu modeſtement à ſa place.

A la vérité les états les plus vils & les plus bas ſont ceux où il eſt plus difficile de pratiquer les hautes vertus, & de trouver des ſentimens, parce que les occupations baſſes & terreſtres, qui y ſont attachées, énervent le cœur & aviliſſent les actions; la société tire pourtant quelquefois de grands Sujets de ces conditions baſſes, pour les faire briller, mais c'eſt toujours un phénoméne, plus admirable, qu'ordinaire.

Quoiqu'il ne ſoit permis à perſonne de chercher à s'élever ni ſoi, ni les ſiens, le beſoin des autres, & non notre propre ambition, peut ſeule nous placer où nous n'avions pas droit d'atteindre par notre naiſſance. Une noble éducation avec un cœur droit & ſincere, rend ſouvent les hommes de conditions les plus viles, dignes du Gouvernement & du Diadême. Un cœur noble & bien placé, ne fournit que trop d'exemples, que l'élévation extérieure n'eſt point incompatible avec ſes diſpoſitions; il prouve par toutes ſes actions qu'il eſt prêt, ſans déroger à ſa dignité, à s'abaiſſer ſous les pieds des autres; (diſpoſition rare dans un homme en place;) on en trouve peu, qui par la droiture de leur cœur ſoient portés à deſcendre

ſur

Digitized by Google

ſur le champ de leur place, dans la vûë de leur incapacité, à moins qu'animé de la crainte de n'en point remplir les fonctions avec toute la sévérité & toute la rigueur qu'on s'eſt imposé, en ſe chargeant d'un tel fardeau, on ne ſacrifie ſa fortune à ſon devoir, ſe regardant comme un uſurpateur, en réparant, autant qu'il eſt poſſible, les torts & les injuſtices qu'on a causés par ſes imprudences: car dans tel état que ce ſoit, les fonctions ne ſont remplies que lorſqu'on y fait le bien; agir autrement, c'eſt un crime manifeſte.

Qu'il eſt difficile dans l'élévation de conſerver ſon ame dans un juſte équilibre, puiſque les honneurs des Charges & des Emplois, joints au penchant naturel, nous portent à ſatisfaire nos paſſions frapées & remuées par tous les objets extérieurs qui ébloüiſſent dans la condition des Grands, & qui les environnent, comme l'apanage des Dignités du ſiécle! Mais il eſt bien facile de prouver la ſource de tous ces maux; le choix d'un état & d'un genre de vie étant l'eſſentiel, il eſt ſurprenant que l'homme faſſe ſi peu d'attention au point déciſif, car c'eſt de l'entrée dans telle condition que ce ſoit, que dépend tout le reſte, & tout le corps des actions. Il ne faut point s'en raporter à ſes propres lumiéres, encore moins conſulter ſes paſſions, pour faire choix d'un

Digitized by Google

d'un état, ou pour sortir de celui où on paroît placé, car l'orgüeil & l'ambition conduisent ordinairement le char de ceux qui veulent s'élever dans le monde ; mais heureux celui qui peut se persuader qu'y être ignoré & oublié, c'est l'état de tranquillité & de sûreté ! Dans le cahos du monde regnent le desordre & la perte inévitable ; & à moins qu'il n'y ait un besoin bien marqué pour la société, nous ne devons point nous engager dans les places où il faut une vocation presque certaine, & des talens au-dessus du commun.

C'est l'état le plus sûr en soi de ne point s'engager dans des places qui ont besoin de grands talens ; & la privation humble des talens est quelquefois plus estimable que les talens mêmes ; mais que cette privation est dangereuse, quand elle nous entraîne à une vie oisive, paresseuse & vicieuse ! vie d'autant plus funeste à la société, que tous les hommes sont tenus de la servir, du moins en quelque chose !

Quelques grands que soient les ravages que cause à la société le défaut de vocation, & l'entrée vicieuse dans tous les états qui la composent, ne doit on pas encore regarder la privation des talens, comme la source de tous les maux ?

L'Eloquence, la Science & les autres talens

Digitized by Google

lens spirituels, servent, il est vrai, d'instrument aux vertus; mais c'est toujours un avilissement de l'âme, que de vouloir en remplir son cœur. C'est desirer sa perte, que de souhaiter les talens pour les joindre à une vaine complaisance, qui nous porte à desirer l'estime & l'admiration des hommes; car c'est l'usage qu'on en fait, qui peut être estimable, & non les qualités toutes seules.

L'amour propre raporte les talens reçûs à une fin indigne de leur grandeur, en les raportant à l'homme; mais c'est le langage du monde qui fait servir les plus grandes choses au plus vil interêt. La plûpart des talens rabaissent en effet ceux qui les ont, en les rendant vains & orgüeilleux; car qu'y a-t-il de plus insuportable dans la société, que ces hommes de fortune, qui par leurs manieres impérieuses, veulent affecter l'air que la vraie noblesse & la souveraine grandeur n'emprunterent jamais? Ils peuvent essayer, il est vrai, d'en imposer pendant quelque temps aux simples & aux yeux du commun, qui s'ébloüit des attributs de la grandeur, mais en vain s'efforceront-ils de paroître ce qu'ils ne sont pas en effet; couverts de leur propre confusion, ils seront obligés de rentrer dans le néant d'où ils sont sortis, (quoiqu'ils paroissent encore à la même place,) & seront enfin contraints de ramper aux pieds de

la

Digitized by Google

la grandeur, sans jamais oser y atteindre.

De quels anathêmes ne charge-t-on pas, & ne mérite pas en effet d'être accablé ce faux Noble du siécle de la fortune & du crédit ? Si par son état il est chargé de rendre la justice & d'être l'arbitre des differends, s'il s'agit de décider du sort de la veuve & de l'orphelin, que de crimes ne lui font point commettre son entrée vicieuse & son défaut de talent ? Est-il en état de développer la vérité du mensonge, de distinguer le bon droit de la fourberie, & de la basse chicane ? L'éclat de la grandeur qui l'environne l'aveugle & l'ébloüit ; l'ambition, l'orgüeil, & toutes les passions sont, pour ainsi dire, ses adjoints, & l'interêt est toujours dans sa bouche l'oracle qui décide & qui prononce.

Les marques exterieures de grandeur qui sont l'apanage des Charges & des grands Emplois, ne servent pas moins à dégrader & à avilir celui qui en abuse, qu'elles servent à faire respecter celui qui est vraiment digne de la place qu'il occupe. En effet qu'y a-t-il de plus affligeant dans la société, que d'être obligé de traiter avec l'homme en place, comme avec ces hommes de chair & de sang, que le pillage ou l'esclavage peuvent à peine assouvir & satisfaire ? ces hommes, dont l'aspect & le seul regard jette l'allarme

&

Digitized by Google

& le desespoir dans le cœur de ceux qui en se présentant à eux, devroient n'en recevoir que des paroles de paix & de consolation ? avec ces hommes, dont l'entrée des Palais paroît fermée à l'opprimé, & est inaccessible au pauvre & à l'orphelin, & qui n'accordent qu'à prix d'argent ce qu'on avoit droit d'attendre et d'exiger d'eux à titre de justice ? Comment se présenter devant ces simulacres d'hommes qui contristent et abbattent tant de malheureux, par leurs délais, par les rebuts, les refus, les paroles dures, pleines d'amertumes, et même menaçantes, tant de leur part que de celle d'un autre genre d'hommes, qui, quoi qu'eux-mêmes subordonnés, n'en sont pas moins fiers et moins orgüeilleux ? Enfin peut-on souffrir plus longtemps ces hommes, qui, dépositaires de l'autorité, en abusent, en exerçant leur tyrannie contre leurs Concitoyens, et souvent contre ces hommes même, dont il n'y a pas longtemps qu'ils réclamoient la justice et l'équité ? En faut-il davantage pour dégrader l'homme dans l'élévation ?

Mais si on doit déplorer le sort de ces hommes que nous venons de tâcher de dévoiler, quoi encore de plus funeste pour la société, que cette foule de gens qui s'engagent dans des ministeres et des états qui demandent de si grandes dispositions ! état triste et funeste ; non

Digitized by Google

non seulement ils périssent eux-mêmes, mais ils en entraînent d'autres dans des crimes et des imprudences, dont la suite de la vie la plus longue peut à peine leur faire réparer les malheurs.

Qu'heureux étoient les temps où les hommes fuyoient avec tant de soin les grands Emplois et les honneurs des Charges! Ces hommes dignes des premiers siécles, sçavoient que les inferieurs sont des censeurs impitoyables qui ne passent rien à l'homme en place. Où sont les temps, le dirai-je encore? où il y avoit plus de places et de grands Emplois vacans, que d'hommes qui vouluſſent s'en charger? Où trouver un homme qui craigne sincerement tout Emploi, dans la vûë qu'il s'agit de la conduite des autres, qui ne s'en charge qu'avec tremblement, persuadé qu'il est que le moindre relâchement manifeste toujours aux autres ce que nous sommes, et leur fournit des armes, ou pour combattre notre lâcheté, ou pour nous regarder comme usurpateurs de la place que nous tenons? Qu'ils sont changés ces temps, puisqu'il y a plus d'hommes qui se croyent capables de régir & de commander, qu'il n'y a d'Empires et de Thrônes pour les y asseoir! La plûpart des hommes ne sont destinés qu'à obéïr et qu'à être conduits, et dans cet état même combien y a t-il de differens talens?

Quel-

Digitized by Google

Quelques grands que soient les dangers des grandes places, nous ne devons point craindre l'élévation, quand il paroît que nous y sommes apellés; lorsque ni la présomption ni les ténebres n'ont point eû de part à notre vocation, nous sommes coupables, en refusant incivilement une place, ou en nous acquittant avec molleſſe des charges qu'elle impose; car il est aisé d'être doux, agréable, complaisant; ou en ne se mêlant de rien, ou en ne réformant rien: mais c'est en vain qu'on croit gagner les cœurs par une basse flaterie; l'homme en place peut faire goûter aux hommes les fruits des qualités aussi précieuses à la societé, et s'acquitter de ses fonctions avec la derniere sévérité. Il y a une douceur et une gravité en commandant qui sçavent se faire obéïr; la complaisance pour recevoir les plaintes, écouter les raisons, gagne les cœurs même de ceux que l'injustice de leur cause a déja condamnés avant notre Jugement, & la maniere gracieuse et affable de l'homme en place, sçait rendre justice au mérite, fait taire la jalousie, repousse les traits envenimés de l'envie, et arrête les rafinemens de la critique.

La confusion et le desordre qui regnent dans le monde, viennent de ce que les hommes ne bornent point leurs prétentions. Presque personne ne se renferme dans ce qu'il

Digitized by Google

a reçû, on se croit capable de tout ; mais comme les grandes Charges & les grands Emplois demandent de fort grands talens, il faut un sévere examen de ses forces pour s'y engager, une vertu au-dessus du commun pour s'y conduire, une prudence consommée pour s'y maintenir, & un cœur assés généreux pour montrer tout à la fois l'honnête homme & l'habile homme.

Quand on ne consulte que l'interêt & l'ambition, c'est souvent l'impuissance d'aller plus haut qui nous retient dans un certain état ; après cela est-il étonnant que l'homme trouve son humiliation dans la grandeur, & son avilissement dans l'élévation, puisque tout ce qui dérange l'ordre du monde, c'est que presque personne n'y est à sa place ? Pour que tout soit dans l'ordre, persuadons-nous une bonne fois, qu'il importe peu d'être dans une place élevée, ou abjecte, pourvû que ce soit la nôtre. Il ne suffit pas d'être dans une place, où on paroît apellé, il faut encore y aporter les qualités nécessaires, pour la remplir dignement & utilement. Il ne suffit pas non plus de s'attribuer des talens qu'on n'a pas, c'est le comble de l'orgüeil & de la folie ; car on est plus rabaissé par cette enflure interieure des qualités dont on se prévaut, soit qu'on les ait en effet, soit qu'on ne les ait pas, qu'on n'est élevé par ce phan-

Digitized by Google

phantôme de qualités dont on se glorifie.

Si les malheurs qui menacent l'homme en place sans les talens requis, & qui lui attirent le mépris des autres, n'influoient que sur lui, ce seroit quelques hommes dont la Religion, la compassion ou l'humanité porteroient à déplorer la perte; mais quel interêt n'a pas la société, de ne choisir que ceux qui la peuvent servir honorablement & utilement? Quelles ressources peut-elle trouver dans ces hommes passionnés, qui dans l'exercice de leurs fonctions, envisagent moins le bien des autres que leur propre interêt & leur ambition? Que peut-on esperer de ces hommes, que l'ignorance & leur peu d'expérience a témerairement engagé dans les Charges & les Dignités, où par leur incapacité, & peut-être par des crimes manifestes, ils s'attirent la haine & le mépris de tous les hommes? Ne peut-on pas dire que ces ambitieux ont juré la perte des autres, & qu'ils n'épargnent rien pour les précipiter avec eux, & leur faire partager leur disgrace?

En effet, quels avantages a tiré des grands Exploits de ces Héros de l'orgüeil & de l'ambition, ce Peuple si fameux qui étoit presque devenu le Conquérant du monde (le Peuple Romain)? Où est la gloire de ces Grands Capitaines, dont le nom faisoit trem-

Digitized by Google

rembler non seulement leurs voisins, mais même les Peuples les plus reculés ? Qu'est devenu cet apareil de vertu, qui sembloit ne point apartenir au Paganisme, cette valeur, cette intrépidité, ce courage, cette force ? Tout est péri avec eux, & il ne nous reste que le triste tableau des malheurs que l'orgüeil, l'ambition, l'interêt, la ferocité, & tout l'assemblage des passions ont attiré à ces Usurpateurs ; l'Histoire nous trace seulement l'idée & le triste souvenir des maux qui ont accablé les Peuples, & les Provinces infortunées qui gémissoient sous leur tyrannie & sous leur domination : il est vrai que ces hommes enflés du desir de la gloire, sembloient n'agir que par l'ordre du Sénat, qu'ils ne s'exposoient que pour l'honneur & la liberté du Peuple Romain, dont ils empruntoient le nom fastueux ; mais à quels crimes & à quels excès ne se livre-t-on pas en compromettant même l'autorité la plus respectable ? Qu'il est aisé d'apercevoir que c'étoit leur orgüeil & leur propre ambition qui les faisoit agir, & non l'avantage & le seul bien de la Patrie ?

Mais s'il suffisoit de dépeindre le ravage des passions dans tous les états qui composent la societé, pour y rétablir l'ordre & l'œconomie, il y a longtemps que les hommes devroient en avoir horreur, depuis

Digitized by Google

qu'ils ſont éclairés du flambeau de la vérité ; & depuis que les Sciences ont diſſipé les nuages qui couvroient la vraie vertu, & qui la déroboient aux yeux de ceux qui la cherchent ſincerement, peuvent-ils ſe plaindre de manquer de ſecours ? Chacun déteſte & condamne les paſſions en général, & perſonne en particulier ne travaille à s'en mettre à l'abri.

Quoi de plus intereſſant pour un Etat, que de choiſir des Chefs capables de remplir avec dignité les premieres places ! Quoi en même temps de plus néceſſaire à celui qui eſt apellé & qui eſt dans l'élévation, que de n'y point entrer par l'intrigue des paſſions, & de ne point s'y conduire comme leur eſclave !

Ayons donc ſoin de former & d'établir dans notre cœur tout ce qui peut le conduire à la véritable grandeur. Banniſſons tout ce qui peut nous dégrader & nous avilir. Travaillons unanimement à ne donner à la société que des Sujets dignes de la ſervir. Cherchons véritablement nos intérêts, en travaillant au bien commun. Faiſons taire les paſſions ; n'agiſſons que par l'amour de la juſtice & de l'équité. Que l'amour du bien faſſe goûter aux autres & à nous-mêmes, les prémices du veritable bonheur ; & formons des hommes qui ſervent

Digitized by Google

vent la société avec le zéle, l'amour, la sincerité, & l'attachement qu'elle a droit d'exiger de chacun en particulier.

Noli quærere à Domino ducatum, neque à Rege Cathedram honoris: Ecclesiastique Chap. VII. ℣. 4.

Mrs de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse n'ayant point limité le temps jusqu'auquel on pouvoit leur remettre les Piéces qui avoient été composées pour concourir au Prix, j'ai crû qu'en envoyant celle-ci six semaines devant, cela suffisoit, mais dès le mois de Janvier on n'en recevoit plus; c'est pourquoi j'ai pris le parti de vous la remettre, Monsieur, pour l'insérer dans votre Mercure, si vous le jugez à propos &c.

Etienne Carré, de Paris.

REQUESTE à M. le Marquis de Gondrin, Gouverneur d'Orleans, Petit-Fils de M. le Duc d'Antin; présentée en 1725. par la Jeunesse du College Royal d'Orleans, de la Compagnie de JESUS.

PArfois Jeunesse est un peu témeraire;
Cette Requête à quiconque en fait foi;
Vous, dont l'exemple atteste le contraire,

Digitized by Google

A qui Vertu ſert de guide & de loi,
Jeune Marquis, dont l'air aimable exige
De tous les cœurs un juſte hommage lige;
Reçevez-la. Depuis qu'un ſort heureux
Pour notre bien vous retient dans ces Lieux;
Chacun ſe plaît à vous voir vous entendre,
Vous admirer; ne pourrons-nous vous rendre
Pareil devoir, diſons-nous chaque jour;
Ne pourrons-nous vous faire notre Cour?
Nous avons droit, droit fondé ſur notre âge;
Dont voudrions qu'on nous permît l'uſage,
Comme il convient, comme il eſt de raiſon;
A qui tient-il? peut-être allez-vous dire;
Eh! ſe peut-il quand on eſt en priſon?
Priſon, qu'en rien ne nous ſert de maudire.
Etes ſurpris: bientôt le comprendrez,
Que ne pouvons joüir du Privilege?
Irez plus loin, avec nous conviendrez,
Que n'eſt priſon plus dure qu'un College.
Auſſi venons, affranchis par l'amour,
Las à bon droit de trop longue carriere,
Vous demander d'être exempts du retour.
Parfois Jeuneſſe eſt un peu téméraire.
Voulions d'abord à votre Auguſte Pere
Porter nos vœux, faire nos complimens;
Aurions enſuite à votre aimable Mere
Dévelopé nos juſtes ſentimens.

Notre

Digitized by Google

Notre candeur n'a pas dequoi déplaire.
Vous vous trompez, & n'y connoiſſez guere;
Nous a-t-on dit, il faut vous avoüer,
Que ce grand Duc ne peut s'oüir loüer.
Mais quoi! ſuivant des Loüangeurs la trace
Nous n'allons rien emprunter de ſa race.
Pour le loüer ſi loüions ſes Ayeux,
Et nous bornions à la Grandeur ſuprême,
Lors craindrions de paroître à ſes yeux;
Mais prétendons nous fixer à lui-même,
Et relever ſon aimable douceur,
Son eſprit droit, ſon cœur noble & ſenſible;
Aux plus petits qui le rend acceſſible,
Tous ces talens qui l'ont mis en faveur;
Un tel deſſein eſt-il repréhenſible?
Noſeroit-il nous faire ici quartier?
Pourroit-il bien prendre un viſage altier,
Et nous citer d'un ton ferme & ſevere?
Parfois Jeuneſſe eſt un peu téméraire.

Force eſt pourtant d'obéir, mais auſſi
Nous y contraint une raiſon plus forte,
Qui nous défend de fraper à ſa porte;
On n'y ſçauroit réſiſter; la voici:
Doivent céder tous les *mais*, tous les *ſi*;
C'eſt que n'avons grain de ce ſel attique,
Qu'en votre Cour on verſe à pleine main;

Digitized by Google

C'eſt qu'une Muſe écoliere & ruſtique
Ne connoît point ce goût délicat, fin,
Que doit avoir pour lui plaire un Ouvrage;
C'eſt qu'ignorons l'élegant badinage,
Qui pourroit ſeul à nos Vers donner cours;
Notre jeuneſſe eſt un foible recours
Auprès de lui, qui vous voit à notre âge
Le réjoüir, le charmer tous les jours
Par fins diſcours, air poli, beau langage:
Conviendroit-il de nous tant mettre en frais
Pour Duc, à qui l'excellent ſeul peut plaire?
Il pourroit dire en ne jugeant de biais,
Parfois Jeuneſſe eſt un peu téméraire.

A la Requête il faut enfin venir;
Jà comprenez ce que doit contenir;
Ne faut ici ni Devin, ni Prophete;
Notre air naïf en eſt sûr interprete.
N'ignorez pas qu'aprendre le Latin,
Paſſer dix mois du ſoir juſqu'au matin,
Cloüés ſur livre, attachés à l'étude,
Eſt un métier bien ennuyeux, bien rude;
Non de cela que vous jugiez par vous;
L'eſprit aiſé, pénétrant, & facile,
Que ſçait former plus d'une main habile,
Rend ce métier pour vous, leger & doux.
Pour nous, paitris d'une moins pure argile,

L'art

Digitized by Google

L'art de bien faire eſt toujours difficile.
Point ne craignez que par nombreux congés
De nos travaux ſoyons dédommagés ;
Que cela fût, ſeroit, hélas ! trop juſte !
Mais le repos à nos vœux ne s'ajuſte ;
Il vient ſi mal, il vient ſi rarement,
Que loin de plaire, il fait peſter ſouvent.
D'un bon congé que la recette eſt douce !
C'eſt mets friand, on s'en ſuçe le pouce ;
D'autre on ne veut quand on en a tâté.
Pourtant ici grande en eſt la cherté,
Vous y pouvez rétablir l'abondance,
Et le ferez ; un ſeul mot de bonté
Peut aſſûrer une longue vacance ;
Si nous vouliez un peu donner le ton ;
On n'oſeroit apuyer le contraire ;
Tout bas, au plus, peut-être diroit-on :
Parfois Jeuneſſe eſt un peu témeraire.

Or donc, Marquis, engagez Apollon ;
(Comme avez droit ſur le ſacré Vallon,
Qui vous reſpecte, & qui de vous releve)
A faire grace au plus petit Eleve,
A le sévrer pour un temps d'Hélicon ;
Ou bien priez votre agréable Mere
De lui porter cet ordre ſalutaire ;
Un doux ſouris peut vous rendre vainqueur ;

Digitized by Google

Un ſimple mot obtiendra la faveur ;
Vous lui rendez aimable la jeuneſſe ;
Voyant en vous douceur, eſprit, ſageſſe ;
Mille agrémens, qu'elle a ſçû raſſembler,
Elle croira qu'on ſçait vous reſſembler ;
Par cet endroit sûre eſt donc notre affaire ;
Point ne faut-il ſon erreur diſſiper ;
Innocemment ce ſera la tromper ;
Parfois Jeuneſſe eſt un peu témeraire.

Si recourez à votre illuſtre Pere ;
Certes n'aurez ſur lui moins de pouvoir.
Difficultés ſi pourtant ſembloit faire,
Pouvez lui dire : Ils feront leur devoir,
Ils vous loüeront, & ne pourront ſe taire ;
Si n'exaucez au plûtôt tous leurs vœux.
Je le connois, ce trait eſt dangereux,
Le tour eſt bon, & vient comme de cire,
A tel diſcours n'oſera contredire ;
Il dira : Soit, puiſqu'ils ne loüeront pas.
N'aſſûrez point ; fâcheux ſeroit le cas ;
Ne point loüer ſeroit trop difficile,
De l'ordonner il ſeroit inutile ;
Mieux ſera donc de ne répondre rien,
S'il faut parler ; dites, & direz bien,
Que plus le Duc donnera de vacance,
Plus tâcherons de garder le ſilence ;

Que

Digitized by Google

Que moins le Duc donnera de congés,
Plus ſerons-nous à loüer obligés.
Je crains qu'alors le Duc n'outre la choſe,
Et qu'Apollon, quoique ſoûmis, n'en gloſe.
Ciel! dira-t-on, quel retour! loüer moins
Ceux qui nous ont ſervi dans nos beſoins!
Mais eſt-ce avoir peu de reconnoiſſance,
Que de ſe faire autant de violence,
Qu'il faut, pour sûr, que nous nous en faſſions?
Eſt-on ingrat à ces conditions?
Si bien loüer promettions au contraire,
Cenſeur, qui montre ici tant de dégoût,
Diroit bien mieux, chicannant juſqu'au bout,
Parfois Jeuneſſe eſt un peu téméraire.

Jeune Marquis, telle eſt notre Requête;
Nous vous l'offrons, daignez vous en charger;
La clauſe doit vous en paroître honnête,
A la tenir veüillez nous obliger;
Il ne s'agit que de faire défenſe
Au Dieu Phœbus de plus tenir séance.
A ces faveurs, ſur qui comptons, Marquis,
Si vous pouviez ajoûter une grace,
Seroit de voir diſtribuer les Prix,
Qu'un ſaint Prélat veut fonder au Parnasse.
Ah! pour nous tous quel plaiſir! quel honneur!
Votre aſpect ſeul nous donneroit du cœur;

Digitized by Google

Sans disputer ici la préference,
Et sans ici balancer les talens,
Que le Prélat nos Sçavans récompense;
Pour vous, donnez à tous longue vacance;
Ne ferez pas certes moins de contens:
Mais ce souhait, Marquis, est-il à faire?
Parfois Jeunesse est un peu téméraire.

RE'PONSE du R. Pere Mathieu Texte, Dominicain, à la Lettre de M. Pelissier de Feligonde, au sujet de l'Explication d'un Jetton, & de l'origine des trois Fleurs de Lys aux Armes de France.

SI la Lettre que vous m'avez fait l'honneur, Monsieur, de m'adresser dans le Mercure de Septembre dernier, est plûtôt une politesse dont je vous suis redevable, qu'une Critique de l'Explication que j'ai donnée d'un ancien Jetton, dans le second Volume du Mercure de Juin 1735. l'érudition que vous faites paroître, n'est pas une moindre preuve de votre mérite Littéraire. Vous convenez avec moi que le Jetton en question n'est pas frapé depuis le Roy de France, Louis XI. Mais vous avez de la peine à comprendre comment je l'ai fixé sous son

Digitized by Google

ſon Regne, pouvant le rendre plus curieux, en faiſant voir qu'il eſt plus ancien, puiſqu'il y a des piéces des ſiécles précedens, où l'on voit les trois fleurs de Lys, & que vous-même en produiſez une avec la même Légende & d'un ſemblable caractere, que vous croyez être du Regne de S. Louis.

J'avoüe, M. que les lettres de mon Jetton marquent plus d'ancienneté que le ſiécle de Louis XI. & qu'il y a eu de nos Rois, qui ont mis avant lui, & avant Charles VI. ſur leurs Sceaux & ſur leurs Monnoyes, mais rarement, le nombre de trois fleurs de Lys; auſſi n'eſt-ce pas uniquement par là que j'ai jugé du temps de ſa fabrique, mais par le tout, réüni ſur une même piéce; & n'ayant pû découvrir ce tout réüni, des trois fleurs de Lys dans un grand Ecu d'un côté, & de la Légende: *Ave Maria gratiâ plena*, d'un caractere gothique, de l'autre, juſques-aux *Saluts*, ou Monnoyes de Charles VI. Roy de France, & de Henri VI. Roy d'Angleterre, ſur leſquelles on lit *Ave*, entre la Vierge & un Ange; j'ai crû que je ne devois pas me donner la liberté de remonter plus haut, ni d'avancer une choſe dont je n'avois aucun exemple, me contentant de préferer le plus probable à l'incertain, & d'attribuer mon Jetton à Louis XI. On ſçait que la dévotion envers la Sainte Vierge, a fait, d'une com-

Digitized by Google

mune voix, le caractere de ce Roy, par quantité d'endroits que j'ay raportés dans le Mercure que je viens de citer, & en particulier par la Priere de l'*Ave Maria*. Ce fut ce Roy qui ordonna le premier May 1472. que l'on sonneroit trois fois le jour l'*Ave Maria*, Louis le Gros, qui regnoit en 1137. ne l'ayant ordonné que pour le midi. De-plus, Louis XI. établit, selon les termes de la Charte, *des Religieuses de la Tierce Orde Penitente & Observante de M. S. François* à Paris en 1480. à condition que la Maison, autrefois des Beguines, porteroit le nom de l'*Ave Maria*. Ces Religieuses du Tiers Ordre, céderent peu de temps après, leur place aux plus réformées du premier, & distinguées par l'austerité de leur vie.

Je me suis déterminé, M. au Regne de Louis XI. avec d'autant plus de confiance, qu'ayant consulté là-dessus M. D. B. Sur-Intendant du Cabinet des Médailles du Roy, il a eu la bonté d'écouter mes raisons & de les aprouver.

Vous m'opposez, M. un autre Jetton A, ayant un triangle surmonté d'une fleur de Lys, avec trois lignes, l'une au bas horizontale, & les deux autres perpendiculaires aux deux côtés du triangle, terminées par des figures rondes, telles qu'on les voit ici

gra-

Digitized by Google

gravées, & que vous avez d'abord prises pour des aneaux. La Légende est : *Ave Maria gratiâ plena.* Le Revers est chargé d'une Croix pleine, terminée par quatre fleurs de Lys, & les demi-cercles du tour, remplis des quatre premieres lettres de cette Légende, de même qu'à mon Jetton. Vous ajoûtez que le vôtre pourroit bien être du Regne de S. Louis, afin de perpetuer par ce type, la mémoire de sa captivité, de l'Eglise des Dominicains de Paris qu'il fit bâtir, & de sa dévotion au Rosaire ; & par là vous prétendez prouver que mon Jetton, ayant la même Légende, & étant d'un même caractere, (quoiqu'avec l'Ecusson à trois fleurs de Lys, qui n'est pas sur le vôtre) doit être du même temps.

Permettez-moi, M. de tirer une conséquence toute contraire à la vôtre, & de dire que n'y ayant pas dans votre Jetton le moindre indice particulier du Regne de S. Louis, bien plus, que la Légende étant toute conforme à celle qui a commencé à paroître sur les Saluts de Charles VI. en 1421. & d'Henri VI. en 1423. dont je viens de parler, il est bien plus naturel de placer votre Jetton vers ce temps là où nous trouvons des exemples d'une pareille fabrique, que de remonter au Regne de S. Louis.

» Quelquefois, dites-vous, je pensois que

» ces

Digitized by Google

» ces especes d'aneaux que l'on voit aux » extrémités des deux figures du Jetton, » marquoient la captivité de Saint Louis en » Egypte, que le triangle, symbole de la » Très-Sainte Trinité, étant surmonté d'une » fleur de Lys, signifioit la confiance que ce » Saint eut toujours en Dieu dans ses afflic- » tions, & la Légende, son recours à la » protection de Marie, ou son association au » Rosaire. D'autrefois je m'imaginois que » toutes ces figures représentoient une Eglise. » Quoiqu'il en soit, je prends la liberté de » vous demander, M. R. P. ce que vous » pensez de toutes ces figures, & quel peut » être leur raport avec l'*Ave Maria* ? Ces » mêmes figures sont sur la Monnoye du » Prince Alphonse, avec cette Inscription » *Comes Riomensis* au lieu de l'*Ave Maria.*

Je ne puis, Monsieur, que loüer les sentimens de votre pieté, par les aplications que vous faites de votre Jetton, à la captivité de S. Louis, pour le soûtien de la Religion, à sa confiance en Dieu, à son zéle à lui bâtir des Temples, & à sa dévotion envers la Sainte Vierge. Il seroit à souhaiter, pour apuyer votre sentiment, que ces aplications fussent aussi solides, que toutes ces vertus l'ont été dans le cœur de notre saint Monarque. Mais vous en avez reconnu vous-même le peu de solidité, en avoüant que tout

Digitized by Google

tout cela se trouve sur les Monnoyes de plusieurs Souverains, qui n'ont été ni prisonniers, ni aussi pieux que S. Louis. Les Monnoyes fabriquées à Paris, à Tours, à Soissons, ont ces Inscriptions : *Parisius Civis*, *Turonus Civis*, *&c.* avec de semblables figures que celles qui sont sur votre Jetton, figures qui représentent, non pas comme on a voulu l'interpreter, des ossemens de morts, un Pont-levis, un Gonfanon ou Banniere, le *Labarum* de Constantin, ou des chaînes, mais le frontispice, les deux côtés, les tours & le pignon d'une Eglise. J'en trouve la preuve dans le nouveau Glossaire de Du Cange, Tom. IV. pag. 939. figure 20. B. on y voit une Monnoye apellée *un Gros Tournois*, ayant d'un côté une Eglise du même dessein que celle qui est sur votre Jetton, le pignon surmonté d'une

A. B.

Croix

Digitized by Google

Croix, & chacun des deux murs des côtés, d'une fleur de Lys, avec cette explication, p. 947. *Grossi Turonenses, Crucem pedatam, cum spiculis in extremis præferunt, cum inscriptione duplici ✠ Johannes Rex, & in adversâ parte Templum cruciatum & liliatum ad latera, cum inscriptione : Turonus Civis.* 2. *Mar.* 1351. *Typum hîc damus.* L'Auteur reconnoît si bien dans le Glossaire, que ces figures ne sont qu'un tout, pour représenter une Eglise, qu'il se contente de dire par tout ailleurs où elles sont: *Cum Templo solito.*

Ce qui suffit, ce me semble, pour vous satisfaire au sujet de ces figures jointes à la Légende *Ave Maria*; laquelle marque la dévotion de nos Rois envers la Ste Vierge, depuis Charles VI. qui commença à mettre *Ave* sur les *Saluts.*

Ce que je viens de dire sert en même temps à donner une juste idée de la piété qui regnoit à la Cour de France, du temps de Saint Louis. C'est dans cet esprit que le Prince Alphonse, son frere, Comte de Poitiers, duquel vous parlez, mit une Eglise sur la Montoye qu'il fit fraper à Riom, Ville qu'il eut en apanage en 1240. par une suite de la confiscation des Biens de l'ancienne Maison d'Auvergne, dont vous raportez dans votre Lettre, l'Epoque, & des traits de l'Histoire de cette Maison, en homme qui la possede.

Digitized by Google

On trouve quantité de semblables Eglises, représentées par ces même figures, sur les Monnoyes de nos Rois, surtout de la seconde Race, avec cette Inscription : *Christiana Religio* ; preuve sensible de leur zéle pour la vraie Religion, qu'ils ont constamment professée depuis Clovis. Que voit on, dit M. le Gendre, sur les Sceaux & les Monnoyes de nos anciens Rois, que des Croix, des Têtes de Saints, des Portes d'Eglise &c. ? Les Revers de ces Monnoyes ont quelquefois ce Monogramme, *Caro*, & au tour : CAROLUS DEI GRATIA IMPERATOR AUGUSTUS. Il est difficile de déterminer de quel Roy Charles elles peuvent être, car il y a eu trois Rois de France de ce même nom, qui ont été Empereurs, & l'Eglise est redevable à ces trois Princes, sçavoir, Charlemagne, qui, selon M. le Blanc, mit le premier *Dei gratiâ*, Charles le Chauve, & Charles le Gros. On peut dire qu'elle doit sa conservation en Europe, à *Charles Martel*, Ayeul de Charlemagne, lequel par cette insigne Victoire qu'il remporta sur les Sarrazins Arabes, empêcha qu'elle n'y fût abolie par une suite de leurs prospérités.

Pour ce qui est de l'origine des trois fleurs de Lys dans l'Ecu véritable de France, tel qu'il est en plein sur mon Jetton, & dont j'ai dit que le Roy Charles V. mais plus communément

Digitized by Google

nément Charles VI. ſont reconnus les Auteurs, vous m'avez rendu la juſtice de dire, que j'ai pris pour garant le ſçavant P. Mabillon, qui dit pag. 139. de ſa Diplomatique: *Philippus III. Lilia ſine numero, averſo ſigillo, curavit affingi, ejuſque ſucceſſores uſque ad Carolum V. qui ea in trium numerum redegit, ut conſtat quibusdam ejus Diplomatibus. Primus tamen Regum noſtrorum Carolus VI. hujus rei auctor vulgò aſſeritur.*

Preſque tous les autres Ecrivains ſont de ce ſentiment, convaincus de la diverſité des figures qui ſont ſur les Sceaux & les Monnoyes de nos Rois depuis Louis VII. où on les voit repréſentés debout, ou aſſis, ou à cheval, &c. Que même Saint Louis avoit des Sceaux differens, puiſqu'il fit chercher parmi les vieux, dit M. de Choiſy, celui dont on avoit ſcellé ſa promeſſe de remettre à Mathieu de Trie le Comté de Dammartin. Ils ont compris, ces Ecrivains, que le nombre des trois fleurs de Lys qu'on voit avant le Regne de Charles V. & de Charles VI. ſur deux ou trois Sceaux, n'étoit qu'arbitraire & ſans conſéquence, ainſi que le nombre d'une ou de deux fleurs de Lys qu'on y aperçoit quelquefois; & c'eſt pour cela que malgré la connoiſſance qu'ils en ont eu, ils n'ont pas laiſſé, auſſi bien que les Rois, qui en ont été les Auteurs, de reconnoître toujours que ce qu'on apelle les

Digitized by Google

Armes de France dans la 3e Race de nos Rois, n'a été que des fleurs de Lys sans nombre. Depuis Charles V. elles ont été réduites à trois.

» Louis VII. se croisant en 1447. pour » le Voyage de la Terre Sainte, choisit, dit » M. le Gendre, *Tom. III. p.* 33. les Lys » pour ses Armoiries; ses Successeurs n'ont » point eu d'autres Armes. *Tous*, (remarquez ce terme) ont porté des fleurs de Lys » sans nombre, jusqu'à Charles V. Depuis » ce Regne on *commença* à voir des Ecus qui » n'ont que trois fleurs de Lys. « Il ajoûte ailleurs, que la Monnoye apellée *un Ecu*, a pris son nom de l'Ecu de France, qu'on y voit, que ces Lys sont de l'espece de ceux des Jardins ou des Marais, ou des Iris, apellés *Flambans*; Du Cange les nomme *Lilia Florentina*. Plusieurs veulent, continuë M. le Gendre, que c'est le fer du Javelot des anciens Francs; la piéce du milieu étoit droite, pointuë, tranchante; les deux autres qui l'accompagnoient, renversées en croissant, une clavette lioit ces piéces, ce qui fait aujourd'hui le pied de la fleur de Lys. M. le Gendre dit aussi qu'on *commença à voir* trois fleurs de Lys sous Charles V. & M. le Blanc, p. 387. écrit que Charles VI. fixa ce nombre de trois pour toûjours; & c'est ce que vous avoüez, M. *que sans doute, j'ai entendu*, comme il est vrai. » Cette Monnoye des Ecus

» d'or

Digitized by Google

» d'or à la Couronne, selon M. le Blanc, fut » ordonnée par Lettres Patentes expédiées à » Paris le 11. Mars 1384. sous Charles VI. De- » puis ce temps-là on ne trouve plus de Mon- » noyes aux Armes de France qu'à trois fleurs de » Lys », ce qui s'accorde à ce qu'a écrit Méze- » ray, au sujet d'une Médaille qu'il produit, *Tom. III. p.* 593. Charles VI. dit-il, réduisit les fleurs de Lys, au nombre de trois, deux, & une, qui auparavant étoient sans nombre, le premier de son Regne 1380. en mémoire de quoi on a frapé cette Médaille, dans laquelle est gravé un Personnage qui a des aîles, tenant cet Ecu ainsi renfermé, c'est la Renommée qui dit :

Lilia sic totum famâ vulgata per orbem.

Ainsi la Renommée fera connoître les fleurs de Lys par tout l'Univers.

La Version est de Mezeray, il a mis *fera* à l'avenir.

Je pourrois raporter d'autres preuves pour autorifer mon sentiment au sujet de l'origine des trois fleurs de Lys dans l'Ecu de France ; je me contente de celle qui suit, laquelle me paroît inconteſtable. Humbert, II. du nom, Dauphin, Souverain de Viennois, Général de la Croisade dans l'Asie, décédé Patriarche d'Alexandrie, voulant se consacrer au Service de Dieu dans l'Ordre de S. Dominique, réünit

librement

Digitized by Google

librement & gratuitement ſes Etats en 1349, à la Couronne de France ; & une des conditions fut, que le Fils aîné du Roy porteroit le nom de *Dauphin*, & les Armes écartelées de France & du Dauphin de Vienne, qui ſont *d'or, à un Dauphin d'azur, vif, oreillé, creté & barbelé de gueule.* Le Roy Philipe VI. Jean ſon fils, Duc de Normandie, & Charles V. ſon petit-fils, nommé premier Dauphin, préſens & acceptans, le promirent de bonne foi. Si jamais il s'eſt agi de ſçavoir quelles étoient les Armes de France, c'eſt, ſans doute, dans cette grande occaſion ; & on ne trouve que *semé de France au premier & au quatriéme* dans les Armes de ce premier Dauphin, lequel montant ſur le Trône, ſous le nom de Charles V. garda les fleurs de Lys ſans nombre, & les mit ſur une Monnoye, nommée des *Royaux d'or*, du 10. Septembre 1364. *In Campo Florido*, dit le Gloſſaire de Du Cange. Mais depuis le Regne de ſon fils Charles VI. tous nos Dauphins, juſqu'à celui qui fait aujourd'hui les délices de la Cour, & l'eſperance de la Nation, ont porté *au premier & quatriéme de France, à trois fleurs de Lys.*

Il paroit que la Médaille dont je viens de parler, fut frapée par l'ordre de Charles VI. ſous la Régence de ſon oncle, Louis, Duc d'Anjou, en vûë de ſeconder la pieuſe intention

Digitized by Google

tion de Charles V. lequel avoit souhaité que le nombre des trois fleurs de Lys, qu'il venoit d'introduire, *ut constat quibusdam Diplomatibus*, dit le P. Mabillon, fut fixe dans l'Ecu de France, afin d'honorer dans ce nombre mysterieux, les trois Personnes de la Très-Sainte Trinité. Ce que j'avance est solidement établi par la Charte de la Fondation qu'il fit, quatre ans avant sa mort, du Convent des Célestins de la Ville de Mante, à 12. lieuës de Paris, dont le R. P. Prieur a bien voulu me communiquer une Copie collationnée, & autentique; on en voit une autre pareille dans la Bibliothéque des Célestins à Paris. Comme la teneur de cette Charte est assés longue, je n'en raporterai ici que ce qui convient à mon sujet.

Il est constant que ce Roy n'y peut parler que de son Regne, lui-même portant *semé de France*, étant Dauphin, & à son Couronnement: la Charte commence ainsi:

KAROLUS Dei gratiâ Francorum Rex ad perpetuam Rei memoriam, &c.

Quamvis vetus oriens populorum inter se furore collisus, inconsutilem & indiscissam Domini Tunicam, videlicet, Matrem Ecclesiam, fide Trinitatis in unitate desuper contextam per totum, adeò minutatim per frusta discerpserit, ut ipsius unitatem à se suis relegarit dissidiis, in Occidente tamen orta lux fidei eclipsim non patitur,

Digitized by Google

titur, sed in sui sinceritate remanet incorrupta. Illic obruta sulcis frumenta in lolium degenerant; hic cæspite terra facundo, centeno fructu refert Dominici seminis puritatem, illic terra vastitas, spinas & tribulos germinat; hic agri pulchritudo Lilia parturit convallium; Lilia quidem signum Regni Franciæ, in quô florent flores quasi Lilium, imò FLORES LILII, non tantum duo, sed tres, ut in se typum generent Trinitatis; * *ut sicut Pater, Verbum & Spiritus sanctus hi tres unum sunt, sic tres flores unum signum mysterialiter præfigurant; et sicut Sol Divinitatis cœlo residens Empiræo illuminat omnem mundum, sic tres flores aurei supra cœlestem sive asureum situati colorem, in omnem terram enitescunt pulchrius, & lumine præfulgent clariore, & ut signo signatum propriè respondeat, tribus scilicet, Potentiæ, Sapientiæ & Benignitati, quæ Sanctæ Trinitatis attribuuntur Personis, armorum potentia, scientia litterarum, & Principum clementia, ternario Liliorum elegantissimè correspondent, in quibus tribus Regnum, à longis retro temporibus præ regnis cæteris floruisse & hactenus claruisse dignoscitur, ac per hoc tenuisse vestigia Trinitatis. Hæc est Regni excellentia & dignitas, in quo tanta manifestatur individuæ Trinitatis complacentia, ut in ipso sui ipsius effigiem dignata sit collocare &c. Hæc mystigorum nobilitas Liliorum.*

* Il rend raison de son Projet, & l'explique.

Digitized by Google

à quibus dulcedinis fluunt aromata, quæ collegit Christus, de quibus ait in Canticis: Alma mater Ecclesia, Sponsa Christi: Dilectus meus mihi & ego illi qui pascitur inter Lilia, &c. Operæ sollicitudinis studio, quærimus, & quæsita intentè & curâ vigili prosequimur remedia, per quæ nostrorum remissionem obtinere peccaminum, & dictæ possimus complacere Trinitati. Ut autem hujusmodi remedia, & aliud divinæ gratiæ præmium, quod merita nostra non exigunt, aliorum patrociniis consequi mereamur, ad laudem & gloriam dictæ SS. Trinitatis, in Capellâ B. Christinæ Virginis & Martyris, situatâ propè Meduntam, quoddam perpetuum Collegium ac Conventum duodecim Fratrum Religiosorum seu Monachorum Ordinis S. Petri Cœlestini, qui ut novella plantatio in hortum sanctæ Matris Ecclesiæ noviter radicata zelo Religionis, vitæ & conversationis, munditiâ, universis sanctimoniæ circumfundant (ut speramus) odorem, instituimus ac fundamus, ad cujus Collegii dotationem, &c. Quod ut firmum & stabile perpetuò perseveret, nostrum præsentibus Litteris fecimus apponi sigillum. Datum Parisiis anno Domini millesimo trecentesimo septuagesimo sexto, Regni verò nostri tertio-decimo, mense Februario, sic signatum per Regem, Tourneur.

Registrata in Camerâ Computorum & expedita ibidem sine financiâ, virtute Litterarum Regis,

Regis, signatarum propriâ manu suâ, ac sigillo NOVITER ORDINATO, *super facto Domanii Regni sigillatarum, quæ retentæ fuerunt in dictâ Camerâ. Scriptum ibidem, die decimâ-quintâ Julii, anno millesimo trecentesimo septuagesimo nono.* Visa. *J, Creté,*

Je suis, Monsieur, &c.

A Paris, ce 1. *Mars* 1740.

A S. E. Milord Conte di Waldegrave, Pari d'Inghilterra, Cavalier della Giarrettiera, e Ambasciatore del Re della Gran Brettagna, alla Maestà Cristianissima di LUIGI XV.

L'Autore, nel partir da Parigi per Londra, prega S. E. della sua protezione.

SONETTO.

Poichè nel Mondo altro piacer non pruovo
Che l'imparar, Signor, le Scienze ed Arti,
Onde per quel son gito in tante parti
D'Europa, ed in Parigi alfin mi truovo.

Dalla Senna al Tamigi or vado, e a un nuovo
Teatro, u' son tanti prodigi sparti
D'umano 'ngegno, alla gran Londra, e i parti
D'anime sagge ad ammirar mi muovo.

Digitized by Google

Te, che co' pregi ſplendi in ogni loco,
E in quella Patria tua via più, che ſei
Un de' più illuſtri, ad aitarmi invoco.

Or là col tuo ſplendore i paſſi miei
Guida, gli occhi rischiara, ed io non poco
Vedrò quel bel, che ſol, già non potrei.

Di Voſtra Eccellenza

L'Umiliſſ.mo Divotiſſ.mo e Obbligatiſſ.mo Servo
Giovan Franceſco NENCI.

****

HISTOIRE de la Vie & des Ouvrages de TIMANTHES, *fameux Peintre Grec, Contemporain de Zeuxis. Par M.* COCQUARD, *Avocat au Parlement de Dijon.*

LA Grece a vû naître dans ſon ſein deux Peintres du nom de *Timanthes*; l'un du temps de Zeuxis, & l'autre ſous Aratus de Sicyone. C'eſt l'Hiſtoire de la Vie & des Ouvrages du premier, que j'offre au Public dans cet Ecrit. J'y ai conſacré d'autant plus volontiers quelques veilles, que j'avois autrefois remarqué que des Ecrivains modernes n'étoient d'accord avec les anciens ni ſur le

Lieu

Lieu de sa naissance, ni sur le temps où il a vécu, ni sur certains Ouvrages. Les uns en ont passé plusieurs sous silence, tandis que les autres lui en attribuent qu'il n'a pas faits, ni pû faire. Ceux-ci, en parlant de deux de ses Chefs-d'œuvres, omettent des particularités essentielles: ceux-là en discourent avec peu d'exactitude, & lui supposent même pour Concurrent, un Peintre qui n'a jamais existé que dans leur imagination. Enfin il y a des Auteurs qui confondent ensemble les Ouvrages des deux *Timanthes*, & qui sont tombés dans d'autres erreurs, pour s'être laissés ébloüir par la ressemblance du nom. J'ai tâché de démêler le vrai d'avec le faux. Ce qui est vrai, selon moi, sera la matiere de cet Ecrit: ce que je crois faux, sera l'objet d'un autre Discours, qui suivra de près celui-ci.

Dans le temps que les Grecs avoient déja porté à un haut dégré de perfection l'Art de la Peinture, dont les Egyptiens se vantoient d'être les Inventeurs, notre Timanthes vint au Monde à Cythne, (*Quintilien, Institut. de l'Orat. Liv. 2. Chap. 13.*) l'une des XII. premieres Cyclades. (*Strabon, Geogr. L. X.*) Il étoit le Contemporain & l'Emule de Zeuxis, (*Pline, Hist. Nat. Liv. 35. Chap. 9.*) qui fleurissoit en la XCV. Olympiade. (*Pline, ibid.*)

Digitized by Google

Quoiqu'alors on n'employât pour la Peinture que le mélange de quatre couleurs, (*Ciceron, de claris Orat. C.* CLXX. *& Pline, Hiſt. Nat. L.* 35. *C.* 7.) ſçavoir le blanc de Melos, le jaune d'Athenes, le rouge de Sinope, & le ſimple noir; (*Pline, loc. cit. C.* 7.) néanmoins avec ces quatre couleurs ſçavamment employées, l'heureux génie de Timanthes, & le beau feu dont il étoit animé, ne lui faisoient enfanter que des merveilles. Il excelloit encore plus à peindre des Hommes que des Femmes; il mettoit beaucoup d'ame dans ses figures, & son talent étoit ſi heureux, que l'esprit des Spectateurs y découvroit encore plus de choses, que les traits de son pinceau n'en offroient aux yeux. (*Pline, loc. cit. C.* 10.)

Ce Peintre, que de *Piles*, (*Abregé de la Vie des Peintres.*) met au rang des 6. principaux Peintres de la Grece, ne demeura pas toujours renfermé au Lieu de ſa naiſſance, il ſignala ſes talens en differentes Villes, il y disputa des Prix aux plus grands Maîtres de l'Art, il les remporta même. Un de ſes Tableaux jetta du trouble dans l'esprit & dans le cœur de ce Monarque à qui le Monde entier ne suffisoit pas pour sa gloire; & d'autres plus longtemps encore à couvert de l'outrage des années, furent transportés à Rome, ou pour charmer les regards des Em-

Digitized by Google

Empereurs, ou pour servir d'ornement aux Temples.

La preuve de tous ces Faits va résulter du dénombrement & du détail circonstancié des Ouvrages de Timanthes, qui sont parvenus à la connoissance des Auteurs que je citerai.

TABLEAUX DE TIMANTHES.

I. CYCLOPE DORMANT. Timanthes l'avoit représenté en petit; mais afin qu'on n'en remarquât pas moins la taille gigantesque, il avoit eû la précaution de placer autour de lui des Satyres, qui mesuroient son pouce avec un de leurs Thyrses. (*Pline, Hist. Nat. Liv. 35. Ch. 10.*)

II. PALAMEDE TUÉ PAR SURPRISE. Il étoit tellement peint au vrai, & l'imitation en étoit si juste, qu'Alexandre le Grand, à la vûë de ce Tableau à Ephese, se rapella le souvenir d'Aristonicus, son Joüeur de Lyre, (*Arrian, des Guerres d'Alexandre le Grand, Liv. 4.*) qu'il avoit infiniment aimé, & qui avoit été tué par les Massagetes dans une Embuscade. Un trouble violent s'empara aussi-tôt de son esprit, ce qui donna lieu à Ephestion, qui le remarqua, de dire à la loüange du Roy, que c'étoit un témoignage de sa bonté & de son affection envers ceux qui lui étoient dévoüés. (*Tetzès, Chiliad. 8. Hist. 198.*

Digitized by Google

III. UN HEROS. Les plus justes proportions qu'une main habile puisse donner à la figure humaine se trouvoient réünies en ce Tableau, qui du temps des Empereurs Vespasien & Titus, se voyoit encore à Rome dans le Temple de la Paix. (*Pline, loc. cit.*) En un mot, c'étoit un Ouvrage si achevé, que *Franciscus Junius*, (*De Picturâ Veterum*, L. 3. C. *6. Edit. in-fol. Rotterd.* 1694.) après avoir, dans un Traité très-estimé des Sçavans, rapellé les principales qualités requises pour la perfection d'un Portrait, cite aux Peintres jaloux de l'admiration & des aplaudissemens du Public, ce même *Heros* de Timanthes, où tout l'Art de la Peinture étoit employé.

IV. AJAX *outré de colere contre les Chefs des Grecs, de ce qu'ils avoient adjugé les Armes d'Achilles à Ulysse.* La matiere de ce Tableau fut aussi celle d'un Prix disputé dans la Ville de Samos entre Timanthes & *Parrhasius*, si renommé dans l'Histoire des fameux Peintres, surtout par ce Rideau qu'il avoit peint avec tant d'art & de naïveté, que le célebre Zeuxis le prit pour un vrai Rideau qui cachoit l'Ouvrage de son Antagoniste, & s'avoüa vaincu, en disant qu'il n'avoit pû tromper avec son pinceau que des Oiseaux, mais que Parrhasius avoit trompé jusques-aux Maîtres de l'Art. Cependant Timanthes vainquit

Digitized by Google

vainquit à ſon tour le Vainqueur de Zeuxis, car, à la pluralité des meilleurs ſuffrages, l'Ajax de Timanthes fut reconnu ſupérieur à l'Ajax de Parrhaſius, qui en préſence de ſes Amis ſenſibles à ſa peine, ſe dédommagea d'une défaite ſi humiliante, par cette pointe & cette alluſion ingénieuse : *C'eſt moins mon propre ſort que je plains*, dit il, *que celui d'Ajax lui-même, puisque pour la seconde fois ce Héros vient d'être vaincu par un homme qui ne le vaut pas.* (*Athenée, Liv.* 10. *Ch.* 21. *Elien*, de Var. Hiſt. *Liv.* 9. *Ch.* 12. *Pline, Hiſt. Nat. Liv.* 35. *Ch.* 10. *& Euſtathe ſur le* 545. *Vers Liv.* 11. *de l'Odyſſée d'Homere.*

Il eſt aiſé de juger par ce Trait, que Parrhaſius n'étoit pas moins rempli d'amour propre que ſon Héros, qui s'écria en effet dès le commencement de ſa Harangue contre Ulyſſe :

—— *Agimus, proh Jupiter!* ....

Antè rates causam, & mecum confertur Ulyſſes!
Ovide, Liv. 13. de ſes Métam.

» Grands Dieux ! quelle injuſtice !

» C'eſt devant nos Vaiſſeaux qu'on me compare Ulyſſe. (*a*)

Mais le Trait piquant de Parrhaſius ne peut porter aucune atteinte à la gloire de Timan-

(*a*) Ces deux Vers ſont dans la Traduct. de l'Inſtit. de l'Orat. de Quintil. par M. l'Abbé *Gédoyn*, L. 5 C. 10.

Digitized by Google

tes ſon Vainqueur, parce qu'en toutes occaſions Parrhaſius ſe rendoit inſupportable par ſa vanité : il ſe diſoit iſſu d'Apollon, & se prodiguoit les épithethes les plus flateuſes ; il s'apelloit lui-même le *Délicat*, le *Poli*, le *Vertueux*, le *Conſommateur de l'Art*, *&c.* (*Athenée & Pline, aux endroits ci-deſſus.*) Titres faſtueux qu'il ne rougiſſoit pas d'inſcrire en Vers au bas de tous ſes Tableaux. (*Athenée ibid.*)

V. LE SACRIFICE D'IPHIGENIE. Ce fut encore une Piéce qui fit remporter à Timanthes un autre Prix ſur Colotès ou Colos, (*Quintil. Inſtit. de l'Orat. Liv. 2. Ch. 13.*) fameux Peintre de Théos ou Teïos, Ville d'Ionie, & qui ſe voyoit encore à Rome du temps d'Auguſte. (*Cornelius Severus*, in Ætna, *Vers 589. & ſuiv.*) Timanthes s'y étoit ſurpaſſé lui-même, & ſelon un de nos plus ſçavans & plus judicieux Modernes, (*M. Rollin, Hiſt. Anc. Tom. XI. Liv. 22. Ch. 5. Art. 2.*) *c'eſt principalement ce Tableau qui a fait dire que ſes Ouvrages faiſoient concevoir plus de choſes qu'ils n'en montroient, & que quoique l'Art y fût porté au ſuprême degré, le génie encheriſſoit encore ſur l'Art.* En voici une description exacte ſur differens traits que j'ai raſſemblés de pluſieurs Auteurs Anciens & Modernes. (*Ciceron*, Orat. *C. XXII. Cornelius Severus* in Ætna, *Vers* 592.

Va-

Digitized by Google

Valere-Maxime, Liv. 8. Ch. 12. n. 6. Pline, Hiſt. Nat. Liv. 35. Ch. 10. Quintilien, Inſt. de l'Orat. Liv. 2. Ch. 13. De Piles, Abregé de la Vie des Peintres, & M. Rollin, Hiſt. Anc. Tom. XI. Liv. 22. Ch. 5. Art. 2.)

Dans ce Tableau, Iphigenie, d'une beauté ſurprenante, ſe tenoit debout devant l'Autel, ainſi qu'une jeune & innocente Victime, qui ſemble volontairement ſe dévoüer au ſalut de ſa Patrie. L'Autel étoit environné de pluſieurs Personnes, qui toutes, ou comme Amis, ou comme Parens, s'intereſſoient vivement à ce Sacrifice, mais néanmoins ſelon differens degrés de triſteſſe, & ſelon la convenance des caracteres. Le Prêtre Calchas y paroiſſoit triſte, Ulyſſe affligé, Ajax ſembloit pouſſer de grands cris, Menelas ſe desesperoit, & Agamemnon avoit la tête couverte d'un voile.

Le ſujet de ce Tableau, dit M. Rollin; *étoit beau, grand, tendre, & tout-à-fait propre à la Peinture; mais l'exécution y mit tout le prix.* En effet, l'Hiſtoire nous aprend, (*Ciceron, Quintilien, Valere-Maxime & Pline loc. cit.*) que Timanthes avoit tellement épuiſé ſon génie à peindre le deſeſpoir de Menelas, que l'Art même ne pouvoit aller plus loin. Il falloit cependant que ſur le viſage d'Agamemnon, Pere d'Iphigénie, il parût une déſolation encore plus grande

Digitized by Google

que celle de l'Oncle de cette Princeſſe. Quel parti prendre ? *La Nature*, c'eſt la reflexion de M. Rollin, *vint au secours de l'Art. Il n'eſt pas naturel à un Pere de voir égorger sa Fille; il lui suffit bien d'obéir aux Dieux qui la lui demandent, & il lui eſt permis de se livrer à la plus vive douleur.* Le Peintre en ſaiſiſſant cette idée ſublime, produit une expreſſion auſſi pathétique que neuve, par un voile qu'il jette sur la tête d'Agamemnon, laiſſant aux Spectateurs émûs à juger de ce qui se paſſoit au fond du cœur de ce Pere desolé. (*Voyez les Auteurs cités en la Note précédente.*) En quoi Timanthes montra plus de génie qu'Euphranor, (*Valere-Maxime, Liv. 8. Ch. 11. n. 5. Mais Pausanias nomme Praxitele au lieu d'Euphranor.*) qui en peignant à Athenes les douze grands Dieux, donna tant de majeſté à Neptune, que deſeſperant de repréſenter Jupiter plus majeſtueux encore, il laiſſa imparfait ſon Ouvrage.

Cependant quelques Critiques ont voulu ravir à Timanthes la gloire de l'invention du voile dont je viens de parler. Euſtathe, (*Sur le 163. Vers du dernier Livre de l'Iliade d'Homere.*) dans le XII. ſiécle, & Mad. Dacier (*Dans ſes Remarques ſur le dernier Livre de ſa Traduction de l'Iliade.*) dans le nôtre, ont prétendu qu'il avoit apris d'Homere à couvrir la tête d'Agamemnon. Voici ma Traduction

Digitized by Google

duction du Paſſage de ce Poëte. (*Iliad. L. 24.*)

Le Palais de Priam aux yeux de la Déeſſe
N'offre de toutes parts que deüil & que triſteſſe;
Des Enfans de ce Roy le reſte infortuné,
Aſſis autour de lui, gémiſſoit conſterné.
Et ce Vieillard voilé; dans ſa douleur extrême,
Se déroboit au jour, & ſe fuyoit lui-même.

Dalechamp au contraire aſſûre avec un air de ſuffiſance, & M. Rollin, plus modeſte, quoique plus habile, se contente de dire *qu'il y a beaucoup d'aparence*, que c'eſt Euripide (*Iphigénie en Aulide, Act. 5.*) qui a fourni à Timanthes la belle & ingénieuse idée du voile d'Agamemnon, par quatre Vers où il eſt parlé d'Agamemnon lui-même, & que j'ai ainſi traduits:

Dès qu'il voit que le front ceint du bandeau mortel,
Sa Fille va ſervir de victime à l'Autel,
Il ſoûpire, il gémit du coup qu'on lui prépare;
Il détourne ſes yeux d'un Spectacle barbare;
Et le cœur accablé des plus vives douleurs,
Sous un lugubre voile il nous cache ſes pleurs.

Je n'ai garde de me flater d'avoir rendu dans ma Traduction des deux Paſſages que je viens de citer, toute la force & toute la beauté des expreſſions d'Homere & d'Euri-

Digitized by Google

pide ; mais enfin en voilà à peu près le sens. Qui croira-t-on ou d'Eustathe & de Mad. Dacier, ou de Dalechamp & de M. Rollin ? Ni les uns ni les autres, si l'on suit à la lettre le jugement des Anciens, (*Valere-Maxime, Ciceron, Quintilien & Pline aux endroits cy-dessus.*) qui quoiqu'ils eussent lû comme eux, Homere & Euripide, n'ont pas laissé de donner des loüanges à l'idée de Timanthes, sans ajoûter que ces Poëtes la lui eussent fait naître. Pline (*Hist. Nat. Liv. 35. Ch. 10.*) nous assûre même positivement, que le caractere propre de Timanthes étoit l'invention, & que quelque grand qu'il fût par son Art, il étoit encore plus grand par son génie. Ce Peintre a donc bien pû, sans le secours des lumieres d'Homere & d'Euripide, imaginer le voile dont il est question ; est-il fort surprenant que les Esprits du premier ordre conçoivent séparément les mêmes idées ? En tout cas, & si l'on veut croire que Timanthes, avant que d'avoir conçû l'idée de son Tableau, avoit lû Homere & Euripide, & qu'en le composant, il se rapella les Passages que j'ai raportés, cela diminuëroit, je l'avouë, un peu de la gloire qu'il s'est acquise comme Inventeur du voile d'Agamemnon ; mais il y auroit du moins de la gloire à en avoir fait un si bon usage. Ne seroit-il pas à souhaiter que les Peintres

mo-

Digitized by Google

dernes fussent versés dans la lecture de nos meilleurs Mythologues, Historiens & Critiques ? Ils ne tomberoient pas, comme font la plûpart d'entre eux, dans des erreurs grossieres qui leur attirent de justes censures. (*Voyez Brown, Essai sur les Erreurs populaires, Tom. 2. Liv. 5.*

La beauté du Tableau du Sacrifice d'Iphigénie fut célébrée par divers Orateurs, (*Pline, Hist. Nat. Liv. 35. Ch. 10.*) & les Maîtres de l'Eloquence l'ont proposé depuis pour modele aux Orateurs même ; car Ciceron & Quintilien, (*Orator, C. XXII. & Instit. de l'Orat. Liv. 2. Ch. 13.*) pour nous aprendre que dans un Discours, il y a bien des choses qu'il est nécessaire d'enveloper, soit qu'on n'en doive pas donner connoissance, soit qu'on ne le puisse faire assés dignement, usent de la comparaison du voile dont Timanthes couvrit avec tant d'adresse la tête d'Agamemnon.

Ce Tableau ne peut-il pas encore servir d'une utile instruction aux Orateurs, & surtout aux Poëtes, dans l'usage de la figure, apellée *Gradation*, & des differens mouvemens & des expressions qu'ils doivent donner à chacun de leurs Héros, selon le caractere qui lui est propre ?

Ut Pictura Poësis erit.

Et

Digitized by Google

Et quelle gradation plus belle, quels mouvemens plus justes & plus convenables que ceux qui animoient le Tableau de Timanthes ? Le Peintre avoit donné de la tristesse à Calchas, de l'affliction à Ulysse, des cris à Ajax, du desespoir à Menelas, & un voile à Agamemnon, dont la douleur étoit inexprimable. Voilà la gradation. Calchas n'étoit simplement que triste, parce qu'en sa qualité de Prêtre & d'Interprete de la volonté des Dieux, qui avoient demandé par sa voix le Sacrifice d'Iphigenie, il y devoit paroître moins sensible que tous les autres. Ulysse étoit affligé comme Ami, mais c'eût été une faute de le peindre consterné, parce que c'étoit lui-même qui avoit persuadé à Agamemnon d'immoler sa Fille aux Dieux & à l'avantage de la Patrie, & qui avoit amené cette Princesse en Aulide, après avoir trompé Clytemnestre. (*Hyginus*, *Fab.* CCLXI. *& Ovide Métam. Liv.* 13.) Ajax sembloit pousser de grands cris, parce qu'Homere (*Iliade*) & Sophocle (*Dans son Ajax*) nous le dépeignent comme un homme d'une humeur vive & boüillante, & impétueux dans ses sentimens. Menelas se desesperoit, parce qu'il étoit uni à Iphigenie par les liens du sang & de la Nature. Agamemnon avoit la tête couverte d'un voile, parce qu'étant Pere, il ne pouvoit suporter la vûë d'un spectacle

Digitized by Google

spectacle qui lui inspiroit de l'horreur, & qui déchiroit son ame. Voilà la convenance des mouvemens, lesquels formoient eux-mêmes dans le Tableau cette heureuse gradation, prise dans la nature des caracteres.

Aussi l'un des bons Commentateurs de Valere-Maxime (*Christoph. Colerus, Animad. in Valer. Maxim. L. 8. C. 11. n. 6.*) avoit-il été si frapé de cette gradation de tristesse, d'affliction & de desespoir, qu'il n'a pas hésité d'ôter d'un Texte de Ciceron où elle manque, selon lui, une tache qu'il impute aux Copistes, comme étant indigne de l'élégance d'un si pur Ecrivain. En effet, comme dans l'Orateur de Ciceron on lit : *Si denique Pictor ille vidit, cum immolanda Iphigenia, tristis Calchas esset, mœstior Ulysses, mœreret Menelaüs, obvolvendum caput Agamemnonis esse, quoniam summum illum luctum penicillo non posset imitari*; Colerus, au lieu de *mœstior Ulysses, mœreret Menelaüs*, veut qu'on lise *mœstior Ulysse, mœreret Menelaüs*. C'est ainsi que par le retranchement d'une seule lettre, il se flate d'avoir rendu à Ciceron toute sa pureté & toute son élégance. Ce Commentateur autorise encore cette correction par l'exemple de Valere-Maxime & de Pline, qui en faisant la description du Tableau de Timanthes, ont dit par gradation, sçavoir le premier, *Ulyssem mœstum, Menelaum*

Digitized by Google

laüm lamentantem; & le second, *cùm mœstos pinxisset omnes, præcipuè Patruum.*

L'œconomie & le bon ordre qui faisoient valoir le Tableau de Timanthes, avoient pareillement attaché l'esprit de Junius, déja cité, puisqu'en posant ce principe, que la premiere chose & la plus nécessaire pour bien peindre, c'est le sentiment & le bon sens, il allegue aussi-tôt pour exemple, l'heureuse invention de Timanthes dans son Sacrifice d'Iphigenie.

Le Poussin a profité tout-à-la-fois & du précepte & de l'exemple dans son Tableau de la mort de Germanicus; car nous lisons dans M. Rollin, (*Histoire Ancienne, Tome XI. Liv.22. Ch.5. Art.2.*) » que cet illustre » Peintre moderne, après avoir traité les dif- » ferens genres d'affliction des autres Per- » sonnages, comme des passions qui pou- » voient s'exprimer, il place à côté du lit de » Germanicus, une Femme remarquable par » sa taille & par ses vêtemens, qui se cache le » visage avec les mains, dont l'attitude en- » tiere marque la douleur la plus profonde, » & fait clairement entendre que c'est la » Femme du Prince dont on pleure la » mort. «

Le voile mis sur les yeux d'Agamemnon, a même fourni une vive comparaison à *Charles Patin*, dans une Piéce Latine (*In Lycæo Patavino,*)

Digitized by Google

tavino.) où il a déploré sa propre disgrace. Comme il venoit de qualifier d'invention diabolique la calomnie qui l'avoit précipité dans un affreux abîme de maux, ne pouvant ajoûter des traits plus forts à cette peinture, il demande permission à ses Lecteurs, soit dans l'accablement où l'a jetté la perte de sa fortune, soit même, dit-il, par charité pour ses envieux & lâches persécuteurs, de tirer, à l'imitation de Timanthes, un voile sur tout le reste.

Racine, le célebre Racine, a aussi été l'imitateur de Timanthes. Tout le monde sçait que ce Poëte en differentes Scenes de son Iphigenie, a exprimé avec toute la noblesse & la dignité possible, les divers mouvemens de tristesse, de douleur, de fureur & de desespoir dont étoient agités *Arcas*, *Clytemnestre*, *Achilles* & *Agamemnon* lui-même, avant qu'*Iphigenie* fût conduite au lieu du Sacrifice. Mais la plûpart des Spectateurs ou des Lecteurs n'ont peut-être jamais fait réflexion qu'après ces grands traits, Racine ayant conçû la difficulté qu'il y avoit d'employer de plus vives couleurs pour représenter sous de nouvelles images la cruelle situation de ce Pere, présent à l'Autel même, s'est contenté, par une adresse semblable à celle de Timanthes, de faire dire par

Digitized by Google

par Arcas à la fin de la Piéce, que le triſte Agamemnon,

» Pour détourner ſes yeux des meurtres qu'il préſage,
» Ou pour cacher ſes pleurs, s'eſt voilé le viſage,

Racine étoit, ce me ſemble, encore plus obligé que Timanthes, de recourir à ce voile ingénieux. Agamemnon devoit être ſaiſi à l'Autel de plus de mouvemens dans la Tragédie de l'un, que dans le Tableau de l'autre. Car non ſeulement ce Roy dans la Tragédie, étoit accablé du coup mortel que ſa Fille alloit recevoir.

Du coup qui vous attend vous mourrez, moins que moi.

Mais de plus, il avoit tout à craindre du reſſentiment & du deſeſpoir d'Achilles amoureux, d'Achilles qui l'avoit offenſé par de fieres menaces, d'Achilles qui lui tout ſeul,

» Epouvantoit l'Armée, & partageoit les Dieux.

Auſſi bien-tôt,

» Achille eſt à l'Autel, Calchas eſt éperdu . . . .
» On ſe menace, on court, l'air gémit, le fer brille . . . .

Comment pouvoir repréſenter tout-à-la fois au naturel la ſituation d'Agamemnon déchiré en ces terribles momens; comme Pere,

Digitized by Google

Pere, attendri sur le sort d'Iphigenie ; comme Mari, accablé des reproches & des injures de Clytemnestre ; comme Roy, insulté par un Amant qui ne connoissoit ni justice ni loix, & qui attendoit tout de son épée ; menacé d'un côté par l'inexorable Achilles, si l'on immole Iphigenie, menacé par les Grecs & par les Dieux même si on ne l'immole pas : n'étoit-ce pas là le cas de mettre nécessairement en usage le précepte de Ciceron & de Quintilien, & d'imiter l'adresse de Timanthes, en disant que le triste Agamemnon : » *Pour détourner ses yeux, &c.*

Au reste, ces derniers Vers me semblent encherir sur la Peinture de Timanthes, puisqu'ils nous font entendre deux motifs d'affliction & de douleur dans Agamemnon. Ce Vers surtout,

» Pour détourner ses yeux des meurtres qu'il présage,

n'est-il pas encore une imitation de ce que les plus grand Héros ont eux-mêmes pratiqué dans un péril extrême de leur vie ? témoin le grand Pompée, (*Lucain, Pharsal, Liv. 8. & Plutarque en la Vie de Pompée.*) témoin Jules-César, (*Suetone & Plutarque, en la Vie de Jules-César.*) qui s'enveloperent d'un pan de leur robe ; sçavoir le premier, quand Achillas & ses Satellites fondirent sur lui pour

Digitized by Google

pour l'assassiner dans la barque où ils l'avoient fait entrer ; & le second, lorsqu'étant au Senat, il vit venir à lui Brutus le fer en main pour lui porter un coup mortel ? Les Romains voiloient même jusqu'aux Statuës de leurs Empereurs, dès que dans les Places où elles étoient érigées, il s'alloit faire quelque carnage ou quelques combats de Gladiateurs, ainsi qu'il résulte de ce Passage d'un Ancien : (*Dion, Livre dernier.*) Claudius, dit cet Ecrivain, prenoit tant de plaisir aux Combats de Gladiateurs, & surtout à ceux qui se faisoient en plein jour, qu'il y destinoit la plûpart des Esclaves, qui sous Caïus ou sous Tibere, avoient faussement accusé leurs Maîtres ; & le nombre des Esclaves qui périssoient ainsi étoit si grand, que par l'ordre de cet Empereur, la Statuë d'Auguste, placée dans le Lieu de ce sanglant spectacle, fut transportée ailleurs, afin de ne pas être exposée à regarder sans cesse des meurtres, ou à rester toûjours couverte d'un voile.

L'A-

Digitized by Google

L'ANATOMIE.

ODE.

Loin de moi pour jamais, passe temps insipides ;
Qui sçaviez me ravir, usurpateurs ayides,
Un loisir précieux ;
Allez ; je goûte enfin des plaisirs non frivoles ;
Et mon esprit préfere à vos bluettes folles
Ces mets délicieux.

✻

Quel aspect étonnant se présente à ma vûë !
Quelle magnificence à mon ame éperduë
S'offre de toutes parts !
Que de rares trésors ! quel pompeux étalage !
Non, jamais plus parfait, ni plus superbe Ouvrage
N'étonna mes regards.

✻

Art heureux & profond * où tant d'illustres veilles
S'obstinant à puiser merveilles sur merveilles,
Par d'utiles efforts,
Vont mettre chaque jour la Nature à la gêne ;
Et la forcent d'ouvrir à leur vûë incertaine
Ses plus secrets ressorts !

* *L'Anatomie.*

Que

Que d'organes ! quel art, que de ſources de vie !
Quelle ſçavante main avec tant d'harmonie
A-pû les varier !
Que l'Univers frapé d'une ſainte épouvante,
Adore en frémiſſant la Grandeur étonnante
Du divin Ouvrier.

✻

Qu'il adore : & s'il cherche en ſa juſte ſurpriſe,
Quelle riche matiere en ſi belle entrepriſe
Choiſit le Tout-puiſſant ;
Qu'il ſçache que ce fut une maſſe fragile,
Vil & foible morceau d'une impuiſſante argile ;
Ou plûtôt un néant.

✻

Vainement la Nature avare du myſtere,
Avoit crû nous cacher, peu complaiſante Mere,
Un ſi riche apareil ;
Sous le doigt curieux le voile ſe diſſipe,
Et là, prenant l'eſſor, l'homme enfin participe
Au céleſte Conſeil.

✻

Quel ſuperbe penſer vient ici me ſurprendre !
Vil Mortel que je ſuis ! eh quoi ! je vais donc prendre
Un vol audacieux ?
Et mon œil indiſcret franchiſſant la barriere,

Va

Digitized by Google

Va desormais porter sa profane lumiere
A la Sphere des Cieux.

✻

Non, non; ne pensons pas en notre ame orgüeilleuse,
Percer facilement la nuit mysterieuse
Des Faits de l'Eternel;
Souvent sa main jalouse en son œuvre admirable,
Affecta d'y jetter un voile impénétrable
Au regard du Mortel.

✻

Je ne suis point frapé de ces lueurs obscures;
Dont un Systematique ornant ses conjectures;
Flate sa vanité;
Il fait penser, agir la divine Sageſſe;
Mais qu'est-ce? un homme, hélas! qui prête sa foi-
blesse
A la Divinité.

✻

Comme on voit quelquefois de ces lumieres sombres
Que l'ardeur du Belier jette à travers les ombres
Dont se couvre la nuit;
Guider un Voyageur au gré de leur caprice,
Et trop souvent enfin conduire au précipice
L'insensé qui les suit.

✻

Ainſi

Ainſi ſon fol orgueil enyvré du ſyſtême,
Au milieu des dangers où le plongent lui-même
Ses vains raiſonnemens,
Sous ſes pas meurtriers entr'ouvrant les abîmes;
Livre à la pâle Mort d'innocentes victimes
De ſes égaremens.

*

O! que ſur cette Mer, ſi fameuſe en naufrages,
Un Mortel peut aller affronter les orages
Avec tranquillité;
Quand ſon eſprit prudent & ſagement timide,
N'a livré ſa raiſon qu'à cet attrait ſolide
Qu'offre la vérité.

*

Non, le feu, le poiſon, n'ont plus rien de contraire,
Et l'homicide fer, devenu ſalutaire
En ſa puiſſante main,
Des trois perfides Sœurs bravant la loi fatale;
Va juſqu'aux noirs Climats de la Rive infernale
Démentir le deſtin.

*

Tel on vit ce Mortel ami de la Nature,
Petit, aller chercher la foible créature
Juſqu'aux bords du Tombeau;
Et là, mettant aux fers la fiere Deſtinée,
Arracher

Digitized by Google

Arracher tant de fois à la Parque acharnée
Le funeſte ciseau.

✻

Ou tel déja plongé dans ces noirs précipices
Qu'avoient creusés ſous lui les pâles artifices
D'une Amante aux abois;
Un Prince * infortuné, ſous une main hardie
Sentit ſes yeux s'ouvrir aux douceurs de la vie,
Une ſeconde fois.

✻

C'eſt ainſi qu'en ſuivant cette fidelle guide,
Un Mortel ne craint point la rencontre perfide
De tant d'écueils divers.
C'eſt ainſi que malgré tant de fameux obſtacles,
Il peut aller ſouvent par d'illuſtres miracles
Etonner l'Univers.

✻

Pénetre tous mes ſens des rayons de ta flâme
Divine Vérité, fais briller à mon ame,
Tes céleſtes apas;
Qu'ils ſoient les ſeuls objets que mon eſprit contemple;
Et que l'aveugle erreur qui profane ſon Temple,
N'infecte point mes pas.

* *Hyppolite.*

Digitized by Google

V. *LETTRE contenant la suite des abus introduits dans la Typographie, & la suite des avis nécessaires pour les éviter.*

53°. QUand un Précepteur se présente, Monsieur, on ne lui demande jamais s'il sçait lire, écrire, s'il a apris l'Arithmetique, &c. il semble que le Latin suffise. Le Bureau Typographique est un peu plus difficile, il exige l'écriture et les nombres; il a un préjugé contre ceux qui ne sçavent que corriger des solecismes; il ne suffit pas d'être Latiniste dans le monde; aujourd'hui le Latin n'est pas la partie la plus importante de l'éducation, et si les Grands-Seigneurs mettent leurs Enfans au College, c'est moins en général pour le Latin, que pour s'en débarrasser. Un Maître de Typographie, sans atendre qu'un Enfant sçache écrire, doit lui montrer l'esprit des quatre Regles de l'Arithmétique en entier & en fraction dans des nombres, au-dessous de 6. 10. 12. 20. 26. 30. &c.

54°. A la honte de la Méthode vulgaire et des Colleges, on trouve peu d'Ecoliers, qui au sortir des Classes, ayent quelque idée passable des nombres et de l'Arithmétique, c'est pourquoi si peu de Maîtres suivent l'esprit du Bureau Typographique en fait des nombres. On néglige de montrer les dix chiffres, de faire observer chaque jour le quantième du mois, le millesime, de donner l'esprit & l'intelligence des quatre Regles, avec de petits nombres au-dessous de dix; de 12. de 20. de 30. et de 100. &c. En un mot des Thèmes Arithmétiques pour rendre l'Enfant familier avec les nombres pour la numération, le calcul théorique et pratique. Les

Signes

Signes d'Algebre n'ont été mis dans une logette du Bureau, que pour faciliter aux Maîtres et aux Enfans la maniere de faire de petites Regles en lignes et en Thêmes.

55°. On ne sçauroit donc trop tôt commencer à familiariser les Enfans avec les nombres, et les Maîtres ont tort de ne pas suivre les avis donnés sur la pratique des chiffres. Après avoir montré à un Enfant les dix logettes des chiffres, on peut lui faire compter les lettres, les sons, les cartes, les mots ou les sillabes, & faire mettre au bas la carte du chiffre, à mesure qu'on a compté, par exemple, *vous devez lire votre leçon*, &c. vous devez
1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 6 7 8
lire votre leçon, &c. Le Maître doit
9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21
varier cet exercice, bien loin de le négliger, comme font la plûpart.

56°. L'Enfant ayant apris à compter jusqu'à dix, par le moyen des logettes contenant les chiffres, il doit aprendre à compter jusqu'à trente, par le rang de trente logettes, mettant 1. vis-à-vis la premiere, 2. vis-à-vis la seconde, 3 vis-à-vis la troisiéme, &c. jusqu'à la trentiéme, et par le quantiéme du mois, jusqu'à 31. On doit ensuite le conduire peu à peu sur la table du Bureau jusqu'à 100. 200. 300. &c. 1000. 2000. &c. et le millesime 1740. 1741. &c. le rendre ferme sur la numération de chaque triade prise dans la logette de l'Arithmétique, en suivant l'ordre prescrit dans la Bibliothéque des Enfans, *in*-4°.

57°. Après avoir montré les chiffres à l'Enfant, et le quantiéme du mois pendant quelques mois, il faudra lui aprendre à compter jusqu'à 100. &c. et lui donner une Bourse Typographique, contenant toutes les especes de Monnoye, depuis le denier jusqu'au double louis, qu'on lui donnera peu à peu,

Digitized by Google

pour aprendre à compter ce que l'on payera pour lui aux Maîtres, aux Ouvriers, ce que l'on donnera aux pauvres, et enfin pour toutes ses dépenses, que l'on écrira dans un Livre et sur des cartes pour les Thêmes du Bureau. On trouvera l'usage de cette Bourse Typographique dans la Bibliotheque des Enfans *in*-4°. Article 18. §. 2. page 141. Il doit y avoir dans cette Bourse environ 100. livres, sçavoir, douze deniers, 4. liards, deux demi sols, un sol de cuivre, un sol de fonte, un double sol, une piéce de six sols, une piéce de douze, une piéce de vingt-quatre, un écu de 3. livres, un écu de 6 livres, un demi louis, un louis, un double louis. On pourra doubler cette Bourse, la tripler pour les besoins de l'Enfant, &c.

58°. Quoique dans les commencemens il soit nécessaire de fixer l'imagination des Enfans & de leur donner des exemples sensibles des nombres, comme des Jettons, des noisettes, des pommes, &c. il sera bon ensuite de les accoûtumer aux idées numériques, abstraites et sans exemples. Il suffit de se borner à de petits nombres, et de leur demander la moitié de 4. de 6. de 8. &c. Le tiers de 3. 6. 9. &c. Le quart de 4. 8. &c. Quand l'Enfant sentira l'esprit de cette opération, on pourra essayer de lui aprendre et de lui demander la moitié de trois, le tiers de quatre, le quart de cinq, &c.

59°. Quand le Maître aura un peu familiarisé l'Enfant avec les nombres jusqu'à trente, 40. 50. &c. il faudra ensuite lui aprendre à compter par cœur, suivant les progressions, c'est-à-dire qu'après la suite naturelle des nombres 1. 2. 3. 4. 5. &c. on doit l'accoûtumer à dire 2. 4. 6. 8. 10. 12. &c. 3. 6. 9. &c. 4. 8. 12. 16. &c. 5. 10. 15. &c. 6. 12. 18. &c. 7. 14. 21. &c. 8. 16. 24. &c. 9. 18. 27. &c. 10. 20. 30. &c. On ne sçauroit trop faire marcher

Digitized by Google

et sauter l'Enfant, selon ses progressions. Les Maîtres de la Méthode vulgaire n'en voyent pas l'utilité, mais la nouvelle Méthode en sent l'importance pour la table de la multiplication, &c. Des Enfans accoutumés de bonne heure aux idées numériques en entier et en fraction, il en sortira à la fin plus de grands hommes, que des Enfans de la Méthode vulgaire, broüillée avec les nombres.

60°. Pour tirer avantage des logettes scientifiques & de celles du Dictionaire, il sera bon d'obliger l'Enfant qui sçait un peu écrire, à travailler à la garniture de ces mêmes logettes, et à acquérir par là les premieres notions des Arts et des Sciences. En faire peu et bien chaque jour, écrire les mots en grand caractere, comme celui des exemples que les Maîtres à écrire donnent. L'aîné des freres peut écrire des mots pour son cadet, il doit même devenir le Maître ou le sous Maître de ses freres, et de ses sœurs, c'est à quoi les Parens et les Maîtres doivent viser.

61. On a dit à ceux qui ont voulu l'entendre, que le premier jour de Typographie on peut mettre l'Enfant à l'A, B, C, et à la Grammaire, à la version et à la composition, à l'usage du Dictionaire, et aux premieres notions des Arts et des Sciences. Le problême est aisé à résoudre. Je prends un mot au hazard, par exemple, *feu*, je montre à l'Enfant le caractere *f*, & le caractere *eu*, pris dans leurs logettes. Je prends dans la logette des Thêmes, ou dans celle des noms substantifs le mot *feu*, je fais de même pour *ignis*, je le compose deux fois, une fois au-dessus du mot *feu*, pour la version, une fois au-dessous pour la composition. J'écris ensuite le mot *ignis* sur une carte, que je prends dans la logette 1. du Dictionaire Typographique, et dans le rang des noms substantifs. Je prends ensuite la

Digitized by Google

feüille *I.* du Dictionaire volant, et j'écris le mot *ignis* dans la troisiéme colonne de la page, ainsi qu'il est expliqué dans la Bibliothéque des Enfans, *in*-4°. et enfin pour faire voir du feu à l'Enfant, j'allume une bougie en prenant de l'amadou, une allumette une, pierre à fusil, et un fusil, &c. je lui parle de tout cela, il m'écoute, il me comprend, il voit, il retient. Voilà la Méthode du Bureau, &c.

62°. Il sera bon de tenir un journal des solecismes de chaque jour, & à double colonne, l'une pour les fautes, & l'autre pour les corrections, & de donner ensuite des Thêmes sur les mêmes difficultés. La pratique de ce Journal est excellente pour les Demoiselles à qui l'on veut bien montrer l'Ortographe, en leur dictant un article de quelque Livre, qu'on leur montre ensuite pour les corrections; quand les Demoiselles sont déja grandes, elles doivent écrire de leur propre composition; elles font plus de fautes, on en corrige davantage, & elles en profitent plus; la Méthode vulgaire écrit et copie pendant 50. ans, sans aprendre l'Ortographe.

63°. Avant que le Maître ait fait entrer cinq ou six mille mots Latins dans le Dictionaire Typographique; ou dans les feüilles alphabetiques & roulantes, contenant tous les mots qu'on rencontre pour la premiere fois, chaque jour d'exercice, l'Enfant sera en état d'être mis sur la Gazette de France, d'où l'on pourra aussi titer tous les mots de Géographie, Généalogie, Polit. &c. pour en faire un autre vocabulaire de la maniere dont on l'a expliqué dans la Bibliothéque des Enfans, *in*-4°. & marquer d'une croix tous les mots qu'on n'aura pas pû trouver dans les grands Dictionaires, qu'un bon Précepteur doit avoir, et dont il doit montrer l'usage à son Eleve. On a la semaine pour chaque Gazette, il en faut faire un cours de cinq ou six ans, après

Digitized by Google

après quoi l'Enfant sera en état de paroître dans toutes les Cours de l'Europe, pendant que les Ecoliers de la Méthode vulgaire ne seront dignes que du Pays Latin, ou de leurs Classes.

64°. Si les Parens en général, étoient capables de voir par eux-mêmes l'avantage de la Méthode Typographique, ils n'envoyeroient leurs Enfans au College, que quand ils seroient en état d'aller en quatriéme ou en troisiéme; pour lors les Enfans auroient le loisir d'apreudre à écrire, et d'acquérir des idées élémentaires, qu'on ignore souvent à la fin des Etudes. Il est arrivé que bien des Parens sensés, après avoir goûté la Méthode du Bureau, ont préferé l'éducation domestique à celle des Colleges fondés & établis pour les pauvres gens. C'est donc un abus de faire passer les Enfans Typographes trop vîte à la Méthode vulgaire des Colleges.

65°. L'abus de mettre trop tôt les Enfans sur les Livres, est des plus grands, quand même ils en liroient plutôt, parce que la lecture de ces Livres ne sçauroit plaire à l'Enfant, ni l'instruire de l'Ortographe et des parties du discours, comme les logettes d'un Bureau, qui, par leurs étiquettes et leur pratique dans la composition, donnent à l'Enfant un détail raisonné, que le Livre ne donne point. Les Enfans de la Methode vulgaire en sont une preuve convaincante; les Parens même avec tous leurs Livres, ont le plaisir d'être agréablement confus en voyant leurs petits Enfans plus habiles qu'eux dans l'élementaire. On risque de dégoûter les Enfans actifs, en les condamnant à être collés sur un Livre. On a ensuite plus de peine à mettre l'Enfant à l'Ortograpę de l'oreille et à celle des yeux. Les Parens, bornés à la simple lecture, voyant leurs Enfans sur un Livre, s'imaginent que le reste viendra facilement, et le sacrifient un peu

Digitized by Google

plus tard, mais trop tôt à la Méthode vulgaire, incapable de pousser les Enfans qui ne sçavent pas écrire, au lieu que le Bureau contenant l'équivalent de l'écriture, peut mettre plus à profit les premieres années de l'enfance. Voyez la Bibliothéque des Enfans, *in*-4°.

66°. Quand les Parens sont impatiens de voir lire les Enfans dans des Livres, il faut leur présenter l'A, B, C, Latin, Leçon 46. page 87. ou l'A, B, C, Fançois, Leçon 103. page 137. et leur dire que leurs Enfans liront ces Leçons dans peu. Et pour lors on donnera à l'Enfant la Leçon 108. de l'A, B, C, François, pour Thême ou copie à composer sur la table du Bureau, afin d'habituer l'Enfant à toute sorte d'Ortographe, et de le rendre plus ferme et plus habile dans la lecture, que ses Parens même.

67°. Quand on aura formé les Enfans du Bureau à lire plusieurs lignes écrites sur des cartes, on pourra peu à peu essayer de les faire lire dans l'A, B, C, Latin, et dans l'A, B, C, François, en suivant l'ordre prescrit dans la Bibliothéque des Enfans, *in*-4°. on leur fera lire et relire les leçons les plus difficiles, sur tout celles des mots faits exprès, qui ne signifient rien, mais qui sont très-propres à fortifier les Enfans dans la lecture des deux Langues, et à les faire surpasser les Enfans de la Méthode vulgaire, incapables de lire comme il faut ces leçons au-dessus de la routine. Chacun peut s'en convaincre dans les Ecoles de Typographie, et doit ensuite convenir que, si les Enfans du Bureau semblent reculer en n'usant pas d'abord des Livres pour la lecture, c'est pour mieux sauter. On prie donc instamment les Parens de ne pas exiger que les Maîtres passent vîte à l'usage des Livres, à moins qu'ils ne veuillent perdre le fruit de la Méthode Typographique, supérieure à la Méthode

Digitized by Google

de vulgaire en tout sens. Si les Parens veulent absolument que leurs Enfans se servent d'abord d'un Livre, que ce soit donc de l'Hisoire de la Bible en figures, dont il suffira de lire les Argumens ou les titres. J'ai l'honneur d'être, &c.

BOUTS-RIMES.

C'En est fait, pour jamais je rentre dans ma *Ruche*;
Paris n'a que des gens bizares et *Sournois*,
La Laide imprudemment y farde son *Minois*,
La Belle y sçait parler aussi peu qu'une *Buche*.

Plus fragile, et par fois moins couteux qu'une *Cruche*,
L'honneur y vaut à peine une livre *Tournois*;
On y voit plus d'un Moine endosser le *Harnois*;
Un faquin en tous Lieux vous y suit et vous *Huche*.

Tel à tous ses amis y préfere son *Chien*;
Tel y paroît sçavant, qui souvent ne sçait *Rien*;
La richesse toujours y tient le premier *Poste*.

On y compte par jour plus d'un homme *Crevé*;
On y rit d'une fade et mauvaise *Riposte*,
Et le Mérite a droit d'y battre le p *avé*.

B. le 30. Janvier 1740.

Digitized by Google

LETTRE écrite de Londres, sur le Remede contre la Pierre.

VOici, Monsieur, la Relation du succès des Remedes de Mlle *Stephens*, publiée par ordre des Commissaires du Parlement, dans le *Craftoman*, du 29. Mars V. S. 1740.

Dans une Assemblée des Commissaires nommés pour examiner les Remedes de Mlle Stephens, parurent le 5. Mars V. S. 1740. quatre Personnes, sur lesquelles on en avoit fait les épreuves; sçavoir,

1°. M. *Gardiner*, âgé de 61. ans, demeurant à Londres, dans la ruë qu'on apelle *Fetter-Lane*. Il a eu les symptômes ordinaires de la Pierre dans la vessie, avec des douleurs violentes pendant plusieurs années. Il fut sondé le 30. Decembre V. S. 1738. par M. Nourse, Chirurgien, en présence de M. Wall, Apoticaire, qui tous deux y trouverent la Pierre. M. Gardiner ayant pris les Remedes environ huit mois, a rendu plusieurs morceaux de Pierres; & étant enfin guéri de tous ses symptômes, il a été sondé le 14. Septembre 1739. par M. Sharp, Chirurgien, & le 30. Novembre suivant par Mrs Nourse, Cheselden, Sainthil & Belcher,

Digitized by Google

cher, Chirurgiens, au Caffé de Child, dans le quartier apellé *Pauls Church-yard*, sans qu'on y pût trouver de Pierre.

2°. *Pierre Appleton*, âgé de 67. ans, demeurant à Londres, dans le quartier qu'on apelle *Black-Frjars*, a eu les symptômes d'une Pierre dans la veſſie pendant plus de sept ans, avec des souffrances extraordinaires, les cinq dernieres années. Il fut sondé le 6. Juillet 1739. par M. Sharp, Chirurgien, qui y trouva une Pierre. Mrs Pellet, Nesbit, Whitaker, & Hartley, Médecins y trouverent auſſi la Pierre. Ce Malade prit les Remedes pendant environ cinq mois, rendit un grand Nombre d'écailles & petits fragmens de Pierre, fut entierement délivré de ses maux, & ensuite resondé par M. Sharp, le 9. Novembre 1739. & le 30. du même mois par treize Médecins & Chirurgiens au Caffé de Child. On n'y trouva point de Pierre.

3°. *Henri Norris*, âgé de 55. ans, demeurant à Londres, dans la ruë apellée *Leather-Lane*. Celui-ci ayant eu les symptômes d'une Pierre dans la veſſie pendant environ un an & demi, fut sondé le 17. Août 1739. par pluſieurs Médecins & Chirurgiens à l'Hôpital de Saint Georges, & déclaré pierreux par tous. Il prit les Remedes environ quatre mois, & sans rendre dans ce temps-là autre chose qu'un sédiment épais; il a été enfiere-

Digitized by Google

ment guéri de ses maux. Il fut encore sondé au même Hôpital par huit Médecins & Chirurgiens, sans que personne y retrouvât de Pierre.

4°. *Guillaume Brightly*, âgé de 79. ans, demeurant à *Colchester*. Il a eu les symptômes d'une pierre dans la vessie depuis plus de trois ans; il fut sondé le 8. Septembre 1739. à l'Hôpital de Guy, par Mrs Gardiner & Sharp, & déclaré pierreux. Il prit les Remedes environ quatre mois, rendit plusieurs morceaux de Pierre, il fut délivré de ses maux, ensuite sondé au même Hôpital, par Mrs Gardiner, Sharp, & Belcher, sans qu'on y trouvât de pierre.

Vû ces Personnes, & autres preuves qu'on aporta, le Certificat suivant, tel que l'Acte du Parlement fait en faveur de Mlle *Stephens*, le requeroit, fut signé de tous les Commissaires qui se trouvoient à l'Assemblée, excepté de Mrs *Pellet* & *Nesbit*, qui par rapport à cette expression, *Faculté de dissoudre la Pierre*, ne croyant point devoir convenir que les Remedes de Mlle Stephens ayent cette faculté, donnerent des Certificats séparés.

Certificat des Commissaires en général, tel que l'Acte du Parlement le requiert, du 5. Mars V. S. 1740.

» Nous soussignés, étant le plus grand » nombre

Digitized by Google

» nombre des Commissaires, nommés par
» l'Acte du Parlement, intitulé : *Acte pour*
» *procurer une récompense à* Jeanne Stephens,
» *pour la découverte qu'elle a fait en faveur*
» *du Public, des Remedes qu'elle prépare pour*
» *la Cure de la Pierre*, certifions que ladite
» Jeanne Stephens a fait ladite découverte
» *de ses Remedes, & de la façon de les prépa-*
» *rer*, à notre contentement, & avec toute
» la diligence possible, après que l'Acte pour
» lui procurer une Récompense, a été passé.
» Nous certifions en outre que nous avons
» examiné lesdits Remedes, & sommes con-
» vaincus par l'experience de *l'utilité*, de
» *l'efficacité & de la force dissolvante* de ces Re-
» medes. Signés :

J. Cant, *Archevêque de Cantorbery.*
Hardwicke C. *Grand Chancelier.*
Wilmington. P. *Président du Conseil.*
Godolphin P. C. S. *Garde des Sceaux privés.*
Dorset, *Duc.*
Montagu, *Duc.*
Pembroke, *Comte.*
Baltimore, *Vicomte.*
Combury, *Vicomte.*
Glocester, *Evêque.*
Oxford, *Evêque.*
Poynts, *autrefois Envoyé en France.*
Halés, *Docteur en Théologie.*
Gardiner, Burton, Shaw, Hartley, *Médecins.*

Che-

Digitized by Google

Cheſelden, Hawkins, Sharp, *Chirurgiens.*

Certificat du Docteur Pellet, Préſident du College des Médecins.

» Je ſuis convaincu par l'expérience, & » certifie par les Préſentes, que les Reme- » des publiés par Mlle Stephens pour la Cure » de la Pierre dans la Veſſie, ſont ſouvent » utiles & efficaces dans ce cas-là. En foi de » quoi j'ai ſigné le préſent Certificat, ce 5. » Mars V. S. 1740. *Signé*, Tho. Pellet.

Certificat du Docteur Nesbit.

» Il me paroît que le cas d'*Appleton* four- » nit une preuve auſſi forte de l'utilité & de » l'efficacité des Remedes de Mlle Stephens, » (dans le ſens de l'Acte du Parlement pour » procurer une Récompenſe à Jeanne Ste- » phens) qu'on puiſſe tirer d'une ſeule expé- » rience pendant la vie du Malade. Car je » ſuis convaincu qu'*Appleton* avoit la Pierre » dans la Veſſie avant que de prendre ces » Remedes, & je crois qu'aujourd'hui il n'en » a point. 5. Mars V. S. 1740. *Robt. Neſbit.*

SON-

Digitized by Google

SONNET

Sur les Bouts-Rimés proposés.

HEureux l'Insecte aîlé, qui maître dans *sa Ruche*;
N'y voit point d'un Rival l'air trompeur et *Sournois*;
Du riche Financier, du Fat au beau *Minois*!
Son front toujours serein ne craint aucune em*buche*.

Pour être Epoux commode il faudroit être *Cruche*.
Quoi! lorsque ma moitié court Bals, Festins, *Tournois*;
Je pourrois, demeurant tranquille en mon *Harnois*,
Souffrir qu'on me mépriſe ainſi que vieille *Huche*!

L'ingrate me maltraite, et bat juſqu'à mon *Chien*;
Si je parle, elle rit, ou ne me répond *Rien*;
D'abord que je l'aproche, elle s'éloigne en *Poſte*.

On voudroit, me dit-on, voir tout Jaloux *Crevé*;
Ce propos eſt bien dur, il mérite *Ripoſte*;
Ne puis-je enfin punir femme qui m'a br*avé*

E-d-y-e-e

Digitized by Google

II. LETTRE *sur la Vie & les Ouvrages de Moliere, & sur les Comédiens de son temps.*

VOici, Monsieur, la suite des Mémoires qu'on a pû ramasser sur l'état de nos Théâtres, depuis environ soixante-dix ans.

L'ECOLE DES FEMMES, Comédie en Vers & en 5. Actes. Beaucoup de Personnes croyent que Moliere a pris l'idée de cette Piéce dans une Nouvelle Espagnole, qu'on trouve dans les Oeuvres de Scarron, traduite en notre Langue, & intitulée, *La Précaution inutile.* Elle roule sur l'expérience d'un homme galant, qui ayant vû quantité de femmes d'esprit infidelles, en voulut épouser une d'une sotise extrême, de laquelle il fut aussi trompé.

Après la mort de Moliere, cette Piéce fut joüée par les Srs Rosimont, de la Grange, Verneüil, la Tuillerie, Raisin, du Croisy, & par les Dlles Raisin & de la Grange. Elle fut donnée dans sa nouveauté, au mois de Decembre 1662.

LA CRITIQUE de l'Ecole des Femmes, petite Comédie en Prose, ou plûtôt, Dialogue divisé en sept Scénes, représentée pour la

Digitized by Google

la premiere fois à Paris, sur le Théatre du Palais Royal, le Vendredi premier Juin 1663. par la Troupe de MONSIEUR. Elle eut un très-grand succès jusqu'au 13. Août, qu'on l'interrompit. On la joüa toûjours après la Comédie de l'Ecole des Femmes, & elle raporta 29963. livres en 32. représentations.

On assûre que le Poëte Boursaut, crût se reconnoître dans le portrait de *Lisidas*, & que pour s'en venger, il donna sur le Théatre de l'Hôtel de Bourgogne une petite Comédie dans le goût de celle-ci, intitulée, *Le Portrait du Peintre*, ou *La Contre-Critique.*

Moliere, à son tour, pour se venger de Boursault, fit l'*Impromptu de Versailles*, où il le nomma par son nom, & le traita très-mal.

Cette petite Comédie en prose, fut d'abord représentée à Versailles au mois d'Octobre 1663. & le 4. Novembre suivant, à Paris, sur le Théatre du Palais Royal. On la joüa dix-neuf fois de suite, & elle raporta 12136. liv. aux Comédiens.

LE MARIAGE FORCE', Comédie-Ballet, en un Acte, en Prose, ainsi intitulé, parce que le Roy y avoit dansé une Entrée dans la représentation qui en fût faite au Louvre le 29. Janvier 1664. Elle parut sous le même

titre,

Digitized by Google

titre, le 13. Mai, septiéme jour de la Fête donnée aux Reines. On veut qu'une avanture réelle, qui avoit un raport éloigné à l'intrigue, ait alors donné à cette Piéce un sel qu'elle n'a plus. Elle parut à Paris sous le titre de *Comédie*, avec des changemens. Le plus considérable est l'addition de la Scene de *Dorimene* & de *Lycaste*, dont *Sganarelle* est témoin; elle suplée au Magicien chantant, qui détournoit Sganarelle de son mariage.

La Scene des deux Philosophes, nous aprend que les sujets les plus graves peuvent être traités d'une maniere facétieuse &c.

Après la mort de Moliere, cette Piéce fût reprise, & joüée par les Srs *la Grange*, *du Croisy*, *Verneuil*, *Rosimont*, & par les Dlles *Guerin*, *de Brie* & *la Grange*.

On lit dans la nouvelle Edition des Oeuvres de Moliere, dont on a déja emprunté quelques fragmens, que ce ne fut point par son propre choix que cet Auteur traita le sujet de *Don Juan*, ou *Le Festin de Pierre*, Comédie en cinq Actes en Prose, représentée en Fevrier *1665.* sur le Théatre du Palais Royal. Les Italiens qui avoient tiré ce sujet des Espagnols, le firent connoître en France sur leur Théatre, où il eut un extrême succès. Un scelerat odieux par ses noirceurs & par son hypocrisie, le prodige insensé d'un-

Digitized by Google

d'une Statuë qui parle & qui se meut, le spectacle extravagant de l'Enfer, ne révolterent point la multitude, toujours avide du merveilleux. Séduite par le jeu des Acteurs, frapée d'une nouvelle espece de Tragi-Comique, elle fit grace à un mélange monstrueux de Religion & d'impieté, de morale & de bouffonneries, &c.

A l'égard, M. de ce que vous me demandez des Comédiens du temps de Moliere, je pourrai bien vous donner quelques instructions là-dessus; mais ne vous attendez pas à plus d'ordre que j'en ai gardé jusqu'à présent, & contentez-vous, s'il vous plaît, du petit ramassis sur quelques Acteurs & Actrices du temps de Moliere.

JOSIAS DE SOULAS, Sr de *Floridor*, mort vers l'an 1671.

Cet Acteur avoit tous les talens imaginables pour le Théatre, dont il a été la gloire dans son temps; il avoit beaucoup de noblesse dans l'air & dans les manieres; il étoit fort aimé de toute la Cour, & particulierement connu du feu Roy, de qui il avoit reçû plusieurs graces, pour lui en son particulier, & pour la Troupe en général. Il étoit de la Troupe Royale de l'Hôtel de Bourgogne; le talent de la parole, qu'il possedoit au souverain degré, le fit succeder à *Bellerose*, dans l'emploi de Harangueur. Ces deux illustres

Comé-

Digitized by Google

Comédiens s'attiroient l'eſtime & l'amitié du Public, qui par le profond ſilence qu'il obſervoit lorſqu'ils paroiſſoient, marquoit bien le cas qu'il en faiſoit. Leurs Complimens étoient ordinairement courts, bien tournés, & faiſoient ſouvent autant & plus de plaiſir que la Piéce qu'on venoit de joüer. *Hauteroche* ſuccéda à *Floridor*, & fut longtemps enſuite l'Orateur de la même Troupe.

Il avoit été de la Troupe du Marais, d'où l'on remarque que les meilleurs ſujets qui ayent parû dans la ſuite ſur les autres Théatres de Paris, étoient ſortis; il avoit ſuccedé dans cette Troupe-là à *Dorgémont* dans l'emploi d'Orateur, dont il s'étoit acquitté avec de grands aplaudiſſemens. Il entra dans la ſuite à l'Hôtel de Bourgogne, où il parût avec éclat en 1643. *La Roque*, ſon camarade, remplit ſa place au Marais dans l'emploi d'Orateur de cette Troupe.

En 1666. Floridor, qu'on ne vouloit pas reconnoître pour Gentilhomme, parce qu'il étoit Acteur joüant la Comédie, défendit bien ſa cauſe, & la gagna contre les Traitans, faiſant valoir une Déclaration du Roy Louis XIII. renduë en 1641. très-favorable pour la Comédie & les Comédiens. Le Roy Louis XIV. a toujours conſideré l'Acteur dont nous parlons, comme un Gentilhomme, quoique Comédien. Il

Digitized by Google

Il représentoit tous les premiers Rôles d'une maniere si originale, si imposante & si naturelle, qu'il faisoit oublier tous les grands Acteurs qui les avoient joüés avant lui; & un mérite qui lui étoit particulier, c'est qu'il joüoit toujours également bien, sans être journalier.

M. de S. Evremond parloit de *Floridor* & de *Montfleury*, comme des deux meilleurs Comédiens du monde. Floridor joüoit le Rôle de *Ptolomée* dans la Tragédie de *La Mort de Pompée* de *P. Corneille*, & celui d'*Achille* dans l'*Iphigenie* de *Racine*; *Baron* lui succeda.

Il fut rendu un Arrêt du Conseil d'Etat du Roy, en 1668. en faveur du Sr Floridor, Comédien du Roy, contre les Commis de la Recherche des Usurpateurs de la Noblesse, qui fait connoître que la qualité de Comédien ne déroge point. En voici le précis.

Sur la Requête présentée au Roy en son Conseil, par Josias de Soulas, Ecuyer Sieur de Floridor, contenant qu'il a été assigné pardevant les Srs Commissaires Généraux, Députés par S. M. à la suite de son Conseil, pour la Recherche des Usurpateurs de Noblesse, de la Ville & Fauxbourgs de Paris, pour représenter les Titres en vertu desquels il prend la qualité d'Ecuyer; & bien qu'il soit véritable que Lazare-Victorin de Soulas, Ecuyer Sieur

Sieur d'Iolata, son Bisayeul, Capitaine d'une Compagnie de Chevau-Legers Allemans, & faisant Profession de la Religion Prétenduë Réformée, fut envelopé dans la disgrace de l'Amiral de Chastillon, duquel il avoit été nourri Page, dans la Maison duquel il fut massacré & tué avec ledit Sr Amiral, par le malheur que personne n'ignore dans le Royaume : Que Jean de Soulas, son Fils, lors Cornette de Cavalerie, ayant apris la mort de son Pere, fut obligé de se retirer à Genes, & depuis à Lauzane, au Canton de Berne, avec sa Famille, où il a toujours depuis vécu noblement : Que Georges de Soulas, son second Fils, Pere du Supliant, après avoir achevé ses études à Bâle en Suisse, vint en France au commencement du Regne de Henry le Grand, où il eût l'honneur d'être placé auprès de Madame la Ducheſſe de Bar, Sœur de Sa Majesté, en qualité de Ministre de la R. P. R. après le décès de laquelle il se maria en la Province de Brie, où il embrassa la vraie Religion ; & quelque temps après plaça ledit Supliant son fils aîné dans les Gardes du Roy Louis XIII. où il porta le Mousquet dans la Compagnie de M. de la Besne, & depuis servit en qualité d'Enseigne dans le Régiment de Rambure, & après la réforme de quelques Compagnies de ce Régiment, lui fit prendre le parti

Digitized by Google

parti de la Comédie, dans laquelle il a servi depuis vingt-cinq ans, comme il fait encore à présent, au divertissement de S. M. Néanmoins, parce que les Titres de la noblesse dudit Supliant sont dès lors demeurés entre les mains de Josias de Soulas, oncle dudit Supliant, comme aîné & chef de la Maison, lequel dans le même temps de la retraite dudit Georges, son cadet, Pere dudit Supliant, en Suisse, se retira en Allemagne, où il fut fait Page de l'Electeur Palatin du Rhin, & depuis Capitaine de Cavalerie dans les Troupes du Duc de Savoye, où il se maria, après avoir aussi embrassé la vraie Religion: Cet établissement hors du Royaume, dudit Josias, aîné & chef de la Famille, saisi & en possession de tous les titres justificatifs de leur noblesse, a réduit jusqu'à présent ledit Supliant dans l'impossibilité de leur représentation pardevant lesdits Srs Commissaires: Requeroit le Supliant, à ce que, attendu qu'il ne peut abandonner le Service de Sa Majesté, que dans la mi-Carême prochain, il plût à S. M. lui accorder un délai d'un an, pour raporter pardevant lesdits Srs Commissaires, les Titres justificatifs de sadite noblesse, &c. oüi le raport du Sr d'Aligre, Conseiller ordinaire de S. M. en ses Conseils, & Directeur de ses Finances, Commissaire à ce député, & tout consideré, *Le Roy en son Conseil*

seil Royal des Finances, ayant égard à ladite Requête, a donné & donne délai d'un an au Supliant, pour raporter les Titres justificatifs de sa noblesse pardevant lesdits Srs Commissaires Généraux; & cependant fait défenses audit Scard, & autres Commis à la Recherche des Usurpateurs de Noblesse, de ladite Ville & Fauxbourgs de Paris, de faire aucunes poursuites ni contraintes pour raison de lad. qualité d'Ecuyer, contre ledit Supliant, à peine de nullité, cinq cent livres d'amende, dépens, dommages & interêts. Fait au Conseil d'Etat du Roy, &c.

N. Des Oeillets, morte vers l'an 1673. C'étoit une très-excellente, & même gracieuse Comédienne, quoique laide, point jeune & fort maigre; mais malgré cela, pleine d'agrément. Le Tragique étoit son fort: on prétend qu'elle a joüé d'original le Rôle d'*Hermione* dans l'Andromaque de *Racine*, que Mlle Champmêlé joüa ensuite, en concurrence; surquoi on fait dire au feu Roy, dont le goût étoit si sûr en toutes choses, que pour remplir ce Rôle parfaitement, il faudroit que la *Des Oeillets* joüât les deux premiers Actes, & la *Champmêlé* les deux autres; voulant faire entendre par là, que celle-ci avoit plus de feu, pour faire sentir les emportemens du Personnage représenté dans les derniers Actes de cette Piéce, & l'autre,

Digitized by Google

tre, plus de délicateſſe & de fineſſe.

L'Actrice dont nous parlons n'avoit contre elle que sa figure, qui n'étoit pas belle; mais elle se mettoit si bien, & avoit un si grand air de nobleſſe & d'autorité, qu'elle plaisoit toûjours infiniment par le mérite extraordinaire qu'elle avoit d'ailleurs. Elle joüoit auſſi parfaitement les Amoureuses Comiques. Elle a joüé *Ariane* d'original, dans la Tragédie de Th. Corneille, *Agrippine*, mere de Neron, dans le *Britannicus* de Racine.

NOEL LE BRETON, Sr D'HAUTEROCHE, Poëte Comique. C'étoit le plus ancien Comédien de la Troupe de l'Hôtel de Bourgogne en 1674. Il étoit d'une taille avantageuse, mais fort maigre & décharné; il eſt mort à Paris dans un âge très-avancé, en 1707. après avoir été dix ans aveugle. C'étoit un homme d'honneur & eſtimable, non ſeulement par ſes talens, mais encore par ſa probité & ſa droiture.

Il avoit été de la Troupe du Marais, où il joüoit les premiers Rôles; mais quand il fut à l'Hôtel de Bourgogne, il ne joüoit que les seconds. En 1681. il se joignit avec le reſte de la Troupe Royale au Théatre de Guénegaud.

Hauteroche joüoit parfaitement les grands Confidens, comme *Phenix*, dans l'*Andromaque* de Racine; *Arbate*, dans *Mithridate*;

Digitized by Google

Narcisse dans *Britannicus*, & plusieurs Rôles Comiques dans la plus grande originalité, tels que *le Baron de la Crasse*, M. de *Sottenville* dans *Georges Dandin*, *Chicaneau*, dans *les Plaideurs*, &c.

Outre les Piéces de Théatre qui ont parû sous son nom, il est encore Auteur de plusieurs *Nouvelles* & *Historiettes*, que le Public a bien reçûës; il avoit beaucoup d'esprit, & avoit fort bien étudié; il écrivoit facilement en Prose & en Vers, & avoit la parole si aisée, qu'il succeda à Floridor dans l'emploi de Harangueur, dont il s'acquitta très-dignement.

PIECES D'HAUTEROCHE.

L'Amant qui ne flate point, en Vers & en cinq Actes, représentée à l'Hôtel de Bourgogne. 1668.

Le Souper mal aprêté, d'un Acte en Vers. 1669.

Les Aparences trompeuses, ou *les Maris fideles*, de trois Actes, en Vers. 1672. Elle n'a pas été joüée.

Les Nobles de Province, de cinq Actes en Vers. 1678.

Crispin Musicien, de cinq Actes en Vers. 1674. Cette Piéce fut joüée d'abord par les Sieurs Baron, Poisson, Hauteroche, Raisin, Beauval, la Thorillière, & par les Dlles Dupin, Raisin, Beauval & d'Ennebaud.

Le

Digitized by Google

Le Deüil en un Acte, & en Vers. 1672.

Le Cocher supposé, d'un Acte, en Prose. 1685.

La Dame invisible, ou l'*Esprit folet*, de cinq Actes, en Vers. 1684. Comédie purement d'intrigue. L'Original Espagnol est une des meilleures Piéces de *Don Pedre Calderon*, qui l'a intitulée, *La Dama Duenda*, en 1664. Douville traita ce même sujet, sous le titre de l'*Esprit folet*, & cet Ouvrage, quoique presque sans vraisemblance, & plûtôt en Prose rimée, qu'en Vers, parût si plaisante par ses incidens, qu'elle eût un très-grand succès. Hauteroche la mit dans l'état où nous la voyons.

Le feint Polonois, ou *la Veuve impertinente*, de trois Actes, en Prose. 1686.

Les Bourgeoises de qualité, de cinq Actes, en Vers. 1691.

Crispin Medecin, de trois Actes, en Prose. 1680.

Les Nouvellistes, en trois Actes, 1678. à l'Hôtel de Bourgogne.

La Bassette, Comédie, joüée à l'Hôtel de Bourgogne en Mai 1680. differente de celle de Guenegaud, joüée en même temps sous le même titre. M. Devisé dit que cette derniere est de plusieurs Auteurs, & qu'un Gentilhomme de Bourges y a bonne part.

DE VILLIERS, Acteur & Poëte Comique,

Digitized by Google

Gentilhomme d'Extraction, mort à une Terre qu'il avoit acquise auprès de Paris. Il étoit retiré de la Troupe Royale, & il en touchoit une pension en 1674.

C'étoit un petit homme qui joüoit les seconds Rôles Comiques, & les joüoit très-bien; il avoit la voix claire, legere, & beaucoup de finesse dans son jeu. Ses Piéces de Théatre sont,

Le Festin de Pierre, en Vers. Cette Piéce parût avant celle de Moliere.

Les trois Visages.

Les Ramoneurs.

L'Apoticaire dévalisé.

GUYOT, dit LECOMTE, Comédien du temps de Moliere, sorti de la Troupe avec la pension en 1704. & mort en 1707.

Il étoit propre à joüer les grands Confidens. C'est lui qui joüa d'original, M. de la *Paraphardiere*, Greffier, dans *les Vacances*, de Dancourt, & *Bastien*, dans *les Vendanges*, autre petite Comédie du même Auteur.

ROMAINVILLE, mort à Dresde vers 1704. Comédien du Roy de Pologne, Electeur de Saxe.

C'étoit un excellent Acteur pour les Rôles de Roy, & pour le grand Comique, surtout pour les Rôles de Moliere. Il ne voulut jamais se présenter, pour entrer dans la Troupe du Roy, voulant être reçû sans être obligé de débuter. Il n'a jamais joüé à Paris.

Digitized by Google

DESCARTES.

POEME.

Par M. d'Arnaud.

Fille de la Raiſon, ſage Divinité,
Toi, qui conduis nos pas à l'immortalité;
O toi, par qui des Cieux franchiſſant la barriere,
Des Aſtres étonnés nous bornons la carriere;
Toi, qui nous éclairant de ton divin flambeau,
Sur la nuit de l'Eſprit répans un jour nouveau,
Et de l'erreur des ſens diſſipant les preſtiges,
A nos yeux chaque jour découvres des prodiges;
Maîtreſſe de ma vie, ame de tous les Arts,
Echauffe mes Ecrits du feu de tes regards;
Souffre que m'élevant ſur l'aîle du génie,
Je chante le pouvoir de la Philoſophie.
Qu'aſſociant tes fruits aux fleurs de l'Hélicon,
J'éternise ma gloire, en célebrant ton nom.
Je conſacre mes Vers au ſublime *Descartes*;
Qu'à jamais de ces Lieux le menſonge s'écarte,
Et faiſant devant moi marcher la vérité,
Guide mes pas tremblans dans cette obſcurité;
Des ombres de l'erreur, la Terre environnée,
A ſon aveuglément s'étoit abandonnée;
Longtemps, à l'Ignorance élevant des Autels,

Digitized by Google

La Superſtition abuſa les Mortels ;
Des Arts qu'elle obſcurcit la clarté fut éteinte ,
L'Univers oprimé n'obéit qu'à la crainte ,
Et rampant ſous le joug impoſé par l'Erreur ,
De ce Tiran ſacré reſpecta la fureur ;
Son poiſon étouffant le germe des Sciences ,
Des vices dans nos cœurs entretint les ſemences ;
En vain la vérité fit entendre ſa voix ,
Le menſonge uſurpa ſon empire , & ſes droits ;
De la crédulité , déplorable victimes ,
Les humains confondoient les vertus & les crimes ;
Et mettant ſur leurs yeux eux-mêmes le bandeau ,
Toujours de la raiſon repouſſoient le flambeau .
La Terre enfin ſortit de cette nuit profonde ,
Le voile de l'Erreur ne couvrit plus le monde ;
Ses yeux furent ouverts , le jour qu'il entrevit ,
En éclairant ſon cœur éclaira ſon Eſprit ;
De cet éclat nouveau les rayons l'étonnerent ,
Alors vers la raiſon ſes regards ſe tournerent ;
Cette aurore naiſſante aux Mortels annonça
Un Soleil plus brillant qui bien-tôt l'effaça ,
Et la Philoſophie étendant ſa carriere ,
Lui prêta tous les traits de ſa vive lumiere ,
Sur ce vaſte horiſon il commença ſon cours ,
A l'Europe ſçavante il diſpenſa ſes jours ,
De cet Aſtre vainqueur , même dans ſa naiſſance ,
Dominis le premier reſſentit l'influence ,

Il

Digitized by Google

Il échauffa ſon ſein de ſes feux bienfaiſans ;
Il regarde, le Ciel s'ouvre à ſes yeux perçans ;
Dans ce Dédale obſcur guidé par le génie,
Raſſûré par le fil de la Philoſophie,
Du préjugé puiſſant il dompte les erreurs,
De l'écharpe d'Iris ſa main peint les couleurs ;
Il démêle avec art ces diverſes nuances,
Des rayons repétés éclatantes ſubſtances ;
Deſcarte enfin paroît ; cet Aigle audacieux
Bientôt d'un vol hardi s'éleve dans les Cieux ;
Dans ſa courſe déja franchiſſant les nuages,
Il pénetre la Sphere, où naiſſent les orages ;
Dans le ſein de la foudre il porte ſes regards,
Il voit de tous côtés ces tourbillons épars,
Qui, ſans ceſſe nageant dans des flots de lumiere,
Semblent donner une ame au corps de la matiere ;
Par lui l'impulſion donne aux Aſtres des loix,
Ces globes enflammés dociles à ſa voix,
D'un nouveau Zoroaſtre éprouvant la puiſſance,
A ſon compas vainqueur ſoûmettent leur diſtance ;
De l'Univers ſurpris il regle les reſſorts ;
La Mer en mugiſſant s'arrête ſur ſes bords,
Il découvre à nos yeux ces brillans Météores,
Ces Cometes, ces feux, fugitives Aurores,
Qui de l'Aſtre du jour empruntant leur clarté,
Enfantent le trépas et la ſtérilité.
Il détruit tous ces corps nés avec la Nature,

Digitized by Google

Ces fantômes créés par la main d'Epicure,
Qu'adopta l'ignorance, & que l'impiété
Apuya du pouvoir de la crédulité.
De l'Aſtre de la nuit la carriere eſt bornée,
Dans un cercle annuel ſa courſe eſt entraînée;
De la lumiere enfin diſtinguant tous les traits,
Il connoît à la fois ſa cauſe & ſes effets;
La Nature à ſon art n'opoſe plus d'obſtacles.
Deſcartes, tes travaux ſont autant de miracles;
Soleil, reſte immobile, et fixe dans ton cours,
Sur le Thrône des Cieux aſſieds-toi pour toujours;
Qu'aux loix du mouvement la Terre obéiſſante,
Dans l'Océan des airs ſoit ſans ceſſe flotante.
Et vous qui juſqu'ici nous étiez inconnus,
Mercure, Jupiter, Saturne, Mars, Venus,
Planettes, qui des Cieux ornez l'immenſe voûte;
Deſcartes pour jamais a marqué votre route.
C'eſt ainſi qu'éclairant les yeux de l'Univers,
Il ôta le bandeau dont ils étoient couverts:
Ainſi faiſant ceſſer la triſte léthargie,
Où la France long-temps languit enſevelie,
Des Beaux Arts endormis il hâta le réveil,
Il retira l'eſprit d'un ſi honteux ſommeil,
De la nuit de notre ame il chaſſa les ténebres.
Par lui tous les Talens ſe rendirent célebres;
Louis fit oublier et Rome et ſes Céſars,
A l'ombre des lauriers il cultiva les Arts.

Leur

Leur tige par ſes ſoins devenant plus féconde,
Etendit ſes rameaux juſques-aux bouts du monde;
Et partout répandant et ſes fleurs et ſes fruits,
Nous fit chérir la main qui les avoit produits.
Mais à ſon Dieu fidele, et Philoſophe ſage,
Deſcartes l'adora dans ſon ſublime ouvrage;
Et gardant le reſpect que l'on doit à ſon nom,
Sçut toujours à la Foi ſoûmettre la raiſon.

On a dû expliquer l'Enigme & le Logogryphe du Mercure de Mai, par *le Cornet à jouer les Dez*, & par *Platon*, dans lequel on trouve *Paon*, *Po*, *Laon*, *Plat*, *Pan*, *Pal*, *Ton*, & *Pont*.

ENIGME.

Victime de la sûreté,
Hélas! je brûle et me conſume;
Pour l'Amour, pour l'Etat, pour la Société,
Pour un rien ſans ceſſe on m'allume.
Lecteur, j'ai cependant de glorieux emplois;
Gardienne et dépoſitaire
Des secrets révérés des Princes et des Rois,
Je les tiens renfermés, et ſçais ſi bien les taire,
Que mon Porteur ne peut pénétrer leur myſtére,

Digitized by Google

Sans violer en moi le plus sacré des droits.
Enfin si la Parque cruelle
Etend quelqu'un dans le cercüeil,
J'en donne au loin la premiere nouvelle,
Et même j'en porte le deüil.

F. Flocard, à Paris.

LOGOGRYPHE.

Huit lettres composent mon nom,
Il est aussi connu que celui de Garguille;
Je suis dans l'Almanach, quand l'Almanach est bon,
J'habite sans distinction
Chés le riche et sous la mandille.
Cinq six, un, huit, et sept, une jeune Beauté
Par modestie ou par caprice
Rit elle des transports d'un Amant maltraité?
Pour exprimer son injustice,
Il compare son cœur à ma ferocité.
Un, huit, six, trois et sept, je suis bonne en pâté.
Huit six, cinq, je soûmets à mon pouvoir suprême
Le rubriquaire scrupuleux,
Quelquefois dans un Lieu je suis toûjours le même,
Mais je change selon les Lieux.
Huit, six, je nais au sein des Jeux,
Je fréquente toujours la Jeunesse etourdie,

Quel-

Digitized by Google

Quelquefois je déride un Vieillard cathéreux,
Et le Bourgeois peu sérieux,
Si je ne suis de la partie,
A la meilleure Comédie,
Malgré ses traits ingénieux;
Gronde, siffle, baille et s'ennuie.
Trois, deux, quatre, sept, 5, dans mon chetif emploi,
Je suis moins méprisé, quand j'apartiens au Roy.
Sept, deux & trois, pour l'ordinaire
Quoique je sois de mince aloi,
Je suis pourtant si nécessaire,
Qu'on ne peut se passer de moi.
2. 6. 4. avec art sans sçavoir la cuisine;
Je puis relever un ragoût.
Je ne me flate pas de réüssir partout;
Aussi, pour qui me hait malheur, quand je domine.
Trois, deux, quatre, j'habite au pied d'une colline.
Un, quatre, trois, profitez de l'avis;
Qui croit me prendre est souvent pris.

Par M. Gaultier.

LOGOGRYPHUS.

Horrida sum, fateor, necnon Mortalibus ægra;
Plura tamen mecum fero jucundissima eisdem.
Quinque pedes igitur de nonis selige, Lector,
Tunc tibi Thessalia Locus acceptissimus umbris

Digitized by Google

Exurget : modo sex sumas, variata subibit
Stragula : quinque aliis Fictoris facta figurant :
Quod fert Sylvicola, & quod vilis Bellua fingit
Dant quatuor: demum quinque aspera septa ministrant:
Si trinis gradiar pedibus, fulcimen habebis :
Cum quatuor postremò, operosa Volatilis adsum.

NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX-ARTS, &c.

CE qu'il y a, sans doute, de plus recommandé & de plus capital dans la Religion, & qui est trop négligé par les Peres & Meres, c'est l'éducation de leurs Enfans ; indépendament de l'état qu'ils pourront embrasser un jour, il faut toujours les élever en Chrétiens, les remplir de bonne heure des maximes de l'Evangile, & se hâter de les former aux mœurs du Christianisme ; en un mot, il faut poser le fondement, qui est Jesus Christ, & bâtir là-dessus. Tout ce qu'on peut, ou peut-être tout ce qu'on doit y faire entrer des usages reçûs dans la Societé civile, ne doit rien tenir de l'esprit du Monde, mais avoir un raport intime à la Religion, & faire une partie essentielle de la Pieté qu'on doit avoir dans tous les états.

C'est

Digitized by Google

C'eſt là-deſſus que roule la principale difficulté de l'Education Chrétienne des jeunes Personnes.

Le Livre qui a pour titre, DE L'EDUCATION CHRE'TIENNE DES FILLES, Ouvrage diſtribué en plusieurs Inſtructions sur les Sujets les plus importans de la Morale, &c. *A Paris*, chés André *Delâguette*, ruë S. Jacques, au-deſſus de la ruë des Noyers, au Bon Paſteur & à S. Antoine, 1740. volume *in*-12. de 350. pages, non compris la Préface & la Table des Inſtructions & des Chapitres, qui ſe vend 2. livres relié.

Ce Livre, dis-je, entre dans le fonds de cette Education, il en expoſe les devoirs d'une maniere claire & méthodique; il les établit par des raisonnemens auſſi ſolides qu'ils ſont bien préſentés. Tout y eſt apuyé sur les autorités les plus certaines; des Exemples bien choisis y confirment partout les regles. Comme on ne trouvera certainement ici rien de relâché, on n'y verra rien non plus qui puiſſe paroître outré & impraticable aux personnes qui, comme parle S. Paul, veulent se sauver par les enfans qu'elles auront mis au monde. Au reſte, ce Livre, dont le titre semble ne regarder que l'Education des fille, eſt également utile aux jeunes gens & à toutes les personnes chargées de leur conduite; les Principes de la Morale étant communs

Digitized by Google

muns à tous les Chrétiens & proportionnés aux besoins de tous les âges, de tous les Sexes & de toutes les conditions.

Au Chapitre troisiéme, page 73. où notre Auteur fait voir qu'une Mere doit former sa fille à toutes les bienséances de sa condition, il s'explique ainsi : *Cette Mere ne doit souffrir à sa fille ni grossiereté dans ses manieres, ni impolitesse dans ses mœurs. Elle doit même la former aux usages du monde, qui ne sont pas mauvais, & lui apprendre à éviter le ridicule où l'on ne manque jamais de tomber, quand on se distingue par des singularités, qui ne sont pas conformes au temps où l'on vit, aux Lieux où l'on se trouve, à la condition où l'on est né, aux personnes avec qui l'on est obligé de lier & d'entretenir commerce, &c.*

Dans la seconde Instruction, qui roule sur les Spectacles, p. 37 il s'explique en ces termes : *C'est le monde avec tous ses charmes & toutes ses pompes, qu'on représente dans toutes les Comédies ; comme dans le monde tout est sensualité, curiosité, ostentation, orgueil, on y fait aimer toutes ces choses, puisqu'on ne songe qu'à y faire trouver du plaisir.*

Et plus bas, page 41. *Le grossier qu'on retranche des Spectacles, feroit horreur si on le montroit ; l'adresse de le cacher ne fait qu'y attirer les volontés d'une maniere, qui pour être plus délicate, n'en est que plus périlleuse.*

Dans

Digitized by Google

Dans l'Instruction quatriéme sur les Chansons, Chapitre 2. page 98. notre Auteur fait voir pourquoi elles deviennent si pernicieuses. *Cette ardeur si passionnée*, dit-il, *pour le plaisir, ces invitations a joüir du beau temps & de la jeunesse; cette crainte de voir échaper le moment d'une félicité passagere, ces soupirs si souvent réiterées à pour la possession d'un objet frivole; toutes ces expressions licencieuses qui retentissent partout dans les Opera, & mille autres qui composent les Chansons, sont indignes des Chrétiens; le S. Esprit les a foudroyées de ses anathêmes dans ces Impies dont parle le Livre de la Sagesse: Employons, &c.*

Sur la lecture des Romans, page 123. *On voit*, continuë l'Auteur, *de jeunes personnes que la lecture de ces sortes d'Ouvrages rend sans retenuë dans leurs regards, sans circonspection dans leurs paroles, sans choix dans leurs amitiés, toujours disposées à se communiquer & à se répandre, ne craignant pas de plaire, aux dépens même de la modestie; ... & portant dans toutes leurs manieres les marques d'une facilité pleine d'indiscretion.* Après avoir fortement recommandé la lecture des Livres Saints, & en général toute lecture pieuse; voici l'instruction judicieuse que donne notre Auteur, page 136. *Le desir de s'instruire de ses devoirs, pour être loüable, doit être reglé, mais la curiosité est un mal;*

ainsi

Digitized by Google

ainsi il faut élever les filles dans la simplicité de la Foi, ne leur permettre la lecture d'aucun Livre contentieux & les contenir dans les bornes de cette sage modération que S. Paul recommande. Comme elles sont naturellement curieuses, la vivacité les emporte quand on les laisse à elles-mêmes, & si elles s'abandonnent à la passion de devenir sçavantes, elles se rendent pour le moins ridicules.

Il s'exprime ainsi sur les Modes, & Parures. *Tous les usages du monde ne sont pas mauvais, mais il n'y a guere de Modes qu'on ne doive compter parmi les mauvais usages du monde. Il faut absolument renoncer à toutes les modes qui blessent l'honnêteté & qui entretiennent le luxe, à toutes celles qui engagent à des dépenses excessives, & fomentent le desir de plaire, &c.* page 145. & suiv.

Les Regles des mœurs s'étendent à tous les temps; le S. Esprit qui les a dictées, ne change point : ainsi il faut dire, ou que les parures excessives sont opposées au Christianisme, ou que le S. Esprit s'est trompé, &c. pag. 152. & 153.

Voici la description que fait l'Auteur de la vie molle & peu Chrétienne que menent une grande partie des femmes. Instruction septiéme, page 197. *A la vérité elles ne donnent rien aux passions criantes, ni aux vices grossiers; mais aussi elles ne refusent rien aux sens. Nulle douceur qu'elles ne veüillent goûter;*

nul

Digitized by Google

nul divertissement qu'elles ne tâchent de se ménager ; nul amusement dont elles ne se fassent une occupation ; nuls jours pleins ; une vie toute vuide, quant aux obligations de la Religion, &c.

Sur l'usage du temps, page 207. *C'est tout renfermer en peu de mots que de vous dire que le temps est le prix de l'Eternité ; que notre bonheur & notre malheur éternel dépendent du bon ou du mauvais usage que nous ferons de ce petit nombre de jours qui composent notre vie, & que l'empressement d'un Chrétien à en bien user, doit égaler la rapidité avec laquelle ils s'écoulent.*

Dans l'Instruction neuviéme sur le Commerce du monde, l'Auteur s'explique ainsi, page 232. *On y peut ajoûter que les mœurs des Mondains ne furent jamais plus corrompuës, leurs maximes plus libres, leurs exemples plus contagieux, leurs habitudes plus mauvaises ; que les vices ne furent jamais plus artificieusement palliés, ni les vertus plus malignement défigurées. Ainsi le monde ne fut jamais plus dangereux, &c.... Ce qu'on peut dire de plus certain, c'est qu'il est donné à moins de personnes qu'on ne pense, de conserver dans le monde l'innocence qui convient aux véritables Chrétiens, & que rien ne marque mieux la difficulté d'accomplir le Précepte de ne point aimer le monde, que la rareté de ceux qui l'accomplissent.*

Nous n'entrerons dans aucun détail sur ce qui

Digitized by Google

qui concerne les Jeux & les Divertissemens ; cet Article qui est traité avec étenduë dans cet Ouvrage, mérite d'être lû tout entier.

L'Instruction onziéme, qui traite du choix d'un état, fait la derniere de cet Ouvrage. L'Auteur, dans le second Chapitre, où il fait voir que les Peres & les Meres doivent par une éducation Chrétienne préparer leurs Enfans à l'état où Dieu les apelle, page 299. s'énonce en ces termes : *Les Peres & les Meres doivent souvent rapeller leurs Enfans aux promesses de leur Baptême ; les élever selon les maximes de l'Evangile ; les préserver de bonne heure d'une erreur presque générale, que le commun des Chrétiens est dispensé, au moins jusqu'à un certain point, de la pratique de plusieurs vertus, & que la retraite, le silence & la mortification des sens ne conviennent qu'aux personnes Religieuses . . . . Qu'à quelque état qu'on soit apellé, on doit mener une vie reglée, avoir ses heures de priere, de lecture & de travail, fuir le luxe, le faste & la vie molle, vivre avec tempérance dans le plaisir, avec frugalité dans l'abondance, avec humilité dans l'éclat, &c.*

EPITRE sur la pureté des mœurs Ecclesiastiques, Poëme en Vers Alexandrins de M. l'Abbé *Nadal*, de l'Académie Royale des Belles-Lettres. *A Poitiers*, chés *Jacques Faulcon*.

L

LE DOYEN DE KILLERINE, Histoire Morale, composée sur les Mémoires d'une illustre Famille d'Irlande, & ornée de tout ce qui peut rendre une lecture utile & agréable. Par l'Auteur des Mémoires d'un Homme de Qualité, sixiéme & derniere Partie, 1740. Ce Volume & l'Ouvrage complet se vend *à Paris*, chés *Didot*, Quai des Augustins, à la Bible d'or.

TRAITE' des Dissolvans propres contre la Pierre, & sur la maniere de la guérir, ainsi que la Goutte, par le moyen des alimens. On fait voir dans cet Ouvrage par la raison & par l'expérience, qu'il est très-possible de dissoudre la Pierre, soit dans les reins, soit dans la vessie, & de prévenir le retour de la Goutte par une nourriture convenable, & en suivant une diette particuliere. Ce Traité est entremêlé d'Observations, qui ont pour but d'aprendre aux Personnes de constitutions ou de complexions differentes, comment elles se doivent conduire dans le choix & dans l'usage des alimens, pour se conserver la santé. On y a joint des Regles particulieres sur le même sujet pour ceux qui sont attaqués de rhumes, de fievres, de toux, d'asthmes, de coliques, de douleurs d'estomach, de maladies des nerfs, d'hidropisies, de tumeurs ou de scorbut; publié à l'usage des

Digitized by Google

des Familles, par Théophile *Lobb*, Docteur en Médecine, & Membre de la Societé Royale. *A Londres* chés Jacques *Bukland. Le Livre est en Anglois.*

M. GALLIMARD vient de publier deux Cartes, dont l'une, qui traite de l'Arithmétique, jusqu'à la Regle de trois, en découvre les principes d'une façon si démonstrative, qu'il n'y a personne qui ne puisse s'en donner l'intelligence de soi-même & en peu de jours. La seconde Carte démontre les principes de l'Algebre d'une façon également distincte, en y admettant la comparaison des nombres; ensorte que cette Science qui sembloit se refuser par son abord, à la plûpart des personnes qui cherchent à s'en instruire, paroît ici se familiariser avec ceux même qui n'en ont pas les premiers Elemens. Après les Reflexions qui ont été faites sur ces deux Ouvrages, on peut assûrer que tous ceux qui prendront la peine de les lire, en tireront de grands avantages, & qu'outre qu'ils y trouveront à s'instruire à fond de l'Arithmétique & en très-peu de temps, ils s'ouvriront de plus une voye facile pour aprendre les Mathématiques, dont le Calcul Algébrique est la baze, & se trouve dans la meilleure partie de leurs Démonstrations.

Il est aisé de s'apercevoir que l'Auteur s'est fait

Digitized by Google

fait une étude particuliere d'instruire commodément le Public, en lui offrant ces deux Cartes, où dans un Discours extrêmement serré, mais clair & tout-à fait démonstratif, il a sçû traiter à fond de tout ce qu'elles renferment & le mettre à la portée des moins intelligens & des Lecteurs les moins dociles, qu'il conduit comme par la main, à l'éclaircissement de toutes les difficultés qui peuvent se rencontrer, & qui se trouvent aplanies à mesure qu'elles se présentent, par des démonstrations sensibles, tirées du principe même de la chose qu'elles traitent; ensorte que ce qui eût pû faire la matiere d'un Volume, se trouve réduit en deux pages, pour ainsi dire, par ce rafinement.

Ces deux Cartes se vendent à Paris, chés Quillau, *rue Galande, & chés* Saugrain, *au Palais.* Tous les Exemplaires sont paraphés par l'Auteur.

NOUVEAUX AMUSEMENS DU CŒUR ET DE L'ESPRIT, Nombres IV. V. VI. VII. & VIII. Les Feüilles de cet Ouvrage Périodique se distribuënt tous les Mardis chés la *veuve Pissot*, Quai de Conty, à la descente du Pont Neuf. Le prix de chaque Feuille est de *quatre sols.*

La Suite des *Reflexions sur l'Amour* est écrite dans le V. Tôme avec délicatesse, &

si

si l'Auteur soûtient une mauvaise cause, on peut dire qu'il la défend avec beaucoup d'esprit. Voici comment il s'exprime.

» La Bruyere a dit que l'homme qui vit » dans l'indifference, est celui qui n'a point » encore vû l'objet qu'il doit aimer. Cette » refléxion m'a conduit à penser que la femme qui se pique de constance, est celle » qui n'a point encore vû l'homme qui doit » la rendre infidelle, ...

» *Page* 75. La curiosité contribuë autant » que la vanité, à causer des infidélités; & » je ne croirai pas me tromper quand je dirai, qu'il y a dans le Monde plus de femmes » que d'hommes, infidelles. Une seule sert à » satisfaire notre curiosité sur toutes les autres; au lieu qu'un seul homme ne suffit » pas à contenter celle d'une femme sur notre compte . . . . .

» *Page* 76. Dans les commencemens d'une intrigue amoureuse, un homme peut aisément se contenter des preuves exterieures » qu'une femme lui donne de sa tendresse. » Il lui voit alors joüer presque le même personnage que lui. Elle y met autant du sien » que lui-même : mais comme elle peut » continuer à tenir avec lui la même conduite, en même temps que son cœur lui » parle pour un autre, il est naturel qu'il » exige les marques de la tendresse d'une

» femme

» femme, qu'il juge les plus solides. Ainſi » concluons qu'il ne la porte à une premiere » foibleſſe que pour ſe convaincre qu'il eſt » aimé, & qu'il ne la conduit à d'autres, » que pour être certain qu'elle eſt conſ- » tante. . . . . «

» *Page* 79. Si le mérite ſeul faiſoit im- » preſſion ſur le cœur d'une femme, elle ne » ſeroit jamais accuſée de légéreté. Elle ne » trouveroit pas l'amour d'un Sexagénaire » plus ridicule que celui d'un autre : enfin » ſon cœur ne pourroit mieux lui réſiſter » qu'à un autre. Un homme de ſoixante ans a » ſouvent plus de mérite à cet âge, qu'il n'en » poſſedoit à trente : il plaiſoit à trente ans, » à peine s'attire-t-il un regard d'une fem- » me, à ſoixante.

Parmi les Poëſies qui ſont en grand nombre dans ces nouvelles Feüilles, on a donné une Epitre de M. *Robbé de-Beauveset*, qui mérite l'attention des Lecteurs.

Le Nombre 5. contient de la Critique Litteraire ſur quelques Livres nouveaux, & des Stances ingénieuses, ſous le titre de *Jeux de la Fortune*, avec un Compliment à M. *de Breteuil*, Miniſtre de la Guerre. La Vérité en eſt la Muſe.

L'Epitre ſur l'Eſprit, par M. *de la Solle*, péche du côté d'une certaine exactitude. On eſt choqué de la répétition fréquente des mêmes

Digitized by Google

mêmes sons, dont une oreille délicate eſt bleſſée. On reproche a la Poeſie Françoiſe la monotonie de la rime, les Poetes sont donc intéreſſés à ne pas donner prise sur eux par le retour ſtérile de rimes semblables. Le nombre 6. contient encore des Réflexions sensées sur le Goût, & une Epigramme, que voici.

C'eſt ſans raiſon, Eſprits mordans,
Qu'au Sexe vous cherchez querelle;
Je vous ſoûtiens qu'il fut un temps,
Où l'on vit la femme fidelle.
Qu'on ſe rapelle ces inſtans,
Où du Monde Jupin noya les habitans;
A Deucalion, à ſa femme,
Il eut ſoin d'épargner ce deſtin rigoureux:
L'Epoux, dès ce moment, fut certain qu'en ſon ame
Sa moitié nourriſſoit une conſtante flâme;
Et ſon bonheur dura juſqu'au jour malheureux
Qu'il leur fallut jetter des pierres derriere eux.

Les nombres ſept & huit contiennent d'abord une Réponse très-vive aux Réflexions sur l'Amour. C'eſt l'ouvrage d'une *Dame ſupérieure aux préjugés vulgaires*, suivant la Note de la page 149. Voici ce qu'elle dit de l'Amour.

» Le véritable Amour, bien different, se » connoîtra aux marques que j'en vais don-

» ner,

Digitized by Google

» ner. Premierement, il faut qu'un homme se » détache de ses propres interêts, pour n'être sensible qu'à ceux de l'objet aimé. » Loin de l'engager à manquer à la vertu, il » doit chérir la gloire de sa Belle, plus que la » sienne propre. Ambition, Fortune, Volupté, tout doit être sacrifié à ce qu'on » aime. Voilà les preuves du véritable amour. » J'ajoûterai, pour me servir des expressions » d'un illustre Auteur de nos jours :

Qu'on me le trouve, et j'aimerai.

Les Vers suivans sont à la loüange de Mlle Pelissier.

Je ne chante point pour chanter :
Du vrai l'Auditeur est avide ;
Pour le forcer à m'écouter
Le sentiment est mon seul guide.
Admire qui voudra ces voix,
Dont les sons éclatans, sans choix,
Prétendent maîtriser la Scene.
Apollon n'aime pas le bruit :
Le sensible touche et séduit.
Ainsi prononce Melpomene.

L'Auteur des *Amusemens* rend compte au Public de plusieurs Livres Modernes. Son plan ne lui permet pas d'entrer dans un grand détail, aussi n'en parle-t'il que superficielle

Digitized by Google

ficiellement : il s'eſt cependant arrêté sur la troiſiéme partie des *Lettres de Thereſe*, au sujet deſquelles il donne quelques Observations.

Nous rendrons compte de la suite de ces Feüilles. Il n'eſt pas inutile de répeter ici un avertiſſement que nous avons donné l'année paſſée, au sujet des quatre premiers Tomes des *Nouveaux Amuſements du Cœur & de l'Eſprit*, & qui peut faire plaiſir à beaucoup de Perſonnes. Pour avoir une diminution conſiderable, & en même temps pour que le Recueil ſoit vendu relié très-proprement, on aura l'attention de s'adreſſer directement chés la Veuve PISSOT, Quai de Conti. Le Prix eſt de *Treize livres quatre ſols*.

RECHERCHES sur la nature & l'étenduë d'un ancien Ouvrage des Romains, apellé communément *Briquetage de Marſal*, avec un Abregé de l'Hiſtoire de cette Ville, & une Deſcription de quelques Antiquités qui se trouvent à *Tarquinpole*, par M. *Dartezé de la Sauvagere*, Officier du Régiment de Champagne, & Ingénieur ordinaire du Roy. *in*-8°. *A Paris*, chés *Jombert*, ruë S. Jacques, 1740. Brochure de 52. pages.

L'Auteur marque dans sa Préface, que cet Ouvrage n'a été entrepris qu'en conſéquence de l'attention de M. Lancelot pour

Digitized by Google

tout ce qui concerne l'Hiſtoire du Royaume de France, & qu'il ne l'a rendu public, que pour se rendre aux prieres de Dom Calmet, Abbé de Senones, dont il raporte la Lettre en entier. Après une description de la ſituation de Marsal, sur la Riviere de Seille, à dix lieuës de Mets, M. de la Sauvagere nous aprend que son ancien nom étoit *Bodatium*; & il ajoûte d'aſſés fortes preuves que la racine *Bod*, ſignifioit chés les anciens Germains, une *Mare*, un *Marais*, un *Pays de boue*; & qu'à l'égard du nom de *Marsal*, c'eſt un composé du nom de *Mare* & de *Salia*, qui eſt celui de la Riviere qui y paſſe. Ce fut l'incommodité d'un terrain ſi bourbeux qui y fit placer par les Romains une quantité prodigieuse de briques, afin qu'on pût paſſer deſſus. Il y en a de toutes grandeurs & de toutes les formes. Quelques-unes paroiſſent avoir été entortillées autour d'un morceau de bois, dont on voit encore l'empreinte; on voit à d'autres la figure des doigts de ceux qui les ont maniées toutes molles. La Ville de Marsal eſt aſſiſe sur ce Briquetage: il y a des endroits dans le voiſinage où on le voit à découvert, d'autres où il faut creuſer pour le trouver, s'étant formé par ſucceſſion de temps un second Marais sur le premier. L'Auteur a obſervé que le Marais de deſſous le Briquetage, eſt une vase

Digitized by Google

extrêmement gluante, & qui n'a point de fond. Le second Marais a quelquefois jusqu'à onze pieds d'épaisseur. Ce qui prouve que ce Briquetage est au moins du temps des Romains, est qu'on a trouvé en quelques endroits des fourneaux bâtis dessus, avec un Vase, dont l'Inscription CASSIUS FECIT, marque que cette Fabrique apartenoit à un Romain.

On avoit avancé dans quelques Dissertations, que ce Briquetage étoit une voute qui avoit été faite pour porter un Aqueduc depuis Dieuse jusqu'à Moyenvic; ou que le feu s'étant mis autrefois dans le Marais, c'étoit ce qui en avoit cuit la terre, mais les empreintes des doigts qu'on voit dessus, est une preuve invincible contre ce dernier sentiment. L'Auteur hésite avec raison, s'il raportera une Tradition, qui porte qu'un Tarquin avoit bâti un Fort dans le Lieu voisin, qui en a retenu le nom de *Tarquinpole*; en effet il y a assés lieu de la rejetter, après les preuves qu'il raporte que ce n'est que depuis peu qu'on a donné au nom de ce Village un air moitié Romain & moitié Grec, & que si on consulte les anciens Titres, on y trouvera dequoi reconnoître que c'étoit *Tarkemphuld*, ce qui signifioit *Desseché Marais*.

Ce Lieu de Tarkemphoul, situé au milieu de l'Etang de l'Yndre, paroît avoir été autrefois

Digitized by Google

trefois considerable. On y voit des débris de mur d'une grande épaisseur, l'emplacement d'un gros Château, & une Chaussée Romaine. Il y a des restes d'Inscriptions, où on lit le nom d'un *M. Monianius Magnus*, & quelques restes de Statuës antiques, mais fort mutilées. On découvre journellement en ce Lieu d'anciennes Médailles Romaines. On continuë, dit l'Auteur, à y démolir tous les jours, & on n'y laisse que ce que les outils les plus acerés n'en peuvent emporter. Ici cet Ecrivain déplore que tant de Monumens aussi respectables deviennent une carriere publique, & que de pareilles Antiquités se trouvent anéanties par d'ignorantes mains, qui n'en connoissent que le prix de la matiere.

M. de la Sauvagere s'étend dans le reste de sa Dissertation à raporter tout ce qu'il a pû trouver sur Marsal. Il dit en passant un mot sur Dieuze, qu'il assûre être le *Decempagi* de l'Itineraire d'Antonin, à égale distance de Metz & de Saverne, c'est-à-dire à vingt milles de l'un & l'autre endroit. Marsal est célebre par le martyre de S. Livier, arrivé vers le milieu du V. siécle. C'étoit un Chrétien qui conduisoit des troupes contre les Barbares. Cette Ville a depuis apartenu aux Evêques de Metz : mais ce sont des Faits qui sont dans tous les Dictionaires. Le

Digitized by Google

reste est comme une espece de Chronique de Marsal ; & il seroit à souhaiter que toutes les petites Villes de France en eussent une aussi détaillée. Les Planches qui terminent cet Ouvrage, sont très-belles & bien gravées. On y entre dans un détail qui représente les choses comme si on les voyoit sur les Lieux. Nous esperons que si l'Auteur donne une seconde Edition de son Ecrit, il voudra bien fournir au Public une Notice de Dieuze, de Moyenvic, & autres Lieux principaux, nommés dans les Planches qu'il a fait graver. On ne sçauroit desirer avec trop d'empressement une Description détaillée de toute la France, & de tout ce qui se peut dire d'historique sur chaque Lieu. La vraye prononciation du nom de chaque Province ou de chaque Contrée seroit aussi très-utile à sçavoir. M. de la Sauvagere n'a pas oublié de marquer à la page 15. que dans le Canton du Pays Messin, dont il parle, c'est-à-dire, aux environs de Marsal, les habitans ne prononcent aucune R dans leur langage, (semblables en cela aux Chinois, qui ne connoissent pas cette lettre,) & qu'ils disent *Maa* au lieu de Marsal, d'où il pourroit venir qu'ils disent aussi *Taquimpole* pour Tarquemphoul.

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE *de la Ville de Montpellier. Contenant l'origine de son Eglise, la*

Digitized by Google

la Suite de ses Evêques, ses Eglises particulieres, ses Monasteres Anciens & Modernes, ses Hôpitaux. Avec un Abregé Historique de son Université & de ses Colleges. Par Messire Charles DEGREFEUILLE, *Prêtre, Docteur en Theologie, Chanoine de la Cathédrale.* I. Vol. *in-fol. A Montpellier, chés les Srs* Rigaud *Pere & Fils, Marchands Libraires, à la Bible d'or,* M. DCC. XXXIX.

Cet Ouvrage est dû au zele & à la sagacité de M. l'Abbé *Degrefeüille*, qui a aussi travaillé à l'Histoire Civile de la Ville de Montpellier. Il est proche Parent de M. *Degrefeüille*, Président de la Chambre des Comptes de la même Ville, que nous avons eû l'honneur de voir à Paris, lequel se distingue aussi dans la belle Litterature, & en particulier dans l'Etude de la sçavante Antiquité. L'Histoire Ecclesiastique de Montpellier ne pouvoit guére tomber en de meilleures mains; elle est en effet remplie de Reherches curieuses, utiles, édifiantes, & mises dans un ordre qui plaira, sans doute, aux connoisseurs; écrite d'ailleurs dans le style convenable, & avec une pureté de langage qui ne se trouve pas toûjours dans les Ecrivains de Province.

Nous allons donner le Plan de cet Histoire; ce qui nous dispensera d'entrer dans un détail qui nous jetteroit au-delà de nos bor-

Digitized by Google

nes ordinaires. Comme l'Eglise de *Maguelone* a souffert divers changemens considérables depuis son Etablissement, l'Auteur a crû que pour les rendre plus sensibles au Lecteur, il devoit en faire les principales Epoques de son Histoire. Ainsi après avoir raporté dans le I. Livre tout ce qu'on trouve de plus certain sur son origine, & sur ses premiers Evêques, jusqu'à la destruction de Maguelone, sous Charles Martel, il parcourt dans le II. les Evêques qui tinrent le Siége au Lieu nommé *Substantion*, pendant 300. ans. Ils retournerent ensuite à Maguelone dans le XII. siécle, où ils établirent une nouvelle maniere de vivre parmi les Chanoines, ce qui fait le sujet du III. & du IV. Livres. Enfin sous le Roy François I. le Siége de Maguelone & son Chapitre ayant été transferés à Montpellier, ils y furent exposés à tous les troubles que les Calvinistes causerent dans cette Ville, jusqu'à l'heureux Regne de Louis XIII.

L'Histoire particuliere des Monasteres & des Hôpitaux a parû à notre Auteur avoir une si grande liaison avec celle des Evêques, qu'il a crû ne pouvoir pas se dispenser d'en faire des Articles particuliers, tant pour la satisfaction des Personnes qui demeurent dans ces Lieux, que pour servir de confirmation à tout ce qui en est touché dans cet Ouvrage. Il

Digitized by Google

Il a crû aussi devoir comprendre dans le même Volume l'Article particulier de l'*Université de Montpellier*, à cause de la Prérogative des Evêques de ce Siége, d'en être les Chanceliers. Et pour ne pas omettre les Personnes distinguées par leur piété, qui sont originaires de cette Ville, ou du Diocèse, l'Auteur donne un Abregé de leur Vie, comme la Partie la plus précieuse d'une Histoire Ecclésiastique.

Enfin pour donner des preuves de tout ce qui est dit dans l'Histoire des Evêques, il ajoûte celle qu'*Arnaud de Verdale*, Evêque de Maguelone, écrivit dans le XV. siécle, sur tous ses Prédecesseurs, dont le P. *Labbe* a donné des Fragmens dans sa Bibliothéque, lesquels sont ici inserées en entier, ayant, dit l'Auteur, été assés heureux pour en recouvrer les originaux de feu M. *Plantavit de la Pauze*, Evêque de Lodeve, & du célebre François Bosquet, Evêque de Montpellier.

Tel est le Plan de cette Histoire, contenuë en XIII. Livres, & formant un Corps d'Ouvrage de plus de 450. pages, parfaitement bien imprimé. Il est à souhaiter pour l'exécution entiere du Projet, que l'Auteur enrichisse bien tôt le Public de l'Histoire Civile de la même Ville.

Digitized by Google

Regles pour former un Avocat, tirées des plus fameux Auteurs, tant anciens que modernes, avec un *Index* des Livres de Jurisprudence les plus nécessaires à un Avocat. Nouvelle Edition. Dédiées à Mrs les Avocats au Parlement. *A Paris*, chés *Mesnier*, ruë S. Severin, au Soleil d'or, ou au Palais, Grand'-Salle, même enseigne. 1740. Vol. *in*-12. de 364. pages.

Cet Ouvrage est de Mᵉ *Biarnoy de Merville*, ancien Avocat au Parlement, connu par plusieurs Traités de Jurisprudence qu'il a donnés au Public. Celui-ci parût pour la premiere fois en 1711. La nouvelle Edition que l'on vient d'en faire, a été revûë & corrigée en beaucoup d'endroits, surtout pour en rendre le stile plus correct, & le langage plus pur; & on y a ajoûté à la fin un *Index* des Livres de Jurisprudence les plus nécessaires à un Avocat, lequel n'étoit point dans la précedente Edition.

Rien n'étoit plus convenable que de dédier à l'Ordre des Avocats, un Recueil de Regles qui ont pour objet de former un Avocat: c'est aussi ce qui a engagé l'Auteur à dédier cet Ouvrage à ses Confreres. Celui que le sçavant Dom *Mabillon* avoit donné au Public sur l'Etude des jeunes Religieux, & qui fut aplaudi de tout le monde, fit naître à M. de Merville l'idée de faire la même chose

Digitized by Google

chose pour les jeunes Avocats. Les Regles qu'il a recueillies dans cette vûë, sont divisées en plusieurs Titres ou Chapitres.

Le I. Traité de ce Chapitre, parle de l'Eloquence en géneral; mais l'Auteur la ramene à son objet, c'est-à-dire, à l'Eloquence du Barreau. » Personne n'ignore, dit-il, que » l'Eloquence n'a pas été seulement l'ornement d'Athenes & la gloire de Rome, » mais encore de presque tout le monde. » Avant qu'il y eût des Platons & des Démosthenes dans la Grece, des Photius & » des Ciceron dans l'Italie, il y en avoit eû » dans la Chaldée & dans la Palestine.

» Mais sans sortir de nos terres, les François n'ont-ils pas toûjours excellé dans » l'art de bien dire? Il semble même qu'ils » reçoivent ce talent avec la vie. Aussi voyons-» nous que dans tous les temps la France a » excellé dans l'Eloquence du Barreau, & » que les grands Hommes qui se sont distingués dans cette noble carriere, ne cédoient en rien aux Démosthenes, aux Sulpices, aux Hortenses, & aux Cicerons. » Et ne seroit il pas permis de dire que notre » Eloquence a des beautés, des graces, un » ordre, une élegance que ces anciens Orateurs n'avoient pas? Trouve-t-on dans les » Oraisons de Démosthenes & de Ciceron » l'ordre qui se trouve dans les Plaidoyers

Digitized by Google

» des célebres Orateurs qui ont parû dans » tous les temps dans nos Parlemens & autres » Cours Souveraines ? Le ſtyle imperieux des » Grecs & des Romains, a-t il quelque raport » avec la douceur & la modeſtie du ſtyle Fran- » çois ? Ne ſçavons-nous pas que quand nos » Rois ont parlé dans les Aſſemblées des » Etats, & que l'Eloquence Françoise y séoit, » la Couronne sur la tête & le Sceptre à la » main, leur Majeſté étoit toujours tempe- » rée par la douceur, & leur autorité accom- » pagnée de graces ? Quelle difference n'y a- » t-il point entre l'Areopage d'Athenes & le » Sénat de Rome, & nos Parlemens & Cours » Souveraines, entre les Philippiques des » uns & les Remontrances des autres, entre » les Démoſthenes & les Cicerons, & nos » Avocats Généraux qui requierent, & nos » Avocats qui plaident ? &c.

Dans le Titre suivant, l'Auteur traite de la nobleſſe & des prérogatives de la Profeſſion d'Avocat ; il rapelle à ce sujet les titres éminens de *nobles*, *très-nobles*, & de *clariſſimes* & les graces & privileges que les Empereurs Romains avoient accordés aux Avocats ; ajoûtant qu'en France les Dignités les plus éminentes de la Magiſtrature ont été pendant pluſieurs ſiécles le prix & la récompense des Avocats qui s'étoient diſtingués au Barreau : qu'on a même vû des Souverains

descen-

Digitized by Google

descendre du Trône au Barreau, pour y plaider en qualité d'Avocats, comme firent Richard, Roy d'Angleterre, Antoine, fils d'Henri III. auſſi Roy d'Angleterre, un premier Souverain de Dauphiné, & pluſieurs autres Princes qui n'ont pas dédaigné de se faire recevoir Avocats; enfin que l'Eglise les a honorés de ses plus éminentes Dignités, même du Souverain Pontificat.

Dans un autre Titre, l'Auteur parle de la ſcience de l'Avocat, c'eſt-à-dire des differentes sciences, dont la connoiſſance lui eſt néceſſaire, ſçavoir, l'Eloquence, la lecture des Poëtes, l'Hiſtoire Sainte & Prophane, & tout ce qui eſt du reſſort des Belles Lettres, mais ſurtout l'Etude du Droit Civil & Canonique, des Ordonnances, Edits & Déclarations de nos Rois, des Coûtumes, de la Juriſprudence des Arrêts, des Traités de Droit & de Pratique.

Il donne ensuite les regles de la Compoſition, c'eſt à-dire, de la maniere de parler & d'écrire, qui convient à l'Avocat. Ce Chapitre eſt subdivisé en cinq Sections, où notre Auteur explique les regles des differentes parties de la Compoſition, ſçavoir, l'Exorde, l'expoſition du Fait, l'établiſſement des Moyens, la réfutation des Objections, & la Peroraiſon, ou Concluſion du Diſcours.

Digitized by Google

Il n'a pas oublié de parler de la Prononciation, & il donne les regles de la Déclamation propre au Barreau.

Enfin dans le dernier Titre il traite des differentes qualités de l'Avocat. Il dit que l'Orateur doit briller principalement par les bonnes qualités du cœur & de l'esprit, autant que par sa science & par ses talens, pour s'acquerir l'estime & la confiance des Magistrats & du Public.

Cet Ouvrage est curieux & instructif, principalement pour les jeunes Avocats, aussi bien que l'*Index* de Livres qui est à la suite. On n'a pas prétendu donner un Catalogue complet de tous les Livres de Jurisprudence, ce qui eût été trop étendu; on s'est borné à indiquer les Livres les plus nécessaires, tels que les Textes des Loix & des Coûtumes, les Commentaires & les Traités particuliers, les Livres de Pratique, &c. ce qui peut être fort utile, surtout dans les Provinces, où les jeunes gens ont moins d'occasions de connoître les Livres qui leur sont nécessaires.

Il parut à Urbin l'année derniere, un Volume *in*-8°. sur la Passion de N. S. intitulé: *Lezioni sopra la Passione del Signore.* L'Auteur de cet Ouvrage, est le sçavant M. *Averani*, Professeur ès Loix dans l'Université de Pise, qui a mis au jour plusieurs Ouvrages qui ont été reçus avec aplaudissement des Amateurs.

Digitized by Google

Amateurs des bonnes Lettres. Celui-ci paroît digne de la réputation de son Auteur, soit par l'érudition choisie, Sacrée & Profane, dont il est rempli, soit par les soins que l'Academie même de Pezaro a pris de le rediger & de le donner au Public. Il roule sur les principales circonstances de la Passion, & celle que l'Auteur semble avoir traitée avec le plus d'étenduë, est la fameuse Eclipse de Soleil, qui arriva au temps de la mort du Sauveur, que M. Averani soûtient avoir été & générale, & contre le cours de la Nature.

PLAN DE PARIS, commencé en l'année 1734 dessiné & gravé sous les ordres de M. MICHEL-ETIENNE TURGOT, Marquis de Sousmons, Seigneur de S. Germain-sur-Eaulne, Vatierville, & autres Lieux, Conseiller d'Etat, Prévôt des Marchands; *Henri Millon*, Ecuyer Conseiller du Roy, Quartinier; *Philipe le Fort*, Ecuyer. *Jean-Claude Fauconnet*, de Vildé, Ecuyer, Conseiller du Roy & de la Ville, Avocat en la Cour, Expéditionnaire de Cour de Rome; *Claude-Augustin Josset*, Ecuyer, Conseiller du Roy, Avocat en la Cour, Expéditionaire en Cour de Rome, Echevins de la Ville de Paris. *Antoine Moreau*, Ecuyer, Procureur & Avocat du Roy & de la Ville; *Jean-Baptiste-Julien Taitbout*, Chevalier de l'Ordre du Roy, Greffier en Chef; *Jacques Boucot*, Chevalier de l'Ordre du Roy, Receveur. Achevé de graver en 1739.

On s'est proposé en faisant graver ce Plan, de faire voir d'un seul coup d'œil tous les Edifices & toutes les ruës que Paris renferme ce qui ne pouvoit s'executer qu'en prenant quelques licences que les Regles austeres de la Géométrie & de la Perspective condamnent mais sans ces licences on auroit perdu une partie des objets les plus interessans, qui

Digitized by Google

qui se seroient trouvés cachés par d'autres, ou entierement défigurés. Quelques-uns des Fauxbourgs n'ont pû entrer qu'en partie dans le Plan, qui seroit devenu trop étendu si on les y avoit fait voir en entier. Quoiqu'on ait cherché à donner par cet Ouvrage une juste idée de cette grande Ville, on ne se flate pas d'y être parvenu, n'étant pas possible de rendre parfaitement à la fois, & l'immensité de cette Capitale, & la magnificence de toutes les parties qui la composent. Ce Plan a été levé & dessiné par *Louis Bretet*, gravé par *Claude Lucas*, & écrit par *Aubin*.

Il est en Perspective, gravé en vingt Planches, & orné avec autant de goût que de magnificence; se trouvant, lorsqu'elles sont rassemblées, d'une trop grande étendue pour être aisément conservé dans les Bibliotheques, & ces vingt Planches pouvant être reliées en volume, on a crû devoir, pour en faciliter l'usage, faire graver une vingt-uniéme Planche, dans laquelle le Plan est réduit en petit, suivant le même trait de la Perspective qu'on a observé dans le grand.

Ce Plan est réduit & divisé par des lignes qui forment 20 carrés égaux, dont chacun renferme l'espace juste & les differentes parties de la Planche à laquelle il a raport. Le chiffre qui se trouve dans un des coins de chaque carré du Plan réduit, indique la Planche qu'il représente, où l'on trouvera le même chiffre.

On voit très-distinctement sur ce Plan, tous les nouveaux accroissemens qui ont été faits; les Embellissemens & l'étenduë qui semble être fixée pour toujours, la grandeur de la Ville & des Fauxbourgs de Paris.

On y voit le nouveau Quartier de *Gaillon*, la Paroisse du *Roulle*, érigée en Fauxbourg de la Ville;

Digitized by Google

17. Ruës nouvellement ouvertes ou continuées en differens Quartiers; dix Eglises Paroiſſiales & autres, bâties à neuf ou agrandies; les Bâtimens de l'Hôtel-Dieu conſidérablement augmentés; le nouveau Pont des Cignes; le petit Pont reconſtruit, le Pont de Bois rebâti pour la communication de l'Iſle Notre-Dame à la Cité; les Quais de l'Ecole & du Louvre, revétus & conſtruits de neuf, avec des Ports, des Abreuvoirs & des Descentes que l'on y a pratiqués pour la facilité du Commerce & pour la commodité du Public; la ſupreſſion de la Porte de la Conférence; la continuation du Quai des Tuilleries, & les revêtemens des Foſſés qui forment aujourd'hui un magnifique abord & le plus beau point de vuë de Paris; la Porte de S. Honoré démolie & ſuprimée, pour faire au même endroit une entrée vaſte & convenable à la beauté de la Capitale du Royaume. Deux Châteaux d'eau; celui de la Samaritaine rebâti; celui du Palais Royal, conſtruit à neuf, avec une Place au-devant; huit nouvelles Fontaines dans les Lieux les plus éloignés; pluſieurs autres rétablies; la Place de Louis le Grand, décorée d'Edifices & entierement finie; deux nouvaux Marchés; l'Hôtel des Mouquetaires rebâti; un grand nombre de Palais & d'Hôtels de Princes, & de Seigneurs, qui ont choiſi dans les Fauxbourgs des emplacemens commodes, qu'ils ne trouvoient point dans l'interieur de la Ville. Les riches Citoyens ſuivoient déjà ces exemples, lorſque S. M. jugea qu'il étoit néceſſaire d'arrêter le cours des rapides accroiſſemens de Paris. On a marqué les bornes qui ont été poſées par les ordres du Roy, pour fixer l'étenduë de la Ville & des Fauxbourgs, & il n'eſt plus permis de bâtir au-delà de ces Limites. On y a diſtingué avec préciſion les Lieux, même les côtés des ruës où les Bornes ſont placées, il eſt

de

Digitized by Google

de l'interêt public d'en conserver la connoissance dans tous les temps. On y voit aussi plusieurs autres changemens & tout ce qui a été fait pour l'embellissement & pour la décoration de cette grande Ville.

L'Auteur de cet immense & laborieux Ouvrage, s'est surpassé lui-même ; mais que ne peut-on pas entreprendre & porter à sa perfection, sous les ordres & secouru des lumieres de notre illustre Prévôt des Marchands, dont la mémoire sera toujours en bénediction dans Paris ?

Piget, Libraire, Quai des Augustins, à l'Image S. Jacques, vend un volume *in*-12. intitulé : *Recueil d'Expériences & d'Observations Physiques sur la Pierre, & en particulier sur les effets du Remede de Mlle Stephens* ; par Mrs Morand & de Brémond, de l'Académie Royale des Sciences. Ce Volume sera incessamment suivi d'un autre Tome sur la même matiere ; nous donnerons l'Extrait de celui qui paroît le mois prochain.

QUERELA Adolescentis in Mensem Maium nimis pluviosum.

Quid tantum in superos peccavimus ? imbribus arva
Tota madent, densis maret sol conditus umbris,
Quò Zephiri dulces, quò dulcia gaudia ruris
Excessere ? Silent medio ceu tempore bruma
Attonita volucres, marcentibus aspera ramis
Poma harent, quin & gelidi inclementia Cœli ;
Spemque anni, & latas pluviis malè proteret uvas ;

Nimbosum

Digitized by Google

Nimbosum heu mensem ! heu pluvialia sydera Cœli !
Nempe erat hac nostro merces promissa labori ,
Hi dulces avium cantus , hac copia frugum ,
Hi lactis mustique lacus , hac pura voluptas !
Ergo pampinei , mea quondam gaudia , Colles ,
Vos rigua valles , vos dulcia rura Valete.

Le Sr *Delajutais* , Privilegié du Roy , demeurant à *Paris* , *ruë Tirechape, chés le Sr Bertrand* , Epicier, du côté de la ruë Betizy , continuë de donner avec succès sa *Poudre Royale Fébrifuge* , composée uniquement de Plantes, qui a la vertu d'épurer & séparer de la masse du sang toute sorte d'humeur fiévreuse ; évacuant aussi la bile & les glaires sans aucune violence , & sans crainte qu'elle cause jamais d'inflammation , ni qu'il en arrive aucun accident , & bien loin que les Malades se trouvent affoiblis par son opération , ils se trouvent , au contraire , par sa qualité cordiale , plus forts & plus légers ; c'est ce qu'on a reconnu dans les differentes Maladies qu'elle a guéries ; telles que les Fluxions de poitrine , Points de côté , Pleuresies , Dissenteries , Flux de sang , de-même que toutes sortes de Fievres , qui n'ont point procedé du vice de quelques Parties principales.

Les Expériences en ont été faites dans les Hôpitaux des Armées de S. M. dans plusieurs Colonies de la Compagnie des Indes , dans differentes Provinces du Royaume , en Hollande , de-même que dans Paris , & Lieux circonvoisins , suivant les Attestations , dont le Sr Delajutais est muni , faites par Gens dignes de foi , & très connus dans Paris.

Cette Poudre a été taxée par le Roy , à 10. sols la Prise.

CHANSON

Digitized by Google

CHANSON.

MEnage, cher Amant,
L'excès de ma foiblesse,
Ménage, cher Amant,
Mon amoureux tourment;
Contente-toi de ma vive tendresse;
Tu sçais que je n'aime que toi,
Et n'est ce point assés de te donner ma foi?
Te rendant plus heureux, tu perdrois ta Maîtresse,
Hélas! Tircis, hélas! en te rendant vainqueur,
Je perdrois pour jamais ton cœur.

CHANSONETTE;

LEs rigueurs de Climene
N'éteignent point mes feux;
Plus je porte sa chaine,
Plus j'en chéris les nœuds.

✻

Elle a de tous les charmes
Le fin, le gracieux;
L'Amour forge ses Armes
Au feu de ses beaux yeux.

✻

Du

Digitized by Google

NCE

oi ;
faitresse,
queur,

E ;

Du

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

Digitized by Google

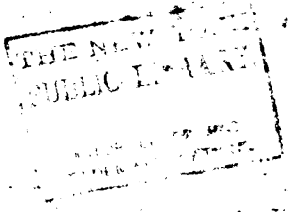
Digitized by Google

Du penchant de son ame
Ses sentimens vainqueurs
D'une divine flâme
Embrasent tous les cœurs.

✻

Ainsi sans esperance,
Mais non pas sans amour,
On brûle avec constance
Pour elle nuit & jour.

✻

Ah! soyez moins sévere,
Beauté pour qui je meurs,
Et d'un tendre mystere
Eprouvez les douceurs.

✻

La raison qui nous gêne,
Trahit tous nos désirs;
Enyvrons-nous sans peine
D'amour & de plaisirs.

✻

C'est par cette magie,
Que, sans monter aux Cieux,
On goûte en cette vie
Tous les plaisirs des Dieux.

Digitized by Google

SPECTACLES.

*BAJAZET PREMIER, Tragédie, représentée au Théatre François au mois d'Août dernier. Par M. le Chevalier de P.**** Extrait.

ACTEURS.

Tamerlan, Empereur des Tartares, *le Sr le Grand.*
Bajazet Premier, Empereur des Turcs, fait prisonier par Tamerlan, *le Sr Sarrazin.*
Astérie, fille de Bajazet, *la Dlle Dumesnil.*
Andronic, fils d'Emanuel, Empereur de Grece, *le Sr Grandval.*
Omar, Officier de Tamerlan, *le Sr de la Torilliere.*
Zaïde, Confidente d'Astérie, *la Dlle Jouvenot.*
Arcas, Confident d'Andronic, *le Sr Fierville.*

La Scene est à Samarcande, dans le Palais de Tamerlan.

CEtte Tragédie n'a pas eû beaucoup de représentations; l'Auteur en a interrompu le cours; voici la raison qu'il en donne lui-même, dans une modeste Préface qu'il a mise à la tête de l'impression : *J'ai jugé*

Digitized by Google

jugé à propos d'interrompre les représentations; mais ce n'eſt point, comme on l'a déja publié, par le chagrin de les voir mal exécutées : tous les Acteurs s'y ſont prêtés de bonne grace. Celui qui a repréſenté Tamerlan n'auroit rien laiſſé à deſirer, s'il étoit un peu plus dans l'habitude de faire ces ſortes de perſonnages. A l'égard du rôle d'Aſterie, je ne crois pas qu'il pût être en meilleures mains.

L'Auteur répond très-ſenſément à quelques objections qu'on lui a faites; en voici une, par exemple. *On demande pourquoi Aſterie, qui reconnoît au troiſiéme Acte, qu'elle a eû tort de ſoupçonner la fidélité d'Andronic, n'a point avec ce Prince une de ces Scenes tendres, délicates, intereſſantes, & filées avec cet art enchanteur que nos Tragiques modernes ſçavent ſi bien employer : la bienſéance ne le permet pas; le glaive eſt ſuſpendu ſur la tête de Bajazet; Aſterie eſt déchirée par des préſſentimens cruels. Quelle ſituation pour parler d'amour!* Paſſons à la Piéce.

Au premier Acte, *Bajazet* ouvre la Scene avec *Omar*, Officier de Tamerlan, Empereur des Tartares; cet Officier lui annonce que Tamerlan lui ordonne de l'attendre; le fier Sultan l'empêche d'en dire d'avantage, & le renvoye par ces mots : *Allez, il pourra me l'aprendre.*

Bajazet, dans la ſeconde Scene, étale ſon caractere;

Digitized by Google

caractere, & expose sa situation, par ces Vers :

Tamerlan veut me voir ! quel objet odieux !
Quel spectacle ! un vainqueur va s'offrir à mes yeux.
Un vainqueur ! Bajazet en devroit-il connoître ?
Je suis Esclave enfin, et je vais voir mon Maître &c.
Mon bras victorieux, plus craint que le tonnerre,
Chés vingt Peuples divers avoit porté la guerre ;
Et, du bruit de mon nom l'Univers étonné,
A l'asservir entier me croyoit destiné ;
Je le pensois moi-même &c.
Qui fut toujours vainqueur croit devoir toujours l'être ;
Vain espoir ! vains efforts ! par quels affreux revers
Du faîte des Grandeurs, je tombai dans les fers ! &c.

Tamerlan vient en vainqueur généreux, lui demander son amitié : voici la réponse de Bajazet :

Qu'entends-je ? & quelle est ton audace ?
Aprends à me connoître. Une indigne prison
Auroit-elle à ce point égaré ma raison ?
Moi, ton Ami &c ! L'orgueil de ma naissance
Ne voit point entre nous d'odieuse distance.
Les hommes sont égaux, quand ils sont vertueux ;
Mais un Trône élevé par des crimes heureux.....

Tout

Digitized by Google

Tout l'amour que *Tamerlan* sent pour *Aſterie*, fille de son prisonnier, ne peut l'empêcher de lui rendre fierté pour fierté; voici ce qu'il lui répond:

Qui te retient? poursuis un diſcours qui me brave;
J'ai puni l'Ennemi, je pardonne à l'Eſclave &c.
Témeraire Captif, je ſçaurai te confondre;
Par un farouche orgueil tu crois te ſignaler;
Mais je ſçais le moyen de te faire trembler.

Tamerlan ne s'explique point sur l'amour qu'il a pour Aſterie; il ordonne qu'on remene Bajazet.

C'eſt à *Odmar*, que ce Maître irrité, découvre ce qui ſe paſſe dans ſon cœur. Odmar n'oublie rien pour combattre un amour qui ne peut que le rendre malheureux.

Aſterie vient fléchir, s'il lui eſt poſſible, la colere de Tamerlan; dans cette Scene il n'eſt nullement queſtion d'amour; Tamerlan eſt attendri par les larmes d'Aſterie, & lui dit:

Enfin vous le voulez, il faut vous ſatisfaire;
Que lui-même aujourd'hui ne nous ſoit plus contraire;
Tentez ſur ſon eſprit ce que peut votre amour;
Vous ſçaurez mes deſſeins avant la fin du jour.

Aſterie ſort; Tamerlan ordonne à Odmar

Digitized by Google

d'aller déclarer sa flamme à Bajazet, & finit le premier Acte par ces Vers :

Pour sçavoir l'effet de tes discours,
Je m'en vais d'Andronic employer le secours ;
Peut-être qu'avec lui Bajazet moins farouche,
Daignera s'expliquer sur tout ce qui le touche.

Asterie commence ce second Acte avec *Zaïde*, sa confidente ; cette derniere est fort surprise de voir sa Maîtresse si triste dans un jour marqué pour la liberté de son Pere ; Asterie lui fait entendre qu'il est vrai qu'elle va joüir du bonheur de revoir l'Auteur de sa naissance, mais qu'elle rougit d'une flamme qui la rend indigne des bontés de son Pere. Elle lui déclare son amour pour Andronic, l'ennemi de son Pere, & lui raconte comment cet amour est né, avant qu'*Emmanuel*, Pere d'Andronic eût déclaré la guerre à Bajazet.

Bajazet, après avoir témoigné à sa Fille le plaisir qu'il a de la revoir, lui demande quel est le sort de ses autres Enfans ; *Asterie* lui aprend qu'ils sont échus en partage à Emmanuel, dont ils sont Esclaves. Bajazet lui annonce le dessein que Tamerlan a formé de l'épouser, qu'Odmar vient de le lui déclarer de la part de son Maître, & qu'Andronic est chargé de le préparer à cet indigne hymen.

Digitized by Google

hymen. Asterie est plus frapée de l'emploi dont Andronic s'est chargé, que de l'amour de Tamerlan. Bajazet n'a pas beaucoup de peine à lui rendre cet hymen odieux; elle est doublement disposée à résister à la volonté de Tamerlan. Andronic vient, Asterie ne le regarde qu'avec indignation.

Andronic témoigne à Bajazet le reproche qu'il se fait d'avoir contribué à ses malheurs, & s'excuse d'avoir été si long temps à le lui témoigner, sur l'absence qu'il s'est imposée lui-même, pour n'être pas témoin des maux qu'il avoit causés par la derniere victoire de Tamerlan, dont il avoit suivi les Etendarts par l'ordre d'Emmanuel, son Pere. Bajazet reçoit ses excuses avec beaucoup de générosité. Andronic s'acquite de la commission dont Tamerlan l'a chargé. Bajazet lui demande ce qu'il lui conseille de faire dans une si cruelle & si honteuse situation; Andronic lui représente que son sort en dépend, & qu'un refus le perdra sans ressource; Bajazet n'en dit pas d'avantage, & dit à sa Fille de le suivre.

Andronic ouvre son cœur à Arcas; il lui déclare qu'il est le Rival de Tamerlan; & qu'après s'être acquité de l'emploi indigne dont son Rival l'a chargé, il croit qu'il ne doit rien oublier pour finir l'esclavage d'Asterie & de son Pere: il finit l'Acte par ces Vers;

Digitized by Google

Au sort de Tamerlan l'amitié m'intereſſe ;
Je sçaurois immoler mes vœux à son bonheur ;
Mais je ne lui dois pas immoler mon honneur.
L'innocence gémit ; & mon ame allarmée
A ses triſtes accens n'eſt point accoûtumée ;
Et sans songer qui j'aime, ou qui je dois aimer,
Je ſerai l'Ennemi de qui veut l'oprimer.

Au troisiéme Acte, Asterie se plaint vivement à Zaïde de l'emploi dont Andronic s'eſt chargé auprès de Bajazet ; elle le soupçonne d'inconſtance & l'accuse même de ne l'avoir jamais aimée ; elle jure de lui rendre mépris pour mépris. Andronic vient & se juſtifie ſi bien auprès d'Aſterie, par le deſſein qu'il a formé de briser ses fers & ceux de Bajazet, qu'elle lui rend la juſtice qui lui eſt dûë ; elle le quitte après lui avoir dit :

Puiſſent vos nobles soins n'être pas superflus !
J'y joindrai mes efforts, & s'il faut dire plus,
L'Ami de Tamerlan excitoit ma colere ;
L'Ami de Bajazet ne sçauroit me déplaire.

Andronic est si charmé de ces dernieres paroles d'Aſterie, qu'il doute de son bonheur ; il ne songe plus qu'à le mériter. Il en fait part à Arcas, qui vient le joindre, & lui ordonne de tout préparer pour exécuter le généreux deſſein qu'il a formé de ſauver Bajazet

Digitized by Google

jet & Asterie par une prompte fuite. Arcas a beau lui en faire prévoir le péril, & la difficulté, il n'écoute que son amour.

Tamerlan vient & se plaint à Andronic de sa lenteur à lui rendre compte de la commission qu'il lui a donnée. Cette lenteur lui fait croire qu'il n'a rien de bon à lui dire de la part de Bajazet & d'Asterie; il se détermine à se venger avec éclat de leur infléxible orgueil. Andronic prend la défense de ces malheureux Esclaves avec tant d'ardeur, qu'il commence à devenir suspect à Tamerlan, qui le quitte avec froideur, en lui disant, qu'il ne s'abaissera pas jusqu'à suivre ses conseils.

Andronic finit ce bel Acte, par ce Monologue :

Ah ! je sçaurai du moins m'opposer à ta rage ;
Barbare ; ne croi pas achever ton ouvrage ;
Redoute les transports dont je suis animé ;
Je ne balance plus. Ton dessein est formé ;
Le mien est pris aussi : prépare la tempête ;
Mais crains que les éclats n'en tombent sur ta tête ;
Une égale fureur va conduire nos coups ;
Et c'est au Ciel enfin à juger entre nous.

Au quatriéme Acte, *Tamerlan* fait entendre à *Odmar*, qu'il a pris sa derniere résolution ; & qu'il veut dès ce jour recevoir la

Digitized by Google

main d'Asterie, ou faire donner la mort à Bajazet : voici comment il s'explique.

Ne m'importune plus Quoique tu puisses dire,
Qu'elle y consente, Odmar, ou Bajazet expire.

Un amour si peu généreux, ne peut que révolter les Spectateurs, & l'on ne doit pas douter que ce ne soit là le plus grand obstacle au succès de cette Tragédie. Dans la Scene suivante, Tamerlan devient un peu plus magnanime ; voici comme il parle à Asterie :

Voyons qui de nous deux est le plus magnanime.
Je ne vous retiens plus ; allez ; dès aujourd'hui
Bajazet peut partir, & vous-même avec lui,
Pourvû que quelque jour vous rende à ma tendresse.
Mad.me, j'en croirai votre simple promesse.

Ce retour de générosité ne lui rend pas Asterie plus favorable. La condition qu'il lui impose ne peut s'accorder avec son amour pour Andronic, & la force à lui répondre :

Moi, je vous promettrois ... qu'osez vous exiger ?
Moi, je pourrois un jour.... Ah ! c'est trop m'outrager.

Tamerlan outré de cette réponse, à laquelle il ne s'attendoit pas, revient à sa premiere férocité. Il voit bien qu'Asterie veut conserver

Digitized by Google

conserver son cœur & sa main pour Andronic ; il a déja fait connoître à Odmar dans la Scene précedente les soupçons jaloux dont il est agité. Voici sur quoi il les a fondés.

Un Rival à nos yeux échape rarement.
Le zele d'Andronic à calmer ma vangeance ;
Ce discours préparé, pour m'ôter l'esperance ;
Le soin de m'éviter, son trouble à mon aspect....
Pour tout dire en un mot, Andronic m'est suspect.
Depuis deux mois entiers à partir il s'aprête ;
Pourquoi demeure-t'il, s'il n'est rien qui l'arrête ?
Qui sçait si ce séjour, ce départ incertain
Ne cache point encor quelque secret dessein ? &c.
Observe tous ses pas &c.

Tamerlan ne peut plus cacher à Asterie les soupçons qu'il a conçûs sur Andronic, & lui dit :

Ah ! c'en est trop enfin. Ma juste jalousie
Par ce dernier refus est assés éclaircie.
Cruelle ! vous vouliez que mon aveuglement
Vous mît entre les bras d'un plus heureux Amant.

Il se livre tout entier à sa fureur & quitte Asterie, avec ces terribles menaces :

Je ne dis plus qu'un mot. Songe à me satisfaire,
Ou n'accuse que toi de la mort de ton Pere ;

Digitized by Google

C'eſt ſon Arrêt enfin que tu vas prononcer.
Tu peux encor.... Adieu je te laiſſe y penſer.

Asterie frémit du danger de ſon Pere. Bajazet vient. Il demande à ſa Fille quelles ſont les dernieres réſolutions de Tamerlan ; elle lui dit qu'il veut qu'elle l'épouſe, ou qu'à ſon refus on le faſſe mourir. Bajazet s'attendrit ſur le ſort d'une fille ſi chere ; il ſe détermine à la mort, & lui défend de le ſuivre au tombeau.

Andronic vient déclarer pour la premiere fois à Bajazet l'amour qu'il a pour ſa Fille ; il le prie de vouloir bien ſe prêter au deſſein qu'il a formé de briſer ſes fers. Bajazet s'y opoſe par généroſité ; mais enfin il y conſent & finit cet Acte par ces deux Vers :

à Andronic.

Songez que j'ai voulu vous ſouſtraire à ſes coups ;

à Aſterie.

Ma Fille, en le perdant, tu perdras ton Epoux.

Nous ne dirons qu'un mot de ce dernier Acte, pour ne pas paſſer les bornes que nous avons prescrites à nos Extraits. Asterie flotte entre la crainte & l'esperance, ſur l'évenement qui ſe prépare cette nuit. Zaïde vient lui annoncer que la conſpiration d'Andronic eſt découverte, qu'il vient de le lui aprendre lui-même, & qu'il va combattre. Tamerlan

Digitized by Google

merlan vient avec Odmar ; Asterie fuit sa présence.

Tamerlan fait le récit du combat, où il a tué Andronic de sa propre main ; il se détermine à ne plus differer la mort de Bajazet, qu'on lui amene. Bajazet brave la mort que Tamerlan lui annonce. Asterie vient voir son Pere pour la derniere fois ; elle déclare à Tamerlan qu'elle ne le craint plus, puisqu'elle va mourir d'un poison qu'elle a pris malgré les soins de ceux qu'il avoit chargés de l'observer ; elle lui demande la grace de son Pere ; Tamerlan attendri la lui accorde, mais Bajazet la refuse, & se poignarde à ses yeux. Tamerlan voyant expirer le Pere & la Fille, se reproche sa cruauté, & finit la Tragédie par ces six Vers :

Je ne me connois plus dans ces affreux momens.
O crime ! ô de ma honte éternels monumens !
Inutiles remords ! trop funeste foiblesse !
Suis je encor le vengeur & l'apui de la Grece ?
Ah ! quitte ces grands noms, malheureux Tamerlan ;
Prends celui qui t'est dû ; tu n'es plus qu'un Tyran.

L'ingénieuse Comédie de l'*Oracle*, dont nous avons déja donné un petit Extrait, & dont la représentation & le jeu des Acteurs font tant de plaisir, interrompuë par la maladie de la Dlle Gaussin, fut remise au Théa-

Digitized by Google

tre le 4. de ce mois, avec un Balet à la fin ; que le Public a fort aplaudi. Les Pas sont de la composition de M. Dangeville, de l'Académie Royale de Musique, & la Musique de M. de Grandval, dont les talens sont très-connus.

Le premier Air de Symphonie, est une Marche sur laquelle tous les Personnages du Balet entrent à pas mesurés. Suit une Gavotte tendre, dansée par la jeune Dlle *Cammasse*. Le Sr *Dubois* chante ces paroles, que le Chœur répete.

La voix de notre Souveraine
Nous apelle en ces Lieux charmans,
Et nous obéissons sans peine
A de si doux commandemens.

L'Orquestre joüe une *Forlane*, que la Dlle Cammasse danse en Vieille, une bequille à la main, avec autant de graces que d'agilité, sans rien perdre de son caractere.

Les Dlles *Quinault* & *Conel* chantent en *Duo* les paroles suivantes :

C'est la tendre perséverance
Qui met le comble à nos desirs ;
Lorsque l'Amour couronne la constance,
Il fait dire dans ses plaisirs,
C'est la tendre &c.

Quatre

Digitized by Google

Quatre Danseurs commencent une Chaconne, interrompuë & continuée par la Dlle Cammasse, en Arlequine, qui la danse jusqu'à la fin, avec une vivacité des plus marquées ; elle execute avec beaucoup de légereté & de justesse, les petites singeries du Chapeau, de la tête, &c. sans compter la Piroüette la plus hardie qui ait été faite, & le tout d'une correction surprenante.

Suit un Passepied général, après lequel on chante, *Retenez bien &c.*

La derniere Entrée est composée de deux Rigaudons, dansés par la Dlle Cammasse, le Tambour de Basque à la main, avec toute la précision & toute la vivacité qu'on lui connoît, mis avec des finesses, des expressions délicates & justes, & des Pas recherchés, formés & variés avec choix, qu'on ne lui connoissoit pas encore ; surtout des Piroüettes battuës des plus difficiles & des plus surprenantes. Elle danse seule une Pantomime de quatre caracteres differens ; le premier en Bohëmienne gracieuse, sans Tambour. On vient de parler des trois autres. Après les Couplets chantés du Vaudeville, le Divertissement, qui est extrêmement goûté, par les Pas du Ballet, par les Airs de Symphonie & par le Chant, est terminé par une Contredanse.

Digitized by Google

La Dlle *Lolotte Cammasse*, vient de s'attirer de nouveaux aplaudiſſemens dans une nouvelle Pantomine qu'elle danse en niaise, sur un air Anglois, dans le goût de la Dlle Barbarina. Elle danse auſſi une nouvelle Entrée sur l'air du *Quatuor*, espece de Paſſacaille du Balet de *Zaïde* de M. *Royer*, qui a fait tant de plaisir à l'Opera, & auquel la Dlle Lolotte prête de nouveaux agrémens.

COUPLETS du Vaudevillle.

DAns ce Tableau, c'eſt la Nature
Que l'on voit briller toute pure;
L'Art se cache ſi bien, qu'on ne l'aperçoit pas:
Tout Paris en eſt idolâtre;
Pour remplir Loges & Théatre,
Cet *Oracle* eſt plus sûr que celui de Calchas.

Amans, feignez d'être inſenſibles;
Les Beautés les plus infléxibles
A vaincre vos froideurs trouveront mille apas.
Les cœurs s'irritent par l'obſtacle;
De l'Amour c'eſt ici l'Oracle:
Cet Oracle eſt plus sûr que celui de Calchas.

Damon, au front morne, à l'œil sombre,
Des Vulcains va groſſir le nombre,
En épousant Clariſſe, il y court à grands pas;

Sans

Digitized by Google

Sans être un trop grand Aſtrologue,
Je l'inſcris dans leur Catalogue :
Cet Oracle eſt plus sûr que celui de Calchas.

Plaideur, qu'une longue chicane
A d'éternels ennuis condamne,
A quoi bon conſulter les meilleurs Avocats ?
Prends aimable Solliciteuse ;
Ton affaire n'eſt plus douteuſe :
Cet Oracle eſt plus sûr que celui de Calchas.

Quel Dieu préſide à cette table ?
Mets exquis, boiſſon délectable ;
Un Gascon par sa voix fait l'honneur du repas.
Quelle abondance ! elle m'effraye ;
Ce n'eſt pas le Gascon qui paye :
Cet Oracle eſt plus sûr que celui de Calchas.

La jeune Eglé paroit sévere ;
Mais elle aime la bonne chére ;
Dreſſez lui quelque piege au milieu d'un repas ;
Le verre en main, qu'elle se griſe ;
Dans vos filets, la voilà priſe :
Cet Oracle eſt plus sûr que celui de Calchas.

Barbons, qui d'une humeur jalouſe,
Sous la clef tenez jeune Epouſe,
Malgré tous vos véroüils & tous vos cadenats,
l'Amour

L'Amour en prenant ses mesures,
Aura la clef de vos serrures :
Cet Oracle eſt plus sûr que celui de Calchas.

La Dlle Gaussin au Parterre.

Nos Jeux, infaillible Parterre,
Quand vous leur déclarez la guerre,
Pour les vrais Connoiſſeurs sont toujours sans apas;
Mais dès qu'ils ont votre suffrage,
Du succès quel heureux présage!
Votre Oracle eſt plus sûr que celui de Calchas.

L'interruption des Représentations de cette Piéce, causée par la maladie de la Dlle Gaussin, a donné lieu aux Vers qu'on va lire.

J'ai vû, Belle Gauſſin, tout Cythere en allarmes,
Vénus & Cupidon ont tremblé pour tes jours;
Les Jeux, les Graces, les Amours,
Les Ris même ont versé des larmes;
Oui, c'étoit fait de l'Empire amoureux,
Si la Parque eût éteint le flambeau de ta vie,
Et l'Enfant immortel qui forma tes beaux yeux,
Ne pouvant pas te suivre au manoir ténebreux,
Eût regardé d'un œil d'envie
Le sort mortel que nous firent les Dieux.

SUR

Digitized by Google

SUR la maladie de Mlle Gauſſin, qu'on avoit dit morte.

QUel objet! quel état! quoi ſur la même couche
Où le fils de Cypris allumoit ſon flambeau,
Les yeux éteints, la pâleur ſur la bouche,
Languit ce que le Ciel a formé de plus beau!
La Mort attend, la Parque preſſe,
Vénus tremble, Pluton s'en émeut d'allegreſſe,
Et d'un Sceptre ſanglant ce Dieu frapant les airs,
Ouvre un paſſage affreux de la Terre aux Enfers;
Je vois le Stix, voilà la Barque infatigable;
Avide d'un butin nouveau
Caron paroît s'empreſſe & d'une main coupable...
Arrête; c'en eſt fait. ô ſort impitoyable!
Le Trône des Amours en devient le tombeau.
Belle Gauſſin, pardonne à mon ame effrayée,
Du nombre des vivans je ne croyois rayée;
Déja j'apercevois à côté d'un cercueil,
Et les Ris allarmés & les Graces en deüil,
Déja dans les accès de mon trouble funeſte,
Egaré ſur les ſombres bords,
Je te redemandois au Souverain des Morts,
A toute la Troupe Céleſte,
Je conjurois les Dieux de m'ôter mon amour;
S'ils ne vouloient te rendre au jour.
Ma mort alloit éteindre un feu qui me dévore,

Mais

Digitized by Google

Mais au moment que mon cœur amoureux
Désesperoit de te revoir encore
Plus belle que jamais ne le parut l'Aurore,
Tu devois renaître à nos yeux ;
Mes vœux sont accomplis, je te vois, je t'adore ;
Hélas ! en suis-je plus heureux !

AUTRE.

GAuſſin alloit entrer dans la Barque legere ;
Ou, si j'en crois la Fable, on n'entre qu'une fois,
L'Amour reconnoiſſant va reclamer sa Mere,
Alors Caron trompé relâche de ses droits,
Trompé ! quoi, ce barbare, & Pluton & Cerbere ?
Oüi, vraiment. O Mortels ſi le Dieu de Cithere
A dupé des cruels qu'on ne dupa jamais ;
Contentons-nous quand nous le sommes,
De souffrir, ou du moins de penser désormais,
Que qui trompe les Dieux peut bien tromper les hommes.

Le 8. de ce mois, on donna au Théatre François, ſans l'annoncer, la premiere Repréſentation d'une Tragédie nouvelle, intitulée, *Zulime*, dont nous parlerons plus au long

Un Poëte qui ſçait aprécier les talens, a adreſſé à la grande Actrice qui y joüe le principal Rôle, avec l'aplaudiſſement unanime du Public les Vers qu'on va lire.

Non, tu n'es point une Mortelle,
Illustre *Dumesnil*, tes regards pleins de feux,

Ton

Ton port fier & majestueux
D'un Etre plus qu'humain sont l'image fidelle.
Ta déclamation exempte de défauts
Inspire à mon ame ravie
Un sentiment qui l'extasie,
Et tes gestes jamais ne tomberent à faux.
Oüi, tandis que l'Epoux d'*Atide*
Te paroît un Amant perfide,
J'ai vû tes yeux mêlés d'amour & de fureur;
Et quand pour tes bontés plein de reconnoissance,
Il se plaignoit de causer ton malheur,
J'admirois jusqu'à ton silence.
Quelle précision, quel art, quelle grandeur!
Trois fois j'ai condamné trop d'amour dans *Zulime*.
Et toûjours ramené par ton jeu séducteur,
Trois fois j'ai pardonné son amour & son crime.
Ramire a pû s'oposer à tes feux,
Mais le Parterre a dû te consacrer ses vœux.

LETTRE SINGULIERE du Sr de Lépine dit Floribel, *Acteur Breton, à la Dlle de* ****, *Directrice de la Comédie à Quimper. A Paris le* 11. *Juin* 1740.

ON dira ce qu'on voudra, Mademoiselle, de la Tragédie de *Zulime*, & de l'embarras où l'on est de décider de son véritable Auteur; pour nous, accoûtumés que nous sommes par notre état, à n'avoir pour les Auteurs vivans & partageans, qu'un culte

Digitized by Google

culte très-moderé, habitués dès la jacquette a réciter des Vers excellens ou médiocres, & quelquefois à ſçavoir en faire la diſtinction, vous pensez bien que les petites négligences dont cette nouvelle Piéce eſt ſemée, n'ont échapé ni à M. votre grand Couſin ni à moi; mais j'avoüerai cependant avec plus de ſimplicité que de modeſtie, que je me trouve, après l'avoir vûe, dans le même cas que Parmenion; & ſans m'embaraſſer ſi le célebre M. de Voltaire ſera content de paſſer pour avoir fait cet Ouvrage, je ſçais bien que je voudrois fort que quelqu'un de mes Camarades ou moi en euſſions fait un ſemblable; tout Quimper ſeroit enchanté, nos dettes ſeroient bientôt acquittées, nos habits à la Romaine retirés de gage, & notre petite Troupe en état de paroître avec diſtinction aux Etats prochains.

Or voici le fait que j'abrege de mon mieux en qualité de votre très-humble Correſpondant. Imaginez-vous, Mlle, une Piéce toute de fiction d'un bout à l'autre, ſans le moindre petit fondement hiſtorique, dont le Héros n'a jamais aſſés de vertu pour convenir d'une vérité qui doit décider du ſort & détromper une jeune Princeſſe à qui il eſt redevable de la liberté & de la vie; une Piéce dont les incidens paroiſſent ménagés quelquefois aux dépens de la vraiſemblance, & quaſi toujours un peu précipités; voilà le côté répréhenſible, ſans doute, mais en revanche, figurez-vous un ſtyle naturel, qui chemine, qui ne tient plus du Poëme Epique, un ſecond Acte qui enleve, quantité de Vers pleins de ſentiment & d'un ſentiment délicat, ſans être trop recherché; repréſentez-vous, non pas une vieille Reine Elizabeth, qui veut qu'on l'aime ou qu'on périſſe, mais une jeune Souveraine, qui n'a connu l'Amour que ſous le voile de la compaſſion, dont le cœur plein de droiture, juge de tout le monde

par

Digitized by Google

par sa propre sensibilité, une Amante à qui la passion la plus violente qui fût jamais, & une bonne foi toujours respectable, font sacrifier par un enchaînement successif, son Empire, sa réputation sa liberté, les préjugés de sa Religon, l'amour filial le plus tendre & le mieux fondé, enfin sa propre vie, & qui plus est, une vengeance affreuse à quoi tout paroissoit l'exciter.

Ce point de vûë, si je ne me trompe, renferme l'image d'un Plan assés neuf, & quoiqu'il paroisse peut-être hors de l'humanité qu'une seule personne soit capable de tant de sacrifices à la fois, il ne seroit pas mal aisé de prouver que chacun d'eux, pris séparément, a fourni des exemples aplaudis dans nos meilleurs Ouvrages de Théatre; donc leur multiplicité, ou pour mieux dire, leur réünion, si elle est bien amenée, ne peut que rendre l'interêt plus vif & l'action plus touchante; reste à discuter si les situations ont été combinées avec assés de soin, pour pouvoir remplir un pareil objet, & si le but moral de faire connoître le égaremens de toute espece que l'amour entraîne avec soi, est dévelopé suffisamment pour conduire le Spectateur à l'instruction qu'il faut croire qu'on lui propose; mais c'est ce que je n'ai garde de vouloir examiner, car ainsi que vous me l'avez souvent reproché, Mlle,

Les longs Ouvrages me font peur,
Loin d'épuiser une matiere,
On n'en doit prendre que la fleur.

C'est-là du moins comme pensoit la *Fontaine*; jugez donc quel écueil c'est pour un simple Comédien de Province, de se jetter dans des Dissertations à perte de vûë. Je sçais bien cependant que tout le monde s'en mêle aujourd'hui, qu'un certain Cuisinier de Paris,

Digitized by Google

Paris, & un Patissier de Londres, ont hardiment donné leurs décisions sur le goût, les modes & les Ouvrages d'esprit. je sçais qu'on a adressé au Public en face, un avis ingénieux, mais moins propre à le corriger, qu'à révolter quelques-uns de ses Membres qui méritent le plus de ménagemens; mais ni ce Patissier, ni ce Cuisinier, ne sont point des autorités pour moi; je connois mes forces, je me contente de faire la guerre à l'œil, & quoique je ne parle ici que de choses de ma Profession (en quoi je me crois aussi sensé qu'eux) ma seule vûë est de pouvoir continuër à vous être utile, à vous, Mlle, premierement, & au reste de mes Confreres, en vous indiquant de bonne heure les nouveautés dont nous pourrons régaler chés nous M l'Intendant lorsqu'il viendra faire sa tournée?

Encore une fois, s'il vous faut un examen critique & bien circonstancié de Zulime, je déclare que je n'en ai ni le talent, ni, moins encore, le courage: Eh qui vous l'a donc ôté ce courage? demanderez-vous peut être, vous, Mlle, à qui j'ai eû la hardiesse de communiquer tant de fois des idées informes & singulieres, qui n'ont eû de succès parmi nous qu'à cause de votre indulgence ou de vos bontés pour moi; eh bien, je vais vous l'avoüer de bonne foi. Ce qui me met entierement hors d'état de porter mon jugement sur ce nouvel Ouvrage, c'est le jeu noble, varié & imposant de Mlle *Dumesnil*.... Point de jalousie, s'il vous plaît, écoutez-moi jusqu'au bout.

Dans le temps que je joüois les Amoureux en second, ou les Gardes Moulin en premier, je ne me serois pas avisé de faire un pareil aveu avec vous; mais à présent que je deviens d'un âge à ne plus doubler que les Rois, ou ce que nous apellons entre nous les Rôles à Manteau, vous ne risquez pas grand

Digitized by Google

grand chose à mon ingénuité, & Mlle Dumesnil, dont bien me fâche, y risque tout aussi peu que vous; je ne la connois point & j'éviterai même de la connoître, car si j'avois jamais à repeter avec elle un Rôle dans le goût de celui de *Ramire*, je sens que je le joüerois tout à contre sens; ainsi demeurons tranquilles, c'est même le conseil que j'ai donné aussi à votre grand Cousin, en quoi j'ai compté vous rendre service, car il paroissoit s'échauffer plus qu'à son ordinaire, & entroit vivement dans la passion, ce matin, en gesticulant devant le grand Miroir de notre Auberge.

Tout bien compté, Mlle, ceci ne sera qu'un feu de paille pour lui comme pour moi, n'en prenez point d'inquiétude, mais ce sera l'époque d'un talent bien rare & bien décidé pour cette charmante Actrice; je souhaiterois même de bon cœur que vous pussiez mettre auprès d'elle pour quelques mois la petite *Rosette*, votre quatrième fille, qui promet déja beaucoup, & à laquelle vous sçavez que je m'interesse tant. Je contribuërois bien volontiers aux frais du Coche; ce seroit en peu de temps un vrai Bijou, & nous la rapellerions dès qu'elle seroit assés dégourdie pour joüer l'Oracle; je vous expliquerai ce que c'est que cet Oracle par le Courier prochain, vous ne le devineriez jamais, mais vous aimerez cela sur ma parole, car rien n'y languit & tout y fretille.

Il faudra causer de tout ceci à fond à mon retour, avec mon cher Compere, M. * * *; mais en attendant que je puisse vous rendre compte exactement des autres nouveautés que la Troupe Royale prépare d'ici jusqu'au temps où je pourrai faire emballer nos Décorations, auxquelles je veux faire donner encore une couche; il faut finir cette longue Lettre, & je vais tâcher de l'égayer par quelques méchans Vers impromptus (car je n'en fais point.

Digitized by Google

point d'autres) qui vous expoſeront d'une maniere encore plus préciſe la vive impreſſion que j'ai reſſentie dès la premiere Repréſentation de Zulime, joüée par une Actrice des plus accomplies de tout point qu'on ait encore vûës ſur la Scêne.

Vous avez, ſuivant nos conventions, un droit acquis ſur les premices de toutes mes productions quelconques, ainſi ſuſpendez votre Jugement ſur celle-ci, & n'allez pas vous offenſer d'une eſpece de déclaration qui vous paroîtra ſi ſubite; j'en ferai bien d'autres pour vous, quand une fois le manque d'argent m'aura fait quitter ce vilain Paris, & que j'aurai regagné notre bonne Ville.

SUR la Tragédie de Zulime, *Dixain*, en forme de Dialogue.

Zulime a des défauts . . . eh qui vous le diſpute?
Qui n'en a point n'eſt pas mortel,
Mais malgré ſon amour aveugle ou criminel,
Quand la Dumeſnil l'execute,
J'y retrouve Voltaire, & quittant la diſpute,
J'éprouve un ſuplice réel.
Plus Ramire à mes yeux eſt ingrat & cruel,
Plus de Zulime en pleurs je déplore la chutte;
A ſes tranſports divers je ſuis moi-même en butte;
Et dans mon cœur ému je lui dreſſe un Autel.

Je ſuis toujours avec bien de la vénération, Mademoiſelle, votre très affectionné Compere,

De Lépine.

Le 31. Mai, l'Académie Royale de Muſique; qui

qui continuë toujours le Balet des *Sens* avec beaucoup de succès, suprima la seconde Entrée, qui a pour titre *le Toucher*, & remit à la place celle de *l'Oüie* ou des *Sirenes*, dans laquelle les Dlles Julie, Fel & Bourbonnois, joüent les principaux Rôles, & les Srs le Page & Berard, ceux d'*Ulisse* & *d'Orphée*. On a donné l'Extrait de cet Acte dans le Mercure de Juillet 1732. page 1616. La Dlle *Lemaure* chante toûjours le Rôle de l'Amour d'une maniere aussi inimitable que ravissante; raviſſement que M. de Boissi a exprimé en ces termes, en sortant de l'Opéra.

Je viens d'entendre enfin cette Chanteuse unique,
Qui pousse jusqu'aux Cieux sa voix, sans la forcer;
Qui ne connoît d'autre art que l'art de prononcer,
Et qui n'a que le cœur pour Maître de Musique.

Le 11. les Comédiens Italiens donnerent une Comédie Italienne en trois Actes, intitulée, *le Nauffrage d'Arlequin*, avec trois Divertissemens dans les entre-Actes. Nous donnerons dans le second Volume de ce mois le sujet de cette Piece, qui a été aplaudie.

Les Pensionnaires du College de Louis la Grand, représenterent le premier Juin, la Tragédie d'*Isaac*, par le P. *Brumoy*, Auteur du *Théatre des Grecs*. Cette Piéce passe pour une des plus belles qui ait été faite depuis les premiers Maîtres de la Scene Françoise. La noblesse du Sujet, la force des sentimens, la magnificence de la Versification, étoient soûtenuës par les graces de la diction. Mrs Bertin, de Vauldrey, Chomel, d'Usez de Crussol de Tenteniac, de Sarron, d'Ombreval, executoient les Rôles.

Digitized by Google

Rôles. L'attention, les larmes, les aplaudiſſemens ſouvent prodigués par une Aſſemblée choiſie, étoient une preuve du prix de la Piéce & du choix des Acteurs.

La Tragédie étoit ſuivie d'une Comédie en un Acte, par le P. *de Radonvilliers*. C'eſt une Critique des mœurs de la Jeuneſſe, intitulée, *les Talens inutiles*. Deux Couſins, l'un agréable, mais frivole; l'autre aimable & ſolide, en font le contraſte & l'intrigue. Le comique léger y eſt avec tous ſes agrémens. La fineſſe n'y prend rien ſur la naïveté. L'eſprit n'y refroidit point le cœur. Les petits Talens y ſont réduits à leur juſte valeur. M. de Fontanieu ſoûtenoit le frivole avec grace. M. de Leuville faiſoit aimer la ſageſſe. Mrs des Tonches, de Breteuil, d'Ombreval, Turgot, d'Angennes, de Gouffier, de Sarron, n'ont pas moins contribué au ſuccès de cet utile badinage. Enfin les plus difficiles peuvent convenir que plus d'un Auteur s'eſt illuſtré à moins de frais.

AU CHEVALIER SERVANDONI, ſur ſa Deſcente d'Enée aux Enfers, *exécutée ſur le grand Théatre des Tuilleries, dont on a donné la derniere Repréſentation le 16. de ce mois.*

Tout ce qu'en Vers harmonieux
Virgile nous a fait comprendre,
Servandoni le peint aux yeux.
C'eſt en Enfer qu'il faut deſcendre!
Ce chemin me glace d'effroi,
Que vois-je? Des Cavernes ſombres;

Ce

Digitized by Google

Ce sont des Fantômes, des Ombres,
Qui voltigent autour de moi.
Je tremble. Une autre Scene s'ouvre,
Dieux! c'est le Stix que je découvre;
Sont ce de véritables Eaux?
Seroit-ce une vaine peinture?
Mais non, j'en entends le murmure;
L'Onde coule à flots inégaux;
Sur son sein une fresle Barque
Passe les Mortels que la Parque
A moissonnés de son Ciseau.
Ce liquide Element s'entâme;
Il cede & se fend sous la Rame.
Servandoni, c'est ton Pinceau,
Ton imagination vive,
Qui m'enchante sur l'autre Rive. *
Le charme croît à chaque instant,
Que ce Paysage est brillant!
Dans cette agréable verdure
Se trouve l'aimable Nature,
Elle y brille à mes yeux sans fard;
Je la trouve dans ce feüillage,
Sous ces berceaux, dans cet ombrage;
Et toi seul m'aprends que c'est l'Art
Que je prends aujourd'hui pour elle,
Que ce ne sont que des couleurs

* *Le Bois où se promene Didon.*

Digitized by Google

Mises par un Pinceau fidele,
Qui font ces Bosquets enchanteurs,
Séjour d'illustres Malheureuses.
Ciel ! que de lamentables cris ?
Que ces images sont affreuses !
Dans des gouffres ensevelis,
Qu'un Fleuve de flame environne,
Ces malheureux me font horreur :
Mon sang se glace, je frissonne ;
Mais je reviens de ma frayeur,
Je sens mon ame plus tranquile,
Quand je reflêchis que ces feux,
Ces tourmens, ce séjour affreux,
Sont l'effet d'une main habile,
Et d'un esprit ingénieux,
Qui se plaît à tromper mes yeux.
Ce Bois respectable m'enchante,
Que ce Ciel est pur & serein !
Qu'avec plaisir ma vûë errante
Se promene dans ce lointain !
Quoi donc ! un médiocre espace,
Qu'un mur de quelques pieds embrasse,
Devient un terrain spacieux !
Où courent se perdre mes yeux ?
Arrête, Muse téméraire :
Arrête, que prétend-tu faire ?
Si ce qu'en Vers harmonieux
Virgile nous a fait comprendre,

Servandoni

Digitized by Google

Servandoni le peint aux yeux,
Un Virgile seul pouvoit rendre,
Par un tour aimable & nouveau,
Tout ce qui sort de son Pinceau.

M. l'Abbé Godard.

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

ON mande de Constantinople du 10. Avril, que le Marquis de Villeneuve, Ambassadeur de France, y avoit reçû de Vienne le Portrait de l'Empereur, enrichi de Diamans, de la valeur de 36 mille florins, & que ce même Ambassadeur avoit aussi reçû de l'Imperatrice de Russie, un fort beau Brillant, pesant 10. grains, Mais que son Excellence avoit refusé une remise de 25 mille Roubles que cette Princesse lui avoit fait tenir.

Le Grand Seigneur a conclû avec le Roy des deux Siciles un Traité de Commerce, qui fut signé le 14. Avril dernier par le Grand Visir, pour S. H. & par le Chevalier Finochietti, pour S. M. Sic.

Ce Traité porte que les Vaisseaux des Marchands Turcs seront reçûs dans tous les Ports du Roy des deux Siciles, & que les Ports de S. H. seront de-même ouverts à tous les Vaisseaux des Marchands Napolitains & Siciliens; que les Sujets d'une Puissance pourront commercer librement dans les Etats de l'autre & qu'ils y jouiront de tous les droits dont jouissent les autres Etrangers; que les Marchandises que les Napolitains & les Siciliens aporte-

Digitized by Google

ront de Naples & de Sicile, ou qu'ils tireront des Etats du Grand Seigneur, ne seront sujettes qu'aux droits d'entrée & de sortie, déja établis, & que les Turcs qui fréquenteront les Foires des Royaumes de Naple & de Sicile, ne payeront que les mêmes droits qu'on exige des Marchands des autres Nations; que les Négocians de l'une & l'autre Nation pourront établir respectivement des Facteurs dans les Ports de chacune de deux Puissances; que dans toutes les affaires dont la décision apartiendra aux Tribunaux, on leur épargnera, autant qu'il sera possible, la longueur des procédures, & qu'ils auront les mêmes prérogatives que les naturels du Pays.

Le Grand Seigneur a établi dans son Empire des Postes reglées, à l'imitation de celles qui sont dans les Etats des Princes de l'Europe.

AFRIQUE.

LEs avis reçûs d'Alger, portent que le Divan s'étant assemblé pour déliberer sur la proposition faite par les Chefs de la Milice, de profiter de la conjoncture présente pour assieger Oran, il avoit été décidé que le Dey n'entreprendroit point ce Siége.

On écrit de Livourne, du commencement de ce mois, qu'il y étoit arrivé depuis peu d'Afrique un Bâtiment, par l'Equipage duquel on avoit apris que le Dey de Tunis ayant surpris la Forteresse de Chiroca, où l'ancien Dey s'étoit retiré, ce dernier y avoit été tué, & qu'on avoit exposé sa tête sur le haut des murailles.

Digitized by Google

ALLEMAGNE.

ON mande de Berlin, que le Roy y arriva le 12. de ce mois de Charlottenbourg. S. M. donna audience aux Miniſtres Etrangers pour la premiere fois depuis ſon avenement à la Couronne.

Le Prince Auguſte Guillaume a été déclaré Felt-Maréchal, & le Roy a nommé le Prince Fréderic Henri, Colonel du Régiment des Grands Grenadiers.

ITALIE.

LEs Carmes Déchauſſés tinrent à Rome le 7. Mai, un Chapitre Géneral, dans lequel ils élurent le Pere Simphorien, François, pour Géneral de leur Ordre.

Le Sacré College a rendu un Decret par lequel il eſt ordonné à tous les Gouverneurs & Commandans des Ports de l'Etat Eccleſiaſtique, d'empêcher les Sujets du S. Siége de faire aucun armement, ni public ni particulier, en faveur de l'Espagne ou de l'Angleterre, de ne point permettre qu'aucun Vaiſſeau Eſpagnol ou Anglois amene dans les Ports de l'Etat Eccleſiaſtique les priſes qu'il aura faites, & ſi un Armateur de l'une des deux Nations y entre, de le retenir juſqu'à-ce que les Vaiſſeaux Marchands de l'autre Nation, qui mettront à la Voile, ayent eû le temps de s'éloigner à une certaine diſtance.

On écrit de Rome du commencement de ce mois, qu'une troupe de ces Bandits qui de l'Abruzze ont paſſé dans l'Etat Eccleſiaſtique, a eû la hardieſſe d'entrer dans le Bourg de Sonnino, & de vouloir forcer à main armée pendant la nuit les portes d'un Convent; qu'ils ſeroient venus à bout de leur entrepriſe, ſi les Religieux n'avoient été promptement ſecourus par les Habitans, qui ayant pris

Digitized by Google

les Armes, mirent en fuite ces Bandits. L'Officier qui commandoit dans le Bourg, s'étant barricadé dans sa maison, au lieu de se mettre à la tête des Habitans, a été cassé, & condamné à deux ans de prison. Le Gouvernement a fait publier qu'on donneroit cent écus de récompense pour chaque Bandit qui seroit remis entre les mains de la Justice.

Le Pere Manasses de Terni, Provincial de l'Umbrie, a été élû Géneral des Capucins, dans le Chapitre que ces Religieux tinrent à Rome au commencement du mois de Juin.

VENISE.

LA Fête que la République avoit fait préparer sur l'Eau pour le Prince Royal & Electoral de Saxe, fut donnée le 5. Mai, avec la plus grande magnificence; il y avoit une quantité considérable de Barques ou *Peotes*, ornées de Sculpture & de Dorure, dont la richesse surpassoit tout ce qu'on a vû jusqu'à présent en ce genre. La premiere représentoit l'*Aurore* qui arrose un Jardin; la seconde, un *Lion*, couronné par la Renommée; la troisiéme, un *Chariot d'or*, où le Prince étoit conduit en triomphe; la quatriéme, les *Jardins des Hesperides*; la cinquiéme, le *Soleil* sur son Char, tiré par quatre Chevaux, suivant l'Aurore; la sixiéme, la *Pologne triomphante*; la septiéme, la *Défaite des Tartares* par les Polonois; la huitiéme, *Junon & Diane* en Chassereresses; la neuviéme, la *Paix triomphante*; la dixiéme, les *Jardins de Flore*; la onziéme, *Apollon au Parnasse*, & la douziéme, le *Chariot de la Nuit*, conduit par *Neptune*, qui pendant la course changea trois fois de figure. Cette derniere Barque étoit la plus grande de toutes & d'une hauteur extraordinaire.

Ces

Ces Peotes étoient précedées de quatre Félouques légeres, à quatre Rameurs, & de quantité d'autres, ornées richement. Elles marchoient à la suite de celle où étoit le Prince Royal & Electoral de Saxe, accompagné d'un des Députés du Sénat. Cette Barque étoit parée de damas bleu, avec des galons & des franges d'argent. On voyoit à la Poupe & à la Proüe deux Parasols de plumes de differentes couleurs, & les habits des Rameurs étoient semblables à ceux des Rameurs qui servent le Doge; leurs Rames étoient ornées de Sculpture & argentées.

Cette petite Flotte, aussi ingénieuse que magnifique, partit de la Grande Croix, au bruit de divers Instrumens, dont les Peotes étoient remplies; elles remonterent le Canal jusqu'au Palais *Foscarini*, vis à vis lequel elles se formerent en demi cercle, ce qui faisoit un point de vûë fort agréable.

Lorsque le Prince, qui occupoit le grand Appartement de ce Palais, fut monté dans la Barque qui lui étoit destinée, toutes les Barques se rendirent au lieu d'où devoient partir les Félouques, dont les Rameurs, qui avoient de superbes Livrées, ornées de franges & de galons d'or & d'argent, devoient disputer les Prix.

M. Bemto, qui étoit chargé de la Direction de la Fête, ayant ensuite donné le signal, les Rameurs firent tous leurs efforts pour arriver à l'endroit qui avoit été marqué, & qui étoit une grande Machine de charpente, élevée à l'embouchure du Canal de S. Paul, laquelle représentoit un Monstre Marin, d'une énorme grandeur, lequel portoit sur son dos un Temple de Neptune.

On distribua des Prix aux Rameurs des quatre Félouques qui arriverent les premieres; & le Prince Royal donna à ces Rameurs des marques de sa libéralité.

Digitized by Google

Le Patriarche d'Aquilée, ayant voulu renouveller l'usage de faire la visite des Diocèses de sa Jurisdiction, usage qui avoit été interrompu pendant 70. ans, il commença par le Diocèse de Vérone, & en arrivant sur les confins du Véronois, il trouva tous les Chanoines de l'Eglise Cathédrale qui étoient allés au-devant de lui avec 24. carosses, & avec un Détachement de Dragons, qui l'accompagnerent jusqu'à Vérone, ayant à leur tête un de leurs Chapelains, qui étoit à cheval & qui portoit la Croix Patriarchale.

Le premier Mai, veille de la Fête de l'Ascension, le Doge, accompagné de la Seigneurie, se rendit à l'Eglise Ducale de S. Marc, & il y entendit les premieres Vêpres, auxquelles le Patriarche officia pontificalement. On fit le même jour, avec les céremonies accoûtumées, l'ouverture de la Foire, & le soir on donna la premiere représentation d'un nouvel Opera, intitulé, *Justano*, premier Roy de Suede.

Le lendemain, jour de la Fête, le Doge étant monté sur le *Bucentaure*, épousa la Mer, selon la coûtume. Le Prince Electoral de Saxe assista à cette céremonie.

Ce Prince se dispose à partir pour Vienne, & il a déja fait distribuer divers présens aux Nobles qui l'ont accompagné pendant son séjour à Venise. Le Chevalier Pisani Mocenigo, un de ces Nobles, a reçû de ce Prince une Montre & une Tabatiere, ornées de Diamans, avec plusieurs Vases de Porcelaine de Saxe, montés en or.

Un particulier de Venise a trouvé le secret d'imiter cette Porcelaine, & on prétend que les Ouvrages qui sortent de ses mains, ne le cedant ni pour la blancheur ni pour l'éclat des couleurs à ceux qui viennent de Dresde, l'emportent pour la correction du Dessein.

NAPLES

Digitized by Google

NAPLES.

LA Place de Capitaine Géneral des Armes de ce Royaume, vacante par la mort du Comte de Charny, a été donnée par le Roy au Duc de Castro Pignano, Ambaſſadeur de S. M. à la Cour de France & on croit que le Comte de Caſtromonté, cy devant Ambassadeur du Roy à Venise, ſera nommé pour aller réſider avec le même Caractere auprès de S. M. T. C.

ISLE DE CORSE.

ON a apris de la Baſtie, que le Marquis de Maillebois avoit fait marcher un détachement de Grenadiers & les Miquelets, pour détruire dans la Contrée de l'Isolacci toutes les habitations d'une troupe de Rebelles qui continuent de tenir la campagne, & de commettre toutes ſortes de cruautés ſous les ordres du Baron de Troſt, lequel eſt toujours retiré avec ſes gens les plus affidés dans des Cavernes, d'où l'on ſe propoſe de le chaſſer.

On a fait embarquer à la Baſtie pour Livourne, huit Paysans, dont pluſieurs ſont parens du nommé Jean Jacques Caſtinetta, ancien Chef des Rebelles, lequel fut banni l'année derniere avec quelques autres Corses, ſoupçonnés de vouloir entretenir la Révolte.

D'autres Lettres reçûës depuis, ajoutent que le Baron de Troſt s'étoit retiré vers les Plages de Tancia & de Boraci, dans l'esperance de trouver quelque occaſion de s'embarquer, & qu'un de ſes adhérans, à la tête d'une troupe de Bandits, continuoit de faire des courses dans les environs.

Le Sénat de Genes a nommé M. Dominique-Marie Spinola, pour aller relever M. Mari en qualité

Digitized by Google

de Commissaire Général de la République dans l'Isle de Corse.

Les Lettres de la Bastie, du commencement de ce mois, marquent que le bruit venoit de s'y répandre que les Bandits de l'Isolacci, qui faisoient des courses dans les environs de Fiumorbo, avoient fait demander leur pardon, & que le Marquis de Maillebois avoit bien voulu le leur accorder, à condition qu'ils sortiroient tous de l'Isle de Corse.

Selon les mêmes avis, ce Général a fait ordonner aux Habitans de Lento, de Bigorno, de Campitello & de quelques autres Lieux de la Côte, de lui remettre dans un certain temps qu'il leur a prescrit, plusieurs Vagabonds qui commettent des désordres dans la Campagne.

On aprend de Calvi, que le Baron de Trost, qui avoit parû pendant quelque temps desesperer de pouvoir se soûtenir, & qui n'étoit occupé qu'à chercher les occasions de s'embarquer, avoit recommencé ses brigandages.

On a apris de Malthe, que le Conseil de l'Ordre ayant consenti que le Grand-Maître disposât du sort du Contre-Amiral Ali, qui avoit été pris en 1732. à la hauteur d'Alexandrie par le Bailly de Chambray, en commandant un Vaisseau de Sa Hautesse, nommé *la Nouvelle Sultane*, & avec lequel il se défendit pendant deux heures contre les Vaisseaux de la Religion, le Grand-Maître avoit accordé la liberté à cet Officier Turc & à un de ses Domestiques, en l'exhortant à rendre compte à Constantinople des bons traitemens qu'il a reçûs à Malthe, afin que la générosité des Chevaliers y soit aussi estimée, que leur valeur y est connuë.

ESPAGNE

Digitized by Google

ESPAGNE.

ON écrit de Madrid, que l'Armateur Don Pedre Ignace de Goycœchea, qui commande la Fregate *la Notre-Dame du Mont Carmel*, s'eſt emparé le 20. & le 21. du mois d'Avril dernier des Vaiſſeaux Anglois l'*Isabelle Anne*, *l'Anne* & *l'Union*, & d'un autre Bâtiment de la même Nation, commandés par les Capitaines Robert Withe, Roger Diering, Isaac Tyrrithe, & Richard Parquer, & qu'il les a conduits à S. Sébaſtien. Le ſecond, qui eſt de 140. tonneaux, faiſoit voile de la nouvelle Angleterre pour Briſtol, & la principale partie de ſa charge conſiſtoit en bois propre à faire des Mats. Les deux derniers, qui venoient de la Jamaïque, étoient chargés de Sucre & d'Epiceries, & ils ſont, l'un de cent tonneaux, & l'autre de cent trente.

PORTUGAL.

LE 7. du mois dernier, l'Eſcadre deſtinée pour les Indes, partit du Port de Lisbonne. Le Roy a donné au Marquis d'Ericeyra, nouveau Viceroy des Etabliſſemens Portugais, le Commandement de cette Eſcadre, laquelle eſt compoſée des Vaiſſeaux de Guerre *la Notre-Dame de l'Esperance*, *la Notre-Dame du Mont-Carmel*, *la Notre-Dame des Récompenſes*, *la Notre-Dame de la Conception*, *la Notre-Dame de Nazareth*, & *le Jesus de Villanova*. Le Marquis d'Ericeyra a arboré ſon Pavillon à bord du premier de ces Vaiſſeaux, & les autres ſont commandés par Don Louis de Abreu Prego, par le Chevalier de Pierrepont, par Don Joseph Gaetan de Matos, par Don Antoine Charles Pereïra de Sousa, & par Don Bernard Antoine Rebello de Fonceca.

Don François-Xavier Mascarenhas, Comman-

Digitized by Google

dant des quatre Bataillons que le Roy envoye à Goa, pour renforcer la Garnison de cette Place, s'eſt embarqué ſur le Vaiſſeau *la Notre-Dame du Mont-Carmel*. Il y a ſur les Vaiſſeaux de l'Eſcadre une grande quantité d'armes, & de munitions de guerre, & parmi les piéces de canons qu'elle transporte à Goa, il y en a 16. de Campagne, dont chacune tire vingt coups en très-peu de temps, & qui ſont de l'invention de Don Jacob de Weinholtz, Ingénieur en Chef & Sergent-Major d'Artillerie.

Le Roy, accompagné du Prince du Breſil & des Infants Don Pedre & Don Antoine alla à Cascaës, pour voir l'Escadre doubler la Barre qui eſt à l'embouchure du Tage. La Reine & la Princeſſe du Breſil la virent partir du Monaſtere de Bon Voyage, & l'Infant Don François ſe rendit à deux lieuës de Lisbonne avec un de ſes Yachts, pour la voir paſſer.

GRANDE-BRETAGNE.

ON a apris de Londres, que le 19. Mai à huit heures du ſoir, les Seigneurs & les Dames de la Cour s'étant aſſemblés au Palais de Saint James, dans l'Apartement du Roy, S. M. ſe rendit à la Chapelle Royale, où après qu'Elle eut ſigné le Contrat de Mariage de la Princeſſe Marie, le Duc de Cumberland épousa cette Princeſſe au nom du Prince Fréderic de Heſſe Caſſel. L'Archevêque de Cantorbery leur donna la Bénediction Nuptiale, & tous les Evêques qui étoient à Londres, aſſiſterent à cette Céremonie, pendant laquelle on fit une ſalve génerale des canons de la Tour & du Parc de Saint James.

A dix heures, le Roy ſoupa en public avec le Duc de Cumberland & les Princeſſes, & la nuit ſuivante

il

Digitized by Google

il y eut des Feux & des Illuminations dans toute la Ville.

Le lendemain, S. M. reçût les complimes des Miniſtres Etrangers, des Miniſtres d'Etat, & de la principale Nobleſſe, à l'occaſion du Mariage de la Princeſſe.

Des Lettres écrites de Portmahon le 29. Avril dernier, portent que le Vaiſſeau de Guerre *le Garland*, y a conduit un Bâtiment Eſpagnol, qui étoit chargé de munitions de guerre & de bouche, deſtinées pour l'Iſle de Mayorque. Il y avoit ſur ce Vaiſſeau un Colonel, quatre Capitaines, un Lieutenant, deux Enſeignes, trois Sergens, & 26. Soldats, avec 14. ou 15. Matelots.

On mande de la Ville de la Providence, que le Capitaine Charles Hall, Commandant le Vaiſſeau *la Virginie*, a pris une Frégate Eſpagnole, richement chargée, & une Barque ſur laquelle on a trouvé 20000. piéces de huit.

On a apris que *le Happy Return* & quatre autres Vaiſſeaux, chacun de 80. tonneaux, avoient été pris par les Eſpagnols dans les environs de Penzance.

Selon quelques avis reçûs d'Amérique, le Capitaine Hall a fait ſur les Eſpagnols trois priſes qu'on eſtime trente mille livres ſterlings.

Le 24. Mai, à ſix heures du matin, le Roy, accompagné du Duc de Mancheſter, des Comtes de Cowper & d'Albermale, du Vicomte de Fauconberg & du Baron de Steimberg, ſe rendit en chaiſe à Wittehall, & S. M. y ayant paſſé la Tamiſe, monta en caroſſe pour aller à Gravesende, où il ſ'embarqua vers les neuf heures à bord du Yacht *la Caroline*.

Le Roy ayant continué de-là ſa route vers le Sherneeſſ, S. M. a été obligée par les vents contraires de s'y arrêter, & comme le vent a changé depuis

Digitized by Google

puis le 2. de ce mois, on croit qu'Elle aura pû en partir le 3.

Le lendemain du départ du Roy, les Seigneurs nommés par S. M. pour avoir pendant son absence l'administration des affaires du Royaume, s'assemblerent chés le Chevalier Robert Walpool.

Le même jour au soir, on aprit que, le vent étant devenu plus favorable, le Roy avoit mis à la voile le 2. à quatre heures après midi, pour passer en Hollande.

Les Seigneurs Régens du Royaume ont prorogé le Parlement qui devoit s'assembler le 16. de ce mois jusqu'au 19. du mois prochain.

Le 17 de ce mois, les principales Personnes de la Cour se trouverent à la Toilette de la Princesse de Hesse, pour lui souhaiter un heureux voyage, & le lendemain à quatre heures du matin, cette Princesse, suivie d'un Détachement des Gardes du Corps & des Grenadiers à cheval, partit pour se rendre à Cassel. Le Duc de Cumberland alla avec elle jusqu'à Greenwich, où elle s'embarqua à bord du Yacht *la Marie*, avec la Duchesse de Dorset, Mylady Caroline Sackeville & les autres Dames qui ont été nommées pour l'accompagner dans son voyage.

HOLLANDE & PAYS-BAS.

ON écrit de la Haye, qu'on y avoit reçû avis de Hellevoët Sluys le 4. de ce mois, que le Roy de la Grande-Bretagne y étoit débarqué le même jour à neuf heures du matin. S. M. Br. passa vers les deux heures après midi à Rotterdam, où Elle fut saluée d'une décharge générale de l'Artillerie des Remparts & elle arriva à Utrecht entre cinq & six heures du soir. Elle y coucha chés

M.

Digitized by Google

M. Pouchoud, son Agent, & le lendemain Elle continua sa route pour se rendre à Hanover, d'où l'on a apris qu'Elle y étoit arrivée le 6.

MORTS DES PAYS ETRANGERS.

LE 12. Mars, Jean-Baptiste *Altieri*, Romain, Cardinal, Prêtre, du Titre de S. Mathieu *in Merulana*; mourut à Rome, dans le Conclave, âgé de 66. ans, 7. mois & 6. jours étant né le 6. Août 1673. Il avoit été autrefois Clerc de la Chambre Apostolique, dont il devint Doyen. Il fut fait aussi Président des Chemins le 27. Avril 1717. Le Pape Benoît XIII proposa pour lui l'Archevêché de Tyr *in partibus infidelium*, le 12. Juin 1724. dans le premier Consistoire qu'il tint après son exaltation. Jean-Baptiste Altieri, qui n'étoit encore que Diacre, reçut l'Ordre de Prêtrise le 12. Juillet, & fut ensuite Sacré le 16. du même mois dans la Chapelle du Quirinal, par le Pape même, assisté des Archevêques de Myrre, & de Nazianze. Il fut encore déclaré Evêque Assistant au Trône, le 15. Août, & enfin créé Cardinal le 11. Septembre de la même année 1724. Il en reçût le Chapeau le 16. suivant; & le Pape ayant fait la céremonie de lui fermer la bouche le 27. du même mois, & celle de la lui ouvrir le 20. Novembre, il lui assigna le Titre de Saint Mathieu. Il étoit frere puîné de Laurent Altieri né le 9. Juillet 1671. Cardinal, premier Diacre du Titre de Sainte Marie *in via lata*, créé le 13. Novembre 1690. par Alexandre VIII. Pape. Tous deux fils de Gaspard Paluzzi Albertoni, qui ayant épousé Laure-Catherine Altieri, Niece de Clement

X.

Digitized by Google

X. Pape, fut adopté par ce Pontife dans la Famille Altieri. Voyez les Généalogies des Souverains du Monde, Tome II. contenant celles d'Italie, p. 659.

Le 31. Mai, *Frederic-Guillaume Roy de Prusse*, Margrave de Brandebourg, Grand-Chambellan, Prince & Electeur du S. Empire Romain, Prince Souverain de Neufchâtel, & de Vallangin en Suisse, Duc de Magdebourg, de Cleves, de Juliers, de Bergues, de Stettin, de Poméranie, des Cassubes, & des Vandales, de Mecklenbourg, & de Crossen, en Silesie, Burgrave de Nuremberg, Prince de Halberstadt, de Minden, & de Cammin, de Schwerin, de Ratzembourg, & de Moeurs, Comte de Hohenzollern, de Rupin, de la Marck, de Ravensberg, de Hohenstein, de Teeklembourg, de Lingen, de Schwerini, de Buren, & de Leerdam, Seigneur & Baron de Turnhout, Seigneur de Ravenstein, du Pays de Stargard, de Rostock de Lawenbourg, de Butou, & de Breda, &c. mourut dans sa Maison de plaisance à Postdam, âgé de 51. ans, 9 mois, & 27. jours, étant né le 4. Août 1688 ayant regné 27. ans, 3. mois & 6 jours. Il étoit fils de Frederic III. du nom, Margrave de Brandebourg, Electeur du S. Empire, qui le premier prit le titre de Roy de Prusse, sous le nom de Fréderic I. le 18. Janvier 1701. & qui mourut le 25. Février 1713. & de Sophie-Charlotte de Brunswick Lunebourg, sa seconde femme, morte le premier Février 1705. Le Roy de Prusse qui vient de mourir, avoit été marié le 28 Novembre 1706. avec Sophie-Dorothée de Brunswick-Lunebourg, née le 16. Mars 1687. fille de feu Georges-Louis I. du nom, Roy de la Grande-Bretagne, Duc de Brunswick-Lunebourg-Hanover, Electeur du S. Empire, & de Sophie-Dorothée de Brunswick-Lunebourg-Zell. Il la laisse veuve, & il avoit eû d'elle

14.

Digitized by Google

14. enfans, dont il en reſte encore 10. ſçavoir, 4. fils & 6. filles, qui ſont, ſuivant l'ordre de leur naiſſance,

Frederique-Sophie-Guillelmine, née le 3. Juillet 1709. & mariée le 20. Novembre 1731. avec Frederic-Guillaume Margrave de Brandebourg-Bayreuch-Culmbach, né le 10. Mai 1711.

Frederic, né le 24. Janvier 1712. à préſent Roy de Pruſſe, Margrave de Brandebourg, Electeur du S. Empire, &c. qui ſuccede à ſon Pere dans tous ſes Etats. Il fut marié le 12. Juin 1733. avec Elizabet-Chriſtine de Brunswick-Lunebourg-Beveren, née le 8. Novembre 1715. fille aînée de Ferdinand-Albert, Duc de Brunswick-Lunebourg-Beveren, aujourd'hui Duc de Wolfenbuttel, depuis 1735. & d'Antoinette-Amélie de Brunswick-Wolfenbuttel-Blankenberg, ſon Epouſe, ſœur de l'Impératrice regnante.

Fréderique-Louise, née le 28. Sptembre 1714. mariée le 30. Mai 1729. avec Charles-Frederic-Guillaume, Margrave de Brandebourg-Anspach ou Onoltzbach, né le 12. Mai 1712.

Philippine-Charlotte, née le 13. Mars 1716. mariée le 2. Juillet 1733. avec Charles, Prince héréditaire de Brunswick-Lunebourg-Wolfenbuttel, né le premier Août 1713. & frere de la nouvelle Reine de Pruſſe.

Sophie-Dorothée-Marie, née le 25. Janvier 1719. mariée le 10. Novembre 1734 avec Frederic-Guillaume, Margrave de Brandebourg-Schwet, né le 27. Décembre 1700. ſon Couſin, ayant le germain ſur elle, Chevalier de l'Aigle Noir, & Gouverneur du Duché de Magdebourg.

Louise-Ulrique, née le 24. Juillet 1720.

Auguſte-Guillaume, né le 9 Août 1722.

Anne-Amelie, née le 9. Novembre 1723.

Frederic-

Digitized by Google

Frederic-Henri-Louis, né le 18. Janvier 1726.
Et Auguſte Ferdinand, né le 23. Mai 1730.

Le feu Roy a vû arriver le moment de ſa mort avec beaucoup de fermeté, & le jour même qu'il mourut, il travailla avec un de ſes Miniſtres d'Etat depuis cinq heures du matin juſqu'à dix, qu'il ſe fit porter dans ſa chambre, où il ne voulut retenir auprès de lui que la Reine, le Prince Royal, le Prince Guillaume, ſes Chapelains & ſes Médecins. Il parla à la Reine & aux deux Princes avec autant de préſence d'eſprit que d'amitié, & il fit paroître une parfaite réſignation à la volonté de Dieu.

Nous avons apris de Berlin, que la maniere dont on portera le deüil, a été reglée par un Ordonnance particuliere du Roy regnant, par laquelle S M. décide, que les Princes de la Maiſon Royale ſeront habillés de drap avec les boutons de même; ils porteront des pleureuſes ſur les manches de l'habit & ſur celles de la veſte, avec des épées & boucles noires; les Miniſtres & la Nobleſſe, de tout rang, ſeront habillés comme les Princes de la Maiſon Royale, à l'exception qu'ils ne porteront des pleureuſes que ſur les manches de l'habit, & qu'ils ne ſeront point obligés d'habiller leurs gens de noir, ni de draper leurs caroſſes, & que tous ceux qui ſont au ſervice de S. M. & qui ne ſont pas nobles, ne porteront point de pleureuſes.

FRANCE

Digitized by Google

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

Le 4. de ce mois, veille de la Fête de la Pentecôte, le Roy & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château les premieres Vêpres, qui furent chantées par la Musique.

Le 5, jour de la Fête, les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du S. Esprit, s'étant rendus vers les onze heures dans le Cabinet du Roy, S. M. tint un Chapitre, dans lequel le Duc de Chartres, qui avoit été proposé le 2. du mois de Fevrier dernier pour être Chevalier, fut admis. Le Chapitre étant fini, le Duc de Chartres, en habit de Novice, fut introduit par le Marquis de Breteüil, Sécretaire d'Etat, Commandeur, Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roy, dans le Cabinet de S. M. & il fut reçû Chevalier de l'Ordre de S. Michel. Le Roy sortit ensuite de son appartement, pour aller à la Chapelle, étant précedé du Comte de Clermont, du Prince de Conty, du Prince de Dombes du Comte d'Eu, & des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Le Duc de Chartres marchoit entre les Chevaliers & les Officiers, & le

Car-

Digitized by Google

Cardinal de Polignac étoit derriere S. M. Le Roy, devant lequel les deux Huiſſiers de la Chambre portoient leurs Maſſes, étoit en Manteau, le Colier de l'Ordre pardeſſus, ainſi que celui de l'Ordre de la Toiſon d'Or. Après la Grande Meſſe qui fut célébrée par l'Abbé Broſſeau, Chapelain de la Chapelle de Muſique, le Roy monta à ſon Trône auprès de l'Autel, où le Duc de Chartres fut reçû par le Roy avec les cérémonies accoûtumées, ayant pour Parains le Comte de Clermont & le Prince de Conty.

La Reine, Monſeigneur le Dauphin, & Meſdames de France, entendirent la même Meſſe dans la Tribune. L'après-midi, L. M. aſſiſterent aux Vêpres qui furent chantées par la Muſique.

Le 16, Fête du S. Sacrement, le Roy & la Reine entendirent les Vêpres dans la même Chapelle, & le ſoir L. M. aſſiſterent au Salut, qui fut chanté par la Muſique.

Le 23, jour de l'Octave de la Fête du Saint Sacrement, le Roy ſe rendit à l'Egliſe de la Paroiſſe du Château, & S. M. après avoir aſſiſté à la Proceſſion, y entendit la Grande Meſſe.

Pendant l'Octave, le Roy & la Reine, Monſeigneur le Dauphin & Meſdames de France, ont aſſiſté tous les jours au Salut dans differentes Egliſes.

Les

Digitized by Google

Les Députés des Etats de Bourgogne eurent le mois passé audience de Madame la Duchesse, & firent leur compliment de condoléance sur la mort de M. le Duc : l'Abbé de Grosbois, Député pour le Clergé, prononça la Harangue, & s'étendit beaucoup sur la ferme esperance que le Clergé & la Noblesse avoient d'éprouver dans le jeune Prince de Condé les mêmes bontés dont il avoit plû au feu Prince son Pere de les honorer ; ils eurent ensuite audience de Madame la Duchesse seconde Doüairiere, & du jeune Prince, à l'Hôtel de Condé.

Le 29. Mai le Roy & la Reine de Pologne arriverent à Trianon, où la Reine, accompagnée de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France, alla voir L. M. P. le lendemain. Le Chef de Brigade & l'Exempt des Gardes du Corps que le Roy a nommés pour commander la Garde de L. M. P. sont Mrs de Chabane & de Dampierre.

Le 12. la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château, & S. M. communia par les mains du Cardinal de Fleury, son Grand Aumônier.

Le Régiment de Ponthieu, dont le feu Marquis de Joyeuse étoit Colonel, a été donné

Digitized by Google

donné au Vicomte de Joyeuse, son frere, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Anjou.

Le 16, Fête du S. Sacrement, le Roy, accompagné de Monseigneur le Dauphin, du Duc d'Orleans, du Duc de Chartres, du Comte de Clermont, du Prince de Conty, du Prince de Dombes, du Comte d'Eu & de ses principaux Officiers, se rendit à l'Eglise de la Paroisse du Château. S. M. y entendit la Grande Messe, après avoir assisté à la Procession, laquelle suivant l'usage alla à la Chapelle du Château. La Reine se rendit à la Chapelle, lorsque la Procession y arriva.

Le même jour, le Prince de Conty présenta pour la premiere fois le Comte de la Marche, son fils, au Roy, à la Reine, à Monseigneur le Dauphin & à Mesdames de France.

Le Roy a accordé au Prince de Turenne, fils du Duc de Bouillon, la Charge de Colonel Général de la Cavalerie, vacante par la démission volontaire du Comte d'Evreux, auquel S. M. a conservé les fonctions, jusqu'à ce que le Prince soit en âge de les exercer.

Digitized by Google

Le jour de la Fête-Dieu, le Roy de Pologne, Duc de Loraine, dîna chés le Duc de Fleury, Quai des Théatins, après y avoir vû passer la Procession de S. Sulpice.

Le 17, la Reine alla dîner à Trianon avec L. M. P. & retourna sur le soir à Versailles, pour assister au Salut.

Le même jour Monseigneur le Dauphin alla chasser dans le Parc de Noisy.

Le 19, les Députés des Etats d'Artois eurent audience du Roy étant présentés par le Prince Charles de Loraine, Gouverneur de la Province, en survivance du Duc d'Elbœuf, & par le Marquis de Breteüil, Sécretaire d'Etat. Ils y furent conduits en la maniere accoûtumée par le Marquis de Dreux, Grand Maître des Cérémonies, & par M. Des granges, Maître des Cérémonies. La Députation étoit composée de l'Abbé de la Grange, Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Arras, pour le Clergé; du Marquis de Brias de Royon, pour la Noblesse, & de M. Lagneaux, Député du Tiers Etat. L'Abbé de la Grange porta la parole.

Le 23. de ce mois, M. l'Evêque de Quimper fit la cérémonie de bénir les Drapeaux & Enseignes des Compagnies d'Infanterie Gardes-Côtes de la Capitainerie Générale de Com-

Digitized by Google

Concarnau, montant à plus de mille hommes, dont M. de Kermorial, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, est le Capitaine Général, M. de Kuersalaun Euzeno, Major, & M. de Tronjoli Olivier, Lieutenant, Gentilshommes distingués de la Province.

La clôture de toutes les Prieres ordonnées par divers Mandemens, pour obtenir du Ciel un temps favorable aux Biens de la Terre, & de la Neuvaine qui avoit été commencée à l'Eglise de Ste Geneviéve le Samedi 21. Mai, fut faite le Dimanche 28. Il y eut le matin une grande Messe célébrée Pontificalement par le R. P. Abbé, & le soir le *Te Deum* fut chanté solemnellement dans la même Eglise. Le Corps de Ville assista en cérémonie à l'une & à l'autre, & dîna selon la coûtume à l'Abbaye.

L'après dîné tout le nombreux Clergé de Saint Sulpice, M. le Curé de cette Paroisse, à la tête, alla pour le même sujet en Procession solemnelle, & dans un ordre tout édifiant, d'abord de l'Eglise Saint Sulpice à l'Eglise Métropolitaine, & ensuite à celle de Ste Geneviéve. La Procession fut toujours suivie & avec une piété marquée, par la Reine Doüairiere d'Espagne, accompagnée de ses principaux Officiers, de plusieurs Dames, & de quantité de Personnes de

Digitized by Google

de distinction de la même Paroisse. Un Peuple infini suivoit cette Procession sans la moindre confusion, & achevoit de former un Spectacle touchant.

Après la clôture dont on vient de parler, la Chasse de Ste Geneviéve ne fût point recouverte; on recommença une autre Neuvaine, pour satisfaire, surtout, à la dévotion des Gens de la Campagne, dont il y eût un si grand concours, qu'en une seule matinée on vit arriver neuf Processions, suivies par un Peuple infini. Cette seconde Neuvaine fut aussi solemnellement terminée le Mardi de la Pentecôte, auquel jour on recouvrit la Chasse de la Ste Patronne.

Mrs de la Ville ont fait en cette occasion un Vœu de donner à l'Eglise qui porte son nom, un grand & magnifique Candelabre d'argent du poids de 250. Marcs; il sera orné des Armes du Roy, de la Ville de Paris, & de l'Abbaye, avec une Inscription convenable. Sa Majesté, qui a non seulement permis, mais loüé cette pieuse disposition, a souhaité, pour que l'execution réponde plus parfaitement à la dignité de l'objet, qu'elle soit confiée à l'habileté de M. Germain, cidevant Echevin de Paris, & Orfevre du Roy.

Digitized by Google

STANCES

En l'honneur de Sainte Geneviéve, par une Carmelite du Monaſtere de l'Incarnation.

INnocente Brebis, chaſte & ſimple Bergere,
Qui ſuiviez de JESUS la houlette & la voix,
Quand il vous a conduit au Palais de ſon Pere,
Il a mis ſous vos pieds le Sceptre de nos Rois.

En joignant votre Eſprit à ſa divine Eſſence,
Il laiſſa votre Corps dans nos heureuſes mains,
Pour être le canal de ſa magnificence,
Et convaincre nos yeux de la grandeur des Saints.

Après douze cent ans, vos cendres vénérables
Sont encor aujourd'hui notre eſpoir le plus doux;
Et la Terre & les Eaux à nos vœux favorables,
Vous ont en même jour vû combatre pour nous.

Le temps qui voit périr les Etats & leur gloire,
Qui confond des Héros les Exploits & les noms,
Reſpecte, en s'enfuyant, votre illuſtre mémoire,
Et ne touche pas même à vos petits moutons.

Nanterre, ſa Fontaine, & ſon Deſert paiſible,
Diront fidellement aux siécles à venir:

Geneviéve

Digitized by Google

Geneviéve vivoit comme un Ange visible,
Et ne dépendoit point de ce qui peut finir.

On entendra toujours & Paris & la France
Répondre à cette voix par des transports d'amour,
Et venir implorer votre aimable Puissance
Avec autant d'ardeur, comme le premier jour.

A Sainte Geneviéve.

DEja la fille meurtriere
De l'affreuse Sterilité
Jettoit dans l'ame la plus fiere
L'horreur & la perplexité ;
Les soins inquiets du Ministre
N'étoient qu'un augure sinistre
D'une prochaine extremité.
Eh ! qu'auroit pû sa prévoyance,
Si refusant son assistance,
Le Ciel eût toujours résisté ?

Partout le Peuple est exhorté
De recourir au Sanctuaire,
Et d'écarter par la Priere
Les traits de la calamité.
Quelles mains seront assés pures,
En de semblables conjonctures,
Pour faire agréer son encens ?
L'amour n'agit point par contrainte ;

Digitized by Google

Et des vœux qu'arrache la crainte
Ne seront-ils pas impuissans ?

Rassûrez-vous, Peuple coupable ;
La Sagesse fuit la frayeur ;
Venez faire amande honorable,
En humiliant votre cœur ;
La foudre est encor suspenduë,
Vous pouvez dissiper la nue
Qui porte la contagion,
La vertu d'une humble Bergere,
Qui brilla jadis à Nanterre,
Vous servira de caution.

Malgré la Secte audacieuse
De l'Impie & de l'Esprit fort ;
Genevieve est victorieuse
De la disette & de la Mort.
Déja nos campagnes fertiles
Ramenent la paix dans nos Villes,
Tous les visages sont serains.
Seigneur, achevez le miracle ;
Qu'à l'aspect d'un si grand spectacle
Nous puissions imiter vos Saints !

Digitized by Google

MORTS, BAPTESME, & Mariages.

LA nuit du 8. au 9. Mai, Marie-Charlotte *Sobieska*, *Ducheſſe de Boüillon*, mourut en ſon Château d'Oſaw, en Silſie, dans la 43. année de ſon âge, étant née le 15. Novembre 1697. Elle étoit fille aînée de Jacques-Loüis-Henri Sobieski, Prince Royal de Pologne, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, Gouverneur de Stirie, &c. mort en ſon Château de Zolchiew, le 14. Decembre 1737. & de Hedwige-Elizabeth-Amelie de Baviere-Neubourg, morte le 9. Août 1722. laquelle étoit fille de Philipe-Guillaume, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviere à Neubourg, Electeur du S Empire Romain, mort en 1690. La Ducheſſe de Boüillon avoit été mariée, 1°. le 20. Septembre 1713. avec Frederic-Maurice-Auguſte-Caſimir de la Tour de Boüillon, Prince de Turenne, Grand Chambellan de France en ſurvivance, & Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, mort le 1. Octobre ſuivant à Strasbourg, âgé de 20. ans; & 2°. par diſpense de Rome le premier Avril 1724. avec Charles Godefroy de la Tour, ſon beaufrere, Duc de Boüillon, Duc d'Albret, & de Châteauthierri, Comte d'Auvergne, d'Evreux, de Beaumont-le Roger, & du Bas Armagnac, Baron de la Tour, & de Mongacon, Pair, & Grand Chambellan de France, Gouverneur, & Lieutenant Géneral du Haut & Bas Auvergne, ci-devant Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, né le 11. Juillet 1706. Elle a eu de lui une fille née le 15. Août 1725. & un fils, né le 26. Janvier 1728.

Digitized by Google

Le 16. Alexandre-Omer *Regnault*, Seigneur de Bazerne, & de Totté, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy depuis 1719. & auparavant Conseiller au Parlement de Paris, où il avoit été reçû le 9. Juillet 1710 mourut âgé de 58. ans. Il étoit fils aîné de feu Alexandre Regnault, aussi Conseiller au Parlement de Paris, mort au mois de Septembre 1693. & de Marie-Anne Raudot; il avoit été marié le 23. Août 1712 avec Marie-Anne-Magdeleine Henry, sœur aînée de la Comtesse de Gergy Larguet, & fille de feu Jean-Baptiste Henry, ci devant Trésorier Général des Galeres de France & Fortifications Maritimes de Provence, & de Marie-Anne le Large de Moulon. Il n'en a point eu d'enfans; il laisse pour heritiers M. de Bazerne, ci-devant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Orleans, son frere, & Dlle Jeanne Regnault, sa sœur.

Le 17. Jacques-André *du Pille*, Seigneur de Monteil-le-Vicomte, Baron de la Bosse, Trésorier Général de l'Ordinaire des Guerres de la Gendarmerie, & des Troupes de la Maison du Roy, depuis 1727. autrefois Receveur Général des Finances de la Généralité de Lyon, mourut dans la 61. année de son âge, étant né au mois de Mars 1680. Il étoit fils de Jacques André du Pille, Ecuyer, Receveur Général des Finances de Lyon, mort le 4. Octobre 1704. & de Françoise de Loynes de Paraflis, morte au mois de Juin 1733. il avoit été marié le 19. Mars 1712 avec Marie Anne Christine Rollot de la Tour, fille d'Etienne Rollot, Sr de la Tour, Trésorier Général des Maison & Finances de la Dauphine Marie-Anne Chrétienne-Victoire de Baviere, & de Marie Mailly. Il la laisse veuve & mere de 3. fils, dont l'aîné a obtenu la Charge de son pere, & les deux autres sont Capitaines de Cavalerie dans les Régi-

Digitized by Google

Régimens de Fiennes, & de Rosen, & d'une fille dont on a raporté le mariage avec le Comte de Nadaillac dans le Mercure d'Avril dernier, p. 827.

Le 19. D. Geneviéve-Marie *de Durfort de Lorges*, veuve depuis le 19. Novembre 1723. d'Antonin Nompar de Caumont, Duc de Lauzun, Marquis de Puiguilhem, Comte de S. Fargeau, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, Capitaine de la Compagnie des 100. Gentilhommes au Bec de Corbin, Lieutenant Général des Armées du Roy, ci-devant Colonel Général des Dragons, Capitaine d'une des Compagnies des Gardes du Corps du Roy, & Gouverneur de la Province de Berry, avec lequel elle avoit été mariée le 21. Mai 1695. & dont elle n'a point eu d'enfans, mourut à Paris, âgée de 60. ans. Elle étoit fille puînée de Gui Aldonce de Durfort, Duc de Quintin, dit de Lorges, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy, Capitaine d'une Compagnie de ses Gardes du Corps, Gouverneur de Lorraine, mort le 22. Octobre 1702. & de Geneviéve Frémont, morte le 26. Septembre 1727. Elle laisse pour heritiers Gui Nicolas de Durfort, Duc de Lorges, & Geneviéve-Françoise de Durfort, Ducheſſe de S. Simon, ses frere & sœur.

Le 21. D. Marie-Anne *Lhuillier*, veuve depuis le 2. Septembre 1718. de Jean-Baptiste Bunault, Seigneur de Frémont, Auditeur ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, avec lequel elle avoit été mariée au mois de Septembre 1691. mourut septuagenaire. Elle étoit fille de Charles L'huillier, Sr de Créabé, Conseiller-Secretaire du Roy, Maison & Couronne de France, & Contrôlleur de la Chancellerie du Palais, mort le 4. Decembre 1697. & de défunte Marguerite de Paris. Elle laisse pour fils unique François Bunault, Seigneur de Frémont, reçû Conseiller au Grand Conseil le 4 Mars

Digitized by Google

1718. qui perdit son épouse l'année derniere, ainsi qu'on l'a marqué dans le Mercure de Juillet 1739. p. 1678.

Le vingt-deux, Dame Bonne-Elizabeth-Ursule *Garnier de Salins*, veuve depuis le quinze Novembre 1728. de Nicolas Doublet, Seigneur de Persan, de S. Aubin, &c. Conseiller en la Grand'-Chambre du Parlement de Paris, mourut âgée d'environ 75. ans. Elle étoit fille d'Arnoul Garnier, Seigneur de Salins, Marquis de Clanleu, Herdanthun, Fimont, &c. ci-devant Capitaine-Enseigne des Gardes du Corps du Roy, mort le 15. Octobre 1695. & de Bonne Faye d'Espesses, morte le 10. Octobre 1712. Elle laisse pour enfans Nicolas Doublet, Seigneur de Persan, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, & Intendant du Commerce, marié le 14. Mars 1724. avec Marie Magdeleine Frezeau de la Frezeliére; & Anne-Bonne Doublet de Persan, mariée le 11. Mars 1711. avec François-Foucault, Marquis de S. Germain-Beaupré, Gouverneur, & Lieutenant Général pour le Roy de la haute & basse Marche.

Le 23. mourut âgé de 76. ans, & non marié, Pierre *Crozat*, Ecuyer, frere de feu Antoine Crozat, ci-devant Grand Trésorier des Ordres du Roy, dont la mort est raportée dans le Mercure de Juin 1738. vol. 1. p. 1229. Celui qui vient de mourir, a fait ses Légataires universels Loüis-François Crozat, Marquis du Châtel, Maréchal de Camp, & Louis-Antoine Crozat, Baron de Thiers, Maréchal Général des Logis des Camps & Armées du Roy, ses neveux, & il a laissé au premier sa belle maison de Paris, située ruë de Richelieu, & sa maison de plaisance de Montmorency.

Le 24. René *Pallu*, Conseiller en la Grand'-Chambre du Parlement de Paris, & Sous-Doyen, mourut âgé d'en-

Digitized by Google

d'environ 80. ans. Il avoit été reçû d'abord Conseiller au Châtelet en 1681. puis Conseiller à la 3e Chambre des Enquêtes le 11. Juillet 1687. & étoit monté à la Grand'-Chambre en 1720. Il étoit fils aîné de Bertrand Pallu, Sr du Ruau, Fermier Général des Fermes-Unies du Roy, mort le 12. Mars 1709. & de Marie Varice, morte le 26. Juin 1703. il avoit épousé Catherine Barboteau, morte au mois de Decembre 1729. laquelle étoit fille de Jean Barboteau, Controlleur au payement des Gages des Officiers domestiques du Roy, & de Catherine Martinet. Il laisse d'elle Bertrand-René Pallu, reçû Conseiller au Parlement de Paris le 2. Juin 1718. puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy en 1726. & fait Intendant à Moulins en 1734. & de Lion en 1738. marié le 21. Decembre 1733. avec Elizabeth-Cecile de la Vieuville, & . . . Pallu, mariée le 8. Fevrier 1730. avec Loüis-Antoine Roüillé, Seigneur de Fontaine-Guerin, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, & Intendant du Commerce.

Le même jour . . . . *de Levis Gaudiez*, Chevalier Commandeur de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, Chef d'Escadre des Galeres du Roy, du 21. Janvier 1737. mourut à Marseille, âgé d'environ 70. ans. Il étoit fils d'Alexandre de Levis, Marquis de Gaudiez, cadet des Marquis de Mirepoix, & de Marguerite de Caumels, fille d'un Conseiller au Parlement de Toulouse.

Le 26. Etienne-Hubert *le Doux*, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, du 23. Octobre 1698. Curé de la Paroisse de S. Pierre aux Bœufs, en la Cité à Paris depuis 1717. mourut âgé d'environ 75. ans.

Le même jour, Christophe *Boyetet*, Conseiller en la Cour des Aydes de Paris, & Doyen de cette

Digitized by Google

Cour, où il avoit été reçû le 4. Juin 1685. après avoir été Conseiller au Chatelet depuis le mois de Juillet 1674. mourut âgé de 90. ans & demi. Il étoit fils de Robert Boyetet, de la Ville d'Orleans, Seigneur de Domainville, & d'Anne de Givés, morte veuve le 22. Août 1694. il avoit été marié le 4. Septembre 1686. avec Loüise-Magdelaine Faille, fille de François Faille, Trésorier de France à Caën, & Intendant des Maison et Affaires du Marquis de Croissy-Colbert, Ministre & Secretaire d'Etat. Elle mourut au mois de Novembre 1738. Il en avoit eu Christophe Boyetet, Seigneur de Domainville, fils unique, qui mourut en 1711. Il laisse pour seul heritier Nicolas-Robert Pichon, Maître des Comptes à Paris, son neveu, le fils duquel Charles Pichon, son petit neveu, Conseiller au Parlement de Paris, il a fait son Legataire universel.

Le . . . . . Mai Claude-Loüis *de la Chastre*, Evêque et Comte d'Agde, et Abbé Commandataire de S. Michel de Tréport, Ordre de S Benoît, Diocèse de Roüen, dès le mois de Novembre 1717. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, du 4 Janvier 1726. mourut dans son Diocèse, âgé d'environ 42. ans; étant Titulaire de la Chapelle de Saint Eloi dans l'Eglise Collégiale de Champeaux, Diocèse de Paris. Il fut Député de la Province de Paris à l'Assemblée Générale du Clergé de France de 1725. Il fut nommé le 17. Octobre 1726. à l'Evêché d'Agde, Suffragant de Narbonne, et qui fut préconisé et proposé pour lui à Rome le 16. Decembre suivant, et le 20. Janvier 1727; et après avoir reçu ses Bulles, il fut sacré le 26. Octobre de la même année 1727 dans la Chapelle interieure des Minimes de la Place Royale à Paris, par l'Archevêque de Toulouse, assisté des Evêques de

Digitized by Google

de Rieux et de Mirepoix, et il prêta serment de fidelité entre les mains du Roy le 30. Novembre suivant. Il fut Député des Etats de la Province de Languedoc pour le Clergé, et en cette qualité il présenta les Cahiers de la Province au Roy, et harangua Sa Majesté à la tête des Députés le 24 Août 1733. Il avoit assisté en dernier lieu à l'Assemblée Générale du Clergé de France de 1735. en qualité d'un des Députés du premier ordre de la Province de Narbonne. Il étoit fils puiné de Loüis-Charles-Edme de la Chastre, Comte de Nançay, Seigneur de Malicorne, Gouverneur des Ville & Citadelle de Pecquay, en Languedoc, et Lieutenant Général des Armées du Roy, mort le 12. Septembre 1730. âgé de 69. ans, et de Marie-Anne-Charlotte de Beaumanoir de Lavardin, morte le 29. Avril 1725. âgée de 58. ans.

Le ... Mai, Philipe *de Rouvroy*, Abbé Commandataire de l'Abbaye de N.D. de Chaage, Ordre de S. Augustin, Dioc. de Meaux à laquelle il fut nommé au mois de Juillet 1684. mourut dans un âge avancé. Il étoit frere puîné de Jean-Baptiste de Rouvroy, Seigneur du Puy de Froissy, &c. Lieutenant Général des Armées Navales du Roy, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, & fils de Pierre de Rouvroy, Seigneur du Puy, la Vallée, Froissy & Provinliec, en Picardie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy, Maréchal de ses Camps & Armées, & ancien Capitaine au Régiment des Gardes, & de Marie-Ursule de Gonteri de S. Alban, Piémontoise, Gouvernante des Filles d'honneur de la Reine.

Le 28. Dame Marie-Henriette *des Escouttes*, veuve en premieres nôces de Jean de Layat, Trésorier Général de la Maison du Roy, et en secondes et dernieres nôces, depuis le 26. Decembre 1718. de

Digitized by Google

Lambert Bourgoin, Seigneur de la Grange-Batteliere, de Rebrechien &c. Conseiller au Parlement de Paris, Doyen de la premiere Chambre des Enquêtes, avec lequel elle avoit été mariée au mois de Septembre 1691. mourut à Paris, âgée de 74. ans. Elle étoit fille de Claude des Escottes, vivant Avocat ès Conseils du Roy, et de Marie Pijart. Elle laisse de son second mari, deux filles, qui sont Marie-Henriette Bourgoin, Dame de la Grange-Batteliere, mariée le 29. Mars 1713. avec Anne-Loüis Pinon, Vicomte de Quincy, Conseiller de la Grand' Chambre du Parlement de Paris; et Geneviéve Bourgoin, femme d'André-François-de-Paule Le Fevre d'Ormesson, Seigneur de la Saciere, et des Tournelles, Conseiller honoraire au Parlement de Paris, et ci-devant Commissaire aux Requêtes du Palais.

Le même jour, D. Marie Charlotte *de Fleurigny*, épouse de Charles-François de Gauville, des Seigneurs de Javercy, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, ci devant Capitaine au Régiment de Sourches, Infanterie, avec lequel elle avoit été mariée le 13. Juin 1713. mourut à Estampes, âgée d'environ 50. ans, laissant des enfans. Elle étoit fille unique de feu Charles-François-Nicolas de Fleurigny, Seigneur & Baron de la Foreſt-le-Roy, & de D. Marie du Lac, sa veuve, qui mourut aussi à Estampes 8. jours auparavant la D. de Gauville, sa fille. La Baronne de la Foreſt étoit fille d'Augustin du Lac, Seigneur de Montereau, & d'Elizabeth Daussy.

Se 29. D. Marie-Elizabeth *Hallé*, veuve depuis le 7. Janvier 1737. de Michel-Jacques Levy, Grand Bailli d'Epée du Comté de Dourdan, Trésorier-Payeur honoraire des Gages de la Chambre des Comptes de Paris, mourut, âgée d'environ 60. ans,

Digitized by Google

ans, laissant un fils, reçû Président en la Cour des Aydes de Paris le 5. Août 1738. dont on a fait mention dans le Mercure de Janvier 1737. en raportant la mort de son Pere, p. 161. On y a aussi parlé de trois filles de la Défunte, qui étoient alors mariées. Une quatriéme, nommée Cécile Thérese Levy, fut mariée le 4. Mai 1739. avec François de Landes, Seigneur de Houville, Fontaines, Cinq-Ormes, & Pannes, dans le Pays Chartrain, mort le 28. Août suivant, âgé d'environ 68. ans.

Le 30. Zacharie *Nigot*, Conseiller honoraire au Parlement de Paris, & ci-devant Commissaire aux Requêtes du Palais, Doyen de la premiere, mourut, âgé d'environ 68. ans, sans avoir été marié. Il s'étoit démis au mois de Mars 1737. de sa Charge de Conseiller & de sa Commission aux Requêtes, après l'avoir exercée pendant près de 42. ans, y ayant été reçû le premier Juin 1695. Il étoit fils puîné de Jacques Nigot, Conseiller-Secretaire du Roy, Maison, Couronne de France & de ses Finances, mort le 7. Juin 1693. & de feuë Germaine Thierriat.

Le 2. Juin, D. Jeanne *Charpentier*, veuve depuis le 17. Novembre 1721. de Nicolas Fraguier, Conseiller en la Grand'-Chambre du Parlement de Paris, Seigneur du Mée les-Melun, à cause d'elle, mourut à Paris, âgée de plus de 80. ans. Elle étoit fille & seule héritiere de Louis Charpentier, Seigneur du Mée, de Lives, de Boischambault & du Martroy, Maître Ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, mort en 1665. & de Jeanne Pinon, morte le 15. May 1675. Elle laisse pour enfans Martin Fraguier, Seigneur de Bussy, de Chauconin, &c. Président en la Chambre des Comptes, & Conseiller honoraire en la Grand'-Chambre du Parlement de Paris, qui est marié avec Géneviéve Gruyn, fille du feu Maître de la Chambre aux Deniers, & en

Digitized by Google

en a des enfans ; Jean-François Fraguier, Chevalier Profès & Commandeur de l'Ordre de Malthe, jumeau du précedent, tous deux nés le 7. Juin 1683. & Marie Fraguier, femme de Pierre Catinat, Seigneur de S. Mars, & de S. Gratien, ci-devant Conseiller au Parlement de Paris. Elle avoit un troisiéme fils, dont on a raporté la mort dans le Mercure d'Octobre 1739. page 2522.

Le 9. D. Catherine *Bodin*, veuve de Robert de Cotte, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Conseiller du Roy en ses Conseils, Intendant & Ordonnateur Géneral des Bâtimens, Jardins, Arts & Manufactures de S. M. Premier Architecte du Roy, Directeur de l'Academie Royale d'Architecture, & Vice-Protecteur de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, dont la mort & l'éloge sont raportés dans le Mercure du mois d'Aoû 1735. page 1817. mourut, âgée d'environ 70. ans, laissant pour enfans Jules-Robert de Cotte, Intendant & Ordonnateur des Bâtimens du Roy, Contrôleur Géneral de ses Bâtimens à Paris, Directeur des Manufactures Royales, & Directeur General de la Monnoye des Médailles aux Galeries du Louvre, marié avec Suzanne de Launay, dont il a des enfans ; & Jean-Armand de Cotte, Prêtre, Chanoine de l'Eglise de Paris, & Abbé Commandataire de l'Abbaye de S. Severin, Diocèse de Poitiers.

Jean *de la Baune*, Gentilhomme Ordinaire du Roy, & ci-devant Employé par S. M. dans plusieurs Cours Etrangeres, & en dernier lieu dans celle de Vienne, mourut dans sa Terre de Paron, près de Sens, le 11. Juin, âgé de 52. ans, étant né le 4. du même mois de l'année 1688. Il étoit fils de Jean Antoine de la Baune, Conseiller du Roy en ses Conseils, & Maître Ordinaire en sa Chambre des Comptes, mort le 26. Novembre 1731. & de D. Marie-

Digitized by Google

Marie-Magdeleine Gigault, fille de Pierre Gigault, auſſi Conſeiller du Roy & Maître des Comptes, encore vivante. Il laiſſe deux Freres, l'un Chanoine de l'Egliſe de Paris, qui eſt l'aîné des deux, & l'autre revêtu de la Charge de Maître des Comptes que poſſedoit ſon Pere.

Le 12. René *Berger*, Tréſorier Géneral & Payeur des Rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, depuis 1689. Doyen de ſa Compagnie, mourut, âgé d'environ 80. ans. Il avoit été marié le 18. Mai 1693. avec Marie Anne des Champs, qu'il laiſſe veuve. Il avoit eû d'elle Jeanne-Louiſe-Mélannie Berger, fille unique, qui avoit épouſé Nicolas le Feron, Seigneur d'Orville, & de Louvre, en Parisis Préſident Honoraire au Parlement de Paris, & qui eſt morte le 12. Août 1734 âgée de 38. ans, ayant laiſſé des enfans.

Le 13. Anne-Magdeleine *Teſtard de la Guette*, fille de Pierre Teſtard, Chevalier, Seigneur de la Guette, Lieutenant Géneral de l'Artillerie, mourut dans un âge fort avancé, au Convent des Religieuſes du S. Sacrement de la ruë S. Louis, où elle s'étoit retirée depuis pluſieurs années. Elle étoit veuve de Charles-Achilles *le Tonnellier-Breteüil*, Comte de Ruville, Capitaine au Régiment Royal des Vaiſſeaux, & Commandeur des Ordres de Notre-Dame de Mont-Carmel & de S. Lazare, mort en l'année 1710. Elle n'avoit eû de ce Mariage que Claude-Charles le Tonnellier-Breteüil de Chanteler, Comte de Ste Croix & de Vaux, Seigneur de Beuvilliers &c. Meſtre de Camp de Cavalerie, & Capitaine-Lieutenant des Chevau-Légers de Bretagne, mort en 1735. qui avoit épouſé Laure Obrien de Clare, fille de Milord Obrien, Comte de Clare, Pair d'Irlande, Maréchal des Camps & Armées du Roy, Colonel d'un Régiment d'Infanterie

Digitized by Google

rie Irlandoise, & de Charlotte de Bulkley, Dame d'Honneur de la Reine d'Angleterre. De ce Mariage sont issus plusieurs enfans, dont l'aîné, Louis Charles-Joseph de Breteüil de Chantecler, Comte de Ste Croix & de Vaux, est Capitaine de Dragons, au Régiment Mestre de Camp Général; le second, Chevalier de Malthe, & Garde de l'Etendart; le troisiéme, reçû de minorité dans le même Ordre, & les autres en bas âge. La Dame dont nous raportons la mort, a donné dans tous les temps de sa vie des marques d'une grande pieté.

Le 14. Nicolas *de Joyeuse*, Colonel du Régiment de Ponthieu, depuis le 15. Avril 1738. & fils aîné de Jean-Gedeon-André de Joyeuse, Comte de Grandpré, Seigneur de Chouvoy, Lieutenant General au Gouvernement de Champagne, & ci-devant Mestre de Camp du Régiment Royal des Cravates de Cavalerie, & de D. Antoinette de Villers de Rousseville, son Epouse, mourut à Paris, âgé de 25. ans, étant né le 19. Juin 1715. Il n'étoit point marié. Par sa mort il ne reste plus au Comte de Joyeuse qu'un fils nommé Jean-Armand de Joyeuse, & né le 24. Avril 1718. Celui qui vient de mourir avoit eû pour aîné Jules de Joyeuse, mort le 1. Août 1731. dans la 18. année de son âge.

Le 19. Marie-Therese *de Froullay Tessé*, fille de Charles, Comte de Froullay, Grand-Maréchal de Logis de la Maison du Roy, & Chevalier des Ordres de Sa Majesté, & d'Angélique de Baudean de Parabere, mourut, âgée de 79. ans. Elle avoit épousé en premiere Nôces, Claude le Tonnellier-Breteüil, [illegible]on d'Escouché, Seigneur de Mons, &c. & en secondes Nôces, René-François, Marquis de la Vieuville, Chevalier d'Honneur de la Reine Marie-Thérese, & Gouverneur du Poitou.

On mande de Touraine, que le nommé *Guil-*

Digitized by Google

Guillaume Garnier, étoit mort dans le Bourg de Loches, dans la 105. année de son âge.

Le nommé *Edme Brioys*, Manouvrier, mourut dans la Paroisse d'Auxon, Diocèse de Sens, le 24. de ce mois dans la 108. année de son âge, étant né le 2. Octobre 1632.

Le 11. Juin, les Céremonies du Baptême furent supléées dans l'Eglise de S. Eustache, à François-Hercules, né le 27. Novembre 1738. & ondoyé le lendemain de sa naissance, fils de François-Raimond Joseph *Pelet*, Vicomte de Narbonne-Pelet, Enseigne des Gardes du Corps du Roy, Mestre de Camp de Cavalerie, Gouverneur de Sommieres, en Languedoc, & de D. Marie-Diane-Antoinette de Rosset de Fleury, son Epouse, mariés en 1734. Les Parain & Maraine, André-Hercules de Rosset, Duc de Fleury, Pair de France, Gouverneur & Lieutenant Géneral de la Loraine & du Barois, Mestre de Camp du Régiment Royal de Dragons, Brigadier des Armées du Roy, & D. Anne-Magdeleine-Françoise de Monceaux d'Auxy, son Epouse, oncle & tante maternels de l'Enfant.

Le 10. Mai, Jacques-Charles *Carpentier de Senneville*, Conseiller au Châtelet de Paris, fils de Charles Carpentier, Seigneur de Senneville, Conseiller-Secretaire du Roy, Maison, Couronne de France & de ses Finances, Contrôleur Géneral des Trésoriers & Payeurs des Maréchaussées de France, & de D. Jeanne Lignet, vivante son Epouse, fut marié avec Dlle Claire Hébert de Fouquelin de Clairval, fille de Jean Hebert de Fouquelin, aussi Conseiller-Sécretaire du Roy, Maison, Couronne de France & de ses Finances, & de D. Angélique Métra, son Epouse. La Céremonie a été faite dans l'Eglise

Digitized by Google

l'Eglise de S. Merri, par le Curé, de cette Paroisse, oncle de la Mariée, dont la sœur aînée est mariée depuis le 10. Juillet 1731. avec .... Auvray, Conseiller au Châtelet de Paris, & Secretaire du Roy, Maison, Couronne de France & de ses Finances.

Le 6. Juin, Jean *Thevenin*, *Seigneur de Tanlay*, Baron de Thorcy, &c. Conseiller au Parlement de Paris, à la 4. Chambre des Enquêtes, où il a été reçû le 16. Mars 1731. fut marié avec Dlle Catherine Jolly, fille de Nicolas Jolly, Ecuyer, Conseiller, Sécretaire du Roy, Maison, Couronne de France & de ses Finances, & de D. Catherine Françoise Pougin. Il est fils aîné de défunt Jean Thevenin, Ecuyer, ancien Greffier en Chef du Parlement de Bordeaux, reçû à cette Charge en 1696. & Conseiller-Sécretaire du Roy, Maison, Couronne de France & de ses Finances, & de feuë D. Jeanne de Palmes, sœur de Jacques-Nicolas de Palmes, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Lieutenant pour le Roy au Gouvernement de Bergues & auparavant Lieutenant Colonel du Régiment Royal Infanterie; il est petit-fils de Pierre Thevenin, Capitaine & Major au Régiment de la Ferre, Infanrie, & de Jeanne de la Chaise, & il est frere de Marc-Claude Thevenin Gentilhomme, ordinaire de la Maison du Roy. Le Mémoire que l'on a reçû touchant ce Mariage, porte que la Famille du nouveau marié est originaire de Saintonge, qu'elle a donné plusieurs Maires à la Rochelle, avant les guerres de la Religion, & qu'elle a été confirmée dans la Noblesse de ses Prédecesseurs, par Lettres Patentes du Roy, en récompense de ses services pendant les troubles de la Province de Guyenne.

CANTATE

Digitized by Google

CANTATE

Sur la Naissance du Fils de M. SIMON.

BErgers, accourez tous, accordez vos hautbois;
Pour célebrer une nouvelle Fête;
Unissez les Concerts de vos champêtres voix
Aux doux accens de ma tendre Musette.

Les Cabanes de ce Hameau
Retentissent de cris de joye:
On immole le tendre Agneau,
Pour remercier le Ciel du présent qu'il envoye.

Ornons, à l'envi, le Berceau
De guirlandes, de fleurs nouvelles;
Et que nos Nymphes les plus belles
Elevent un Enfant si beau.
Bergers, &c.

Dieu qui voyez notre allegresse,
Daignez allonger ce grand jour,
Et que le lendemain nous trouve dans l'yvresse
Où nous plonge notre tendresse,
Pour ce gage charmant du plus parfait amour.
Bergers, accourez tous, &c.

Digitized by Google

Il a été avancé sans fondement deans les Nouvelles publiques, que M *Fourneau*, Médecin de la Faculté de Paris, décedé le 16. Juin, âgé de 68. ans, avoit fait abjuration en sa derniere maladie, de la Religion Prétenduë Réformée. On a été informé & assûré, qu'étant né dans cette Religion, il s'étoit réüni à l'Eglise Catholique dès l'âge de 7. ans, avec Dlle Anne-Louise Fourneau, sa sœur.

Le Sr *Peromet*, qui fait une Cire composée pour faire & dégarnir les Sourcils de ceux qui les ont trop chargés, & pour ceux qui ont des cheveux qui tombent trop bas sur le front, demeure dans l'Enclos de l'Abbaye S. Germain, ruë Cardinale vis-à-vis le Bailliage. On en trouvera aussi chés M. Fleurre, Parfumeur, même ruë Cardinale. Afin que l'on n'y soit point trompé, on donnera par écrit la façon de se servir de cette Cire. Le prix est de 5. & de dix sols le Bâton.

ARREST NOTABLE.

ARREST du Parlement de Paris, du 18. Avril 1739. rendu en faveur de Messire *Pierre-Paul de Lobtencie*, Prêtre, Chanoine de Saint Etienne-des-Grès de Paris Intimé, Demandeur & Défendeur. Contre le Sieur Nicolas-François Gerard, Prêtre, natif de la Ville d'Alençon, Diocèse de Séez, Chapelain titulaire en l'Eglise Cathédrale de Paris, ci-devant Chanoine dudit Saint Etinne-des-Grès: Et François Guerard de Romé, Apellans, Défendeurs & Demandeurs, Et contre les Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Paris, Intervenans.

Lou:

Digitized by Google

ouis par la grace de Dieu Roy de France & de
varre : Au premier des Huissiers de Notre Cour
Parlement à Paris, ou autre Sergent sur ce re-
is, Salut, &c. Notredite Cour reçoit les Parties
Simon Parties intervenantes, sans s'arrêter à
r demande du 13. Decembre 1737. en renvoi de
cause en leur Officialité, sans s'arrêter pareille-
eut à la demande de la Partie de Renusson du
. dudit mois de Decembre, en renvoi de
cause en l'Officialité du Chapitre de l'Eglise
Paris, dans laquelle il est déclaré non-receva-
e, met l'apellation & ce dont est apel au néant,
andant, évoquant le principal & y faisant droit,
nne défaut contre Guerard de Romé; & pour le
ofit ayant aucunement égard aux demandes de
Partie de Lemoine, fait défenses tant audit Gue-
d de Romé, qu'à la Partie de Renusson, de ré-
liver, ni user de pareilles voyes sous peine de
nition corporelle, condamne la Partie de Re-
isson & Guerard de Romé de se transporter dans
maison de la Partie de Lemoine, & là en pré-
ace de deux Chanoines de Saint Etienne-des-
ès, & de deux autres personnes telles que la
rtie de Lemoine voudra choisir, déclarer que
meirement, indiscretement & comme mal avi-
ils ont proferé contre la Partie de Lemoine les
ures & calomnies mentionnées ès plaintes & in-
rmations, qu'ils s'en repentent, lui en deman-
nt pardon & le prient de les oublier, condamne
dit Guerard de Romé & la Partie de Renusson
lidairement en mille livres de dommages & inte-
ts par forme de réparations civiles envers la Par-
e Lemoine, & en tous les dépens, tant des
uses principales que d'apel & demande, aussi
lidairement, ceux faits entre les Parties de Simo
moine, compensés; permet à la Partie de Le-
moine

moine de faire imprimer le présent Arrêt aux fr
& dépens de la Partie de Renusson & de Guera
de Romé : Si donnons en Mandement mettre le
présent Arrêt à execution.

---

*Le second Volume du Mercure de ce mo
est actuellement sous Presse, & paroîtra in
cessamment.*

APROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier
le premier Volume *du Mercure de France du
mois de Juin*, & j'ai crû qu'on pouvoit en permettre
l'impression. A Paris, le premier Juillet 1740.

HARDION.

TABLE.

PIECES FUGITIVES. L'Amour de la Patrie, *Ode*, 1048
L'Elevation dégrade souvent les hommes, en les faisant connoître, *Discours*, 1050
Requête en Vers au Marquis de Gondrin, 1069
Réponse du P. Texte sur l'Origine des trois Fleurs de Lys dans l'Ecusson de France, 1076
Sonnet en Italien à Mylord Waldegrave, 1094
La Vie & les Ouvrages de Timanthes, fameux Peintre Grec, &c. 1095
L'Anatomie, *Ode*, 1111
V. Lettre, sur les abus de la Typographie, 1115
Bouts-Rimés, 1124

Lettre

Digitized by Google

Lettre sur le Remede contre la Pierre, 1124
Sonnet-Bouts-Rimés, 1129
II. Lettre sur la Vie & les Ouvrages de Moliere, &c. 1130
Descartes, *Poëme*, 1145
Enigme, Logogryphes, &c. 1147
NOUVELLES LITTERAIRES DES BEAUX-ARTS, &c. de l'Education Chrétienne, 1150
Les Principes de l'Arithmétique & de l'Algebre, en deux feuilles, &c. 1158
Nouveaux Amusemens du Cœur & de l'Esprit, 1159
Briquetage de Marsal, ancien Ouvrage des Romains, 1164.
Histoire Ecclesiastique de la Ville de Montpellier, &c. 1168
Regles pour former un Avocat, &c. 1172
Grand & nouveau Plan de Paris, 1177
Vers Latins sur la Pluye du mois de Mai, 1180
Chanson notée, 1182
Spectacles. Bajazet I. *Tragédie*, 1184
Interruption & Reprise de la Comédie de l'Oracle, ornée d'un Balet, avec des Couplets de Chanson. 1195
Vers à la Dlle Gaussin, sur sa maladie, &c. 1200
Lettre singuliere sur la Tragédie de Zulime, sur la petite Comédie de l'Oracle, &c. 1203
Dixain sur la Tragédie de Zulime, où les talens de la Dlle, Dumesnil sont célebrés, 1208
Vers sur la belle voix de la Dlle le Maure, 1309
Tragédie d'*Isaac*, du Pere Brumoy, & Petite Comédie du P. Radonvilliers, sous le titre de *Talens inutiles*, &c. *ibid.*
La Descente d'Enée aux Enfers, Vers adressés au Chevaler Servandoni, 1210
Nouvelles Etrangeres, Turquie & Afrique, 1213
Allemagne, Italie, Venise, & Fête donnée au Prince Royal de Saxe, 1216

Naples

Digitized by Google

Naples, & Isle de Corse, 1219
Espagne & Portugal, 1221
Grande-Bretagne, Hollande & Pays-Bas, 1222
Morts des Pays Etrangers, 1225
Mort & Deüil du Roy de Prusse, 1226
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 1229
Clôture des Prieres & de la Neuvaine à l'Eglise de Sainte Geneviéve, 1234
Stances à l'honneur de Ste Geneviéve, 1236
Morts, Baptême & Mariages, 1239
Cantate, 1243
Arrêt Notable, 1254

Errata de Mai.

PAge 905. lig. 11. BYZANTION, *lis.* BYZANTIΩN.
Ibed. l. 20. K. A. APH. *l.* K, A. APH.
P. 706. l. 24. TONTIKOT, *l.* ΠONTIKOT
P. 907. l. 10. ΠONTIKOT, *l.* ΠONTIKOT.
P. 908. l. 7. à contredits, *l.* à ces contredits.
P. 909. l. 15. M. MAPKON, *l.* MAPKOT.
l. 28. φυλαξ, *l.* φύλαξ.
ibid. τον, *l.* τὸν.
lig. 29. στατηγον, *l.* στατηγὸν.
lig. 30. βονδὸς, *l.* βουλὸς.
P. 910. l. 28. Στρατηγὸς, *lis.* Στρατηγὸς.
P. 911. l. 12. ΣOCΓPATOT, *l.* ΣΩCΓPATOT.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 1088. ligne 13. copie collationnée, *lisez*, copie estimée autentique.
P. 1091. ligne 2. du bas, ngegno, *lisez*, iugeg no.
P. 1205. l. 21. le, *lisez* les.

La Chanson notée doit regarder la page 1182

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
JUIN. 1740.
SECOND VOLUME.

A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER, ruë S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XL.

Avec Aprobation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

rie Irlandoise, & de Charlotte de Bulkley, Dame d'Honneur de la Reine d'Angleterre. De ce Mariage sont issus plusieurs enfans, dont l'aîné, Louis Charles-Joseph de Breteüil de Chantecler, Comte de Ste Croix & de Vaux, est Capitaine de Dragons, au Régiment Mestre de Camp Général; le second, Chevalier de Malthe, & Garde de l'Etendart; le troisiéme, reçû de minorité dans le même Ordre, & les autres en bas âge. La Dame dont nous rapportons la mort, a donné dans tous les temps de sa vie des marques d'une grande pieté.

Le 14. Nicolas *de Joyeuse*, Colonel du Régiment de Ponthieu, depuis le 15. Avril 1738. & fils aîné de Jean-Gedeon-André de Joyeuse, Comte de Grandpré, Seigneur de Chouvoy, Lieutenant Général au Gouvernement de Champagne, & ci-devant Mestre de Camp du Régiment Royal des Cravates de Cavalerie, & de D. Antoinette de Villers de Rousseville, son Epouse, mourut à Paris, âgé de 25. ans, étant né le 19. Juin 1715. Il n'étoit point marié. Par sa mort il ne reste plus au Comte de Joyeuse qu'un fils nommé Jean-Armand de Joyeuse, & né le 24. Avril 1718. Celui qui vient de mourir avoit eû pour aîné Jules de Joyeuse, mort le 1. Août 1731. dans la 18. année de son âge.

Le 19. Marie-Therese *de Froullay Tessé*, fille de Charles, Comte de Froullay, Grand-Maréchal de Logis de la Maison du Roy, & Chevalier des Ordres de Sa Majesté, & d'Angélique de Baudean de Parabere, mourut, âgée de 79. ans. Elle avoit épousé en premiere Nôces, Claude le Tonnellier-Breteüil, [illegible]on d'Escouché, Seigneur de Mons, &c. & en secondes Nôces, René-François, Marquis de la Vieuville, Chevalier d'Honneur de la Reine Marie-Thérese, & Gouverneur du Poitou.

On mande de Touraine, que le nommé *Guil-*

Digitized by Google

Guillaume Garnier, étoit mort dans le Bourg de Loches, dans la 105. année de son âge.

Le nommé *Edme Brioys*, Manouvrier, mourut dans la Paroisse d'Auxon, Diocèse de Sens, le 24. de ce mois dans la 108. année de son âge, étant né le 2. Octobre 1632.

Le 11. Juin, les Céremonies du Baptême furent supléées dans l'Eglise de S. Eustache, à François-Hercules, né le 27. Novembre 1738. & ondoyé le lendemain de sa naissance, fils de François-Raimond Joseph *Pelet*, Vicomte de Narbonne-Pelet, Enseigne des Gardes du Corps du Roy, Mestre de Camp de Cavalerie, Gouverneur de Sommieres, en Languedoc, & de D. Marie-Diane-Antoinette de Rosset de Fleury, son Epouse, mariés en 1734. Les Parain & Maraine, André-Hercules de Rosset, Duc de Fleury, Pair de France, Gouverneur & Lieutenant Géneral de la Loraine & du Barois, Mestre de Camp du Régiment Royal de Dragons, Brigadier des Armées du Roy, & D. Anne-Magdeleine-Françoise de Monceaux d'Auxy, son Epouse, oncle & tante maternels de l'Enfant.

Le 10. Mai, Jacques-Charles *Carpentier de Senneville*, Conseiller au Châtelet de Paris, fils de Charles Carpentier, Seigneur de Senneville, Conseiller-Secretaire du Roy, Maison, Couronne de France & de ses Finances, Contrôleur Géneral des Trésoriers & Payeurs des Maréchaussées de France, & de D. Jeanne Lignet, vivante son Epouse, fut marié avec Dlle Claire Hébert de Fouquelin de Clairval, fille de Jean Hebert de Fouquelin, aussi Conseiller-Sécretaire du Roy, Maison, Couronne de France & de ses Finances, & de D. Angélique Métra, son Epouse. La Céremonie a été faite dans l'Eglise

Digitized by Google

l'Eglise de S. Merri, par le Curé, de cette Paroisse, oncle de la Mariée, dont la sœur aînée est mariée depuis le 10. Juillet 1731. avec .... Auvray, Conseiller au Châtelet de Paris, & Secretaire du Roy, Maison, Couronne de France & de ses Finances.

Le 6. Juin, Jean *Thevenin, Seigneur de Tanlay*, Baron de Thorcy, &c. Conseiller au Parlement de Paris, à la 4. Chambre des Enquêtes, où il a été reçû le 16. Mars 1731. fut marié avec Dlle Catherine Jolly, fille de Nicolas Jolly, Ecuyer, Conseiller, Sécretaire du Roy, Maison, Couronne de France & de ses Finances, & de D. Catherine Françoise Pougin. Il est fils aîné de défunt Jean Thevenin, Ecuyer, ancien Greffier en Chef du Parlement de Bordeaux, reçû à cette Charge en 1696. & Conseiller-Sécretaire du Roy, Maison, Couronne de France & de ses Finances, & de feuë D. Jeanne de Palmes, sœur de Jacques-Nicolas de Palmes, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Lieutenant pour le Roy au Gouvernement de Bergues & auparavant Lieutenant Colonel du Régiment Royal Infanterie; il est petit-fils de Pierre Thevenin, Capitaine & Major au Régiment de la Ferre, Infanrie, & de Jeanne de la Chaise, & il est frere de Marc-Claude Thevenin Gentilhomme, ordinaire de la Maison du Roy. Le Mémoire que l'on a reçû touchant ce Mariage, porte que la Famille du nouveau marié est originaire de Saintonge, qu'elle a donné plusieurs Maires à la Rochelle, avant les guerres de la Religion, & qu'elle a été confirmée dans la Noblesse de ses Prédecesseurs, par Lettres Patentes du Roy, en récompense de ses services pendant les troubles de la Province de Guyenne.

CANTATE

Digitized by Google

CANTATE

Sur la Naissance du Fils de M. SIMON.

BErgers, accourez tous, accordez vos hautbois,
Pour célebrer une nouvelle Fête;
Unissez les Concerts de vos champêtres voix
Aux doux accens de ma tendre Musette.

Les Cabanes de ce Hameau
Retentissent de cris de joye:
On immole le tendre Agneau,
Pour remercier le Ciel du présent qu'il envoye.

Ornons, à l'envi, le Berceau
De guirlandes, de fleurs nouvelles;
Et que nos Nymphes les plus belles
Elevent un Enfant si beau.
Bergers, &c.

Dieu qui voyez notre allegresse,
Daignez allonger ce grand jour,
Et que le lendemain nous trouve dans l'yvresse
Où nous plonge notre tendresse,
Pour ce gage charmant du plus parfait amour.
Bergers, accourez tous, &c.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comédie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
JUIN. 1740.

PIE'CES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

ELEGIE,

Sur les douceurs de l'Hymenée. A. M. . . .

Toi, dont Apollon sur les bords du Permesse,
Avec tant de succès cultivoit la jeunesse,
Dont le sçavoir facile & les rares talens
Etoient prêts de percer l'obscure nuit des tems ;
Mais qui perds aujourd'hui tout le soin de ta gloire
Et cedes à l'Amour une indigne victoire ;

Digitized by Google

Toi, dis-je, qui, n'osant briser tes premiers fers,
T'obstines à souffrir mille rebus divers,
D'autant plus malheureux dans ce triste délire,
Que ta raison combat le charme qui t'attire,
Que souvent loin de toi par le trouble emporté,
Des plus cruels remords tu te sens agité ;
Ami, voi de ton joug la rigueur infinie,
Et cherche dans l'Hymen le repos de ta vie.
J'ose t'en assûrer, sous des traits odieux
L'erreur seule, l'erreur le présente à tes yeux.
L'ennui, le desespoir, la douleur & la rage
Ne sont pas de ce Dieu l'infaillible apanage.
Les Ris, les Jeux badins embellissent sa Cour,
Et son Char est souvent attelé par l'Amour.
Des perfidès Humains le malheureux exemple,
Ne doit point te fermer les portes de son Temple.
Il condamne, il est vrai, les vœux interessés,
Les projets orgueilleux, les transports insensés ;
Mais autant qu'il déteste une infâme avarice,
Qu'il abhorre des nœuds formés par le caprice,
Et que, plein du pouvoir qu'il exerce sur nous,
D'un hommage imparfait il se montre jaloux ;
Autant ce Dieu protege un cœur noble & sincere ;
Que le devoir conduit, & la raison éclaire,
Un cœur qui dépouillant ce qu'il a de grossier,
Pour aller jusqu'à lui, s'éleve tout entier.
Au dépit, à la haine, aux traits de la vengeance,

D'un

Digitized by Google

D'un amour déreglé l'on connoît la puissance;
Rebelle à la raison, sourd à tous les discours,
De ses noires fureurs rien n'interrompt le cours;
Il viole à la fois l'amitié, la nature,
Et n'est point retenu par l'horreur du parjure.
Dépoüillés de nos biens, trahis de toutes parts,
Il nous condamne encore à l'oubli des Beaux-Arts;
Et lorsque, réservés au plus rude esclavage,
Nous osons l'implorer dans le déclin de l'âge,
En vain nous prétendons le toucher par nos pleurs,
Le Tyran, sans pitié regarde nos douleurs,
Et nourrit dans le fiel nos ames forcenées.
L'Hymen bien autrement regle nos destinées,
Les tranquiles Plaisirs, l'innocence & la paix
D'un Dieu si liberal sont les moindres bienfaits.
Ses faciles bontés guérissent nos blessures,
De nos sens en tumulte étouffent les murmures,
Aiment à maintenir la raison dans ses droits,
Et de tous nos malheurs adoucissent le poids.
Tout marque, tout ressent son aimable présence,
Il charme nos ennuis & bannit l'ignorance.
(a) Heureux dispensateur du loisir qu'il nous laisse,
Il nous porte à l'étude, ainsi qu'à la tendresse,
Et nous formant au goût des sublimes clartés,
A d'utiles travaux mêle les voluptés.
La rudesse des mœurs à sa voix est bannie,

(a) *Il y a ici une omission de deux Vers, faite, sans doute, par le Copiste.*

Digitized by Google

Et lui seul de ce Monde entretient l'harmonie.
Séduit jusqu'à présent par un faux préjugé,
Dans cette erreur fatale où tu vivois plongé,
As-tu jamais compris l'empressement fidele
De deux Epoux unis d'une chaîne éternelle ?
Songe combien de fois l'un de l'autre contents,
Ils s'endorment au bruit de la grêle & des vents,
Dès que l'Astre du jour a perdu sa lumiere,
Un paisible sommeil leur ferme la paupiere ;
La crainte du danger, la peur d'être surpris,
Ne vient point dans ce calme agiter leurs esprits.
Justement satisfaits de leur indépendance,
Ils n'ont à redouter que les maux de l'absence.
Sous un masque trompeur bien loin de se cacher,
Leurs tendres sentimens brulent de s'épancher.
Ils ne se celent rien de tout ce qui les touche,
Et le fond de leur cœur s'accorde avec leur bouche.
Le Ciel mettant le comble à leur félicité,
Ils revivent bien-tôt dans leur posterité.
Aux yeux de leurs Enfans, l'amitié la plus tendre
Le soir dans leurs foyers les oblige à descendre.
Sans crainte, sans désirs, d'un soin religieux,
Sur eux, sur leur Famille, ils invoquent les Dieux ;
Ils vivent ; & le temps respecte leur tendresse,
Leurs feux durent encor dans l'extrême vieillesse,
Et quand il faut enfin descendre chés les Morts,
Ayant vécu sans crime, ils meurent sans remords.

L'ORIGINE

Digitized by Google

L'ORIGINE DES EVENTAILS;

*A Mademoiselle * **:*

IL n'y a donc plus moyen de s'en défendre, Mademoiselle, il faut vous raconter, *l'origine des Eventails*; je vous ai donné ma parole; vous l'avez exigée, & c'est en vérité abuser un peu de votre pouvoir.

Mais aussi, mon esprit, qu'elle fut ta manie,
De prendre auprès d'*Iris* le nom d'Historien?
O sotte vanité, te voilà bien punie!
Notre gloire avec toi ne gagne jamais rien.

Je ne vous cacherai point, Mademoiselle, que l'entreprise m'épouvante & que l'exécution m'embarrasse; je crains d'un côté qu'une Histoire aussi grave, ne passe chés certaines gens pour une bagatelle; tant on se plaît à dégrader les plus grandes choses.

D'un autre côté, je suis rassûré par le goût du siecle; il fait aux brochures un accueil fort obligeant & qui marque la finesse & la sagacité de son discernement, puisque le mérite des plus petites choses ne lui échape pas. Oüi, j'entrerois dans la carriere avec

Digitized by Google

quelque confiance, si je poſſedois l'élégant & le délicat badinage de l'ingénieux Auteur de l'*Hiſtoire de Paris ſur un nouveau Plan*; & de la *Lettre du Patiſſier Anglois au Cuiſinier François.*

L'art de la Galanterie vaut bien celui de la Cuiſine; le premier a même le droit d'aineſſe; car je vois dans les anciens Romans force *Propos* galans; mais les deſcriptions de *Repas* y ſont extrémément rares; d'où je conclus que le talent de plaire eſt, pour le moins, égal en mérite à celui d'aprêter à manger.

Diſons mieux, dans leur Art les enfans de *Comus*
Imitent la minauderie,
Et les rafinemens des Sujets de *Vénus*;
Il eſt donc en cuiſine une coquetterie
Pour les modernes *Lucullus*,
Comme il eſt des friands dans la galanterie.

Me voilà donc autoriſé par de grands exemples, cependant je ne ſuis pas encore exempt d'apréhenſion; je vais parler librement; je vais dire des vérités à un Sexe que l'on nourrit continuellement de menſonges agréables.

Dieux! quels mets, quels *ragoûts* vais-je lui préſenter?
Je tremble quand j'y penſe.

Voudra-

Digitized by Google

Voudra-t'il seulement y toucher, les goûter,
Ce Sexe délicat, que l'on aime à flater,
Et pour qui chaque jour nous faisons la dépense
De tout ce qui peut le gâter ?

La franchise n'eſt guére mieux reçûë chés les *Dames* que chés les *Rois* ; c'eſt peut-être pour cela qu'on les apelle les *Reines* du Monde.

A quoi m'exposez-vous, Mlle ? n'importe ; j'ai reçû vos ordres, un peu de hardieſſe me paroît préférable à la désobéïſſance ; j'oublie tout le monde, je ne songe qu'à vous ; je commence.

J'ai crû long-temps avec vous, Mlle, que les *Eventails* n'étoient autre chose que l'invention de quelque Artisan aſſés habile pour avoir sçû (paſſez-moi la métaphore) renfermer des Zéphirs dans un morceau de papier ou de taffetas.

Je n'y voyois d'autre avantage
Pour les Dames, que l'agrément
D'avoir à leur commandement
Le souffle que *Zéphire* avoit seul en partage,
Avant que l'on eût l'art de captiver le vent.

Vous pensiez la même chose ; Mlle, mais nous ne connoissions guére ni l'un ni l'autre la véritable origine & les magnifiques pro-

Digitized by Google

prietés des *Eventails*, j'ai été tiré d'erreur par l'avanture dont je vous ai promis la narration ; elle vous paroîtra merveilleuse ; mais songez que la vérité même a ses merveilles, & que cette histoire peut être vraye, quoiqu'elle ne paroisse pas tout-à-fait vraisemblable.

J'aime mieux, après tout, une plaisante Fable,
Qui peut mener l'esprit à quelque vérité,
Que quelque Histoire véritable,
Sans but & sans moralité.

Il y aura un an l'Eté prochain, qu'après m'être promené seul dans le *Luxembourg*, pendant un assés long-temps, j'allai me reposer dans un Bosquet de cet agréable Jardin, l'un des ornemens de *Paris*, quoique la Nature seule en fasse les frais & que l'art ne se mette point en peine de le cultiver.

Il étoit près de huit heures du soir ; je ne m'aperçûs point en entrant dans le Bosquet que je marchois sur quelque chose ; une espece de cri me fit regarder à terre, un *Eventail* fort joli étoit à mes pieds, je le ramassai ; je ne sçais quel mouvement secret me fit desirer alors de connoître la personne à qui cet *Eventail* apartenoit.

Peut-être alors mon cœur étoit-il entraîné
Par ce doux instinct qui nous guide,

Quand

Digitized by Google

Quand par le moindre objet l'homme est déterminé
– A voler d'une aîle rapide
Vers le Sexe enchanteur pour lequel il est né.

Quoiqu'il en soit, je m'écriai sur le champ & sans y penser, *à qui l'Eventail* ? personne ne m'ayant répondu, j'allois le mettre dans ma poche, lorsqu'une voix me cria, ami, que ne daignes-tu me demander à moi-même à qui j'apartiens.

Vous jugez bien, Mlle, que cette voix me surprit étrangement. Je regardai de tous côtés, je ne découvris personne; l'épouvante commença à succeder à l'étonnement; étoit-ce un *Démon* ? Etoit-ce un *Génie* ? Les uns & les autres habitent les Bosquets. Cette voix n'avoit point un corps, ou ce corps étoit invisible; dans cette étrange conjoncture, je me rapellai le sens du discours, & mon étonnement redoubla; il paroissoit que l'*Eventail* même m'avoit apostrophé; nouveau sujet d'inquiétude.

Je vois ta surprise, (continua la voix,) c'est une preuve de ton ignorance.

Amis, tu languis, je le voi,
Dans les préjugés du vulgaire;
Ton esprit ne recherche & ne découvre en moi
Qu'un instrument fort ordinaire;
Je sçais qu'un *Eventail*, pour un esprit borné

Digitized by Google

N'est qu'un morceau d'*Yvoire*, un *Taffetas* orné
D'une Peinture inanimée ;
Tandis qu'aux Dames destiné,
Ce Bijou d'un *Zéphir* tient l'ame renfermée ;
Ainsi donc, ô Mortels ! à l'écorce attachés,
Vous voyez tout le reste avec indifférence,
Et, sous nombre d'objets, simples en aparence,
Vous ne pénetrez pas quels trésors sont cachés.

La voix poursuivit, assis-toi sur le gazon, aproche l'*Eventail* de ton oreille & redouble d'attention.

L'*Eventail* que tu tiens, n'est autre chose qu'un malheureux *Zéphire*, à qui son inconstance a coûté cher.

J'aimois *Flore* & j'en étois aimé, lorsque ma légereté naturelle me fit voler vers *Pomone* ; je trouvai son cœur occupé, *Vertumne* étoit heureux.

Après avoir parcouru les Etats de quelques autres Divinités, je revins à *Flore*, elle m'aimoit toûjours ; elle me pardonna ma petite infidélité.

En amour la désertion
Nous inspire souvent une ferveur nouvelle
Pour le premier objet de notre passion ;
Ne craignons point l'impression
Qu'une infidélité fera sur une Belle,
Pourvû que le bon goût & la reflexion

Sache

Digitized by Google

Sçachent nous ramener à propos auprès d'elle.

De ne faire jamais qu'un choix,
Belles, si vos Amans se faisoient une affaire;
Votre gloire y perdroit, c'est une chose claire;
De quatre Amans soûmis tour-à-tour à vos Loix
Il faudroit en retrancher trois;
Il faut bien, pour vous satisfaire,
Que notre cœur ait quelquefois
Des sacrifices à vous faire.

Suivant cette maxime, mon retour vers la Déesse ne me guérit point de l'inconstance; on eût dit que j'étois né *François*.

Lorsque je revins à la Cour de *Flore*, j'y trouvai une jeune Nymphe fort aimable, que je n'avois pas encore vûë; on la nommoit *Aglaé*; la voir & l'aimer fut mon premier mouvement; le second fut de chercher à lui plaire. *Aglaé* avoit un cœur neuf, conquête flateuse! Je n'épargnai rien pour me la procurer; mais ce n'étoit pas sans précautions; mon humeur volage avoit rendu *Flore* clairvoyante.

Ce n'étoit pas une merveille;
Un amour trop certain de sa félicité,
S'assoupit dans les bras de la sécurité,
Mais il s'agîte & se réveille
Dès qu'il entend la voix de l'infidelité.

J'étois

J'étois observé de si près que je fus bien *huit jours* entiers à brûler constamment sans pouvoir le déclarer à l'aimable *Aglaé*; cependant au bout de ce long temps, *Flore* ayant été apellée au Conseil des Dieux pour l'ornement d'une Fête que *Jupiter* vouloit donner, son absence me laissa la liberté d'entretenir mon adorable Nymphe; je ne sçais si elle avoit deviné que j'aurois à lui parler, elle se dispensa sur quelque prétexte de suivre la Déesse; quant à moi je trouvai le secret de m'échaper de la Sale du Conseil Olimpique, & je volai vers *Aglaé*.

Elle se promenoit dans les Jardins de *Flore*; eh quoi! me dit-elle d'un air tout charmant, vous n'êtes dont pas resté avec la Déesse? Croyez-vous, lui dis-je, ô mon aimable *Aglaé*, qu'il y ait des Fêtes pour moi où vous n'êtes pas? Alors je me jettai à ses genoux, & je lui déclarai, avec transport, l'amour qu'elle m'avoit inspiré. Que faites-vous, s'écria-t'elle? Que deviendrois je si *Flore* nous surprenoit ensemble? Ne craignez rien, lui répondis-je chere *Aglaé*, *Flore* est retenuë dans les Cieux; n'ayez d'atention que pour un Amant qui ne voit que vous.

Ah! par une crainte frivole
Pourquoi troublerions-nous ces momens fortunez?
Déja cet heureux temps s'envole,
Cruelle, & vous l'empoisonnez.

Hélas!

Digitized by Google

Hélas! me répondit *Aglaé*, avec une simplicité triste & naïve, je vous écoutois il y a quelques jours parler à *Flore*, vous lui juriez un amour éternel, & vous m'aimez, dites-vous ? Oüi, répliquai-je aussi-tôt en prenant une de ses belles mains, oüi, belle *Aglaé*, je vous adore, & n'adore que vous seule, êtes-vous déterminée à m'ôter tout espoir, à moi, l'Amant le plus tendre & le plus fidele qui fût jamais ?

Sur ces serments, continua l'*Eventail*, en s'interrompant lui même, vous me croyez peut-être le plus traître de tous les Zéphirs ? vous m'accusez en secret de perfidie ?

Mais ce seroit me faire injure;
L'inconstance est l'effet d'une invincible loi,
Et l'Amant volage est parjure,
Sans être de mauvaise foi.

Cependant le cœur rempli de ma nouvelle passion, j'attendois aux pieds d'*Aglaé*, qu'elle daignât prononcer mon Arrêt. Levez vous, me dit-elle, je tremble que *Flore* ne survienne. Eh quoi ! lui repliquai-je, toûjours des craintes, & pas le moindre espoir ? Que voulez-vous que je vous dise, me répondit *Aglaé*, en tournant vers moi les plus beaux yeux du monde ?..... Ah ! Zephire ? vous avez aimé Flore ;..... que je serois à

plaindre

Digitized by Google

plaindre si vous changiez une seconde fois ! A ces mots elle disparut.

Depuis ce moment elle m'évitoit ; elle s'observoit elle-même ; elle sembloit se repentir d'une indiscrétion, ensorte que je fus quelques jours sans pouvoir m'assûrer plus positivement de ses dispositions à mon égard: peut-être me répondrez-vous qu'elle m'en avoit assés dit ?

Mais quel est l'aveu favorable
Qui soit, je ne dis pas égal, mais comparable
A ce *Je vous aime* charmant
Que l'on trouve si desirable ?
Ces trois mots échapés d'une bouche adorable ;
Peuvent seuls contenter & l'Amante & l'Amant.

L'attente d'un aveu si cher, m'avoit rendu rêveur, contre mon ordinaire. Ma rêverie me conduisit un jour dans une allée sombre, où se promenoit *Aglaé* ; dès qu'elle me vit, elle entra, pour méviter, dans un cabinet de rosiers, voisin d'un bosquet de mirthes, où Flore alloit quelquefois se reposer. La jeune Nymphe ne soupçonnoit pas que je l'eusse aperçûë : j'étois à ses genoux avant qu'elle eût songé à m'ordonner de me retirer. Elle voulut sortir, je l'arrêtai : ne craignez rien, lui dis-je, belle *Aglaé*.

Que mon empressement ne vous soit point suspect ;

Ma

Digitized by Google

Ma tendreſſe pour vous eſt pure & légitime ;
Le veritable *Amour* eſt le Fils de l'*Eſtime* ;
Et l'*Eſtime* eût toujours pour Frere le *Reſpect*.

Elle parut se rassûrer ; une défiance affectée est souvent plus dangereuse dans ces occaſions, qu'une noble confiance mêlée d'une fierté qui est imposée à l'Amant le plus empreſſé.

Je me défierois d'une *Prude*
Qui me quitteroit bruſquement,
Ou me chaſſeroit d'un air rude ;
La vertu bien ſincere agit tout ſimplement.

Nous nous mîmes à causer tranquillement ; *Aglaé* continua de cueillir des roses pour s'en faire un bouquet. J'en avois aperçû une la plus belle du monde, dans un coin du cabinet : j'allois la cueillir lorſqu'une épine me picqua ſi vivement, qu'il m'échapas une plainte que la tendre *Aglaé* accompagna d'un Ouf : tous deux nous trahirent.

Hélas ! les Roses les plus belles,
Et qui par leur éclat charment le plus nos yeux,
Cachent aux regards curieux,
Les épines les plus cruelles.
Le plus ſage seroit de n'en point aprocher.
Mais quoi ! de tant d'attraits le Ciel les a pourvûës,
Que

Digitized by Google

Que du moment qu'on les a vûës,
On risque tout pour les toucher.

Flore dormoit dans le bosquet de mirthes; le cri d'*Aglaé* la réveilla; elle accourut dans le cabinet des rosiers. Dieux! quel fut son étonnement? *Aglaé* étoit assise sur un banc de gazon: j'étois à genoux devant elle, tandis qu'avec un mouchoir de mousseline, l'aimable Nymphe se hâtoit d'étancher le sang qui sortoit de la picqûre que je m'étois faite; la blessûre étoit légere en elle-même, mais est-il de légers accidens en amour? *Aglaé* découvroit dans son action cet empressement mêlé de crainte que l'on a dans ces sortes d'occasions pour les personnes que l'on aime.

En amour le péril est la pierre de touche:
Alors, quoiqu'une Belle ait formé le projet
De tenir en silence & ses yeux & sa bouche,
Dans le moindre accident qui frape un cher objet,
L'ame se réünit à celle qui la touche;
Et la Beauté la plus farouche
De ses craintes bientôt découvre le sujet.

Cette entrevûë, aussi fatale pour nous que pour la Déesse, ne fit que justifier des soupçons qu'elle avoit déja conçus: elle dissimula cependant, & parut même plus tranquille

sur

Digitized by Google

sur mon compte ; mais elle méditoit une vengeance qui devoit m'ôter pour toujours le desir, ou si vous voulez, le plaisir de changer.

Quelques jours après cet incident, *Flore* fit avertir *Aglaé* de venir lui parler en particulier ; la pauvre Nymphe obéït en tremblant. Rassûrez-vous, lui dit-elle, je ne vous veux point de mal ; je suis charmée, puisque *Zephire* m'abandonne, que ce soit du moins pour une personne qui le mérite. Mais, *Aglaé*, quand vous lui avez permis quelque esperance, avez-vous bien reflechi sur le caractere de votre Amant ? Les sermens qu'il vous a faits, sans doute, ne me les avoit-il pas faits à moi-même ? Que dis-je, ne me les avoit-il pas mille fois réitérés ? Avez-vous plus d'empire sur lui que je ne croyois en avoir ? Et s'il change encore, quelle sera votre destinée ?

Au commencement de ce discours, *Aglaé* n'avoit ressenti que de la confusion ; ces derniers mots lui firent répandre des larmes ; elles furent sa réponse.

Je vous plains d'autant plus, continua la Déesse ; que vous aimez de bonne foi le plus volage de tous les Amans ; il est cependant pour vous un moyen de prévenir son infidélité. On vient de me faire présent d'une petite baguette d'*yvoire*, qui a la vertu de fixer les

Digitized by Google

les inconstans, je vous la donne ; J'en aurois fait usage pour moi-même, si *Zéphire* ne m'eût point quittée pour vous : il n'est plus temps, & peut-être même que demain il seroit trop tard pour vous.

Incapable de trahison,
La sincere vertu l'est aussi de soupçons.

Aglaé ne vit dans cette offre de *Flore* qu'une marque de protection. Elle sortit après avoir baisé la main de la Déesse avec le témoignage de la plus vive reconnoissance. Hélas! elle ne prévoyoit pas combien ce présent alloit nous être fatal à tous les deux.

Elle accourut d'un air gai me faire part de la prétenduë clémence de *Flore* ; mais elle ne me dit rien de la fatale *Baguette*, dans la crainte aparemment d'en empêcher l'effet. Je ne me défiois de rien ; la gayeté d'*Aglaé* me charmoit, je me mis à folâtrer avec elle ; j'aperçus la petite Baguette d'yvoire, je la trouvai jolie, je voulus la dérober ; *Aglaé* la retint, elle m'en donna en badinant de petits coups sur les aîles: funeste badinage !

A peine eus-je été frapé du fatal présent de *Flore*, qu'il se fit en moi une métamorphose aussi prompte que prodigieuse.

La Baguette enchantée se fendit en plusieurs morceaux très-minces, qui forment les bâtons que vous tenez : mes aîles s'étant réünies

Digitized by Google

réünies aussi-tôt, se collerent sur l'yvoire, & formerent ce que l'on apelle vulgairement un *Eventail* : je suis toujours Zephire, quoique j'aye perdu mon ancienne forme.

En suis-je donc moins estimable ?
N'ai-je pas conservé l'heureuse faculté
De répandre dans l'air cette fraîcheur aimable
Qui défend la Beauté
Contre les chaleurs de l'Eté ?
En vain l'Astre du jour veut lui faire la guerre ;
J'ai l'art de l'en débarasser :
Ce sont toujours des fleurs que j'aime à caresser ;
Non celles qu'autrefois j'aimois dans un parterre,
Mais celles que les Dieux ont pris soin de verser
Sur le tein éclatant des Reines de la Terre.

Mon changement en *Eventail*, fut pour *Aglaé* le coup le plus terrible. J'ai sçû depuis qu'elle n'avoit pû survivre à mon malheur, & j'ose ajoûter, au sien. Pouvoit-elle desirer de me fixer à ce prix ?

J'ai passé en differentes mains depuis ma métamorphose ; les Dieux m'ont laissé l'usage de la parole pour instruire l'Univers de mon origine & de mes differentes proprietés.

Comment, dis-je au Zephire métamorphosé, vous servez donc à plus d'une chose ? Que

Digitized by Google

Que tu es novice, me répondit il, si tu ignores en combien de manieres je puis être utile au beau Sexe !

Va, croi-moi, ce seroit trop peu pour les Dames de n'avoir en moi qu'un Zephire à leurs ordres. Il est des occasions où je leur suis d'une toute autre utilité.

Croirois-tu, par exemple, que j'ai bonne part à certaines conversations? Il y a quelque temps que j'apartenois à une jeune Veuve, qui dans ces sortes de cas, se servoit de moi *merveilleusement bien.* Comme elle a de la beauté, mais peu d'esprit,

S'entend-elle agaçer par quelque compliment ?
Elle répond succinctement.
Mais elle sçait en récompense
Badiner fort éloquemment
Avec son *Eventail*, dont le jeu la dispense
De s'énoncer plus clairement.
O l'agreable truchement !
Sans faire plus grande dépense
Et d'esprit & de jugement,
Dans un Cercle *Cloris* se donne adroitement
L'air d'une Personne qui pense,
Et l'*Eventail* alors sert admirablement.

Elle le tient apuyé sur ses lévres, à peu près dans l'attitude du Dieu du Silence, repré-

sente

senté tenant un cachet ou son doigt sur sa bouche. C'eſt ainſi qu'une sotte rêverie paſſe pour une spirituelle méditation. Que de Dames, fort estimables d'ailleurs, à qui il n'en a jamais coûté qu'une semblable attitude, pour se donner dans le monde la réputation d'*Etres pensants.*

Veut-on de l'*Eventail* faire quelqu'autre usage ?
Que l'on me tienne déployé,
E qu'alors je sois employé
A cacher, d'un côté, la moitié du visage ;
Voilà dans un *monde poli*,
Et le voile le plus modeſte,
Et le masque le plus joli,
Pour en faire accroire de reſte
Aux Oncles, aux Tuteurs, aux Papas, aux Mamans ;
Aux Maris & même aux Amans.
C'eſt ainſi qu'à sa Confidente,
Ou bien à son Héros, une Fille prudente
Parle à l'abri de l'*Eventail* ;
Car on n'affiche plus l'Amour à son de Trompe ;
Et ce n'eſt plus en gros, Meres, que l'on vous trompe ;
On aime à petit bruit, & l'on dupe en détail.

Cette façon de masque est encore à l'usage des Dames qui se disent à l'oreille de jolis riens ; elle leur donne par-là un air d'impor-

Digitized by Google

potan ce & de myſtere. Autre avantage qu'on retire de l'*Eventail*.

Sur l'objet de ſa paſſion
L'éloquence d'un homme aimable
Fait-elle quelque impreſſion ?
On cache une rougeur ou fauſſe ou véritable,
Avec un *Eventail*, dont on ſçait ſe couvrir ;
Et quelquefois auſſi c'eſt un tour plein d'adreſſe,
Pour faire deviner des ſignes de tendreſſe
Que la bouche balance encore à découvrir.

Un jeune Cavalier, moins ſage qu'amoureux,
Qu'un tendre aveu rend téméraire,
Oſe-t'il hazarder quelque geſte contraire
A ce que la décence exige de ſes feux ?
Mieux que par une réprimande,
Par un coup d'*Eventail* le tendron irrité ;
En impoſe au Galant qui s'étoit écarté
De ce que la raiſon commande.
Mais j'entends que l'on me demande
Si le coup d'Eventail eſt donné des plus lourds.
Je répons : Des Amans faiſons la difference ;
On bat ceux que l'on voit avec indifference ;
Mais on fait *patte de velours*
Sur le Galant de préference.

Au ſurplus cette partie de mon exercice eſt celle qui demande le plus de préciſion ; l'Amour

Digitized by Google

l'Amour eſt un Enfant bien malin ; ſouvent on l'agace en croyant le rebuter. C'eſt aux Dames à ne pas s'y méprendre.

Que vous dirai-je encore ? Je connois une vieille Marquiſe, dont la foibleſſe eſt de vouloir être regardée. Elle y réuſſit quelquefois par la ſingularité de ſon ajuſtement. Il y a quelque temps qu'elle ſe faufila dans une compagnie de jeunes Perſonnes de l'un & de l'autre ſexe ; elle quête des regards, à peine y fait-on attention ; la pauvre Marquiſe étoit iſolée au milieu de douze Perſonnes. Pour derniere reſſource, elle laiſſe tomber ſon *Eventail*, un jeune homme le ramaſſe, le rend poliment à la Marquiſe & ſe retourne de l'autre côté : la formalité remplie, il ne fut pas ſeulement queſtion d'un clin d'œil ; il falluit ſortir ſans s'être fait regarder.

Une jeune *Agnès* ſe ſert plus heureuſement du même ſtratagême. Son Amant lui écrit, elle fait une réponſe ; l'embarras eſt de la donner ſans que l'on s'en aperçoive ; on attend l'occaſion que l'on ſoit à côté l'un de l'autre : l'*Agnès* laiſſe adroitement tomber l'*Eventail*, le jeune Cavalier le ramaſſe, le préſente à ſa Maîtreſſe, qui ſaiſit l'inſtant pour lui gliſſer dans la main le Billet qu'elle tenoit tout prêt dans la ſienne.

Eh ! que d'autres Beautés en uſeroient ainſi !

Digitized by Google

Quelquefois il arrive auſſi
Qu'avec un air diſtrait & ſimple en aparence,
Mais au fond avec un air fin,
En se mettant au jeu, l'on donne à son voiſin
L'*Eventail* à garder; aimable préference!
Ensuite on feint de l'oublier,
Lorſqu'à s'expliquer on hézite;
Et cet heureux oubli fournit au Cavalier
Un prétexte innocent de premiere viſite.

En un mot, je n'aurois jamais fait, si je voulois vous développer dans toutes ses parties le sublime exercice de l'*Eventail*; il répond à ceux du *Chapeau*, de la *Canne*, & de la *Tabatiere*: c'est tout dire.

Et je ne vous parle que de ce que je sçais. Sans compter les autres méthodes que je puis ignorer, mes Confreres les ayant imaginées sans moi; car il eſt bon de vous dire que pluſieurs *Zephirs* ont été tentés sur mon exemple, d'être métamorphosés en *Eventails*, quelques-uns par malice, d'autres pour réparer de bonne foi, la réputation de légereté qui les avoit perdus auprès des Dames, par les services continuels qu'ils leur rendent; & les Dames à leur tour, par un motif de reconnoiſſance ou d'interêt, ne nous abandonnent pas même dans la saison où les Zéphirs sont de trop; preuve remarquable

ble de toutes nos autres proprietés.

Que d'*Eventails* grands & petits
Pourroient vous raconter la chose,
Si tous les inconſtans étoient aſſujettis
A la même métamorphose !

On aſſûre même, continua le *Zéphir*, que les Cavaliers François, & sur tout les Petits-Maîtres, ont imaginé depuis peu, de porter en Eté des *Eventails de poche*. Après avoir partagé avec les Dames, les *Mouches*, le *Fard* & *le Mines*, je ne crois pas que ces Mrs riſquent de paroitre plus ridicules en partageant auſſi l'exercice de l'*Eventail*.

A peine mon *Zéphir* Hiſtorien eût-il achevé ces mots, que je fus abordé par un grand jeune homme, qui me demanda si dans ce même endroit je n'aurois pas trouvé par hazard l'*Eventail* qu'une Dame avoit égaré. Pendant que (sans me donner le temps de lui répondre) il me faiſoit une longue deſcription de l'*Eventail*, le *Zéphir* me dit à l'oreille : Voilà le Favori de ma Maîtreſſe ; c'eſt une Actrice fort aimable, ce jeune Conseiller l'avoit accompagnée dans ce Boſquet : mais dès qu'ils ont aperçû certain Plumet, concurrent redoutable pour un Robin ; ils se sont levés avec tant de précipitation, que l'*Eventail* est resté sur la place. Cela

Digitized by Google

m'arrive souvent dans un tête-à-tête. Adieu.

Je rendis au Conseiller l'*Eventail* de sa Déesse, & je me retirai plein des reflexions qu'une matiere aussi interessante ne doit pas manquer d'inspirer.

Voilà, Mlle, l'*Origine* des *Eventails*.

Et voilà, soit dit entre nous,
Ce que je n'aurois point griffoné pour tout autre.
A propos d'*Eventails*, (si l'Amour d'un air doux
Venoit se mettre à vos genoux)
Croyez-moi, servez-vous du vôtre,
Pour le repousser loin de vous:
Je le connois le bon Apôtre;
Le plus sage fait bien des fous.

****

SEANCE PUBLIQUE de l'Académie de la Rochelle, du 4. Mai 1740. Extrait d'une Lettre écrite à M. D. L. R.

VOus vous interessez, Monsieur, si sincerement aux progrès de l'Académie de la Rochelle, que vous aprendrez, sans doute, avec plaisir, les nouveaux avantages qu'elle s'est procurés depuis deux ans par des Associations également flateuses & honorables.

M.

Digitized by Google

M. Fontaine, Lieutenant Particulier au Préſidial, qui fit l'ouverture de la Séance, ſe plaignit d'abord avec modeſtie, que le ſort l'eût fait Directeur, après un ſéjour de pluſieurs années dans une Colonie, où les Muſes n'ont ni Temple ni Autel; il félicita enſuite la Compagnie ſur l'heureux choix des Aſſociés qu'elle avoit faits pendant ſon abſence, & plaça fort naturellement les Eloges de M. de Reaumur, né Rochelois, de M. le Comte d'Etampes, Colonel du Régiment de Chartres, de M. Le Franc, Avocat Général à la Cour des Aides de Montauban, de M. Dagieu, Envoyé du Roy à Bruxelles, & de M. de Bologne, ci-devant Mousquetaire; la gloire & la réputation de ces Mrs, ſont aſſûrées par tant de titres publics, que je ne vous répeterai point les loüanges que leur donna M. le Directeur.

M. Deslandes, Commiſſaire Général & Ordonnateur de la Marine à Rochefort, donna pour tribut de ſon Aſſociation, un *Diſcours ſur l'utilité des Académies*, & prit de-là occaſion de parler des contradictions auxquelles elles ſont expoſées dans les Villes de leur Etabliſſement. » Les uns, dit-il, jaloux du mérite » d'autrui, & par cette jalouſie même, incapables de ſéparer le vrai du faux, cher» chent à rabaiſſer ce qui leur déplaît, attaquent & décreditent tout ce qui leur fait

Digitized by Google

» ombrage..... Voyent ils un Etabliſſe-
» ment nouveau ? Loin de le favoriser avec
» ce zéle vif que mérite tout ce qui intéreſſe
» le bien public, loin de le ſoûtenir avec
» leurs propres mains, ils s'étudient plûtôt à
» le renverser, &c. Il me ſemble que la vraie
» marque d'une ame noble eſt d'aimer tout
» ce qui peut être utile, honorable, avanta-
» geux à ſa Patrie, à la Ville que l'on a
» choiſie pour ſa demeure ; admirons ceux
» qui réuſſiſſent, encourageons ceux qui
» s'efforcent de réuſſir, que les grands ſuc-
» cès s'attirent de juſtes loüanges, mais que
» les tentatives, que les coups d'eſſai n'en
» ſoient pas privés, &c. Je me repréſente
» toujours avec plaiſir Auguſte, Maître,
» Pacificateur & Bienfaiteur du Monde en-
» tier, ſe dérobant aux acclamations de ſa
» Cour, pour aller reſpirer un air ſçavant
» dans le Temple d'Apollon.... Là, dépoüillé
» de la pourpre, il recevoit avec indulgence
» tous les Gens de Lettres.... Là, il déve-
» lopoit les Eſprits, il créoit, pour ainſi
» parler, les Talens.

» Les autres contradicteurs des Societés
» Litteraires, pourſuit M. Deslandes, ſont
» & plus dangereux & en plus grand nom-
» bre : ils demandent ſans ceſſe à quoi ſert
» l'Etude, & de quelle utilité ſont les Scien-
» ces & les Beaux Arts. &c. Vous le ſçavez

» comme

Digitized by Google

» comme moi, Mrs, les vrais biens sont les » Talens de l'Esprit, les connoissances pro- » fondes, un discernement sûr & exquis, » l'amour si précieux de la vérité, le courage » plus précieux encore de n'en point rougir » devant ceux qu'elle blesse, l'art de s'expri- » mer noblement, & ce qui met le com- » ble à toutes ces qualités, ce qui les releve » infiniment, la vertu. Que des hommes » nouveaux, que des ames pétries de bouë » se passionnent pour les richesses, rarement » acquises, ou du moins rarement possedées » sans crimes, qu'ils recherchent les Em- » plois brillans, plus à charge encore par » les devoirs qu'ils imposent, que flateurs » par les agrémens qu'ils procurent..... » Pour vous, Mrs, fidelement attachés aux » Sciences & aux Beaux Arts, vous ne ferez » consister le véritable bonheur de l'homme » qu'en deux choses, à s'orner l'esprit de » connoissances solides, & à se remplir le » cœur de sentimens nobles & généreux, &c.

Le troisiéme Discours prononcé par le Pere Valois, Jésuite, avoit pour objet la simplicité de mœurs & de caracteres. » Ce seroit » mal la connoître, dit-il, que de la faire » consister seulement dans une certaine fran- » chise exterieure, dans un certain air de » candeur & de bonté, dans des manieres » naturelles & naïves..... Ces dehors ne

Digitized by Google

» font que l'annoncer ; elle eſt au nombre » des vertus, elle réſide principalement dans » l'ame ; c'eſt elle qui interdiſant toute affec- » tation, tout détour, & qui ramenant tou- » tes choſes à l'unité, conduit à une fin hon- » nête par le ſentier le plus droit. Quel eſt » ſon principe & quels ſont ſes avantages ?

» Ses deux ſources ſont la droiture du » cœur & le calme des paſſions ; un cœur » droit tâche d'imiter dans ſa conduite l'Au- » teur de la Nature, qui a donné à l'Univers » une ſimplicité qui ſera à jamais l'objet de » notre admiration ; le calme des paſſions lui » fait remporter des victoires auſſi faciles que » glorieuſes, il lui prête une indifference reflé- « chie pour tout ce qui a coûtume de le mettre » en mouvement, &c. Je ne ſuivrai point le P. Valois dans toutes ſes preuves, je me con- tenterai des trois exemples ſuivans ; ils ne pouvoient être mieux choiſis.

» C'eſt, dit il, ce que la France vit avec » admiration ſous le Regne précédent, ſoit » dans un Héros, qui durant les temps les » plus difficiles, fit ſon bonheur, ſa reſſour- » & ſa gloire, ſoit dans un homme célebre, » qui ſçut réünir tous les talens Militaires, » Politiques & Litteraires ; & peut-être ne » décidera-t'elle jamais ſi Turenne & Catinat » ſe rendirent plus redoutables à nos enne- » mis par leurs vertus guerrieres, qu'aima-

bles

Digitized by Google

» bles à nos Armées par la simplicité de leurs » mœurs.

» C'est ce que toute l'Europe voit aujourd'hui » avec étonnement dans cet Illustre » Cardinal, qui rend la Pourpre Romaine & » l'Autorité du Roy respectables aux ennemis » même de l'Eglise & du Nom François, » dans ce Ministre pacifique, qui semble devenir celui de tous les Etats, par une politique » toujours équitable, toujours heureuse. » Pleines de confiance en sa droiture, & convaincuës par leur propre expérience, que cet » air de franchise qui les attire, ne peut partir » que d'un cœur sincere, les Nations les plus reculées lui abandonnent leurs plus chers » interêts, & elles trouvent en lui un Arbitre » fidele qui obtient tout par la voye de l'insinuation, sans recourir à des artifices que son » équité abhorre, & dont son habileté peut se » passer.

Dans la seconde partie, le Pere Valois fit voir par un détail de differens caracteres, que dans les Entretiens la simplicité du cœur rend aimable, que dans le commerce de la vie, elle releve le mérite, & que dans la conduite des affaires, elle s'attire la confiance.

La Séance fut terminée par la lecture que fit M. l'Abbé Darger, d'une Ode de la composition de M. de Bologne. Je vous la transcris ici toute entiere, afin que vous puissiez

Digitized by Google

mieux ſentir combien le Poëte, nourri des expreſſions ſublimes de l'Ecriture & des Prophetes, a heureuſement tourné ſon ſujet au profit de la Vertu & de la Religion.

ODE

Sur la Tempête arrivée aux Isles du Vent de l'Amérique, le 29. Aouſt 1738.

Dominus miſit de Excelſo & aſſumpſit me & extraxit me de aquis multis. *Reg. Lib. 2. cap. 22. ℣. 17.*

NOs jours ont ſi peu de durée !
Pourquoi contraindre nos deſirs ?
Quelle plus riante Contrée
Réünit mieux tous les plaiſirs ?
La Terre indulgente & docile
Ouvre deux fois ſon ſein facile,
Pour nous enrichir tous les ans ;
L'année entiere eſt une Automne ;
La main de celui qui moiſſonne
Ne ſuffit pas à ſes préſens.

Par des ſoins auſſi doux qu'utiles
L'Etranger fixé dans nos Ports,
Des Régions les plus fertiles
Y fait aborder les Tréſors.
Ici, parmi la bonne chere,

Regnent

Regnent aux bords d'une onde claire,
Les Ris, les Jeux, la Liberté.
Là, dans le sein de la Richesse,
Son aimable Sœur, la Paresse,
Tend les bras à la Volupté.

✤

Tandis que la Rose est fleurie;
Parons-nous tous de ses couleurs;
Ne laissons aucune Prairie
Où nous n'ayons cueilli des fleurs.
Joüissons des droits de notre âge,
Bûvons, chantons, faisons usage
Des biens que nous offre le sort.....
Mais quelle disgrace soudaine
Vient d'une si riante scéne
Déconcerter l'heureux accord!

✤

A la lumiere étincelante
De l'Astre du jour, qui pâlit,
Succede une lueur sanglante
Qui tout à coup s'ensevelit.
L'éclair brille, la foudre gronde;
Les vents, dans cette horreur profonde,
Rempliſſent l'air de sifflemens:
A leur fougue tumultueuse

Digitized by Google

L'onde irritée, impétueuse,
Mêle ses longs mugissemens.

✻

Seigneur, au mépris de tes pactes,
Veux-tu, pour venger tes Autels,
Du Ciel r'ouvrant les cataractes,
Exterminer tous les Mortels ?
Aux torrens qui couvrent la Plaine
La Mer se joint, renverse, entraîne
Arbres, moissons, hommes, troupeaux.
Suprême Arbitre du Tonnerre,
Sans ton secours, toute la Terre
Va disparoître au sein des Eaux.

✻

L'un tremblant, tandis qu'il hésite,
Par les flots se sent emporter;
L'autre, éperdu, se précipite
Dans la mort qu'il veut éviter.
Envain dans ce nouveau Déluge,
Les Monts les plus hauts, pour refuge
Offrent leur sommet chancelant;
La Terre s'ouvre, & dans un gouffre
De feu, de bitume, & de souffre,
Les engloutit en s'écroulant.

✻

Grand

Grand Dieu ! la mort pour des coupables,
Eſt-ce un ſort trop peu rigoureux ?
Veux-tu de ces ombres palpables
Ramener le prodige affreux ?
Pour venger ta lumiere ſainte,
Dans nos cœurs par le crime éteinte ;
Que nous réſerve ton courroux ?
L'Aſtre, qui par ton ordre auguſte,
Luit pour l'impie & pour le Juſte,
Ne luira-t'il jamais pour nous ?

✻

Le Ciel m'exauce, les ténebres
Font placé au jour ſi ſouhaité.....
Quels objets, encor plus funebres,
Glacent mon cœur épouvanté !
Des Rochers fumant de la foudre,
Temples, Palais, réduits en poudre,
La Mort, le Ravage & l'horreur,
Une Mer en feu, ſans rivage,
Corps, debris, flotant ſur la plage,
Triſtes joüets de ſa fureur.

✻

Dans cette nuit épouvantable,
Quel œil a veillé ſur mes jours ?
Flots vengeurs, quel bras ſecourable
A pû détourner votre cours ?

Digitized by Google

A tout l'éclat de ta vengeance, :
Seigneur, ta ſuprême indulgence
Eut toujours ſoin de s'opoſer.
Ton châtiment le plus terrible
Marque moins un Juge inflexible ;
Qu'un Dieu qui cherche à s'apaiser.

✻

Ta grace opere deux miracles,
Et ſur mes jours & ſur mon cœur ;
Je vis, & de tous ces obſtacles
Le Monde enfin me voit vainqueur.
Monde inconſtant, trompeuſe Idole,
Que je vois ta pompe frivole
Avec des yeux bien differens !
Voilà donc la borne fatale
De ces biens que ton luxe étale,
Que j'ai crû des objets ſi grands !

✻

Juſques aux portes de l'abîme,
Lorſque tu veux nous pardonner,
Seigneur, tu conduis ta victime,
Et tu ſçais bien la ramener.
Charitable enſemble & ſevere,
Tu ne m'as corrigé qu'en Pere ;
Je ne mourrai point, je vivrai ;
Oüi je vivrai, mais tous les âges

Apren-

Digitized by Google

Aprendront de moi les ouvrages
De la main qui m'a délivré.

*

Dans l'amertume de mon ame,
Je repaîtrai devant toi,
Tous ces jours, dont la longue trame
Ne fut qu'un oubli de ta Loi.
Ainſi qu'une jeune Hirondelle
Implore l'aide maternelle,
Vers toi je pouſſerai mes cris:
Colombe triſte & gémiſſante,
Ma rêverie attendriſſante
Epuiſera tous mes eſprits.

*

Seigneur, il eſt vrai que ta gloire
Dans un éclat toujours nouveau
Vit parmi nous, mais la mémoire
N'en deſcend point dans le tombeau.
Pendant qu'il eſt en ma puiſſance,
De ma vive reconnoiſſance
Grand Dieu, tu verras les effets;
Dans le transport qu'elle m'inſpire,
Je conſacre à jamais ma Lyre
Au ſouvenir de tes bienfaits.

*

Digitized by Google

Vous ne nous ferez pas au moins, M. le même reproche qu'à Mrs de l'Académie d'Angers, (*Mercure de Mars* 1740. *p.* 554.) nous vous donnons des preuves de notre existance ; heureux si vous en êtes un peu content. M. de Bologne a encore mieux fait dans quelques uns de ses Pseaumes paraphrasés; M. Le Franc nous promet quelques-uns de ses Ouvrages, que nous pourrons lire dans nos Séances publiques ; nous cherchons partout des richesses, & nous vous en ferons part dans l'occasion. J'ai l'honneur d'être, &c.

MŒVIUS

Nimiæ Cœli inclementiæ oblatâ occasione, Vatum suæ ætatis negligentiam erga Superos carpit.

HUc vos, namque mihi jam fas violare quietem,
Huc tumulo celeres, torvique emergite raptim,
Santolii manes : armati vindice flammâ
Scintillent oculi, caleant quo pectora quondam
Igne sacro ; Superos ulciscere, candide Vates,
Tu Divos memori gratus, dum vita manebat,
Ornabas versu ; concessaque dona canebas ;
Nullus sed meritos Superis qui reddat honores.
Tempora mutantur ; Cancer nunc, Amphora, Pisces
Miscentur,

Digitized by Google

Miſcentur, terriſque oſtendit frigora brumæ
Æſtas inconſtans, cœli inclementia meſſes
Congelat, ô Rector Cœli, tu fata repelle.
Ipſe æger ſolitos mortalibus abnegat ignes
Sol dudum latitans, lucemque diemque peroſus;
Et nî ſubveniant Superi, rerum ordine verso,
Heu miſerum! nivibus languentes Junius ater
Conſpuet horrendis terras, & dira December
Fulmina vibrabit; triſtè eheu ſidera frigent!
Triſtiùs & frigent laxo ſub pectine chordæ,
Ingrati Vates, ſolumque profana morantur.
Non animos, ſarique pudet, tetigêre viciſſim
Mœrentis populi gemitus, quem ad Templa (a) vocabat
Afflictis certo impendens penuria terris.
In mentem, heu! redeat, ſerpſit quæ tempore (b) duro
Sæva fames, fundus mendax, & ſplendida campis
Spes toties deluſa, ægriſque in vitibus uvæ
Fallaces, tritæque inviſâ grandine meſſes;
Tum ſatis iræ homines ſensêre flagella prementis.
Quid tenues ſtipulas nimiùm tu fervidus ultor
Perſequeris? ceſſet miſeros contundere vermes
Dextra minax, foliumque adversùs pandere vires.
Juſta manus, fateor; neque nos indebita culpis

(a) *Supplicationes vicinorum Vicorum ad Ædem Sanctæ Genovefæ.*

(b) *Annis* 1709. & 1725.

Per

Perferimus fontes, natumque fuevit acerbè
Plectere follicitus genitor, cum crimine turpi
Polluit incautus vitam ; fed verbere fævo
Cœpit ubi tandem prudens refipifcere natus ;
Jam tum mutatus virgam faftidit & odit
Ipfe pater, pœnafque perofus devovet igni :
Sic tu, fumme Parens, namque ifto nomine dici
Ipfe jubes ; fic, dum veteres agnofcimus iræ
Caufas, mutati, & noxas horremus atroces,
Plebi parce tuæ, veniam nec fperne petentes.
O mihi, fi quantas vobis, in carmine vires
Donaffent Superi, quàm pronus munera (c) Cœli
Gratus ego memori ceciniffem carmine dona ;
Cumque gemens infuetum avertere frigus & imbres
Tentaret lacrymis fupplex Eccleſia Mater ;
Tunc precibus Matris jungens fuſpiria Natus,
Flectere tentaffem votivo carmine Divos.
Aft habeo quod jam vobis pro crimine tanto
Imprecer, & Cœlum forfan mea vota replebit ;
Namque pio meritis pœnas nunc ore repofco,
Et quod vindictâ flagrans ultrà imprecer, unum
Jam fupereft : veſtrûm fi quis confcendere Pindi
Culmina tentârit ; Muſarum fervida turba
Confurgat citharis armata, & pectine longo :
Ipfe, ardens oculis, atque irâ, infurgat Apollo,
Sublatifque lyris celeres defcendere cogant,

(c) *Superiorum annorum fertilitatem.*

Et

Digitized by Google

Et torvum toto conclament vertice Pindi,
Discite jam, ingrati, Superis persolvere grates.
Plectra silent? ergo omnis (sed vos parcite, Divi,
Nam populo meliora precor) vindemia vobis
Funditus arescat: pereant vineta pruinis;
Atque, & adhuc nimium, jam in vestros flumina potus
Sola fluant; tales iratus Bacchus alumnos
Ejuret, cretosque Lyæo sanguine nolit.

*MEMOIRE HISTORIQUE, sur une Médaille d'*Hérodes Antipas, *adressée à M. le Président Bouhier, de l'Académie Françoise, par M. D. L. R.*

PUisque vous convenez, Monsieur, que la Médaille d'Hérodes Antipas, qui a fait tant de bruit dans le Monde Litteraire, & qui a été possedée successivement par plusieurs Hommes Illustres & distingués, surtout dans l'Antiquariat, mérite bien que quelqu'un se donne la peine d'en écrire l'Histoire; puisque, dis-je, vous aprouvez en même-temps, que ce soit moi qui me charge de cette tâche, je vais, Monsieur l'entreprendre sous vos auspices, bien entendu que tout ce que je dois vous exposer sur ce sujet sera soûmis & subordonné à votre Critique,

à

Digitized by Google

à laquelle je me ferai toujours un devoir de souscrire.

Comme vous n'avez jamais vû cette Médaille en Original, pas même la premiere gravûre, qui a été faite sur cet Original, je vais d'abord mettre sous vos yeux la nouvelle Gravûre que j'en ait fait faire depuis peu d'après la Médaille même, que le dernier Acquéreur a bien voulu me communiquer le plus obligeamment du monde.

On y voit d'un côté ces mots dans une Couronne de Laurier ΓΑΙΩ ΚΑΙCΑ ΓΕΡ.... ΝΙΚΩ, & sur le Revers une Palme, symbole de la Judée, avec cette Légende, ΗΡΩΔΗC ΤΕΤΡΑΡΧΗC. LMΓ.

Cette Médaille a été inconnuë à tous les Antiquaires jusqu'en l'année 1689. que M. Rigord de Marseille, déja connu dans le Monde sçavant pour un Homme de Lettres du premier ordre, la reçut d'Alep comme un présent, que lui faisoit M. Transfeld, Marchand établi dans cette Echelle, & qui se connoissoit en Antiques. Notre habile Marseillois

seillois ne fut pas long-temps à comprendre le mérite de ce Monument, par raport sur tout à l'Epoque qui est marquée dessus LMΓ. C'est-à-dire la XLIII. année du Regne d'Hérodes Antipas, Tétrarque de Galilée. Enfin après avoir bien médité ce Sujet, M. Rigord composa une Dissertation, qu'il fit imprimer à Paris, chés *Lambin*, sur la fin de la même année 1689. & qu'il intitula, *Dissertation Historique sur une Médaille d'Hérodes Antipas*, adressée à M. Begon, Intendant de Justice du Pays d'Aunis, & de la Marine, à Rochefort, datée de Marseille le 10. Septembre 1689. Il mit à la suite de cet Ouvrage une Réponse à la Dissertation, que le sçavant M. Graverol, Avocat à Nîmes lui avoit adressée, sur une Médaille Grecque du Dieu Pan. La Dissertation de cet habile Antiquaire est aussi imprimée dans ce Livre. Le tout ensemble faisant une Brochure de pages *in*-4°.

Le Journal des Sçavans du 20. Février de l'année suivante 1690. en rendit compte au Public par un Extrait clair & exact, sans être prolixe; cette derniere circonstance m'oblige de le placer ici, comme une chose absolument nécessaire, pour faire connoître les idées & le but de M. Rigord, dans sa Dissertation, laquelle ne se trouve presque plus aujourd'hui. C'est de la peine épargnée pour moi, & un gain pour le Public, qui est redevable

Digitized by Google

vable de cette Analyse à l'un de nos plus habiles Journaliſtes, ſçavoir M. le Préſident Couſin, lequel compoſoit alors ſeul le Journal, par le choix & ſous les auſpices de M. le Chancelier Boucherat. Voici l'Extrait en queſtion.

*DISSERTATION HISTORIQUE ſur une Médaille d'*Hérodes Antipas *in-4°. A Paris, chés Antoine* Lambin, *ruë ſaint Jacques*, 1689.

La découverte qu'on vient de faire de la Médaille d'Hérodes Antipas, eſt d'une très-grande utilité, pour établir un des points le plus conteſté & le plus néceſſaire de l'Hiſtoitoire, qui eſt le temps de la Naiſſance de J. C.

L'éclairciſſement de ce point dépend principalement de la recherche exacte du temps de la mort du grand Hérodes, parce que nous ſçavons par l'Ecriture, que J. C. eſt né quelque temps avant cette mort; & c'eſt par le moyen de cette Médaille que l'on peut ſçavoir quand elle eſt arrivée.

Elle nous aprend que l'année 43. du Regne d'Hérodes Antipas, fils du grand Hérodes, tombe dans l'une des années de Caligula. Il faut donc que cette année 43. ſoit une des années Juliennes 82. 83. 84. 85. ou au commencement de 86. c'eſt-à-dire les années de Rome 790. 791. 792. & 793.

M.

Digitized by Google

M. Rigord fait voir dans cette Dissertation que cet an 43. ne peut être l'an Julien 85, ou 86. parce que l'on voit bien clairement dans l'Histoire, qu'Agrippa étoit déja pour lors investi du Trétrarcat d'Hérodes Antipas, & qu'ainsi l'an 43. de son Regne doit être une des trois années Juliennes 82. 83. 84.

Il prouve que ce doit être l'an Julien 84. c'est-à-dire l'an 792. de Rome, parce que le grand Hérodes étant mort la 35. année de son Regne, selon Josephe, & Hérodes Antipas ayant regné 43. ans, il faut trouver 37. ans d'un côté, & 43. ans de l'autre, depuis l'an Julien 6. qui est le 714. de Rome, lequel, selon Josephe & Dion, se trouve l'an premier du Regne du grand Hérodes, jusqu'à la fin de l'an Julien 84. qui est le 794. de Rome, auquel temps Agrippa fut investi des Terres d'Hérodes Antipas. Or ces deux nombres d'années ne sçauroient se rencontrer dans cet intervalle, à moins que l'on ne commence la 37. année de son Regne, qui est celle de sa mort; l'an 42. Julien, & le 750. de Rome, & que l'autre ne commence la 43. année de son Regne, qui est celle de sa dégradation, vers la fin de l'an Julien 83. en 792. de Rome.

Cet Auteur donne pour ce sujet une Echelle Chronologique, où il accorde les périodes de l'année Julienne avec les années Juliennes,

Digitized by Google

liennes, celles de Rome, de l'Empire, d'Antioche, & de J. C. & sur cette Echelle, il aplique d'un côté les 37. ans du Regne du grand Hérodes, & de l'autre les 43. de celui de son Fils.

Ce qui le confirme dans son sentiment, c'est que Josephe disant qu'Archelaüs, Fils du grand Hérodes, & frere d'Hérodes Antipas, fut éxilé l'an dixiéme de son Regne, & Dion mettant cette destitution d'Archelaüs sous le Consulat de M. Æmilius Lepidus, & de L. Aruntius Nepos, c'est-à-dire l'an 759. de Rome, il est impossible qu'Archelaüs n'ait pas commencé de regner en 750. & par conséquent qu'Hérodes le Grand ne soit pas mort cette année-là. Outre que Josephe remarque qu'il arriva une Eclipse de Lune l'an de la mort du grand Hérodes. Or les Mathématiciens en supputent une le 13. de Mars, 3. heures après minuit, l'an Julien 42. qui est l'an 750.

De tout ce raisonnement on conclut, que l'exactitude de Josephe dans l'Histoire qu'il fait du Regne du grand Hérodes, est singuliere, puisqu'on voit toutes les circonstances qu'il raporte, se justifier par ce moyen.

On voit encore avec combien d'injustice les Auteurs des Eres Chrétiennes ont décrié cet Habile Historien. Ils ont tous mis la Naissance de J. C. après l'année véritable de

la

Digitized by Google

la mort d'Hérodes, & n'ont répondu à l'autorité de Josephe, quand ils ont vû qu'il leur étoit contraire, qu'en l'accusant d'ignorance & de mauvaise foi.

Il s'est trouvé, à la vérité, dans le siécle dernier quelques sçavans hommes, & on a vû dans celui-ci Scaliger, le P. Petau, & d'autres, prendre le parti de Josephe, & justifier sa Chronologie; mais il leur manquoit un témoin irréprochable, & contemporain, pour parler ainsi. C'est ce que l'on trouve en cette Médaille que M. Rigord a acquise, & qu'il a renduë publique.

Il agite par occasion en quelle saison J. C. est né, & raporte là dessus les diverses opinions des Orientaux, dont les uns mettoient cette naissance dans le mois d'Avril, d'autres au mois de Mai & d'autres au mois de Septembre; & il conclut avec S. Ambroise & S. Chrysostôme, qu'elle doit être fixée à la fin de Décembre, suivant l'usage de l'Eglise Romaine, auquel S. Chrysostôme dit qu'il faut s'en tenir, parce que, dit ce Pere, cette Eglise a une Tradition constante de la vérité sur ce Fait, depuis le commencement de la Religion, puisque dès le temps des Apôtres cette Fête a été célebrée le 25. de Décembre dans les Pays qui s'étendent depuis la Thrace jusqu'à Cadis.

M. Rigord, au reste, n'auroit rien fait de

Digitized by Google

solide ni d'utile, si en faisant imprimer sa Dissertation, il n'eût en même-temps exposé aux yeux de nos meilleurs Antiquaires de ce temps-là, la Médaille en question, lesquels après avoir aporté toute l'attention possible, décidérent unanimement qu'elle est véritablement antique & hors de tout soupçon de fabrique ou de réparation moderne, &c. c'est ainsi qu'en jugerent particulierement Mrs Vaillant, Oudinet, Gallant, Baudelot de Dairval, Morel, &c.

La vérité de la Médaille ainsi constatée, l'Ouvrage de M. R. n'en parut que plus curieux, & reçut ici des aplaudissemens universels. Il en reçut aussi dans les Pays Etrangers, surtout de la part des principaux Journalistes; les Auteurs des *Acta Eruditorum*, publiés à Leipsic, en donnerent un bel Extrait la même année 1690. & firent graver la Médaille; ils en parlerent encore dans le premier volume de leurs Suplémens, page 581. en donnant à l'Ouvrage & à l'Auteur, des marques d'une estime singuliere; les mêmes Journalistes en firent encore mention dans le second volume des Suplémens, page 365. où la même Médaille est aussi fort bien gravée, répétition qui n'est peut-être pas inutile, l'Edition de Paris ne se trouvant plus.

Dans l'*Histoire des Ouvrages des Sçavans* de Basnage, autre Journal, imprimé en Hollande,

Digitized by Google

lande, il y a au mois de Novembre 1690. une Lettre écrite par M. *de Langes-Montmiral*, lequel s'autorise de cette Médaille, & défend le même sentiment de M. Rigord, au sujet du temps de la Naissance de J. C.

Et ce qui fit encore beaucoup d'honneur à mon illustre Compatriote, c'est que le sçavant P. Noris, alors Théologien & Bibliothéquaire du Grand Duc de Toscane, depuis Cardinal & Bibliothéquaire du Vatican, ne se contenta pas d'embrasser ce sentiment, sur l'autorité de la Médaille, mais il composa lui-même une belle Dissertation Latine sur ce sujet, laquelle, comme vous sçavez, est imprimée à la suite de son grand Ouvrage *Annus & Epochæ Syro-Macedonum, &c.* imprimé à Florence l'année suivante 1691. La Dissertation, qui contient 12. grandes pages d'impression *in*-4°. en assés menus caracteres, est adressée au R. P. Antoine Pagi, Auteur de la Critique de Baronius, & la Médaille d'Hérodes est aussi gravée à la tête. Il y a lieu de s'étonner, comme vous l'avez déja remarqué, que le P. Pagi n'en ait rien dit dans la seconde Edition de son Ouvrage.

Enfin j'ai apris de vous, Monsieur, que » dans le premier Tome du Livre de M. » Emmanuel Schelstraté, intitulé, *Antiqui-* » *tas Ecclesiæ, Dissertationibus, Monumentis,* » *ac notis illustrata*, imprimé à Rome en

Digitized by Google

» 1692. *in-folio*, ce sçavant dit, que suivant » les Lettres qu'il avoit reçûës de divers Sça- » vans de Paris, la Médaille étoit indubita- » ble, que M. Toinard & d'autres, qui l'a- » voient examinée, au lieu de la Légende » ΓΑΙΩ ΚΑΙCΑ ΓΕΡ ΝΙΚΩ, de la face, y » avoient distinctement lû ΓΕΡ CΕΒ. Et je remarque, me dites-vous, Monsieur, dans cette même Lettre du 6. Juillet dernier, » qu'en effet M. Rigord, après avoir fait » graver sa Médaille de la premiere façon à » la tête de sa Dissertation, la donne ensuite » de la seconde maniere dans le corps de son » Ouvrage, page 6. c'est une chose à la- » quelle il sera bon que vous fassiez atten- » tion. Il seroit à propos encore d'examiner » si les Lettres numérales sont si nettement » écrites, qu'on ne puisse soupçonner qu'il » y eût ΛΑΓ. Ce qui leveroit toute la dif- » ficulté.

Je n'oublierai pas ici ce que m'écrivit sur le même sujet le R. P. Tournemine, dans une de ses Lettres du premier Mars 1737. » Je me suis servi de cette Médaille dans ma » Dissertation sur l'année de la Naissance de » J. C. C'est la derniere de mes Dissertations » Chronologiques, imprimées dans le se- » cond Tome du *Menochius* de Paris, & j'y » donne à la Médaille une explication qui » prévient, ce me semble, les plus fortes » objections. J'ai

Digitized by Google

J'ai déja eû l'honneur de vous dire, Monsieur, que cette Médaille fit du bruit, non-seulement à Paris, mais encore dans les Pays Etrangers, & que l'Ouvrage de M. R. dont elle étoit le fondement, y reçût des aplaudissemens. Je dois ajoûter ici que ce bruit passa bien-tôt les Mers, & vint enfin jusqu'à moi, qui étois alors à Damas, achevant mon voyage de Syrie & du Mont Liban.

A mon retour à Marseille, vers la fin de l'Eté de l'année 1690. je fus charmé de trouver chés moi un Exemplaire de la Dissertation de M. Rigord, qu'il avoit bien voulu y laisser à mon intention, en partant pour Rochefort, où M. Begon l'avoit attiré, après lui avoir procuré un Brévet de Commissaire de la Marine. J'apris en même-temps qu'en cette qualité le Ministre de la Marine, *le Marquis de Seignelay*, de qui il étoit particulierement connu, l'avoit envoyé aux Pyrenées pour la coupe, l'exploitation & l'envoi des Mats de Navire, &c. comme un homme des plus capables de se bien acquitter d'une opération pénible, & des plus zelés pour le service du Roy. Je fus aussi informé alors que M. R. avant que de partir pour les Pyrenées, fit présent à M. Begon de la curieuse Médaille, dont j'écris l'Histoire. Elle ne pouvoit jamais passer en de meilleures mains.

Digitized by Google

Voilà donc, Monsieur, la Médaille d'Hérodes Antipas bien illustrée en toute maniere & l'Auteur de la Dissertation ayant bien sujet d'être content de son Ouvrage. Il ne restoit plus pour donner un surcroît de relief à l'un & à l'autre qu'un peu de contradiction & de critique à essuyer, ce qui ne manqua pas d'arriver.

Cette Critique vint de la Patrie même de M. Rigord; vous sçavez, M. qu'on n'est pas ordinairement réputé Prophete dans son Pays; mais ce qu'il y a ici de singulier, c'est que le premier Homme de Lettres qui s'avisa de soupçonner la Médaille de supposition, ce fut un Aveugle, sçavoir le fameux Malaval, sçavant & habile, comme vous sçavez, mais toûjours Aveugle. Cependant il exposa ses doutes à M. Begon, dans une Lettre que je n'ai pû encore recouvrer, mais j'ai la Réponse de M. Begon, toute écrite de sa main, laquelle me paroît solide, & que je raporterai dans la suite de ce Memoire.

Un autre Marseillois, moins sçavant que M. Malaval, mais assés éclairé en toute maniere, s'éleva aussi contre la Médaille, qu'il trouvoit, disoit-il, un peu trop bien assortie avec la Dissertation. Mais ce n'étoit guére là qu'une plaisanterie de la part d'un railleur de profession, lequel dit un jour à M. R. avec qui il vivoit familierement. *Tu as fait la*

Digitized by Google

la Médaille, & ensuite la Dissertation. Je parle ici de M. de Foresta Colongue, qui alors étoit encore Homme du Monde, & ne pensoit guére qu'il seroit un jour Evêque.

Mais voici, M. quelque chose de plus sérieux contre notre Médaille, je veux parler de la Dissertation Latine, imprimée à Aix presque dans le même temps sous le nom de M. le Bret, laquelle ne se trouve plus aujourd'hui, & que je suis obligé d'employer ici d'après une copie très fidele.

DUBIA QUÆDAM circa Dissertationes, in Lucem nuper editas de Nummo *Herodis Antipæ, in*-4°. Aquis sextiis, Typis *Caroli David*, Regis, Cleri, nec non Urbis Typographi, in Vico Collegii sub Signo Regis Davidis, M. DC. XC.

AD Eruditissimum Virum R. P. Pagium, Doctorem Théologum Ordinis P. P. Conventualium Sancti Francisci.

Liceat mihi, Vir admodum erudite, quod amicis perlonga Parisiis commoratio tua tædium affert, perbrevi hac epistola sublevare, jam enim à tribus mensibus Aquis nostris abes; quæ ad usque reditum tuum, quamquam omnibus ad delicias necessariis abundant, mihi tamen videbuntur esse tristissimæ. Accelera, si modo res tuæ patiantur, optatum amicis reditum, ut quæ penè jacent te absente.

Digitized by Google

sente. Cimelia noſtra, officioso adventu reficias. Aut si animus eſt Pariſiis diutius commorari, patere me ſuper iis quæ persæpè contingunt, in re Litteraria difficultatibus, ad te per Litteras confidenter adire, neque enim alius eſt quem ego malim quam te consulere. Id enim vero facit ſingularis eruditio tua, facit & incredibilis in omnes humanitas, qua tibi omnium animos demereris.

Venit non ita pridem in manus elegans eruditi Rigordi de nummo *Antipæ* Diſſertatio, hanc, ut potui, accuratè perlegi; verum ut non omnia possumus omnes, dubia quædam circà ſtatutam ab eo Chronologiam occurrere, quæ quamquam ingenio meo minime perspicaci tribuenda dijudico, nihilominus angunt. Hæc tu ſi amoveas mihi, non modo gratum feceris, ſed & me tibi æternùm devincias. Faxint ſuperi ut quem hactenus rebus feliciter gerendis, cursum tenuiſti, eundem diutiſſime teneas.

DUBIA quædam circa Diſſertationes in Lucem nuper editas de nummo Herodis Antipæ.

NUmisma iſtud argenteum ne an æreum ſit, omnino nescio, quippe illud numquam vidiſſe me memini, & ex unis virorum, & ſcientiâ, & probitate illuſtrium Diſſertationibus id exiſtere judicavi.

Illius typus ab una parte palmam ob oculos ponit quam voces hæ Græcæ circunſtant. HPΩΔHΣ TETPAPKHΣ. L. M. Γ. Hoc eſt Herodes Tetrarcha. Anno quadrageſimo tertio. In aversa verò illius parte, Corona Laurea verba hæc item Græca includit. ΓAIΩ KAIΣA ΓEP . . . NIKΩ. Hoc eſt CAIO CÆSAri GERmaNICO. Sed quid causæ eſt cur in hoc nummo nulla Herodis effigies videatur? Quod, inquiunt,

Digitized by Google

inquiunt, Judæi ab ejusmodi imaginibus idola redolentibus, abhorrerent. Verùm id mihi non videtur usque quaque veriſſimum, nam nummum reperi apud Spanhemium imaginem Herodis Agrippæ * referentem, quod ſane dubium movet, fuerit ne Judæis uſitatum imagines prorsus omnes expungere. Super ea re tu velim, vir erudite, ſcrupulum eximas.

Nil hic moror, Epocham Nativitatis Chriſti ad insculptos nummo caracteres devenio L. M. T. Hoc eſt anno quadrageſimo tertio, quid quidem mihi dubium movent utrum numisma hoc ſit Herodis Antipæ. Nam ſeu ex erudita, quam nuper edidiſti Chranologia, Chriſtus natus ſit anno Cæsaris Auguſti 45. ſeu anno Juliano 43. ut Tertulianus, ſeu anno Juliano 44. Auguſti 42. ut Hyppolitus Portuenſis, ſeu 45. ut Appollinarius Laodicenſis, ſeu 46. ut Affricanus, ſeu 54. ut Epiphanius Hereſi 51. ſeu Baronium ſequare, ſeu Alexandrum Natalem, Dubium remanet, nam dummodò certus ſit annus mortis Ascalonitæ, facile erit inde deducere Herodem Antipam quadraginta tribus annis inchoatis non regnaſſe. Inquiramus ergo quo anno Chriſti fato functus ſit Herodes ille Ascalonita, quod ſi conſtiterit, quo item anno Tetrarchiam inierit Antipas, quove in exilium à Caio Lugdunum ſit relegatus, quotve tandem annis ille regnaverit, facile deducetur.

Primò certum est Herodem magnum circa Festa Paschalia mortuum esse, ut ait Josephus (*Antiq. XVII. I!.*) Cumque festum instaret, inquit, quo patrium Judæis est veſci non fermentatis panibus (Pascha vocant, veteris ex Ægypto effugii) seditiosi deploratores Legis Doctorum Judæ ac

* *Diſſer. 5. de uſu & præſt. numismatum.*

Digitized by Google

Matthiæ conglobati in templo permanebant. Contigit autem hæc seditio posteaquam Archelaus Parentis Herodis funus curasset, & dum ipse profectionem Romam parabat, ut destinatum sibi à Parente regnum, ab Augusto confirmaretur. Unde fit Herodem sub festa Paschalia defunctum esse. Hanc sententiam Cardinalis Baronius amplexus est sub octavum Christi annum. Huic subscribunt Scaliger & Torniellus.

Idque ratione confirmatur. Nam eo tempore fato functus est Herodes, quo celebris illa Lunæ Eclypsis contigit quam refert Josephus (*Cap.* 8.) Cæterum, inquit, Herodes post mulctatum Matthiam Sacerdotio, alterum Matthiam seditionis auctorem, ejusque socios vivos exussit, in quam noctem etiam defectus Lunæ incidit. Regi verò factus est morbus gravior, pœnam impietatis exigente Numine, &c. Atqui hæc Eclypsis Lunæ contigit circa festa Paschalia 13. Martii, ut Tabulæ Astronomicæ produnt, quare rectè dixerim Herodem circa Pascha vitæ periodum conclusisse.

Neque putes hominem crudelissimum, Cæsarique devotum maximè, noluisse Paschatis celebritatem interturbare, quippe hic uni studebat fortunæ, nec aliud cogitabat, nisi ut Romanis faceret satis, quorum Aquilam in majori Porta Templi locatam seditiosi dejecerant. Enim verò nec Sabbathi nec Paschatis habuit rationem, qui filio non pepercerat ut Christum tolleret. Quapropter nihil opus est ad mensem *Casleu* seu Novembrem recurrere, ut ejusmodi incommodis occurratur: sed standum opinioni Josephi, qui hunc circa Pascha mortem obiisse contendit.

Tribus ergo à Christo Nato mensibus Herodes obiit. quo autem Herodis anno Christus natus sit quis explicet? In tanto Chronologorum dissidio, quid

Digitized by Google

quid enim? Beda 31. ejusdem natum asserit, Eusebius, 32. Epiphanius, 33. Baronius, 29. anno, alii alia.

Utcumque sit, constat eodem quo Christus natus est anno, Herodem obiisse; cætera non moror, nam si maturius natus est, maturius quoque Antipas in exilium amandabitur, si tardius, tardius etiam ille Lugdunum exulaturus mittetur. Una modo difficultas est, an quo anno mortuus est Herodes Ascalonita, eodem Antipas Tetrarchiam inierit, quod planè non videtur rationi convenire.

Nam statim à Paschalibus festis Archelaus, Antipas et alii, Hierosolimis non abiere, coram Augusto de summa rerum disceptaturi. Primùm enim sedanda fuit gravis illa seditio, res componendæ, paranda profectio, quam mulierum multitudo quas secum ipsi trahebant, plurimum morabatur, etenim illæ dum moliuntur iter, et comuntur, annus est. Quidquod Cæsareæ mora fuit, denique post longum iter Romam perveniunt, Romæ non illico res ad Augustum delata est, sed assuetis urbanitatis officiis dies aliquot insumpsere. Res tandem defertur ad Cæsarem, ad quem interea Litteræ ex Syria contra Archelaum allatæ, quæ dum excutiuntur, negotiis illius supersedere necesse fuit. An non plures ille adversarios Romæ habuit, qui quotidie novas ei moras afferebant?

Inter hæc Archelaus eventum rei, Cæsarisque opportunitatem præstolatur, postpaulùm Consilio rem committit Augustus, et dum Archelai jura tuentur alii, alii Antipæ partes acerrimè pugnant: et anceps utrimque concertatio est, annus abiit; nam Cæsar utrumque principem bona spe imbutum, in aliud tempus dimittit.

Accedit deinde mors Malthacis Archelai matris, accedunt et à Syria Legati quinquaginta Regum

Digitized by Google

imperium deprecantes, quibus datus est Senatus in æde Apollinis, his sanè omnibus Principum negotium haud est acceleratum. Tandem Augustus Archelaum Ethnarcam, Antipam autem Tetrarcham Galileæ declarat. Postremò reditus in Syriam paratur, navigatur, venitur in Judæam. Quis omnium putet tot cunctationes, tot moras non diutissime tenuisse? Lites brevi compositas? Enim verò propè est, ut *Torniello* assentiar, qui tot negotiis biennium integrum dedit. Esto tamen iis rebus componendis annus unus sufficiat, certè Herodes Tetrarcha Principatum iniit anno Christi 2. penè peracto. Nam reditus Christi ex Ægipto ad septimum Januarii anni ejusdem tertii pertinere nemo negaverit, qui intelligat Archelaum regnasse in Judæa dum eo Christus reversus est, non potuit autem primo Christi anno regnare in Judæa, ut superiora cum fratre dissidia demonstrarunt. Stat igitur secundo tantum Christi anno ferè peracto Antipam Tetrarchæ nomen assumere potuisse.

Neque velim objicias Evangelistam asserere defuncto Herode, admonitum in somnis Josephum ab Angelo ut rediret in Terram Israel, nihil enim inde certi quidquam deducitur. Admonitus est Joseph, id unum constat, quam dudum autem, aut quam pridem defuncto Herode non liquet; quidquod non unus Herodes quærebat animam pueri, quippe alii Ascaloniræ cognati, in idem consilium consenserant: nec poterat prudenter Josephus in Judæam reverti, donec à Præside Syriæ Varo, bellici motus in ea per Archelai absentiam excitati componerentur; manet igitur Antipam anno Christi secundo propè peracto, Tetharchiam iniisse.

Progrediamur ulterius, anno quinto-decimo Imperii Tiberii Cæsaris, &c. baptisatus est Christus, cùm, ut ait Evangelista Luca (*Cap* 3.) esset,

qua

Digitized by Google

quasi annorum triginta incipiens, Καὶ αὐτὸς ἦν ὡσεὶ ἐτῶν τριάκοντα ἀρχόμενος. Quæ verba multi, quamquam planissima sunt, variis interpretationibus in suam sententiam detorquere conantur. Planissima dixi, nam cùm vox hæc ὡσεὶ, quasi, possit vel exitum anni trigesimi, vel initium significare, per participium, incipiens, contrahitur ad initium, anni trigesimi; ita Interpretes accuratissimi sentiunt Vatablus, Mariana, &c.

Neque satis intelligo, quî vox, quasi, possit ad quatuor supra triginta annos pertinere, cum illa vocibus istis, circiter, plus minusve respondeat: quis autem dixerit, circiter, plus minusve vel supra quatuor protrahi posse? ac si liceat locum hunc Evangelistæ, erant viri quasi quinque millia, interpretari, fuisse octo aut novem millia, nam Evangelium id clare significasset; et miraculum longè priori majus exhibuisset. Adeone cum dicitur Christus avulsus à tribus selectis Apostolis quasi jactu lapidis, licebit asserere hunc ab eis avulsum esse spatio quadruplo majori? Ita-ne homines accurate, ut Evangelistæ, sic solent loqui ambiguè, ut in omnem sensum eorum verba detorqueantur? esto septuaginta discipuli brevitatis causa dicantur, qui tamen septuaginta duo numerantur, eos tamen septuaginta duos Lucas (*Cap.* 10.) fuisse commemorat. Septuaginta duo Interpretes. Septuaginta vulgò dicuntur. Quid inde? agitur tantùm de voce, quasi, quam alio quam quo diximus sensu explicare difficile est. Undè est Christum baptisatum esse anno trigesimo inchoato, Tiberii quinto-decimo exeunte. Nam Augustus Nolæ mortuus est XVI. Kal Septembris, et Tiberius eodem illo tempore Imperio potitus est, neque vero vox hæc, incipiens, ullo modo redundat, nam contrahit, ut jam monui, vocem ambiguam ad initium anni vitæ Christi trigesimi;

Digitized by Google

gesimi ; quo tempore Baptismate tinctus est , nec ulla vox à superioribus interpunctione distrahitur , eadem enim phrasis est , tenor unus , ut quæ sequuntur planè significant , erat quasi annorum triginta incipiens , ut putabatur, filius Joseph , atque ut explicat Vatablus. Ingreditur , inquit , annum trigesimum , quo etiam tempore putabatur filius Joseh. Quæ omnia mirificè congruunt.

Relegamus paulùm vestigia , ut dubium hoc meum apertè pateat. Antipas Tetrarchiam iniit , anno Christi secundo exeunte , Christus Baptismate tinctus est anno vitæ trigesimo ineunte , quinto-decimo Tiberii Cæsaris ; à decimo-nono mensis Augusti inchoato , tenuit Imperium Tiberius annis viginti tribus , ut ait Suetonius. Secundo Caii anno exilio mulctatus est Antipas.

Undè sic soleo mecum tacitus ratiocinari. Anno Christi trigesimo ineunte, Tiberius imperarat annis quindecim , quibus si hujus Imperatoris vitæ reliquum adjunxeris , annos scilicet octo , anni conficientur omnino triginta-octo : his demum si adjungas annos Caii duos , extabunt anni quadraginta , à quibus tamen detrahendus est annus ille quem Antipas vel in itinere , vel componendis rebus Romæ insumpsit , priusquam Tetrarcha fieret , atque ita residui erunt anni Tetrarchiæ , non plures quam triginta-octo , quæquidem ego ægrè expediam , nisi quis Dædalus ab eo me labyrinto extricarit.

Nec me iocriter ad id confert perelegans eruditissimi *Toinardi* , nuper in publicum data de nummis Commodi Imperatoris dissertatio. In ea siquidem accuratus antiquitatis explorator observat , numismatibus græcis non annos Imperii , sed ætatis inscribi. Nempè Commodus cujus nummos tam eruditè Toinardus idem explicat annos tantum tredecim nundum absolutos Imperium tenuit. Interea

terea tamen in pluribus ejuſdem Imperatoris nummis aliud legimus, in altero quippè L. K. hoc est anno vigeſimo. In alio L. K. A. vigeſimo primo. In alio L. K. Δ. anno vigeſimo quarto, et ſic de pluribus aliis. Quod sanè argumento est, Græcos non annos Imperii ſed ætatis obſignare.

Nec ſatis adhuc intelligo qui poſſit Nummus iſte Christi naſcentis epocham accuratè statuere, nempè volunt alii anno quadrageſimo tertio Tetrarchiæ cuſum esse, ſub finem anni quadrageſimi ſecundi ejuſdem Antipæ principatus, atque ut id efficiant, in omnem partem Chronologiam contorquent, modò hærent Joſepho, mox ſi contigerit, eumdem ab eorum ſenſu deflectere, Chronologiam Alexandrinam amplectuntur, postpaulùm aliam. In quo quid certi poſſit eſſe non video. Nummum hunc Chronologiam certò statuere necesse esset, non autem pendere à Chronologiâ, ut id efficeretur quod ipſi volunt. Denique quot machinas adhibent ut Antipam quadraginta annis Tetrarchiam tenuiſſe conficiant? Nihilo tamen minus ipſis hæret aqua, nec mihi, fateor, ſuper ea re copioſius fluit.

Aliud est quod me non mediocriter angit. Quid enim, quo anno in exilium ire jussus est Antipas numiſma hoc cudi juſſit? 1. Id planè Antipæ otium non licuit, nam præcipitanter invitus etiam & ab Herodiade uxore coactus, Romam profectus est. 2. An Numiſma beneficii repedendi causa fabricari voluit? At nihil adhuc à Caïo Cæſare quidquam beneficiorum acceperat. An spe futuri, quod cogitabat regni, Id præſtitit? Sed cur quadrageſimum tertium annum inſcribebat quem nundum attigerat, dum Nummus cudi jussus est? Cur Tetrarcham ſe nominatis, qui regnum ſperabat? Expectasset dubio procul dum beneficio potiretur, cujus adhuc incertus erat; atque haud scio num temerita-

temeritatis nomine ſuſpectus ſit, qui quod nundum beneficium accepit, hujus jam gratias habeat, niſi fortè velit gratiarum officio beneficium extorquere? Nec queo animum inducere meum, Antipam anno antequam proficisceretur, numiſma cudi voluisse, ut dicitur, neque enim adhuc de profectione cogitabat, ut ex Josepho perſpicuum est, nec id demerendo Caïo præstitisse, nam debuisset Antipas, majori aliquo nummo aureoque id facere non minoris moduli numiſmate, præcipuè cum nihil niſi commune admodum vulgareque proponat oculis. Quid plura? ſi nummus hic ab Antipa anno Tetrarchiæ suæ 42. cudi jussus est, & annum sequentem referat, ut jactatum est, quæ deinde fides habenda numiſmatis? An iis uti potest Historia, ſuam ut Chronologiam tuto instituat? niſi res eluceſcat magis, lucem, haud dubiè, nullam historiæ allatura est.

Palmam parte alterâ nummus refert, alterâ coronam lauream, de lauro non est quod dicam, honorificè ſiquidem laureâ circumcluditur nomen Caii: Laurus etenim victoriarum inſigne est, quamquam Caïus aut nullas aut non admodum multas de hoste victorias reportarat. Neque tamen super ea re contendo, quippe Principibus adulari veritatis ipſius diſpendio, nihil uspiam novi habuit. Verum quid isthæc palma? quid exhibet? An urbem Sepphorim Galileæ primariam, inqua cusum istud à Judæis numiſma dicitur? bènè illud quidem: at cur Sepphoris palmæ imagine deſignatur? an quod palmetis abundet? Sed Plinius (*Lib. V. Cap.* 4.) Hierieuntem ait palmetis conſitam, de Sepphori mirum ſilentium. Potest utique Palæstina palmas, quibus variis locis amœna est, ſibi symbolum usurpare, Sepphoris autem id non potest, urbicarium enim nummi symbolum, ſingularis cujuſdam notæ ſit omnino

Digitized by Google

omnino necesse est, quæ alteri civitati minime conveniat. Nimirum si Massilia sibi ut symbolum peculiare, oleam caperet, istuc idem Aquæ-Sextiæ, Arelate, Toloque merito caperent, nempè Provincia oleis ubique conspicua est. Quin ergo sibi Palæstinæ urbes palmam Sepphoris instar assumant? Cum ubique Regio hæc palmetis abundet, neque hoc possit symbolo potius designari, quam cæteræ.

Quid ergo? quid huic Nummo fiet? quod peritis libuerit, neque enim meum est super ea re pronuntiare, adulterinum sit, an legitimum, viderint antiquitatis exploratores, quibus hæc mea quantulacunque dubia libens submitto, tibi præsertim, Vir admodum Erudite; paratus audire quod volueris, si modo tua mecum digneris lumina communicare. CARDINUS LE BRET, Parisinus.

Aquis-Sextiis, 7. Idus Julii 1690.

J'ai dit ci-devant, Monsieur, que cette Dissertation fût publiée à Aix *sous le nom de M. le Bret.* Je crois être autorisé à me servir de cette expression, & voici comment. J'étois avec M. Rigord aux Pyrenées, dans la petite Ville de Sarrancolin, où j'étois venu de Toulouse en deux journées de chemin, lorsque mon Ami reçût le paquet contenant la Dissertation imprimée dont nous parlons: une Lettre de Marseille, qui accompagnoit cette Piéce, portoit que le P. de S. Just, Jésuite, Directeur des Etudes du jeune M. le Bret, en étoit l'Auteur, ce qui étoit assés vraisemblable,

blable, & ce qui passa alors pour constant entre M. Rigord & moi. Cependant M. le Président de M. dont l'autorité n'est pas petite auprès de moi, & avec qui j'ai l'honneur, comme vous sçavez, d'être en commerce de Litterature, répondant à une de mes Lettres sur cette matiere, m'écrivit ce qui suit il y a environ deux ans. » Je ne sçais » pourquoi vous voulez absolument attri» buer cette Dissertation au P. de S. Just, » Jésuite, & en ravir la petite gloire à M. le » Bret. Il avoit alors seize ans, & sûrement » il en sçavoit plus alors sur les Médailles, » que le Pere de S. Just n'en a sçû dans » toute sa vie, quoiqu'il l'ait poussée bien » loin; ce Jésuite n'avoit jamais passé pour » Médailliste, & M. le Bret à cet âge avoit » déja acquis la Collection des Médailles d'or » du Prieur Bourilly, qui a été la base de son » Médailler. Il étoit né le 21. Janvier 1674. » & il est mort le Octobre 1734. &c.

Quoiqu'il en soit, M. Rigord ne se tint pas pour bien critiqué dans cette Dissertation; & au milieu de ses occupations marines, presque sans Livres, il prit la plume sur le champ, & écrivit sa Réponse sommaire à la marge du Livre, vis-à-vis des Objections de M. le Bret. Comme il étoit persuadé qu'une autre Personne étoit cachée sous ce nom-là, & que d'ailleurs il vouloit faire

sa

sa cour à M. Begon, à qui il envoya & la Dissertation imprimée & ses Apostilles marginales, il prit soin d'égayer un peu la matiere: par exemple, à l'endroit où l'Auteur, pour dire que les Partisans de la Médaille en question, après avoir employé bien des machines pour prouver qu'Herodes Antipas a été Tétrarque pendant 40. ans, n'en sont ni mieux instruits, ni plus avancés, s'exprime en ces termes : *Denique quot machinas adhibent ut Antipam quadraginta annis Tetrarchiam tenuisse conficiant! Nihilo tamen minùs ipsis haret aqua, nec mihi, fateor, super ea re copiosius fluit.* M. Rigord, dis-je, mit fort plaisamment à la marge de cet Endroit : *L'Eau me manque aussi malheureusement, si j'en avois à suffisance je ferois voiturer des Mats.* Cela étoit dit dans un temps où la Riviere de Neste, qui porte les Radeaux dans la Garonne, & la Garonne les Mats à la Mer, étoient presque à sec, & que les Arcenaux manquoient de Mâture &c. Nous aprîmes depuis par M. Begon même, qu'il avoit été satisfait des Réponses sommaires dont je viens de parler, & que la saillie de M. Rigord sur le *ipsis haret aqua, nec mihi copiosius fluit*, l'avoit fait rire, ajoûtant qu'il le reconnoissoit par-là rempli de la grace de son état, & de l'objet important de son sejour aux Pyrenées, &c.

Il

Il me reste, Monsieur, à vous faire part de la Réponse que fit M. Begon à la Lettre Critique de M. Malaval, au sujet de la Médaille dont je vous fais l'Histoire, & de conduire cette Histoire jusqu'à ce temps-ci; mais permettez-moi, s'il vous plaît, en ménageant votre attention, de prendre ici un peu de repos, vous aurez incessamment la suite & la fin de ce Mémoire.

SONNET en Bout-Rimés.

LE Flateur paroît doux, comme du Miel en *Ruche*,
Cependant c'est au fond un dangereux *Sournois*;
Quiconque est enchanté de son benin *Minois*,
A proprement parler n'est qu'une franche *Buche*.

Le croire ton Ami, c'est raisonner en *Cruche*;
Mais à coup sûr, ô Riche, il l'est de tes *Tournois*.
A force de loüer, suant en son *Harnois*,
Cet Escroc tend un piége à ta Bourse, à ta *Huche*.

Que dis-je? dans le temps qu'il caresse ton *Chien*;
Qu'il t'offre son travail sans te demander *Rien*,
Et qu'il semble pour toi prêt à courir la *Poste*,

Peut-être voudroit-il te voir déja *Crevé*;
Crains-donc moins d'un Brutal l'insolente *Riposte*,
Que d'un pareil Judas le doucereux *Avé*.

Digitized by Google

LETTRE de M. le Brun, *Capitaine au Régiment de Luxembourg, écrite de Strasbourg le 8. Avril 1740. à M. D. L. R. sur deux Questions Militaires.*

LEs Gens de Robe ne sçauroient assés vous remercier, Monsieur, de l'attention que vous avez d'inserer tous les mois dans votre Mercure quelque Question de Droit proposée ou décidée. J'ose me flater que vous ne refuserez pas la même grace à ceux de ma Profession. Nous avons, comme les Magistrats, des Ordonnances à suivre & des Jugemens à rendre, & nous devons être d'autant plus circonspects dans ces Jugemens, qu'ils ne sont sujets ni à apel ni à revision, & d'autant plus éclairés, que ces Ordonnances n'ont pas prévû tous les cas sur lesquels nous avons à prononcer. Il s'agit ordinairement à notre Tribunal de la mort des Soldats qui y sont soûmis, ou des Galeres; il n'y a point de compensation capable de racheter ces peines une fois portées injustement. Des Universités sont établies, pour montrer à ceux qui se destinent au Palais, la route qu'ils doivent tenir dans l'administration de la Justice distributive; ils ont des Auteurs, qui ayant eû soin de re-

Digitized by Google

recueillir les Arrêts des Cours Souveraines ; en apuyent la Jurisprudence sur l'autorité des Loix, & les opinions des plus habiles Jurisconsultes.

Ces secours nous manquent, M. il nous faut puiser dans les sources, si nous voulons nous instruire, travail pénible, mais nécessaire, quand on aime à connoître son devoir & à le remplir, & sans lequel toujours incertitude, peu s'en faut que je ne dise, toujours erreur. Se fier au raport d'autrui, ce seroit souvent suivre des guides mal assûrés, & prendre pour regle des dispositions abrogées ou des usages mal établis.

C'est ainsi qu'on condamneroit un Soldat qui auroit mis l'épée à la main dans un Camp ou dans une Place de guerre, à perdre le poing publiquement, suivant l'Art. XXVII. de l'Ordonnance du 16. Juillet 1551. tandis que l'Article XIII. de celle du premier Juillet 1727. le punit des Galeres perpetuelles ; & que le Jugement d'un Conseil de guerre, passeroit à l'avis le plus severe, quoiqu'il ne prévalût que d'une voix, malgré l'Article XII. du Titre XXV. de l'Ordonnance de 1670. & cet Article, pour le dire en passant, seroit d'autant moins observé, qu'il est moins connu. Sur la parole d'un ancien Officier, dont le Livre, intitulé : *Mémoires pour le Service journalier de l'Infanterie*, de 277. pages,

Digitized by Google

pages, Edition de Paris de 1726. ne ſçauroit être aſſés lû, la plûpart ont crû que » les » avis ne peuvent jamais se trouver partagés, » en ce que les voix des ſix Juges & celle » du Préſident, qui fait la ſeptiéme, font, » par le nombre impair, pancher la balance, » ſans qu'il ſoit néceſſaire que la voix du » Préſident en vaille deux, ainſi que bien des » gens le croyent, « comme ſi les Jugemens en dernier reſſort en Matiere Criminelle ne paſſoient pas à l'avis le plus doux, ſi le plus severe ne prévaut de deux voix.

Ce n'eſt donc que dans une lecture aſſidûë des Ordonnances, que les Officiers doivent chercher à prévenir les préjugés & à s'en défaire. Mais quand ils auront lû tout ce que nos Rois y ont établi contre les délits Militaires, ſeront-ils moins embaraſſés à faire l'aplication de la Loi aux circonſtances particulieres, qu'elle n'aura pas expliquées? ou moins tranquilles s'ils condamnent au gibet un malheureux qui ne mériteroit que les Galeres?

Les deux cas que je propoſe ici, peuvent arriver tous les jours. Des Officiers que j'ai conſultés, ont été autant pour le oüi, que pour le non. Ces Queſtions ſeroient-elles ſi problématiques, que l'affirmative & la négative fût également probable, & qu'on pût faire pendre un Soldat avec autant de raiſon qu'on

Digitized by Google

qu'on en auroit à l'absoudre ? J'attends ; pour décider, le sentiment de quelqu'un de ces hommes consommés dans la science de nos Ordonnances. Je l'aprendrai avec un plaisir égal au desir que j'ai de m'instruire, & je continuërai dans la même vûë, à exposer mes doutes aux lumieres de ceux qui voudront bien les éclaircir ; je suis, &c.

Questions Militaires.

1°. L'Ordonnance du premier Août 1733. article 69. exigeant que tout délit Militaire soit constaté par deux témoins, excepté ceux qu'elle spécifie, si un Officier se plaignoit qu'un Soldat a mis l'épée à la main contre lui, & qu'il n'y eût qu'un témoin, la preuve seroit-elle complette contre ce Soldat qui nieroit le crime, si on faisoit porter la plainte par un Officier Major ?

2°. Dans un détachement où l'on feroit rouler pour le Service un Caporal avec les Sergents, ce qu'on apelle en terme Militaire, créer un Sergent postiche, un Soldat qui fraperoit ce Caporal, devroit-il être puni, comme ayant insulté un Sergent ou un simple Caporal ?

RE.

Digitized by Google

REFLEXIONS sur la Lettre & les Queſtions qu'on vient de lire.

SI on avoit lû avec plus d'attention le Code Militaire, une partie de ces incertitudes ſeroit levée.

L'Ordonnance du premier Juillet 1727. ſur les Délits Militaires déroge à toutes les précédentes, ainſi c'eſt un point fixe dont on ne peut s'écarter dans les Conſeils de Guerre; il ne faut donc plus avoir recours à celle de 1651. pour juger un Soldat qui met l'épée à la main dans un Camp ou dans une Place de Guerre.

L'Ordonnance Criminelle de 1670. établit une Regle générale pour tout le Royaume, ſur le nombre de voix requis pour une condamnation capitale, & elle ne doit pas moins être ſuivie dans un Conſeil de Guerre, que dans toutes les autres Juriſdictions; ce que des Officiers particuliers peuvent avoir écrit de contraire ne peut jamais balancer la diſpoſition préciſe du Texte d'une Ordonnance, à laquelle on ſe conforme dans toutes les Places. Elle eſt raportée dans le Code de M. de Briquet.

Quant aux deux Queſtions Militaires, c'eſt une Maxime générale dans l'Etat, que deux Témoins ſont indiſpenſablement néceſſaires, pour conſtater un Délit. L'Officier qui ſe

Digitized by Google

plaint de l'insulte, étant partie, ne peut être témoin. Il peut résulter quelques inconveniens de cette preuve complette, mais il y en auroit davantage à se contenter de la déposition du plaignant, qui pourroit agir par des motifs, dont l'homme en général est susceptible.

A l'égard du Caporal, son caractere est fixe, & sa qualité de Sergent postiche n'y change rien, ainsi on ne peut se dispenser de suivre à la Lettre la Loi que le Roy a établie en faveur du Sergent & du Caporal.

SONNET en Bouts-Rimés.

Quand je vois de coups d'ongles & de coups de *Sabot*
Deux Laides en fureur s'entre-faire *Largesse*,
Un Jocrise badaut se piquer de *Finesse*,
Un vieux fou se parer du plus galant *Jabot*;

Quand je vois un Pygmée engloutir un *Gigot*,
Un Therſite aux Vénus déclarer ſa *Tendreſſe*,
Un méchant Rimailleur, vil limon du *Permeſſe*,
Trancher du bel Eſprit, tandis qu'il eſt un *Sot*;

Quand je vois un *Quidam*, qui, n'ayant ni *Preſſoir*,
Ni

Digitized by Google

Ni Château, ni Moulin, ni Fief, ni *Reservoir*,
Affecte d'un Marquis & le ton & la *Mine*;

Bref, quand j'entends parler un Lâche en *Furieux*,
Fussai-je sur le point d'aller chés *Proserpine*,
Je ne sçaurois jamais garder mon *Sérieux*.

LETTRE écrite de Londres le 20 Avril 1740 par M. Genebrier, Docteur en Médecine, Antiquaire de feuë S.A.R. MADAME, *à M. D. L. R. au sujet d'une Edition des Ouvrages Géographiques d'*Abulfeda, *Auteur Arabe, qu'on prépare en Angleterre.*

L'Interêt particulier, Monsieur, que vous m'avez toujours parû prendre aux Ouvrages Géographiques d'Abulfeda, dont vous avez donné au Public une Traduction Françoise de la Partie la plus curieuse & la mieux travaillée, me fait prendre la liberté de vous adresser cette Lettre, qui vous instruira de l'état présent du travail de M. Gagnier, toujours apliqué à donner l'Edition la plus parfaite qui ait jamais parû de ce fameux Ecrivain Arabe. Pour mieux réussir dans mon dessein, & pour remplir dignement toute votre attente sur ce sujet important de la Litterature Orientale, je crois,

Digitized by Google

M. ne pouvoit rien faire de plus à propos que de vous aboucher, pour ainsi dire, avec M. Gagnier lui-même, en insérant ici la Lettre entiere qu'il a écrite sur toute cette matiere à l'un de ses meilleurs Amis, lequel étant aujourd'hui des miens, a bien voulu m'en communiquer l'original, pour vous en faire part.

LETTRE de M. Gagnier, Professeur des Langues Orientales au College d'Oxford; adressée à M. le Colonel Guise, à présent Brigadier des Armées du Roy de la Grande Bretagne.

J'ai reçû, Monsieur, votre obligeante Lettre, & j'ai bien de la joye d'aprendre que vous êtes de retour de vos voyages en bonne santé.

Pour obéir aux commandemens de S. M. & satisfaire au juste desir qu'Elle a d'avoir un détail exact de toutes les Matieres sur quoi Abulfeda a travaillé dans l'Ouvrage de sa Géographie, j'aurai l'honneur de vous dire en premier lieu, que cet illustre & sçavant Auteur étoit en ligne directe le sixiéme Descendant d'*Ayub*, ou *Job*, Pere du Grand Saladin, si connu dans l'Histoire des Croisades, par un autre fils, nommé *Seifoddin*.

Saladin s'étant rendu maître de l'Egypte & de la Syrie, donna à son Neveu *Takiod-*

din,

Digitized by Google

din, fils de Seifoddin, la Principauté de la Ville de *Hamach*, en Syrie, en souveraineté, avec ses dépendances.

ABULFEDA, arriere petit-fils de Takioddin, herita de cet Etat par Droit de succeſſion, & en reçût l'Inveſtiture l'an 1320. des mains d'*Al-Naser*, alors Sultan d'Egypte & de Syrie, avec le Titre & la Dignité de Sultan ou Roy, à-peu-près comme les Electeurs & les Princes de l'Empire. Il reſta en poſſeſſion paisible de cet Etat jusqu'à sa mort, qui arriva en l'an 1332. Il fut un Grand Homme de Guerre, & se signala en plusieurs Siéges & Combats, comme il paroîtra dans l'Hiſtoire de sa vie, que je donnerai au Public, mais ce qui nous le rend encore plus recommandable, c'eſt qu'il étoit très-sçavant dans toutes les Parties de la Litterature. Il a composé une Hiſtoire Générale, depuis le commencement du Monde, juſqu'à son temps, dont j'ai donné un Extrait dans la Vie de Mahomet, en Arabe & en Latin, que j'ai eû l'honneur de présenter à S. M. en 1723. & depuis j'ai donné la même Vie traduite en François, auſſi présentée à S. M. l'année derniere.

Quant à sa Géographie, dont il s'agit préſentement, on peut dire que c'eſt son Chef-d'œuvre. Abulfeda la finit l'an de l'Hegire 721. comme il le dit lui-même, cette

Digitized by Google

année répond à l'an de Grace 1321. qui fut le second de son Regne. Il l'a depuis revûë & augmentée, ce qui fait que nous en avons deux differentes Editions, dont il y a des Exemplaires MSS. dans les Bibliothéques.

L'Ouvrage commence par une courte Préface, où il expose son dessein, qui est de donner une Géographie Universelle, plus parfaite que celles qui avoient été écrites avant lui. Ensuite, vient l'Introduction, dans laquelle il traite de la Sphere Celeste, en tant qu'elle a du rapport à la Géographie; des sept Climats, selon la Division de Ptolemée, des quatre Parties de la Terre, des Mesures & Distances des Lieux, de l'Ocean, des Mers, des Golfes, des Détroits, des Lacs, des Fleuves, des Montagnes, &c.

Après l'Introduction viennent les Tables, qui sont le corps de l'Ouvrage, au nombre de 28. ou 30. selon les diverses Editions. Ces Tables contiennent autant de Climats ou Régions de la Terre; plus de 500. Villes y sont marquées avec les longitudes & les latitudes, suivant differens Auteurs, & une Description succinte, mais exacte & curieuse de chaque Ville, dont il donne la véritable prononciation. Il cite plus de trente Auteurs célebres, dont la plûpart sont inconnus à nos Sçavans d'Europe, & dont peu se trouvent dans les Bibliothéques.

Il

Digitized by Google

Il commence ses Tables par l'Arabie, comme le centre de l'Empire Mahometan, où est la Mecque, Ville qui a donné la naissance à leur faux Prophete Mahomet. De-là il passe en Egypte, à Tripoli, Tunis, Alger, & au Royaume de Maroc, jusqu'à l'extrémité Occidentale de l'Afrique, où il pose le premier Méridien, en quoi il differe des autres Géographes, tant anciens que modernes, qui le fixent dix dégrés plus loin aux Isles Fortunées, ou Canaries. Mais cela est arbitraire.

D'Afrique il passe en Espagne, qui de son temps étoit encore sous la puissance des Maures. De-là, en retournant vers l'Orient, il parcourt les Isles de la Mer Méditerranée, fait une belle Description de la Syrie, sa Patrie, & de la Palestine; ensuite, continuant toujours vers l'Orient, il décrit toute l'Asie, jusqu'aux Indes & à la Chine.

Après cela il donne une legere idée des Pays du Nord de l'Europe, sçavoir la France, l'Angleterre, l'Allemagne &c. & avouë qu'il avoit fort peu de connoissance de ces Pays reculés, où les Mahometans n'avoient jamais pénetré, quoiqu'il sçût qu'il y avoit là de Grands Royaumes & de belles Villes. Il en dit autant de la Partie Méridionale de l'Afrique, où habitent les Negres: surquoi il allegue modestement, une Sentence ou Pro-

Digitized by Google

verbe, qui dit que tout ce qui n'eſt pas totalement connu, ne doit pas pour cela être totalement rejetté, & que la connoiſſance d'une partie eſt préférable à l'ignorance du tout. Mais, pour ce qui eſt contenu, tant dans son Introduction que dans ses Tables, tous les Sçavans de l'Europe, depuis près de deux siécles, ont ardemment souhaité que tout l'Ouvrage devint enfin public.

Cette Géographie fut aportée en Europe pour la premiere fois par le fameux Guillaume Poſtel, au retour de ses Voyages en Orient, faits par ordre & aux dépens du bon Roy François I. le Reſtaurateur des Belles-Lettres en France, qui lui fit délivrer la ſomme de 4000. écus, pour la premiere fois. En paſſant à Venise il laiſſa entre les mains de J. B. Ramuſio un Abregé de cet Ouvrage qu'il avoit traduit. Ramuſio en fut ſi charmé qu'il en fait un ample éloge & un détail exact dans sa Préface au second Volume *Delle Navigationi & Viaggi*, &c. imprimé à Venise en 1583.

Il seroit trop long de transcrire ici tout ce qu'il en dit, je me contenterai de vous en raporter un ou deux Paſſages. *Hor queſto libro di Geographia non e tradutto tuto, ma vi manca la maggior parte delle commentationi sopra ciascuna Provincia. Che se fusse tutto Latino, haverammo una Geographia Particu-*

lare

Digitized by Google

culare delle parti d'Asia & Africa, delle quali shavea notitia a suoi tempi & saperemo, nomi delle Provincie, citta Monti, Fiumi, & Mari, come al presente si chiamano, cò gradè della Longitudini & Latitudini, secondo che vengono scritti da queste Autori Arabi, cioe Attual, Canon, Bensidio, Resum, Cusiro & poi Tolomeo. Che scontradosi col detto si aueria piu certa cognitione di molti nomi antichi citati nelle historie d'Alessandro e Strabone chora si vanno conjecturando. Che sarebbe una de belle & rare cose, que si potessero veder à questi tempi.....

Ma à far questo cosi gran beneficio al mondo, sarebbe necessaria la liberalita di qualche grand Principe, che la volesse far venir in luce fornito. Che non gle apportaria forse minor gloria, & piu stabile & fissa ne gli animi de gli huomini, & di tutta la posterità, di quella che puo nascere da grandi Imperii, & triomfi acquistati col' armi.

Plusieurs Grands Hommes l'ont en effet entrepris, mais aucun n'a eu le bonheur d'y réussir. Le premier, que je sçache, a été le sçavant *Schickard*, Professeur de l'Académie de Tubinge, qui travailla sur un MS. de la Bibliothéque de l'Empereur à Vienne, mais ne pouvant lire ce Manuscrit fort mal écrit, comme il s'en plaint dans une Lettre à M. *Greaves*, il abandonna l'Ouvrage.

Digitized by Google

Après lui, le même M. Jean Greaves, Professeur en Astronomie à Oxford, aidé de plusieurs Manuscrits, l'acheva; mais, à la guerre de la grande Rebellion, il fut emprisonné à Londres par les Parlementaires, sa Maison fut pillée & son Ouvrage perdu; il en avoit publié un Essai en 1650.

Enfin à Oxford feu M. votre Pere Guillaume Guise, Membre du célebre College d'Allsoulo, environ l'an 1680. décrivit de sa propre main l'Ouvrage entier de la Géographie d'Abulfeda, d'un beau caractere & d'une netteté incomparable, avec la collation en marge des diverses Leçons des autres Mss. avec plusieurs Notes de sa façon, qui éclairciſſent le Texte; ensorte qu'il n'y manquoit plus qu'une Traduction, avec ses Commentaires, lorsque la mort l'enleva au grand regret de toute la République des Lettres, comme il paroît par les grands éloges que tous les Sçavans de l'Europe lui ont donnés, dès son vivant & après sa mort.

J'ai profité des travaux de M. votre Pere, & je lui rendrai dans ma Préface toute la justice qui lui est dûë, si j'ai le bonheur de mettre au jour cette Géographie, que j'ai entierement traduite avec des Notes.

Il y a déja 18. feüilles d'imprimées. J'ai commencé par les Tables Géographiques. J'ai fait celle de l'Arabie & une partie de l'E-

Digitized by Google

l'Egypte ; le tout contiendra environ 150. feüilles ; chaque feüille revient à 30. schelings. J'ajoûterai outre mes Remarques, des Cartes Géographiques, dont j'ai déja tracé quelques unes.

Dieu veüille que S. M. qui fait aujourd'hui les Délices de la République des Lettres, soit cette grande Puissance qui mette au jour l'Ouvrage d'un Illustre & Sçavant Prince, selon les vœux & les souhaits de *Ramusio*, dont je vous ai raporté les paroles. Je suis, &c.

J'ai copié très exactement cette Lettre sur l'Original même, qui m'a été mis entre les mains depuis deux jours par M. Guise, que j'ai l'honneur de connoître, depuis l'Ambassade de M. le Duc d'Aumont, et qui est aujourd'hui l'un de mes meilleurs Amis : Il est fort estimé du Roy de la Grande Bretagne, qui depuis l'a fait Brigadier de ses Armées. Je dois ajoûter qu'il descend de l'illustre Maison de Guise.

Je n'ai pas manqué de faire vos compliмens & remercimens à M. le Docteur *Stroder*, Médecin fort estimé, pour l'honneur qu'il vous a fait, je me sers de vos termes, d'avoir donné au Public en 1718. une bonne Traduction Angloise de votre Livre sur les Arabes du Desert &c. imprimé à Paris en 1717. lequel contient aussi la Descrip-

Digitized by Google

tion Géographique & Hiſtorique de toute l'Arabie, par Abulfeda, & par vous, traduite en François sur les Manuscrits de la Bibliothéque du Roy, &c. Ce Docteur m'a paru ſenſible à votre politeſſe, il vous remercie à son tour & vous complimente.

Vous m'aurez, sans doute, excusé sur la précipitation & l'embarras de mon départ, qui ne m'a pas permis d'aller vous embraſſer & vous dire adieu. La même raiſon m'a empêché de prendre congé de M. l'Abbé de Rothelin, & de M. le Préſident de Mazaugues.

Mon *Hiſtoire de* CARAUSIUS *par les Médailles &c.* commence à faire ici quelque bruit; nous en parlerons plus particuliérement à mon retour, que j'eſpere être sur la fin de Mai. Adieu, M. mon très cher Ami, je suis toujours &c.

REPONSE de M. D. L. R.

J'ai reçû, Monſieur, très-exactement la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Londres, laquelle m'a donné une grande joye. J'étois véritablement en peine sur votre sujet, & en me donnant des nouvelles très agréables ſur ce qui vous concerne, vous augmentez ma ſatisfaction par le détail que vous voulez bien me faire au sujet de l'Edition que prépare le ſçavant M. Gagnier

Digitized by Google

gnier de notre Abulfeda, l'un des meilleurs Ecrivains Orientaux, et dont je fais un cas tout particulier. Je souhaite à l'illustre Editeur & au Public la prompte & parfaite execution de cette grande Entreprise, laquelle je crois devoir être aujourd'hui bien avancée.

Quoiqu'il en soit, je vois par la copie de la Lettre de M. Gagnier, que vous m'envoyez, qu'il a un peu abregé, & peut-être trop, les noms & qualités de notre fameux Géographe Historien, ainsi que ce qui concerne sa généalogie & sa descendance directe du Chef des Ajoubites, ou Jobites, c'est-à-dire, de la Maison Illustre qui a donné naissance au Grand Saladin & à d'autres fameux Capitaines; briéveté, dis-je, qui empêchera le commun des Lecteurs d'être bien instruit au sujet de la Souveraineté que possedoit dans la Syrie ce célebre Auteur. Je crois avoir évité cette espece de défaut dans la Préface de ma Traduction Françoise de l'Arabie d'Abulfeda, en donnant dans l'Article qui le concerne personnellement, l'étenduë convenable, sans être prolixe.

Je n'ai point dissimulé aussi que dans notre Dictionaire Historique il se trouve plusieurs fautes sur l'Article d'Abulfeda: la plus frapante est de dire que quelques Sçavans ont crû qu'il a vécu dans le IV. siécle, erreur des plus grossieres, car Abulfeda, de l'aveu même

Digitized by Google

me de Morery, étoit Mahometan. Or qui eſt l'Homme de Lettres, qui ignore que le Mahométisme n'a commencé que dans le VII. ſiécle du Christianisme, sous l'Empire d'Heraclius &c. J'ai ajoûté que M. Bayle s'eſt auſſi égaré ſur le Chapitre d'Abulfeda, quoiqu'il releve pluſieurs bévûës de Poſtel, de Pocok, & d'Erpenius, sur le même Chapitre.

Je ne ſçais, au reſte, sur quelle autorité M. Gagnier ſe fonde, quand il fixe la mort de l'Auteur dont nous parlons, à l'année 1332. de J. C. Il eſt certain au contraire, que pluſieurs Orientaux prolongent sa vie juſqu'à l'année 1345. de la même Epoque.

Vous ne vous trompez point, au reste, quand vous croyez que je ferai imprimer dans le Mercure la Lettre de M. Gagnier à M. Guise, copiée par vous ſur l'original. Je crois devoir mettre auſſi la Réponse que je vous dois dans le même Livre, car vous ne me donnez aucune adreſſe pour vous écrire en Angleterre; & le temps de votre retour me paroît aſſés incertain, puiſque, selon votre Lettre, vous esperiez d'être à Paris dans le mois de Mai, & que nous voilà déja avancés dans celui de Juin.

Je ferai vos excuses & votre cour aux Illuſtres Sçavans dont vous me parlez; & en attendant le plaiſir de vous embraſſer, & de vous

Digitized by Google

vous féliciter en personne sur l'heureux succès de votre *Carausius*, je vous assûre que je suis toujours avec la même parfaite consideration, M. votre &c.

A Paris le 15. Juin 1740.

REPONSE de M. N. D. à M.

A Nos dépens vous vous donnez l'essor ;
D'un ton railleur vous faites l'esprit fort ;
Vous vous moquez du plus juste scrupule ;
Tout esprit foible est sottement crédule,
Dites-vous ; Turc, Idolâtre, Chrétien,
Tout vous déplaît, & vous ne croyez rien.
L'Enfer . . si donc, c'est une bagatelle ;
En est-il un, puisque l'ame est mortelle ?
Craindre, esperer . sentiment d'un vrai sot ;
Brides à veaux pour le Peuple idiot.
Voilà, Seigneur, quel sont vos aphorismes,
Que vous fondez sur de brillants sophismes,
Par les Sçavans cent & cent fois sifflés,
Et par des fous toujours renouvellés.
Oüi, fous, vous dis-je, & cervelles brûlées,
Des Vérités constamment révelées
Fiers ennemis ; mais esclaves livrés
Aux Passions dont ils sont enyvrés.

Car,

Digitized by Google

Car, après tout, qu'êtes-vous donc, beau Sire ?
Un Philosophe ? Ah ! vous me faites rire !
Votre sçavoir n'est qu'un ton suffisant,
Fades bons mots d'un très-mauvais plaisant.
Avez-vous bien aprofondi l'Histoire ?
Lesé les Faits ? Vous le faites accroire
A des Docteurs, comme vous ébauchés,
Qui du présent uniquement touchés,
Sur l'avenir s'étourdissent eux-mêmes,
En se faisant d'extravagans systêmes ;
Mais, qu'eux & vous soyez aprofondis,
Que trouve-t'on ? des fous, des étourdis
Demi-sçavans, dont l'orgueil intrépide
Insolemment taille, rogne, décide.
Ainsi, Seigneur, tout bien confideré,
Votre ignorance est un fait avéré ;
D'où je conclus que de cette ignorance
Provient l'excès de cette suffisance,
Qui veut donner à la fatuité
L'air important de l'incrédulité.

Vous trouverez ma Réponse un peu dure, M. Mais pourquoi vous méprenez-vous si grossierement ? Pour vous attirer des loüanges de ma part, vous ne vous contentez pas, dites-vous, de me regarder comme un bel Esprit, vous me placez au rang des Esprits forts, de ces prétendus Philosophes, qui

Digitized by Google

qui font vanité de ne rien croire ; & sur cela vous concluez que je ne crois rien. Je ne suis ni bel Esprit, ni Philosophe. Je me picque d'être l'homme du monde le plus simple ; à force de raisonnemens, j'ai apris à ne plus raisonner, & voici quelle est ma façon de penser.

De la Philosophie a-t'on quelque teinture ?
Pour la Religion l'on marque du mépris.
Est-on vrai Philosophe ? aussi-tôt on abjure
Les Sophismes usés des frivoles Esprits.
Ce sentiment, mon cher, vous paroît ridicule.
Un fou, demi-sçavant, est toujours incrédule.
Je ne suis point un Esprit fort.
Au Rédempteur, à son Eglise
Mon ame est humblement soûmise ;
Je ne risque rien, si j'ai tort.
Le Parti contraire est commode ;
Il flate l'Esprit et le goût.
Le suivre, c'est être à la mode ;
Mais pour un Rien, c'est risquer Tout.

Pour un Rien, me repliquerez-vous ? Oüi, Monsieur, en voici la preuve. Lisez avec attention, je vous prie, le portrait que je vais vous faire du Voluptueux ; vous trouverez que c'est le vôtre, & je me flate que vous en serez frapé.

Par

Par une indispensable Loi,
Si mon ame meurt avec moi,
Que l'homme est un malheureux Etre!
Pourquoi vient-il donc ici bas?
Le Monde a-t'il quelques apas
Qui vaillent la peine de naître?
Après eux l'homme a beau courir,
Le mal, le chagrin les entoure;
Et souvent lorsqu'il les savoure,
Tout l'avertit qu'il faut mourir.
Pour l'Impie éternel martyre!
Car si son Ame doit périr,
Malgré lui-même il doit se dire
Qu'il n'étoit né que pour souffrir.
Oui, dès qu'il se sonde lui-même,
Il sent que plus il a vécu,
Et plus son cœur s'est convaincu
Que le dégoût suit ce qu'il aime;
Et que pour quelques doux momens,
Il a mille & mille tourmens;
Qu'à son aveuglement extrême
Il fut fort de s'abandonner;
Que s'il est un bonheur suprême,
Le Monde ne peut le donner,
Et que le plus sage systême
Consiste à l'ambitionner.
Le voluptueux téméraire,

Qui

Digitized by Google

Qui devroit ainsi raisonner,
Forçant sa raison à se taire,
Toujours contre elle osant lutter,
D'un bien éternel veut douter;
Et le lâche visionnaire,
Croyant qu'il pourroit trop coûter,
Erre, s'aveugle & desespere
D'un bien qu'il faudroit acheter
De son bonheur imaginaire.

Sondez-vous bien, Monsieur? n'est-ce pas là le fond de votre ame que je vous présente à découvert? Ne sentez-vous pas en vous-même tous les mouvemens que je viens de décrire? Et, si vous êtes sincere, ne m'avoûrez-vous pas de bonne foi, que vous êtes ce voluptueux infortuné, qui cherche ce parfait bonheur qu'on ne trouve jamais, tant qu'on s'aveugle sur ce qui en est la matiere & l'objet? Lisez dans votre ame, voici ce que vous y aprendrez.

Mon ame sans cesse obsedée,
Est pleine de vastes désirs.
Les honneurs, les biens, les plaisirs,
Sont au-dessous de son idée.

Je la mets en possession
De tous les Empires du Monde,

Et

Et ce bonheur, quand je la sonde,
Est peu pour son ambition.

Agitée, inquiette, morne,
Ayant tout, elle n'auroit rien.
L'espoir immense est son soutien;
Son horreur est ce qui la borne.

Mais mon ame, songe en quel lieu
Tu vis. Dans un corps, tu soupires!
Dis-moi donc ce que tu désires
Qui puisse remplir tes vœux? Dieu.

Oüi, Monsieur, voila le seul objet qui soit digne de notre ambition, & qui soit capable de la satisfaire. Il est vrai qu'il en coûte beaucoup pour parvenir à cette ambition; que de préjugés il faut combattre! que d'ennemis il faut attaquer, vaincre & détruire! Par ce qui se passe en moi, jugez de ce qui se passeroit en vous-même, si vous aspiriez à cette noble victoire, qui nous fait triompher de nos foiblesses.

Je sens parfois deux partis en moi-même.
Les Passions veulent toujours regner,
Et la Raison veut l'empire suprême.
Mes passions disent, pour me gagner,
Qu'on n'est heureux que par leur ministere;
Mais ma raison me les fait dédaigner.

Pour

Digitized by Google

Pour m'inspirer ce mépris salutaire,
Elle s'unit à la Religion,
La leur opose, & les force à se taire,
Plus forte encore après cette union.
D'un tel accord les passions frémissent,
Prévoyant bien qu'elles mourront en moi;
Si mon esprit se soûmet à la Foi.
Nouveaux efforts; car elles me fournissent
Cent argumens, par lesquels ma raison,
Trop foible encor pour y pouvoir répondre;
Me semble prête à se laisser confondre;
Mais sur le point d'avaler le poison,
Elle a recours à ce Souverain Etre,
De qui tout vient, que nous fait tout connoître;
Je sens alors en moi tout réüni;
Je vois, je crois, le combat est fini.

Pour guérir votre mal, ayez recours au même Médecin, & si vous souhaitez sincerement qu'il vous guérisse, vous sentirez bien tôt les effets de sa bonté. Mais dépoüillez-vous devant lui de votre orgueil. Cessez d'être Philosophe; implorez humblement l'Etre tout-puissant; élevez-vous jusqu'à lui, pour l'adorer, mais renoncez à la vaine prétention de le comprendre.

Qui peut concevoir Dieu? L'homme osa l'entreprendre.
Que de systêmes vains, bizares, differens,

Sur

Sur cet Etre ineffable, & qui nous fait entendre
Que les plus grands esprits & les plus pénetrans,
Qui montent jusqu'à lui pour le faire descendre,
Sont les plus aveuglés & les plus ignorans !
Cessez d'argumenter, Philosophes errans,
La raison sur la Foi n'a nul droit à prétendre.
Voulez-vous mettre fin à tous leurs differends ?
Croyez, comme l'on croit à l'âge le plus tendre ;
C'est le plus sûr parti que vous ayez à prendre,
Et pour moi, grace au Ciel, c'est celui que je prends.
Ce que je ne sçaurois expliquer ni comprendre,
C'est tout ce que je sçais, tout ce que je comprends.

» Mais entendez-vous donc vous-même, » m'objecterez-vous ; tantôt vous voulez que » j'ecoute ma raison, tantôt vous me défen- » dez de l'écouter. Oui, Monsieur, je » prétends que vous suiviez ses avis, quand » elle vous conseille de reconnoître sa foi- » blesse, & de la soûmettre à l'autorité su- » prême ; & j'exige que vous lui résistiez de » toutes vos forces, quand elle veut se ré- » volter contre son Auteur, ou se faire jour » dans ses Mysteres impénetrables. La raison » n'est jamais si forte que lorsqu'elle se croit » foible, & jamais elle n'est si foible, que » lorsqu'elle présume trop de ses forces. Re- » tenez bien les quatre Vers suivans ; ils ser- » viront de frein à votre présomption.

Digitized by Google

A Dieu seul apartient la force & la sagesse ;
Vainement notre orgueil veut se donner l'essor ;
L'homme naît foible & fou ; mais devient sage & fort,
S'il connoît sa folie, & s'il craint sa foiblesse.

Vous voyez, Monsieur, que je suis bien éloigné de vos sentimens, & de la sotte ambition de me distinguer par ceux dont plusieurs de nos beaux Esprits font trophée. Ne me faites donc plus l'honneur de me mettre au rang de ces Mrs, dont la célebrité n'excite point mon émulation, & dont l'exemple ne peut imposer qu'à des esprits foibles, qui osent se qualifier d'esprits forts. La vraye force de l'esprit, quelle est-elle ? C'est de prendre le parti le plus sûr & le plus sage ; & je suis persuadé qu'il consiste uniquement à embrasser le Systême que je vous propose, & qui, toute refléxion faite, sera toujours celui des honnêtes gens, & de la plus saine partie des hommes. Je suis, Monsieur, au-dessus de toute expression, &c.

LES

Digitized by Google

LES REGRETS de S. Augustin, sur la Mort de Sainte Monique.

ELEGIE, par M. d'Arnaud.

ENfin, cruelle Mort, ta main vient de trancher
Des jours qu'au fil des miens tout sembloit attacher;
Dans la nuit du tombeau ma Mere descenduë,
A mes vœux impuissants ne sera point renduë
C'en est fait; pour jamais; les Ombres du trépas
Obscurcissent ces yeux qui veilloient sur mes pas;
Pour jamais le Destin enleve à ma jeunesse
L'apui que tant de fois rechercha sa foiblesse,
Lorsque des passions le souffle corrupteur,
Répandant sur ma vie une triste langueur,
Flétrit dans son printemps sa fleur encor trop tendre,
Qui des Zéphirs trompeurs n'avoit pû se défendre,
Et de la volupté respirant le poison,
N'avoit jamais goûté l'air pur de la raison;
Par la main des Plaisirs cette fleur cultivée,
Etoit dans son Aurore à périr réservée;
C'est toi seul, ô mon Dieu, dont le bras-Tout-Puissant,
Loin d'elle, détourna cet orage naissant,
Releva tout à coup sa tige dessechée,
Qui prête à succomber, vers la terre panchée,
Attendoit

Digitized by Google

Attendoit que les vents, ou le fer inhumain,
Du cours de sa langueur vinssent hâter la fin;
C'est, toi qui me couvrant de ton aîle attentive,
Rapellas dans mon cœur la vertu fugitive,
Par la voix d'une Mere excitas mes remords;
De mes sens révoltés étouffas les transports,
Et m'arrachant au joug où m'entraînoit le crime,
Pour m'élever à toi, me tiras de l'abîme;
Après m'avoir comblé de tes plus grands bienfaits,
N'avois-tu pas, Seigneur, oublié mes forfaits?
Falloit-il égaler le suplice à l'offense?
Mesurer ta justice au poids de ta clémence,
Et m'ôtant tout le bien que tu m'avois donné,
Me rendre plus sensible & plus infortuné?
Ma Mere a donc pour moi désarmé ta justice?
Des crimes de son fils elle n'est point complice,
Tu sçais, grand Dieu, tu sçais pour ce fils malheureux,
Dans quels torrens de pleurs se sont noyés ses yeux,
Tu sçais avec quel soin entretenant ma flâme,
De tes feux immortels elle embrasa mon ame;
Hélas! combien de fois craignant pour moi tes coups,
A-t'elle, par ses vœux, suspendu ton courroux?
Combien de fois baignant tes Autels de ses larmes,
T'a-t'elle, pour son fils, expliqué ses allarmes?
De l'Hérésie enfin m'arrachant le bandeau,
Elle fit à mes yeux briller un jour nouveau;

Digitized by Google

Je me rapelle encor ces adieux si funestes,
Qui de ses tristes jours ont consacré les restes.
O mon fils, me dit-elle, en essuyant mes pleurs;
Le Seigneur marque enfin un terme à mes douleurs;
Des chaînes de ce corps mon ame dégagée,
Du joug des passions ne sera plus chargée;
Je vais au sein de Dieu, qui m'apelle aujourd'hui,
Reprendre un nouvel Etre & plus digne de lui;
Je vous laisse au milieu d'une Mer orageuse,
En naufrages féconde, & toujours dangereuse;
Les vents que sur ses bords les plaisirs font regner,
Du Port de la Vertu sçauront vous éloigner;
Quelquefois retenant leur souffle trop rapide,
Ils pourront vous tromper par un calme perfide;
Craignez de ces Zéphirs la maligne douceur,
Leur haleine souvent précipite à l'erreur;
D'écueils & de debris cette Mer est couverte,
Ses bords semés de fleurs, menent à notre perte;
N'en aprochez jamais, ces bords délicieux
Corrompront votre cœur en séduisant vos yeux,
Et d'objets effrayans vous dérobant l'image,
Vous conduiront sans peine au-devant du naufrage.
Enfin pour arriver au Port de la Vertu,
Il faut que votre cœur par vous soit combattu,
Fuyez la volupté, Sirene enchantereſſe,
Elle sçait de nos sens surprendre la foiblesse,
De ses chants séducteurs redoutez les apas,

Dieu

Digitized by Google

Dieu sera le Pilote, & de son propre bras
Poussant votre Vaisseau vers cet heureux rivage,
Mettra vos jours serains à l'abri de l'orage.
Tel étoit, ô ma Mere; en ce moment cruel
Le discours qu'en ta bouche avoit mis l'Eternel,
Tel étoit le chemin que ta main languissante
Traçoit aux premiers pas de ma vertu naissante.
Depuis que de tes jours le flambeau s'est éteint,
J'ai desiré le sort que pour toi j'avois craint.
De mes yeux le Soleil r'ouvre-t'il la paupiere,
Le Soleil voit mes yeux chercher partout ma Mere;
La nuit succede-t'elle à l'Astre qui nous luit,
Je demande ma Mere aux ombres de la nuit;
En vain mes tristes yeux ne s'ouvrent que pour elle,
En vain ma foible voix en ces lieux la rapelle,
Ainsi que mes regards, mes cris sont superflus,
Tout me dit, tout m'aprend que ma Mere n'est plus;
O toi, de tes Elus & le Pere, & le Juge,
Toi, qui des malheureux es l'unique réfuge,
Entends ma voix plaintive, & sois mon Protecteur;
Fais voler devant moi l'Ange Consolateur,
Pour combattre mes maux, Dieu, prête-moi tes Armes,
Que ta divine main daigne essuyer mes larmes,
Et qu'en toi retrouvant les biens que j'ai perdus,
Ma Mere & mon bonheur par toi me soit rendus.

Digitized by Google

OBSERVATION à l'occasion de la mort du Frere & de la Sœur, morts nouvellement, plus que centenaires, dans un Village du Diocèse de Nevers.

JE ne doute pas, M. que la Remarque que vous venez de faire dans le Mercure d'Avril, page 823. sur la mort d'un homme âgé de 108. ans; & sur celle d'une femme âgée de 105. arrivée toutes les deux dans le Nivernois, ne faſſe le sujet de la conversation de ceux qui observent les Lieux où l'on vit long-temps. Ce qui eſt ici de ſingulier, eſt que ce soit dans un même Village, & dans un Pays tel que le Morvan, qui n'a certainement jamais paſſé pour une *Terre promise*. Cet évenement m'a rapellé celui que la Chronique d'*Alberic* de Trois-Fontaines, raporte à l'an 1210 en ces termes: *A partibus Hispanorum venit hoc tempore quidam senio valdè confectus miles grandævus qui se dicebat esse Ogerum de Dacia de quo legitur in Historia Caroli Magni, & quod mater ejus fuit filia Theoderici de Ardenna. Hic itaque obiit hoc anno in Diœcesi Nivernensi, Villa quæ ad Sanctum Cairitium dicitur; prout illic tam Clerici quam Laïci qui venerunt, postea retulerunt.*

Je

Je sçais qu'il y a dans le Diocèse de Nevers plusieurs Villages du nom de S. Patrice, qu'on dit en Latin *Patritius*; mais le Lieu qu'on connoît aujourd'hui sous le nom de Sainte Pereuse, porte aussi en Latin dans les anciens Titres, un nom aprochant, qui est *Sanctus Petrusius*. Si c'est à Saint Perreuse que mourut *Oger de Dace*, âgé de quatre cent ans, le Frere & la Sœur, dont vous avez annoncé la mort, ne pourroient-ils pas passer pour des rejettons de la tige de ce Vieillard extraordinaire? Au moins leurs vies mises ensemble, font plus de la moitié de cet Oger, mort en leur Pays. Mais je veux que ce que conte *Alberic* soit une Fable, il seroit bon que M. de Frasnay, qu'on dit être connu de vous, dévoilât l'origine de cette Tradition. Cet *Oger* n'auroit-il point une Epitaphe à Saint Perreuse ou à S. Parrize? Un Personnage si célebre, & mort âgé de 400. ans, en méritoit certainement une. Ne seroit-il point, au reste, le même que *Jean des Temps*, duquel quelques autres Chroniques raportent la mort à l'an 1139. en ces termes; *Anno* M. C. XXXIX. *Johannes de Temporibus moritur, qui vixerat annis trecentis sexaginta uno, à tempore Carolimagni, cujus armiger fuerat*? Ce dernier trait est raporté fort sérieusement dans la Chronique manuscrite de Robert de S. Mamin d'Auxerre,

Digitized by Google

xerre, où je l'ai lû. *Camuzat* l'a retranché dans son Edition, comme tiré, aparemment, d'une autre Chronique. Je laisse à M de Frasnay a enrichir le Public de quelques Notes curieuses sur cette matiere, qui ne peut pas lui être étrangere, puisqu'il s'y agit d'un Evenement arrivé au Diocèse de Nevers. Il peut en trouver quelque chose dans les vieux Romanciers; & ce qu'il en dira excitera, pour le moins, l'attention des Lecteurs autant que ce qu'il a essayé d'écrire sur les Evêques du même Pays.

ODE

Sur la brieveté de la vie, adressée à M. de Bertin, *Lieutenant Général au Gouvernement de Péronne, Mondidier & Roye.*

HElas! nos rapides années
S'écoulent insensiblement;
L'homme, joüet des destinées,
Comme l'Eclair, meurt en naissant;
Le Temps insensible à nos larmes,
De nos beaux jours ravit les charmes;
Rien n'échape à sa cruauté;
Le seul Sage, l'homme intrépide,

Attend;

Digitized by Google

Attend, voit le coup homicide,
En méditant la vérité.

✻

Les traits sacrés que la sagesse
Répand sur le front des Humains;
Au lieu de fixer la jeunesse,
En sont plûtôt les assassins.
La Vertu, le Rang, la Noblesse,
Ne retardent point la vieillesse;
Elle avance à pas de Géant,
Semblable à l'effrayant Tonnerre,
Le plus grand Héros de la Terre
Eclate & tombe au même instant.

✻

Oui, BERTIN, ta rare prudence,
Tes vertus, ton intégrité,
Les travaux que ta vigilance
Impose à ton autorité,
Ne fléchiront pas le *Cocyte*;
Thémis, si le parfait mérite
Rendoit tes Echos immortels,
Jamais l'indigne complaisance
Ne sacrifieroit l'innocence
A la face de tes Autels.

✻

Comme la dévorante flâme

Digitized by Google

Détruit le flambeau lentement ;
La noble activité de l'ame
Consume nos corps sourdement.
Les Elémens, dont la nature
Pétrit notre frêle structure,
Triomphent du tempérament ;
Les jeux, les soucis, les Etudes,
Les excès, les inquiétudes,
Creusent enfin le Monument.

*

Les Dieux répandent sur la vie
L'amertume des soins cuisans,
Pour confondre la folle envie
De ses aveugles Partisans ;
Mais l'homme, amateur de ses peines,
Se fait un bonheur de ses chaînes,
Et benit sa captivité ;
Adorateur de l'imposture,
Une ébloüissante figure
Satisfait sa légereté.

*

Hélas ! insensés que nous sommes,
Nous idolâtrons nos défauts.
Raison, cruel Tyran des hommes !
Tu fais le comble de nos maux.
Contens d'un agréable songe,

L'apas

Digitized by Google

L'apas trompeur d'un beau mensonge
En impose à nos foibles yeux ;
Et Monstres formés dans le vice,
Nous avons la noire injustice
De taxer les Arrêts des Cieux.

*

En vain par d'inutiles plaintes
Prétendons-nous fléchir la Mort ;
Elle rit de nos tristes craintes,
Et confond un superbe effort ;
Sourde aux cris de la vertu même,
La Houlette & le Diadême
Tombent à l'aspect de sa Faulx.
Riches, Pauvres, Sujets, Monarques,
Bien-tôt l'affreux Ciseau des Parques
Sçaura nous rendre tous égaux.

*

Le Sage, en courant la carriere
Que lui prescrit l'ordre des Cieux,
Adore au sein de sa misere
Les secrets Jugemens des Dieux ;
Jamais la mort ne l'inquiete,
Quand les jours que le sort lui prête,
Sont ourdis par la Pieté ;
Rempli d'une humble confiance,
Il attend avec assûrance
La décisive Eternité.

Digitized by Google

Criminelle délicatesse,
Qui dégrades l'Humanité,
Jusques à quand flateuse yvresse,
Voileras-tu la Vérité ?
Ta voix, redoutable Sirene,
Par la volupté nous entraîne
Dans les goufres d'iniquité ;
Perfide, tes douces maximes
Ne sont que d'exécrables crimes
Qu'autorise l'impieté.

*

Que les doux attraits de ta Grace ;
Grand Dieu ! triomphent de mon cœur ;
Confonds l'ignorance & l'audace,
Qui s'oposent à mon bonheur ;
Ton Sang versé par mon offense,
Veut qu'une éternelle vengeance
Me reproche ma cruauté ;
Mais pour suspendre ta Justice ;
Qui te demande mon suplice,
Dis-lui combien je t'ai coûté.

J. B. C. Curé de Figuiers, près Mondidier.

Ce 16. Mai 1740.

RE

RE'PONSE aux Reflexions sur les Cadrans Solaires, inserées dans le Mercure de Février 1739. page 201.

ON a mis au nombre des mauvais Cadrans, celui qui est dans la Cour de la Doüanne, par raport à une incision faite dans la muraille dans l'endroit où est le centre, & on dit que c'est une marque que celui qui en est l'Auteur a posé son axe en tâtonnant, & qu'il a fait son Cadran sans principes. Mais d'abord, si cela étoit, il ne seroit pas aussi juste qu'il l'est dans toutes ses parties; si la Méridienne de l'Observatoire est fausse, celle du Cadran en question le sera aussi, car elle ne differe en rien de celle de l'Observatoire. A l'égard des Lignes horaires, elles se raportent très-juste avec la Méridienne. De-là il faut conclure que la Critique est sans fondement, l'Auteur ne sçachant pas lui-même les raisons pour lesquelles on a fait l'incision dans la muraille, par où passe l'Axe du Cadran, & qui y est arrêté et fixé par un piton scellé en plâtre. Il faut donc lui aprendre que cela s'est fait exprès, pour avoir la facilité d'ôter l'Eguille, sans être obligé de gâter la peinture, en cas que dans la suite des temps elle se trou-

Digitized by Google

vât fauſſée par les grands vents ou par la chute de quelque thuile ou platras ; ainsi il ne faut pas conclure d'un ton ſi absolu que ce Cadran ne vaut rien, puisque toutes les heures suivent exactement la Méridienne de l'Observatoire, qui, sans contredit, eſt la meilleure de Paris. Et pour contenter les Connoiſſeurs & se juſtifier pleinement, l'Auteur de ce Cadran veut bien raporter ici les principes dont il s'eſt servi pour le tracer.

Ne jugeant pas à propos de prendre la déclinaison du plan par le moyen de la Bouſſole, & ayant remarqué, qu'exposée à différens endroits du plan, elle marquoit différens dégrés, l'Auteur a crû qu'il étoit néceſſaire de la chercher par le moyen de deux points, pris par le Soleil dans un même jour sur un même cercle, la variation de la déclinaison du Soleil étant insensible dans le jour qu'on a travaillé.

Pour cela il a planté dans le plan, un ſtyle troüé par le bout, dont il a pris exactement le centre sur le Plan, & duquel il a formé une partie de cercle ; & le matin quand le Soleil a paſſé sur ce cercle, il y a fait une section & l'après/midi une autre ; en divisant l'arc, compris entre ces deux sections, en deux parties égales, cela a donné la Méridienne du Plan, qu'on nomme la *Soustilaire*, & qui s'eſt trouvée éloignée d'une ligne

Digitized by Google

gne à plomb, tombant du centre du cercle de 27. dégrés & demi; cette opération faite, voici comment il a agi pour la conſtruction du Cadran.

Il a choisi un point sur le Plan, convenable au centre du Cadran, duquel il a laissé tomber une ligne à plomb, représentant la Méridienne, ensuite il a tracé sur cette Méridienne une partie de cercle de 27. dégrés & demi, ce qui lui a donné la ligne Souſtilaire, après quoi il a tiré d'un point, pris sur la Méridienne, une ligne perpendiculaire à cette Meridienne, ce qui a donné la ligne horisontale, laquelle a coupé la ligne souſtilaire dans un point où le pied du ſtyle a été posé. Pour en avoir la longueur, il a laissé tomber à plomb du pied du ſtyle une ligne indéfinie, qui s'eſt trouvée paralelle à la Méridienne. Ensuite du centre du Cadran, il a fait sur la Méridienne du côté oposé au pied du ſtyle, l'angle de l'Equateur, qui eſt de 41. dégrés, 10. minuttes pour Paris, duquel point tirant une ligne droite, cette ligne a coupé l'horisontale à un point, auquel il a mis un pied de son compas, & l'autre pied à l'intersection de la Méridienne avec l'horisontale; & de la même ouverture du compas, il a transporté cette ouverture sur la ligne indéfinie, ce qui lui a donné sur cette ligne indéfinie la longueur du ſtyle. De ce bout du ſtyle, il a tiré

une

Digitized by Google

une ligne droite au point où l'horisontale coupe la Méridienne, & cette ligne est celle qu'on nomme de déclinaison ou de régulation, qui s'est trouvée de 36. dégrés.

Sur cette ligne de déclinaison, il a apliqué un Cadran horisontal, de maniere que le centre de ce Cadran horisontal fût sur le bout du style, & la méridienne du même Cadran sur la ligne de déclinaison du Plan. Les choses ainsi posées, il a prolongé toutes les heures du Cadran horisontal, & les a fait passer sur la ligne horisontale du Plan, sur laquelle il a fait autant de sections qu'il y a eû d'heures qui ont été dessus. Enfin du centre du Cadran, il a tiré des lignes par toutes ces sections, faites sur la ligne horisontale, & cela lui a donné les lignes horaires & les demi-heures.

Pour s'assûrer davantage de la bonté du Cadran, l'Auteur a cherché les heures sur la ligne Equinoxiale, de la façon qui suit. Du pied du style, il a élevé une ligne perpendiculaire à la soustilaire, de la longeur du style à droite. Du bout de cette ligne & du centre du Cadran, il a tiré une ligne représentant l'Axe du Monde, ou l'Aiguille du Cadran. Du même point il a tiré une ligne perpendiculaire à l'Axe, que l'on nomme *le Rayon de l'Equateur*, laquelle a coupé la ligne soustilaire dans un point, qui est l'endroit

Digitized by Google

droit où doit passer la ligne Equinoxiale ; il a ensuite tiré de ce Point une autre ligne perpendiculaire à la soustilaire, & cette ligne a été l'Equinoxiale cherchée.

Après cette operation, il a pris la longueur du Rayon de l'Equateur, & il l'a transporté du Point d'intersection de l'Equinoxiale avec la sous-ilaire, sur cette soustilaire ; ce qui lui a donné un Point, qui a fait le centre d'un cercle, lequel cercle ayant été divisé en 24. parties égales, à commencer par une ligne tirée de ce centre à l'intersection de la ligne Equinoxiale avec la Méridienne, a donné toutes les heures qui pouvoient se rencontrer sur la ligne Equinoxiale.

De ce Point, centre du cercle, il a tiré une ligne droite jusqu'à l'intersection de l'Equinoxiale avec la Méridienne, & cette ligne a été la Méridienne du cercle : il a ensuite divisé ce cercle en 24. parties égales, en commençant par la ligne qui va droit à la Méridienne, à l'endroit où elle est coupée par l'Equinoxiale, en tirant des lignes du centre du cercle par ces divisions ; & en les prolongeant jusqu'à la ligne Equinoxiale, elles lui ont donné sur cette ligne des Points qui ont été les endroits par où devoient passer les lignes horaires, en les tirant du centre du Cadran.

Ces lignes horaires ayant été tirées, elles

Digitized by Google

se sont trouvées les mêmes que celles qu'on avoit trouvées par le Cadran horisontal. Enfin toutes ces lignes se raportant les unes aux autres, & étant tracées de ces deux manieres, mal à propos a-t'on avancé que le Cadran de la Doüanne étoit l'Ouvrage d'un ignorant; que ce Cadran ne valoit rien &c.

A l'égard des arcs diurnes, qui ne sont pas tout-à-fait des lignes courbes insensibles, mais qui sont (à ce que dit le Critique) presque des portions de Polygones, c'est purement la faute du Peintre, qui a tiré des lignes droites de demi-heure en demi-heure par tous les endroits où étoient marqués les arcs diurnes, sans considerer que ces lignes devoient être insensiblement courbes, mais cela n'empêche pas que les arcs diurnes ne soient fort bons sur chaque heure, & ne diminuë rien de la bonté & de la justesse des lignes horaires du Cadran & de son Méridien.

COUPLETS nouveaux sur le second Air du Mercure de Mai 1740. A quoi bon former tant de vœux, *&c.*

BAcchus sçait combler nos desirs;
Des chagrins il détruit l'idée;

L'Amour

Digitized by Google

L'Amour par ſes divins plaiſirs
Tient ſans ceſſe une ame enchantée.

✻

Le Vin eſt le baume du cœur,
Il le préſerve de foiblesse ;
Et l'Amour d'une vive ardeur
Anime jusqu'à la vieilleſſe.

✻

Quand je prends le verre à la main,
Je crois tenir un Diadême ;
Et je goûte aux pieds de Catin
Un bonheur digne des Dieux même.

✻

Bacchus & Catin en ce jour
Sont d'accord, pour moi quelle gloire !
Le Vin fait triompher l'Amour,
Et la Belle me verse à boire.

✻

Si jamais le triſte Pluton
Me retient aux bords du Cocyte,
Que Catin m'envoye un flacon,
Tout auſſi-tôt je reſſuſcite.

✻

RE-

Digitized by Google

RE'PONSE de M. le Marquis de Saint Aubin, *aux Objections contenuës dans les Refléxions sur les Ouvrages de Litterature, dans les Observations sur les Ecrits Modernes, & dans le Journal des Sçavans, au sujet du* Traité des Antiquités de la Maison de France.

L'Auteur anonyme des Refléxions sur les Ouvrages de Litterature, & M. l'Abbé des Fontaines, ont parlé du Traité des Antiquités de la Maison de France, d'une maniere trop avantageuse. En le composant, je n'ai pas eû le dessein de m'attirer des loüanges; mais d'établir solidement l'origine de la premiere & de la plus noble des Maisons Souveraines. C'est dans cette vûë, que je vais répondre à la sixiéme feüille du dixiéme tome des Refléxions, à la 294. Lettre sur les Ecrits Modernes, & au Journal des Sçavans du mois d'Octobre dernier, qui n'a paru que depuis peu. Dans ces trois Ouvrages périodiques, les preuves des Antiquités de la Maison de France, que j'ai produites, sont affoiblies.

L'Auteur * anonyme des Refléxions, traite ces preuves de conjectures. *De ce que Robert I. Roy de France*; dit-il, *a possedé le Comté de Madrie, doit-on conclure qu'il a eû pour bisayeul Théodebert? Il me semble que l'un ne suit pas de l'autre.* Mais l'un suit de l'autre, lorsqu'on trouve dans l'Histoire, un con-

* *Réponse aux Refléxions sur les Ouvrages de Litterature.*

cours

cours de preuves décisives qui font connoître que Robert le Fort fut fils de Robert & d'Agane.

La possession successive des mêmes héritages est une preuve admise constamment en fait de Généalogies. Or cette preuve devient invincible, lorsqu'elle est soutenuë, comme elle l'est ici, de plusieurs autres preuves. Le Comté de Madrie a été transmis par des filiations directes, depuis Théodebert jusqu'à Robert I. Roy de France, puisque la Terre de Saisseaux en Berri a passé par la même voye de succession de Robert, Mari d'Agane de Berri, qui la lui avoit aportée en mariage, au fils de Robert I Roy de France. Hugues-le Grand, qui donne cette même Terre à l'Abbaye de S. Martin de Tours, déclare dans l'Acte de donation, que ce domaine lui est venu du Chef d'une de ses Ayeules.

La filiation de Robert le Fort ne peut plus passer pour conjecturale, lorsque la possession des mêmes héritages se trouve transmise & continuée des Ancêtres de Robert, Mari d'Agane, aux descendans de Robert le Fort; & non-seulement d'un héritage unique, comme le Comté de Madrie, mais encore de la Terre de Saisseaux; possession accompagnée de la déclaration précise de Huges le Grand que ce domaine étoit un héritage échû du côté des meres.

Cette filiation ne doit pas être traitée de conjecturale, lorsque ces deux preuves, qui suffiroient par elles-mêmes, & qui sont équivalentes à une preuve directe, sont fortifiées & mises hors de doute, par le témoignage du Roy Robert II. qui nous aprend que sa Maison venoit d'Italie; ce qui s'accorde si juste avec toutes les preuves des differens dégrés de cette Généalogie, depuis Childebrand, Roy de Lombardie, jusqu'à Robert II. Roy de France, que l'esprit ne peut se refuser à l'évidence

qui

Digitized by Google

qui en résulte, s'il combine ensemble les raports de ces preuves.

Elles se trouvent encore apuyées par les circonstances les plus remarquables : même nom de Robert, porté par le Pere & le Fils ; intervalle précis d'une génération de l'un à l'autre ; mêmes interêts dans les guerres civiles des François ; mêmes qualifications données à l'un & à l'autre par les Auteurs contemporains, à Robert, Mari d'Agane, du plus grand Seigneur qui fût à la Cour de Pepin, Roy d'Aquitaine, son beau-frere, à Robert le Fort, du plus grand Seigneur qui défendît la Patrie, à la tête de la Noblesse.

L'erreur même d'Aimoin, qui a crû Robert le Fort d'origine Saxone, contribuë à nous indiquer une verité si fortement établie d'ailleurs, puisque cette erreur n'est venuë, selon les aparences, que de la ressemblance du nom Latin de la Terre de Saisseaux avec celui de Saxe; on plus vrai-semblablement encore de ce que Robert le Fort aura pû être né & avoir été élevé en Saxe, pendant que Theodoric, son Parent, en étoit Gouverneur pour Charlemagne. Mais à quoi bon assembler des probabilités sur un fait dont nous venons de donner des preuves complettes ?

Il ne peut rester aucun doute, que Robert le Fort n'ait été fils de Robert & d'Agane de Berri. Sera-t'il aussi facile de convaincre l'Auteur anonyme sur le second chef de ses incertitudes ?

Le Childebrand, dit-il, *qui a fait de si grands Exploits en France ; est-il le même que le Roy de Lombardie ? Le fait ne me paroît pas clairement prouvé. Il n'y a que des conjectures sur l'identité de ces deux Childebrands ; lumineuses, à la verité ; mais ce sont toujours des conjectures, dont il faut pourtant se contenter, au défaut des preuves directes. J'en dis autant du*

Pere

Digitized by Google

Pere de Robert le Fort, qui paroît cependant fils de Robert, Mari d'Agane. Le temoigage de Robert II. donne un grand poids au nouveau Syſtéme. Ce fait isolé perdroit, comme le précedent, beaucoup de ſa force; mais raſſemblons les preuves, il ſera démontré.

Il faut ſe ſouvenir que tous les degrés des filiations de mâle en mâle, depuis les Rois Hugues Capet & Robert II. ſon fils, ſont fondés ſur des preuves aſſûrées & inconteſtables; & qu'il s'agit uniquement ici de l'identité de Childebrand. Tige de la Maison de France, & de Childebrand, Roy de Lombardie. Or toutes les preuves & les circonſtances déposent unanimement en faveur de l'identité en queſtion. Le nom de Childebrand étoit étranger à la France, où l'on ne trouve aucune terminaison de nom propre ſemblable: au lieu que ce nom étoit fort commun en Lombardie. Luitprand, Roy des Lombards, fut pendant tout ſon Regne dans une liaison intime avec Charles Martel. Il vint lui-même, avec toutes ſes forces, au ſecours de Charles contre les Sarrasins. Rien ne pouvoit être plus avantageux à Charles, que de cimenter une alliance qui lui étoit ſi importante contre les ennemis du dedans & du dehors. Le Continuateur de Fredegaire, Auteur contemporain, apelle Childebrand *germain* de Charles, & ils ne peuvent avoir été freres; car le nom de Childebrand l'exclut de la Nation Françoiſe, & l'Hiſtoire l'exclut encore plus préciſément du nombre des fils de Pépin d'Hériſtel. Il faut donc que Childebrand étranger, & germain de Charles, & qui porte un nom purement Lombard, ait été neveu de ce Luitprand, Roy de Lombardie, qui avoit des liaisons ſi intimes avec Charles Martel.

Le mot de Germain, dont la ſignification a varié chés les Auteurs de la plus pure Latinité, comme de la

plus

Digitized by Google

pluscorrompuë, signifie ici un beau-frere. Les tems se raporrent exactement à cette alliance. Childebrand eſt apellé oncle de Pepin le Bref par l'Auteur contemporain, qui se sert du terme propre à exprimer un oncle par alliance : le Comté de Madrie, qui a été un domaine des deſcendans de Childebrand, se trouve avoir été poſſedé par Pepin d'Heriſtel, son beau-pere ; et sous le Regne de la Maison Carlienne, les descendans de Childebrand sont qualifiés iſſus de la Maison Royale. Il eſt donc démontré que Chidebrand, Tige de la Maison de France, le Childebrand, dont le Continuateur de Frédegaire parle en tant d'occaſions, le Childebrand germain de Charles Martel, et oncle de Pepin le Bref ; le Childebrand, dont les deſcendans possedent le Comté de Madrie, qui avoit apartenu à Pepin d'Hériſtel, et sont qualifiés issus du Sang Carlien, étoit beau-frere de Charles Martel, comme ayant épousé sa sœur. Or peut-on imaginer que cet Etranger, qui porte un nom Lombard, et qui eſt beau-frere de Charles Martel, ait été different de Childebrand, neveu de ce Roy de Lombardie, qui avoit des liaisons les plus étroites avec Charles ?

Que l'on s'en tienne à ces Faits, qui sont exactement vérifiés dans le Traité des Antiquités de la Maison de France, l'identité de Childebrand, beau-frere de Charles Martel, et de Childebrand, neveu de Luitprand, eſt inconteſtable.

Mais il y a plus : le témoignage déciſif du Roy Robert II. nous fournit une preuve superieure à toute autre ; & puiſqu'il nous aprend lui-même que sa Maison étoit originaire d'Italie, l'identité de Childebrand, Tige de l'Auguſte Maison de France, et de Childebrand, Roy de Lombardie, est doublement démontrée.

La plûpart des principes que je viens d'établir, me

me serviront également pour répondre * aux objections contenuës dans les Observations sur les Ecrits Modernes, et dans le Journal des Sçavans.

L'identité de Childebrand, Tige de la Maison de France, et de Childebrand, Roy de Lombardie, vient d'être indubitablement établie: il ne me reste qu'à réfuter, à ce sujet, les nouvelles difficultés qui ont été proposées. M. l'Abbé des Fontaines en oppose deux : premierement, le silence de tous les Historiens lui paroît un argument bien fort. *Aucun*, dit-il, *n'a écrit que Childebrand, après avoir été détrôné, se soit réfugié en France. Est-il possible qu'un Fait aussi célebre ait été aussi universellement omis ?* En verité, M. l'Abbé des Fontaines fait trop d'honneur aux Historiens des VIII. et IX. siécles. *Si un Fait aussi célebre* que la retraite de Childebrand en France *a été universellement omis*, un Fait encore plus célebre, le Regne de Childebrand en Lombardie, et son détrônement par Rachis, Duc de Frioul, n'a pas été moins universellement omis. Le Regne de Childebrand et sa date ne nous sont connus, que par un Diplôme de Childebrand, que le hazard nous a conservé. Anastase le Bibliothéquaire, Ecrivain du IX. siécle, se contente de dire que les Lombards rejetterent Hildéprand, et élurent Rachis. Aucune particularité de cet Evenement n'a jamais été écrite. Il semble même, par le récit d'Anastase et de Sigebert, qu'aussi tôt après la mort de Luitprand, les Lombards refuserent d'obéïr à Childebrand, et que Rachis fut le Successeur immédiat de Luitprand : ce que Sigebert raporte encore à une date fausse de l'année 742. au lieu de 744. Marianus Scotus n'a pas nommé Childebrand.

Voilà où l'on en est réduit pour l'Histoire de ce siécle et des siécles suivans : il faut tirer de l'oubli,

* *Réponse aux Observations sur les Ecrits Modernes.*

par

Digitized by Google

par des inductions, les Faits qui devroient être les plus célebres. Peut-on s'attendre à les trouver décrits avec toutes leurs circonstances ? Et quels sont les Historiens, dont le silence sur la retraite de Childebrand en France, pourroit rendre douteuse l'identité de Childebrand, Roy de Lombardie, et de Childebrand, beau-frere de Charles Martel ? L'Histoire de Paul Diacre, finit à la mort de Luitprand : sur quoi il me vient en pensée, que Paul Diacre, qui a écrit son Histoire du temps de Charlemagne, et qui auroit pû la continuer jusqu'à l'extinction du Royaume de Lombardie, n'a pas voulu parler des successeurs de Luitprand, pour faire entendre qu'il ne reconnoissoit plus de Rois légitimes depuis Luitprand, et que c'étoient des usurpateurs qui avoient été les ennemis de Pepin et de Charlemagne.

Aucun autre Auteur de ces temps-là, ni qui en ait aproché, n'a nommé Childebrand, en qualité de Roy de Lombardie. Et si la preuve négative du silence des Historiens sur sa retraite en France étoit admissible, il faudroit, à plus forte raison, rejetter le Regne de Childebrand, et la révolution qui le priva du Royaume de Lombardie, après qu'il eut succedé à Luitprand. Nous n'avons sur l'Histoire du VIII. siécle, que quelques Chroniqueurs des Gaules et des frontieres de la Germanie, du côté du Rhin : ils n'ont parlé de la Lombardie, que pour marquer la conquête qui en fut faite par Charlemagne.

Mais cette retraite de Childebrand en France n'en est pas moins certaine. Aripert, qui n'avoit pas les mêmes liaisons avec nos Rois, y avoit cherché un asyle, comme nous l'aprenons de Paul Diacre. Peut-on penser que Childebrand ait choisi une autre retraite qu'auprès de Pepin, son neveu ? Et quoi-

Digitized by Google

quoique ce Fait ne résulte que d'une maniere implicite, du témoignage de Robert II. n'en avons nous pas, dans ce pieux Monarque, le garant le plus respectable et le plus assuré ?

Vous vous servez, dira t'on peut-être, de l'argument vicieux qu'on apelle *une pétition de principe.* Il s'agit d'établir que Childebrand, Roy de Lombardie, s'est réfugié en France ; et vous le prouvez par sa qualité d'oncle de Pepin, qui est contestée à ce Roy de Lombardie. Je réponds qu'il n'y a ici aucune pétition de principe, après que l'identité de Childebrand, Roy de Lombardie, et de Childebrand, oncle de Pepin le Bref, a été pleinement constatée, par le nom Lombard de Childebrand, par les circonstances historiques qui déposent de ce Fait, par le témoignage de Robert II. C'est ici un enchaînement de principes, et non une pétition de principe ; et j'en use à la maniere des Géometres, dont la méthode ne peut être néanmoins exigée dans les Dissertations historiques. Ils ont droit d'employer pour principe toute proposition qui a été démontrée.

La seconde objection de M. l'Abbé des Fontaines est ainsi exprimée : *Childebrand et Nébelon son fils, ont fait travailler à la continuation de la Chronique de Fredegaire, comment l'un et l'autre ont-ils pû négliger d'aprendre à la posterité leur illustre origine ?* Il se présente une réponse bien simple : c'est que ce Fait étoit trop notoire alors, & qu'il n'avoit aucun raport aux Evenemens, dont ces Princes faisoient écrire l'Histoire.

M. l'Abbé des Fontaines attaque ensuite le principal fondement de mes preuves. *L'origine Lombarde*, dit-il, *est elle clairement exprimée dans le témoignage de Robert II ? Le Moine Helgaud nous aprend seulement que ce saint Roy asſuroit en termes*

Digitized by Google

fort humbles que ſon illuſtre Race avoit paſſé d'Italie en France. M. de S. A. réfute fort bien les differentes interpretations qu'on a données à ce paſſage. Celle qu'il donne, paroît mieux fondée; mais comme il n'eſt pas évident que Childebrand, beau frere de Charles Martel, ſoit le même qui a regné en Lombardie, ſon interpretation n'eſt pas auſſi certaine qu'il le penſe; d'autant mieux qu'on ne peut pas dire que l'Hiſtoire, par ces termes, ejus inclyta progenies, *indique la Race maſculine de Robert II. Il paroît qu'on doit plûtôt l'entendre de la Race feminine. Ou du moins il faut convenir que le témoigne du Moine Helgaud eſt équivoque, & qu'ainſi il ne ſçauroit être déciſif.*

Je laiſſe à d'autres le ſoin de concilier ces deux jugemens : *M. de S. A. réfute fort bien les differentes interpretations qu'on a données à ce paſſage. Celle qu'il donne, paroît mieux fondée*; avec celui-ci qui ſuit immédiatement : *Son interpretation n'eſt pas auſſi certaine qu'il le penſe; d'autant mieux qu'on ne peut pas dire que l'Hiſtorien par ces termes*, ejus inclyta progenies, *indique la Race maſculine de Robert II. Il paroît qu'on doit plûtôt l'entendre de la Race feminine.*

La ſimple expreſſion de la Race ne s'entend jamais des Races féminines. J'ai prouvé qu'il ne pouvoit être queſtion, dans ce paſſage, de la Maiſon d'Adélaïde, mere de Robert II. qui étoit fille du Comte de Poitiers, & non pas Italienne. Quel doute pourroit donc reſter ſur l'interprétation du paſſage, ſurtout après que l'identité de Childebrand, Roy de Lombardie, & de Childebrand, beau-frere de Charles Martel, a été démontrée, & que tous les degrés des filiations, en remontant de mâle en mâle depuis le Roy Robert II. juſqu'à Childebrand, ont été établis ſur des preuves aſſûrées ? Il eſt ſingulier qu'une

Digitized by Google

qu'une Généalogie du commencement du VIII. siécle puisse être aussi lumineuse. Le témoignage d'Helgaud n'a rien d'équivoque, il est pleinement décisif.

M. l'Abbé des Fontaines finit par ces mots : *Il faut pourtant avoüer que c'est avec peine qu'on le voit braver les témoignages de plusieurs Auteurs contemporains, qui en parlant de Robert le Fort, disent qu'il étoit* generis Saxonici. *M. l'Abbé des Thuilleries, qui fait venir Robert le Fort de Conrad, Comte d'Altorf, a crû devoir interpreter ces passages, & non les rejetter, comme fait M. de S. Aubin.*

L'Abbé des Thuilleries, dans sa Dissertation très-courte sur l'origine de la Maison de France, a simplement rejetté l'origine Saxone de Robert, sans aucune explication à ce sujet ; au lieu que je suis entré dans le détail le plus aprofondi de tous les motifs qui avoient pû porter Aimoin à dire que Robert le Fort étoit d'origine Saxone. Je craignois, en composant mon Traité des Antiquités de la Maison de France, que la plûpart de mes Lecteurs ne trouvassent cet examen trop diffus : mais j'ai préféré à l'agrément toute la solidité dont mon Ouvrage me paroissoit susceptible. Je ne puis donc comprendre sur quoi est fondée *la peine* de M. l'Abbé des Fontaines, *de me voir braver les témoignages de plusieurs Auteurs contemporains, qui en parlant de Robert le Fort, disent qu'il étoit* generis Saxonici. Et je puis aussi peu deviner comment il ajoûte *que M. l'Abbé des Thuilleries a crû devoir interpreter ces passages, & non les rejetter, comme je fais.*

Je suis obligé de remarquer, ce qui est plus important, qu'aucuns Auteurs contemporains n'ont attribué une origine Saxone à Robert le Fort. Aimoin est le premier qui l'ait dit, environ deux cent ans après la naissance de Robert le Fort. Entre plu-

Digitized by Google

leurs causes de cette erreur, j'en ai exposé deux fort vraisemblables. Mais les vrais Auteurs contemporains, les Annales de Metz, de S. Bertin, de Fuldes, Adon, Reginon, Abbon, (a) &c. en donnant une origine Françoise à Robert le Fort, ou en l'indiquant, excluënt une origine Saxone. Et cette origine Françoise n'a rien de contraire à la patrie de Childebrand, dont les descendans étoient devenus François par l'intervalle de quatre générations.

Les objections contenuës dans le Journal des Sçavans, se réduisent à quatre; (b) j'y vais répondre à mesure que je les exposerai. Premierement, demande le Journaliste, *a-t'on des preuves que les Ecrivains du IX. siecle & des siecles suivans donnassent la qualité de* germains *aux beaux-freres?*

La qualité de beau-frere de Charles Martel contribuë à faire connoître que Childebrand, Tige de la Maison de France, est le même que le Roy de Lombardie; mais indépendamment de cette qualité de beau-frere, il seroit toujours très certain, par le nom de Childebrand, par le témoignage du Roy Robert II. & par plusieurs autres circonstances, que ce Roy de Lombardie est le même Childebrand, auquel la Généalogie de la Maison de France remonte, suivant les preuves exactes & suivies de tous les degrés de filiations. Il suffit que le mot de *germain* ne puisse pas s'entendre ici du propre frere, comme je l'ai prouvé dans le Traité des Antiquités de la Maison de France. La véritable signification du mot de germain est fixée ici à celle de beau-frere, par la preuve qui résulte de ce que le Comté de Madrie a passé de Pepin d'Heristel

(a) *Abbon nomme Eude, fils de Robert le Fort*, Neustrien.

(b) *Réponse au Journal des Sçavans*;

aux

Digitized by Google

aux enfans de Childebrand ; de ce qu'ils sont ici qualifiés issus du sang Carlien par d'anciens Auteurs ; de ce que Childebrand est nommé oncle par alliance de Pepin le Bref.

La signification du mot de germain a souvent varié ; j'ai fait voir que ce terme a été employé & l'est encore pour les alliances, de même que pour les parentés agnatiques : & il est remarquable que le terme de *congermanus* a causé une équivoque semblable à l'égard de l'origine des Rois de Portugal, qui descendent de la Maison de France ; cette expression ayant fait prendre un cousin germain par alliance pour un frere ; car Henri, Comte de Portugal, a été regardé par plusieurs, comme frere de Raimond, Comte d'Outre-Saonne & de Galice, dont il étoit qualifié *congermain* ; au lieu qu'ils étoient cousins germains par Sibylle de Bourgogne-Comté, mere de Henri & tante de Raimond. Je reviens aux objections du Journal.

Secondement, *le Continuateur de Frédegaire ne donne point à Childebrand le titre de Roy, qu'il lui auroit donné si Childebrand eût été Roy des Lombards. On donnoit alors ce titre non-seulement aux Souverains, mais encore à leurs enfans, quoique ces enfans ne fussent point encore Rois.*

Je m'étois fait à moi-même la premiere partie de cette objection : quant à la seconde partie, *qu'on donnoit alors le titre de Roy aux enfans des Rois, quoiqu'ils ne regnassent pas encore*, elle a été ajoûtée par le Journaliste. Cet usage de donner aux enfans des Souverains le titre de Roy n'eût pas regardé la Lombardie, pour avoir été pratiqué en France : il n'a même eû lieu en France, qu'au commencement de la premiere Race ; & il seroit facile de prouver que dans le VIII. siecle, lorsque le Continuateur de Frédegaire écrivoit sa Chronique, cet usage ne

Digitized by Google

s'observoit plus. Mais, dira-t'on, il s'agit d'un Prince, qui réellement a été Roy. Je n'ai qu'à raporter la réponse que j'ai déja faite à l'omission de ce titre.

Il n'eût pas été convenable que le Continuateur de Frédegaire, qui écrivoit par les ordres du Duc Childebrand & du Comte Nébelon, son fils, eût donné un titre plus relevé que celui de Charles Martel, à un Prince réfugié en France, qui dans les premiers temps, dont l'Auteur parle, n'étoit réellement encore que désigné successeur de son oncle quoiqu'il y eût eû une cérémonie de Couronnement et d'Association à la Royauté. Childebrand n'en exerça les fonctions que depuis la mort de Luitprand, pendant sept mois. Le titre de Roy eût mieux convenu à Charles Martel, à qui ce titre est, en effet, donné par quelques Auteurs, mais non dans la continuation de Chronique composée par les ordres de Childebrand, & depuis par ceux de son fils. Le Continuateur de Frédegaire (a) n'attribuë à Childebrand que la qualité de Duc, titre plus modeste pour un Prince réfugié en France, et dont Childebrand avoit fait les fonctions auprès de Charles Martel, son beau-frere, en commandant ses Armées. L'Historien le distingue assés, en le nommant toujours seul avec Charles Martel, ou avec Pepin; au lieu qu'il ne parle de tous les autres Ducs & Comtes qu'indistinctement & sans les nommer. Quel pourroit être ce Childebrand, germain de Charles Martel, Duc en France, commandant les Armées, portant un nom Lombard, dont les descendans se disent originaires d'Italie, si ce n'étoit Childebrand, qui ne fut que pendant sept mois Roy de Lombardie?

(a) *Réginon, sur les années 732. 735. &c. traite Charles Martel de Roy.*

La

Digitized by Google

La troisiéme objection contenuë dans le Journal des Sçavans, consiste en ce que *l'Italie, dont il est parlé dans le passage d'Helgaud, s'y trouve désignée par le nom d'Ausonie. Or, suivant les Géographes, on n'a jamais donné le nom d'Ausonie à toute l'Italie, mais seulement à la partie de l'Italie qui s'étend depuis Monte Circello, qui est à cinq ou six lieuës de Rome, jusqu'au Phare de Messine. L'Ausonie ne renfermoit donc pas la Lombardie, que M. le Gendre prétend avoir été la patrie de Childebrand, & le berceau de la Maison du Roi Robert.*

Quand même le terme d'Ausonie seroit restreint, comme le Journaliste le prétend, il désigneroit toujours le Royaume des Lombards, qui comprenoit toute l'Italie, à la réserve de Rome, de Ravenne, & de quelques rivages de la Mer Adriatique. Mais il est constant que le nom d'Ausonie a été employé pour exprimer l'Italie entiere jusqu'aux Alpes. Denys d'Halicarnasse, dans le premier Livre des Antiquités Romaines, dit que les Grecs donnoient le nom d'Ausonie à toute l'Italie. Ce nom, dans Virgile, a la même signification, lorsque Diomede répond aux Envoyés des Latins :

O fortunata gentes, Saturnia regna,

Antiqui Ausonii. Virg. Æneid. Lib. 11.

Virgile dit ailleurs, que dans l'étenduë de toute l'Ausonie & du grand Latium, Lavinie étoit recherchée en mariage par plusieurs prétendans.

Multi illam magno è Latio totâque petebant.

Ausoniâ. Æneïd. Lib. 7.

Servius (a) atteste positivement que l'Italie a porté les noms *d'Hesperie, d'Ausonie, de Saturnie,*

(a) *Italia plura nomina habuit. Dicta est enim*

Digitized by Google

de Vitalie. Isaac Tzetzès, qui vivoit dans le XII. siecle, environ 150. ans après Helgaud, dit dans son Commentaire sur l'Alexandra de Lycophron, que l'Italie a été apellée *Saturnie* ou *Ausonie.*

Après ces autorités décisives, quel poids peut avoir la restriction de quelques Géographes? Aucun d'eux n'a dit que le terme d'Ausonie n'ait pas été employé pour signifier l'Italie entiere. Si Tite-Live, Festus, & quelques-autres, ont restraint la signification de l'Ausonie, c'est qu'ils ont eu égard à l'ancien établissement des Ausoniens: distinction qu'Helgaud n'a pas eu sûrement intention de faire.

La derniere objection est si frivole, que j'ai peine à croire que le Journaliste l'ait proposée sérieusement. *On pourroit encore ajoûter*, dit-il, *à cette observation, que le Roy Robert, lorsqu'il disoit ce qu'Helgaud lui fait dire, parloit en suivant l'opinion qui avoit cours depuis l'établissement des Francs dans les Gaules, & qui supposoit que les Francs fussent, ainsi que les Romains, descendus des Troyens échapés du sac de leur ville, & qui s'établirent d'abord en Italie. On pouvoit croire alors, conséquemment à cette opinion, que plusieurs de ces Troyens avoient passé de là dans les Gaules.*

A la vérité, une ancienne Tradition, suivie constamment par nos Auteurs pendant plus de mille ans, porte que les François étoient originaires de la Phrygie mineure, de la Troade, & des bords de l'Hellespont; mais on n'a jamais dit, ni même imaginé, qu'ils se fussent établis d'a-

Hesperia, *Ausonia*, *Saturnia*, *Vitalia.* Serv. ad hunc vers. Æneïd. 8. Sæpiùs & nomen posuit Saturnia tellus.

bord

sord en Italie. C'est attribuer à un Roy très-pieux & rempli d'une humilité vraiment Chrétienne, une opinion très-chimérique sur ses ancêtres.

La Bataille de Cerisole, en 1544. n'a aucun rapport à Louis d'Armagnac, Duc de Nemours, tué à Cerignole en 1503. Je ne sçais pourquoi le Journaliste l'apelle *prétendu Duc de Nemours*. Veut-il lui disputer un titre que tous les Auteurs de l'Histoire de France & l'Histoire des Pairs lui donnent unanimement?

Le Journaliste m'attribuë, par son Extrait, deux opinions qui ne sont point dans le Traité des Antiquités de la Maison de France, & que je combats même dans le Traité des Antiquités de la Nation & de la Monarchie Françoise, qui s'imprime actuellement : la premiere, que les Francs avoient des Rois long-temps avant l'établissement de la Monarchie Françoise dans les Gaules ; la seconde, que Pharamond n'a regné que dans l'ancienne France, c'est-à-dire, dans la portion de la Germanie, que les Francs habitoient avant que d'avoir fondé une Monarchie dans les Gaules.

Il n'est pas inutile d'avertir que les passages de mon Traité des Antiquités de la Maison de France, qui sont cités dans les Réflexions sur les Ouvrages de Littérature, & dans le Journal des Sçavans, sont alterés & corrompus par plusieurs fautes d'impression, qui les rendent la plûpart inintelligibles.

Ceux qui ont pardevers eux un Exemplaire du Traité des Antiquités de la Maison de France, sont priés d'envoyer prendre quelques Additions que j'y ai faites, chés Briasson, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.

Digitized by Google

CHANSON.

QUand l'Amour fait naître un Orage,
C'eſt pour mieux réveiller nos feux :
Le calme eſt ſouvent dangereux,
L'Amour s'endort ſur le rivage.

ENIGME.

DIpe, tu pourras ſans peine me connoître ;
La Terre m'enfanta, le Feu me donna l'être.
De tout temps dans les airs j'ai fixé mon ſéjour ;
On me connoît par tout, aux Champs comme à la Cour.
Mon corps eſt fort peſant; pour peu qu'on le remuë,
Ma voix comme un éclair ſoudain perce la nuë ;
Tantôt avec éclat, tantôt à petit bruit,
On m'entend, cher Lecteur, & le jour & la nuit.

LOGOGRYPHE.

ICi ſans transposer, il ſuffit qu'on diviſe.
Un de mes bouts ſeul couvre un Tout,
Dont tout entier, je ne couvre qu'un bout.
En cinq Lettres, je ſers à décorer l'Egliſe ;

En

Digitized by Google

En trois, je sers à lui donner
Des Enfans. Le Lecteur doit bien me deviner.

AUTRE.

JE suis en mon entier renommé dans le Monde
Par une science profonde :
En Public je reçois des aplaudissemens ;
Mais en secret on me critique.
Car tel est des Talens le pouvoir tyrannique ;
Qu'ils partagent les sentimens.
Détaché de mon premier Etre,
Qui d'un Art charmant m'a fait maître ;
Je tiens souvent au plus foible arbrisseau.
Dans mes six pieds on voit paroître
Un Element fougueux, & souvent le Tombeau
Des Mortels qu'il avoit vû naître ;
Ce qui fait vivre après la mort,
Ce qui fait entrer dans le Port,
Avec l'abreuvoir du Village,
Ce qui peut d'un Bateau faciliter l'usage ;
Ce qui d'un bon Soldat signale la valeur ;
Et là-dessus, adieu, Lecteur.

L'Affichard.

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

LA THE'ODICE'E de M. *Leibnitz*, traduite en Latin, & éclaircie par des Remarques ; avec sa Vie & le Catalogue de ses Ouvrages. Vol. *in*-8°. 1739. imprimé *à Leipsik*.

LA HARANGUE du R. P. *de la Sante*, l'un des Professeurs de Réthorique du College de Louis le Grand, *sur l'Empire de l'Opinion*, est imprimée *à Paris*, chés *Barbou*, Libraire, ruë S. Jacques. Nous tâcherons de faire connoître ce beau morceau d'Eloquence par une Analyse.

TRAITE' de l'Amour de Dieu à l'égard des Hommes, & de l'Amour du Prochain, par le R. P. *Avrillon*, Religieux Minime. Vol. *in*-12. 1740. *A Paris*, chés D. A. *Pierres*, Libraire, ruë S. Jacques, vis à-vis S. Yves, à S. Ambroise.

Ce Libraire avoit publié du même Auteur en 1737. *Sentimens sur l'Amour de Dieu*, pour *chaque jour du mois*, in-12. & en 1738. *Sentimens sur la Dignité de l'Ame, la nécessité*

Digitized by Google

nécessité de l'Adoration, les avantages des afflictions, & sur l'abandon de Dieu, in-12. Ces Ouvrages sont posthumes.

COMMENTAIRE LITTERAL SUR LA STE BIBLE, contenant l'Ancien & le Nouveau Testament, inseré dans la Traduction Françoise, par le R. P. *de Carrieres*, Prêtre de l'Oratoire. *A Paris*, chés *Moreau*, ruë Galande, à la Toison d'Or, 1740. 5. Volumes *in* 12. On trouve chés le même Libraire l'Ouvrage en 24. Volumes *in*-12. Latin & François.

LA RELIGION CHRE'TIENNE PROUVE'E PAR LES FAITS, par M. l'Abbé *Houtteville*, de l'Académie Françoise, 3. vol. *in*-4°. augmentée de moitié, *à Paris*, chés Gregoire *Dupuis*, Libraire, ruë S. Jacques, à la Couronne d'Or, près la Fontaine S. Severin. Le prix est de 24. liv.

LETTRES sur la maniere de gouverner les Maisons Religieuses, *A Paris*, chés H. L. *Guerin*, Libraire, ruë S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin, Volume *in*-12. 1740.

DISCOURS HISTORIQUE ET POLITIQUE sur les Loix & le Gouvernement d'Angleterre, depuis les premiers temps, jusqu'au Regne

Digitized by Google

Regne de la Reigne Elizabeth, avec une Apologie de l'ancienne Conſtitution des Parlemens d'Angleterre, par Jean *Selden*, &c. *A Londres*, chés Daniel *Browne*, *in-fol.* 1739. *L'Ouvrage eſt en Anglois.*

HEURES CHRE'TIENNES, tirées uniquement des Pſeaumes, accommodées aux actions ordinaires des Personnes de Pieté, avec des Reflexions courtes & sentencieuses à la tête des principales Pratiques. *A Lyon*, chés Placide *Jaquenod*, Libraire, ruë Turpin, près les trois Colombes, & *à Paris*, chés Louis *Guerin*, ruë S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin, *in*-12. de 454. pages.

HISTOIRE UNIVERSELLE SACRE'E ET PROPHANE, depuis le commencement du Monde, jusqu'à nos jours, par le R. P. Dom *Calmet*, *in*-4°. Nouvelle Edition, *à Paris*, chés la veuve *Ganeau*, ruë S. Jacques, aux Armes de Dombes.

HISTOIRE DES GRANDS CHEMINS DE L'EMPIRE ROMAIN, contenant l'origine, progrès & étenduë quaſi incroyable des Chemins Militaires, pavés depuis la Ville de Rome jusqu'aux extrémités de son Empire; où se voit la grandeur & la puiſſance incomparable des Romains; ensemble l'éclairciſſement

Digitized by Google

sement de l'Itineraire d'Antonin, & de la Carte de Peutinger, par Nicolas *Bergier*, Avocat au Siége Préſidial de Rheims, nouvelle Edition revûë avec soin, & enrichie de Cartes & de Figures, deux Vol. *in*-4°. Le premier de 458. pages, sans l'Avertissement & les Tables; le second de 443., avec les Tables de Peutinger, gravées en huit Planches. *A Bruxelles*, chés Jean *Leonard*, Libraire Imprimeur, ruë de la Cour, 1736.

DISSERTATION SUR LE DISSOLVANT DE LA PIERRE, & en particulier sur celui de Mlle *Stephens*, par M. *le Cat*, Docteur en Médecine, & Maître Chirurgien, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, Aſſocié de celle de Chirurgie, Membre de la Societé Royal de Londres, Litothomiste & Démonstrateur Royal en Anatomie, & Chirurgie *à Roüen*, se trouve dans cette Ville, & *à Paris*, chés *Piget*, à l'Image S. Jacques, Quai des Augustins.

DE L'EDUCATION DES FILLES, Ouvrage distribué en pluſieurs Instructions sur les Sujets les plus importans de la Morale, avec cette Sentence de S. Paul au Frontispice: *Que tout ce qui est véritable & sincere, tout ce qui est chaste, tout ce qui est juste, tout ce*

qui

Digitized by Google

qui est saint . . . . . soit l'entretien de vos pensées. Aux Phil. Ch. 4. V. 8. *à Paris*, chés André *de la Guette*, Libraire, ruë S. Jacques, à S. Antoine, 1740. *in*-12.

NOUVEAU THE'ATRE FRANÇOIS, ou Recueil de plusieurs Nouvelles Piéces représentées au Théatre François depuis quelques années *A Paris*, chés *Prault*, fils, Quai de Conty, à la Charité, 1739. *in*-12. 3. Vol.

ŒUVRES DE S. PAULIN, Patriarche d'Aquilée, imprimées pour la premiere fois dans un seul Corps tant sur les anciennes Editions que sur les Manuscrits, enrichies de Notes & de Dissertations avec deux Appendices d'Actes anciens. Par Jean-François *Madrisius d'Udine*, Prêtre de la Congregation de l'Oratoire. *A Venise*, 1737. *in-fol.* de 303. pages. *L'Ouvrage est en Latin.*

HISTOIRE DE PHILIPE, ROY DE MACEDOINE, & Pere d'ALEXANDRE LE GRAND. Par M. *Olivier*, de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, *in*-12. *à Paris*, chés *Debure*, l'aîné, Quai des Augustins, à l'Image S. Paul, 1740. 2. Volumes.

C'est ici un Morceau précieux échapé du naufrage, & attendu depuis longtemps des Amis de feu M. Olivier, l'un des plus

Digitized by Google

plus beaux Esprits de la Ville de Marseille, remplie d'ailleurs d'excellens génies.

L'Eloge de M. Olivier par M. de Chalamont de la Visclede, qui a été lû dans l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, fait connoître tout ce qu'on devoit attendre d'un si excellent homme, si la mort ne l'eût enlevé à l'âge de 35. ans, le 24. Octobre 1736. Cet Eloge fait de main de Maître, est à la tête de la Vie de Philipe, & fera toujours regretter M. Olivier, dont les Talens admirables n'ont pas eû le temps de se développer dans toute leur étenduë.

Mais pour ne parler ici que de l'Histoire de Philipe, Roy de Macédoine, dont le sujet doit interesser, on peut assûrer que la Vie de ce Grand Prince est un des endroits les plus brillants de l'Histoire Grecque. On y voit regner la Politique, l'Eloquence & les Talens Militaires. Et l'on sera convaincu par la lecture de cette Histoire, que quand la Providence daigne présenter un Heros au genre humain, elle a soin de faire paroître en même temps d'autres Grands Hommes, pour faire éclater d'avantage la gloire de celui, dont elle veut nous faire admirer les Talens superieurs. Un Grand Homme a rarement occasion de paroître parmi des hommes vulgaires & médiocres, au lieu qu'il brille avec éclat, quand il trouve des égaux; c'est alors à qui l'emportera.

C'est

Digitized by Google

C'eſt ce que M. Olivier a eû ſoin de faire paroître dans cette Hiſtoire, qui eſt écrite avec autant de ſens, que de pureté & d'élégance. Il y fait connoître non ſeulement l'Etat de la Grece au temps de Philipe; mais il fait voir encore tout ce que ce Prince eut à ſurmonter pour gagner la ſuperiorité ſur les autres Etats, dont il étoit environné. Si *Démoſthenes*, *Eſchine* & *Hypéride* l'emportent ſur le reſte des Athéniens pour l'Eloquence, on remarquera combien ils ſont inferieurs à Philipe, dont l'Eloquence vive & naturelle, ſoûtenuë de l'autorité, ſçût les terraſſer.

D'un autre côté, ce Grand Prince fait évanoüir les Talens Militaires d'*Ageſipolis*, Roy de Sparte, de *Bardyllis*, Roy d'Illyrie, de *Cotys*, Roy de Thrace, d'*Ochus*, Roy de Perſe, & de *Charès*, Général des Athéniens.

Cette Hiſtoire qui eſt distribuée en XVI. Livres, finit par un Paralelle de Philipe & d'Alexandre ſon fils. Et on y remarque que ſi le courage d'Alexandre a été plus éclatant & plus brillant, c'eſt qu'il a été plus impétueux; mais celui du Pere étoit beaucoup plus refléchi. Alexandre a été plus célebre dans la Poſtérité; mais il a l'obligation à ſon pere de lui avoir, par ſes ſoins & ſes travaux, frayé le chemin de la grandeur & de

Digitized by Google

de la réputation, où il est arrivé.

Sans parler des Anciens, on sçait qu'entre les Modernes, M. de *Tourreil* & M. *Rollin* avoient déja fait connoître Philipe; mais le premier l'a fait en Interprete de Démosthene; & M. Rollin, occupé de plusieurs objets dans son Histoire ancienne, n'a pû développer Philipe avec tout le détail qu'employe ici M. Olivier.

Quelque parfaite que fût l'Histoire de Philipe de M. Olivier, c'étoit un Ouvrage posthume; ainsi il a eû besoin des attentions des polis & sçavans Editeurs qui se sont chargés de la faire paroître. Ils ont fait sur cette Histoire ce que M. Olivier auroit fait lui-même. C'est l'obligation que leur a le Public.

Le Discours Préliminaire ne mérite pas moins d'être lû que le reste de l'Ouvrage.

LE RECUEIL D'EXPERIENCES ET D'OBSERVATIONS *sur la Pierre, & en particulier sur les effets des Remedes de Mlle Stephens, pour dissoudre la Pierre*, que Mrs *Morand & de Brémond*, de l'Académie Royale des Sciences, viennent de donner au Public en un volume *in*-12. de près de 400. pages, se vend *à Paris*, chés *Piget*, Quai des Augustins, à l'Image S. Jacques. Nous allons tâcher d'en donner une idée génerale. La premiere & la principale

Digitized by Google

principale Piéce de ce Recueil eſt un Ouvrage publié en Anglois l'année derniere, cet Ouvrage a pour titre, *Expoſition des preuves pour & contre les Remedes de Mlle Stephens pour diſſoudre la Pierre, contenant 155. Cas ſur cette matiere, avec quelques Expériences & Obſervations.* L'Auteur qui eſt M. *Hartley*, Médecin; a été ſoulagé conſidérablement de la Pierre par l'uſage des Remedes de Mlle Stephens, il a ſuivi ſcrupuleuſement les effets qu'ils ont operés ſur preſque tous ceux qui en ont pris, il a été du nombre des Commiſſaires nommés par le Parlement pour en faire l'examen, & il s'eſt occupé à des Expériences qui peuvent en donner une idée favorable.

L'Ouvrage de M. Hartley eſt dédié au Préſident & aux Membres du College Royal des Médecins de Londres. Cette Epitre faiſant voir l'eſprit dans lequel M. Hartley a compoſé ſon Livre, il me paroît qu'on ne ſera pas fâché de la trouver ici.

» Mrs, comme vous êtes les propres Ju-
» ges de tout ce qui a raport à la Médecine,
» je vous demande la permiſſion de vous
» adreſſer les Faits contenus dans cet Ouvra-
» ge, & je les ſoûmets à un examen im-
» partial & rigoureux. Si je me ſuis flaté
» moi-même par de fauſſes eſpérances, il eſt
» de mon interêt d'être détrompé, & mon
» devoir

» devoir est de reconnoître mon erreur; mais » s'il est vrai qu'on ait enfin trouvé un Re- » mede pour la Pierre, rien ne sera plus pro- » pre à confirmer l'opinion que le Public a » de celui-ci, que votre Aprobation.

» Il y a environ un an que je publiai sur » cela quelques Cas & quelques Experiences » qui me paroissoient donner des preuves » suffisantes de la vertu dissolvante, acquise » par l'urine de ceux qui ont pris les Reme- » des de Mlle Stephens. Je crus même que » sans entrer dans de grandes discussions sur » ce point, les faits parloient d'eux-mêmes. » Cependant je m'aperçûs qu'on avoit tiré » de ces exemples & de quelques autres sem- » blables, des conséquences tout-à-fait désa- » vantageuses aux Remedes de Mlle Ste- » phens, comme si, loin de dissoudre la » Pierre, ils étoient au contraire propres à » la former,

» C'est pour cela que je publie de nou- » veau les mêmes Cas & Experiences, y ajoû- » tant tous les Cas favorables ou désavanta- » geux aux Remedes, terminés ou imparfaits, » que j'aye pû rassembler. J'espere avoir pré- » venu dans mon Ouvrage toutes les objec- » tions que je me suis imaginé qu'on pouvoit » faire, & avoir prouvé la vertu dissolvante, » transmise dans l'urine de ceux qui ont usé » des Remedes de Mlle Stephens.

» Comme

Digitized by Google

» Comme mon dessein est de donner une » Histoire de tous les Faits qui sont venus à » ma connoissance, j'ai été obligé d'inserer » dans ce Recueil quelques Cas dans des » termes si généraux ou accompagnés de tel- » les circonstances, que les Faits ne sont pas » assés éclaircis, mais il me paroît qu'il y en » a un grand nombre d'autres assés claire- » ment & assés précisément énoncés, pour » décider le point principal de la question.

» Si on veut des preuves plus amples, il y » a tout lieu d'esperer qu'on en aura, lorsque » Mlle Stephens * publiera sa Méthode & ses » Remedes, suivant le plan qu'elle a propo- » sé, comme par ce moyen ses Remedes » auront été éprouvés dans les Hôpitaux & » par les Particuliers dans ce Royaume & » dans les Pays étrangers, & que les Méde- » cins & Chirurgiens de toutes les Nations » seront satisfaits sur cela, avant qu'on assigne » aucune récompense à Mlle Stephens, je » me persuade que Mlle Stephens vous pa- » roîtra fort differente de ceux qui disent » avoir des Secrets, & que vous ne trouve- » rez pas que les mesures prises pour rendre » ses Remedes publics, puissent tirer à con- » séquence à l'égard de ceux qui voudroient » en imposer en pareil cas. Je suis, &c.

* *Le Remede n'étoit pas encore publié quand M. Hartley écrivoit ceci.*

Cette

Digitized by Google

Cette Epitre Dédicatoire eſt ſuivie d'un Avertiſſement que l'Auteur a crû néceſſaire.

» Pluſieurs des Cas raportés dans cet Ou-
» vrage, ont été donnés par les personnes
» même qui en ſont le ſujet, ou tirés de leurs
» Lettres; d'autres ſont publiés ſur un raport
» verbal, ou m'ont été communiqués de
» bonnes mains, de ſorte que je n'imagine
» point qu'il s'y ſoit gliſſé des fautes de con-
» séquence; cependant ſi quelqu'un en trou-
» ve & veut bien m'en faire part, je ſerai
» prompt à corriger les fautes & à ſupléer à
» ce qui pourroit manquer.

L'Ouvrage de M. Hartley contient, 1°. un court préambule. 2°. Cent cinquante-cinq Observations ſur les Remedes. 3°. Des Experiences. 4°. Les conséquences génerales qu'on peut tirer des unes & des autres. 5°. La proposition de Mlle Stephens par Souscription, pour rendre ſes Remedes publics. 6°. La Liſte des contributions fournies pour remplir la Souscription.

1°. Dans le préambule M. Hartley se contente de poser pour baze de son Ouvrage, que les recherches principales qui ont raport aux Remedes de Mlle Stephens, peuvent être réduites à deux; ſçavoir, 1°. ſi ces Remedes ſont en géneral utiles ou dangereux à ceux qui ſont affligés de la Pierre ou de la Gravelle. 2°. Si l'urine de ceux qui ont usé des

Digitized by Google

des Remedes, a vraiement le pouvoir de dissoudre & d'entraîner la Pierre, ou si au contraire elle n'auroit pas acquis la vertu d'engendrer la Pierre, ou de l'augmenter plus vîte que l'urine naturelle de ceux qui ont la Pierre, & n'employent pas le Remede.

La premiere de ces recherches, dit M. Hartley, eſt de la nature des recherches ordinaires & peut être déterminée par la ſimple conſidération des Faits.

La ſeconde eſt plus compliquée, & ſe raporte à des Faits qui ne ſont pas ſi ſenſibles; cependant elle peut être déterminée en quelque façon en comparant enſemble & en raprochant les Cas énoncés, les Expériences faites ſur l'urine, les examens faits par la ſonde, & le raport de ce qu'on a trouvé à l'ouverture des cadavres.

C'eſt pour remplir toutes ces vûës que je produis, continuë M. Hartley, tous les Faits que j'ai pû recueillir de quelque eſpece qu'ils ſoient, favorables ou contraires aux Remedes, j'y ai ajoûté les remarques que j'ai crûes raiſonnables, & je laiſſe le tout au jugement du Lecteur.

2°. Après ce préambule, M. Hartley détaille 155. Observations de gens qui ont pris les Remedes; dans ce nombre ſont compris les dix Cas que M. Hartley avoit publiés en 1738. il y a ici des additions à Ces cas.

3°.

Digitized by Google

3°. Les Experiences faites avec le Remede, sont mot à mot raportées comme dans le premier Ouvrage de M. Hartley.

4°. Les conséquences génerales tirées des *Faits* & des *Expériences* sont exprimées en ces termes.

1°. Les Remedes de Mlle Stephens doivent être en géneral incapables de nuire, & ne sont point dangereux.

2°. Ces Remedes ont fait grand bien dans la Pierre & la Gravelle.

3. Ces Remedes ne font point les écailles & les fragmens de Pierre renduës par ceux qui en ont usé.

4. Ce qui est arrivé à ceux qui ont pris ces Remedes, ne peut être expliqué par quelque accident ou effet du hazard.

5°. L'urine de ceux qui ont pris ces Remedes, a le pouvoir de dissoudre la Pierre.

Ces conséquences sont apuyées par des raisonnemens qu'on peut voir dans l'Ouvrage même.

5°. La proposition de Mlle Stephens pour publier ses Remedes, est mot à mot comme dans le premier Ouvrage de M. Hartley.

6°. La Liste des Contributions fournies, & des noms de ceux qui ont contribué depuis le 11. Avril 1738. jusqu'au 24. Février 1739. présente un total de 189. Contribuans, dont 178. sont nommés, & parmi ceux-ci se trou-

Digitized by Google

vent des gens de très-grande distinction, & ce qui ne doit pas être oublié, des Médecins & des Chirurgiens ; du nombre des autres, trois sont simplement désignés par des Lettres initiales, huit sont inconnus, & deux de ces derniers sont en compagnie. Le total de la somme fournie jusqu'alors est de 1387. livres 13. sols sterlings, ce qui fait en argent de France environ 31915. livres 19. sols.

Voila une idée générale de tout l'Ouvrage de M. Hartley. Les Observations ne sont pas susceptibles d'Extrait, parce que les moindres circonstances sont importantes.

Dans le Recueil de Mrs *Morand* & de *Brémond*, après l'Ouvrage de M. Hartley, se trouvent, 1°. *l'Acte du Parlement d'Angleterre, qui assûre une récompense à Jeanne Stephens, afin qu'elle rende publique la préparation des Remedes dont elle se sert pour guérir la Pierre.* La somme qu'on assûre à Mlle Stephens est 5000. livres sterlings. Dans cet Acte sont nommés les Commissaires choisis pour l'examen des effets du Remede, & la forme de leur Certificat est déterminée. 2°. *La Recette des Remedes de Mlle Stephens*; c'est la même qui a été imprimée il y a un an & répanduë dans tous les Journaux. 3°. Des Lettres très-importantes de Mrs *Hartley*, *Cheselden*, *Sharp*, *Amyand*, à M. *Morand*, & les Réponses de M. *Morand*. Ces Lettres éclairciſſent

éclairciſſent beaucoup de Faits extrémement importans; ceux qui les ont écrites ſont presque tous Commiſſaires nommés par l'Acte du Parlement; ils ont tous la plus grande réputation dans leur Art, & ce qui y ajoûte beaucoup, ils étoient presque tous prévenus contre le Remede, & après des Experiences & un examen bien exact, ils y ont tous ſouscrit. 4°. L'Extrait d'une Lettre de M. *Geoffroy* à M. Hartley, qui contient le détail de ſes Observations ſur les effets du Remede Anglois, l'examen Chymique qu'il en a donné à l'Académie, pluſieurs Expériences qu'il a commencées ſur la Pierre de la Veſſie, & enfin la maniere dont il prépare les Remedes, 5°. Un Catalogue de tous les Ouvrages qui ont parû depuis deux ans pour ou contre les Remedes de Mlle Stephens. 6°. Enfin une Recette pour la Pierre, publiée dans une Gazette Angloise le 30. Juin 1739.

On ne peut trop loüer le zele des Académiciens qui ont travaillé à ce Recueil; ils ont ſacrifié le temps qu'ils auroient pû employer à des occupations plus agréables, à traduire 155. Observations qui n'avoient d'autre attrait pour eux que d'être utiles à ceux qui auroient le malheur de ſe trouver dans des circonſtances ſemblables, & 155 Observations, qui pour l'ordinaire étoient extrémement mal écrites & mal digerées. Mrs *Morand* & *Geof-*

Digitized by Google

froy avoient déja montré leur amour pour le bien public, l'un en excitant & déterminant des gens qui se confioient à son habileté pour être taillés, à user d'abord des Remedes de Mlle Stephens; & l'autre en distribuant avec toute la générosité & le désintéressement possible, les Remedes mêmes. M. de *Brémond* enfin a été le premier qui ait fait connoître ici les Remedes de Mlle Stephens, par la traduction qu'il a faite de la Recette.

ORAISON FUNEBRE de M. René-François DE BAUVEAU, Archevêque & Primat de Narbonne, Président né des Etats de Languedoc, Commandeur de l'Ordre du S. Esprit. Prononcée à Montpellier le 23. Janvier 1740. dans l'Eglise de Notre-Dame des Tables, devant l'Assemblée des Etats Généraux de Languedoc, par M. l'Abbé *Guerguil*, Professeur Royal de Théologie dans l'Université de Toulouse, *seconde Edition. Brochure* in-4°. *chés* J. Vincent, *Imprimeur des Etats Généraux de la Province, ruë S. Severin.* M. DCC. XL.

On ne sçauroit trop publier les Productions qui regardent la Religion & qui interessent la Pieté Chrétienne; l'Oraison Funebre dont il s'agit ici, quoique prononcée depuis plusieurs mois, & déja imprimée, recevra, sans doute, de nouveaux aplaudissemens dans cette

Digitized by Google

cette nouvelle Edition, & édifiera un plus grand nombre de Personnes. On peut d'abord en juger par le choix des grandes & terribles paroles du Texte, tiré du II Livre des Rois, Chap. 14. V. 14. *Omnes morimur, & quasi aqua dilabimur in terram quæ non reverluntur.*

Si au milieu des devoirs publics, dit l'Orateur Chrétien en commençant, que cette illustre Assemblée rend à la mémoire du grand Archevêque que la mort nous a ravi, ma fonction se bornoit à l'honorer par un juste Eloge, je n'aurois pas commencé par des paroles plus propres à inspirer la tristesse & le silence, qu'à seconder les sentimens de vénération & de reconnoissance qui m'invitent à le loüer .... La loüange sied-elle à la poussiere, la gloire au cercüeil, & quel rapport entre de tristes cendres & des fleurs ?

Ce n'est pas, Mrs, que je prétende me dispenser de donner à l'Illustre Mort l'Eloge qu'il mérite; non, mais je le veux loüer chrétiennement; je veux que mon Encens soit pur, sans mêlange d'adulation ni de faste, & que vous le trouviez digne de nos Autels, où le Dieu trois fois Saint repose, digne d'un Evêque, dont la gloire est dans la vérité, digne de vous-mêmes, Mrs, qui aimez à entrer dans les vûës de l'Eglise, digne enfin du caractere dont je suis revétu, &

Digitized by Google

dont je blesserois l'honneur, si je faisois servir au langage de la Terre, un Ministere qui ne doit faire parler que le langage du Ciel.

C'est dans de telles dispositions que M. l'Abbé *Guerguil* a entrepris l'Eloge de feu M. de BAUVEAU, Archevêque de Narbonne, &c. son dessein est de le montrer tel qu'il a été connû, remplissant avec sagesse, & avec douceur, les devoirs de l'Episcopat, & les devoirs de l'Administration politique attachée à sa Place; toujours attentif aux uns & aux autres, & jusque dans ces moment où l'homme, abattu par la maladie, devient ordinairement insensible à tout autre sentiment qu'à celui de sa douleur, & néglige tout autre soin que celui qui peut contribuer à rétablir sa santé ou à prolonger sa vie.

Deux Parties, composées sur ce Plan, font tout le corps de ce Discours véritablement Chrétien, & en même-temps une Histoire abregée de la Vie édifiante du pieux Prélat. Si notre Orateur ne peut pas se dispenser de dire un mot de sa haute Naissance, il le fait sans sortir de cet esprit de Christianisme dans lequel il a entrepris l'Eloge dont nous rendons compte.

Je n'en parlerois pas, dit-il, si je n'y voyois pour lui d'autre gloire que celle d'un grand nom, je rougirois d'étaler les Titres pompeux d'une grandeur humaine devant l'Autel d'un Dieu

Digitized by Google

Dieu humilié, si M. de BAUVEAU s'étoit enorgueilli de cet honorable avantage. Je ne vous dirois pas que le sang qui couloit dans ses veines le faisoit remonter, par une longue suite de Héros, jusqu'aux anciens Comtes Souverains d'Anjou; je n'ouvrirois pas l'Histoire ancienne, pour vous y montrer ses Ayeux, tantôt apellés au Conseil de nos Rois pour le bonheur des Peuples, tantôt portant la gloire de nos Armes, avec Charles d'Anjou, Frere du Roy S. LOUIS, dans le Royaume de Naples, où ils ont possedé les plus éminentes dignités, ici affrontant les plus grands périls dans les guerres contre les Infideles, là se distinguant par leur valeur dans les Siéges & dans les Batailles, en Italie, en Allemagne, & dans les Etats que l'Ange qui veille sur cet Empire, vient de conquérir, pour ainsi-dire, par la Paix; je ne rapellerois pas enfin, que par le Mariage d'Isabeau de Beauvau avec Jean (*a*) de Bourbon, Comte de Vendôme, Trisayeul du Roy (*b*) Henry IV. Les Ancêtres M. de BAUVEAU le sont aussi de notre Auguste Monarque, & de presque toutes les Têtes Couronnées de l'Europe. Non, Mrs quelque éclatante que soit une telle Extrac-

(a) *Jean II. du nom en* 1454.

(b) *C'est pour cette raison que le Roy le traitoit de Cousin, comme il est exprimé dans le Brevet de S. M. du* 12. *Mai* 1739.

Digitized by Google

tion, je n'en aurois rien dit, mais quand je vois M. de BAUVEAU doux & affable, humain & moderé, dans une Condition où l'orgueil seroit légitime, s'il pouvoit jamais être permis, il faut que je l'en loüe, & que je vous propose l'exemple de sa modération.

Les bornes étroites qui sont prescrites dans ce Journal, nous empêchent de suivre l'Orateur dans tout ce qu'il a dit de vrai & d'édifiant au sujet des differens Siéges occupés par cet illustre Prélat, qui a si dignement gouverné les Eglises de Bayonne, de Tournay, de Toulouse, de Narbonne; n'obmettons pas cependant le trait d'Eloquence Chrétienne qui regarde Tournay.

Tournay assiégé, ouvre enfin ses portes au Vainqueur, & pour prendre de cet Evenement ce qui va à la gloire de notre grand Prélat, je ne sçais ce que je dois le plus admirer dans ce Siége, des preuves éclatantes de valeur, que nos Troupes y donnerent, ou des actions de bonté & de généreosité par lesquelles M. de Bauveau se signala .... Aussi Tournay n'auroit-il pas voulu changer de Pasteur, en changeant de Maître.

Notre illustre Prélat préfere de vivre sous les Loix de LOUIS LE GRAND à tout autre avantage. Son sang, son amour & son premier serment l'attachent trop à cet auguste Prince, pour qu'il se détermine à rompre

des

Digitized by Google

des liens si honorables & si doux. Il vint à Paris sans revenus, & sans Siége ; aussi grand par le motif qui l'en fait descendre, que par les vertus qui l'y avoient élevé ; il part de Tournay, beni des Peuples qu'il quitte, respecté des Troupes, regretté de tous.

Nous passons à regret tout ce qui est dit de grand, de touchant, de si noblement exprimé dans la seconde Partie du Discours, au sujet de l'administration politique de ce vertueux Prélat, en qualité de Président né des Etats de la Province de Languedoc, pour venir à ce qu'il y a peut être de plus beau & de plus pathétique dans tout l'Ouvrage, sçavoir, ce qui regarde les saintes dispositions avec lesquelles M. de Bauveau a soûtenu & sa derniere maladie, & les aproches d'une mort certaine.

Etendu sur la Croix pendant plus de cinq mois, il y fut toujours tranquile ; accablé pendant le jour par la violence du mal, plus accablé pendant la nuit, par l'amertume que l'insomnie y ajoûte, il vit sans se plaindre, les douloureuses lenteurs de sa dissolution ; autour de lui tout s'attendrit, lui seul ne connoît ni foiblesse ni larmes.... Que ses douleurs deviennent plus aigues, que les Remedes l'agitent sans le soulager, il n'en est pas moins dans la paix ; chaque nouvelle douleur porte avec elle sa grace, & confirme sa résolution ; il

Digitized by Google

aime l'épreuve, toute dure qu'elle eſt, & il paſſe de la ſérénité à la joye, quand il penſe à la gloire des ſouffrances, & au privilege qu'elles ont de nous rétablir dans les droits de l'innocence.

Finiſſons cet Extrait par l'édifiante concluſion du Panégiriſte Chrétien. Ne pleurons donc pas, Mrs, comme pourroient faire ceux à qui la Foi n'a pas donné nos eſpérances; ou ſi nous pleurons, que ce ne ſoit que ſur le peché, d'où la mort a pris les horreurs dont elle eſt environnée; & ſur quel autre objet pourrions-nous verſer de juſtes larmes? Seroit-ce ſur le Grand RENE'? Mais la mort n'a fait que changer ſa condition en une meilleure vie: Seroit-ce ſur nos pertes? Mais le Prince les a réparées par le choix de l'Illuſtre Succeſſeur * qu'il lui a donné, &c.

MEMOIRES DE M. DU GUAY-TROUIN, *Lieutenant Général des Armées de France, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis*, in-4°. 1740. *imprimés par* C. F. SIMON, *fils.*

Cet Ouvrage eſt précedé d'un Avertiſſement, dans lequel on fait ſentir la difference qu'il y a entre l'Edition préſente de ces Mémoires & celle qui parut il y a quelques années. On ne trouve dans celle-ci que des

* *M. Jean-Louis de Crillon.*

Faits

Digitized by Google

Faits intereſſans, & on en a banni tout ce qui auroit pû choquer des Lecteurs délicats. Les fameuses Expéditions de ce grand Géneral y ſont écrites avec fidelité ; le ſtyle en eſt mâle & naturel. Les Cartes repréſentent, 1°. L'Embrasement *du Devonshire*. 2°. *Le Jason*, abordant le *Cheſter*. *Le Cumberland*, abordé par le *Lys & la Gloire*. 3°. *Le Maure*, abordant le *Ruby*. *L'Achille*, combattant le *Royal-Oak*. 4°. *Le Jason*, environné pendant le calme par l'Escadre Angloise. 5°. Le Plan de *Rio-Janeïro*. Le Portrait de M. du Guay-Trouin, qui ſe trouve au commencement du Livre, eſt gravé par M. *Larmessin*. Les Vignettes & Culs-de-lampes ſont auſſi de très-bon goût. L'Ouvrage eſt terminé par un Etat des Officiers & Equipages des Vaiſſeaux du Roy, commandés par le même M. du Guay, depuis 1702. jusqu'en 1709. & par une Liſte des Officiers de Marine, embarqués ſur les Vaiſſeaux & Frégates de Sa Majeſté, pour l'Expédition de Rio-Janeïro, en 1711. Cet Ouvrage a été également bien reçû de la Cour & du Public, & l'impreſſion en a été trouvée ſi belle, ſi correcte & ſi au-deſſus des Impressions ordinaires, que S. E. M. le Cardinal de Fleury, toujours disposé à encourager & à récompenser les talens, a gratifié l'habile Imprimeur d'une Médaille d'or, qui a donné lieu au Remercîment qu'on va lire.

Digitized by Google

MONSEIGNEUR,

Je dois à VOTRE EMINENCE, des marques publiques de ma reconnoissance. Le beau présent dont Elle vient de m'honorer, étoit autant au-dessus de mes espérances, que la maniere dont il me conviendroit de l'en remercier, est au-dessus de mes forces. Je n'aurois jamais osé me flater que V. E. occupée des affaires les plus importantes, eût daigné jetter les yeux sur des objets qui semblent ne pas mériter son attention. Il n'y a que des génies supérieurs qui sentent combien les Arts & les Sciences contribuent à rendre les Etats florissans. L'IMPRIMERIE, négligée depuis tant d'années, va reprendre une nouvelle forme; & le Portrait du ROY, dont il Vous a plû de récompenser mes premiers efforts, en excitant l'émulation, fera renaître les *Etiennes*, les *Plantins*, les *Elzevirs* & les *Cramoisys*. Voilà les modeles que je me propose. Travailler à les égaler, c'est seconder vos vûës; & je n'ai rien tant à cœur, que de paroître digne aux yeux du Public, des bontés & des bienfaits de VOTRE EMINENCE.

Jean Rouy, Libraire, Grand'-Salle du Palais, vis-à-vis la Grand'-Chambre, à l'Ange Gardien, va incessamment débiter *Les Coûtumes Générales d'Artois, avec des Notes, revûës & augmentées par M.* Adrien Maillart.

Digitized by Google

Maillart, *Avocat au Parlement; seconde Edition*, in-folio. *Paris*, 1739 *deux Volumes*. Cet Ouvrage, extremement curieux tant pour le Droit, que pour l'Hiſtoire, avoit déja paru en 1704. en un Volume *in-4°*; mais 35. ans de nouvelles Obſervations ſur les affaires Contentieuſes & ſur l'Hiſtoire, l'ont rendu très-conſidérable, & même capital, en ce qu'il ne contient pas ſeulement de ſimples Notes ſur la Coûtume de la Province d'Artois, mais encore un paralelle avec les autres Coûtumes du Royaume, celle des Pays Etrangers, & avec le Droit Ecrit.

Il y a bien des choſes particulieres dans cet Ouvrage; outre le Commentaire de Goſſon ſur une partie de cette Coûtume, & les Notes des célebres *Charles Du Molin*, & *François Bauduin*, ſon Eleve; l'un & l'autre du XVI. ſiécle, M. Maillart y a joint ce que la Juriſprudence du Royaume a fourni depuis le temps de ces trois illuſtres Ecrivains.

Cette Edition eſt enrichie de baucoup de choſes ſingulieres. La Chronologie des Rois de France, celle des Souverains des Pays-Bas, de leurs Gouverneurs, & des Comtes d'Artois, qui ſe trouvoient dans la premiere Edition de cette Coûtume, a été fort amplifiée, rectifiée, & même juſtifiée ſur les anciennes Chartes, tant de la Province, que du Royaume. Ce qui rend cet Ouvrage précieux à tous ceux qui aiment notre Hiſtoire.

On voit ici, pour la premiere fois, les anciens Uſages d'Artois, compilés au commencement du XIV. ſiécle, & imprimés ſur un Manuſcrit de la Bibliotheque du Roy. Cet Ouvrage reſſemble aſſés aux *Etabliſſemens de S. Louis*, & au *Conſeil de Pierre de Fontaine*, imprimés à la fin de l'Hiſtoire de S. Louis de M. *Du Cange*, in folio, en 1668; ou même, ſi l'on veut, aux *Coûtumes de Beauvoiſis*, rédigées à la fin du XIII. ſiécle, par le laborieux Philipe

Digitized by Google

Philipe de *Beaumanoir*, & imprimées en 1690. sur les Manuscrits, par le sçavant M. de la *Thaumassiere*.

Enfin pour rendre cet Ouvrage plus complet, M. Maillart y a ajoûté une Carte du ressort du Conseil Provincial d'Artois, & de ses Environs, accompagnée des Listes Alphabétiques de l'Artois, & de quelques Pays limitrophes; Listes raportées aux Carrés, qui partagent cette Carte, & par le moyen desquels on peut aisément trouver tous les Endroits qu'elle contient.

M. *Fabregou*, Maître ès Arts en l'Université de Paris, Botaniste & Démonstrateur, & exerçant la Médecine à Paris depuis 30. années, vient de donner les deux derniers Volumes de son Ouvrage, intitulé, *Description des Plantes qui naissent ou se renouvellent aux environs de Paris, avec leurs usages dans la Médecine & dans les Arts, &c. A Paris*, chés *Gissey*, Imprimeur-Libraire, ruë de la vieille Bouclerie, 6. Volumes *in*-12. 1740.

L'Auteur a mis au commencement du premier Volume un Carton, par lequel il donne avis, 1°. que ses premiers Tomes ont été contrefaits, & que pour prémunir le Public contre le danger de l'erreur, il déclare que le premier Volume de cet Ouvrage, qui ne sera pas paraphé de sa main, ne doit point être regardé comme émané de lui. 2°. Qu'il fera des Démonstrations publiques de ce que son Livre contient, dans son Jardin de Botanique, proche la Porte de Gaillon, l'Eté, & chés lui, ruë Bourg-l'Abbé, pendant l'Hyver.

Duplain & fils, Libraires & Imprimeurs à Lion, mettront incessamment en vente un *Essai sur l'Histoire des Sciences, Arts & Belles-Lettres*, par M. *de Juvenal*, connu dans la République des Lettres par des

Digitized by Google

des *Principes sur l'Histoire*, imprimés *à Paris*, chés *Alix*, en 1733. Cet Ouvrage a été aprouvé par M. *de Fontenelle.*

On mande de Rome, que le desir qu'à le Cardinal Querini de voir le Sacré College donner à l'Eglise un Chef digne de la gouverner, l'a engagé à faire imprimer un Discours composé par un Religieux, dans le temps de la mort de Calixte III. sur les qualités que doit avoir un Souverain Pontife.

On a apris de Petersbourg, qu'on y imprime un *Traité Philosophique sur la Musique*, tant ancienne que moderne, par M. Leonard *Euler.*

On y acheve d'imprimer des *Mémoires*, pour servir à l'Histoire & au progrès de l'Astronomie, de la Géographie & de la Physique, par M. de *l'Isle.* L'Ouvrage est en François.

On souhaite que nous ajoûtions le petit Eclaircissement qui suit, à ce qui a été dit dans le Mercure de Mai dernier, page *965.* pour rendre cet Article plus exact & plus interessant.

L'Académie Royale des Sciences avoit donné pour Sujet du Prix de cette année 1740. *la Cause Physique du Flux & Reflux de la Mer.* Quatre Auteurs ont concouru si parfaitement en travaillant sur cette Matiere, que l'Académie s'est déterminée à les couronner tous quatre, par égale portion du Prix. Le R. P. Cavallery, Jésuite, Professeur Royal de Mathématiques en l'Université de Cahors, est l'Auteur de la Dissertation N°. 7. qui a pour Devise, *Hinc de primor, erigor illinc*, laquelle a remporté le premier Prix. C'est le même Auteur à qui l'Académie de Bordeaux adjugea son Prix en 1738. *sur la Cause de la diaphanéité, & de l'opacité des Corps,*

&

Digitized by Google

en 1739. *sur la Cause de la chaleur & de la froideur des Eaux Minerales.*

La *Societé Royale des Sciences de Montpellier*, tint une Assemblée publique le 12. Mai dernier, M. de *Plantade*, Secretaire perpetuel, y lût l'Eloge de M. *Gautheron*, son Prédecesseur. M. de *Guilleminet*, fit la lecture d'un Mémoire sur les irrégularités de la suspension du Mercure dans des tuyaux de different diametre. M. *Lamorier*, lût ensuite un Mémoire sur la nature, les signes & les symptômes de l'Ancylose de l'Os des Iles, avec l'Os Sacrum, dont on n'avoit pas encore parlé. M. *Sauvage* termina la Séance par un Mémoire sur une nouvelle maniere d'élever les Vers à Soye, par le moyen d'un Termometre, qui a déja fait produire à ces Insectes un revenu beaucoup plus considérable.

L'Académie Royale des Sciences & Beaux-Arts, établie à Pau, propose pour Sujet du Prix d'Eloquence, qui sera distribué le premier Fevrier 1741. *Faut il autant de génie pour exceller dans l'Eloquence, qu'il en faut pour former un grand Poëte?*

Les Discours ne pourront exceder une demie heure de lecture; ils seront adressés à M. *Duhau*, Secretaire de l'Académie, avant la fin du mois de Novembre 1740. après lequel temps on n'en recevra aucun. Ceux qui ne seront pas affranchis, ne seront point aussi reçûs.

Chaque Auteur mettra au bas de son Ouvrage une Sentence, & la répetera sur l'envelope d'un billet cacheté, dans lequel il aura écrit son nom. Ceux qui travailleront auront soin d'éviter les larcins. Les Auteurs plagiaires seront exclus du Prix.

L'Académie Royale de Soissons, tint le Lundi

13.

Digitized by Google

13. Juin 1740. sa Séance publique dans la Grand'-Salle du Palais Episcopal, on y fit la lecture de la Dissertation de M. l'Abbé Lebeuf, Chanoine & Sous-Chantre d'Auxerre, qui a remporté le Prix proposé par cette Académie dès l'an 1738. & dont la publication avoit été réiterée cette présente année. On peut voir le sujet de la Dissertation dans le Mercure du mois de Janvier dernier, page 109. Le Prix qui se donne dans l'Académie de Soissons est toujours une Médaille d'or de la valeur de trois cent livres, on la reçoit des mains de M. le Duc de Fitzjames, aujourd'hui Evêque de Soissons, suivant la Fondation qu'en a faite M. de Laubriere, son Prédecesseur.

On a apris de Petersbourg, que la Czarine a disposé de la Place de Préſident de l'Académie des Sciences, en faveur de M. de Brevern, Conseiller d'Etat & Chevalier de l'Ordre de Saint Alexandre Newsky.

Le S. *Rosa*, Maître Chirurgien, ruë S. André des Arts, près le Pont S. Michel, à l'Enseigne du Bandage d'or, se fait beaucoup de réputation par la maniere de guérir les Descentes les plus inveterées. On peut s'adresser à lui en toute sûreté. Nous avons vû un Certificat d'un Pere & d'un Fils, qui attestent leur guérison récente; l'un âgé de 72. ans, avoit une Descente depuis 1713. il a commencé depuis le 4. Decembre 1738. à porter le Bandage que lui a fourni le Sr Rosa, & il s'est vû si fort soulagé au bout de quelques mois, ce qu'il n'avoit pû obtenir d'aucun autre Bandage, qu'il a été en état de monter à cheval sans inconvénient. L'autre, âgé de 38. ans, a commencé l'usage du Bandage le même jour que son Pere a été radicalement guéri

Digitized by Google

le 14. Juillet 1739. Les Bandages du Sr Rosa sont sans fer, & n'incommodent en aucune maniere. Il a encore beaucoup d'autres Certificats de Gens de probité, qui atteſtent avoir été guéris radicalement par ſes Bandages & ſes Emplâtres : & même de pluſieurs Dames de Condition, qui ont été ſoulagées & guéries de Descentes de Nombril, & qui lui ſont des Penſions.

SPECTACLES.

EXTRAIT de la Tragédie de Zulime, *repréſentée pour la premiere fois au Théatre François le 8. Juin* 1740.

ACTEURS.

Bennaſſar,	*Le Sr Sarrazin.*
Zulime, fille de Bennaſſar,	*La Dlle Dumesnil.*
Serame, Confidente de Zulime,	*La Dlle Jouvenot.*
Mohadir,	*Le Sr le Grand.*
Ramire, Epoux d'Atide,	*Le Sr Dufresne.*
Atide, Princeſſe Eſpagnole,	*La Dlle Gauſſin.*
Ménodore,	*Le Sr du Breüil.*
Osman,	*Le Sr Dubois.*

La Scene est en Afrique.

QUoique cette Tragédie n'ait pas eû le ſuccès qu'on s'en étoit promis ſous le nom du célebre Auteur à qui on l'a attribuée, on ne peut pas lui refuſer les éloges qui lui ſont dus. Les trois premiers Actes, & ſur tout le ſecond, ſont dignes des meilleures plumes. La Verſification qu'on a condamnée

Digitized by Google

née sans connoissance de cause, est du véritable ton que demande le Genre Dramatique, & l'on peut dire que l'Auteur a été injustement puni de s'être corrigé. L'enflure en est bannie, mais par malheur les oreilles qu'il avoit accoûtumées au style Epique, ne se sont pas prêtées à cette noble & aimable simplicité qui doit regner dans les Tragédies. Tout ce qu'on apelle Beautés de détail, Portraits, Maximes, Lieux communs, en est exclus, l'action y a repris ses droits, & ne s'est point parée de ces ornemens empruntés, qui ne font qu'ébloüir & qui n'ont que de la superficie. Voilà le Jugement que les vrais Connoisseurs ont porté de Zulime, qui a infiniment plus de beautés que de défauts. En voici une espece d'Argument.

Dans le premier Acte, *Zulime*, Princesse Africaine, ouvre la Scene avec Mohadir, qui vient la prier de la part de Bennassar, son Pere, que ses propres Sujets ont détrôné, de lui accorder une entrevûë. Zulime, qui a contribué à la révolte, & qui se le reproche, renvoye Mohadir, sans lui rien promettre, & lui dit:

Porte-lui mes soupirs & mes pleurs pour réponse.

Mohadir étant parti sans avoir rien obtenu; Zulime se plaint à Atide, Princesse Espagnole, qu'elle regarde comme sa Confidente, & qui est mariée secrettement a Ramire, présomptif héritier du Royaume de Valence, Esclave comme elle; elle reproche à Ramire une indifference dont elle ne s'aperçoit que trop: Atide excuse Ramire, autant qu'il lui est possible.

Ramire vient; Zulime, après quelques plaintes, lui dit qu'il n'y a plus de temps à perdre, & qu'elle est prête à le suivre à Valence; Ramire convient de la fuite nécessaire que Zulime veut presser. On

vient

Digitized by Google

vient leur annoncer que les Sujets qui ſont reſtés fideles à Bennaſſar s'avancent vers le Fort, qui eſt le Lieu de la Scene. Ramire ſe diſpoſe à les aller combattre. Zulime l'arrête & lui dit qu'elle ne ſouffrira jamais qu'on porte les Armes contre ſon Pere & ſon Roy. Elle ſort pour aller preſſer la fuite qu'elle a méditée, de concert avec ſon Amant. Ramire témoigne à Atide le reproche qu'il ſe fait d'abuſer une Princeſſe auſſi vertueuſe & auſſi généreuſe que Zulime. C'eſt dans cette derniere Scene que l'Auteur expoſe tout ce qui s'eſt paſſé depuis que Ramire & Atide ſont tombés dans l'eſclavage.

Le ſecond Acte eſt, ſans contredit, non-ſeulement le plus beau de cette Tragédie, mais un des plus intéreſſans qu'on ait vûs de long temps. *Zulime* le commence avec *Ramire*. Elle lui aprend que tout eſt prêt pour leur départ. Elle lui déclare en même-temps que le ſoin de ſa gloire demande qu'elle ne ſe dérobe avec lui, qu'après qu'il l'aura épouſée. Ramire eſt interdit; elle lui en demande la cauſe; après pluſieurs obſtacles qu'il lui fait entrevoir & qu'elle n'a pas beaucoup de peine à diſſiper, il lui oppoſe le plus fort qui eſt la Religion; Zulime n'en eſt pas intimidée; elle dit tendrement à Ramire qu'elle s'eſt déja vaincuë elle-même, & qu'elle croit que la Religion Muſulmane lui doit être odieuſe, puiſqu'elle l'eſt à ſon Amant; elle ajoûte qu'elle n'adorera jamais d'autre Dieu que celui de Ramire. *Atide* ſurvient, *Zulime* lui aprend ce qu'elle vient de dire à ſon Amant, & la prie de la ſeconder.

On vient annoncer à Zulime que Bennaſſar vient d'entrer dans le Fort, dont on n'a oſé lui fermer la porte. Zulime, frapée de ce nouvel incident, fait retirer Ramire & Atide, & ſe prépare à recevoir ſon Pere avec des ſentimens dignes de ſa vertu.

Bennaſſar entre dans l'Apartement de ſa fille; il éclatte

Digitized by Google

flatte en justes reproches, & dit à Zulime qu'elle ne reconnoît plus un Pere qui l'a toujours tendrement aimée. Zulime se jette à ses pieds, qu'elle arrose d'un torrent de larmes. elle y reste long-temps; son Pere s'attendrit; il lui dit de se lever; mais cet attendrissement fait bien-tôt place à un juste retour de colere. Zulime lui avoue qu'elle n'est plus à son Pere, ni à elle-même; & qu'elle est à *Ramire*. Benassar l'accable de menaces & la charge de malédictions. Il sort en lui disant qu'il va tout preparer pour sa vengeance. A la fin de ce bel Acte, Atide, qui revient avec *Ramire*, forme la noble résolution de renoncer à son Amant & au saint nœud qui les unit, pour s'aquitter envers Zulime des obligations qu'ils lui ont tous deux de leur avoir sauvé la vie; Ramire n'y peut consentir. Voilà à peu près ce qui se passe dans cet Acte.

Les deux tiers du troisiéme, ne dégenerent pas de la beauté des précedens. Zulime le commence avec Ramire; elle lui dit qu'elle a tout préparé pour leur départ, & qu'il est temps qu'elle s'attache à lui par des liens éternels. Ramire lui paroît toujours plus embarrassé; elle lui fait de tendres reproches de son irrésolution, dont elle commence à pénetrer la cause.

Atide vient, & fait entendre par un *à parte*, qu'il faut absolument qu'il réponde aux désirs de Zulime dans cette Scene, tout tout contribuë à augmenter les soupçons de Zulime. Elle sort, & ne respire que vengeance. Atide se retire à son tour pour aller calmer la colere de la Rivale; Ramire la suit; Bennassar vient & l'arrête pour s'expliquer avec lui. Il commence par lui reprocher l'oubli de ses bienfaits, & le dessein qu'il a formé d'enlever sa fille pour toute reconnoissance, dessein dont il vient d'être instruit; des reproches il passe à la priere, avec

Digitized by Google

avec tant de douleur que Ramire en eſt attendri. Cet attendriſſement porte ce dernier à lui ouvrir ſon cœur ; il lui déclare qu'il ne ſçauroit être à Zulime, puiſqu'il eſt époux d'Atide ; & que s'il veut favoriſer la retraite avec cette malheureuſe Compagne de ſon Eſclavage, il n'aura plus rien à craindre du côté de ſa Fille ; il fait plus, il lui promet de lui livrer ſa chere Atide en ôtage, juſqu'au moment de ſon départ avec elle pour Valence ; & pour le rendre plus sûr de la promeſſe qu'il lui fait, il lui dit qu'il conſent qu'il plonge ſon épée dans le cœur d'un garant ſi cher, s'il manque à ſa parole. *Bennaſſar* accepte le parti qu'il lui offre avec tant de ſincerité ; il lui promet de le mettre en état de partir pour ſa Patrie avec ſa chere Epouſe, & le quitte pour y aller donner ordre.

Atide vient annoncer à Ramire qu'elle a calmé la colere de Zulime, qui diſpoſe tout pour leur fuite. *Ramire* lui aprend ce qui vient de ſe paſſer entre Bennaſſar & lui ; Atide en eſt au comble de la joye. Ils ſe retirent tous deux, flatés d'une douce eſperance.

Il s'en faut bien que les deux derniers Actes ayent répondu à la beauté des premiers ; du moins c'eſt ainſi que le Public en a jugé. *Zulime* commence le quatriéme, avec *Serame*, ſa Suivante ; elle ſe flate d'un prochain départ avec *Ramire*, ſans pourtant renoncer à la réſolution que ſa vertu lui a inſpirée de ne le ſuivre qu'après qu'il l'aura épouſée. Ce bonheur prétendu eſt bien-tôt renverſé par la funeſte nouvelle que *Mohadir* vient lui annoncer ; il lui aprend que ſon Pere ne vit plus, & pour comble de malheur, que c'eſt Ramire qui lui a donné la mort ; il ajoûte que c'eſt Atide qui eſt venuë à ſon ſecours contre les Africains, qui venoient venger dans ſon ſang l'aſſaſſinat de leur

Roy ;

Digitized by Google

Roy ; que Ramire après s'être long-temps défendu, a enfin été forcé de succomber sous le nombre, & qu'il est chargé de fers avec sa fidelle Atide. Zulime ne respire que vengeance contre l'Assassin de son Pere & contre sa Rivale. *Mohadir* l'y exhorte vivement & se retire. *Osman*, Espagnol de la suite de Ramire, vient lui aporter une Lettre, par laquelle son Maître la prie de vouloir bien l'entendre, & lui permettre de lui ouvrir son cœur avant que de lui faire donner la mort ; le nom d'Epouse, que ce malheureux Captif a prononcé & répeté cent fois, fait prendre le change à Zulime, & lui persuade que c'est à elle que ce nom si cher s'adresse. Elle ne peut pas croire que Ramire ait voulu donner la mort à son Pere, & après avoir quelque temps balancé entre son amour & son devoir, elle prend la résolution qu'on lui verra executer à la derniere Scéne de la Tragédie.

Dans le commencement du cinquiéme Acte, on lui amene Ramire chargé de fers ; elle lui reproche la mort de Bennassar ; Ramire lui répond qu'il a été forcé à l'immoler pour sauver la vie à Atide, qu'il alloit fraper d'un coup mortel ; il ajoûte qu'Atide est son épouse. Ce funeste aveu excite la fureur de Zulime ; elle ordonne qu'on emmene Ramire, & qu'il attende son sort. Toute la vengeance de Zulime éclate contre sa Rivale ; c'est-là son premier objet. Mohadir vient, suivi des principaux Africains, pour rendre avec eux ses premiers hommages à sa Reine ; Zulime leur fait jurer qu'ils executeront ses volontés ; Mohadir lui demande pourquoi elle a fait préparer un Vaisseau, & à quel usage elle le destine ; Zulime se contente de lui répondre en termes ambigus qu'elle vengera le mérite de son Pere & de son Roy ; on amene Ramire & Atide enchaînés. Ramire se jette

aux

Digitized by Google

aux pieds de Zulime & la conjure de pardonner à Atide & de se contenter de la punition du coupable ; Zulime lui répond qu'elle va percer le cœur le plus criminel, & se plonge un poignard dans le sein, en déplorant les malheurs que l'amour cause.

Voilà quelle est la catastrophe de cette Tragédie, dont les trois premiers Actes avoient donné une attente si avantageuse : ce n'est pas à nous à examiner si le Public a bien ou mal jugé ; nous nous bornons à rendre compte à nos Lecteurs de ce qui est venu à notre connoissance ; voici ce que nous avons recueilli des motifs qui ont porté les Spectateurs à condamner les deux derniers Actes de cette Pièce ; tout se réduit au poignard dont Bennassar a voulu percer le cœur d'Atide, & à celui que Ramire a plongé dans le sein de Bennassar. Que prétendoit, dit-on, Bennassar en immolant Atide ? se venger du manque de foi de Ramire ? Mais, persuadé que Ramire aimoit Zulime, qu'il arrachoit des bras paternels, étoit-ce le punir que de donner la mort à l'innocente Atide, qu'il n'aimoit pas vraisemblablement, puisqu'il l'avoit livrée en ôtage entre les mains de Bennassar, avec cette cruelle circonstance, de donner la mort à cette chere Epouse, s'il devenoit parjure ? Pour ce qui regarde Ramire, qui n'a pû mieux se justifier du meurtre de Bennassar aux yeux de Zulime, sa Fille, qu'en lui disant qu'il y a été forcé par le péril d'Atide, ne lui étoit-il pas aussi facile, disent les Censeurs équitables, de retenir le bras d'un foible Vieillard, que de lui enfoncer son épée dans le cœur ? D'ailleurs, ajoûte-t'on, quel étoit ce Vieillard dont il est devenu le bourreau ? c'étoit le Pere de sa Bienfaitrice ; d'une Amante qui lui avoit sauvé la vie aussi bien qu'à son Epouse ; qui l'aimoit, & qui étoit prête à lui sacri-

Digitized by Google

sacrifier jusqu'à sa Religion ? Voilà des raisons qui nous paroissent assés fortes pour faire condamner une Piéce, sans se rendre suspect de partialité ; c'est à l'Auteur à y répondre.

EXTRAIT de la Comédie Italienne, joüée à l'Hôtel de Bourgogne le 11. *Juin, sous le titre du* Naufrage d'Arlequin.

PAntalon, Marchand Venitien, avoit un fils & un neveu, tous deux fort jeunes, qui lui furent enlevés à Venise par le Docteur, qui étoit son plus grand ennemi. Ce Docteur, qui se piquoit d'Astrologie judiciaire, & même de Magie, conduisit le fils & le neveu de Pantalon en Arcadie ; il remplit le Pays de Lutins & d'Esprits folets pour se donner un passe-temps aux dépens de ceux qui y aborderoient. Cependant Pantalon étant toujours fort en peine de son fils & de son neveu, prend la résolution de les aller chercher dans le Levant, où il avoit eû dessein de les envoyer. Il est accompagné de deux Domestiques, Scapin & Arlequin. Après quelques jours de navigation, le Vaisseau fait naufrage sur les Côtes d'Arcadie. Echapés du naufrage & pressés par les besoins de la vie, ils vont chercher du secours ; ils sont d'abord épouvantés par plusieurs avantures éffrayantes, operées par la Magie du Docteur, lequel est ravi d'exercer la patience de Pantalon & de ses Valets. Ces trois personnes ne pouvant plus endurer la faim, aprennent par les Gens du Pays, que les Bergers des environs doivent venir au Temple présenter des offrandes aux Divinités de ce Pays ; ils entrent dans le Temple, ils renversent les Idoles qu'ils y trouvent, & se mettent à leur place, Scapin occupe la niche où est la figure de *Jupiter*, Pantalon, en femme, occu-

Digitized by Google

pe celle de *Venus*, & Arlequin celle de *Cupidon*. Les Bergers & les Bergeres arrivent en grande pompe pour préſenter leurs offrandes, qui conſiſtent en fleurs, en fruits, en fromage de Milan, en ſauciſſons de Boulogne, &c. Ils rendent des oracles burleſques ſous les noms des Divinités dont ils occupent la place; mais les Bergers s'aperçoivent que ces Divinités ne ſont pas les mêmes qu'ils ont accoûtumé de voir; quoiqu'ils voyent les mêmes habits & les mêmes attributs, ils ne ſont pas longtemps à être convaincus de la fourberie. Les fauſſes Divinités commencent à avoir peur & prennent la fuite, on les pourſuit. Le Grand Prêtre, qui ſurvient au bruit des Bergers, arrête Arlequin, & ordonne qu'on lui coupe la tête pour avoir profané le Temple; au moment de l'execution, le Docteur arrive avec ſa Baguette, de laquelle il touche le bras qui devoit trancher la tête à Arlequin: tout l'apareil diſparoît, & Arlequin ſe trouve dans le même moment, par le changement d'une décoration très-ingénieuſe, aſſis à une Table couverte des Mets les plus exquis.

Le fils & le neveu de Pantalon ſurviennent avec deux niéces du Docteur qui ſe trouvent là (on ne ſçait comment.) Pantalon ſe préſente auſſi, il reconnoît ſon fils & ſon neveu, dont il étoit ſi fort en peine. Le Docteur lui avoüe les avoir enlevé à Veniſe, & ſe reconcilie avec Pantalon, dont le fils & le neveu épouſent les deux niéces du Docteur, lequel promet de renoncer à l'Art Magique, à l'Aſtrologie, &c. & la Piéce finit par un très-joli Divertiſſement pour célebrer ce double mariage.

Cette Piéce avoit déja été repréſentée ſur le même Théatre le 13. Fevrier 1717. ſous le titre de l'*Arcadie Enchantée*.

Le 18. Juin, les mêmes Comédiens donnerent une

Digitized by Google

Une Piéce nouvelle Italienne en trois Actes ; sous le titre de *la Force du Sang & de l'Amour*, que le Public a reçû favorablement. Le Sr *Louis Pazetti*, Venitien, nouvel Acteur, joüa pour la premiere fois le Rôle de *Pantalon*, avec toute la vivacité & l'intelligence dont ce caractere est susceptible ; il a été aplaudi & goûté du Public.

Le 22. ils remirent au Théatre une Comédie Italienne en trois Actes intitulée *le Double Mariage d'Arlequin*, dans laquelle le nouvel Acteur reçut de nouveaux aplaudissemens. Cette Piéce avoit été joüée ici pour la premiere fois le 12. Mai 1721. avec beaucoup de succès : elle ne fait pas moins de plaisir aujourd'hui aux Connoisseurs. On en a donné un Extrait détaillé dans le Mercure de Juin & Juillet 1721. seconde Partie, page 12.

Le 30. les mêmes Comédiens remirent aussi au Théatre une autre Comédie Italienne en trois Actes, intitulée *La Belle-Mere supposée*, ou *La Finta Matrigna*, dans laquelle le nouveau Pantalon remplit très-bien son Rôle. La même Piéce avoit déja été joüée sur le même Théatre, le 30. Juillet 1716. En voici le sujet.

Flaminia, fille du *Docteur*, aime passionément *Mario*, & celui-ci n'a d'autre passion que celle du Jeu ; Flaminia a tenté bien des moyens pour rendre son Amant sensible sans pouvoir y réüssir ; elle s'avise d'une ruse, & feint de vouloir épouser *Pantalon*, pere de son Amant, qui est veuf. Elle fait si bien auprès de ce Vieillard, qui est très-flaté de pouvoir épouser une jeune & belle Personne, qu'elle se rend absolûment maîtresse de toutes ses volontés, elle accable de mauvais traitemens Mario, & prête à devenir sa Belle-Mere, le fait chasser de la Maison paternelle. Pantalon est au comble de sa joye de voir Flaminia toute disposée à l'épouser. Il

Digitized by Google

va la demander au Docteur son Pere, qui la lui accorde sur le champ. On travaille déja aux préparatifs de la Noce chés Pantalon, où Flaminia est regardée comme la Maîtresse. Cependant quelque insensible qu'ait parû Mario pour Flaminia, il ne laisse pas d'être extremement piqué de voir qu'elle va épouser son Pere. Il a recours à Scapin, Fourbe intriguant, & l'engage de faire ensorte de rompre ce Mariage, afin qu'il puisse renoüer avec Flaminia, pour laquelle il se sent déja attendri; Scapin, qui est aussi dans les interêts de Flaminia, fait déguiser Arlequin en Courrier, & le charge d'une Lettre qu'il va rendre à Pantalon de la part d'un de ses Amis de Milan, où étoit la Femme de Pantalon, par laquelle cet Ami lui mande que son Epouse qu'on avoit crû morte, comme il le lui avoit mandé quelques jours auparavant, étoit réchapée & se portoit beaucoup mieux; qu'il croyoit qu'il seroit fort aise d'aprendre cette bonne nouvelle &c. Pantalon, qui avoit compté sur la mort de sa femme, & tout prêt d'en épouser une autre, est extraordinairement surpris de cet Evenement, & fort embarrassé pour annoncer cette nouvelle à Flaminia. Mario vient chés son Pere presque en même temps que la Lettre y arrive, pour lui témoigner sa joye de ce que sa Mere est encore en vie. Pantalon ne sçachant plus quel parti prendre, propose à son fils d'épouser Flaminia, pour dégager du moins la parole qu'il lui a donnée, d'autant plus que les préparatifs de la Noce sont déja faits; Pantalon le propose aussi-tôt à Flaminia en présence de Mario, ils font tous les deux un peu les difficiles, Flaminia consent enfin d'épouser le fils, n'ayant pû, dit-elle, épouser le Pere, & déclare à Mario dans un *à parte*, que tout ce qu'elle a fait de desobligeant pour lui, n'avoit été que pour le rendre sensible à

son

son amour, à quoi elle étoit heureusement parvenuë. Le mariage s'acheve à la satisfaction des nouveaux Epoux, excepté de Pantalon, qui aprend que la Lettre écrite n'étoit qu'une fourberie de Scapin, & que sa Femme n'étoit pas moins morte.

LETTRE écrite de Paris le 25. Juin 1740. au sujet de l'Opera, & des Dlles Lemaure, Erremens *&* Fels.

IL y a quelques jours, Monsieur, qu'on m'invita à dîner avec une belle & bonne Compagnie; quoique les mets y fussent très-délicatement aprêtés, l'Esprit y fut encore mieux traité que le corps; on y parla le langage de cette Littérature agreable qui sied mieux alors que les matieres sérieuses qui exigent toute la reflexion du Cabinet; on tomba insensiblement sur les Spectacles; on y fit une courte analyse de la naissance, du progrès, & d'une espece de décadence de notre Théatre François: à l'occasion de ce dernier article, on examina si ce n'étoit point l'effet d'un préjugé qui permet rarement aux hommes de faire l'apologie du présent; il fut dit là-dessus bien des choses que je suprime; comme la vivacité les enfante, elles n'ont pas toujours cette justesse & cette précision que demande une Dissertation en forme; on parcourut tous les talens nécessaires à ceux qui font profession de parler & de plaire au Public; insensiblement on parla de l'extrême difficulté de bien chanter. plus on aprofondit ce dernier sujet, plus on eut lieu d'admirer Mlle *Lemaure*, & de s'aplaudir de son retour: une Dame très spirituelle se plaignit à cette occasion de l'ingratitude du Parnasse; quelques Personnes furent touchées de ce reproche, & leur sensibilité produisit les impromptus suivans.

Digitized by Google

L'Opera n'eſt plus en vacance,
Et la charmante voix qui regnoit ſur nos cœurs,
Exerce de nouveau ſa premiere puiſſance;
Quel triomphe pour les neuf Sœurs!
Pour moi j'avois fait vœu de ne plus rien entendre;
J'avois même promis de ne plus rien aimer,
Et dans mon deſeſpoir je voulois me défendre
D'user de mon droit de rimer.
Lemaure, quels plaiſirs vous venez de me rendre!
Je vais à l'Opera depuis votre retour;
Je rime par reconnoiſſance.
Du reſte, interrogez l'Amour;
Que de vœux je romps en ce jour!
J'en ſuis étonné quand j'y penſe.

Un Homme du Monde qui ne s'eſt jamais piqué de joindre plus de dix Vers enſemble, fit ceux-ci :

Si-tôt que le Soleil paroît ſur l'horiſon,
On voit les Aſtres diſparoître;
L'éclat de leur ſouverain Maître
N'admet point de comparaiſon.
Fels, connoiſſez votre avantage,
Votre deſtin eſt bien plus doux;
Car vous partagez notre hommage
Lorſque l'Amour chante avec vous.

Une Dlle nous régala de ce Quatrain.

Malgré

Digitized by Google

Malgré tous les Esprits justement prévenus
En faveur de la voix de l'illustre Lemaure,
La vôtre nous séduit encore,
Erremens, c'est briller à la Cour de Venus.

J'ai l'honneur d'être &c.

De Bonneval.

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE ET PERSE.

LEs nouvelles qu'on reçoit varient beaucoup & se contredisent même au sujet de Thamas Kouli Kan. Selon les Lettres de Gorom, il est dans un fort grand embarras, & s'est déterminé, après les avantages qu'il a remportés sur le Grand Mogol, à retourner promptement en Perse, tant parce qu'il voyoit ses troupes déja réduites à 40000. hommes, s'affoiblir encore par les maladies, que parce qu'il craignoit qu'une trop longue absence ne portât les mécontens de Perse à tenter quelque nouvelle entreprise contre son autorité; par ces raisons il a fait faire à son armée plusieurs marches forcées, d'autant plus pénibles pour ses Soldats, qu'ils traînoient avec eux un immensa butin; malgré l'extrême diligence dont il a usé, il a été joint sur le bord de l'Indus par une armée de Mogols, qui l'ont attaqué dans le temps qu'il se disposoit à passer ce Fleuve; la victoire a été longtemps disputée de part & d'autre, mais enfin elle s'est déclarée pour les Mogols, & les Persans ayant été mis en dé-

Digitized by Google

route, ont passé précipitamment l'Indus, pour mettre ce Fleuve entre eux & les ennemis.

Les Aghuans, qui n'ont jamais voulu reconnoître Thamas Kouli Kan pour Souverain, se sont assemblés au nombre de 60000. hommes, dans le dessein de l'attaquer; les Peuples du Candahar, qu'il n'a soûmis que par la violence, ont profité de la conjoncture, pour secoüer le joug; le reste des mécontens remuë dans diverses Provinces. Thamas Kouli Kan ayant perdu ses meilleures troupes dans les differentes guerres qu'il a eû à soutenir, aura de la peine à rassembler des forces suffisantes, pour résister à tant d'ennemis, & son fils à qui il a envoyé demander du secours, ne peut lui en fournir, en ayant besoin lui-même, pour se maintenir dans Ispahan.

Selon d'autres avis reçûs de Perse, Thamas Kouli Kan a ramené dans ses Etats son armée chargée de butin, & beaucoup plus nombreuse qu'elle n'étoit lorsqu'il l'a conduite contre le Grand Mogol; il est revenu lui-même à Ispahan, où il joüit tranquillement du fruit de ses Victoires; son autorité est plus affermie que jamais, & pour s'ôter toute inquietude de la part de la Famille des Sophis, il a fait mourir tous les Princes qui en restoient.

D'un autre côté, on a apris de Petersbourg, que l'Ambassadeur qui y réside de la part de Thamas Kouli Kan, prétend que le bruit d'un avantage considerable remporté par les Mogols sur l'armée de ce Prince près de l'Indus, & d'un parti formé contre lui par les Rebelles de Perse, pour lui enlever la Couronne, est sans fondement.

Ce Ministre regarde aussi comme fausse la nouvelle du retour de Thamas Kouli Kan à Ispaham, & il assûre que ce Prince, en quittant les Etats du Grand Mogol, est allé dans le Pays des Usbecs, pour les soûmettre.

Russie.

Digitized by Google

RUSSIE.

ON a apris que les Fortifications d'Asoph étoient entierement démolies, & que S. M. Cz. faisoit construire sur l'autre bord du Tanais, vis-à-vis de cette Place, une nouvelle Forteresse qui sera nommée *Annebourg*.

*HARANGUE du Prince K*er*as y, à l'Imperatrice de Russie, à l'occasion de la Paix avec les Turcs.*

MADAME,

Plus les motifs pour entreprendre la derniere guerre étoient importans, & plus les dangers auxquels l'Empire Russe étoit exposé depuis plusieurs années, plus nous les fideles Sujets de V M. I. avons raison de nous réjoüir dans ce jour si desiré, où nous solemnisons la Fête de la Paix heureusement rétablie.

A peine la Ville d'Asoph tomba t'elle par un incident particulier sous la Domination Ottomane, qu'on s'aperçût combien la Russie auroit à craindre d'un tel Voisin, lorsqu'il posséderoit cette Forteresse.

Située aussi près des Frontieres de la Russie, comme elle l'est, elle a donné le moyen à l'ennemi d'inquieter les Provinces de cet Empire à son gré. Non content des incursions qu'il a faites du côté de la Ville d'Asoph, ce Voisin remuant en a tenté d'autres du côté de la Crimée & du Cuban, par le moyen desquelles il a ruiné des Provinces entieres de la Russie, en a emmené plusieurs milliers de pauvres habitans en esclavage, & continuant ainsi d'année en année ses invasions, il a assujetti vos Provinces à un pillage perpetuel.

Digitized by Google

Tout cela s'étoit déja fait du temps de l'Empereur PIERRE. Les représentations les plus fortes, faites alors à ce sujet, ont eû si peu d'effet, que l'ennemi a redoublé ses attentats, & les a rendus encore plus insuportables.

On sçait de quelle maniere la Porte a tâché de profiter des troubles de la Perse, & combien ses vûës ont été préjudiciables à la sûreté de cet Empire.

Dans cette disposition on prescrivit à la Porte des bornes certaines par le Traité Solemnel qu'on conclut avec elle, mais cette Cour remplit si peu ses engagemens, qu'elle passa non seulement les Limites dont on étoit convenu, mais qu'elle continua encore sans interruption ses hostilités dans la Russie, aussi bien que dans la Perse.

C'est dans ces circonstances que se trouvoient les Provinces de la Russie, lorsque le Tout-Puissant par sa divine providence a apellé V. M. au Gouvernement Glorieux de cet Empire.

Nous, qui connoissons parfaitement les soins maternels de V. M. I. pouvons bien juger combien ces outrages ont été sensibles à V. M. & jusqu'à quel point les dommages innombrables causés à vos Sujets par les incursions des ennemis, l'esclavage dur dans lequel on en a emmené tant de milliers, & les cruautés barbares qu'on leur a fait souffrir, ont penetré le cœur compatissant de V. M.

C'est pourquoi entre tant de soins que le Fardeau du Gouvernement entraîne, l'un des premiers a été de remedier à ces desordres.

Pour cet effet V. M. I. a d'abord tâché de terminer au plûtôt la Guerre de Perse, qui ne pouvoit être que très-onereuse à la Russie.

V. M. n'ayant jamais eû l'intention d'étendre ses Etats de ce côté-là, le but de cette Guerre n'étoit que

Digitized by Google

que d'empêcher que la Perſe ne fût pas totalement détruite, & qu'elle ne tombât point ſous le joug d'une Domination étrangere.

Et comme par l'aſſiſtance de V. M. les troubles de ce Royaume extrêmement deſolé ont été aſſés apaisés par le *Scah* à préſent regnant, pour qu'il les pût entierement terminer enſuite par ſes propres forces, V. M. a bien voulu conclure avec lui un Traité d'Union perpetuelle, & lui rendre pluſieurs Provinces, qu'elle a ci-devant défenduës avec tant de bravoure en faveur de cette Monarchie.

Mais ces bonnes intentions qui ne tendoient qu'à la tranquillité publique, n'ont ſervi qu'à animer les Turcs à redoubler avec plus de fureur leurs incurſions dans les Provinces de la Ruſſie.

V. M. autoit pû dès-lors s'en venger d'une maniere efficace & repouſſer la force par la force, ſi ſa grandeur d'ame ne l'avoit pas plûtôt portée à tenter préalablement tous les moyens imaginables, pour rétablir la bonne harmonie entre les deux Empires par des voyes amiables.

Les bons offices que les Ambaſſadeurs de quelques Puiſſances Chrétiennes, réſidents à la Porte, avoient employés dans cette vûë, ont été d'autant plus agréables à V. M. que tout le monde impartial a pû être convaincu, que la Ruſſie n'a ſouhaité que la juſte conſervation du repos, ſi néceſſaire aux deux Empires.

Mais ces démarches pacifiques n'ont pas eû plus d'effet, que tous les autres ſoins qu'on s'étoit ci-devant donné, pour obtenir un but ſi ſalutaire.

Les incurſions des ennemis ont continué ſans ceſſe, & le Kan de Crimée, ſous prétexte d'une expedition dans le Dagheſtan, envahit à la fin les Provinces Ruſſiennes avec 30000. hommes, ruinant par là toute eſperance d'un accommodement amiable.

Digitized by Google

Ainſi V. M. I. étoit indubitablement en droit, ſuivant toutes les Loix divines & humaines, d'employer les forces que Dieu lui a données, pour repouſſer les inſultes de l'ennemi.

Comme V. M. I. eſt accoûtumée de commencer toutes ſes entrepriſes avec Dieu Elle n'a pas manqué d'invoquer à cette occaſion ſon Saint Nom avec ferveur, & ce n'eſt que dans la ferme confiance en l'aſſiſtance divine, qu'Elle a pris ſa derniere réſolution.

L'an 1736 votre Feldt-Maréchal Géneral le Comte de Munich marcha avec la grande armée de V. M. directement vers la Crimée, où il prit d'aſſaut les Lignes de Précops, qu'on avoit crû imprenables, chaſſa le Kan qui étoit campé derriere avec une armée de plus de 100000. hommes, & força enfin la Garniſon de Précops, de ſe rendre à diſcrétion.

L'autre armée de V. M. I. ſous les ordres du Feldt-Maréchal Général Laſcy, s'empara d'*Aſoph* & ſoûmit de nouveau à vos Loix cette Ville, qui en quelque façon a été la premiere cauſe de tous les troubles.

Un peu auparavant, le Kan des Calmouques Donduc Ombro reduiſit ſous l'obéiſſance de V. M. 10000. familles du Cuban, & 15000. hommes prirent auſſi tôt parti contre l'ennemi.

La Ville de *Koslow*, dans la Crimée, auſſi célebre par ſon Port, que conſiderable par ſon Commerce, que l'ennemi avoit abandonnée avec beaucoup de précipitation, fut priſe par le Feldt-Maréchal Comte de Munich, & le Soldat y fit un riche butin.

L'armée ennemie qui vouloit s'oposer à la marche des troupes Ruſſiennes vers Backcisarey, fut entierement diſperſée & miſe en fuite, & cette Capitale, auſſi bien que les Palais du Kan furent conſumés par les flâmes.

Digitized by Google

Un Corps détaché de la grande armée, attaqua *Kimburn*, s'en empara & rasa ses fortifications.

Vers la fin de l'année, Donduc Ombro ruina la Ville de *Kapyl*, Capitale du Sultan Bachi-Ghirei, y prit 10000. hommes & fit un butin de 20000. chevaux.

Après de si grands succès des armes Russiennes & la rupture du Congrès de Nimirow par les Turcs, on continua en 1737. les operations de la Guerre avec toute la vigueur possible.

Le Feldt-Maréchal Comte de Munich marcha vers *Oczakow* avec la grande armée. Il força les Lignes & les Retranchemens, & ayant été pendant trois jours consecutifs toujours aux mains avec les Turcs, il donna à la Ville un assaut géneral, qu'il poussa, avec l'assistance divine, avec tant de bravoure, qu'il força enfin le Seraskier de se rendre à discretion, avec le reste de la garnison qui étoit composée de 20000. hommes.

Dans ces entrefaites, le Feldt-Maréchal Lascy étoit entré dans la Crimée, où il battit le Corps de troupes qui étoit sous les ordres du Kan, brûla la Ville d'*Arabat*, le Camp de l'ennemi, & plus de 1000. Bourgs & Villages.

Après que le Feldt-Maréchal Comte de Munich à la tête de la grande armée eut quitté *Oczakow*, l'ennemi avec des troupes nombreuses sous le commandement de Genghe-Ali-Pacha, osa dans le mois d'Octobre attaquer cette Ville, mais la Garnison de V. M. I. se défendit avec tant de valeur, que l'ennemi, après avoir inutilement donné plusieurs assauts géneraux & perdu beaucoup de monde, fut obligé de se retirer dans une grande consternation derriere le Dniester, ayant abandonné une bonne partie de son Artillerie & de ses Munitions de Guerre.

L'an 1738. le Kan de Crimée ayant tenté une irruption

Digitized by Google

irruption dans les Provinces Ruſſiennes, tant avec ses propres Ordes qu'avec beaucoup d'autres Tartares, fut forcé par les bonnes précautions qu'on avoit prises partout, de se sauver, après avoir perdu pluſieurs milliers d'hommes.

Le Feldt-Maréchal Géneral Laſcy retourna dans la Crimée, & ayant chaſſé l'ennemi qui gardoit le Gulf de Sirrach, y paſſa & obligea le Sultan Kalga, qui se trouvoit aux environs avec ſon armée, de se retirer avec beaucoup de précipitation dans l'interieur de la Preſque-Isle.

Ayant pris le chemin de Précops, le Feldt-Maréchal attaqua cette Place avec tant de vigueur que le Commandant, Pacha à deux Queuës, fut forcé de se rendre priſonnier de Guerre avec toute sa Garniſon.

Cependant le Feldt-Maréchal Géneral Comte de Munich, qui commandoit la grande Armée, continua ſa marche vers le Dnieſter, ayant battu l'ennemi, qui le harceloit dans ſa marche, en pluſieurs occaſions, toujours avec beaucoup de perte du côté des Turcs, qui furent mis en fuite.

Ces trois Campages ont été bien glorieuses & avantageuses pour les Armes de V. M. I. mais on peut dire que la derniere les ſurpaſſe de beaucoup, par raport à des circonſtances tout-à-fait remarquables.

Le Feldt-Maréchal Comte de Munich paſſa avec l'Armée qui étoit ſous ſes ordres, le Dnieſter & entra dans les Pays ennemis, où, après deux Actions heureuses, il gagna le 17. Août la Bataille ſi glorieuse au Nom Ruſſien, dans le temps même que l'Armée Ruſſienne étoit entourée de toutes parts par l'Ennemi, & lorsqu'elle étoit obligée de défendre à la fois ſon Bagage & ſes Magaſins de vivres, & d'attaquer un ennemi redoutable.

Cependant le Tout-Puiſſant a tellement beni les Armes

Digitized by Google

Armes glorieuses de V. M. I. dans cette journée, que Weli-Pacha, qui commandoit l'Armée Turque composée de plus de 90000. hommes, fut forcé de s'enfuir avec la derniere précipitation, abandonnant son Camp, qui étoit fortifié de plusieurs retranchemens, & de laisser au vainqueur une nombreuse Artillerie, beaucoup de Tentes & de Provisions. Cette Victoire complette fut suivie de la Prise de la célebre Forteresse de *Choczim*, dont le Commandant Kaltschack, Pacha, se rendit prisonnier de Guerre, & de la soumission de toute la Principauté de Moldavie.

Des merveilles de cette nature que nous avons vûës nous-mêmes, nous persuadent de la vérité de celles qu'on lit dans l'Histoire, car, par l'effet d'une assistance divine, si marquée, les Troupes de V. M. I. peuvent être justement comparées à ces Armées Juives de l'Ancien Testament, qui avec aussi peu de perte & avec aussi peu de monde, combattoient contre les Payens, vos Armées l'ayant fait contre les Troupes innombrables de Turcs & de Tartares.

Comme ces derniers n'ont pû tenir ferme nulle part, ni défendre aucune Ville contre les Armées Russiennes, ceux qui ne sont pas accoûtumés à raisonner des choses avec une connoissance suffisante, ont peut-être crû que V. M. I. à l'exemple de tous les Grands Conquérans, ne voudroit pas arrêter le cours de ses Victoires au milieu d'une prosperité si constante, & qu'elle s'empareroit successivement de toutes les Provinces ennemies, pour accroître son Empire par des Conquêtes considerables.

Mais tous ceux qui ont eû cette pensée, ont été peu informés, sans doute, de la véritable intention de V. M. dans cette Guerre. En effet V. M. n'a cherché qu'à procurer à ses Etats une sûreté suffisante

Digitized by Google

sante contre les incursions des Ennemis. Ainsi aussitôt qu'Elle a pû parvenir à ce but, Elle a préferé une Paix sûre & équitable, à toutes les esperances flateuses de faire des Conquêtes dans le Pays ennemi.

Nous nous tromperions donc bien, si nous n'envisagions la Gloire de V. M. que par le seul endroit des actions de valeur dont je viens de parler, & des Victoires que vos Armées ont remportées sur l'Ennemi.

La Paix, Madame, qui cause aujourd'hui tant de joye à toute la Nation Russienne, lui prouve aussi-bien qu'à tout l'Univers, que V. M. au milieu de ses Triomphes, n'a pensé qu'au véritable bonheur de ses Peuples.

V. M. a pleinement obtenu ce qui faisoit l'objet de ses louables intentions. Jamais la dignité de l'Empire Russe & la réputation de ses Armes, ne furent portées auprès de la Porte Ottomane, à un plus haut degré, qu'elles le sont à présent.

Le malheureux Traité de Pruth, qui contenoit des Articles peu avantageux, & qui étoit conçû en termes peu honorables à l'Empire Russe, est entierement aboli.

Tant de milliers de Chrétiens, qui avant cette Guerre, aussi-bien que pendant son cours ont été emmenés en esclavage, sont délivrés de leurs fers & recouvrent leur premiere liberté.

Les Sujets Russiens ont obtenu les mêmes avantages pour leur Commerce dans les Etats de l'Empire Ottoman, que ceux dont y jouissent les Nations les plus favorisées.

La Russie s'est délivrée du dangereux voisinage d'Asoph, & les Frontieres sont tellement étenduës de ce côté-là, que les Sujets de V. M. pourront toujours profiter des avantages de la Paix rétablie entre

entre les deux Empires, étant sur tout confirmée, comme elle l'est, par la puissante & respectable garantie de la Couronne de France.

Cette Paix, Madame, nous excitera aussi-bien que la Posterité la plus reculée, à admirer & à célebrer les soins maternels de V. M. pour l'accroissement de son Empire & pour le bonheur de ses Peuples.

Il est vrai que ni les victoires, ni les avantages qu'on reçoit par les Traités, ne sçauroient assûrer aux Souverains une gloire solide & permanente, si leurs intentions ne sont véritablement justes & droites; mais on peut dire que toutes les actions de V. M. en temps de Guerre, aussi-bien qu'en temps de Paix, sont des preuves claires de ses loüables sentimens, car elles ne sont jamais fondées que sur des motifs de pieté & de magnanimité.

La pieté sincere & exemplaire avec laquelle V. M. assiste tous les jours au Service Divin, nous inspire à tous la crainte de Dieu, & nous montre avec quelle ardeur nous devons remplir nos devoirs envers Dieu, & envers notre Souveraine Impératrice.

La pieté de V. M. s'étend encore plus loin. Plusieurs établissemens dans les Provinces les plus éloignées de son Empire, pour avancer la connoissance & la gloire du vrai Dieu, & pour extirper la superstition, servent à faire fleurir le Royaume du Ciel parmi vos Sujets.

La droiture & la justice de V. M. vertus que Dieu exige de tous les Souverains, ont éclaté il y a quelques années d'une façon toute particuliere, lorsqu'une Puissance voisine demanda le puissant secours de votre protection.

Cette Justice éclate encore tous les jours dans tous vos arrangemens pour réformer & faire executer avec plus de promptitude les Loix, & généralement

Digitized by Google

ralement en tous ceux qui dans le malheur, ont recours à V. M. & la suplient de leur accorder cette même protection. Mais comme les cris & les soupirs des affligés percent le Ciel, les vœux qu'ils font en actions de graces de la justice que V. M. leur rend, doivent affermir votre Trône, & procurer à cet Empire une abondante bénediction.

La fidelité & la fermeté que V. M. observe dans l'execution des Traités conclus avec d'autres Puissances, & en conséquence desquels Elle a employé toutes les voyes amiables, pour prévenir cette derniere Guerre, doivent servir à la consolation de V. M. & nous faire esperer qu'Elle voudra bien nous laisser joüir d'une profonde tranquillité & d'une prosperité parfaite, & que lorsque le cas l'exigera indispensablement, Elle défendra sa juste cause, & qu'alors la Guerre, s'il faut la faire, sera la Guerre du Seigneur.

Ces mêmes vertus par lesquelles les sages vûës de PIERRE LE GRAND sont remplies, & auxquelles la Russie est obligée de la haute réputation dans laquelle elle est aujourd'hui dans le Pays Etrangers, ont acquis à V. M. toutes les Grandeurs & tous les Titres les plus sublimes.

Pour nous, Madame, nous serions le Peuple du monde le plus ingrat, si nous ne reconnoissions pas dignement les bienfaits innombrables de V. M. mais les reconnoissant & y étant aussi sensibles que nous le sommes, nous ne manquerons pas d'en rendre à Dieu de continuelles Actions de graces, & d'inspirer ces mêmes sentimens de reconnoissance à nos enfans, pour les faire passer à la Posterité la plus reculée; de prier aussi dans toutes les occasions pour la précieuse santé de notre très-gracieuse Souveraine, & de sacrifier avec joye nos biens & notre vie, partout où le service & les interêts de V. M. l'exigeront.

Dieu

Digitized by Google

Dieu Eternel, Pere de toutes les Misericordes & source de tous les biens, nous vous rendons nos sinceres Actions de graces, & nous vous loüons de tout notre cœur de toutes les vertus dont vous avez voulu doüer & orner ANNE, votre Ointe, notre très-clémente Imperatrice, & nous vous suplions qu'il vous plaise de la conserver en santé & en toute prosperité jusqu'à l'âge le plus avancé. Répandez votre sainte bénediction sur sa Sacrée Personne, & affermissez la gloire de cet Empire parmi les Nations voisines, pour que nous & nos Descendans puissions de siécle en siécle célebrer votre saint Nom, en reconnoissance de tant de bienfaits, & en suivant les traces de notre Grande Impératrice, faire toujours ce qui vous sera le plus agréable.

SUEDE.

ON aprend de Stokolm, que le Grand Seigneur & le Roy de Suede étoient convenus par leur nouveau Traité d'Alliance défensive, que dans les cas où l'on auroit lieu de craindre que la Czarine ne pensât à déclarer la guerre à sa Hautesse ou à S. M. Suedoise, les deux Puissances feroient d'abord conjointement leurs efforts pour prévenir une rupture; que si elles ne pouvoient y réüssir, elles s'aideroient mutuellement de leurs conseils & de leurs forces, & qu'après la conclusion de la Paix avec leurs Ennemis, leur Alliance défensive continuëroit de subsister, comme avant la guerre.

ALLEMAGNE.

L'Empereur a envoyé son Portrait, enrichi de Diamans, au Marquis de Villeneuve, Ambassadeur du Roy de France à la Porte.

On

Digitized by Google

On aprend de Vienne, que les Proteſtans ayant fait r'ouvrir dans la Ville de Lewentz, une de leurs Egliſes, qui avoit été fermée pendant pluſieurs années, les Catholiques s'atrouperent en grand nombre, & qu'après avoir pillé cette Egliſe, ils la raserent de fond en comble.

SAXE.

ON mande de Dresde, que 1500. Ouvriers ſont employés actuellement à la conſtruction de la nouvelle Egliſe que le Roy fait bâtir pour les Catholiques, & qu'on aura bien-tôt achevé d'en poser les fondemens.

Le Roy de Pruſſe ayant résolu d'avoir une Muſique, & d'établir un Opera à Berlin, il a chargé le Miniſtre qui réſide à Dresde de ſa part, de faire des offres conſidérables à pluſieurs Muſiciens de cette Ville, pour les engager à entrer à ſon ſervice.

PRUSSE.

LEs Obseques du feu Roy ont été faites le 22. de ce mois à Poſtdam, & le Roy y a aſſiſté avec tous les Princes de la Famille Royale. On n'eſt pas encore inſtruit exactement du détail des Cérémonies qui y ont été observées, & l'on ſçait ſeulement que la marche du Convoi à commencé à dix heures du matin, que le Corps du feu Roy a été porté dans la principale Egliſe de Poſtdam, au milieu de laquelle on avoit élevé un magnifique Catafalque, & qu'il y a été mis dans le Mauſolée qu'il avoit fait conſtruire. Son Corps avoit été exposé pendant pluſieurs jours dans un Apartement du Château, lequel étoit entierement tendu de noir & éclairé d'une grande quantité de lumieres, &

aux

Digitized by Google

aux deux côtés de l'Estrade sur laquelle étoit le Cercueil, on avoit mis la Couronne, le Sceptre, l'Epée Royale, & le Bonnet Electoral.

Le Roy, après la Céremonie, dîna avec les Princes dans l'Apartement qu'occupe au Château le Prince Ferdinand, & outre la Table de S. M. il y en eut plusieurs autres servies, tant pour les Ministres Etrangers, que pour les Ministres d'Etat, les Officiers Generaux & les autres Personnes de distinction, qui se sont trouvés à la Pompe funebre.

Le 13. la Reine reçût les complimens des Ministres Etrangers, des Ministres d'Etat & des Seigneurs & Dames de la Cour, sur la Mort du feu Roy. S. M. étoit sous un Dais, ayant à ses côtés ses Dames avec des Mantes noires & des Voiles de crêpe.

Toutes les fois que le Roy est venu à Berlin de Charlottembourg, S. M. a mangé avec la Reine & la Reine Doüairiere, laquelle joüira, outre son Doüaire, d'une Pension considérable.

Le Roy a nommé le Comte de Camas, pour aller en qualité de son Envoyé Extraordinaire, donner part à S. M. T. C. de la mort du feu Roy. Le Comte de Truches Valdbourg, & M. Ammon, Conseiller de Légation, doivent se rendre, le premier à Hanover, & le second à Dresde, pour s'acquitter de la même commission.

S. M. vient d'instituer un nouvel Ordre de Chevalerie, dont les Chevaliers porteront une Croix d'or, sur laquelle seront ces mots, *Pour le mérite*, & qui sera attachée à un Ruban noir, bordé d'un Lizeré blanc. Quelques jours après, le Roy a nommé le Comte de Schulembourg, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Noir, & M. de Biberstein, Chevalier de l'Ordre du Mérite.

On doit bâtir, par ordre du Roy, à Berlin, un Hôtel

Digitized by Google

Hôtel pour les Invalides, sur le modele de celui de Paris.

NAPLES.

DEpuis l'arrivée du Courier qui a aporté le Traité de Commerce conclu entre le Roy & Grand Seigneur, on a apris que Sa Hauteſſe, en conséquence de la promeſſe faite au Chevalier Finochietti par le Grand Viſir, avoit fait ſçavoir aux Régences d'Alger, de Tunis & de Tripoly, que ſon intention étoit que les Corsaires de ces Villes ne troublaſſent point la Navigation des Vaisseaux Napolitains & Siciliens.

Les deux Officiers Irlandois qui ont aſſaſſiné leur Colonel, ont été punis de mort, & l'un des deux ayant laiſſé une veuve avec un fils & une fille, le Roy a accordé à la mere une Penſion de 150. Ducats, laquelle après sa mort paſſera à ſes Enfans.

VENISE.

ON aprend de Venise, que le Prince Electoral de Saxe en partit le 11. de ce mois, pour ſe rendre à Vienne, fort ſatisfait des honneurs qu'il a reçûs dans cette Ville, & de l'attention qu'on a euë de lui procurer tous les divertiſſemens qui pouvoient lui en rendre le ſéjour agréable.

Ce Prince, avant ſon départ, a donné ſon Portrait enrichi de Diamans à chacun des quatre Nobles qui avoient été nommés pour l'accompagner. Il eſt fort regretté de la Nobleſſe & du Peuple, tant à cause de ſes manieres affables, que pour ſa magnificence & ſa libéralité qu'il a fait paroître dans toutes les occaſions.

MALTHE

Digitized by Google

MALTHE.

LEs Lettres de Malthe portent, qu'il n'y eſt retourné que 40. Matelots des 340. que le Grand Maître & la Religion avoient envoyé en Hongrie, pour ſervir ſur la Flotte Impériale contre les Turcs, & que de 14. Chevaliers, qui étoient allés avec ce Détachement, il en eſt mort quatre.

S. M. I. a fait préſent au Chevalier de Leaumont, qui commandoit le Détachement, d'une Croix de l'Ordre de Malthe, enrichie de Diamans.

ISLE DE CORSE.

ON mande de la Baſtie, que les Bandits de l'Iſolacci, qui s'étoient retirés vers Fiumorbo, & qui avoient demandé leur pardon, ayant refuſé de ſe ſoûmettre à la condition que le Marquis de Maillebois leur avoit impoſée de ſortir de l'Iſle, & que ce Général ayant fait marcher un Détachement de Miquelets, pour les reſſerrer dans les Montagnes, ce Détachement étoit tombé dans une de leurs Embuſcades que les Miquelets, quoique ſurpris, s'étoient défendus avec beaucoup de valeur, & qu'après un combat très-vif, dans lequel ils avoient tué pluſieurs des Bandits, ils s'étoient retirés, ſans autre perte que celle d'un Lieutenant & de trois Soldats.

ESPAGNE.

SElon une Liſte qui paroît à Madrid, des Vaiſſeaux que les Espagnols ont pris aux Anglois pendant les quatre premiers mois de cette année, le nombre de ces Vaiſſeaux monte à trente-ſept, & la valeur de leurs cargaiſons eſt eſtimée plus de 600000. Piaſtres.

On

Digitized by Google

On aprend de Madrid, que les Religieux de l'Observance, ont tenu un Chapitre Général, dans lequel ils on élû le Pere Gaëtan Lorino, Napolitain, pour Général de leur Ordre, & les Peres Zacharie Gilbert de Pontchateau, & Louis Roger, François, pour Définiteurs Généraux.

PORTUGAL.

LEs Lettres de Lisbonne, du commencement de ce mois, portent, que M. de Chavigny, Ambassadeur du Roy de France, arriva le 20. du mois dernier à Elvas, ayant été escorté depuis la Frontiere par un Détachement de Cavalerie, que le Roy avoit envoyé au-devant de lui, & qui étoit commandé par le Colonel Don Louis Mendes de Vasconcellos. Il fut reçû par le Comte de Lavradio, Gouverneur de la Ville, avec tous les honneurs dûs à son Caractere, & il logea dans l'Hôtel du Comte de Saint Laurent.

Le lendemain il se rendit à Estremoz, où il soupa chés le Comte d'Atalaya, Capitaine Général des Armes de la Province, lequel, aussi-tôt qu'il avoit été informé de l'arrivée de l'Ambassadeur, étoit allé chés lui pour l'inviter, & le 22. après avoir rendu visite au Comte d'Atalaya, il partit pour continuer sa route vers Lisbonne, où il arriva le 25.

Il trouva à la porte de la Ville le Comte d'Unham, Conseiller du Conseil d'Etat, qui le complimenta de la part de S. M. & qui le conduisit dans l'Hôtel qu'on lui avoit préparé.

Le 28. au soir, M. de Chavigny, eut sa premiere Audience particuliere du Roy, & le jour suivant il eut une Conférence avec le Secretaire d'Etat des Affaires Etrangeres.

HOL-

Digitized by Google

HOLLANDE & PAYS-BAS.

ON écrit de la Haye, que la Princesse Marie d'Angleterre, Epouse du Prince Frederic de Hesse, étant débarquée le 18. de ce mois à Hellevoet-Sluys, Elle arriva vers les deux heures après midi à Rotterdam, d'où elle se rendit le lendemain à Utrecht, & qu'Elle partit de cette derniere Ville le 21. pour continuer sa route vers Cassel.

Dès que M. Trevor, Envoyé Extraordinaire du Roy de la Grande-Bretagne, fut informé du débarquement de cette Princesse, il alla à Rotterdam, pour l'y attendre. Elle étoit accompagnée de la Duchesse de Dorset & de plusieurs autres Dames, ainsi que du Colonel Donep, de M. Alt, Secretaire d'Ambassade du Roy de Suede à la Cour d'Angleterre, & de M. Schmerfield, Secretaire du Prince Frederic de Hesse.

La Princesse arriva le 27. à Cassel, & Elle y fit son Entrée publique, l'ordre suivant ayant été observé dans la marche.

Un Fourier de la Cour à cheval, plusieurs chevaux de main des Ministres d'Etat & des Seigneurs; deux Compagnies de la Bourgeoisie de cette Ville, à cheval, une Compagnie de Gentilshommes, habillés en Chasseurs; douze Baillis, ayant à leur tête le Receveur Général de Bentheim; les Carosses des Ministres & des principaux Officiers de la Cour; Un Carosse du Prince Georges; deux du Prince Maximilien; un pareil nombre de ceux du Prince Guillaume; trois carosses du Roy de Suede, précedés de celui du Grand-Maréchal. Six chevaux de main du Prince Maximilien, douze du Prince Guillaume, & douze des Ecuries de S. M. Suedoise; plusieurs Gentilshommes, à cheval; les Officiers Généraux; seize Pages; un Timballier, & huit

Digitized by Google

Trompettes; les principaux Officiers de la Cour; les Grands-Baillis du Landgraviat; les Conseillers de Légation, ceux de la Chambre des Finances, ceux du Conseil Privé, les Miniſtres d'Etat & les Conseillers du Conseil de Régence; le Comte de Hohenfeld, Grand-Ecuyer, & le Baron de Lindau, Grand-Maréchal, l'un & l'autre à cheval; le Prince Guillaume avec le Prince Frederic, ſon fils, & le Prince Georges, dans un carosse, attelé de huit chevaux, lequel étoit précedé de ſes Valets de pied & de ſes Heyduques; & aux deux côtés duquel marchoient les Trabans de la Garde; la Princesse, Epouse du Prince Frederic; dans un autre carosse, attelé de huit chevaux, ſur le devant duquel étoient la Princesse, ſœur du Prince Frederic, & la Princesse, Epouse du Prince Maximilien; les Gardes du Corps; les trois Princesses, filles du Prince Maximilien, dans un carosse du Roy de Suede; pluſieurs autres carosses de S. M. Sued. dans lesquels étoient la Duchesse de Dorset, les Dames de la Cour, & les Demoiselles de Halken, de Verschur, de Dittfort, de Dackelmann, de Molleberg, de Hagen & de Boynebourg.

La marche étoit fermée par le carosse dans lequel la Princesse s'étoit renduë à Cassel, & par les autres carosses de ſa Suite. Le Prince Guillaume étoit allé au-devant d'Elle jusqu'à deux lieuës de cette Ville, avec le Prince Frederic, les Princes Georges & les Princesses.

Digitized by Google

FRANCE.

NOUVELLES DE LA COUR, DE PARIS, &c.

LE Roy a nommé à l'Evêché d'Agde, l'Abbé de Charleval, Conseiller au Parlement de Provence, & Vicaire Général de l'Archevêque d'Aix.

Le 22. après midi, le Roy, accompagné de Monseigneur le Dauphin, fit dans la Cour du Château de Versailles, la Revûë des deux Compagnies des Mousquetaires de la Garde de S. M. Le Roy passa dans les Rangs, & après qu'ils eurent fait l'Exercice, S. M. les vit défiler. La Reine & Mesdames de France virent cette Revûë.

Le 30. S. M. fit au Champ de Mars, près du Château de Marly, la Revûë des quatre Compagnies des Gardes du Corps & de celle des Grenadiers à cheval. S. M. passa dans les Rangs & les vit défiler. La Reine, Monseigneur le Dauphin & Mesdames se trouverent à cette Revûë.

Le premier de ce mois, l'Ouverture solemnelle de l'Assemblée Générale du Clergé de France se fit avec les céremonies accoûtumées dans l'Eglise des Grands Augustins, par la Messe du S. Esprit, à laquelle les Prélats & autres Députés, qui composent l'Assemblée, communierent. L'Archevêque de Narbonne y officia pontificalement, & l'Evêque de Sisteron y prêcha avec beaucoup d'éloquence.

L'Assemblée a élû pour Présidens l'Archevêque de Paris, l'Archevêque de Narbonne, l'Archevêque de Sens, l'Evêque de Vannes, l'Evêque de

Digitized by Google

Sisteron, & l'Evêque de Glandeves, l'Abbé Fouquet pour Promoteur, & l'Abbé de Lansac pour Secretaire.

SUR le Sermon de M. l'Evêque de Sisteron, dont le Texte est : *Rendez donc au Roy ce qui apartient au Roy, & à Dieu ce qui apartient à Dieu.*

Pour rendre au Créateur suprême
L'hommage & le tribut que tout Mortel lui doit ;
Il lui suffit que chacun l'aime,
Et qu'on ait un cœur pur & droit.
La fidelité, le courage,
De leurs biens superflus quelque leger partage ;
Du zele à servir ses projets,
C'est tout ce qu'un Monarque attend de ses Sujets.
Mais du grand Orateur quelle est la récompense ?
Comment s'acquitter dignement
De l'Eloge & du Compliment
Que mérite son Eloquence ?
Des plus rares talens il faudroit le concours ;
Il faudroit de lui-même emprunter du secours ;
Pureté, Justesse, Science,
Profondeur, Esprit, Elégance,
Graces, Dignité, Véhémence,
Et tout ce qu'au Discours dont je me sens charmé
Le vrai Sublime a renfermé.

Illustre

Illustre Lassiteau, dont le sçavoir extrême,
De l'admiration devient l'unique but,
Le cœur peut te rendre un tribut,
Mais l'esprit ne le peut de-même.

Du. Vignau.

Le 7. les Prélats & autres Députés qui composent l'Assemblée Générale du Clergé, allerent à Versailles, rendre leurs respects au Roy. Ils s'assemblerent dans la Sale du Château qui leur est destinée dans ces occasions, & le Comte de Maurepas, Ministre & Secretaire d'Etat étant allé les prendre pour les présenter au Roy, ils furent conduits à l'audience de S. M. par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Céremonies, avec les honneurs qui se rendent au Clergé lorsqu'il est en Corps, les Gardes du Corps étant dans leur Sale en haye & sous les Armes, & les deux battans des portes étant ouverts. L'Archevêque de Toulouse harangua le Roy en ces termes.

SIRE,

Le Clergé de votre Royaume compte toujours au nombre de ses plus beaux jours ceux auxquels il lui est permis de s'acquitter de ce qu'il doit par tant de titres à V. M.

Conduits au pied du Trône par les motifs les plus pressans, nous venons y porter le juste tribut de reconnoissance qu'exige votre zele constant pour les interêts de la Religion, & rendre hommage à ces Vertus augustes qui relevent l'éclat de la plus brillante Couronne de l'Univers.

Vous le sçavez, SIRE, Graces immortelles en soient

Digitized by Google

rendues à l'Eternel, vous le sçavez, que l'autorité des Souverains n'est qu'une émanation de celle de Dieu; qu'ils sont ses Ministres sur la Terre pour le bien public; que comptables à lui seul de l'usage qu'ils font de leur Pouvoir, leur indépendance n'est pour eux qu'un motif plus pressant de soumission à l'Etre suprême; que ne regnant que par lui, ils ne peuvent se soûtenir que par lui; qu'ils n'attirent sur leurs Projets & sur leurs Entreprises les Bénédictions nécessaires pour les couronner d'un heureux succès, qu'autant qu'ils les rapporteront à l'honneur de son Culte, à la Gloire & à la manifestation de son saint Nom, à la félicité des Peuples qu'il a soûmis à leur Empire; en un mot, qu'à proportion que la Grandeur des Rois servira à faire révérer celle du Maître des Rois.

Pénetré de ces importantes verités, SIRE, *vous n'en bornez pas l'usage à une stérile spéculation; elles portent leurs impressions jusque dans votre cœur; elles en reglent les sages mouvemens; de-là cette bonté, cette clémence, cet amour pour l'ordre, la justice & la Paix, qui éclatent dans les diverses opérations de votre Gouvernement, & qui retracent à nos yeux les plus aimables Perfections de la Divinité, dont la douce Providence est le modele de votre Administration.*

Tous ces avantages, en excitant notre admiration, ne nous présentent cependant rien qui doive nous surprendre. Les merveilles de votre Regne, SIRE, *pouvoient égaler nos vœux, mais elles ne pouvoient jamais surpasser nos esperances.*

Prévenu des Graces du Ciel les plus abondantes, formé par des mains si propres à nous en faire recueillir les fruits; inspiré d'enhaut, ce semble, dans le choix d'un Ministre qui fait encore plus d'honneur à votre discernement que sa fidelité à y répondre, son desintéressement & le succès de ses travaux ne répandent de gloire sur son Ministere. Déja V. M. a ressenti, déja la Fran-

ce

ze & l'Europe ont éprouvé ce que peuvent tant d'heureuses dispositions réünies dans le cœur d'un grand Monarque.

Forcé par une guerre juste & nécessaire, de faire souvenir vos Voisins que la supériorité de vos Armes égale celle de votre Puissance; jamais l'esprit de modération ne vous a abandonné, au milieu même de vos Conquêtes. Touché du seul desir de conserver vos Sujets & de les soulager, ni les Triomphes les plus éclatans, votre juste confiance en la valeur de vos Armées, ne vous tenterent jamais de préferer la gloire de vaincre à la douce satisfaction de n'avoir plus d'Ennemis.

A peine avez vous conclu une Paix avantageuse, qu'une nouvelle Guerre se rallume dans une autre Partie de l'Europe. D'abord vous vous montrez pour en arrêter le progrès, & vous vous montrez en Prince également glorieux & puissant; votre équité, votre prudence, votre droiture, partout reconnuës, partout respectées, vous suggerent des moyens de conciliation qui ont leurs effets. D'Ennemi vainqueur, vous devenez Ange de Paix. Les interêts les plus chers & les plus opposés sont soûmis à votre médiation; & un Grand Prince dont la Maison Rivale de la vôtre, lui a long-temps disputé la superiorité dans l'Europe, éprouve en vous, SIRE, *un Ami sûr & desintereſſé, un Arbitre sage & integre, qui sçait le délivrer d'un Ennemi puissant & dangereux.*

Tant de succès marqués par les traits d'une Providence spéciale, nous en annoncent bien-tôt d'autres non moins desirables, pour mettre le dernier sceau à la tranquillité publique.

Que dis-je? ils nous en annoncent même, qui touchant de plus près à la Religion, répondront encore plus à nos vœux & à nos besoins.

Oüi, SIRE, *élevé sur un Trône où la Foi a toujours brillé d'un éclat égal à celui du Trône même, vous*

Digitized by Google

n'oublierez point que l'attachement à l'Eglise & la prééminence de zele pour ſes droits ſacrés, furent dans tous les temps le caractere le plus marqué, & la prérogative la plus précieuſe des Rois Très-Chretiens.

V. M. remplie de cette idée, redoublera ſes ſoins pour éteindre les diviſions qui ſont encore le juſte ſujet de nos allarmes & des gémiſſemens de tous les vrais Fideles.

Ces grands Principes, qui dès vos plus tendres années ont jetté de ſi profondes racines dans votre cœur, le Titre de Fils Aîné de l'Egliſe, ce Titre qui vous eſt ſi glorieux, & dont vous êtes ſi jaloux, ſont autant de motifs qui animent notre confiance; ils nous font eſperer qu'après avoir reconnu vous même la voix de l'Egliſe dans la voix de ceux que J. C. a chargés d'enſeigner les Nations, & qu'il a promis d'aſſiſter juſqu'à la conſommation des ſiecles, vous ſçaurez bien-tôt par votre vigilance & votre ſageſſe, faire rendre à leurs déciſions la même obéiſſance dont vous donnez vous-même un exemple ſi conſolant.

Le Ciel attend que vous faſſiez pour ſa gloire ce que vous avez fait pour la félicité des Mortels; il ne vous a rendu le Conciliateur des Nations que pour vous mettre en état de devenir le pacificateur de l'Egliſe. Ses Miniſtres, pour vous y exciter, ne vous propoſeront point d'exemples étrangers, vous vous ſervirez de modele à vous-même; c'eſt votre propre ouvrage, dont l'honneur & la perfection vous ſont réſervés.

Tranquilles à l'abri de votre Royale protection, nous ne ſerons plus occupés qu'à demander à l'Auteur de tous biens, qu'il couronne de nouveaux ſuccès vos juſtes & pieux deſſeins; ſans ceſſe nous le conjurerons de prolonger au-delà des bornes ordinaires des jours ſi néceſſaires à notre bonheur, & votre Clergé, SIRE, *toujours inviolablement attaché à V. M. ne ſe diſtinguera pas moins du reſte de vos Sujets par ſa fidelité à ſon Roy & par ſon zele pour ſa gloire, que par la ſainteté & l'éminence de ſon caractere.*

Digitized by Google

HARANGUES faites à la Reine & à Monseigneur le Dauphin par l'Archevêque de Toulouse.

MADAME,

Qu'il est consolant pour le Clergé de France, de pouvoir joindre ici dans un même ouvrage le respect dû à la Majesté du Trône, & le juste tribut qu'exige la vertu la plus solide!

Quelle satisfaction pour les oints du Seigneur, obligés de peser au poids du Sanctuaire le mérite qu'ils aperçoivent jusque sur le Trône même, de n'être point réduits lorsqu'ils en aprochent, à la triste alternative du silence ou de la flaterie, & quel triomphe pour eux, en se présentant devant V. M. d'avoir principalement à admirer ces œuvres que le Ciel couronne, & de pouvoir les publier avec confiance!

Laissons donc à d'autres le soin de loüer cette douceur, cette affabilité, cette respectable simplicité de mœurs, en un mot les qualités naturelles qui réunissent tous les suffrages en votre faveur. Pour nous, Ministres de Jesus-Christ, nous ne glorifierons que les miséricordes du Seigneur; nous ne verrons en vous, MADAME, *que les avantages dont Dieu est l'unique fin, comme il en est le seul principe, & nous n'exalterons de vertus que celles qui brillent dans votre Auguste personne, sans être affoiblies par aucun de ces excès qui ternissent souvent les vertus les plus sinceres.*

Oüi, MADAME, *une foi vive, une pieté tendre une aplication constante à tous les exercices de la Religion, qui ne néglige pourtant aucune des bienseances qu'impose une Couronne, une charité compatissante & généreuse qui dérobe tout ce qu'elle peut à l'état, qui ne voudroit avoir de témoins dans le bien qu'elle fait, que celui qui le lui inspire; une attention continuelle à*

Digitized by Google

faire profiter dans votre cœur les graces que le Seigneur y répand, sont les traits qui en peignant une Reine selon le cœur de Dieu, vous représentent à nos yeux telle que vous êtes pour la félicité de vos Peuples, & la plus douce consolation des Ministres des Autels.

Quelle force ne donne point à leurs instructions salutaires un exemple aussi puissant que le vôtre ? Et quelle source de persuasion ne trouveront-ils point dans l'avantage de faire remarquer jusque sur le Trône les mêmes vertus dont l'Evangile ordonne la pratique aux plus simples Fideles ?

Puisse le Souverain Maître des cœurs, disposer ceux de vos Sujets à tirer d'un pareil secours tous les fruits de salut qu'il doit produire ! Puisse-t'il par là mettre le comble aux douceurs interieures que vous goutez dans la voye du Seigneur ! Puisse-t'il enfin, MADAME, *rendre votre regne aussi heureux qu'il est nécessaire à notre bonheur, aussi glorieux qu'il est vertueux, & aussi durable que le sera notre fidelité pour V. M. !*

MONSEIGNEUR,

L'hommage que le Clergé de France vient vous rendre aujourd'hui, n'est pas seulement l'effet du devoir & de cet amour respectueux dont tout cœur François est rempli pour le Sang Auguste de ses Rois ; des motifs encore plus dignes de Vous, & plus consolans pour lui déterminent les sentimens qui l'attachent à votre Personne.

Nous esperons, MONSEIGNEUR, *& nous croyons déja voir en Vous un Prince qui sçaura craindre Dieu, en qui rien ne sera au dessus de cette crainte ; un Prince qui aimera, qui respectera, qui soûtiendra la Religion ; un Prince en un mot, qui n'oubliera jamais que si son Regne & ses avantages le distinguent des autres Hommes, il n'en est pas moins né Homme comme eux, & qu'il n'en est que plus redevable à celui qui tient le sort de tous les Mortels.*

Et

Digitized by Google

Et qui mieux que vous, MONSEIGNEUR, *peut remplir une si glorieuse attente ? Né avec toutes les dispositions qui annonceroient un Grand Homme, quand elles ne se trouveroient pas dans un Grand Prince ; élevé avec un soin que l'inclination & l'amour animent autant que le Devoir ; environné de Probité, d'Honneur, de Talens ; formé à la vraye Gloire par des Principes & des Exemples que la plus haute Naissance relève ; à la Religion par une bouche accoûtumée à la prêcher devant les Rois, & si propre à la faire aimer par la douceur du caractere & la tendresse des sentimens ; nous flaterions-nous en vain,* MONSEIGNEUR, *que vous ne croissez & que vous ne vous formez que pour mettre le comble à notre félicité, lorsque la Nature & la Grace de concert auront mis le comble à vos perfections ?*

Qu'avons-nous donc à desirer aujourd'hui, MONSEIGNEUR, *que ce que Vous devez desirer Vous-même, que ce que* Salomon, *assés sage dès sa jeunesse pour en connoître tout le prix, demandoit à Dieu par préference à tout autre bien, un cœur docile aux mouvemens de la Grace & aux conseils de la Sagesse ?*

Fasse le Ciel que vous l'estimiez toujours, que vous la demandiez avec instance, & que vous l'obteniez cette Docilité aux conseils & aux instructions, la grande Vertu de votre âge, celle qui assûre en vous toutes les autres ! Qu'elle soit à jamais le gage du Bonheur de la France, inséparable du vôtre, & qu'elle procure un jour à l'Eglise dans votre Protection & dans votre Exemple, MONSEIGNEUR, *un secours qui réponde à ses besoins !*

Nous ne cesserons de demander à Dieu dans nos Sacrifices qu'il vous comble de plus en plus de ses Bénédictions ; qu'il conserve une santé si précieuse & si nécessaire, & qu'il grave lui-même dans votre cœur ces sentimens de Pieté & de Religion, qui seront dans tous les temps la Gloire des bons Princes.

Digitized by Google

Le 9. M. Fagon, Conseiller d'Etat Ordinaire & du Conseil Royal des Finances ; le Comte de Maurepas, Ministre & Sécretaire d'Etat ; M. de Courson, Conseiller d'Etat ordinaire & du Conseil Royal des Finances ; M. d'Ormesson, Conseiller d'Etat Ordinaire & Intendant des Finances, & M. Orry, Ministre d'Etat & Controlleur Géneral des Finances, Commissaires du Roy, se rendirent à l'Assemblée Génerale du Clergé, où ils furent reçûs avec les cérémonies ordinaires. M. Fagon fit un discours, auquel l'Archevêque de Paris répondit au nom de l'Assemblée.

Le 20. les mêmes Commissaires du Roy retournerent à l'Assemblée, & ils demanderent aux Députés au nom de S. M. un secours de trois millions cinq cent mille livres, qui fut unanimement accordé.

LES JARDINS DE SCEAUX.

SEjour délicieux, Théatre des Zephirs,
Où d'Astres éclatans la Terre décorée
Semble nous transporter au sein de l'Empirée ;
Qu'à mes regards surpris vous offrez de Plaisirs !
Que d'objets enchanteurs tour à tour se présentent !
Ici de verds Gazons, là des Eaux qui serpentent,
Sous un feüillage épais qu'habitent les Oiseaux,
Plus loin d'agreables Berceaux,
Retraites du Fils de Latône,
Qu'enrichit l'Art des Phidias,
Qu'embrasse le Jasmin & qu'à l'envi couronne

Le

Le Chevrefeüil ou le Lilas.
Des Bocages divers d'une forme élegante
Sont voisins d'un vaste Canal;
Une Nimphe y préside, & son Urne abondante
Verse à flots argentés un liquide Cristtal.
Dans de moindres circuits une Onde renfermée
S'éleve tout à coup en Perles transformée,
Et de l'Astre du Jour les rayons favoris
Y peignent l'Echarpe d'Iris.
Qui ne reconnoîtroit le Domaine de Flore?
Ce Temple nous l'annonce, & beaucoup plus encore
La Divinité qu'on y sert.
Jardins qu'ont célebré ces Maîtres de la Lyre,
De qui le front est ceint d'un Laurier toujours verd,
Ah! si j'osois ceder à l'ardeur qui m'inspire,
A leurs divins accens je joindrois mes accords,
Je chanterois comme eux votre auguste Maîtresse;
Ses Graces, son Esprit, ses Vertus, sa Sagesse;
Mais un si beau sujet surpasse mes efforts.
Toutefois plaise à la Déesse
Qui regne sur ces Bords heureux,
Agréer d'une Muse & l'hommage & les vœux,
Que sur les Rives du Permesse
Cette Muse a déja d'un vol audacieux
Fait retentir à l'oreille des Dieux!

M. Tanevot.

RE-

Digitized by Google

RECEPTION de M. l'Archevêque d'Alby dans son Diocèse. Extrait d'une Lettre de M. Bories, Curé de Ste Marciane de la même Ville.

NOus jouissons enfin de la douce consolation après laquelle nous soupirions depuis longtemps. M. l'Archevêque (*Armand-Pierre de la Croix de Castries*) arriva ici en bonne & parfaite santé le 18. Juin dernier avec un nombreux Cortege. M. l'Evêque d'*Evrie*, son Suffragant, M. De Lasbordes, Conseiller au Parlement de Toulouse, & plusieurs autres Personnes de distinction, allerent jusqu'à *Rabastens* pour le recevoir, comme ils firent à l'Entrée de son Diocèse. Quatre-vingt Bourgeois d'Alby, lestement habillés & très-bien montés, l'attendirent à *Marsac*, & précederent la Maréchaussée pendant la Marche. D'un autre côté environ sept cent Hommes sous les Armes, l'attendoient au Fauxbourg de Verduce. Ils avoient à leur tête les Magistrats & les Notables de la Ville. Le son de toutes les Cloches avoit annoncé ses aproches, du moment qu'on eut découvert son Equipage, arrivé auprès de *Las Canops*, & le Carillon ne cessa qu'une heure après l'arrivée du Prélat dans la Ville. Cette arrivée fut aussi-tôt célebrée par le son des Tambours, des Trompettes, Hautbois & autres Instrumens, & par les décharges réiterées de Coulevrines, de Mousqueterie &c. ce qui dura presque toute la nuit. Cette nuit fut des plus brillantes par les Illuminations générales, particulieres, & quelques-unes singulieres dont toute la Ville fut éclairée.

Le lendemain matin j'allai faire mon Compliment à M. l'Archevêque, & j'y retournai l'après

Digitized by Google

près midi avec tous mes Confreres. Le concours fut grand ce jour-là & les jours suivans, des differens Corps de la Ville & du Diocèse, qui s'acquitterent du même devoir, & qui furent tous reçûs avec autant de bonté que de politesse.

MADRIGAL

*A Mad. la Duchesse de *** qui se plaint qu'un Etranger a pris son nom.*

NE vous allarmez pas qu'en un Pays barbare
Un Inconnu de votre nom se pare.
Moi, je ne puis que le loüer
Du Rôle qu'il a sçû joüer.
Il vouloit se gagner une Illustre Maîtresse,
Des Peuples s'attirer les vœux;
Pouvoit-il, illustre Duchesse,
Choisir un nom qui pût le rendre plus heureux?

Le 5. Juin, Fête de la Pentecôte, on chanta au Concert Spirituel du Château des Tuilleries deux Motets à grand Chœur de M. de la Lande, qui furent précédés de differens *Concerto*, executés sur le Violon & la Flûte par les Srs Guignon & Blavet.

MADRIGAL

Sur le Tableau de Son Eminence M. le Cardinal de Fleury, à lui-même.

EN mépriſant la vanité
Des

Des beaux titres dont on le nomme,
Fleury permet qu'on l'appelle homme,
Pour honorer l'humanité.

AUTRE.

En Réponse à l'Auteur du précédent, qui lui demanda ce qu'on pensoit de ſes Vers.

EN Vers ingenieux votre plume féconde,
Pour nous peindre Fleury, ſans l'aide des couleurs,
Fait parler le papier comme parlent les cœurs,
Et dit en quatre Vers ce que dit tout le monde.

MORTS.

LE 8. Juin Gilles *le Maiſtre*, Bachelier en Theologie, Seigneur de Belloc, Prieur Commandataire des Prieurés de Nôtre-Dame Verdelot en Brie, & de la Magdeleine de Dinan, mourut à Paris, âgé d'environ 71 ans; il étoit fils de François le Maiſtre, Seigneur de Perſac, de Belloc, & en partie du Marquiſat de Ferrieres, Conſeiller en la Grand'-Chambre du Parlement de Paris, mort le 14 Septembre 1685, & de Marie le Feron ſa ſeconde femme, morte le 4 Décembre 1720, étant alors femme en ſecondes nôces de Claude de Thyard, Comte de Biſſy. L'Abbé le Maiſtre qui vient de mourir, étoit oncle de Dame Marie-Anne le Maiſtre, femme de Nicolas le Camus, Commandeur des Ordres du Roy, Premier Préſident de la Cour des Aydes de Paris, & Seigneur de Montrouge.

Le

Digitized by Google

Le 13 Touſſaint *Bellanger*, Seigneur-Châtelain de Stains, belle Terre & bien bâtie, dans la plaine de Saint Denis en France, Tréſorier Général du Sceau de France depuis 1710, & auparavant Notaire au Châtelet de Paris, veuf & ſans enfans, mourut, âgé d'environ 78 ans, laiſſant de gros biens. Il a fait par ſon teſtament divers legs particuliers, & a enſuite inſtitué trois légataires univerſels par égale portion; le Préſident Bechet de la Cour des Aydes, eſt un des trois légataires univerſels.

Le même jour Emilian *Chartraire*, ci-devant Seigneur de Romilly-ſur-Seine, Conſeiller Honoraire au Parlement de Metz, où il avoit été reçû le 7 Décembre 1702, mourut à Paris, âgé de plus de 60. ans, laiſſant des enfans de Jeanne-Marie Girard ſa femme.

Le 15, Antoine *de Romieu*, Seigneur de Chantemerle & de Roſſignolais, ancien Officier au Régiment des Gardes Françoiſes, mourut à Paris, âgé d'environ 70 ans; il avoit épouſé en 1726. Gilberte-Marguerite Freteau, fille de feu Héracle Freteau, Conſeiller-Sécretaire du Roy, & de ſes Finances, & Avocat ès Conſeils, mort le 29 Novembre 1696, & de feuë Catherine de Comminges; il la laiſſe veuve ſans enfans; elle eſt ſœur d'Heracle-Michel Freteau, ancien Avocat au Parlement de Paris, premier Sécretaire de Henri-François d'Agueſſeau, Chancelier de France, & Controlleur Général de la Chancellerie de France.

Le 18, Pierre *Butler*, *Vicomte de Galmoy*, Comte de Newcaſtle, Pair du Royaume d'Irlande, Lieutenant Général des Armées du Roy, du premier Mars 1705, ci-devant Colonel de pluſieurs Régimens d'Infanterie & de Cavalerie, tant en France qu'en Irlande, & premier Gentilhomme de la Chambre de Jacques II. Roy de la Grande Bretagne, qu'il

Digitized by Google

qu'il avoit suivi en France lors de la révolution d'Angleterre en 1689, mourut à Paris sans posterité dans la 89. année de son âge, laissant pour héritier de ses titres, Jacques Butler son neveu, Capitaine au Régiment Irlandois de Bulkeley, d'Infanterie.

Le 22, mourut à Paris Antoine *de Rouget*, du Pays de Rouergue, Prêtre, Abbé Commandataire de l'Abbaïe d'Aubepierre, O. Cit. D. de Limoges, dont il étoit Titulaire depuis le mois de Novembre 1723, ci-devant Vicaire Général du Diocèse d'Alby, & Aumonier de feuë la Duchesse de Berri.

Le 23, René *de Magdonnell*, Mestre de Camp de Cavalerie, Capitaine des Gardes de feu S. A. S. le Duc de Bourbon, pour le Gouvernement de Bourgogne, mourut à l'Hôtel de Condé.

Le 24, Dame Anne-Françoise-Scholastique-Abondance *Keingiaert*, Epouse de Guillaume-Armand de Châteauvieux, ancien Gendarme de la Garde du Roy, & Capitaine d'Infanterie, avec qui elle avoit été mariée le 10 Fevrier 1736, mourut à Lille en Flandres, sans enfans; elle étoit fille de Charles-Philipe Keingiaert, mort en 1733, âgé de 88. ans, Lieutenant-Grand-Bailli de la Noble Cour de Cassel. Cette Jurisdiction est composée d'un Grand-Bailli, d'un Lieutenant & de six Gentilshommes, que le Roy nomme tous les ans. La famille de Keingiaert est très ancienne, ayant toûjours été à la tête du Magistrat du Franc de Bruges & d'Ypres; elle est alliée aux meilleures Maisons de Flandres. Pour ce qui est de la famille d'Armand, c'est une ancienne famille du Dauphiné. Voyez le premier Régistre de l'Armorial de d'Hozier.

Le 25, Jacques *de la Chasteigneraye*, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Loüis, Mestre de Camp de Cavalerie, & Maréchal des Logis de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roy, mourut

mourut à l'Hôtel de sa Compagnie, Fauxbourg Saint Antoine.

Le même jour Jean-Baptiste *Bontemps*, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Loüis, Capitaine au Régiment de Rohan, Cavalerie, second fils de Loüis-Alexandre Bontemps, Chevalier-Commandeur, Prevôt & Maître des Cérémonies de l'Ordre de Nôtre-Dame du Montcarmel, & de S. Lazare de Jerusalem, Conseiller & premier Valet de Chambre ordinaire du Roy, Bailli & Capitaine des Chasses de la Varenne du Louvre, Capitaine-Concierge du Palais, Château & Jardin Royal des Tuilleries, &c. & de feuë Dame Charlotte le Vasseur de Saint Vrain, sa premiere femme, morte le 29 Août 1709, mourut au Château des Tuilleries, âgé d'environ 38 ans, sans avoir été marié.

Le 29, Dame Jacqueline *Guyeux*, veuve depuis le 3 Mars 1738, de Martin de Beaufort, Conseiller du Roy en ses Conseils, Maître Ordinaire en sa Chambre des Comptes de Paris, Seigneur de Saint André, en la Marche, de Saint Germain, Fresnay & Breüil, mourut âgée d'environ 80 ans, laissant de ..... Guyot, Procureur au Parlement de Paris, son premier mari, une fille, sa seule héritiere, laquelle a épousé au mois de Novembre 1728, André-Gerard-Claude le Febvre de S. Hilaire, alors Lieutenant Général de la Connétablie & Maréchaussée de France, puis reçû Conseiller au Parlement de Paris, à la cinquiéme Chambre des Enquêtes, le 13 Juillet 1738.

ARRESTS

Digitized by Google

ARRESTS NOTABLES.

ARREST du premier Decembre 1739. qui permet au Sr Abbé Bignon de percevoir dix sols sur chaque Bateau que l'on est obligé d'attacher aux pieux de l'Isle-belle, pour passer par la Riviere de Seine sous le Pont de Meulan.

AUTRE du 5. Janvier, qui proroge pendant le courant de l'année 1740. la moderation des droits de Marc d'or, d'enregistrement chés les Gardes des Rôles, Sceau & autres frais de provisions des Offices vacans, ou autres reputés tels, qui seront expediés aux Revenus Casuels.

DECLARATION du Roy, concernant la Representation des Titres enregistrés à la Chambre des Comptes de Paris. Donnée à Versailles le 21. Decembre 1739. Registrée en la Chambre des Comptes le 27. Janvier 1740. par laquelle S. M. ordonne que le délai qui étoit fixé à la fin de l'année 1739. soit prorogé jusqu'au dernier Decembre 1740.

LETTRES PATENTES du Roy, du 9. Fevrier, qui nomment des Commissaires du Conseil, pour vendre & aliener aux Prévôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, huit cent mille livres de Rentes viageres, pour le payement de celles de la nouvelle Loterie Royale, créées par Edit du mois d'Août 1739. Sçavoir, Mrs Fagon, Conseiller d'Etat ordinaire, & au Conseil Royal, Intendant des Finances; Lamoignon de Courson, Conseiller d'Etat ordinaire, & au Conseil Royal

Digitized by Google

Royal ; d'Ormeſſon, Conſeiller ordinaire au Conſeil d'Etat, & Intendant des Finances ; Orry, Conſeiller d'Etat, & ordinaire au Conſeil Royal, Controlleur Général des Finances ; & Tachereau de Baudry, Conſeiller d'Etat, Intendant des Finances, par leſquelles Lettres Patentes, il eſt dit ce qui ſuit.

Nous vous avons commis, ordonné & député ; & par ces Préſentes ſignées de notre main, commettons, ordonnons & députons, pour faire en notre nom, conformément à notre Edit du mois d'Aouſt 1739. vente, ceſſion, tranſport & alienation aux Prévôt des Marchands & Echevins, de la ſomme de huit cent mille livres de Rentes viageres, à les avoir & prendre ſur tous les deniers provenans de nos droits d'Aydes, Gabelles & Cinq Groſſes Fermes : pour être leſdites Rentes venduës & conſtituées par leſdits Prévôt des Marchands & Echevins, à tous ceux de nos Sujets & Etrangers, qui en auront fourni ès mains du Garde de notre Tréſor Royal, la finance principale en Billets de ladite Loterie, conformément aux clauſes & conditions portées par notredit Edit ; pour en joüir par les Acquereurs, de la même maniere que les autres Proprietaires des Rentes viageres. Voulons à cet effet, que le fonds en ſoit fait dans les Etats de nos Fermes générales : Validons dès-à-préſent, autoriſons & ratifions par ces Préſentes, ainſi qu'il ſera par vous plus amplement convenu et accordé, les conditions qui ſeront faites par leſdits Prévôt des Marchands et Eſchevins : pour ſûreté de toutes leſquelles choſes, vous paſſerez tous Contrats et autres Actes néceſſaires, de ce faire vous donnons pouvoir, autorité, commiſſion et mandement ſpecial : Promettons en foi et parole de Roy, par ces Préſentes, ſous l'obligation et hypotheque de tous

Digitized by Google

et chacun nos revenus, que nous avons pour cet effet affectés et hypothequés, tant à notredite Ville de Paris, qu'aux Particuliers qui deviendront Proprietaires desdites Rentes, d'avoir agreable, tenir ferme et stable, tout ce que par vous aura été fait et passé, et d'en faire expédier toutes Lettres de ratification & d'indemnité, et autres sûretés nécessaires, &c.

APROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, le second Volume *du Mercure de France du mois de Juin*, & j'ai crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le dix Juillet 1740.

HARDION.

TABLE.

PIECES FUGITIVES. Elegie sur les douceurs de l'Hymen, 1259
L'Origine des Eventails, 1263
Séance publique de l'Académie de la Rochelle, 1284
Ode sur une Tempête, 1290
Mœvius, &c. 1296
Mémoire Historique sur une Médaille d'Hérodes, &c. 1299
Sonnet, Bouts-Rimés, 1324
Lettre sur deux Questions Militaires & Reflexions, &c. 1325
Bouts-Rimés, Sonnet, 1330
Lettre sur une nouvelle Edition des Ouvrages Géographiques d'Abulfeda, 1331
Réponse en Prose et en Vers de M. N. D. à M. 1343
Regrets

Digitized by Google

Regrets de S. Auguſtin ſur la Mort de ſa Mere, 1351
Obſervations ſur la mort d'un Frere et d'une Sœur plus que centenaires, 1356
La brieveté de la vie, *Ode*, 1358
Réponſe aux Reflexions ſur les Cadrans, &c. 1363
Couplets nouveaux, 1368
Réponſe de M. le M. de S. Aubin, aux Objections qu'on lui a faites ſur le Traité des Antiquités de la Maiſon de France, 1370
Enigme, Logogryphes, &c. 1386.
NOUVELLES LITTERAIRES DES BEAUX-ARTS, &c. 1388
Hiſtoire de Philipe, Roy de Macedoine, &c. 1392
Recueil d'Experiences et d'Obſervations ſur la Pierre, &c. 1395
Oraiſon Funebre de R. F. de Bauveau; 1404
Memoires de M. du Guay-Troüin, 1410
Coûtume d'Artois, &c. 1412
Prix de l'Académie des Sciences, &c. 1415
Societé Royale de Montpellier, 1416
Académies de Pau & de Soiſſons, *ibid.*
Spectacles. Tragédie de *Zulime*, Extrait, 1418
Le Naufrage d'Arlequin, *Extrait*, 1425
Lettre ſur les Dîles Lemaure, Erremens & Fel, 1429
Nouvelles Etrangeres, Turquie & Perſe, 1431
Ruſſie, et Harangue à la Czarine ſur la Paix avec la Porte, 1433
Suede & Allemagne, 1443
Saxe & Pruſſe, 1444
Naples, Veniſe, Malthe & Iſle de Corſe, 1446
Eſpagne & Portugal, 1447
Hollande & Pays-Bas, 1449
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 1451
Ouverture de l'Aſſemblée du Clergé; Sermon prêché, & Vers, &c, *ibid.*
Harangue au Roy, à la Reine & à Monſeigneur le Dauphin, 1455

Les

Digitized by Google

Les Jardins de Sceaux, *Poëme*, 1460
Reception de l'Archevêque d'Albi dans son Diocèse, 1462
Madrigal à Mad. . . . 1463
Autre sur le Portrait de S. E. le Cardinal de Fleury, & Réponse, *ibid.*
Morts, &c, 1464
Arrêts Notables, &c. 1468

Errata de Mai.

PAge 835. ligne 22. Lambert, *lisez* Lully.
P. 923. l. 8. vol. *in*-4°. de 280. pages, avec 338. Planches, onze détachées, *lisez*, vol. *in*-4°. de 280 pages pour l'année 1713. & de 238. pages pour l'année 1734. avec onze Planches détachées.

Errata du premier volume de Juin,

PAge 1205. ligne 4. du bas, c'est, *lis.* ce seroit.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 1337. ligne 17. gle, *lisez*, gli.
P. 1338. l. 22. dès, *l.* de.
P. 1356. l. antepénult. *Catritium*, lis. *Patritium.*
P. 1357. ligne derniere, S. Mamin, *l.* S. Marien.
P. 1416. l. 11. Ancylose, *l.* Anchylose.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SEP 2 9 1936

Google

Digitized by Google

SEP 2 9 1936

Google

Digitized by Google

SEP 2 9 1938

Google

Digitized by Google

SEP 29 1938

Digitized by Google